
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00490305 0

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Histoire de la Marine française.

I. — *Les Origines*. Un vol. . . . . 8 fr.

II. — *La Guerre de Cent ans. Révolution maritime*. Un vol. . 8 fr.

(*Couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, grand prix Gobert.*)

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

III

LES GUERRES D'ITALIE

LIBERTÉ DES MERS

PAR

CHARLES DE LA RONCIÈRE

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8

1906

A LA MÉMOIRE

DE MA CHÈRE ÉLISABETH



ANDRÉ DORIA

(D'apres Titien)

HISTOIRE
DE LA
MARINE FRANÇAISE

CHARLES VIII

L'EXPÉDITION DE NAPLES

Des considérations que nous avons développées dans le volume précédent, il résulte que la France n'était point prête, à la fin du quinzième siècle, à s'engager dans une grande guerre maritime. L'émiettement de nos forces entre plusieurs amirautés indépendantes enlevait au commandement l'unité, aux escadres la cohésion; avec les incessants progrès de l'artillerie, la tactique évoluait, sans que l'expérience eût encore permis d'en fixer les règles et d'apprécier la valeur relative des divers bâtiments : le rude homme de mer qui avait illustré le règne de Louis XI, Coulon, n'était plus. Point d'amiral en renom, peu de vaisseaux, pas de flotte... Ce fut le moment choisi pour demander à notre marine un effort considérable.

Lasse de poursuivre l'accroissement normal du territoire, la politique française changeait soudain d'orienta-

tion; et pour nous se rouvrait, sous le vain masque de croisade, l'ère des expéditions lointaines et stériles. Seconder une armée d'invasion par une action parallèle, l'éclairer, la flanquer, la ravitailler, avec le danger d'être sans cesse coupés de leur base d'opérations, tel était le rôle capital dévolu à nos marins. Pour n'avoir pas de longue main su préparer l'attaque, nous allions apprendre pour la seconde fois à nos dépens de quel poids pèse dans une guerre la suprématie navale.

En proie aux discordes intestines et à la crainte d'une invasion turque, l'Italie appelait un sauveur, la papauté un croisé, la population napolitaine un roi (1). « Un homme va venir, clamait Savonarole aux gens de Florence; il envahira l'Italie en quelques semaines, sans tirer l'épée. Il passera les monts et les rochers, et les forteresses tomberont devant lui (2). »

Celui qu'on sollicitait ainsi de toutes parts était jeune, par suite enclin aux aventures. Il céda. Et, en dépit des sages remontrances de ses vieux conseillers (3), Charles VIII, le fils du plus pratique de nos rois, se lança dans les entreprises les plus chimériques, conquête du royaume de Naples, restauration de l'empire d'Orient.

A ces rêves, dont un autre Valois, un Charles aussi, avait, deux siècles avant, montré l'inanité, Charles VIII sacrifiait l'intégrité du territoire et la dignité nationale. Il abandonnait à l'ennemi nos frontières, Roussillon, Cerdagne, Franche-Comté : à l'Angleterre, il payait tribut.

(1) Sur l'expédition de Charles VIII en Italie, il y a deux ouvrages d'une importance capitale, l'un contemporain des événements, l'autre tout moderne : Marino Sanuto, *Spedizione di Carlo VIII in Italia,* éd. Rinaldi Fulin. Venezia, 1883, 8°, estratto dall' *Archivio Veneto.* — H.-Fr. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie.* Paris, 1888, in-4°.

(2) P. Villari, *Jérôme Savonarole et son temps.* Traduction G. Gruyer. Paris, 1874, in-12, t. I, p. 192, 226.

(3) L'amiral de Graville et Gié (*Mémoires* de Philippe de Commynes, éd. B. de Mandrot. Paris, 1903, in-8°, t. II, p. 132).

Et libre de suivre en paix sa chimère, il proclama solennellement à Lyon ses revendications sur le royaume de Naples (1). Cette couronne, que lui avait léguée en héritage, sans avoir pu la ceindre, le bon roi René, il comptait l'arracher lui-même à l'usurpateur Alphonse d'Aragon. Pour ce, une armée de 41,900 hommes était mise sur pied : le quart de l'effectif prendrait la voie de la mer (2).

I

UNE FLOTTE IMPROVISÉE

Mais point de flotte! l'État possédait en tout vingt et un bâtiments, dont neuf dans le Ponant : il en fallait, à dire d'experts, quatre-vingt-six (3). On en mendia partout, carraques et galères à Gênes, caravelles et allèges de débarquement en Portugal, galères, pontons et troupes à Florence (4), réquisitionnée par un ultimatum : l'Espagne se chargerait des vivres, le duc de Milan du reste. Pour un conquérant, le pitoyable aveu de faiblesse!

Tablant là-dessus, Florence refusa ses services; le pape Alexandre VI se détourna de nous, au point de marier son

(1) 17 mars 1494 (Cf. Ph. van der Haeghen, *Examen des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples,* dans la *Revue historique,* t. XXVIII (1885), p. 89).

(2) Dépêche de Belgiojoso à Ludovic le More. 28 mars 1494 (H.-Fr. Delaborde, p. 325).

(3) 50 galères, 24 gros navires et 12 galions. Or, nous possédions 7 vaisseaux et 2 galères en Normandie, 6 navires et 6 galères dans la Méditerranée (*Ibidem.* — Cf. la notice consacrée aux armées de Charles VIII, par H. Lemonnier, dans l'*Histoire de France* de E. Lavisse. Paris, 1903, in-4°, t. V, p. 28).

(4) 6 galères, 2 pontons, 300 lances et 100 fantassins étaient le contingent auquel fut taxée Florence dès le 2 février 1494 (Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* dans la coll. des documents inédits. Paris, 1859, in-4°, t. I, p. 361, 401).

fils à la fille d'Alphonse d'Aragon. Indifférent au Saint-Siège, dont il ne nous gagnait point l'appui, le projet d'expédition contre les Turcs offusquait Venise, jalouse de sa suprématie en Orient. Peu scrupuleux sur le choix des moyens de nous entraver, le capitaine général Andrea Loredano supprima nos éclaireurs. Il pendit haut et court, sous le pavillon fleurdelisé arboré par dérision sur le gibet, le capitaine de vaisseau Philippe Bucelly, de Montpellier, et les gentilshommes de sa suite : l'exécution eut lieu en l'île Saint-Georges, près de Zante (1).

Devant cette sinistre réalité, s'évanouissait le décevant mirage développé devant Charles VIII par un rêveur qui se donnait des allures de prophète. N'allait-il pas jusqu'à dénombrer les contingents maritimes que nous bailleraient « les rois de la mer », Génois et Vénitiens (2), pour anéantir les marranes musulmans! Et Guilloche de Bordeaux se faisait d'autant mieux écouter qu'il revenait d'un voyage, voire d'une mission, en Italie, dont il rapportait des impressions flatteuses pour l'amour-propre national :

« Or, ay je veu Napolitains,
Crier à Dieu à haulte voix,
Tant qu'ilz peurent à jointes mains :
Dieu! envoyez-nous ces Françoys ! » (3).

En dehors de ces sympathies populaires, presque impuissantes, nous n'avions en réalité qu'un seul allié, Ludovic le More, duc de Milan. Encore l'indisposa-t-on en donnant

(1) Lettre de Charles VIII à la République de Venise, 22 janvier 1494 (Archives de Modène, *Cancellaria Estense, estero,* lettre publiée dans les *Lettres de Charles VIII, roi de France,* par P. Pélicier. Paris, t. IV, 1903, in-8°, p. 1 : Société de l'histoire de France).

(2) 12 nefs, 32 galères, 22 galéasses vénitiennes, 18 nefs génoises.

(3) Bibliothèque Nationale [que j'abrégerai désormais en B. N.], Franç. 1713 (fol. 18 v°), publié sous le titre : *La prophécie du roy Charles VIII,* par maître Guilloche, bourdelois (1494), publiée pour la première fois, d'après le ms. de la Bibliothèque impériale, par le marquis de La Grange. Paris, 1869, in-18.

une place prépondérante à son compétiteur éventuel au trône de Milan, Louis d'Orléans, l'héritier des Visconti (1). Le duc d'Orléans reçut le commandement de la flotte, tant est enracinée chez nous l'idée qu'on s'improvise amiral, idée que partageait le roi lui-même. Charles VIII, jaloux de renouveler les exploits de Guillaume le Conquérant, si les courtisans ne l'en avaient détourné, eût pris passage sur *la Charlotte*, le plus puissant vaisseau du temps :

« Vingt-deux cens pippes de vin portoit,
Sans l'appareil d'elle qui comportoit.
Le tiers d'autant. . . . .
Fournie estoit de grosse artillerie ;
D'autres bastons à feu, granz et petiz,
Elle portoit environ quatre cens. » (2)

Sur les flammes et les pavillons, le grand peintre Jean Bourdichon avait reproduit telle miniature des *Heures* de la reine Anne, qui devenait le palladium de l'expédition : la Vierge passant sur une nuée d'argent dans la voûte constellée du firmament (3). Quand la grande nef changea de chef, les armes d'Orléans se marièrent au blason du roi (4).

Tandis qu'on procédait au «recoutrement et rabillement» des six galères de l'arsenal marseillais (5), un grand chantier de constructions navales était créé à Toulon sous la direction de Frère Pierre Baron, chevalier de Rhodes, et

(1) Louis d'Orléans fut nommé chef et capitaine général de l'armée de mer, 4 mars 1494 (B. N., Clairambault 825, fol. 114).

(2) [André de La Vigne], *Vergier d'onneur*, nouvellement imprimé à Paris, par Jehan Trepperel, fol. ci v°. — Je soupçonne toutefois *le Vergier* d'avoir confondu *la Charlotte* avec *la Charente*, qui n'alla que deux ans plus tard dans le Levant.

(3) De Maulde La Clavière, *Histoire de Louis XII*. Paris, 1891, gr. in-8°, t. III, p. 62.

(4) Comptes d'équipement de la nef du duc d'Orléans (Archives nat., KK 333.) — Guichardin, *Histoire des guerres et choses advenues en la Chrestienté soubs Charles VIII*. Paris, 1568, in-8°, fol. 68).

(5) Mars-mai 1494 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2551, fol. 1-133).

du Marseillais Jehanon Risso (1). C'est ainsi que Toulon s'éveilla, un matin de mars 1494, grand port de guerre. Des équipes d'ouvriers venues de Marseille mettaient sept galères (2) dans leurs berceaux, — dans leurs bers, disait-on, — au bruit des marteaux du maître de forges : le « portal de la marine », que gardait sévèrement un portier consigne, protégeait les travaux contre tout regard indiscret.

Ce n'était point là toutefois que s'apprêtait le gros de la flotte expéditionnaire. Il avait fallu recourir à l'étranger et prendre Gênes pour base d'opérations. Au grand écuyer Pierre d'Urfé, assisté d'un chambellan royal, d'un contrôleur des finances et d'un maître d'hôtel (3), incombait la lourde tâche d'improviser une flotte de dix carraques et vingt-quatre galères, dont Ludovic le More assumait la moitié des frais (4).

Organiser un service de brigantins éclaireurs autour de Gênes, un service de ravitaillement jusqu'en Sardaigne, préparer pour le passage éventuel du roi une galéasse et une galère, pourvoir de palementes l'arsenal marseillais, livrer bataille à la flotte ennemie, si elle osait paraître, lutter contre la peste qui désolait le littoral, telle était la tâche écrasante imposée au grand écuyer : en guise de récompense, il céderait son commandement au duc d'Orléans, dès que la flotte serait prête (5). Et comment donner

(1) « Rolle de la despence faite à Thollon aux maistres qui ont besonhé aux gallées du Roy..., qui fait fère audit Thollon » (*Ibid.*, fol. 104, 119).

(2) Les constructeurs maîtres d'aiche étaient : Arlaut, pour trois galères; Lombardon, pour une; Angloys, pour trois. Le maître des forges s'appelait Victor Fabre : il était aussi de Marseille (*Ibid.*, fol. 107 v°, 109).

(3) De Beaumont, Jean de La Primaudaie et Guinot de Lousiers.

(4) Il devait armer 4 carraques et 12 galères.

(5) Instructions de Charles VIII à Pierre d'Urfé, de Beaumont et Jean de La Primaudaye. Lyon, 4 mai 1494 (B. N., Moreau 774, fol. 1. — Cf. l'append. de COMMYNES, éd. Dupont, t. III, p. 370.) — Tant aux navires qu'aux archers, Guinot de Lousiers et son lieutenant Jean de La Grange furent préposés commissaires (*Vergier d'onneur,* éd. J. Trepperel, fol. CI).

quelque cohésion à des éléments aussi disparates : galères et carraques génoises de Paolo Fregoso et Giovanni Adorno (1), escadre provençale de Villeneuve-Trans et Bidoux, transports savonais de François de Luxembourg (2), nefs normandes de La Chapelle, au nombre de douze (3)?

« *La Franche Nau, la Figue, la Denise,*
La grant navire au signe de la couppe,
La Marguerite légière de la courpe,
Le Chien de mer, le Jacquet, la Volente,
De La Rochelle aussi *la Gouvernante* (4). »

II

LA CONQUÊTE

Ce fut, pour Pierre d'Urfé, un vrai tour de force que d'opérer sa concentration malgré l'ennemi. Il eut l'intuition que l'offensive vaut toujours mieux en pareil cas; au lieu d'attendre de pied coi les trente-cinq galères et les dix-huit vaisseaux du prince Frédéric de Tarente, prince d'Altamura et frère du roi de Naples, il ramassa tous les vaisseaux en rade pour se porter à leur rencontre. Et bien qu'il ne disposât que des quarante-trois bâtiments d'Adorno et du prince de Salerne, il forçait, le 19 juillet, son adversaire à abandonner le siège de Porto-Venere et à se replier sur Livourne (5).

(1) B. Senarega, *De rebus Genuensibus commentaria ab anno 1488-1514*, dans Muratori, *Scriptores rerum Italicarum*, t. XXIV, p. 540.

(2) Luxembourg-Martigues avait été envoyé le 5 août à Savone pour presser l'embarquement des troupes (De Maulde, t. III, p. 51).

(3) B. N., Franç. 17329, fol. 182. Ce capitaine était sans doute Pierre de Velort, sieur de La Chapelle-Belouin, que nous retrouverons en 1503.

(4) *Vergier d'onneur*, fol. ci v° : *la Louise*, qui y est également portée, ne vint qu'en 1496 dans le Levant.

(5) Senarega, *De rebus Genuensibus*, dans Muratori, t. XXIV, p. 540. — Sanuto, *Spedizione*, p. 52, 58.

Notre plus redoutable ennemi faillit être nous-mêmes; la rivalité éclatait entre les chefs de la flotte. Pierre d'Urfé avait refusé, au départ, de céder le commandement à tout autre qu'au duc d'Orléans (1) et de reconnaître les prétentions soit du lieutenant général des galères Paolo Fregoso (2), soit du nouveau lieutenant du duc d'Orléans. François de Luxembourg, vicomte de Martigues, avait en effet reçu du prince une mission analogue à celle de Pierre d'Urfé, travailler, nuit et jour, à l'armement de la flotte (3). Fort heureusement, un personnage considérable, le chef suprême de la marine française, s'était effacé, et, par cette sage abstention, qui marquait sa désapprobation pour les projets du roi, l'amiral de Graville n'avait point contribué à compliquer l'imbroglio. Malet de Graville n'en avait pas moins patriotiquement joint à l'expédition ses deux nefs, *le Lion* et *la Pensée*, armées à ses frais (4) et placées sous les ordres de René Parent, vicomte de Rouen (5).

Enfin, l'arrivée de Louis d'Orléans, le 29 juillet, mit fin à de fâcheuses rivalités. Le capitaine général, à bord de la grosse nef *Negrona,* pavoisée à tous ses mâts, passa la revue navale la plus grandiose qu'il nous eût été donné d'avoir depuis plus d'un siècle. Quatre-vingt-dix-huit vaisseaux,

(1) Le 13 juin, Charles VIII avait prévenu Pierre d'Urfé que le chef de l'armée navale serait le duc d'Orléans (*Catalogue de vente*, par Ét. Charavay, 11 décembre 1875, n° 106).

(2) Selon des lettres de provision en date du 9 avril (B. N., Clairambault 825, fol. 114).

(3) Lettre du doge de Gênes au duc d'Orléans. 10 juillet (Archives de Gênes, *Litterarum* (1493-1495), X 140 : 36-1812). — De Maulde, t. III, p. 61.

(4) Le roi lui remboursa plus tard 23,175 livres pour les dix-neuf mois de campagne (1er juin 1494-31 décembre 1495) du *Lion* et de *la Pensée* (B. N., Franç. 8310, fol. 235 v°. — P. Anselme, *Trésor généalogique,* t. VII, p. 865).

(5) Quittance de René Parent, chevalier, « vicomte de Rouen et cappitaine de navires. » 1er mars 1498 (B. N., Pièces orig. 2196, doss. Parent de Normandie, 2).

en le saluant tour à tour de leurs aubades, s'alignèrent devant lui (1).

C'était également, à deux bâtiments près, l'effectif total de la flotte napolitaine (2); mais nous avions beaucoup moins de galères que l'ennemi. Ce détail n'avait point échappé à l'œil vigilant du prince de Tarente, qui revenait à la charge. Débarquant quatre mille hommes à Rapallo, à quelques lieues de Gênes, il renvoya vers Naples ses navires de transport, pour conserver toute liberté d'allures, se dérober, si notre flotte attaquait en bloc, « opprimer » au contraire nos lourds voiliers, s'ils se présentaient isolément ou suivaient en traînards (3).

Pour empêcher le mouvement insurrectionnel de gagner de proche en proche, le duc d'Orléans prit immédiatement la mer à la tête de ses vaisseaux légers, dix-huit galères, six galions et galéasses et neuf vaisseaux. Le corps d'armée des San-Severino, de Giovanni Adorno et Antoine de Baissey descendait le long de la côte pour le seconder (4). Sous la protection de la capitane *Notre-Dame* (5), dont la grosse artillerie balayait « l'estroitte planure » de Rapallo et battait en flanc les Aragonnais, un millier de Suisses, débarqués de la flotte, prirent l'ennemi à revers, au moment où les têtes de colonne d'Adorno et de Baissey prononçaient leur attaque, le 8 septembre 1494. Refoulés dans la ville

(1) 20 galions, 17 navires, 6 carraques, 3 fustes, 23 grosses barques, 4 brigantins, 24 galères (Compte de Pierre Le Gendre : B. N., Franç. 17329, fol. 182).

(2) 96 bâtiments, dont 30 galères, 30 barges, 4 vaisseaux, 4 galions (NOTAR GIACOMO, *Cronica di Napoli*, éd. P. Garzilli. Napoli, 1845, in-4°, p. 183).

(3) GUICHARDIN, *Histoire... soubs Charles VIII*, fol. 46 v°.

(4) *Ibidem*, fol. 55.

(5) Qui appartenait à Commines (COMMYNES, éd. B. de Mandrot, t. II, p. 137. — A. SPONT, *La marine française sous le règne de Charles VIII*, dans la *Revue des Questions historiques* (1er avril 1894), p. 58. — FIERVILLE, *Documents inédits sur Philippe de Commines*. Le Havre, 1879, in-8°, p. 20.

de Rapallo, les bannis génois commandant les troupes adverses, Obietto Fieschi, Fregosino et Giulio Orsini laissèrent une centaine de tués sur la place et la moitié de leurs soldats prisonniers ; le reste gagna péniblement la montagne.

Le lendemain, comme la flotte napolitaine arrivait en bataille pour tâcher de recueillir les fuyards, Louis d'Orléans, malgré son infériorité numérique, lui barra la route. Devant la ferme attitude de nos marins, qui gouvernaient « droit comme une ligne » sur lui, le prince de Tarente, pour la seconde fois, battit en retraite sur Livourne (1).

De cette brillante victoire de Rapallo, nous ne pûmes tirer aussitôt profit. Le duc d'Orléans tomba malade : au bout de deux semaines, on le remplaça à la tête de la flotte par le cardinal Julien de La Rovère, commandant purement nominal qui n'imposait point silence aux compétitions. Complètement désorienté sur le plan de campagne à suivre, le conseil royal ne savait à quelle solution s'arrêter : continuons la poursuite, disait Pierre d'Urfé, qui avait fait ses preuves et que Briçonnet, évêque de Saint-Malo, appuyait de son autorité (2). Gouvernons sur Naples, opinait le sénéchal de Beaucaire, Étienne de Vese, qui avait pour lui le duc de Milan. Restez à Gênes, parés à barrer le chemin à l'escadre espagnole de Villamarin, qu'a mandée le prince de Tarente, semblait décider Charles VIII (3).

Nous disposions, à ce moment, de forces navales considérables, cent-vingt-six bâtiments, selon un recensement fait en rade de Gênes (4). Officiers et matelots à notre solde

(1) *Histoire de 1270 à 1510*, par un gentilhomme de la suite de Charles d'Orléans, dans Godefroy, p. 100. — Lettre de Charles VIII au Parlement, 10 septembre (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LV, p. 145). — Sanuto, p. 54.

(2) Dépêche florentine, citée par M. de Boislisle, *Étienne de Vese*, p. 94, note 2. — Commynes, éd. B. de Mandrot, t. II, p. 168 et p. 145, note 4.

(3) Sanuto, p. 244.

(4) Georgii Flori Mediolanensis, *De expeditione Caroli VIII in Neapoli-*

avaient reçu ordre, le 9 octobre, de prêter serment de fidélité entre les mains du lieutenant-général François de Luxembourg (1). Une triple démonstration navale était décidée contre les ports napolitains, toscans et pontificaux, tant pour préparer l'invasion que pour ouvrir un passage à l'armée de terre.

Le 16 octobre, une petite division, formée de *la Salvazza* et de deux barges, s'ébranla pour La Spezia : elle portait 2,000 hommes d'infanterie et du canon au corps d'armée de Gilbert de Bourbon-Montpensier, qui forçait l'entrée de la Toscane par les villes de la Lunigiane. A quelques jours d'intervalle, suivit l'armée de François de Luxembourg, envoyée contre les États pontificaux : après avoir jeté dans Ostie les trois cents arbalétriers de Menaud d'Aguerre et joint aux troupes romaines de Fabricio Colonna le corps de débarquement du lieutenant-général Gratien d'Aguerre (2), elle devait se rabattre contre Livourne. C'était la plus forte de nos escadres : elle ne comprenait pas moins de vingt-sept galères et de quinze vaisseaux, placés primitivement sous le commandement de Pierre d'Urfé. La dernière appareilla pour le royaume de Naples dans les premiers jours de novembre, emmenant l'amiral de Naples (3), Antonello di San-Severino, prince de Salerne, le capitaine-général de la marine de Provence, Louis de Villeneuve-Trans, sieur de Sérénon, et trois mille combattants. Telles furent les nouvelles publiées en France dans le premier bulletin officiel de la grande armée d'Italie (4).

tanum regnum, dans Godefroy, *Histoire de Charles VIII*. Paris, 1684, p. 225.

(1) Archives de Gênes, *Litterarum* (1493-1495), X 140 : 36-1812, fol. 100.

(2) Gratien d'Aguerre disposait de ses cinquante lances, plus trente lances d'Antoine de Ville, sieur de Domjulien, trente de Robert de La Marck, cinq cents Suisses et cinq cents arbalétriers : Colonna avait huit cents lances italiennes à notre solde.

(3) B. N., Franç. 17329, fol. 182.

(4) J. de La Pilorgerie, *Campagne et bulletins de la grande armée*

Les mesures prises étaient habiles, la suite le prouva. A l'annonce que le grand écuyer Pierre d'Urfé, à la veille de quitter Gênes, s'était enquis des points faibles de Livourne (1), Pierre de Médicis s'affola. Le 30 octobre, il accourait au camp royal et nous livrait pour toute la durée de la guerre les places fortes de la Lunigiane, Sarzane, Pise, Livourne (2). Contre les États de l'Église, la même pression réussit. L'occupation d'Ostie, malgré le naufrage de dix galères à l'embouchure du Tibre, le 22 novembre, et la capture de deux autres par Frédéric de Tarente (3), amena Alexandre VI à composition. Dès que Charles VIII eut atteint la Ville Éternelle, le 30 décembre, le pape lui remit en gage, outre Ostie, Civita-Vecchia et Terracine. Dès lors, le ravitaillement par mer de l'armée d'invasion était assuré : et les convois de vivres se suivirent journellement; c'est ainsi qu'à une flottille de vingt-deux petits bâtiments, entrée dans le Tibre le 12 janvier (4), succédait le convoi de Jean Laure, parti le surlendemain de Toulon (5).

Aux termes du bulletin de la grande armée, deux colonnes d'avant-garde devaient préparer l'invasion du royaume de Naples. Gratien d'Aguerre et les Colonna descendraient du nord; le prince de Salerne attaquerait sur un autre point, de lui connu. Il affirmait qu'à son approche,

d'Italie commandée par Charles VIII (1494-1495). Nantes, 1866, in-12, p. 84. — *Historie di messer Marco* Guazzo, *ove si contengono la venuta et partita d'Italia di Carlo Ottavo, re di Franza, et come acquisto et lascio il regno di Napoli, et tutte le cose in quei tempi in mare et in terra successe.* Venetia, 1547, in-8°, fol. 31.

(1) Lettres de Ridolfi et Soderini à Pierre de Médicis, 7 et 22 octobre (A. Desjardins, t. I, p. 529, 578).

(2) Sanuto, p. 106. — Prof. Camillo Manfroni, *Storia della marina italiana.* Roma, 1897, in-8°, t. III (dalla caduta di Costantinopoli alla battaglia di Lepanto), p. 204.

(3) Sanuto, p. 204.

(4) J. de La Pilorgerie, p. 136 : bulletin daté de Rome, 13 janvier.

(5) Archives de Toulon, BB 44, fol. 62.

quatre ports de la péninsule arboreraient notre drapeau (1), et on était d'autant plus fondé à le croire qu'il était amiral de Naples depuis 1477 et que sa famille, la puissante *gens* des San-Severino, possédait nombre de villes et de châteaux en Basilicate, en Calabre et dans la terre d'Otrante (2). Mais on lui avait donné l'escadre provençale (3) de Villeneuve-Trans, dont les matelots, hébergés au château de Trans, n'étaient qu' « un tas de brigans et mauvais garsons », à ce point dangereux que le sénéchal de la province, deux ans auparavant, avait dû conduire contre eux ban, arrière-ban et milices (4). Jetée par la tempête sur les côtes sardes, où un vaisseau se perdit, l'escadre fut si lente à « se r'habiller » qu'au lieu de devancer le roi à Naples, elle fut la dernière au rendez-vous (5).

En dépit de ce mécompte, la marche triomphale continua sans arrêt vers le sud : *Voluntas Dei*, *Missus a Deo*, étaient les devises inscrites sur les étendards. A Naples, dès l'approche des Français, l'émeute gronda dans les rues. Aux cris répétés de « Francia! Francia! » le roi Alphonse prit peur, abdiqua et s'enfuit. Le nouveau roi, Ferdinand ou Ferrand II d'Aragon, abandonné de ses sujets, incapable d'esquisser la moindre résistance, avec les huit galères et barges du catalan Villamarin, se retira dans l'île d'Ischia (6). Le 20 février 1495, les vedettes de l'armée française aperçurent dans le port de Naples un gigantesque incendie;

(1) Avis adressé de Lyon à Pierre de Médicis, 24 mai (A. Desjardins, t. I, p. 397).

(2) Sc. Ammirato, *Famiglie nobili Napoletane*, Part. I, p. 80.

(3) Armée à Marseille et Villefranche (Extraits des comptes des trésoriers de la marine, B. N., Franç. 17329, fol. 182).

(4) 21 septembre 1492 (Archives de Toulon, BB 44, fol. 23).

(5) Commynes, éd. Dupont, t. II, p. 327, 368. — Sanuto, *Spedizione di Carlo VIII*, p. 188. — H.-Fr. Delaborde, p. 523.

(6) Notar Giacomo, p. 185. — Sur l'entrée de Charles VIII à Naples, on peut encore consulter avec fruit Michel Ris, *Histoire de la conquête et de la rébellion de Naples*, en latin (B. N., Latin 6200), publiée partiellement par A. de Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 258.

c'était l'adieu du fugitif : l'arsenal brûlait avec les galères et les fustes en chantier, une barge à flot et trois grands vaisseaux ancrés près du môle, *la Ferlina*, *l'Annonciata* et *la Ferrandina* (1). Les flammes n'épargnèrent que deux galéasses, attribuées plus tard à Étienne de Vesc et Gratien d'Aguerre (2), et *l'Incapiello* ou *la Capella*, que les bannis génois, le cardinal-archevêque Paolo di Campo Fregoso et le protonotaire Obietto Fieschi, avaient obtenue du roi fugitif pour se sauver eux-mêmes (3).

Le surlendemain, Charles VIII faisait dans Naples une entrée solennelle, aux acclamations d'une foule qui l'attendait comme le Messie. Il n'eut à compter qu'avec les garnisons du château de l'Œuf et du Castel Nuovo. Les huit cents Basques et Suisses du Castel Nuovo n'opposèrent qu'une faible résistance, malgré le concours du corsaire Peruca le Catalan. Pour réduire le château de l'Œuf, il fallut au contraire l'écraser sous le feu des batteries du Pizzofalcone, de l'escadre du prince de Salerne arrivée de Sardaigne le 7 mars (4), et de *la Capella* que le cardinal-archevêque de Gênes avait jointe à nos vaisseaux, en échange d'une amnistie pour les bannis génois. Le gouverneur du château, Antonello Picciolo, sous la menace de n'avoir aucun quartier après l'assaut, capitula le 13 mars (5).

Tout le royaume de Naples, à part Ischia, Lipari, Brindisi et Gallipoli, suivit l'exemple de la capitale. Et sur le littoral méditerranéen, depuis les confins du Roussillon

(1) Mastrojanni, *Sommario degli atti della cancelleria di Carlo VIII a Napoli*, dans l'*Archivio storico per le provincie Napoletane*, t. XX (1895), p. 566, n. 4.

(2) A. de Boislisle, p. 133.

(3) *Historie di messer Marco* Guazzo, fol. 98. — Bulletin daté devant Naples, 20 février (J. de La Pilorgerie, p. 193).

(4) André de La Vigne.

(5) Guazzo, fol. 97 v°, 103 v°, 112 v°.

jusqu'à l'extrémité de la botte italienne, notre pavillon flotta victorieux. Allait-il flotter plus loin encore (1)?

A l'heureux conquérant, tout semblait sourire : les prophéties se réalisaient (2). Après le royaume de Naples et de Jérusalem, la suprême étape était pour lui l'empire d'Orient. Le dernier descendant des basiles, « prince de Constantinople, seigneur de la Morée, » André Paléologue, avait cédé à Charles VIII ses droits (3); le pape lui avait remis Ziem ou Djem, frère et rival du sultan, « l'homme que Bajazet craignoit le plus (4) », comme un instrument de guerre civile. Lors de l'entrée triomphale qu'il fit à Naples, sous un dais de brocart d'or porté par les grands officiers de la couronne, Charles VIII, escomptant l'avenir, revêtit le costume d'apparat des empereurs d'Orient, avec le sceptre et la pomme orbiculaire (5).

Avant même que les derniers bastions napolitains eussent succombé, une circulaire avait mandé dans la capitale du nouveau royaume tous les maîtres de navires, tous les constructeurs de vaisseaux, afin d'improviser une flotte immense (6). Un Paléologue, Georges de Bissipat, avait commandé l'escadre royale (7); un Grec, Nicolas Famelitis,

(1) Suivant les cédules des États de Languedoc, Charles VIII, « à l'exortacion de nostre sainct père », avait « intencion de mettre sus une grosse armée pour résister aux damnables entreprises des Infidelles... par le royaume de Naples, qui est contigu desditz infidelles » (A. DE BOISLISLE, p. 80, note 4).

(2) *La prophécie, vision et révélacion divine révélée par très humble prophète* JEHAN MICHEL... *du recouvrement de la terre sainte à luy destinée*. In-4°.

(3) DE FONCEMAGNE, *Éclaircissemens historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie, et particulièrement sur la cession que lui fît André Paléologue, du droit qu'il avoit à l'empire de Constantinople,* dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres,* t. XVII (1751).

(4) COMMYNES, t. II, p. 502.

(5) 12 mai (NOTAR GIACOMO, p. 190. — GUAZZO, fol. 139).

(6) 8 mars (GUAZZO, fol. 111 v°. — SANUTO, p. 259, 265).

(7) Cf. *suprà*, t. II, p. 376.

était encore à la tête du vaisseau royal *la Marguerite* (1). Si la présence de Bucelly et de ses éclaireurs dans les parages de Zante indiquait assez ce qu'on attendait des Grecs, la mission de l'archevêque de Durazzo fut plus significative encore : de Naples, Charles VIII l'envoyait susciter « quelque remuement » en Grèce (2). Déjà, l'Albanie se soulevait. Les Turcs, en garnison dans l'antique Hellade, s'affublaient de coiffures grecques, afin « d'évader la fureur des François (3). » Des Albanais, en Grèce, avaient arboré notre drapeau et envoyé supplier Claude de Guise, à Otrante, de prendre possession de leur pays (4). Un septuagénaire, dont le jeune conquérant avait sollicité les conseils, l'illustre défenseur de Rhodes Pierre d'Aubusson, l'homme le mieux instruit des affaires d'Orient (5), saurait donner à toutes les forces éparses de la chrétienté en Orient une impulsion vigoureuse. A Constantinople régnait l'inquiétude, l'effroi : le sultan s'apprêtait à la guerre ou à la fuite : cent vingt galères, quarante mille hommes se massaient en prévision d'une attaque contre les postes avancés de l'Islam. Ce fut le dernier frisson des Croisades. Les Vénitiens interceptèrent au passage l'archevêque de Durazzo (6). Au pape Alexandre Borgia, pensionné du sultan pour servir de geôlier à Djem, l'Islam n'importait guère. Il devint vite le moindre des soucis de Charles VIII.

(1) Cité comme tel en 1497.

(2) Guichardin, *Histoire... soubs Charles VIII*, fol. 105.

(3) Claude de Seissel, *Histoire singulière du roy Loys XII*. Paris, 1558, n-8°, fol. 69 v°.

(4) Bulletin royal daté de Naples, 28 mars (J. de La Pilorgerie, p. 218).

(5) Fontanieu, *Dissertation sur la cession faite par André Paléologue à Charles VIII de ses droits à l'empire de Constantinople* (B. N., Franç. 10450, fol. 348). — Du même, *Histoire de Charles VIII* (B. N., Franç. 13760, fol. 337). — Sur les rapports du sultan avec le royaume de Naples avant 1494, cf. F. Cerone, *La politica orientale di Alfonso d'Aragona*, dans l'*Archivio storico per le provincie Napoletane* (1902 et 1903).

(6) V. Lamansky, *Secrets d'États de Venise*. Saint-Pétersbourg, 1884, n-8°, p. 292.



DJÈM

EMMENÉ PAR LES CHEVALIERS DE RHODES

(B. N., Latin 6067, fol. 169.)

III

LA DÉBACLE

Les délices de Capoue avaient perdu l'armée d'Annibal, les délices de Naples perdirent les troupes françaises. L'ennemi était aux portes, sans qu'on fît un effort pour le déloger. D'Ischia, le capitaine d'Avalos, laissé en garnison par le prince de Tarente, épiait nos mouvements : le roi Ferrand et le corsaire Peruca venaient rôder aux abords de Naples et enlevaient en vue de la ville nos transports de vivres (1). Notre escadre, envoyée pour les chasser, trouva la ville d'Ischia abandonnée; n'osant s'attaquer à la Rocca, qui dominait la place, elle attendit, pour en commencer le siège, d'autres vaisseaux mandés de Provence et de Gênes. Mollesse plutôt que prudence! « Les François, laissant aller à l'aventure les affaires de conséquence, ne pensoient à autre chose qu'à se festoyer (2). »

Et les signes précurseurs de l'orage ne les arrachèrent point à leur torpeur. Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne, écoutant la voix du sang, épousait la cause de son parent vaincu; sous le prétexte de prendre la défense d'un fief du Saint-Siège, il envoyait les deux escadres de Requesens et d'Aguilar, avec dix-huit cents hommes de troupes, dans le royaume de Naples. Les Espagnols débarquaient en Sicile (3); les Vénitiens, jaloux de leur suprématie dans l'Adriatique, dirigèrent la flotte du capitaine général Gri-

(1) Guazzo, fol. 127.

(2) Guichardin, *Histoire... soubs Charles VIII,* fol. 104 v°.

(3) *Ibidem*, fol. 107, 108, 117. — Dès le 4 janvier, trente-cinq caravelles catalanes de Requesens, comte de Trivento, étaient parties pour Messine (Guazzo, fol. 83 v°). La flotte espagnole fut portée à soixante-quinze bâtiments par l'arrivée, en mai, de l'escadre d'Aguilar (*Ibidem,* fol. 151).

mani sur la Pouille. Inquiet de la présence de son rival Louis d'Orléans à Asti, le duc de Milan faisait des préparatifs dans le nord, levait des mercenaires allemands et armait pour renforcer la flotte hispano-vénitienne dix galères et quatre grosses nefs. Le royaume de Naples allait être cerné de toutes parts (1).

Tout à coup, dans la matinée du 5 avril 1495, éclata la nouvelle de la formidable conspiration dirigée contre nous : le pape, l'empereur, le roi d'Espagne, le duc de Milan, les Républiques, Gênes, Venise s'étaient ligués pour nous chasser d'Italie (2). L'ambassadeur vénitien, qui s'en était fait le messager, tâchait d'atténuer l'injure : la confédération a pour objet, disait-il, une défense commune contre le Turc. Mais Charles VIII l'interrompit avec violence : « C'est une honte, s'écria-t-il, une honte intolérable. N'ai-je pas moi aussi un État en Italie? Si votre République voulait former une ligue, pourquoi ne m'a-t-elle point avisé? A-t-elle perdu de vue que ses vaisseaux ne peuvent faire le voyage de Flandres sans ma permission. Le Turc? Je voudrais bien qu'il vînt par ici. » Et Charles continuait : « Quoi? le roi d'Espagne, à qui j'ai donné Perpignan et Elne! Quoi! Maximilien, qu'une lettre de moi ferait rentrer sous terre! Et le pape! Et Ludovic (3)! »

La colère royale passée, il fallut songer au départ et à un retour précipité vers le nord, avant que les forces de la Ligue eussent achevé leur concentration. Un corps d'occupation, commandé par le vice-roi Gilbert de Bourbon-Montpensier, fut laissé dans le royaume de Naples, principalement dans les places maritimes, Naples, Otrante, Tarente, Manfredonia, Monopoli (4), qu'une escadre légère

(1) Guazzo, fol. 126, 129 v°.
(2) 31 mars 1495.
(3) Sanuto, p. 294. — A. de Boislisle, p. 127.
(4) J. de La Pilorgerie, p. 277.

pouvait relier entre elles. Et le 20 mai, Charles reprit la route de France à la tête de l'autre moitié de ses forces, un millier de lances et moins de six mille fantassins. Encore, à Sarzane, morcela-t-il ses troupes, contre l'avis de tout le conseil, pour détacher vers Gênes la colonne de Philippe de Bresse (1). Appuyé par mer par l'escadre de Louis de Miolans, Philippe de Bresse devait rallier, sous les murs de Gènes, un bataillon venu d'Asti, les bandes de Battista Fregoso et des troupes savoyardes. Conserver ou reprendre notre base d'opérations navales était, en effet, d'importance extrême.

Derrière l'armée en retraite, la révolte éclatait. Les Caiétans se soulevaient, lors de la perception d'un subside pour la flotte : trois cents marins basques du capitaine Maorio, envoyés d'Ischia par Rodrigo d'Avalos, encadraient les mutins. Il fallut détacher de l'escadre d'occupation (2) quatre galères et cinq transports, avec huit cents hommes, aux ordres du capitaine Gratien d'Aguerre. Et le 24 juin, la garnison de Gaète, dévalant du château, renforcée en route par une compagnie de débarquement, tombait sur les rebelles. Au port l'escadre de Gratien d'Aguerre, aux portes les paysans de Fondi, conduits par le cardinal Colonna, fermaient à l'insurrection toute issue. Maorio perdit beaucoup des siens en se repliant sur la rade : des remparts sautant d'un bond dans sa caravelle, il s'éloigna à toutes voiles sous le feu de nos galères, qui poursuivirent longtemps de leurs boulets ses deux bâtiments. La répres-

(1) La compagnie de Jean de Polignac, sieur de Beaumont, de garde à La Spezia, 40 lances, les 40 lances du grand écuyer, 300 fantassins d'Aubijoux et 2,000 arbalétriers (J. de La Pilorgerie, p. 352). — 120 lances et 500 fantassins (Guichardin, fol. 121 v°. — Commynes, éd. de Mandrot, t. I, p. 250, note 4).

(2) 12 galères, 3 galéasses, 2 gros galions, 1 vaisseau génois de 850 tonnes, et 8 barges avec Fregoso, fils du cardinal de Gênes (B. N., Franç. 17329, fol. 182.)

sion fut terrible; quatre cents cadavres, d'aucuns disent même quinze cents, jonchèrent les rues. Deux ou trois cents jeunes femmes, dont plusieurs nonnes, allèrent rejoindre à bord les trophées de la conquête, les brocards d'or du lit des rois aragonais et les fameuses portes de bronze du Castel Nuovo : ainsi Titus enlevait les colonnes du temple de Salomon pour les placer à Saint-Jean-de-Latran. Et le sénéchal de Beaucaire, Étienne de Vesc, ne se fit point faute du même sacrilège, en dépouillant des vases sacrés, des ex-voto et des joyaux de leur trésor les sanctuaires de Gaète (1).

Alourdie et encombrée par ces trophées, l'escadre de Louis de Miolans cheminait lentement vers Gênes. Elle avait pour chef non point un marin, mais un simple favori, pourvu d'un commandement naval, sans que son office de maréchal de Savoie l'indiquât guère pour cela, sans qu'il eût fait autre chose que d'inspirer la mesure de clémence qui avait valu au duc d'Orléans la liberté (2). Miolans était réduit à suivre les avis d'Étienne de Nefve, ancien patron des galéasses de France. Un incident suffit à ruiner un prestige si vain. Le doge de Gênes n'avait point attendu l'attaque. Par ses ordres, Giustiniano, l'un des meilleurs marins de la République, et Francesco Spinola le More s'étaient portés à notre rencontre à La Spezia ; leurs forces étaient sensiblement égales aux nôtres : huit galères, une carraque et deux barques génoises, contre sept galères, deux gros galions, deux fustes et un brigantin de France. Pourtant, leur tactique consista d'abord à nous harceler, sans engager d'action à fond. Le 3 juillet, comme Miolans bombardait le château de Sestri Levante, l'escadre génoise

(1) Sanuto, *Spedizione*, p. 440. — Domenico Malipiero, *Annali Veneti* (1457-1500), dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. VII, part. I (1843), p. 339. — A. de Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 131, note 2, 137.

(2) Saint-Gelais, *Chronique*, extrait dans la *Collection de Mémoires* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. I, p. 579.

lui donna la chasse et le força de se blottir dans le golfe de Rapallo.

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, Spinola le More, qui avait reçu du doge des renforts, débarqua six cents soldats et les lança contre Rapallo en une colonne d'assaut conduite par Gian-Aloisi Fieschi et Giovanni Adorno. Miolans mit à terre contre eux une partie de ses équipages. Mais pendant ce temps, Spinola cernait dans le port nos bâtiments à demi désarmés : Miolans, malade du mal de mer, se rendit presque sans résistance. A Oberto di Levante, il donna sa bourse et offrit dix mille ducats de rançon, à la condition d'être mené incontinent en Provence. Il n'avait pas achevé de conclure son marché, qu'il devenait la proie de deux autres patrons de navires légers, puis d'Andrea Giustiniano. Le commissaire de la flotte, Péron de Baschi, fut plus heureux : avant qu'on pût reconnaître son identité, il obtint d'être relâché pour cent vingt-cinq écus et se hâta d'aller prévenir du désastre la colonne de Philippe de Bresse. Ce fut la seule personne qui échappa : toute l'escadre française était prisonnière presque sans coup férir, alors qu'elle eût pu écraser l'ennemi de ses trois cents bouches à feu, alimentées par quatre cents barils de poudre. Tout le butin de Naples et de Gaète, — plus de cent mille ducats, — fut amené à Gênes, où Spinola le More offrit, en guise d'ex-voto commémoratif de la victoire, le grand vitrail de l'église de l'Annunziata (1).

Ses compatriotes eurent le triomphe moins discret. En août, la division provençale de Villeneuve-Trans revenait de campagne. Des matelots envoyés à l'aiguade dans une petite ville de la Rivière de Gênes « veirent un eschauf-

(1) Guazzo, fol. 168 v°, 174 v°, 177, 191 v°. — Senarega, dans Muratori, t. XXIV, col. 550. — Etait-ce un récit de la bataille que comptait faire le doge de Gênes dans une lettre inachevée, qui débutait ainsi : « Is est locus Rapalli in quem triremes hostiles exercitum immiserunt » (Archives de Gênes, *Litterarum* (1493-1495), X 140 : 36-1812, fol. 123 v°).

faut dressé en l'ung des carrefours d'icelle, où l'on faisoit un mistère » ; le personnage principal de ce drame d'actualité était le roi de France ; et, grossière allusion à la retraite d'Italie, on mettait le feu à... ses trousses. Le châtiment ne se fit pas attendre : Villeneuve débarquait à deux heures du matin une forte colonne, que la flotte, à un signal donné, appuyait de son feu. La ville, emportée d'assaut, fut mise à sac. Et Villeneuve venait s'en vanter, le 22 août, au roi, — qui se trouvait alors à Chieri en Piémont (1).

Jamais courtisanerie ne fut plus inopportune. Charles VIII n'avait dû qu'à la valeur de ses troupes de s'ouvrir un passage à travers l'armée italienne à Fornoue. Isolé dans le nord, il avait la nécessité de ménager les Génois. De leur concours ou de leur abstention dépendait le maintien ou la chute de la domination française à Naples. Quatre mille combattants devaient s'y rendre par mer, en plus des contingents, qui descendaient de Rome vers le sud (2).

L'insurrection couvait dans la capitale napolitaine. On le vit le 6 juillet, lorsque le roi Ferrand parut en vue de son ancienne ville, à l'heure même où Charles VIII livrait la bataille décisive de Fornoue. Aux soixante-trois bâtiments espagnols que le chef d'escadre Requesens amenait de Messine, nous n'avions à opposer que seize vaisseaux et galères. Nous faillîmes pourtant livrer bataille ; plus d'un capitaine suppliait Montpensier d'en donner l'ordre. Devant notre ferme attitude, un flottement se dessina parmi les vaisseaux aragonais, que le feu des châteaux mettait en péril : et Ferrand battit en retraite vers Ischia. Gilbert de Montpensier, précédé de l'épée royale, parcourait la ville de Naples, afin de la maintenir dans le devoir. Le lende-

(1) [André DE LA VIGNE], *Le Vergier d'honneur*, dans CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses*, 1re série, t. I, p. 404.

(2) Lettre de Charles VIII à Jean de La Rovère, préfet de Rome. Turin, 29 août (*Lettres de Charles VIII*, t. IV, p. 275).

main, l'inconstante population des lazzaroni massacrait dans les rues tous les Français qui ne purent trouver asile dans les redoutes de Saint-Elme, Saint-Vincent, Pizzofalcone, Castel Nuovo et château de l'Œuf. Ces bastions, s'épaulant l'un l'autre, en une ligne de défense continue, tinrent l'ennemi en échec pendant des mois entiers et protégèrent notre escadre, qui, du grand môle, s'était repliée sous les remparts du Castel Nuovo (1).

Il était d'un intérêt capital pour le roi Ferrand de couper nos communications avec le dehors. Aussi cherchait-il à écraser notre flotte sous le feu convergent des batteries du petit môle, de l'arsenal et du rivage. Comme les pièces légères de la tour de la Lanterne lui causaient beaucoup de mal, il lança à l'assaut la colonne d'Alonso d'Avalos, marquis de Pescara. Obligés d'avancer en terrain découvert, sous les rafales de nos pièces de marine et de forteresse, les assaillants subirent de lourdes pertes, avant de s'emparer, le 24 juillet, du phare (2). Et leur succès fut court. De nuit, la tour fut jetée bas par nos grosses pièces. Mais sur les ruines, Pescara éleva de nouveaux retranchements, d'où les coulevrines recommencèrent à tonner contre notre escadre. Le 28 juillet, une de nos barges était coulée ; le 13 août, un galion ; un autre de nos bâtiments les moins endommagés jusque-là était démâté (3).

Par mer, le blocus se fit des plus étroits. L'apparition de deux carraques, que l'on reconnut pour être *la Negrona*, l'ancien vaisseau amiral de Louis d'Orléans, et *la Camilla*, avait fait naître l'espérance parmi les assiégés. Le 26 août,

(1) Antonio Feltrio, *Cronica delle cose del regno di Napoli,* dans Pellicia, *Raccolta di varie croniche, diari ed altri opuscoli, cosi italiani come latini, appartenenti alla storia di Napoli.* Napoli, 1780, in-4°, t. I, p. 294. — Guichardin, *Histoire... soubs Charles VIII,* fol. 138.

(2) Notar Giacomo, p. 194.

(3) Guazzo, fol. 198, 208 v°.

un brigantin tenta de prendre langue avec elles : le trésorier de l'armée, les patrons de *l'Armada* et de la galéasse d'Étienne de Vese pensaient, avec ce léger bâtiment, forcer le blocus : les braves gens payèrent de leur liberté leur coup d'audace. Quant à *la Camilla,* à peine eut-elle réussi à gagner notre mouillage, qu'elle sombrait sous une grêle de boulets. Notre grande galéasse et deux autres de nos bâtiments eurent le même sort (1), en dépit de la palissade de pilotis derrière laquelle la flotte s'était retranchée, à la pointe du château de l'Œuf. Deux brûlots auraient achevé l'œuvre de destruction, le 3 septembre, si le môle ne les avait déviés de leur route et empêchés de dériver jusqu'à notre front de mer (2).

Pour sauver les débris de notre escadre, Montpensier, capitaine du Castel Nuovo, Yves d'Alègre, ancien chambellan de Charles du Maine, roi de Sicile, qui lui avait légué sa nef *Saint-Michel* (3), Étienne de Vese, et le capitaine de la flotte, La Chapelle, résolurent d'occuper à nouveau le môle et de l'isoler de la terre ferme par une tranchée. Soudain, le 22 septembre, les Allemands de garde au nouveau bastion de la Lanterne se trouvèrent enveloppés. Nos hommes d'armes attaquaient de front ; nos barques et une galère, chargées d'arquebusiers gascons, avaient contourné le môle et tiraient en flanc. Les bâtiments aragonais, à leur vue, s'enfuirent vers la Maddalena, où était embossée la flotte de Ferrand. Attirés au bruit du canon, les Napolitains, qui cherchaient à secourir par l'arsenal le corps de garde, étaient foudroyés par le feu du Castel Nuovo. Pescara, accourant enfin à la rescousse, se jeta sur nos gens d'armes : la crainte

(1) Guazzo, fol. 208, 210. — Antonio Feltrio, p. 295.

(2) Notar Giacomo, p. 194.

(3) Et 1000 écus pour aller à Compostelle, 10 décembre 1481 (P. Anselme, t. VII, p. 709).



LA VILLE ET CITE DE NAPLES.

La figure representee au vif de la nable & gentille Ville de Naples, tout ainsi comme elle se montre à l'œil du costé de la mer. Laquelle Cité porte le nom du Royaume d'ont elle est ville capitale, & est assise en terroir moult fertile.

(Antoine Du Pinet, *Plantz de villes*, Lyon, 1564, fol. 186.)

d'atteindre les nôtres dans la mêlée fit taire le feu de notre escadrille et assura le triomphe des Aragonais (1).

En désespoir de cause, le vice-roi avait mandé à son secours Stuart d'Aubigny, gouverneur des Calabres, et Bernart de Précy, qui commandait dans la Basilicate. Précy seul fut en état de répondre à son appel. Avec trois mille hommes, il passa sur le corps d'armée quatre fois plus fort de Tomaso Caraffa et, refoulant Prospero Colonna, le 10 octobre, il était aux portes de Naples; à la Chiaja, il apprit la capitulation toute récente du vice-roi. Ignorant la marche en avant de Précy, Gilbert de Montpensier avait promis, le 4 octobre, de rendre le Castel Nuovo et les bastions au bout de deux mois, s'il n'était dégagé dans l'intervalle. Seul, le capitaine du château de l'Œuf, Rabodanges, avait refusé de capituler. L'escadre française, en attendant, resterait à l'ancrage; le commandant de la division normande, Pierre de La Chapelle, et les patrons de *la Marie* et de *la Gabrielle* s'en portaient garants, en devenant les otages du chef d'escadre Requesens (2). Force fut à Précy, trop faible pour livrer bataille, de rebrousser chemin par le long souterrain voûté de Piedigrotta, en abandonnant ses bagages.

La révolte de Naples avait été le signal d'un soulèvement général dans tout le royaume. De l'autre côté de la botte italienne, sur l'Adriatique, notre drapeau avait été mis bas à Manfredonia et Barletta, dès l'apparition du pavillon de Saint-Marc. De Monopoli, le capitaine général Antonio Grimani n'eut raison, le 1er juillet, qu'en lançant quatre colonnes et en accablant la ville sous le feu de vingt galères et de six vaisseaux. Cinq cents des siens et

(1) Guazzo, fol. 209. — P. Jovii, *Historiarum sui temporis tomi duo* (1494-1547). Florentiae, 1550-1552, lib. III; traduictes du latin par Denis Sauvage, *Histoire de Paolo Jovio*. Paris, 1570, in-fol., tome I, p. 96.

(2) A. de Boislisle, p. 143, 279. — Notar Giacomo, p. 196. — Guazzo, fol. 229 v°.

quatre de ses capitaines y furent mis hors de combat (1).

Avec trois galères seulement, le prince Frédéric d'Altamura tentait d'arracher aux griffes du lion de Saint-Marc les lambeaux du royaume. Au gouverneur de Trani, le provéditeur avait offert dix mille ducats, s'il voulait rendre la ville aux Vénitiens. — Elle ne vous a jamais appartenu, répliqua rudement Guillaume de Villeneuve. Et à la sommation du prince d'Altamura, il répondit : « Capituler? Plutôt mourir! »

A l'heure de l'assaut, le 4 août, abandonné de trente-deux lâches, Villeneuve n'avait plus que huit braves autour de lui. Encore fallut-il plusieurs heures et l'attaque simultanée de deux colonnes, par terre et par mer, pour avoir raison de sa résistance. Prisonnier à bord de la galère *Marquese,* il assista dès lors à la campagne navale de l'ennemi, dont il a retracé les épisodes dans son curieux *Viatique* (2).

La magnifique page d'histoire que le siège de Tarente! La vieille acropole grecque, si propice aux flottes, était défendue par deux descendants de ces chevaliers normands qui avaient jadis conquis la Grande-Grèce, George de Silly et un lieutenant du roi d'Yvetot. Frédéric d'Altamura pensa l'enlever par surprise. Dans la nuit du 19 août, *la Marquese* s'embusqua derrière l'île San-Pietro, cependant que deux brigantins allaient courir des bordées devant la ville. Mordant à l'appât, les gens de bien de la garnison, dès l'aube, se jetèrent à leur poursuite sur trois ou quatre brigantins. Ils touchaient au but, quand *la Marquese* sortit d'embus-

(1) Guazzo, fol. 185. — Malipiero, p. 364, 373.

(2) Guillaume de Villeneuve, *Histoire des guerres d'Italie sous Charles VIII, roy de France, de Naples et de Jérusalem* (1495-1497), publiée en Appendice des *Mémoires de messire Philippe* de Comines, nouvelle édition, par Godefroy et Lenglet du Fresnoy. Londres, in-4°, t. IV (1747), preuves, p. 82; ou dans la *Collection* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV, p. 379.

cade, et chassés à leur tour, ils eurent la plus grande peine à gagner l'abri de l'artillerie du château.

Le soir, quinze bâtiments de Venise, de Naples et de Biscaye (1) commençaient le blocus de Tarente. Un mois après, le 15 septembre, ils étaient rejoints par dix-neuf galères du provéditeur vénitien Contarini. Ni les menaces, ni les descentes multipliées, ni la famine n'avaient raison du vaillant gouverneur. On usa de la trahison. Le 29 septembre, un traître, du nom de Louis Bertochelle, devait ouvrir les portes de la citadelle. A l'heure fixée, le signal convenu avec l'ennemi, une bannière blanche, parut sur la tour, qui fut aussitôt foudroyée par l'artillerie du château. Les galères des alliés approchèrent et jetèrent l'ancre, parant leurs esquifs pour le débarquement, lorsqu'une grêle de boulets s'abattit sur elles. La trahison avait été découverte deux heures avant l'instant fatal; le traître avait révélé le signal; le tir du château n'était qu'une feinte, et *la Marquese* faillit être coulée à fond. Le surlendemain, après un bombardement infructueux de toutes leurs pièces de marine, les alliés levaient le siège de Tarente.

Laissant une galère en croisière de blocus devant la ville, ils contournèrent la Calabre et passèrent devant Reggio, dont le capitaine, un Écossais, avait résisté avec tant de valeur aux troupes du roi Ferrand que les assaillants, furieux, l'avaient haché en pièces. Contarini et Altamura allaient renforcer Requesens devant Naples pour la reddition finale.

De l'entrée en ligne des marins génois dépendait le salut de la capitale. On avait obtenu d'eux, le 10 octobre, l'engagement de restituer l'escadre prise à Rapallo et d'y joindre

(1) 8 galères de Venise, 3 galères du prince d'Altamura, 4 barges basques du capitaine Juan Martin (Guillaume DE VILLENEUVE, *ouvr. cité* : Michel Ris, dans le ms. B. N., latin 6200, fol. 36).

deux carraques à leurs frais (1), trois ou quatre autres aux frais de la France (2). Lorsque Étienne de Nefve et Péron de Baschi se présentèrent pour en prendre livraison, le gouverneur de Gènes les éconduisit; Ludovic le More éludait ses promesses, sous le fallacieux prétexte qu'il ne s'était pas engagé à laisser monter les carraques par des Français (3). Les Florentins se dérobèrent de même à leur promesse de fournir deux cent cinquante hommes d'armes, malgré qu'ils eussent reçu comme arrhes les villes que nous occupions en Toscane (4).

Vingt-huit bâtiments pourtant armés à Marseille et Villefranche (5), sur les instances de Charles VIII (6), tentèrent de jeter dans Naples un renfort de trois mille Suisses et Gascons. Le 18 octobre, ils arrivaient dans les parages des îles Ponza. Par malheur, vingt-quatre galères vénitiennes de Contarini et neuf galères catalanes de Villamarin étaient à Naples depuis cinq jours (7), ce qui avait permis aux coalisés de détacher à notre rencontre toute l'escadre des voiliers, trois grosses nefs de Gênes, vingt-sept barges et trois galères. L'escadre napolitaine, sortant des îles Ponza, où elle était masquée, se mit en chasse et, à la tombée de la nuit, parvint à portée de canon de la flotte de Louis Aleman d'Arbent. A minuit, un violent sirocco sépara les belligérants. Aleman d'Arbent se replia sur Livourne; un de ses vaisseaux toucha à l'île d'Elbe, à

(1) Godefroy, *Histoire de Charles VIII,* p. 725.

(2) Lettre de Charles VIII au duc de Milan (*Lettres de Charles VIII,* t. IV, p. 306).

(3) Commynes, éd. Dupont, t. II, p. 533. — De Maulde, *Histoire de Louis XII,* t. III, p. 359.

(4) Florence, 8 septembre (A. de Boislisle, p. 149).

(5) 16 navires, 4 galions, 2 fustes et 6 galères (Extrait de compte : B. N., Franç. 17329, fol. 182).

(6) Lettre au duc de Bourbon (*Archives des Missions,* 2e série, t. II, p. 384).

(7) *Chronica anonima* (1495-1519), publiée par Pelliccia, t. I, p. 252. — Lettre de Contarini dans Malipiero, p. 399.

Porto-Longone, où toute la flotte ennemie vint le cerner : avant de fuir à terre, l'équipage et les trois cents Suisses embarqués à bord jetèrent à la mer canons, vivres et munitions. A Libourne, Arbent ne put empêcher ses hommes de se débander et de gagner Pise : ayant ainsi échoué, le 23 octobre, il reprit la route de Villefranche (1).

Bien que le succès des coalisés fût insignifiant et que la mésintelligence entre Girolamo Contarini et le capitaine de l'escadre espagnole paralysât désormais leurs opérations navales, la retraite d'Arbent fut pour Montpensier le coup de grâce. Le vice-roi voulut sauver les débris de son armée, et l'amiral prince de Salerne sa petite escadre. Laissant une faible garnison au Castel Nuovo et au château de l'Œuf, ils embarquèrent deux mille cinq cents hommes sur les treize bâtiments en rade du château de l'Œuf et, dans la nuit du 27 octobre, au mépris des termes de la capitulation, ils s'évadèrent vers Salerne, sans que l'escadre vénitienne, lancée à leur poursuite, parvînt à les rejoindre (2). Trois semaines plus tard, deux de leurs vaisseaux et une galéasse gagnaient notre dernière ligne de retraite, Gaète (3). Tout espoir de sauver Naples était perdu, en dépit de la résistance désespérée du château de l'Œuf, dont le gouverneur, Rabodanges, ne capitula que le 19 décembre.

Gaète allait-elle avoir le même sort? Péron de Baschi

(1) Guichardin, fol. 141. — Sanuto, *Chronicon Venetum* (1494-1500), dans Muratori, t. XXIV, col. 30. — Giustiniano, fol. 252 v°. — André de La Vigne, p. 408. — Commynes, éd. B. de Mandrot, t. II, p. 300. — Selon Villeneuve, la flotte hispano-vénitienne, forte de 30 galères et 20 voiliers, ne serait arrivée de Messine que le 27 octobre (*Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, *Coll. de Mémoires*, t. IV, p. 393).

(2) Malipiero, *Annali Veneti*, dans l'*Archivio storico italiano*, t. VII, p. 422, 423. — Notar Giacomo, p. 198. — *Cronica delle cose di Napoli*, da Antonio Feltrio, dans Pelliccia, t. I, p. 295. — Guazzo, fol. 232.

(3) 14 novembre (*Chronica anonima* (1495-1519), dans Pelliccia, t. I, p. 253).

était parvenu à former à Savone l'armée navale qu'il n'avait pu organiser à Gênes. Forte de dix-neuf bâtiments (1), elle appareilla sous le commandement du lieutenant général Paolo Fregoso, emmenant, avec les Suisses et les Gascons de l'escadre d'Arbent, huit cents fantassins venus de Gueldre. A son approche, la flotte de blocus prit le large, sans risquer un combat, et lui laissa toute facilité de débarquer les troupes (2). Le prince de Tarente, quittant précipitamment Naples le 16 janvier 1496, accourut à la rescousse à la tête de trente-cinq vaisseaux et six galères (3); mais il était trop tard : seul, un navire traînard, *la Magdeleine*, lui tomba entre les mains. Il lui fallut se résigner encore à un blocus, dont Galceran de Requesens, avec une forte division navale (4), fut chargé. Nonobstant, Étienne de Vesc, commandant de la place, s'échappa à la tête de deux galères et neuf bâtiments légers (5) : et par lui, le roi reçut cet appel suprême :

« Sire, vostre royaume de Sicile ne se peust conquérir, ny garder, si vous n'envoyés, à toute diligence, une armée par mer, plus puissante que celle des Aragonnoys, ny des Vénitiens, ny aultres vos ennemys (6). »

Pareilles nouvelles, confirmées par le délégué des barons napolitains, par Vitellozzo, Orsini et par Trivulce, venu spécialement d'Asti, provoquèrent à la Cour de France un vif émoi. Sans une grosse flotte et une armée de secours de quatre à cinq mille hommes, c'était l'effondrement complet

(1) 12 vaisseaux et 7 galères (Comptes d'armement : B. N., Franç. 17329, fol. 182).

(2) Guichardin, fol. 182.

(3) Notar Giacomo, p. 200. — *Chronica anonima,* dans Pelliccia, t. I, p. 254.

(4) Une douzaine de galères et 15 vaisseaux (Guillaume de Villeneuve, p. 398, 401).

(5) A. de Boislisle, p. 155-157.

(6) Lettres de Gilbert de Grassay et G. d'Albret au roi. 8 avril et 31 mars 1496 (Commynes, éd. Dupont, t. III, preuves, p. 434-438).

de l'éphémère conquête. Charles VIII tenta d'y parer en formant une flotte qu'il comptait porter à trente vaisseaux et trente galères (1) : à l'amiral de France, il prescrivit d'expédier à Marseille la grande nef *Louise*, encadrée de six barges bretonnes armées en guerre; aux généraux des finances, il dépêcha quatre de ses secrétaires pour presser les armements; au grand sénéchal de Provence, enfin, il écrivit : « Arrêtez tous les vaisseaux en état de tenir la mer, mettez en chantier un grand bâtiment de mille tonnes, et comme ma flotte a besoin d'un port de refuge, fortifiez le havre de Toulon. Mais avant tout, secourez Gaète : deux navires légers, sous pavillon de Savoie, tiendront la route de Sicile et de nuit, par ce subterfuge, trouveront moyen d'entrer dans le port (2). »

Et de fait, le 26 juillet, une petite division de trois galères, flanquées de la nef *Normande,* passait au travers des vingt-six vaisseaux du blocus, alors commandés par le provéditeur vénitien Malipiero. Le 18 août, un galion avait le même bonheur (3). Charles VIII n'en était pas moins aux abois, faute de marins, — car les Provençaux se disaient « merveilleusement dégoustez » de la guerre (4), — quand les Bretons entrèrent en ligne.

A peine les instructions royales reçues, les vaillants capitaines de la flotte bretonne, ceux qui voulaient se mesurer, en 1492, avec toutes les forces britanniques (5), Guillaume Carrel et Jean de Porcon, armèrent « en extresme diligence » leurs vaisseaux : qui, *le Lesneven* et *le Baltazar* à

(1) La Popelinière, *Histoire de Charles VIII* : B. N., Dupuy 745, fol. 78.

(2) Lettre de Charles VIII au sénéchal de Provence. Châtillon-sur-Indre, 9 juillet (B. N., Moreau 774, fol. 4).

(3) Guillaume de Villeneuve, p. 501. — Malipiero, p. 544. — Lettre d'Étienne de Vesc. 21 juillet (Commynes, éd. Dupont, t. III, p. 448).

(4) Lettre de Pierre d'Urfé au roi, 24 juillet (Commynes, éd. Dupont, t. III, p. 454).

(5) Cf. tome II, p. 433.

Brest (1), qui, une nef montée de trois cents marins de combat, à Saint-Malo (2). Et les six barges requises pour escorter *la Louise* furent bientôt prêtes à prendre la mer, avec huit cents matelots commandés par Guyon Le Roy du Chillou, capitaine du Croisic, et par Jean de Porcon. *La Charente*, parachevée aux frais du trésorier Jean de La Primaudaye (3), était partie de l'avant, vu l'extrême urgence. La grande nef de Morlaix, *la Cordelière,* devait suivre, avec la compagnie de gens d'armes et d'archers de Jean Guibé (4). D'autres carraques en chantier, aux frais des villes de Bretagne (5), qui en faisaient cadeau à la royauté (6), formeraient une escadre formidable avec la carraque de Rhodes, achetée au grand maître Pierre d'Aubusson (7). Et j'imagine que la mission secrète de Thomyn Lefèvre, envoyé du Croisic en Portugal, était d'obtenir de nouveaux renforts pour la flotte (8).

Les confédérés ne se faisaient point faute d'entraver de tout leur pouvoir nos préparatifs. Une escadre de six vaisseaux espagnols et les quatre galères vénitiennes du capitaine Marin Signolo, assemblée à Gênes, courut des bordées depuis Villefranche jusqu'aux Pomègues, afin

(1) Vaisseaux bretons armés en 1496 pour le recouvrement des Deux-Siciles (Comptes des trésoriers : B. N., Franc. 8310, fol. 235 v°).

(2) Suivant mandement royal du 22 juillet (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III, col. 784).

(3) Et d'Étienne de Nefve. On l'appelait aussi la carraque *Sainte-Marie-Saint-Michel* (B. N., Pièces orig., vol. 2386, doss. Primaudaye, p. 13. — Archives nat., JJ 227, n° 139).

(4) 40 hommes d'armes et 80 archers. 1er octobre (B. N., Franç. 8310, fol. 256.) — Anne de Bretagne avait consacré à son radoub un reliquat de compte de Semblançay (B. N., Franç. 25720, p. 62).

(5) Les États de Vannes s'en étaient fait présenter les devis en février 1496 (B. N., Franç. 8310, fol. 247 v°).

(6) Charles VIII envoie un messager s'enquérir des carraques, 28 juin 1497 (Archives de Nantes, EE 222).

(7) Charles VIII l'acheta 20,000 écus. Lyon, 10 décembre 1496 (B. N., Dossiers bleus, vol. 100, doss. Blanchefort, p. 138).

(8) B. N., Franç. 8310, fol. 238.

d'intercepter nos convois. Trois de nos bâtiments furent ainsi capturés (1), entre autres la barque du corsaire Domenge, qui soutint un long combat en vue de Marseille (2). Et comme Charles VIII songeait à retourner au royaume de Naples, la Ligue lui opposa un redoutable adversaire en mandant dans la péninsule l'empereur Maximilien. L'empereur s'y prêta. Jouet inconscient de l'ambition de Ludovic le More, comme l'avait été auparavant le roi de France, il vînt, mais avec des forces dérisoires, de nature à rabaisser le prestige du nom impérial; et il se laissa entraîner dans la plus lamentable des aventures.

Ludovic lui persuada que sa présence imposerait aux Florentins et les détacherait de la France. L'empereur, quittant donc Gênes le 20 septembre à la tête de quinze gros vaisseaux de guerre qu'escortaient huit galères vénitiennes de Malipiero, s'achemina vers Livourne, le grand port de guerre de Toscane. Des troupes allemandes, milanaises et vénitiennes vinrent simultanément camper devant la ville. Loin de se laisser abattre par ce déploiement de forces, la garnison florentine fit bonne contenance, comptant sur la venue prochaine d'une centaine de lances françaises et d'un millier de fantassins suisses ou gascons (3).

Le 29 octobre 1496, au moment où les pionniers de l'empereur commençaient les travaux d'approche, une escadre parut. Malipiero avait posté ses vingt-sept bâtiments (4) derrière la Meloria, écueil fameux dans les fastes maritimes de l'Italie; malgré son énorme supériorité, il ne

(1) Malipiero, p. 542.

(2) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 6.

(3) Guichardin, fol. 204-205. Le sénéchal d'Albigeois, commandant des troupes, refusa de s'embarquer, ainsi que sa compagnie d'hommes d'armes; le corps expéditionnaire, par de nouvelles défections, fut réduit à six cents hommes de pied.

(4) L'escadre comprenait trois grosses nefs génoises, six barges, six galions, huit galères vénitiennes, deux galères génoises et deux brigantins, selon Malipiero (p. 545).

chercha point à barrer la route à Porcon et Du Chillou, car c'était la grande nef *Louise* qui arrivait avec son escorte de barges bretonnes (1). A part un bâtiment chargé de grains et monté de quatre-vingts hommes, qui fut cerné par quatre galères vénitiennes, tout le convoi entra dans Livourne, à la vue de Maximilien : il amenait cinq cents hommes de renfort, ainsi que les partisans Vitellozzo et Carlo Orsini, qui allaient tenir la campagne. Puis *la Louise* — la grande nef *Normande* comme on l'appelait — continua vers Gaète, en renvoyant en Provence son escorte; ce qui ne l'empêcha point de battre, par le travers de Port'Ercole, plusieurs bâtiments génois. Les forceurs de blocus avaient sauvé Livourne; devant la tempête, qui jeta *l'Adorna*, *la Salvadega* et plusieurs navires à la côte, le blocus dut cesser; et l'empereur, levant le siège, reprit honteusement la route de l'Allemagne.

A Gaète, la fortune nous fut moins clémente. Les huit galères de Prégent de Bidoux, en mer depuis le 3 octobre, ne purent forcer le cordon d'investissement et coururent vainement des bordées jusqu'en Corse et en Sardaigne pour donner le change à la croisière de blocus (2). Maîtres, le 5 novembre, de la redoute de Monte-Orlando, les assiégeants dominaient le port : de cet ancien tombeau romain transformé en bastion, les boulets pleuvaient sur nos cinq bâtiments en rade, bloqués d'autre côté par la flotte ennemie (3). Il fallut capituler. Le brave Aubert Du Rousset le fit aux conditions les plus glorieuses et sortit, le 19 novem-

(1) Un témoin oculaire parle de six barges (FOSCARI, *Dispacci*, dans l'*Archivio storico italiano,* t. VII, p. 938). — MALIPIERO compta deux grands vaisseaux et huit barges, avec les huit cents Bretons (p. 546). — GUICHARDIN relève la présence dans l'escadre d'une grande nef normande (fol. 205, 207 v°) et Paul JOVE (liv. IV) également.

(2) A. SPONT, *Les galères royales dans la Méditerranée*, dans la *Revue des questions historiques,* t. LVIII, p. 393, note 7.

(3) NOTAR GIACOMO, p. 212.

bre, après plus de dix mois de siège, avec les honneurs de la guerre (1).

Le royaume de Naples était perdu. Charles VIII sanctionna la ruine de ses espérances, en signant, le 25 février 1497, une trêve, avant-coureur de paix, avec le nouveau roi de Naples, Frédéric d'Aragon.

Il se retourna contre Gênes, dont la défection, au fort de la guerre, avait été la cause initiale de nos désastres. Le corps d'armée de Trivulce coupa les communications de Gênes avec Milan, par l'occupation de Novi; des troupes florentines avancèrent par la rivière de Levant, tandis que la division navale de Giambattista Fregoso agissait par le Ponant. Nos six galères s'emparèrent de Vintimille, mais ne purent rien tenter contre Savone, faute d'un soulèvement populaire qu'on escomptait et qui n'éclata pas (2). Au large, croisaient nos voiliers; la grosse nef *Promontoria*, qui apportait à Gênes une cargaison de blés de Sicile, ne put résister à leurs pièces de gros calibre; ce qui fut, pour la République, un motif de prescrire à toutes les nefs d'emporter un certain nombre de bombardes.

Loin de se laisser démoraliser par notre investissement à distance, les Génois prenaient l'offensive. Trois grandes nefs et deux galères, aux ordres de Gian-Aloisi Fieschi, vinrent s'embosser, en juillet 1497, en vue de Toulon, qu'elles tinrent bloqué de longs mois (3). Il se trouvait heureusement que Charles VIII avait donné ordre, l'année précédente, d'achever les fortifications du port (4), ainsi à l'abri d'un coup de main. Prégent de Bidoux riposta par

(1) De Boislisle, p. 168. — Un de nos vaisseaux coula en route et *la Normande* aurait été capturée (Sanuto, t. I, col. 393).

(2) Guichardin, fol. 212 v°.

(3) Paolo di Negrone succéda à Fieschi, malade (Agostino Giustiniano, *Annali di Genoa,* fol. 254. — Archives du ministère des Affaires étrangères, *Gênes* 2, fol. 226).

(4) 9 juillet 1496 (Commynes, éd. Dupont, t. III, p. 444).

une contre-attaque, qui amena les Génois à composition : ses quatre galères cernèrent à Porto-Venere une soixantaine de voiles (1). Atteint dans ses œuvres vives, son commerce, le gouvernement de la République ligurienne s'humilia; il demanda que les marchés de France lui fussent de nouveau ouverts et particulièrement les foires de Lyon (2). Et sans doute, cette soumission fut le résultat de notre croisière.

Un vrai marin venait de se révéler au milieu de cette pléiade de capitaines d'armées navales, qu'une commission royale improvisait et qu'une défaite rejetait dans le néant. Et voyez comme un homme énergique et habile peut changer la face des choses. Prégent de Bidoux avait trouvé des matelots démoralisés par une série d'échecs, une situation maritime des plus précaires. Deux ans après, à la mort de Charles VIII, alors que Prégent n'avait pas plus de huit bâtiments, le doge de Gênes écrivait : « Les galères de France balayent tout sur leur passage, sans être inquiétées : personne n'ose leur tenir tête (3). »

(1) Novembre 1497 (Malipiero, p. 550).

(2) 6 novembre (Archives des Affaires étrangères, *Gênes* 2, fol. 226 v°).

(3) 15 octobre 1498. Bidoux avait été quérir à Civita-Vecchia la dispense pontificale permettant à Louis XII d'épouser Anne de Bretagne : le 8 octobre, il ramenait en France le porteur de la bulle, César Borgia (Sanuto, *Diarii*, t. I, col. 65. — Spont, dans la *Revue des questions historiques*, t. LVIII, p. 394. — *La Levrière* de Rouen, capitaine Guillaume de Laumosne, courait les côtes d'Italie. Mai 1498 (Gosselin, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*. Rouen, 1876, in-8°, p. 6).

LOUIS XII

LA FRANCE EN ORIENT

Si le roi de France oubliait les injures du duc d'Orléans, il n'en oubliait point les droits. Et les titres de roi de Jérulem et des Deux-Siciles, de duc de Milan, que Louis XII prit en montant sur le trône, laissaient assez deviner sa politique future. Ludovic Sforza fut le premier à s'en apercevoir. Conquis par nos troupes en octobre 1499, perdu à la suite d'une sédition, le Milanais fut reconquis en moins de vingt jours en mars-avril 1500 : Ludovic, prisonnier, s'achemina vers la tour de Loches, où il devait mourir en captivité. Cette conquête eut comme corollaire la soumission de Gênes le 26 octobre 1499, sans que l'escadre de Villeneuve-Trans eût à agir (1). Dès lors, Gênes, qui reçut un gouverneur français, redevenait pour nous la meilleure des bases d'opérations navales.

Dans l'accalmie qui suivit, en paix avec la Chrétienté

(1) Agostino Giustiniano, *Annali di Genoa*, fol. 255. — Sanuto, *Diarii*, t. II, col. 465, 576, 714. — A. de Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 187, 190. — *Della dedizione dei Genovesi a Luigi XII*, da Luigi-Tommaso Belgrano, dans les *Miscellanea di storia patria*, t. I, p. 557. — Léon-G. Pélissier, *Documents sur la première année du règne de Louis XII; Documents sur l'établissement de la domination française à Gênes*, App. II ; et *Recherches dans les Archives italiennes : Louis XII et Ludovic Sforza* (1498-1500). Paris, 1896, 2 vol. in-8°, dans la Bibliothèque des écoles françaises de Rome et d'Athènes.

par des traités dûment conclus avec la Savoie (1), Venise, l'Autriche (2), l'Angleterre (3), l'Espagne (4), Louis XII tint à justifier son titre de roi de Jérusalem, avant de faire valoir ses prétentions au trône des Deux-Siciles. Une escadre montée de sept mille hommes fut équipée pour concourir à la défense de Rhodes contre l'Islam.

I

UNE BATAILLE DE NAVARIN-LÉPANTE IGNORÉE

Dans l'histoire de l'Europe, la bataille de Lépante, en 1571, fait date. C'est l'arrêt brusque de l'islam, le recul de l'invasion asiatique, le salut de l'Europe chrétienne. Or, l'événement eût pu arriver soixante-douze ans plus tôt. Dans les mêmes parages, des forces aussi imposantes, cinq cents navires et soixante mille hommes, s'étaient trouvés en présence. Pour décider du sort de deux religions, sinon de deux races, il ne manqua qu'un don Juan d'Autriche : et jamais démonstration ne fut plus éclatante, — les circonstances étant dans les deux batailles les mêmes, — du rôle décisif que joue l'individualité du chef suprême.

Aussi éclatante fut dans l'histoire, dans la littérature, dans la légende, la victoire de don Juan d'Autriche, aussi terne et effacée est restée la longue bataille de treize jours, livrée ou plutôt subie, en 1499, par Grimani. Et malgré la part brillante qu'y prit l'escadre française, aucune de nos histoires, même les plus récentes, n'en parle, comme aucune de nos chroniques n'en a consigné le souvenir (5).

(1) 13 mai 1499.
(2) 2 août.
(3) 24 août.
(4) 5 août.
(5) A part GAGUIN, dans ses *Annales rerum Gallicarum*. Encore ne

Au moment où notre escadre allait partir pour Rhodes (1), s'éleva la voix suppliante des contempteurs de la croisade de Charles VIII. Contre eux, se tournait l'offensive turque; et, remords suprême pour les meurtriers de Bucelly et de nos marins, c'est au lieu même du supplice, dans les parages de Zante, qu'ils avaient besoin de notre concours. De la détresse des Vénitiens, Louis XII eut pitié. Le grand prieur d'Auvergne, Guy de Blanchefort, reçut l'ordre de se détourner de sa route pour se ranger sous l'étendard de Saint-Marc (2).

Près du cap extrême où la côte de Grèce s'infléchit vers le nord, à Modon, le capitaine général Antonio Grimani barrait au capoudan pacha Daud l'accès de l'Adriatique. Il avait cent soixante-treize bâtiments, les Turcs deux cent soixante. Le 12 août 1499, l'action s'engageait entre les vaisseaux ronds des deux avant-gardes. Alban d'Armer, lâchement abandonné par le chef d'escadre Alvise Marcello, qui ne le soutint que de quelques volées de canon, attaqua le gros bâtiment de Borrak-Raïs. Andrea Loredano ne voulut point laisser à son camarade tout le faix du combat, et aux cris enthousiastes de « Loredan, Loredan! » *la Pandora* accrocha à son tour le vaisseau turc. Les musulmans étaient un millier, marins ou janissaires, les Vénitiens un peu moins. Le corps à corps dura, terrible, une demi-journée et ne finit que dans l'embrasement gigantesque des trois vaisseaux.

parle-t-il que du capitaine général des Vénitiens et de sa pusillanimité. — Sur nos préparatifs, cf. Spont, *les Galères royales dans la Méditerranée,* dans *la Revue des Questions historiques,* t. LVIII, p. 395 : et Baudouin, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem,* t. 1, p. 200.

(1) Louis XII prie les Toulonnais de remettre deux canons pour la flotte qu'il envoie porter secours à Rhodes. 10 mai 1499 (Archives de Toulon, BB 44, fol. 141).

(2) Malipiero, *Annali Veneti,* p. 164, 170, 171. — C'était Gui de Blanchefort qui avait fait remise à la France de la carraque de Rhodes, 10 décembre 1496 (B. N., Dossiers bleus, vol. 100, doss. Blanchefort, p. 138). — Léon-G. Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza,* t. I, p. 300.

Armer, en essayant de se sauver à la nage, tombait entre les mains des Turcs. Loredano se jetait dans les flammes, l'étendard de Saint-Marc au poing, en s'écriant : « Sous ce drapeau, je suis né et j'ai vécu; sous lui, je veux mourir. » Ainsi périt l'homme qui faisait trembler tout le Levant. Grimani était resté coi, sans porter le moindre secours à un camarade dont il était jaloux (1). *Stabat Petrus a longe*, lui appliquait plus tard l'avocat général dans un terrible réquisitoire. L'affaire restait indécise; mais ce furent les Vénitiens qui accusèrent leur défaite, en prenant position en arrière, à l'île Prodano.

« C'est la coutume des Vénitiens au service de l'État de ne point écrire la vérité, sauf quand elle leur est favorable. Exécrable habitude », écrivait Sanuto à propos de cette longue bataille navale, commencée à Modon pour continuer à Navarin et finir à Lépante (2). Dupée par les rapports de Grimani, confiante dans des forces navales, qui n'avaient jamais été si imposantes, — quatre-vingt-six vaisseaux de ligne et vingt à vingt-cinq mille marins, — la population vénitienne se livrait à de bruyantes manifestations de joie, alors que son prestige s'effondrait de façon lamentable.

La pusillanimité de Grimani dépassait toute expression et rendait critique la position de sa flotte, quand le 18 août, à l'aube, parut l'escadre française de Guy de Blanchefort, signalée la veille du côté de Zante. Elle comptait seize vaisseaux, quatre galères et deux brigantins, dont quatre vaisseaux de première ligne, la carraque de Rhodes cédée à la France, *la Charente*, *la Louise* et *la Rapiamus*. Montée de six à sept mille hommes et bien armée, notre escadre

(1) De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Dochez, t. I, p. 378. — Sanuto, *Diarii*, t. II, col. 858, 931, 959, 1018, 1049, 1132, 1219.

(2) Sanuto, *Chronicon Venetum* (1494-1500), dans Muratori, t. XXIV, col. 94.

n'avait d'autre défaut que d'être dépourvue de vivres, ce qui nous poussait à une action immédiate (1). L'occasion s'en offrait. Sortant de la rade de Navarin, le capoudan pacha tentait de forcer le passage pour gagner le golfe de Patras. Six brûlots lancés au milieu de sa flotte furent capturés par elle, avant d'avoir été enflammés. Une vive canonnade ne put davantage enrayer sa marche. *La Charente*, commandée par le Breton Jean de Porcon, et un grand vaisseau vénitien eurent plus de succès : enveloppée par une soixantaine de galères musulmanes, *la Charente*, après deux heures d'un combat furieux, força sa légion d'adversaires à reculer (2), et sous une vigoureuse charge des galéasses, les Turcs se replièrent vers Castel Tornese, en face de Zante. Ils avaient néanmoins gagné du terrain et se rapprochaient de leur objectif. Il fallait en finir avec eux.

Le lendemain, 21 août, les alliés adoptaient en conseil de guerre l'ordre de bataille (3), qui, plus tard, dans les mêmes parages, donnait la victoire à don Juan d'Autriche (4). Pour rendre aux Vénitiens du cœur par son exemple, le grand prieur d'Auvergne mènerait l'attaque avec sa splendide division de grands vaisseaux : la carraque de Rhodes, qu'il montait, dite la reine de la mer (5),

(1) SANUTO, *Chronicon Venetum*, dans MURATORI, t. XXIV, col. 106. — SANUTO, *Diarii*, t. II, col. 1238.

(2) Réquisitoire de Nicolò Michiel contre Grimani (SANUTO, *Diarii*, t. III, col. 174). — «Jehan de Porcon, dit le Grand Porcon, cappitaine de mer,» touchait, cette année même, 600 livres de pension. Compte de Jean Lalemant, receveur général de Normandie, 1499 (B. N., Nouv. acq. franç. 7645, fol. 310 v°).

(3) SANUTO, t. II, col. 1292.

(4) A Lépante, en 1571, les galéasses étaient rangées en avant-garde avec une réserve, les galères en demi-lune par derrière (B. CRESCENTIO, *Nautica Mediterranea* (1607), p. 523).

(5) Cf. *suprà*, t. II, p. 474. Nous avons vu que c'était Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, qui avait effectué la cession de la carraque au roi en 1496.

la Charente ou *la Notre-Dame de Saint-Michel* (1), de deux cents pièces de canon et douze cents hommes d'équipage, si bonne voilière avec cela qu'en mer, « n'étoient pirates, ne écumeurs qui devant elles tinssent vent », (2) devaient tomber simultanément sur le capoudan-pacha. Près d'elles, combattrait, étendard rouge et jaune au vent, la grande nef de l'amiral de France, *la Louise*, de soixante-treize canons, dont les passevolants à tir rapide étaient logés jusque dans les hunes et qui avait comme grosse pièce à longue portée la célèbre coulevrine la Barbe (3) : *la Louise*, dont les contemporains disaient qu'elle était furieusement armée, *a furia*, et que son artillerie eût suffi à garnir deux vaisseaux (4). *La Louise*, amatelotée avec le chef d'escadre Marcello, *la Mema* (5) et le brave Tomà Duodo, Domenego Biancho et le galion du neveu de Louis XII, enfant de dix ans qui allait rendre illustre le nom de Gaston de Foix,

(1) Cession de cette grosse nef au roi par les héritiers de La Primaudaye. 1506 (B. N., Pièces orig., vol. 2386, doss. Primaudaye, p. 12).

(2) Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde La Clavière, t. II, p. 19.

(3) « L'inventère de... la grant nef nommée *la Loyse*, qui fut à Mgr de Graville, admyral de France » : 22 coulevrines et faucons de fonte, 10 gros canons de fer, sur affûts, 22 gros passevolants, dont un « canon à hune », 14 petits passevolants au château d'avant, 5 longues serpentines. 14 novembre 1516 (Archives du Havre, EE 79 : communiqué par M. Ch. Bréard).

(4) Lettres de Francesco Fontana et Nap. Lomellino. Gênes, 2 juin 1498 (Léon-G. Pélissier, *Documents pour l'histoire de l'établissement de la domination française à Gênes (1498-1500)*, dans les *Atti della Società ligure di storia patria*, t. XXIV (1892), p. 514-515). — Le podestat de San-Remo, dans une lettre du 3 mai 1499 au doge de Gênes, donne d'intéressants renseignements sur la composition de notre escadre : la carraque de Rhodes est commandée par celui qui l'a vendue au roi, Blanchefort ; il y a deux faucons et une grosse bombarde par galère ; une bombarde, embarquée à bord de *la Ferrandine*, tire des boulets de 115 livres ; *la Rapiamus* embarque des vivres ; la nef du marquis de Cotrone est équipée à Toulon ; *la Comtesse* et *la Mesquine* partiront également (*Ibidem*, p. 528).

(5) Je ne sais à quel bâtiment français répond ce mot vénitien. Il est facile de reconnaître, dans l'ordre de bataille que nous a conservé Sanuto, les navires de notre flotte. Ils sont désignés par leur nom, tandis que les bâtiments vénitiens ne sont indiqués que par le nom de leur capitaine.



La Louise

(Chantilly : Musée Condé, ms. 1886.)

envelopperaient deux à deux chacune des grosses galéasses musulmanes.

Trois autres divisions chargeraient en même temps et sur une seule ligne la flotte turque : quatorze vaisseaux, dont *la Panthère* et *le Lion* (1), de René Parent, vicomte de Rouen, attaqueraient les navires ronds. Vingt et une galéasses et caravelles, entre autres *la Comtesse*, *la Figue* et *la Michelle* de notre division du Ponant, commandées par le capitaine de la flotte de Barbarie, Baxadona, se jetteraient sur les galères subtiles. Diedo, capitaine des galéasses du Trafic, et Prégent de Bidoux, avec deux de ses galères provençales, canonneraient les gros vaisseaux. Une réserve de dix bâtiments vénitiens se tiendrait en soutien de l'avant-garde, à une portée d'arbalète.

Le général Grimani et ses provéditeurs, restant prudemment en seconde ligne, se contentaient du poste d'infirmiers; les galères vénitiennes étaient réduites au rôle de remorqueurs pour les bâtiments hors de combat.

Le lendemain 22, dès que se prononça notre attaque, les équipages turcs se dérobèrent, moitié d'entre eux s'enfuirent à terre. La victoire semblait dès lors acquise. Mais, au lieu de charger à fond, Grimani et ses capitaines n'eurent-ils pas la lâcheté de gagner la pleine mer! C'en fut assez pour rendre le courage aux musulmans, qui prirent une vigoureuse offensive et, malgré la perte de quatre galères et deux fustes, poussèrent jusqu'à la punta del Papa, le cap Kalogria actuel, à l'entrée du golfe de Patras.

Un dernier combat se livra le 25 août au matin, comme la flotte turque doublait la pointe du Pape. Au coup de

(1) L'année suivante, le commandement de *la Panthère* ou du *Lion* devait être donné à Aymar de Vese (SANUTO, t. III, col. 255, 269). Et c'est en effet sur *le Lion* qu'Aymar de Vese fit en 1501 la campagne de Mitylène. — *Le Lion* et *la Pensée* venaient d'être achetées 12000 livres à l'amiral de Graville par le Trésor. 1498 (B. N., Pièces orig. 1813, doss. Malet, p. 70 : Franç. 26277, p. 207).

canon de Guy de Blanchefort, qui commandait l'avant-garde, *la Charente*, deux vaisseaux français, le bâtiment de Polo Calbo, et les galéasses du patron du Trafic prirent en queue l'ennemi et enlevèrent une dizaine de galères légères. Si le reste de la flotte avait donné, « comme Dieu est Dieu », tous les bâtiments musulmans succombaient. Mais devant l'incompréhensible inertie du capitaine général et des provéditeurs vénitiens, Guy de Blanchefort craignit, en engageant nos seules forces, de subir le sort de Loredano et d'Armer et de sacrifier inutilement les deux cents chevaliers qu'il menait au secours de Rhodes. Les Turcs gagnèrent enfin le golfe de Patras, où ils allaient combiner leurs efforts avec l'armée de terre pour enlever Lépante. Dès le lendemain du combat, le grand prieur d'Auvergne avait pris congé de Grimani, et tiré vers Céphalonie, puis vers Rhodes (1).

« Vous êtes prudents, disait en matière de conclusion Louis XII à l'ambassadeur vénitien ; vous êtes riches, mais vous avez trop peur de la mort. Nous, nous faisons la guerre avec la volonté de vaincre ou de mourir (2). »

Prégent de Bidoux en administrait incontinent la preuve. Libre d'agir à sa guise avec ses quatre galères et deux fustes de Rhodes, il se porta intrépidement sur les derrières des Turcs, au milieu de leurs flottilles de relève. A Volo, au nord de Nègrepont, on fabriquait des rames par milliers pour la flotte de Daud ; la présence de quatre cents cavaliers et six cents fantassins turcs ou albanais donnait aux ouvriers pleine confiance, quand parut en avril 1500 l'escadrille de Prégent. Sous le feu des galères qui balayent la plage, le pacha et ses hommes lâchent pied : une compagnie de débarquement de quatre cents hommes occupe

(1) Lettre d'un Vénitien datée de Zante, 2 septembre 1499 (Malipiero, p. 176-179. — Sanuto, t. II, col. 1325).

(2) Malipiero, p. 183.

aussitôt l'arsenal et l'incendie, sans que rien puisse échapper aux flammes. En retournant à Schyros, Prégent apprend qu'une dizaine de bâtiments commandés par Kara Dormis et Chablasi, vont assaillir l'île. Il court à leur rencontre, les met en fuite, les force à s'échouer à Nègrepont et détruit huit bâtiments : deux autres navires subissent le même sort à Stalimène (1).

Cependant le grand visir Ali-Pacha et le capoudan Daud poursuivaient leurs succès en Grèce. Les forteresses vénitiennes du sud, Modon, Coron, Navarin, succombaient tour à tour au mois d'août sous leurs attaques répétées. Un renfort de mille à douze cents Normands et Provençaux (2), partis le 9 septembre de Gênes sur *la Lomellina* et *la Bozella*, n'avait plus de raison d'être (3). René Parent, vicomte de Rouen, ne put du reste amener à Zante qu'un des deux vaisseaux, ayant laissé l'autre en détresse en Sicile. En Parent, le roi avait mis sa confiance. Trois ans auparavant, Charles VIII lui avait décerné une chaîne d'or pour services rendus en l'expédition navale de Naples (4). Or, avec des allures de matamore, avec ses serments terribles de se baigner dans le sang des Turcs, Parent ne sut que se rendre ridicule et compromettant : « Le roi d'Espagne, disait-il, arme soixante-dix vaisseaux pour se faire nommer empereur de Constantinople ; sachez que mon maître a la même ambition ; l'an prochain, il mandera là-bas autant de navires que son rival (5). » Le maladroit parlait en présence du provédi-

(1) Lettre de Prégent, 29 avril 1500 (Sanuto, t. III, col. 448, 492).

(2) Six cents Normands et quatre cents Provençaux, selon Guidoti (Sanuto, t. III, col. 542. — Léon-G. Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza*, t. III, p. 482).

(3) Leur armement avait coûté 35 000 écus (Archivio di Stato à Gênes, *Diversorum libri* (1499-1500), 12 juin-7 septembre 1500. Sanuto, t. III, col. 576, 643, etc.) — A. Spont, *Les galères royales dans la Méditerranée* (1496-1518), dans la *Revue des Questions historiques*, t. LVIII, p. 396.

(4) B. N., Franç. 8310, fol. 231 v°.

(5) Sanuto, t. III, col. 1127.

teur Pesaro, qui avait reçu des Espagnols des renforts autrement importants que les nôtres, deux mille hommes. Résolus de chasser les musulmans des îles Ioniennes, le 2 novembre 1500, les trois chefs d'escadre Pesaro, Pero Navarro et René Parent se portaient contre le fort Saint-Georges de Céphalonie, que défendaient trois cents Turcs. Mais Parent, vexé de ne point recevoir de solde des Vénitiens (1), n'attendit pas l'issue du siège : un certificat attestant qu'il avait rejoint Pesaro lui suffisait, et il partit. Dans la traversée du retour, il trouva encore le moyen d'aggraver son cas en capturant, en vue des îles Lipari, un navire de la République. Sur les vives remontrances du doge, on le punit par une destitution de ses emplois (2).

Le pis dans ses rodomontades, c'est qu'elles contenaient une parcelle de vérité : une expédition française se préparait contre Constantinople.

II

EXPÉDITION DE MITYLÈNE

De plus en plus affolée par les progrès des Turcs dans l'Adriatique, Venise adressait un pressant appel à la France, à la Papauté, aux nations chrétiennes de l'Occident, afin de sauvegarder les intérêts du christianisme, et surtout les siens. Toutes, l'Angleterre exceptée, promirent le concours de leurs flottes. Mais quand il fut question d'agir de concert, l'accord cessa : et le sultan Bajazet II put mettre en ligne de compte, — la chose ne date pas d'aujourd'hui, — les jalousies entre puissances pour garder ses conquêtes.

(1) P. Jovius, *De vita et rebus gestis Gonsalvi Ferdinandi Cordubae*, lib. I.

(2) Sanuto, t. III, col. 1282, 1306, 1450 : Spont, p. 397.

Sommé de s'exécuter au passage de notre flotte à Reggio, Gonzalo de Cordova répondit avec désinvolture qu'il avait d'autres soucis en tête que la croisade. Et si les Portugais de Joaò de Meneses poussèrent jusqu'à Corfou, à seule fin de donner l'illusion d'avoir tenté quelque chose, en rivaux heureux des marchands vénitiens, ils ne cherchèrent point à relever ceux dont ils avaient ruiné le commerce par la découverte d'une nouvelle route des Indes. Ils poussèrent l'ironie jusqu'à prétendre à leurs protégés que le roi était trop pauvre pour risquer sa flotte (1). Quant au pape, Alexandre Borgia trouva plus urgent de déloger le seigneur de Piombino de l'opulente île d'Elbe que de faire la guerre aux Turcs (2).

En définitive, Louis XII et Anne de Bretagne, après s'être assurés des sentiments des rois de Hongrie et de Pologne (3), vinrent seuls au secours de Venise. Ils agirent sans arrière-pensée, ni mesquinerie, l'un avec le sentiment que la possession de Milan et de Naples faisait de lui le protecteur de l'Italie menacée, l'autre avec l'enthousiasme d'une Bretonne pour les idées de croisade. La duchesse de Bretagne « à l'affaire de ce voyage n'eut le vouloir amolli, ne la main close. » Et sur les sept meilleures nefs de la province, armées à ses frais, s'embarquèrent son vice-amiral Hervé Garland, le premier héraut d'armes Pierre Choque, promu historiographe de l'expédition, et Jacques Guibé, capitaine d'une de ses compagnies, auquel elle confia la magnifique nef *la Cordelière*. Les deux Porcon, le grand et le petit,

(1) *Chroniques* de Jean D'AUTON, éditées par R. de Maulde La Clavière, pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1890, in-8°, t. II, p. 153. — SANUTO, t. IV, col. 158, 166.

(2) Le P. A. GUGLIELMOTTI, *La Guerra dei pirati e la marina pontificia dal 1500 al 1560*. Firenze, 1876, in-8°, p. 18.

(3) Le traité d'alliance conclu par Louis XII avec ces deux rois et dirigé contre les Turcs est du 14 juillet 1500. Il a été publié en appendice de Jean DE SAINCT-GELAIS, *Histoire de Louis XII*, éd. Godefroy (1622), p. 231.

Jean et François, commandaient l'un *la Charente*, l'autre six vaisseaux normands, qui rallièrent à Brest la division d'Armorique. Parmi les volontaires, soldats sans solde, vrais croisés résolus à livrer bataille à la flotte turque pour le salut de leur âme (1), figuraient des noms illustres dans nos annales : René d'Anjou, Du Quélénec, Coligny, Malestroit, Boisboissel, Meschinot, L'Épinay, Dinteville, Vivonne, Mouy, Damas, Grammont, Galiot, Castelbajac, Conflans, Cadoré, Du Cosquer, Lavedan, Châteauvert. Christophe, marquis de Bade, capitaine du *Marais*, et un Stuart s'étaient joints à eux.

Les deux divisions du Ponant ralliaient à Toulon quatre galères de Prégent de Bidoux, *la Marquise* de Jean d'Auzis, *le Lion* d'Aymar de Vese. A l'escale suivante, à Gênes, attendait un autre contingent de quatre nefs et quatre galères, armées, à leur corps défendant, par les citoyens (2), mais commandées par des capitaines dont les noms rappelaient les gloires de l'ancienne République, Grimaldi, Fornari, Lomellino et Fieschi, Stalliano, Fieschi, de Pozzo et Pallavicini. De Monaco, Giovanni Grimaldi avait envoyé pour sa quote-part deux galères et deux cents combattants (3).

Jamais flotte française, que je sache, n'avait été aussi bien organisée par escadres et par divisions. La division bretonne de Jacques Guibé et la division normande du Petit Porcon formaient l'escadre de Bretagne ou du Ponant, sous le commandement du lieutenant général Jacques de Fouquesolles; la division provençale de Prégent de Bidoux et les deux génoises composaient la seconde escadre, dite de Gênes, sous les ordres du lieutenant général Paolo Fregoso (4). De quatorze grands bâtiments comme la pre-

(1) Lettre de l'orateur de Venise. Blois, 16 février 1501 (Sanuto, t. III, col. 1372).

(2) *Atti della Societá ligure*, t. XXIV, p. 509.

(3) G. Saige, *Documents sur Monaco*, t. II, p. 30. — Spont, p. 398.

(4) Fouquesolles et Fregoso reçurent leur commission de lieutenants

mière (1), l'escadre du Levant avait sur elle l'avantage de la vitesse : tous les navires rapides y avaient été versés. Le commandement de l'expédition avait été confié au gouverneur de Gênes, que Louis XII avait également investi de la charge d'amiral du royaume de Naples et Jérusalem, Philippe de Clèves, sire de Ravenstein. Dans ses pouvoirs de capitaine général (2) était inscrit l'ordre formel de reprendre aux Turcs Lépante et Modon, en leur livrant bataille. Ce fut pour Ravenstein l'occasion de méditer sur la stratégie navale, dont aucun livre ne résumait les nouveaux principes, depuis la révolution opérée dans la tactique par l'emploi de l'artillerie (3). Tant le capitaine général qu'un de ses officiers, Antoine de Conflans, profitèrent de l'expérience acquise dans cette campagne pour écrire un manuel de stratégie ; flatterie intelligente pour un roi qui n'avait pu oublier, en montant sur le trône, qu'il était le vainqueur de Rapallo. Et Louis XII, s'il n'était point « un très grand historien (4) », avait des lettres et prenait plaisir à s'instruire.

Dans l'espoir d'être rallié en cours de route par les autres flottes chrétiennes, Ravenstein s'acheminait à petites journées vers le Levant, en multipliant les relâches. Il s'attarda jusqu'au 9 août 1501 dans le golfe de Naples : à son passage devant l'île de Stromboli, il ne résista pas au plaisir de faire l'ascension du volcan. Durant quatre heures, il monta, ayant de la cendre jusqu'aux genoux;

généraux le 12 février 1501 (B. N., Coll. Clairambault, vol. 825, fol. 114).

(1) L'escadre dite de Gênes était de 8 galères et 6 nefs, l'escadre dite de Bretagne était de 14 grosses nefs (Notar Giacomo, *Cronica di Napoli* (— 1511), p. 243).

(2) B. N., Franç. 5093, fol. 283.

(3) Cf. le tome précédent de cette *Histoire* (t. II, p. 496, 503).

(4) Jean de Sainct-Gelais, *Histoire de Louis XII, roy de France, père du peuple,* éd. Th. Godefroy. Paris, 1622, in-4°, p. 115 : « Nostre prince, lequel est très grand historien... »

mais, faute de guide, il dut s'arrêter à mi-chemin du sommet. Il relâcha une semaine à Reggio, attendant vainement au rendez-vous l'escadre espagnole. Le 29 septembre enfin, à son arrivée à Zante, il eut des nouvelles de la seule flotte qui se fût mise en mouvement en même temps que la nôtre. Pesaro, avec trente galères vénitiennes, était à Corfou et envoyait proposer l'attaque immédiate de la forteresse de la Valona, sur la côte albanaise, refuge des corsaires turcs.

Ravenstein réunit en conseil de guerre ses principaux officiers et leur demanda leur avis. Le capitaine des galères provençales, Prégent de Bidoux, s'éleva avec force contre tout retour en arrière : au lieu de rétrograder sur Corfou et de laisser aux Turcs le temps de mettre leurs places en état de défense, il fallait, disait-il, précipiter l'attaque avant l'hiver déjà proche; de plus, l'escadre que les chevaliers de Rhodes assemblaient dans leur île, perdue au milieu des possessions musulmanes, risquait d'être écrasée par les Turcs, si on ne la ralliait au plus tôt. Mais sur quel point porter l'effort d'aussi grandes forces navales? Constantinople, défendue par une flotte formidable, était hors de cause. Le Génois David Stalliano ou Staglieno, qui avait jadis servi chez les Turcs, indiqua Mételin ou Mitylène, île « moult riche, fertile et prenable », excellente base d'opérations pour attaquer la flotte turque à la sortie des Dardanelles. Cette proposition fut adoptée par le conseil de guerre et notifiée à Pesaro.

Bien qu'il vînt de subir un échec devant cette même place de Mételin (1), le capitaine général des Vénitiens, quittant aussitôt Corfou, se rallia à nos propositions et se mit à la recherche de notre flotte, qu'il finit par trouver dans le port de Milo. Un moment repoussées par les vents jusqu'à la rade de la Sude, les deux flottes parvinrent en

(1) Lettre du baile de Corfou, 31 juillet (Sanuto, t. IV, col. 112, 161).

vue de Mitylène le 23 octobre 1501. Pour éviter toute surprise de l'armée navale des Turcs, un détachement de huit galères vénitiennes fut envoyé en croisière du côté des Dardanelles. Prégent de Bidoux, avec ses quatre galères provençales, fut chargé de préparer l'attaque en explorant les abords de la forte place de Mételin. Il le fit avec une calme intrépidité, sous un feu violent, auquel il riposta vigoureusement.

Mételin était défendue, du côté du rivage, par une grosse tour qui baignait dans la mer. C'était la première redoute à enlever. Le 26 octobre, sous le feu de cette tour, Ravenstein débarqua trois mille hommes, Français pour les deux tiers, avec un parc de siège de vingt-quatre pièces. Les Turcs, refoulés de la plage, reculèrent pied à pied vers les faubourgs, qu'ils furent obligés d'évacuer. Un enseigne d'une compagnie de fantassins, nommé l'Enfant de Paris, se fit tuer en plantant son drapeau sur les boulevards extérieurs de Mételin : mais sa compagnie restait maîtresse du terrain, quand les Turcs, sortis secrètement de la ville à bord de leurs brigantins, la prirent à revers : et d'une position dominante, où ils installèrent trois pièces de canon, ils désemparèrent les boulevards et les rendirent intenables. Une autre sortie d'un escadron de cavalerie fut repoussée par le marquis de Bade, capitaine du vaisseau *le Marais*.

Cependant Ravenstein commençait à battre la grosse tour du bord de la mer, qui gênait beaucoup par son tir intense les communications de la flotte et de l'armée. Le Petit Porcon venait d'être emporté par un boulet, au moment où il débarquait pour se rendre près du capitaine général. Le Grand Porcon, capitaine de *la Charente*, brûlait de venger son frère : dès que la brèche fut jugée praticable, il monta à l'assaut, en dépit des remontrances amicales de son chef et du rapport des « échelleurs », qui

avaient pu observer par-dessus les remparts la force de la garnison. Avec une vingtaine de gentilshommes, il parvint à gagner la crête des murailles noyées dans les brumes du matin, pendant que, sur sa gauche, Tristan de Lavedan et cent vingt hommes escaladaient la tour : « le chevalier de Lavedan fit là tel exploit d'armes, que ce fut jusques à l'épouvantement des Turcs. » Mais il échoua : le premier à l'assaut, il battit en retraite le dernier, lorsque tous ses compagnons furent en bas des échelles. Il était impossible de tenir sous la pluie de soufre et de poix qui tombait des murailles, avec des obus en cuir remplis de poudre, dont l'amorce était formée de charbons ardents dans un pot friable. Debout sur un pan de mur, Jean de Porcon combattit jusqu'à ce qu'un bloc de pierre lui eût faussé la bavière de son armet et un coup de pique labouré la gorge. Force était de battre en retraite sur toute la ligne.

Le bombardement de la tour continua une semaine entière. Un dialogue engagé en breton entre un homme de Quimperlé qui se trouvait parmi les Turcs et les marins de la duchesse Anne, nous apprit la détresse de la garnison turque. Comme de grands pans de murailles s'étaient écroulés sous nos boulets, Ravenstein fit sonner l'assaut : Jacques de Coligny était à la tête de nos troupes, que secondaient d'autre part les Vénitiens. Il montait à l'escalade, l'épée au poing, quand une grosse pierre, en l'assommant, l'envoya rouler dans les fossés. Mais, à sa place, Jacques Guibé, capitaine de *la Cordelière*, son porte-enseigne Guillaume Cadoré, et d'autres capitaines de vaisseau, Jean Chapperon, le marquis de Bade, le duc d'Albany, un cordelier, frère Bernardin, qui portait cuirasse sous le froc et, la rapière au côté, la demi-pique au poing, bénissait les Croisés, conduisaient valeureusement l'assaut. L'enseigne de *la Cordelière*, trouée comme une loque, fut un moment en danger : bref, le tir des Turcs eut une der-

nière fois raison de notre fougue, en mettant hors de combat la plus grande partie de nos gens, au moment où les Vénitiens plantaient l'étendard de Saint-Marc sur une des tours et le Génois Fieschi sa bannière sur un second bastion (1).

La plupart des soldats étaient blessés ou malades, les munitions s'épuisaient, les vivres tiraient à leur fin : l'escadre des chevaliers de Rhodes, à laquelle Ravenstein avait donné rendez-vous devant Métclin, n'apparaissait pas. Ravenstein se décida à lever le siège et, dans la nuit du 29 octobre, il rembarqua son artillerie.

Le lendemain, comme la flotte allait appareiller, les galères vénitiennes envoyées en reconnaissance du côté des Dardanelles rapportèrent qu'il n'y avait à craindre aucune attaque à revers des Turcs. Et les Vénitiens insistèrent pour qu'on continuât le blocus de Métclin, où déjà la famine se faisait sentir. Un nouveau débarquement fut donc résolu. Mais six à sept cents janissaires, faciles à reconnaître à leurs blancs turbans, parvinrent à franchir après une furieuse mêlée le cordon d'investissement. On ne barra la route qu'à une partie d'entre eux : et c'était un curieux spectacle de voir le brave Jacques Guibé, lancé à leur poursuite, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, asséner de grands coups de hallebarde dans l'eau, car il avait la vue courte et croyait frapper l'ennemi.

Il y eut encore de hardis coups de main des nôtres, mais cela ne nous avançait pas. Les vivres manquaient. Frère Bernardin, qui avait toujours le harnois sur le dos, comme un soldat, alla enlever, sous les murailles mêmes de Métclin, un grip turc chargé de figues et de raisins : ce n'était guère pour ravitailler l'armée. Aussi un suprême assaut fut-il décidé. Il échoua encore. Par malheur, on

(1) Lettre de Chio, 20 et 22 novembre (Sanuto, t. IV, col. 207).

n'avait pas de nouvelles de la flotte de Rhodes, forte de vingt-quatre vaisseaux et de quatre mille quatre cents hommes de troupes de débarquement, qui devaient nous aider : la retraite fut de nouveau résolue, irrévocablement cette fois, afin d'éviter l'attaque à revers d'Hersek-Ahmed pacha et de Sinan, beglierbeg d'Anatolie, qui accouraient enfin de Constantinople (1).

Ravenstein et Pesaro se séparèrent. L'un prit la route de France, l'autre se retira du côté de la Grèce.

Durant la relâche à Chio, le Grand Porcon mourut de ses blessures. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers, à côté du célèbre argentier de Charles VII, Jacques Cœur, mort en exil au cours d'une Croisade qu'il dirigeait contre les Turcs.

Le 25 novembre, jour de Sainte-Catherine, le vaisseau amiral *la Lomellina* était par le travers de l'île de Cythère, l'actuel Cérigo. Et l'imagination de ces hommes d'armes familiarisés avec les souvenirs de l'Antiquité évoquait déjà de riantes images, quand la tempête éclata avec violence. Ravenstein fit jeter toutes ses ancres; en un instant, les filins se rompirent, les mâts craquèrent et s'abattirent avec fracas, et le bâtiment, rasé comme un ponton, alla à la dérive. Personne n'essayait plus de lutter contre l'ouragan : les hommes, fatigués et désespérés, attendaient, inertes sur leurs lits de camp, la délivrance ou la mort.

A deux heures du matin, un craquement épouvantable retentit à l'avant; le château de proue s'écroulait dans la mer. *La Lomellina* venait de toucher sur les écueils de Cythère. Ravenstein et les gentilshommes, logés comme il était d'usage à l'arrière et aux étages supérieurs, parvinrent à s'accrocher à un rocher qu'ils apercevaient au clair de la lune. Des six cents hommes qui étaient à bord, il s'en sauva ainsi deux cents; les autres périrent.

(1) De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. I, p. 382.

Les naufragés, parmi lesquels on comptait le capitaine général de la flotte, l'infant de Foix, le duc d'Albany, Mouy, Vivonne et d'autres gentilshommes de grandes maisons, s'étaient sauvés en chemise, par une nuit glaciale d'hiver. « Ils passèrent illec, dit le chroniqueur Jean d'Auton, toutes les heures de cette froide nuitée, sans avoir sur eux autre couverture que le manteau des obscures nues. »

Cythère ne méritait en rien le renom d'hospitalité excessive que l'Antiquité lui avait donné. « Durs, rudes, agrestes et malsains, » selon l'expression de notre chroniqueur, ses insulaires se montrèrent inhumains pour les naufragés, qu'ils laissèrent « abandonnés à tous les heurts de perverse fortune ».

A l'aube, un grand vaisseau parut en vue, luttant contre « les cinglots des ondes enflées de la mer ». C'était *la Pensée,* qui arrivait avec sept cents hommes à bord, parmi lesquels de nombreux chevaliers flamands. Elle approchait de la côte : elle n'était plus qu'à un jet de pierre de l'endroit où le vaisseau amiral avait sombré. Tout à coup, au moment où le soleil jetait ses premiers rayons comme pour éclairer ce sinistre spectacle, *la Pensée,* soulevée par d'énormes vagues, retomba éventrée contre un écueil et coula immédiatement sous les yeux terrifiés des naufragés de *la Lomellina.* On ne put lui porter aucun secours : elle périt corps et biens; il n'échappa que deux hommes, que les vagues rejetèrent évanouis sur la plage.

Pendant vingt et un jours, Ravenstein et les siens errèrent dans l'île de Cythère, sans vêtements et sans vivres, mendiant de porte en porte, mais impitoyablement repoussés de Cérigo et des autres villes. Plusieurs d'entre eux moururent de froid et de faim, Aimon de Vivonne pour n'en citer qu'un. Enfin une galère vénitienne vint à toucher par hasard à Cythère. Le patron, messer Paolo Calbo, homme compatissant autant que brave — il en

avait donné des preuves à la bataille navale de 1499, — débarqua cent soldats et obligea les insulaires à héberger les malheureux naufragés. Puis il alla prévenir à Milo la division génoise, qui dépêcha trois galères au secours du capitaine général et des siens. Le reste de la traversée n'eut heureusement pas de ces tragiques péripéties.

III

SIÈGE DU FORT SANTA-MAURA

Contre le départ de la flotte française, dont ils se faisaient une excuse pour pallier leur échec, les Vénitiens ne tarissaient pas en imprécations. Louis XII ne les calma qu'en envoyant Prégent de Bidoux, avec quatre galères et deux brigantins, relever l'honneur du drapeau. Dans le golfe de Salonique, au mont Athos, le long des côtes de Nègrepont, notre pavillon flotta fièrement auprès de l'étendard de Saint-Marc. Et malgré la faiblesse de ses effectifs — à peine le douzième de la flotte coalisée de Venise et du Saint-Siège, — Prégent de Bidoux prit une part prépondérante à l'événement saillant de la campagne de 1502. En août, le fort de Santa-Maura, dans l'île Leucade, repaire de pirates turcs et poste avancé dans l'Adriatique, qui commandait l'entrée du golfe d'Arta, était brusquement investi par la flotte chrétienne (1).

L'escadre pontificale de Giacopo Pesaro, en s'engageant dans le canal qui sépare l'île du continent, et l'escadre franco-vénitienne de Benedetto Pesaro et de Bidoux, venue

(1) SANUTO, t. IV, col. 307, 314, 318. — Jean D'AUTON, t. II, p. 201. — DE HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman*, t. I, p. 382. — Lettre de Giacopo Pesaro. De l'île Santa Maura, sur la capitane du pape, 15 septembre 1502 (A. GUGLIELMOTTI, *La guerra dei pirati e la marina pontificia*, t. I, p. 43).

par la haute mer, avaient exécuté contre la place un vaste mouvement convergent. Douze bâtiments des pirates avaient été surpris et capturés par la division pontificale, dont la mission était également d'intercepter les secours venus du continent. Quatre de ses galères sur douze tinrent en échec par leurs salves les troupes des sandjakbegs de Janina, Argiro-Castro et Lépante, tandis que les autres débarquaient un millier d'hommes au sud de la place. Les Franco-Vénitiens, en même temps, prononçaient leur attaque par le nord avec de grosses pièces de siège. Malgré la force de leur position, malgré les cinq énormes tours qui flanquaient l'enceinte du château, les janissaires et les asapes de la garnison, soit cinq cents soldats, sans compter les pirates, furent promptement réduits à la dernière extrémité. Et le 30 août, au lever du soleil, ils ne purent résister aux colonnes d'assaut. Les asapes se firent tous tuer; les janissaires demandèrent grâce, et les pirates furent pendus aux créneaux.

Postés à une portée de canon de la place, les renforts venus d'Épire allaient nous surprendre durant le sac de la ville, et les vainqueurs, de l'aveu du général vénitien, couraient un grand danger, quand Prégent de Bidoux, « le magnifique capitaine », seul de tous les commandants, eut assez d'autorité pour rallier ses hommes et les maintenir en bataille sur les remparts. Et la République prouva quelle estime elle avait pour lui en lui offrant le commandement de vingt galères avec une grosse pension. La réponse de Prégent fut aussi belle que l'étaient ses exploits : « Je suis au roi de France, dit-il; et jamais, tant qu'il aura mes services à gré, autre maître n'aura ma foi. » Le surlendemain de la victoire, il partait, à l'annonce que la guerre était engagée avec l'Espagne, afin de rallier le drapeau.

Ce fut la dernière fois que les Vénitiens combattirent à

nos côtés contre l'Islam. Le souci de leurs intérêts, qui les avait rapprochés de nous, opéra chez eux une évolution contraire. Menacés de ruine depuis que le voyage de Gama aux Indes déplaçait l'axe commercial du monde, ils lièrent partie avec le sultan, lésé lui aussi par les navigations portugaises, qui dérivaient hors de ses États le transit des épices. Depuis longtemps, on envisageait à Venise une solution de nature à satisfaire la République comme la Porte : un émissaire secret, Teldi, reçut mission, en 1504, de l'exposer au sultan, quand la République, effrayée sans doute d'être à la merci des Turcs, révoqua ses instructions. Cette solution n'était autre que le percement de l'isthme de Suez (1).

Or, de l'isthme de Suez et des pays limitrophes, nous songeâmes à nous emparer, sous le couvert d'une Croisade. Par des démarches répétées près du roi et du légat, notre consul d'Alexandrie essayait de provoquer l'envoi d'une expédition en Syrie (2) : et il fut écouté. Un gentilhomme français qui avait voyagé en Turquie et visité le Saint-Sépulcre, Charles de Tocque de La Motte, fut dépêché vers le roi d'Écosse, afin d'obtenir son concours. Jacques IV entra si bien dans nos vues qu'il offrit de participer lui-même à l'expédition comme lieutenant du roi de France (3).

Voici ce qui avait motivé l'émotion de notre consul d'Alexandrie, comme aussi de notre consul de Terre-Sainte,

(1) Manfroni, *Storia della marina italiana dalla caduta di Costantinopoli alla battaglia di Lepanto*, p. 144.

(2) Dès 1501, Ferdinand le Catholique avait envoyé en Égypte l'humaniste Pierre Martyr, afin d'observer l'état des choses en Orient et de négocier un accord avec le sultan menacé par les Turcs (Mariéjol, *Pierre Martyr d'Anghera*. Paris, 1888, in-8°, p. 48).

(3) Instructions originales, signées de Jacques IV, à « Robert Cokbourne, postule de Ross et ausmonier de nostre très chier frère et cousin » Louis XII. Edimbourg, 15 octobre (B. N., Franç. 2933, fol. 237). — C'est en 1508 que Robert Cockburn postula l'évêché de Ross, vacant depuis l'année précédente.

Philippe de Parées : irrité du désastre que les chevaliers de Rhodes avaient fait subir à sa flotte dans le port de Jaffa le 21 août 1510, le soudan Kansou Al-Gouri avait incarcéré tous les marchands chrétiens d'Égypte et de Syrie et mandé de démolir le Saint-Sépulcre. Mais l'énergique attitude de notre consul, Philippe de Parées, amena Al-Gouri à résipiscence : religieux et marchands furent relâchés, le gouvernement du Saint-Sépulcre donné au roi de France, et au lieu d'une flotte de guerre, ce fut une pacifique ambassade que Louis XII envoya en Égypte l'an 1511 (1). Elle était conduite par le frère même du consul, Pierre de Parées ou de Péretz, capitaine de la nef amirale de La Trémoille, *Catherine*. Aux diplomates, André Le Roy, Gaspard d'Estaing, François de Bonjean, s'étaient joints des pèlerins, des marchands, en tout, avec l'équipage, deux cent cinquante personnes. Et l'on se fera une idée de l'intérêt alors porté aux affaires d'Orient, par ce fait qu'un des voyageurs, frère Jean Thenaud, avait ordre de pousser jusqu'en Perse, jusqu'aux Indes. Il tenait sa mission de François d'Angoulême, l'héritier présomptif du trône (2).

(1) Jean Le Maire de Belges, *Le traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Eglise... et le sauf conduit que le souldan baille aux Françoys pour fréquenter en la terre saincte.* Paris, 1548, in-4°; publié à la suite de ses *Illustrations de Gaulle,* cahier eee IIII.

(2) *Le voyage d'Outremer* de Jean Thenaud, gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême, publié par Ch. Schefer. Paris, Leroux, 1884, in-8°, p. LXVIII, LXIX, 6, 20.

EXPÉDITIONS D'ITALIE

I

CAMPAGNE DE NAPLES

A leurs compétitions pour la couronne de Naples, Louis XII et Ferdinand le Catholique avaient cru mettre un terme par un partage secret, dont le roi Frédéric faisait les frais. L'un prenait l'Abruzze et le Labour, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem ; Ferdinand le Catholique se contentait du sud de la péninsule (1). La victime ne s'avisa de son malheur qu'à l'arrivée des troupes d'occupation françaises et espagnoles : Béraud Stuart d'Aubigny avançait à marches forcées par le nord, tandis que Gonzalo de Cordova débarquait à Messine (2). En vain, le roi Frédéric, affolé, fit-il prêter serment de fidélité à ses sujets : le 4 août 1501, Naples ouvrait ses portes aux troupes françaises : la veille, Frédéric s'était retiré avec sept galères à Ischia, tandis que la reine Jeanne emmenait le reste de la flotte à Palerme (3).

(1) Traité secret de Grenade, 11 novembre 1500.

(2) Le 18 juillet 1501 avec une soixantaine de bâtiments et quatre mille hommes de troupes (Cesareo Fernandez Duro, *Armada española*, t. I, p. 32, note 1).

(3) Notar Giacomo, *Cronica di Napoli* (— 1511), p. 242.

Les Napolitains, fort heureusement pour eux, avaient stipulé dans l'acte de reddition de leur ville que les personnes comme les biens seraient respectés. Quelques jours plus tard, ce n'eût plus été possible. Le 6 août, la première escadre de l'amiral des royaumes de Naples et Jérusalem, en route pour le Levant, alignait dans le port huit galères et six vaisseaux génois; cinq jours après, elle était rejointe par l'escadre de Bretagne, formée de quatorze gros bâtiments. Les troupes de débarquement, parties avec l'espoir de mettre à sac la capitale, ne pouvaient se résigner à observer les termes de la capitulation conclue avec Stuart d'Aubigny. Il fallut, pour les contenir, que d'Aubigny les menaçât de mettre ses soldats en bataille et de restituer aux Napolitains leurs bastions (1). L'amiral Ravenstein, d'autre part, était furieux de l'armistice de six mois consenti par son collègue au roi Frédéric. Le roi de Naples eût ainsi trouvé le temps de se fortifier dans l'île d'Ischia et de correspondre avec les places de son parti (2). Pour y parer, on décida que Frédéric irait immédiatement s'entendre avec Louis XII; et le 6 septembre, escorté de huit navires rapides, il quittait Ischia à destination de Marseille (3). Ravenstein avait déjà repris la route de Mételin.

Ce fut au retour seulement de l'expédition contre les Turcs qu'il fut possible d'organiser, sous le commandement du capitaine général Louis de Bigars de la Londe (4) et des lieutenants généraux Antoine de Marlay et Antoine de Conflans (5), une escadre (6) en état de se mesurer avec la flotte

(1) Notar Giacomo, p. 243.

(2) Instruction de Louis XII à ses lieutenants à Naples. 8 août 1501 (A. M. de Boislisle, *Histoire de la maison de Nicolay*. Nogent-le-Rotrou, 1875, in-4°, t. I, p. 40).

(3) Avec six galères et deux fustes (Notar Giacomo, p. 242).

(4) Nommé le 2 avril 1502.

(5) Nommés les 22 mai et 4 juin 1502 (B. N., Clairambault 825, fol. 114).

(6) 6 carraques génoises, 7 navires, 3 fustes, 5 barques, 1 galiote, 6 bri-

espagnole. Les dix navires de l'avant-garde, battant pavillon français et napolitain, entrèrent dans le port de Naples le 4 août 1502 (1). Ils venaient de Marseille, précédant de beaucoup le gros de la flotte qui s'équipait à Gênes.

L'accord avait cessé de régner entre les co-partageants du royaume de Naples, dès qu'il s'était agi de délimiter leurs territoires respectifs en Capitanate. Nommé vice-roi de Naples, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, venait de lancer deux colonnes d'invasion dans les provinces espagnoles, en Calabre et en Pouille. Bigars devait appuyer la seconde armée, en combinant ses efforts avec ceux de Jacques de Chabannes contre Barletta. Il quitta Naples le 23 septembre 1502, enleva près d'Ischia cinq bâtiments espagnols chargés d'artillerie et de munitions, mais ne put franchir le phare de Messine : Bernard de Villamarin et Juan de Lezcano lui barraient la route avec des forces supérieures. De Gênes lui furent expédiés, comme renforts, *la Charente, la Cordelière, la Louise, le Clermont,* avec l'ordre exprès de se porter en toute hâte au secours de Prégent (2). « Vieux brave adventurier » ou, comme nous disons aujourd'hui, soldat de fortune, Bigars n'était guère préparé par le commandement de deux mille fantassins normands à livrer une bataille navale (3). Gêné par l'insubordination des capitaines des cinq galères napolitaines, il laissa écraser son camarade.

Depuis son haut fait à Santa Maura, Prégent de Bidoux était resté dans l'Adriatique, comptant trouver asile à Brindisi, Otrante ou Monopoli, dont les Vénitiens, ses obligés,

gantins, 11 galères (Extrait du compte d'André Le Roy, trésorier au royaume de Naples : B. N., Franç. 17329, fol. 183).

(1) Notar Giacomo, p. 246 : il y avait 5 galères et 5 voiliers.

(2) Jean d'Auton, t. III, p. 62.

(3) Cf. la notice consacrée par R. de Maulde La Clavière à Bigars dans son édition des *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton, t. I, p. 59, note 3.

étaient détenteurs. Détournant des Infidèles ses coups, il tombait sur les convois espagnols des Pouilles, coulait une nef, en prenait deux autres et ne relâchait à Otrante, le 10 février 1503, que pour radouber une de ses galères et panser une blessure. Six jours après, il était cerné par quatre galères et plusieurs bâtiments légers. « Suis-je en sûreté dans votre port? demanda Prégent au gouverneur Fantino Malipiero. — En aussi bonne sûreté qu'à Marseille : si les Espagnols embouquent le port, je les coule à fond. » Nonobstant, Lezcano avançait toujours. « Laissez-moi me défendre, » répétait Prégent au gouverneur, qui lui interdit, sous peine de mort, de tirer. Sur ce, les Espagnols forcèrent la passe, en dépit de la chaîne qui la barrait. Prégent, débarquant précipitamment son artillerie, coula lui-même ses galères, plutôt que d'amener son pavillon : puis il se retira dans la place française de Lecce. Savez-vous comme les Vénitiens, après avoir si mal défendu les franchises de leurs eaux territoriales, montrèrent leur reconnaissance au héros de Santa-Maura? Malipiero s'appropria la vaisselle d'argent dont on usait, de la poupe à la proue, sur la capitane française!

Nos désastres se succédèrent avec une rapidité foudroyante. Jacques de Chabannes, plus connu sous le nom de La Palisse, se laissait enlever par Gonzalo de Cordova. Son successeur à la tête de l'armée de Pouille, le vice-roi en personne, était écrasé et tué à Cérignoles le 28 avril. La semaine précédente, l'armée de Calabre avait éprouvé une semblable débâcle à Seminara; son général, Béraud Stuart d'Aubigny, capitulait à la Rocca d'Angitola. Nos troupes n'avaient plus de chefs, et le vainqueur précipitait sa marche vers la capitale. Le 16 mai, il faisait son entrée à Naples, au mépris des garnisons françaises du Castel Nuovo et du château de l'Œuf.

L'avant-veille, les cinq galères et les onze vaisseaux de

garde, et parmi eux les splendides nefs royales *Charente* et *Cordelière,* avaient pris le large (1), afin de conserver toute liberté d'allures. Les galères parvinrent, dans la nuit du 21 mai, à capturer deux vaisseaux près du Carmine et à donner, en guise de renforts à nos deux petites garnisons, des Turcs capturés jadis par Prégent de Bidoux (2). Quelques jours plus tard (3), la coopération de la flotte avec la défense du Castel Nuovo devenait impossible : vingt-sept bâtiments de guerre espagnols s'embossaient dans le port. L'un des chefs de notre escadre, Antoine de Conflans, était allé en hâte aviser Louis XII de l'extrême gravité de la situation.

Sans perdre un instant, le nouveau vice-roi de Naples, François de Saluces, partit à la tête de ses quatorze galères marseillaises et de huit carraques et galéasses, dont Prégent de Bidoux venait de prendre à Gênes le commandement (4). Le 17 juin, il bousculait dans le golfe de Naples la flotte de Villamarin, délivrait à bord de ses prises cent cinquante soldats de Stuart d'Aubigny et refoulait sur Ischia les trente-six bâtiments espagnols. Hélas! il n'était plus temps de sauver le Castel Nuovo. Le jour même où ses défenseurs avaient vu poindre à l'horizon la flotte de secours, le 14 juin (5), les remparts, minés par Navarro, s'étaient écroulés, et les cinq cents hommes de Guérin de Talleyrand avaient été impuissants à repousser l'assaut.

Quant au commandant de notre dernière redoute à Naples, qu'on avait soupçonné d'entretenir des intelli-

(1) Notar Giacomo, p. 253.

(2) *Chronica anonima* (1495-1519), dans Pelliccia, *Raccolta di varie croniche... di Napoli,* t. I, p. 278. — Jean d'Auton, t. III, p. 181.

(3) 26 mai (Notar Giacomo, p. 254).

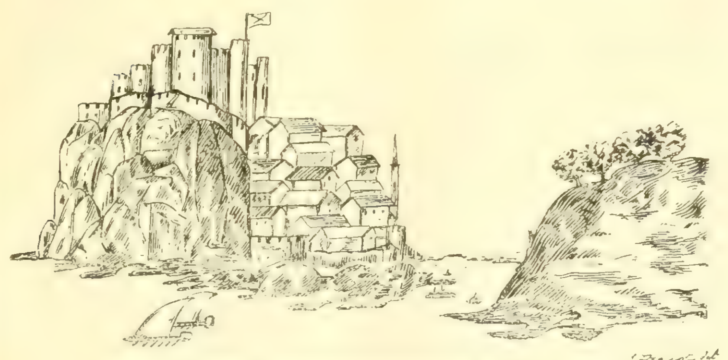
(4) Compte de Rousselet (B. N., Franç. 17329, fol. 183). — Ruffi, *Histoire de Marseille,* t. II, p. 347.

(5) *Chronica anonima,* dans Pellicia, t. I, p. 278. — Guichardin, liv. VI. — Zurita, *Anales de la corona d'Aragon,* liv. VI, cap. 34.

gences avec l'ennemi, il avait vivement répliqué à Prégent de Bidoux : « Qui entrera dans le château de l'Œuf, me passera sur le ventre. » Et de fait, le capitaine Raymonet Pons mourut sur la brèche le 11 juillet, au moment où les Espagnols pénétraient dans le château de l'Œuf.

Pero Navarro, dont les terribles explosions de mines avaient eu raison de notre résistance, faillit faire coup double. Une heure après la reddition de la place, apparurent dans les ténèbres un grand vaisseau, deux galères et un brigantin : c'était une division française qui amenait de Gaète des renforts. Navarro espéra lui donner le change en contrefaisant notre signal d'accoster. Mais nos marins se tinrent prudemment sur leurs gardes et, la situation reconnue par leur brigantin, se retirèrent vers le Pausilippe (1).

Pendant ce temps, se livrait, à Ischia, un duel émouvant



ISCHIA, d'après l'*Itinéraire de Jérôme Maurand* (1544).

dont l'issue pouvait être la ruine de la domination ennemie. Bigars, Saluces et Bidoux tenaient leurs adversaires acculés dans le port d'Ischia (2). Villamarin avait rangé ses trente-six bâtiments derrière deux chaînes qui barraient le chenal ;

(1) NOTAR GIACOMO, p. 258.

(2) Lettre de François de Saluces. Devant Ischia, 18 juin (B. N., Dupuy 261, fol. 119 : DE BOISLISLE, *Histoire de la maison de Nicolay*, t. I, p. 66).

et contre le tir plongeant de *la Charente* et de *la Lomellina* que montait Bidoux, l'artillerie de quatre grosses nefs joignait ses feux à ceux du château-fort bâti sur un ilot rocheux à peu de distance de la plage. Villamarin avait un adversaire digne de lui. Prégent avait concerté avec son chef un plan d'attaque qui consistait à lancer au milieu de la flotte espagnole trois brûlots. Toutefois, l'idée d'une pareille destruction le navrait. Hâtez donc le départ des quatre mille Gascons qui doivent s'embarquer en Languedoc, écrivait-il; une semaine après leur arrivée, la flotte ennemie sera nôtre (1). Il avait lâché la proie pour l'ombre... Nos dernières forces navales se hâtaient vers Ischia : six navires marseillais ralliaient à Fréjus, le 18 juillet, pareil nombre de bâtiments, emportant les deux mille hommes de Nicolas Grimaldi, seigneur d'Antibes, de Pierre de Glandèves et d'Ange de Buon. Le lendemain, l'escadre d'Aigues-Mortes, dont trois carraques formaient le noyau, prenait également la route de l'est (2), avec les Gascons de Casenove, tant demandés par Bidoux, leur compatriote. Pierre de Velort, sieur de la Chapelle-Belouin, était à la tête des Languedociens (3); le lieutenant géneral Antoine de Marlay commandait l'escadre provençale (4).

Tous arrivèrent trop tard. Le 16 juillet, Bigars, Saluces et Bidoux, perdant avec le château de l'Œuf tout point d'appui, avaient levé le blocus d'Ischia et s'étaient repliés sur Gaète (5), où les débris du corps expéditionnaire, deux

(1) Lettre de Bidoux. A bord de *la Lomelline*, devant Ischia, 21 juin (DE BOISLISLE, t. I, p. 68).

(2) *Histoire journalière* d'Honoré DE VALBELLE, en provençal, B. N., Franç. 5072, fol. 8. — RUFFI, *Hist. de Marseille*, t. II, p. 347. — Cf., sur les capitaines, B. N., Franç. 5093, fol. 106 et 245.

(3) Jean D'AUTON, t. III, p. 185, 193.

(4) Qui comprenait en tout 13 navires, 3 fustes, 2 caravelles, 4 brigantins, 3 galions (Compte de Rousselet, B. N., Franç. 17329, fol. 183).

(5) NOTAR GIACOMO, p. 259. — *Chronica anonima* (1495-1519), dans PELLICIA, t. I, p. 279.

mille trois cents hommes, avaient trouvé refuge. Villamarin par mer, Gonzalo de Cordova par terre nous suivaient de près. Le grand capitaine, comme on appelait le vice-roi espagnol, s'aperçut vite (1) que ses forces navales n'étaient pas en état de bloquer le port (2); il obtint comme renfort six galères catalanes de Ramon de Cardona (3).

Aux divisions navales de Villamarin, de Lezcano et de Cardona, les chefs d'escadre Bigars de la Londe et Pierre de Velort, mouillés à deux milles au large, furent chargés de tenir tête. Une réserve de cinq galères et huit carraques, entre autres *la Charente, la Cordelière* et *le Lion,* restait embossée dans le port de Gaète sous les ordres de Prégent de Bidoux. Croisant les feux de trente pièces de canon avec le tir des batteries du Monte-Orlando, elle enfilait les tranchées espagnoles établies au pied de la colline. Et quand Gonzalo de Cordova, après neuf jours d'un bombardement sans trêve ni répit, crut pouvoir lancer ses troupes à l'assaut par une brèche énorme, notre batterie navale et celles du Monte-Orlando, foudroyant les colonnes ennemies, couchèrent bas dix-sept cents hommes.

La famine, il est vrai, pouvait avoir raison du courage des assiégés. Averti de cette conjoncture, Louis XII dépêcha vers Gaète le lieutenant général Antoine de Conflans avec neuf bâtiments armés à Savone et à Gênes. Conflans, au sortir de Port'Ercole, au début d'août, tombait au milieu de quinze vaisseaux de guerre ennemis. C'était l'escadre de Villamarin. Loin de se dérober devant des forces aussi supérieures, Conflans ordonna le branle-bas

(1) Lettre du 8 août 1503 (F. Duro, *Armada española,* t. I, p. 40).

(2) 24 voiliers et 12 galères, selon Notar Giacomo : 12 grosses barges commandées par Lezcano, 13 galères, commandées par Villamarin, 1 carraque, 3 nefs et des bâtiments légers. La flotte française aurait compté 5 carraques, 5 galères, 8 grosses barges, 4 galions, etc. (Zurita, *Anales d'Aragon,* t. V, fol. 274 v°).

(3) F. Duro, t. I, p. 40.

de combat, n'oubliant point de garnir sa hune de nombreux projectiles. En un instant, sa galère fut enveloppée. Après un court duel d'artillerie, les Espagnols bondirent à l'abordage. Ils furent reçus à coups de hallebarde. Une seconde attaque réussit : déjà, plus de soixante des leurs sautaient des agrès sur le pont en criant : « Victoria! Victoria! » quand nos gens, « durs comme lions, à coups désespérés de glaives, de caillous et de barres de fer », les jetèrent par-dessus bord. Et Conflans, réussissant à se dégager, amenait à Gaète quinze cents défenseurs (1).

Bien mieux, nous reprenions l'offensive. Une armée nouvelle (2) descendait du Dauphiné vers Naples, sous le commandement de Louis de La Trémoille, amiral de Bretagne et de Guyenne. Pour préparer les voies, Prégent de Bidoux quittait Gaète (3) à la tête de vingt-six voiles (4); et, le 19 octobre 1503, sa flotte entrait dans le golfe de Naples : un moment, par un violent sirocco, *la Lomellina* et une galéasse se trouvèrent en perdition à l'îlot de Nisida, près de Pouzzoles. A la tête de cinq mille Napolitains, le grand dépensier du royaume allait s'en emparer quand elles se renflouèrent par leurs propres moyens : leurs équipages s'emparèrent de la tour de Baia. Devant la menace d'une attaque contre la capitale, la flotte espagnole s'était repliée sur le golfe de Naples.

Cependant l'armée française, renforcée de la garnison de Gaète, se trouvait arrêtée au passage du Garigliano par Gonzalo de Cordova. C'est sur les bords de ce fleuve que se joua la suprême partie. Prégent de Bidoux était revenu

(1) Jean d'Auton, t. III, p. 194. — Sanuto, t. V, col. 62. — Villari, t. II, p. 94. Conflans avait six carraques et quatre galères, selon une lettre du 4 août, publiée par Sanuto, neuf bâtiments, selon Jean d'Auton.

(2) 10000 hommes de pied et 1200 hommes d'armes, selon Jean d'Auton.

(3) Le 13 octobre 1503, Prégent écrivait de Gaète, le 28 du port de Baia (Sanuto, t. V, col. 402).

(4) 15 voiliers, 6 galères, 1 brigantin, etc. (Notar Giacomo, p. 264).

seconder les troupes de terre. A proximité des retranchements espagnols, sous la tour du Garigliano, il ne craignit point de jeter un pont de bateaux, qu'un bataillon français traversa aussitôt. Et renouvelant son exploit de Gaète, Prégent, embossé à l'embouchure du fleuve, appuya l'attaque par un terrible feu d'enfilade, « que c'était horreur à regarder ». Malheureusement, le grand capitaine parvint à nous arrêter pendant des semaines et des mois. Notre armée, harassée, dut battre en retraite sur Gaète, le 27 décembre. Prégent essaya de sauver les pièces de siège. Mais la tempête coula, au sortir du Garigliano, dix des barques qui les contenaient; près de trois cents hommes périrent en même temps, entre autres Pierre de Médicis (1). A grand'peine, Prégent lui-même parvint à soutenir sa barque sur l'eau et à regagner son escadre. Notre dernier effort pour reconquérir le royaume de Naples avait échoué. Le 1er janvier 1504, Gaète se rendait à Gonzalo de Cordova. Et les débris de l'armée française prirent tristement la route de Gênes à bord des vaisseaux de Prégent de Bidoux et de Pierre de Velort. Louis XII en fut si marri qu'il ne voulut voir ni ouïr les survivants et les interna dans le duché de Milan. Plusieurs chefs, le vice-roi Louis de Saluces, Pierre de Velort (2) en moururent de chagrin. Les marins furent congédiés; seules, *la Charente* et neuf galères (3), aux ordres de Bigars de La Londe, restèrent quelque temps en croisière sur les côtes de Toscane et dans la rivière de Gênes (4), pour s'opposer à toute tentative d'attaque ennemie ou de révolution populaire.

Louis XII avait lieu d'être découragé : il avait tout fait,

(1) Lettre de Gonzalo de Cordova. Monte-Orlando de Gaète, 1er janvier 1504 (SANUTO, t. V, col. 711).

(2) Jean D'AUTON, t. III, p. 306.

(3) Lettre de Philippe de Clèves, sieur de Ravenstein, au roi. Gênes, 25 janvier (B. N., Dupuy 262, fol. 79).

(4) Compte de Rousselet (B. N., Franç. 17329, fol. 183 v°).

tout tenté pour dégager, par de multiples contre-attaques, son corps expéditionnaire. Jamais nous n'avions eu tant d'escadres en mer. En dehors des trois divisions envoyées au secours de Naples et de Gaète, deux autres opéraient des diversions dans les golfes de Gascogne et de Lion. Une escadre bretonne de dix-sept navires, dont le noyau était constitué par la « bande » de croiseurs du capitaine Portzmoguer (1), protégeait les convois du Ponant contre l'essor des corsaires basques et l'entrée en ligne éventuelle des Anglais, vivement sollicitée par Ferdinand le Catholique (2).

Simultanément, le 17 septembre 1503, une escadre marseillaise de quinze bâtiments de guerre (3) et douze noles légères (4) prenait la route de Collioure, afin de retenir de ce côté les renforts espagnols destinés à Naples. Coordonnant ses mouvements avec ceux du maréchal de Rieux, elle était venue s'embosser au grau de Leucate, sur le flanc gauche de notre armée, qui assiégeait la place forte de Salses. René, bâtard de Savoie, la commandait; en dépit de son titre d'amiral de Provence, il n'entendait rien à la marine; il eut la candeur de l'avouer à ses officiers, en leur demandant conseil, quand il apprit que les troupes de siège, après trente-six jours de tranchées ouvertes, étaient forcées de se retirer devant l'armée du roi Ferdinand le Catholique. Plusieurs parlèrent de lever l'ancre

(1) Portzmoguer avait cinq bâtiments et cinq cents hommes; outre les nefs armées par chacun des ports de Saint-Malo, Tréguier, Quimper-Corentin, Vannes et du Croisic, il y avait les grandes nefs de Bouvardière et Guillaume Finamour, de Guémadeuc et de Jehan Frolai, *le Sénéchal* et *le Chapon*. On comptait 1890 hommes d'équipage. Vannes, 17 août 1503 (A. de La Borderie, *Hervé Portzmoguer, documents inédits* (1503-1510), extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (1885), p. 7).

(2) Il avait chargé son ambassadeur à Londres de demander le concours des Anglais (*Calendar of state papers, Spain*, t. I, p. 290).

(3) La carraque génoise *Giustiniana*, 3 galères, 5 galions, 1 fuste, 5 brigantins (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 9 v°).

(4) Jean d'Auton (t. III, p. 211) compte une galère et un galion de plus que Valbelle : il donne, en outre, le nom de tous les patrons.

immédiatement. Mais le lieutenant général de l'escadre, Guyon Mordret de Tours, capitaine de *la Réale*, déclara énergiquement que le devoir de tous était de protéger la retraite de l'armée, en empêchant les Espagnols de passer le long du grau. Son avis l'emporta. Aux premières lueurs de l'aube, les ennemis, dévalant par milliers de la montagne vers la plage, furent balayés par le feu de cent vingt pièces de marine. L'armée était sauvée. Mais quand la flotte reprit le large, une violente tempête la malmena fort, jetant trois galions en perdition sur les côtes de Catalogne, quatre autres sur la plage de Sérignan, où le bâtard de Savoie atterrit en naufragé (1); trois galères se réfugièrent à Agde, *la Réale* à Aigues-Mortes. La diversion tentée en Roussillon avait complètement échoué; les opérations furent suspendues pour cinq mois par l'armistice du 15 novembre 1503, qui laissa aux Espagnols le moyen de concentrer toutes leurs forces contre nos dernières positions dans le royaume de Naples.

II

RÉVOLTE DE GÊNES

Si Louis XII avait, après son échec à Naples, laissé des croiseurs dans la Rivière de Gênes, c'était à bon escient. Pour vassalle qu'elle fût de la France, Gênes avait conservé ses allures de libre république et ne craignait point d'avoir, en dehors de tout contrôle royal, sa politique personnelle. Elle était intervenue dans les affaires de Pise; elle voulut chasser de son voisinage les Grimaldi et donna

(1) Ruffi, *Histoire de Marseille,* t. II, p. 348. — Deux galions et une galère firent naufrage en Catalogne, selon le compte du trésorier Rousselet (B. N., Franç. 17329, fol. 183 v°).

au capitaine général Tarlatino di Città di Castello, des troupes et dix vaisseaux, avec un ingénieur et un parc de siège, pour opérer, en novembre 1506, contre Menton, Roquebrune et Monaco (1). Or, c'était si peu dans les idées royales que Louis XII venait de créer chambellan Luciano Grimaldi (2) et d'affecter au port monégasque, après la dislocation de l'expédition de Naples, deux de ses galères (3).

Sur ces entrefaites, une collision entre la noblesse et la bourgeoisie, « le peuple gras » de Gênes, dégénéra en guerre civile, malgré les tentatives de conciliation de Louis XII. La noblesse avait fait appel à son souverain; le peuple, s'insurgeant contre la France aux cris de « Popolo! Popolo! » nomma pour doge le teinturier Paolo di Novi et, le 12 mars 1507, emporta le château que défendait une faible garnison française. Roquebertin, le lieutenant gouverneur, fut expulsé.

Réfugié dans le Castelleto avec deux cent cinquante hommes, Galéas de Salazar repoussait assaut sur assaut. Sa position devenait pourtant critique, quand une escadre de huit galères, surgie brusquement le 13 avril, ouvrit un feu violent sur les troupes des rebelles et fouilla le port de Gênes, dont elle fit trois fois le tour sans cesser de tirer. Puis elle s'embossa à trois milles au large, hors de portée des batteries du môle, mais en travers de la route que devaient suivre et les carraques de Tarlatino di Città di Castello, rappelé de Monaco, et les renforts promis par le pape. Le hardi capitaine qui avait rendu l'espoir aux assiégés, en montrant nos couleurs, était le lieutenant général des galères Prégent de Bidoux (4). Il était allé de

(1) On trouvera tous les détails du siège de Monaco dans G. Saige, *Doc. historiques relatifs à... Monaco,* t. II, p. 59-84.

(2) Saige, p. 85, note 1.

(3) Spont, *Les galères royales*, p. 407.

(4) Suivant lettres patentes du 7 octobre 1506. Le capitaine général était,

l'avant, sans attendre les douze voiliers de sa flotte (1) et les quatre galères napolitaines de Miguel Pastor (2).

« Est cestuy Prégent, — écrivait un témoin de son haut fait (3), — homme de si noble vertuz, de si hault couraige, de sens si singullier, de bonté si plain, d'honneur si grant, d'intégrité si louable, de foy si certaine, de hardiesse si impareille, que en chacune de ses vertuz peult estre dict acomply et parfaict. »

De fait, son initiative avait sauvé la situation. Il avait donné le temps à l'armée royale de battre les rebelles dans la montagne, et, le 28 avril, Louis XII en personne faisait son entrée dans la ville aux salves répétées de la flotte et de la garnison du Castelleto. Sa victoire atteignait par contre-coup le pape Jules II, dont la connivence avec les rebelles était trop patente pour ne pas causer au complice les plus grandes craintes pour lui-même. Comme il publiait partout que l'expédition française était dirigée contre le Saint-Siège, il fallut dépêcher, le 5 mai, la division napolitaine et deux de nos galères, afin de le rassurer. Bidoux, de son côté, allait sans bruit, avec quatre autres galères et les troupes de l'Allemand Suffray, appréhender les meneurs fugitifs. L'un, Demetrio Giustiniani, fut arrêté dans son château par des soldats déguisés en paysans : le 13 mai, sa tête roulait à Gênes sur une machine encore peu connue et qui devait avoir, plusieurs siècles après, une sinistre renommée : la guillotine (4). Le 5 juin, le doge Paolo di

depuis le 10 juin 1506, François de Saluces (B. N., Clairambault 825, fol. 114).

(1) Selon les comptes de P. Roollet, sa flotte comprenait 7 galères, 4 galions et 8 autres navires (B. N., Franç. 17329, fol. 184).

(2) Jean d'Auton, t. IV, p. 164. — Notar Giacomo, p. 298.

(3) « *Cronicques de Gennes,* faictes et composéez en françois par Alexandre Saulvaige [ou Salvago], de nacion gennevoise, à la requeste du sire de Champdenier, pour lors gouverneur du dit Gennes, » publiées par C. Desimoni, dans les *Atti della Società ligure di storia patria,* t. XIII, p. 475.

(4) Cf. la description de la guillotine dans Jean d'Auton, t. IV, p. 280.

Novi lui succédait sur l'échafaud. Il s'était caché en Corse. Mais, trahi par un patron génois, il était tombé dans une embuscade où les marins de Bidoux étaient apostés.

Il n'y eut du reste pas plus de deux exécutions à Gênes. Du Père du peuple, on ne pouvait attendre que la guillotine inaugurerait le régime de la terreur. Pour comprimer les énergies latentes de la révolte, particulièrement redoutables au moment où le besoin d'une base d'opérations navales serait le plus pressant, Louis XII se contenta d'imposer aux Génois l'entretien de forces de terre et de mer : trois galères bien armées et un château fort construit à leurs frais les tiendraient constamment « en bride ».

Sur le promontoire rocheux que domine le grand phare de Gênes, existait déjà une tour surmontée d'une lanterne, dont la lumière servait « d'adresse », comme l'on disait, aux vaisseaux qui venaient d'occident. C'est là que le grand maître de l'artillerie française, Paul de Benserade, construisit une forteresse de soixante pas de diamètre, flanquée de tours, que la mer enveloppa de tous côtés. Par une large tranchée dans le roc, au-dessous de l'abbaye de Saint-Bénigne, des « rompeurs de pierre » avaient coupé le promontoire et transformé en un îlot imprenable la *Mauvoisine* de *Godefa*, c'est-à-dire de la pointe du phare : ainsi était désigné le château-fort dans le style imagé de la langue populaire. Ses feux battaient l'entrée du port vers San Pier d'Arena. De la croupe d'une montagne, le Castelletto dominait la ville. Louis XII crut l'esprit de révolte à jamais dompté (1)...

La guillotine se trouve figurée dans une miniature du XV[e] siècle (B. N., latin 9473, fol. 13 v°).

(1) Cf., sur la construction de *la Mauvoisine*, le ms. de la B. N., Nouv. acq. franç. 159.

L'explosion n'en fut ensuite que plus violente. Mais pour l'instant, tout était à la paix. A Savone, Louis XII et le roi Ferdinand d'Aragon, venu de Gaète, eurent l'entrevue la plus amicale et Bidoux fraternisa avec notre vieil ennemi Villamarin (1). A cette sérénité de la politique, il n'y avait qu'un nuage. Affolé de la descente de Louis XII en Italie, le pape avait mandé l'empereur à son secours.

III

COMPLICATION INATTENDUE. — UN CORSAIRE TROP CHEVALERESQUE.

Le cœur chez nous l'a toujours emporté sur la tête; et comme il a ses raisons que la raison ne connaît pas, il nous a valu plus d'un mécompte. C'est ainsi que l'acte chevaleresque de deux particuliers, en 1507, déchaîna contre nous la guerre. Tandis que Louis XII châtiait les Génois, les Flamands tombaient sur son allié, Charles d'Egmont, duc de Gueldre (2). Émus de l'infortune du « pauvre prince », deux gentilshommes de la compagnie d'Aymar de Prie épousèrent sa cause et le lui mandèrent par un de leurs frères d'armes, le Chevalier-Vert. Le duc de Gueldre les agréa pour ses chevaliers. Mais « lettres d'aveu » et messager furent interceptés en route. Nos preux n'en tinrent compte (3).

(1) Jean d'Auton.

(2) Dès juin 1506, l'amiral Philippe de Bourgogne, gouverneur de Gueldre, investissait la ville de Wagheninghe, qui était le réduit du duc Charles de Gueldre. Le gouverneur de Brabant assemblait de son côté des troupes pour barrer la route à tout secours qui viendrait de France. La guerre augmenta d'acuité en 1507 (Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*. Bruxelles, 1876, in-4°, t. I, p. 443).

(3) Jean d'Auton, t. IV, p. 388.

Ce ne fut rien moins que cinq cents hommes de guerre, nobles volontaires, soldats et marins, que mobilisèrent Jean Chapperon, seigneur de Queue-de-Vache en Aunis, et Antoine d'Auton, gentilhomme saintongeais. Avec une nef de quatre cents tonneaux et une barque de soixante, ils ne craignaient point de se mesurer avec l'adversaire du duc de Gueldre, qui n'était autre que Philippe de Bourgogne, amiral de Flandre.

Leurs armements étaient en contravention formelle avec les ordonnances d'amirauté, que Louis de La Trémoille avait pris soin de codifier et qui réservaient à l'amiral le droit de délivrer des congés de navigation et de munir d'artillerie et de sa propre bannière tout navire en bataille (1). Ces ordonnances de mer, dont nos argonautes faisaient fi, ils entendaient en imposer le respect à autrui. Deux bâtiments britanniques l'expérimentèrent à leurs dépens, pour avoir voulu passer au-dessus du vent, sans « faire révérence ». Un coup de canon et, la nuit, une visite domiciliaire leur apprirent le savoir-vivre. Cette visite indue eut lieu, à vrai dire, à l'insu des capitaines, par des damoiseaux « nouvelliers » en fait de marine, auxquels des matelots, « après bien dringuer, » n'avaient pas eu de peine à persuader que les Anglais étaient des corsaires déguisés.

N'ayant presque point d'artillerie, « prêtez-nous la vôtre ou vendez-la à crédit, » dirent nos corsaires au capitaine d'une nef espagnole qui passait près du Chef-de-Bois. Comme il ne voulait rien entendre, on lui donna la chasse jusqu'à l'île d'Yeu. Enveloppé et canonné pendant une grosse heure, l'Espagnol força de voilure, « la misaine

(1) « Ordonnances d'admiralité : extraict des registres de l'admiralité de France à la Table de marbre du Pallaiz à Paris, » délivré par le greffier d'amirauté Perron à la requête de l'amiral Louis de La Tremoille, 24 décembre 1502 (B. N., Franç. 11969, fol. 187).

sous l'estouin, qui est une voile, tenant à l'un des bouts de l'entenne, pendant sur le bord du navire, mise là pour faire hâtive fuite ou vite chasse (1). » Et de fait, la nef nous échappa.

Pareils débuts étaient pleins de promesses en fait de complications internationales. Ce fut bien pis, lorsque nos corsaires impromptu se trouvèrent en présence de bâtiments flamands. Ils en capturèrent cinq au raz de Saint-Mahé, et, gardant en otages les principaux officiers ou marchands, ils renvoyèrent les équipages, avec ordre de payer rançon au duc de Gueldre. Sur la côte anglaise, vers la mi-août 1507, un corsaire d'Arnemuyden offrit le combat. De force égale à la nef de Chapperon, il soutint une lutte acharnée depuis « vêpres jusques au lendemain midi ». Un à un, on avait vu jeter de son bord quatorze cadavres; sa résistance fléchissait, lorsqu'une de ses pièces, pointée à couler bas, le derrière levé, envoya un énorme boulet dans l'étrave de Chapperon. C'en fut assez pour nous faire lâcher prise.

Les tribulations commençaient pour nos preux. On les traitait en pirates. Le vice-amiral de Normandie leur interdit de stationner en rade de Villerville, même pour se radouber. L'amiral de Flandre, Philippe de Bourgogne, auquel les victimes de l'affaire de Saint-Mahé étaient venues exposer leurs doléances, cria que nous violions la neutralité, qu'il savait nos sympathies pour le duc de Gueldre; bref, comme réponse à l'agression de Chapperon, il mit en mer six vaisseaux de guerre (2).

Cette mobilisation donna si fort à réfléchir à nos imprudents, qu'ils résolurent d'aller chercher aventure au delà du détroit de Gibraltar. « Un jour, au matin, sur l'éclaircie

(1) La définition de Jean d'Auton s'applique exactement à la bonnette en étui.

(2) Août 1507 (Gachard, t. I, p. 478).

du soleil levant, avisèrent deux gros navires flamands équipés en manière de guerre. » Entre les éclaireurs des deux escadrilles, *le Jaulain* de Flandre et la barque d'Antoine d'Auton, un violent combat commença : Auton, qui menait l'attaque à l'abordage, armé de toutes pièces, la pique au poing, eut le garde-bras emporté, et son maître d'équipage la tête. Mais battu à outrance, *le Jaulain* eût succombé sans l'arrivée opportune de sa conserve, *l'Anne*, que Chapperon, survenant de même, étreignit à son tour. Il força l'entrée de *l'Anne*, passa quarante hommes au fil de l'épée et expédia le reste, une trentaine de marins et trois femmes, sur un bâtiment portugais qui passait. *Le Jaulain* avait fui. La prise avait une cargaison d'anneaux de cuivre, de couteaux et de miroirs, destinés à faire la joie des nègres d'Afrique.

L'odyssée touchait à sa fin. Il avait été décidé en conseil qu'on hivernerait à Monaco, en pays neutre. Mais une nuit, à l'insu des capitaines, les maîtres d'équipage de la prise et de la barque virèrent de bord vers la France. A peine *l'Anne* avait-elle jeté l'ancre à Soubise en Charente, qu'un incendie la détruisait avec les tapisseries, draps et métaux provenant du butin : trois prisonniers flamands s'étaient échappés du bord, en y laissant quelque « trainée ou amorce ». Antoine d'Auton n'était pas plus tôt de retour en son manoir que vingt-quatre archers de la garde venaient pour se saisir de sa personne : le malheureux s'enfuit sous un déguisement et dans un tel état d'inquiétude qu'il ne dormit plus deux nuits de suite sous le même toit.

A Marseille, Chapperon n'avait point osé aborder sans un sauf-conduit du parlement de Provence. Arrêté nonobstant, il ne s'évada des prisons d'Aix qu'avec la connivence du « chartrier », ainsi appelait-on le geôlier, qui se laissa « adoucir ». De retour à son bord après trois semaines de

détention, il se garda de toucher terre en France, tant que la colère royale ne fut pas apaisée (1).

C'est que sa conduite inconsidérée nous mettait en fâcheuse posture. Non seulement elle nous aliénait la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche; mais encore elle donnait au père de Marguerite, à l'empereur Maximilien, l'occasion d'intervenir. « Incontinent nostre grande armée assemblée, écrivait l'empereur, nous donrons tant affayre et suffryr aux Françoes qu'il serunt contraint de abandonner lesdits Geldroes (2). »

C'est encore en Italie que devait se dérouler la guerre. A l'appel du pape, l'empereur, en février 1508, descendait les monts du Tyrol. Mais les Vénitiens lui refusèrent le passage et, un moment nos alliés, lui firent subir défaite sur défaite. Trieste, Fiume, Goritz et Gradisca tombèrent successivement entre leurs mains (3).

Sur mer, la guerre franco-impériale n'eut point de répercussion, sauf qu'elle provoqua une réfection complète de notre flotte. Qu'il y a loin de simples radoubs (4) ou de l'achat de quelques grands vaisseaux, comme *la Charente* (5) ou *la Mermande* (6), à la mesure d'ordre général prise par Louis XII! Dans l'intérêt de « la chose publicque, » le roi

(1) De l'odyssée de Chapperon et d'Antoine d'Auton, le chroniqueur Jean d'Auton a tracé le plus pittoresque des récits.

(2) Lettre de Maximilien I[er] à Marguerite d'Autriche. 17 octobre 1507 (Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien I[er] et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519*. Paris, 1839, in-8°, t. I, p. 15, dans les publications de la Société de l'Histoire de France. — Ph. Van den Berghe, *Correspondance de Marguerite d'Autriche sur les affaires des Pays-Bas, de 1506 à 1528*. 1845-1847, 2 vol. in-8°).

(3) Just. Gobler, *Chronica der Kriegshandel des Kaisers Maximilian I gegen die Venediger und die Franzosen 1508 geführet*. Francfurt, 1566, in-fol.

(4) De la carraque d'Anne de Bretagne à Brest, pourvue de cinq nouveaux mâts. 20 juin 1507 (*Revue des sociétés savantes* (1875, 2[e] semestre), p. 426).

(5) 20 avril 1506 (B. N., Pièces orig. 2386, doss. Primaudaye, p. 12).

(6) B. N., Franç. 5093, fol. 163.

imposait à chacun de ses amiraux, à chaque province maritime et à « aucunes bonnes villes et citéz » de son royaume, la construction d'un vaisseau de guerre (1). Il y contribuait au besoin : c'est ainsi que La Trémoille, amiral de Guyenne et de Bretagne, fut autorisé à prendre dans les forêts domaniales les matériaux « d'une nef grande et avantageuse » à équiper pour le service du roi (2). Charles d'Amboise, promu amiral de France (3), après entente avec Malet de Graville, son beau-père, se pourvut d'une nef (4), au même titre que son collègue.

Le Languedoc, la Provence furent taxés à deux grosses galères par province (5), et Gênes à quatre carraques, équipées uniformément de cent vingt hommes (6). Les bonnes villes du Ponant, à l'exemple des ports de Bretagne (7), mirent en chantier de gros vaisseaux, qui renforcèrent la division des carraques construites pour la reine Anne et qu'on appelait les *Nefs de Brest*, *de Morlaix*, *de Bordeaux* et *de La Rochelle* (8). Il y eut *la Nef de Dieppe* (9), *la Nef de Rouen* (10), *la Nef d'Orléans* (11), *le*

(1) Ordonnance datée de Blois, 29 novembre 1507 (B. N., Franç. 5093, fol. 277. — Spont, p. 411, note 3)

(2) B. N., Franç. 5093, fol. 45.

(3) 24 septembre 1507 (Archives nat., X[1a] 4850, fol. 117, 120 v°). — Il exerça l'office d'amiral du 31 janvier 1508 au 10 novembre 1510.

(4) Montée de cent matelots (B. N., Franç. 742, fol. 16).

(5) B. N., Franç. 23268, fol. 28-36.

(6) Spont, p. 412.

(7) Cf. plus haut, à la date de 1496 (p. 32).

(8) *La Nef de Brest*, achevée le 22 décembre 1499 (Archives de la Loire-Inférieure, E 203); *la Grant Nef de Morlaix*, dite *la Maréchale* ou *la Cordelière*, achevée le 30 juin 1498 (*Ibidem*, E 208); *la Nef de La Rochelle*, que la reine fit achever en octobre 1500 à Tonnay-Charente (*Ibidem*, E 19).

(9) Ou *la Dieppoise*, de 336 tonneaux.

(10) Ou *la Rouen*, de 700 tonneaux. Quittance de son capitaine, Louis de Bigars, 27 mars 1513 (*Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Charles Lormier, de Rouen*. Paris, Charavay, 1902, in-8°, n° 1338).

(11) Ou *la Françoise d'Orléans*, de 453 tonneaux. Quittance de Louis de Bigars, qui la commanda avant de recevoir le commandement de *la Nef de Rouen*. 15 septembre 1512 (B. N., Franç. 26113, pièce 1121).

Saint-Sauveur de La Rochelle (1), d'un tonnage proportionné à la richesse des différentes municipalités. Si, dans la flotte des bonnes villes, la capitale n'eut point son pavillon, c'est que son bâtiment aurait été trop mesquin. Le roi avait demandé un vaisseau de 400 tonnes, et Paris n'accorda de fonds que pour une nef de capacité moitié moindre (2), à peine aussi grande que le navire auquel était taxé un petit port comme Harfleur (3).

Une fois organisée, cette imposante marine de guerre eut à agir contre un tout autre adversaire que l'empereur et la gouvernante des Pays-Bas. La conférence internationale de Cambrai, le 10 décembre 1508, régla les litiges du gouvernement belge avec la France et le duc Charles de Gueldre (4), en même temps qu'elle concertait l'abaissement de la puissance vénitienne.

IV

GUERRE CONTRE VENISE

Depuis l'affaire d'Otrante, Louis XII avait gardé une sourde irritation contre la République de Venise. « Il ne vous suffisait donc pas d'avoir perdu mes galères, disait-il à l'ambassadeur Dandolo, il fallait encore que vous confisquiez mon artillerie. Est-ce là cette alliance tant vantée? N'en parlons plus, *per mio honor*, et que l'on n'en parle plus autour de moi (5). »

(1) Achevé en 1509 (Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, t. I, p. 475).

(2) Sainte-Foix, *Essai sur Paris*, t. IV, p. 30, 202.

(3) 26 mars 1508 (E. de Fréville, *Mémoire sur le commerce de Rouen*, t. II, p. 414).

(4) Cf. la notice consacrée à Marguerite d'Autriche par Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier...*, t. II, p. 434.

(5) Plaintes de Louis XII à l'ambassadeur de Venise, Dandolo. Lyon, 29 novembre 1503 (Spont, p. 406).

On n'en parlait plus, mais on y songeait toujours, et la moindre déconfiture des Vénitiens était, plusieurs années plus tard, célébrée avec une joie féroce : « Le capitaine Prégent se rit de vostre meschief (la défaite d'Agnadel), leur disait-on, en récompense du tour que vous luy fistes quant il fut constrainct d'affondrer ses galères (1). »

Tel était l'esprit qui dicta, contre Venise, la ligue de Cambrai (2) : le roi de France, le pape, le roi d'Aragon, le duc de Ferrare, s'unissaient pour combattre l'orgueilleuse république.

Le 7 juin 1509, notre première division navale, — huit voiliers marseillais de Stuart d'Albany, — s'ébranlait : elle était suivie, à trois jours de distance, des huit galères et brigantins de Bidoux (3). Jonction faite avec les contingents espagnols de Sicile (4) et quatre galères pontificales, notre flotte devait se diriger vers la belle colonie vénitienne de Chypre. Mais la mésintelligence entre des alliés aussi peu faits pour s'entendre empêcha de mener à bonne fin l'entreprise. L'abandon spontané des dernières places que les Vénitiens possédaient en Pouille comme garantie de leurs prêts aux rois de Naples, l'évacuation de Trani, Monopoli, Brindisi, Otrante et Gallipoli désarma les Espagnols. Notre flotte, trop faible désormais, fit retour en Provence, laissant deux hardis condottieri, Frères Bernardin de Baux et Bérenger de Lionse, s'aventurer jusqu'à Chypre avec *le Saint-Pierre* et *le Saint-François* : si la destruction, aux Salines de l'île, de deux bâtiments sema partout la

(1) Lyon, 12 août 1509 (Jean Le Maire de Belges, *Illustrations de Gaule Belgique*. Paris, 1512, in-fol.).

(2) 10 décembre 1508.

(3) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 16 v° : Albany avait 4 carraques, 3 barques et une fuste, Bidoux 4 galères, 2 galères bâtardes et 2 brigantins.

(4) 12 galères de l'amiral de Naples Bernard de Villamarin et 10 vaisseaux de Dimas de Requesens (F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 92).

terreur (1), en fait d'opérations navales, ce fut tout.

La brillante victoire que Louis XII avait remportée le 14 mai, près d'Agnadel, n'avait point eu, sur mer, son pendant.

Et pourtant, la flotte vénitienne éprouva, de notre fait, un de ses plus sanglants revers. Elle s'était engagée dans le Pô, afin de seconder les opérations des troupes de la République contre le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, notre allié. Le capitaine général Angelo Trevisano n'était plus qu'à onze milles de Ferrare. A l'ilot de la Polesella, il avait jeté un pont de bateaux, muni de redoutes, par lequel allait déboucher l'armée. Ferrare était en grand danger. Ce fut un cardinal qui la sauva. Trevisano se laissa leurrer par une furieuse attaque des troupes franco-pontificales et ducales contre la tête de pont : il n'aperçut point les batteries qui s'élevaient sourdement dans la nuit aux bords du fleuve et que le cardinal Hippolyte d'Este dissimulait derrière des troncs d'arbres. Et le lendemain, 22 décembre 1509, par un sombre jour d'hiver, Trevisano était éveillé par un fracas épouvantable. Sous une grêle de boulets qui s'abattait sur elle, sa capitane s'effondrait; quinze galères sur dix-huit, trois vaisseaux sur six sombraient ou prenaient feu, le pont de bateaux disloqué partait à la dérive. Il y avait deux mille morts, trois mille prisonniers. Une heure de bombardement avait décidé de la guerre. Et il se trouvait parmi les vainqueurs un grand poète pour chanter la victoire (2).

(1) Novembre 1509 (Sanuto, t. IX, col. 110. — Spont, p. 413).

(2) Lodovico Ariosto, *Orlando furioso*, XL, 2. — Coelius Calcagninus, *Commentar. de Venetae classis expugnatione*. Basilea, 1544, in-fol., p. 484. — A. Guglielmotti, *La guerra dei pirati*, p. 75.

V

GUERRE CONTRE VENISE ET LE SAINT-SIÈGE

Par une de ces volte-face habituelles au pays de Machiavel, le pape Jules II nous abandonna après la victoire pour se joindre aux vaincus (1). Dans le moment même où il implorait, les larmes aux yeux, le concours de nos armes contre les pirates barbaresques (2), son escadre, jointe à une flotte vénitienne, se glissait le long de la Rivière pour surprendre Gênes.

Prévenu à temps par notre ambassadeur à Rome, le gouverneur de Gênes rappela en toute hâte Prégent de Bidoux qui avait donné dans le piège et quitté le port ligure avec toute son escadre, pour courir sus à des Barbaresques signalés près du Monte-Argentaro (3). Fort heureusement, la dépêche de Rochechouart le toucha en Provence comme il embarquait sur six galères et huit brigantins quatre cents hommes de troupes. Et gouverneur et amiral, en neuf jours, passèrent une rapide inspection de toute la Rivière depuis Vintimille. A l'exception de quelques meneurs, la population leur parut calme et attachée à la France (4).

Ce fut à bord de la flotte de Bidoux qu'une révolte éclata, le 16 juin, dans la gargate de Marseille (5). La chiourme

(1) La ligue du pape avec Venise est du 20 février 1510.

(2) Mai 1510 (B. N., Dupuy, vol. 261, fol. 42 v°).

(3) Lettre de Prégent de Bidoux, 17 mai (B. N., Dupuy, vol. 262, fol. 137).

(4) Lettre de François Rochechouart, sieur de Champdeniers, gouverneur de Gênes, à Alberto Pio, comte de Carpi, ambassadeur à Rome. Gênes, à Alberto Pio, comte de Carpi, ambassadeur à Rome. Gênes, 14 juin (R. de Maulde La Clavière, *La diplomatie au temps de Machiavel*. Paris, 1892, in-8°, t. II, p. 462).

(5) Archives des Bouches-du-Rhône, B 1232. — Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 348. — Spont, p. 415.



LA FLOTTE FRANÇAISE A GÊNES (1510)

(B. N., Franç. 20.360, fol. 35 : manuscrit exécuté cette année-là pour le gouverneur de Gênes.)

de *l'Anguille*, envoyée aux vivres, sauta sur le comite et les soldats de garde et massacra soixante-dix hommes. Avec quarante Marseillais seulement et un petit brigantin, Prégent mit le cap sur *l'Anguille* et la reprit à l'abordage. Trois des mutins furent écartelés ou pendus pour l'exemple.

Au lieu de porter un coup droit contre Gênes, les capitaines généraux de la flotte alliée, Baldassare de Biassa et Girolamo Contarini, dit Grillo, s'étaient attardés à Chiavari, Rapallo, Sestri. Ce fut dans la journée du 17 juillet 1510 seulement qu'ils s'avisèrent d'enlever Gênes par une attaque nocturne. Confiants dans leurs forces navales qu'avaient accrues sept cent douze hommes des troupes de Marcantonio Colonna, ils ne redoutaient, à l'entrée du port, que les feux du fort de la Lanterne. Ils comptaient sans Prégent de Bidoux. Dans la matinée du surlendemain, ils eurent connaissance de la flotte française, qui venait à leur rencontre par le travers de Portofino.

Sur les conseils de Biassa, Contarini jeta l'ancre dans une petite anse, qu'on appelait alors la fosse de Villamarino, à quelque distance à l'est de Gênes ; un bas-fond couvrait leurs quatorze galères (1) contre le choc d'une flotte venant du large. Prégent de Bidoux les délogea pourtant de cette position formidable. Il avançait sur trois lignes de cinq à six bâtiments chacune : des barques armées à l'avant d'une pièce de trente, puis six galères, enfin les carraques en remorque. Les barques, lancées en tirailleurs, ouvrirent le feu par-dessus l'écueil ; leur décharge faite, elles étaient halées en arrière au moyen d'un long filin par les carraques et, à l'abri, préparaient une nouvelle bordée. Contarini et Biassa tentèrent contre ces moucherons, qui leur

(1) Selon la version de Francesco-Maria della Rovere ; 12 galères et deux brigantins, suivant Girolamo Contarini, qui réduit à quinze bâtiments l'escadre de Prégent, au lieu des dix-huit relevés par Francesco-Maria (Sanuto, t. XI, col. 13-14).

fracassaient apostis et palementes, une attaque de flanc. Mais ils tombèrent alors sous le feu violent des carraques, dont les longues coulevrines portaient plus loin que les gros coursiers de leurs galères ; les boulets de cent livres de nos doubles canons eurent vite fait de mettre en déroute toute la flotte vénéto-pontificale. Prégent ne lâcha point les vaincus ; il les pourchassa jusqu'à l'île d'Elbe, prenant position à Porto-Ferraio tandis qu'ils s'arrêtaient à Porto-Longone. Contarini recula jusqu'à Civita-Vecchia, d'où il alla quêter près du pape un réconfort, lui contant *inter pocula* sa mésaventure (1).

Jules II, le pape-soldat, que l'échec n'avait point découragé, renforça l'escadre d'une galéasse pontificale, de trois vaisseaux de Biscaie et de cinq galères vénitiennes; il la bénit, après l'avoir passée en revue à Ostie, et l'envoya de nouveau dans la Rivière, malgré les observations de Contarini. Il comptait que les Suisses, descendant de leurs montagnes vers Savone, prendraient Gênes entre deux feux (2).

De Porto-Venere, où il s'était mis en embuscade, Prégent de Bidoux vit passer la flotte de Contarini, en route pour le nord. Il s'ébranla à sa suite et ne perdit plus le contact. Selon le plan concerté avec le pape, Contarini se rendit aux abords de Savone, où il pensait avoir quelque nouvelle des Suisses. Mais dès qu'il relâcha à Vado pour faire de l'eau, Prégent l'attaqua et le mit en fuite, le 5 septembre.

Pour en finir, on résolut de masser sous les ordres de Prégent tous les garde-côtes (3), les navires de garde que

(1) Francesco-Maria DELLA ROVERE, *Discorsi militari*. Ferrara, 1583, in-12, p. 30. — A. GUGLIELMOTTI, t. I, p. 86. — SPONT, p. 416. — SANUTO, t. XI, col. 51.

(2) Biagio BUONACCORSI, *Diario de' successi piu importanti seguiti in Italia et particolarmente in Fiorenza* (1498-1512). Fiorenza, 1568, in-4°, p. 148-149. — GUGLIELMOTTI, *Pirati*, p. 92.

(3) Cette année-là, trente-neuf bâtiments furent armés en guerre : 6 galères,

François de Rochechouart conservait à Gênes, et les quatre galères marseillaises de François Albertinelli (1), capitaine garde de l'arsenal (2). La côte provençale, désormais dégarnie de vaisseaux, fut bordée par les milices qui arrivaient en armes de la montagne et de la plaine, sur la réquisition du gouverneur (3).

Rejeté vers Albenga, Contarini était des plus perplexes. Il avait appris par un prisonnier que l'arrivée des sept cents hommes de Filippino Fieschi mettait la ville de Gênes à l'abri d'un coup de main (4). D'aller ravager la Provence, il ne pouvait être question. Le bruit courait à Albenga que l'escadre française en prenait la route. En se repliant, en désespoir de cause, sur La Spezia, le provéditeur vénitien se trouva nez à nez avec Prégent de Bidoux. La rencontre eut lieu le 8 septembre, à douze milles de Gênes vers Capo di Monte. Contarini lança à l'attaque son collègue Biassa avec la galéasse pontificale, une autre galère bâtarde et les galères *Michiela*, *Morosina*, *Cornera* et *Ema*, bien montées d'artillerie : à l'est, avec les dix autres galères en deux divisions qui formaient le croissant, il attendait, pour nous envelopper ou pour donner au contraire le signal de la retraite, l'issue du duel d'artillerie.

Prégent opposa à la division Biassa Bernardin de Baux; n'ayant pas encore été rejoint par la division Albertinelli, lui-même se porta contre le provéditeur, les grands voiliers à la remorque de ses six galères. Il avait l'avantage du

16 galions, 4 grosses barques et 13 navires (Compte de Morelet du Museau : B. N., Franç. 17329, fol. 184 v°).

(1) En partance le 16 septembre 1510 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2551, fol. 144).

(2) Office qu'il résigna et dont fut pourvu, en sa place, Renaldo Vento le 23 janvier 1516 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 26, fol. 97 v°).

(3) Archives des Bouches-du-Rhône, B 2551, fol. 185.

(4) Lettre de Girolamo Contarini. Près d'Albenga, 6 septembre (Sanuto, *Diarii*, t. XI, col. 427). — Lettre de Pier-Antonio Falier. Piombino, 13 septembre (*Ibidem*, col. 433).

nombre, vingt-sept bâtiments (1), mais non celui des évolutions : il n'y avait pas « un poil de vent ». L'un était à la discrétion de la brise, tandis que les autres, selon sa pittoresque expression, portaient « le vent en couverte. »

« Et vous promectz ma foy, continuait Prégent, que pour ce jour-la, ils ne monstrèrent point qu'ilz feussent Vénisiens, car je promectz à Dieu que je ne viz jamais gens venir en meilleur ordre, ne plus hardiment que firent ceulx-là (2). » Mais sous le tir terrible des vaisseaux de haut bord, particulièrement du galion et de la barge de Bernardin de Baux, de la nef du grand maître et de celle d'Yves d'Alègre, contre lesquelles les bâtardes concentraient leurs feux, les galères ennemies n'osèrent en venir à l'abordage, et après trois heures de combat, où il se tira cinq cents coups de canon, elles battirent en retraite, *la Cornera* et *la Falera* avec des avaries. Après avoir enterré ses morts au cap de Crau, Contarini chercha à accoster à Porto-Venere pour se rafraîchir; mais il fut repoussé par une furieuse canonnade de quatre carraques qu'y avait détachées Prégent (3). A Livourne, il fut accueilli pis qu'il ne l'eût été en Turquie. Bref, mourant de soif et toujours poursuivis par Prégent qui captura quatre navires (4), les Vénitiens furent chassés de la Rivière. Après une dernière et infructueuse tentative sur Porto-Venere, ils s'en retournèrent. La tempête fracassa deux de leurs galères sur les côtes de Calabre et rasa les autres comme des pontons (5).

(1) 6 galères, 13 galions, 4 gros vaisseaux et des brigantins. Lettres du provéditeur Contarini (Piombino, 13 septembre) et de Janus di Campo Fregoso (Piombino, 12 septembre) (SANUTO, t. XI, col. 428-432).

(2) Lettre de Prégent relatant la bataille. En galère, « Port-Vendres » [Porto-Venere], le 17 septembre (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2551, fol. 139 : SPONT, p. 418, note).

(3) *Ibidem.*

(4) Compte de Morelet du Museau (B. N., Franç. 17329, fol. 184 v°).

(5) GUICHARDIN, liv. IX, chap. III. — B. N., Dupuy, vol. 262, fol. 21.

LA SAINTE-LIGUE

A Michel-Ange qui lui demandait comment il désirait être représenté, Jules II avait répondu : « L'épée à la main. » Il n'acceptait point l'échec que nous lui avions fait subir : bientôt, par ses soins, une ligue qualifiée de sainte unit, contre nous, pape, empereur, rois d'Espagne et d'Angleterre, Vénitiens, Suisses, Florentins et Génois (1). « Depuis que la France est France, écrivait un agent impérial, quelque bonne mine que Messieurs les Français tiennent de eulx bien deffendre, ils ne furent jamais si étonnés qu'ils sont à présent, car ils doubtent merveilleusement de leur destruction complète (2). » Contre le Milanais, les coalisés italiens vont concentrer leurs efforts, Henri VIII débarquer à Calais, Ferdinand entrer en Guyenne. La France semble condamnée; et partout, elle sort victorieuse de l'épreuve, sans autre appui effectif que l'Écosse et la Gueldre, sans autre soutien moral que le Danemark.

(1) La Sainte-Ligue est du 4 octobre 1511; Henri VIII y entra le 13 novembre.

(2) Ernest Lavisse, *Histoire de France*, t. V, par M. H. Lemonnier, p. 98.

I

LA DÉFENSE DES COTES DU PONANT

Dès l'instant que l'Angleterre et l'Espagne entraient en ligne, le théâtre de la guerre navale se déplaçait. C'était sur l'Océan qu'il était urgent et de « merveilleux proffit » de se rendre « maistre de la mer (1). » Louis XII agit en conséquence. En Bretagne, le grand maître et le capitaine de Brest, Gilles de Tissue (2), en Normandie, le vice-amiral René de Clermont, en Guyenne, l'amiral Louis de La Trémoille et le vice-amiral Regnault de Moussy eurent ordre de tenir parés à tout événement les navires de leurs circonscriptions et d'organiser la défense côtière (3). Le commandement en chef des forces navales, que Louis de la Trémoille revendiquait (4), fut dévolu au subordonné de l'amiral de France, René de Clermont (5).

Comme il importait de nous concerter avec notre allié, Jacques IV d'Écosse, et surtout de stipendier ses troupes, on lui dépêcha une flottille de cinq bâtiments que les Anglais coulèrent ou prirent au passage (6). Une petite division écossaise, qui ramenait en France notre ambassa-

(1) Lettre de l'amiral Louis de La Trémoille. Rouen, 10 juin 1512 (B. N., Franç. 3925, fol. 56 : A. Spont, *The War with France* (1512-1514). London, 1897, in-8, p. 21, publication of the Royal Navy records society.)

(2) B. N., Franç. 5501, fol. 106.

(3) 21 février et 9 mars 1512 (E. de Fréville, *Mémoire sur le commerce de Rouen*, t. II, p. 415. — *Archives municipales de Bayonne. Délibérations : registres gascons*. Bayonne, t. I (1896), p. 496).

(4) Lettre du 10 juin, citée.

(5) Suivant patentes du 2 juillet (B. N., Pièces Orig. 784, Clermont, p. 49 : Spont, p. 29).

(6) Lettre de Pierre Martyr. Burgos, 20 mai (Martyr d'Anghiera, *Epistolae*, n° 486).

deur, Charles de Tocque de La Motte, eut le même sort : un des bâtiments fut capturé, un autre parvint à gagner la Zélande, le troisième s'enfuit en Danemark avec l'ambassadeur à bord (1.)

Entre les deux pays alliés, le contact fut rétabli à travers la mer d'Irlande par un vaillant corsaire malouin, Philippe Roussel. Sa barque, *la Pourrie*, n'avait que cinquante tonnes; mais des formes rases et sveltes et un accastillage intentionnellement surbaissé pour mieux tirer à fleur d'eau, en faisaient un excellent navire de course. Soit en Irlande, soit au large de Kirkudbright, elle n'enleva pas moins de douze bâtiments richement chargés, dont la vente en Écosse fit la fortune de l'équipage et permit au capitaine d'habiller ses marins d'un coquet uniforme, un peu voyant peut-être, des jaquettes rouges et bleues (2).

Dans la croyance que les escadres anglaises opéreraient trois descentes, à Calais, à l'embouchure de la Seine et à Fontarabie (3), la côte du nord-est était soigneusement gardée; quatre grands vaisseaux faisaient le guet au large de Honfleur (4) ; et un bateau blindé, acquis par Bayonne, servait de vigie à la frontière basque (5). La grande nef *la Cordelière* enfin, commandée par Portzmoguer, courait de fructueuses bordées au large du cap Finistère, non loin des ports de Guipuscoa, où une escadre achevait ses prépatits pour rejoindre les Anglais (6).

Le bruit courut à Marseille que les Anglais avaient noué

(1) Juillet (*Letters and papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII*, by J. S. Brewer. London, 1862 et suiv., in-8°, t. I, n°s 3326, 3340, dans la Collection des *Calendar of State papers*).

(2) Record Office, *Chapter House book 83*, p. 76 : Spont, p. 42, note 3, et p. 198.

(3) Lettre de La Trémoille du 10 juin, citée.

(4) British Museum, Caligula E1, fol. 108 : Spont, p. xx, note.

(5) Archives de Bayonne, CC 340.

(6) Lettres datées de Londres, 14 juillet et 3 août (Sanuto, t. XIV, col. 580, 596 : Spont, p. 38, 42).

des intelligences avec les consuls bordelais : quatre bâtiments étaient déjà arrivés à Bordeaux avec une cargaison d'armes dissimulées sous du sel, quand une femme, par hasard, découvrit et révéla la supercherie; la rébellion fut étouffée avant l'arrivée de la flotte britannique (1). Décontenancés par les sévères mesures de défense que prit le duc de Longueville, les Anglais renoncèrent à un coup de main sur Bordeaux. Un de leurs espions les mieux informés opinait pour un tout autre plan de campagne : une escadre légère venant avec la haute mer à Honfleur, y brûlera une centaine de bâtiments encore mal armés; sans s'attarder dans la Haute-Normandie, trop fortement occupée par François d'Angoulême, elle ralliera en mer le gros de la flotte et pillera la Basse-Normandie. Une course rapide vers La Rochelle la mettra vite en possession de ce port, surtout si la chaîne n'est pas tendue. La dernière étape sera Fontarabie, d'où il est facile de ruiner le Labourd et la Guyenne (2).

Le 3 juin, l'amiral Edward Howard quittait l'île de Wight à la tête de vingt-deux vaisseaux de guerre et trois mille deux cent quatre-vingt-cinq hommes (3).

Prenant une tout autre direction que l'itinéraire tracé par l'espion, il mouillait dans la baie de Bertheaume; ses colonnes pillèrent à leur aise Le Conquet, Crozon et les villages jusqu'à Brest. De résistance, point. L'excommunication lancée par le pape Jules II contre Louis XII faisait effet : les paysans bretons refusaient de marcher contre les alliés du pape. « Ce n'est pas de plein gré, c'est de force, disaient-ils, que nous défendons le roi de France contre Sa Sainteté. » Écœurés, des gentilshommes prièrent l'amiral

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 27 *bis*.
(2) British Museum, Caligula E1, fol. 108 : Spont, p. xx, note.
(3) Rôle de la flotte anglaise d'Howard (Record office, *Chapter House book 83* : p. 3-13).

Howard de surseoir à ses exécutions barbares : « Je suis venu faire la guerre et non la paix, répondit l'amiral. Est-ce à des gentilshommes de parler de paix au lieu de défendre par les armes leurs foyers ? » Et entre autres manoirs, il incendia celui d'un capitaine qui allait bientôt se dresser devant lui, je veux dire Hervé de Portzmoguer.

De retour à Southampton avec de nombreuses prises, il intercepta les vaisseaux et munitions de guerre que le roi de France envoyait à son allié, le duc de Gueldre (1), puis vingt-six hourques bien armées qui allaient prendre une cargaison de sel à la baie de Bourgneuf. Des Dunes, Howard rebroussa chemin vers l'Océan (2), afin de faire sa jonction avec l'escadre espagnole de Juan de Lezcano, qui allait quitter le 15 août les ports du Guipuscoa, faisant route vers la Manche (3). Mais auparavant, il se rencontra avec la flotte française, qui achevait sa concentration à Brest.

II

« LA CORDELIÈRE » ET « LE RÉGENT »

Dans la nuit du 9 au 10 août 1512, les postes d'observations échelonnés le long de la côte, de sept en sept lieues, de Dinan à Brest (4), signalèrent l'approche d'une grosse flotte (5). « Prins à despourveu, non soy donnant garde des Anglois (6), » nos marins levèrent l'ancre avec une telle

(1) Sanuto, t. XV, col. 95 : Spont, p. 26, xvii-xix.

(2) Sanuto, t. XIV, col. 580 : Spont, p. 37.

(3) Les 15 gros vaisseaux et 8 caravelles de Lezcano, avec 5.000 hommes, arrivèrent à Southampton le 8 septembre (Sanuto, t. XV, col. 227 : Spont, p. 41).

(4) Depuis le 10 juin (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, 903).

(5) Sanuto, t. XV, col. 227.

(6) Alain Bouchart, Chroniqueur contemporain. *Les Grandes croniques*

précipitation que Hervé de Portzmoguer, capitaine de *la Cordelière*, n'eut même pas le temps de débarquer ses invités (1), entre autres de nobles dames auxquelles les hasards de la guerre réservaient une cruelle surprise (2). On marchait à l'ennemi, afin de ne pas se laisser enfermer dans la rade de Brest, où l'on pouvait craindre une attaque combinée des troupes de débarquement et de la flotte anglaise (3).

Enfin, l'occasion s'offrait au capitaine breton de confondre ses envieux. Ne l'avaient-ils point desservi auprès de sa maîtresse au point qu'en 1506, lors du voyage d'Anne de Bretagne à travers le duché, Portzmoguer n'avait pas osé paraître devant elle. Tandis que la reine visitait Saint-Pol de Léon, port d'attache habituel du capitaine, celui-ci s'était tenu en mer avec ses vaisseaux. Il avait fallu que la reine prît l'initiative de le mander près d'elle, à Morlaix :

de Bretaigne, éd. H. Le Meignen. Nantes, Soc. des Bibliophiles bretons, 1886, in-4°, fol. 274.

(1) Hervé avait comme hôtes les parents de sa femme, les Coatjunval, Hervé son beau-père, Prégent Coatmenech et François Le Baillif, les uns seigneurs de Coatjunval, les autres simples expectants de la seigneurie. Il y avait là l'expectant de Quillimadec, Maurice Kérasker et Tanguy Kerlezroux, et d'autres noms bien bretons, Jean le Saint, Christophe de l'Isle, Gabriel Brezal, Olivier et Yvon Nez, Yvon Kerdren, Jean Bouteville, Maudez Quiniou, Jean Tanguy, N. Dolo, Yvon Le Digouris, Guillaume Marrec, Jean Kermelec, trois cents gentilshommes (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VIII, p. 164). — Les Kerlezroux et Coatmenech venaient de Plouvenez, au diocèse du Léon (Réformation de la noblesse du diocèse de Léon, 1443 : B. N., Franç. 22320, fol. 316).

(2) On consultera, avec fruit, sur le combat de *la Cordelière* et du *Régent* : Germain Brice, *Chordigerae navis conflagratio*. Lutetiae, 1513, in-4° : traduit en vers français par Pierre Choque, héraut d'Anne de Bretagne. — Jal, Étude pour une histoire de la marine française : *Marie La Cordelière* (XVIe siècle), extrait des *Annales maritimes et coloniales*, décembre 1844. Paris, 1845, in-8°. — Jal, *L'Herveus* de Germain Brice ; Errata pour *Marie La Cordelière*. Paris, 21 mars 1845 (*Annales maritimes et coloniales*, t. XC, p. 717). — A. Spont, *The War with France* (1512-1513). London, 1897, in-8°, XLVIII-219 pages (Publication of the Navy records society).

(3) Lettre de Spinelly à Henri VIII, 17 août (Spont, p. 48).

dans l'entrevue qui suivit, en présence de nombreux seigneurs, Portzmoguer se justifia si bien qu'il conquit l'affection de sa maîtresse et que le commandement de *la Cordelière* et des nefs ducales lui fut donné comme à un des plus loyaux serviteurs de son pays (1).

Howard avait louvoyé toute la nuit le long de la côte bretonne. Vers onze heures du matin, sa galère de vigie découvrait nos vingt et un vaisseaux de guerre mouillés en dehors des passes du goulet de Brest, entre la pointe de Saint-Mathieu et celle de Toulinguet, à trois milles au large. Les deux flottes étaient sensiblement égales en unités de combat, vingt et une contre vingt-cinq. Mais les vaisseaux anglais, plus forts de tonnage que les nôtres, étaient accompagnés de vingt-six hourques flamandes et de transports à munitions, qui dans le lointain faisaient nombre et illusionnaient sur les forces réelles de l'ennemi (2).

Jugeant la partie trop inégale, nos marins virèrent de bord pour rentrer dans le goulet. Les *Nefs de Bordeaux, d'Orléans, de Rouen*, les barques *Moricet* et *Jean Denis, Petite Louise*, *Rose*, *Béthune*, *Romaine*, *Sibylle*, *Foy*, *Marie de Clermont* et presque tous les bâtiments français ne prirent aucune part à l'action. Seuls, les vaisseaux de premier rang *la Louise* et *la Cordelière*, couvraient la retraite : à leurs côtés, un bâtiment plus petit, *la Nef de Dieppe* ou *la Dieppoise*, de trois cent trente-six tonneaux, était resté fièrement à son poste de combat. La grande nef *Louise* battait pavillon du vice-amiral René de Clermont.

L'ennemi n'était plus qu'à deux lieues. Par mer houleuse et vent debout, deux navires, forçant de voilure pour nous joindre, prirent une avance d'un quart de lieue sur le reste de la flotte anglaise. L'un d'eux arriva à portée de

(1) Bouchart, fol. 266.
(2) Lettres de Piero Lando et d'Antonio Bavarin (Spont, p. 53, 61).

canon de la nef amirale de France, avant qu'elle eût le temps de lever l'ancre; et en un clin d'œil, il l'accabla d'une grêle de boulets, lui cassa le grand mât et la força à se sauver au milieu des roches. Les deux amiraux s'étaient trouvés en présence : l'amiral Howard n'avait qu'un bâtiment de cinq cents tonnes, *la Mary Rose*, et quatre cent onze hommes d'équipage (1) ; le vice-amiral de Clermont avait six cents hommes sur *la Louise* (2), et c'est lui qui avait été vaincu. Il perdit toute présence d'esprit; spectateur immobile et comme désintéressé du combat furieux que livraient ses deux derniers vaisseaux, il ne songeait qu'à se sauver.

La Mary James, capitaine Thomas Ughtred, attaquait *la Cordelière*. En cas d'engagement d'un navire léger avec de gros vaisseaux, la règle était d'éviter l'abordage et de profiter de son agilité pour canonner les adversaires « en tous jours toupiant autour (3). C'est ce que fit *la Mary James*, qui ne jaugeait que quatre cents tonneaux. Et tout en tournant comme une « toupie » autour de *la Cordelière*, elle lui lâcha une bordée de six gros canons courts pointés très bas, presque à fleur d'eau. La carraque bretonne accusa le coup par des craquements sinistres (4) dans la membrure. Que ce fût ou non le but d'Ughtred, il était parvenu à occuper son redoutable adversaire jusqu'à l'arrivée du gros de la flotte anglaise, en particulier de deux magnifiques bâtiments, *le Régent* et *le Sovereign*, frères jumeaux, de mille tonnes chacun.

Le Sovereign, qui était au vent de *la Cordelière*, laissa porter sur elle de façon à heurter de l'avant le beaupré ennemi. C'était un rude combattant que Charles Bran-

(1) Spont, p. 4-5.
(2) Spont, p. 48, n. 2 : *la Louise* avait 790 tonnes.
(3) B. N., Franç. 1244, fol. 90.
(4) Lettre du Vénitien Piero Lando (Spont, p. 62).

don, plus tard duc de Suffolk, le futur époux de la veuve de Louis XII : et il avait une troupe d'élite de soixante hommes de la garde royale, commandés par Henry Guilfort. Mais Portzmoguer ne leur donna pas le loisir de faire leurs preuves. Une bordée bien dirigée força *le Sovereign* à laisser arriver et à quitter le champ de bataille avec un mât cassé (1). Brandon mit cet échec sur le compte d'une fausse manœuvre du maître d'équipage : aveuglé par la fumée, il aurait dépassé la carraque (2).

Du *Régent*, Thomas Knyvet, grand écuyer d'Angleterre, s'était aperçu, au moment où il s'apprêtait à aborder *la Nef de Dieppe*, que le feu terrible des Bretons mettait à mal les petits bâtiments de l'escadre (3). Knyvet vira donc de bord pour venir à la rescousse. Tandis qu'il manœuvrait pour gagner au vent, Portzmoguer se jeta sur lui,

> Comme le chien ensuyt toujours le liepvre
> Et qu'il s'en joue quant il le tient aux dens (4).

En brusquant l'attaque, il empêchait *le Régent* de quitter sa position et le gardait à tribord sous le vent (5). Et ses pièces recommencèrent à tonner : seize pièces de gros calibre (6) lançaient par les sabords des pierres de cent à cent vingt livres, tandis qu'au second et au troisième étage du château d'arrière et à l'étage de l'avant, une nuée de faucons, fauconneaux, scorpions, crapaudeaux, basilics, serpentins, coulevrines, gros vers ou autres petites pièces

(1) Polydore Virgile (Jal, *Marie la Cordelière*, p. 76).

(2) Holinshed (Spont, p. xxv).

(3) Pierre Choque, vers 54-56 (Jal, *ibid.*, p. 74.)

(4) Jal, *ibid.*, p. 32, n. 2.

(5) Lettre d'Antonio Bavarin, écrite d'après le rapport du pilote de *la Cordelière*, qui fut sauvé (Spont, p. 55).

(6) Comme on le voit dans la miniature représentant le combat de *la Cordelière* et du *Régent*, reproduite en chromolithographie en tête de l'ouvrage de Spont et en gravure ci-contre.

crachaient la mitraille dans toutes les directions (1). *La Cordelière* n'avait que 50 canonniers et 100 arquebusiers pour tenir tête aux 100 canonniers et 400 soldats du *Régent*, aux batteries de *la Mary James* et d'une troisième nef qui escortait *le Régent* (2).

Néanmoins, le tir des Bretons était des plus meurtriers. Knyvet fut emporté par un boulet (3); John Carew, le second capitaine, était blessé; la grande nef anglaise avait un mât cassé; Ughtred comptait un tiers de son équipage hors de combat, une trentaine de tués et soixante blessés (4).

Si l'on observait encore à bord de *la Cordelière* le règlement qu'elle avait reçu durant la campagne de Mitylène, il n'y eut d'engagés pendant la canonnade que les servants de pièces. Masqués derrière des matelas et des balles de laine, ils tiraient sous un treillis de cordages disposé en forme de voûte au-dessus du pont, afin de parer les projectiles lancés des hunes et des gaillards. Dans l'entrepont, marins et soldats, près de huit cents, et trois cents gentilshommes, rangés en quatre compagnies d'abordage avec autant de sections de réserve, attendaient le moment d'agir (5). Leurs capitaines étaient « Claricho », Dolo, Coatjunval, beau-père de Portzmoguer, et le sénéchal de Morlaix (6).

« Pour l'heure présente, disait le savant stratégiste de

(1) B. N., Franç. 1244, fol. 82. La description de l'artillerie d'une grosse nef, que donne Philippe de Ravenstein, s'applique exactement à *la Cordelière,* qui avait bien le nombre de grosses pièces indiqué par lui.

(2) Pierre Choque, vers 125; Polydore Virgile (Jal, *ibid.*).

(3) Lettre de Wolsey (Spont, p. 50).

(4) Spont, p. 61, n. 2, et 62.

(5) B. N., Franç. 1244, fol. 86.

(6) Lettres de Piero Lando et d'Antonio Bavarin (Spont, p. 54, 63) : « Mgr Enores de Claricha, Mgr Simon de Loy, Mgr Vangel, » dit le second; « El Sr Gabriel de Chacho, el Sr Symon de la Hay, el Sr Cornangel, lo « siniscalcho di Morles, » dit le premier. De Loy et Cornangel sont vraisemblablement le second, Dolo ou Dolou, et le Sr de Coatjunval des documents bretons (Spont, p. 54, n. 5; Choque, vers 276).

Louis XII, Philippe de Ravenstein, je voys plus souvent les navires se rendre par force de batre devant que on soit abordéz (1). » C'est qu'il n'avait pas vu périr *la Cordelière*. Criblée de boulets, faisant eau, avec cela vieille et usée, — car une quinzaine d'années (2), c'est la vieillesse pour un vaisseau, — *la Cordelière* voulut en finir. Elle se jeta sur l'ennemi. Je ne crois pas, malgré l'affirmation d'un contemporain, que la grande nef anglaise fuyait sous le vent « comme désespérée et jà vaincue et mise à oultrance (3) ». C'est même une question de savoir laquelle des deux nefs lança la première les grappins d'abordage. Toujours est-il qu'une fois accrochées, elles ne se séparèrent plus, même pour mourir.

Le héraut de Bretagne prête à son compatriote Portzmoguer une énergique allocution, demandant à l'équipage de se sacrifier pour le salut de la France et pour l'honneur de la bonne duchesse. Et l'équipage se sacrifia : le sang ruisselait partout, les tillacs étaient jonchés de morts et de blessés, quand, enfin, après deux heures et demie d'une lutte sanglante, la victoire se dessina du côté des Anglais (4). Quatre cents hommes bondirent sur *la Cordelière* (5), ayant à leur tête Richard Gyldeford, maître armurier du roi et bailli de Winchelsea (6).

(1) B. N., Franç. 1244, fol. 90.

(2) Construite au « cay de Morlaix » par Nicolas Coetanlem pour 22,512 livres, 9 sols, 2 deniers, elle fut lancée le 30 juin 1498 (Arch. de la Loire-Inférieure, E 208 : « Bordereau de la mise faicte pour le parachèvement de la grant nef de Mourlays, appelée *la Mareschalle,* » ou *Cordelière.* — *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. VIII, p. 170).

(3) Pierre Choque, vers 150 (Jal, *Marie la Cordelière,* p. 34). Jal a montré, en consultant le poème latin de Germain Brice, qui a servi de modèle à Choque, que les feuillets de l'ouvrage de Choque ont été intervertis et qu'il faut placer les vers 150 à 227 après les vers 228 à 288, et les vers 289 à 362 après la série 363 à 407 (Jal, *Annales maritimes,* t. XC (1845), p. 725).

(4) Lettres de Bavarin et de Wolsey (Spont, p. 51 et 53).

(5) Lettre de Lando (Spont, p. 62).

(6) Il avait été envoyé avec cent soldats sur *le Régent* (Spont, p. xxi, n. 2).

Voyant que ses gens commençaient à plier, Dolo, prévôt ou second capitaine de *la Cordelière*, pour leur donner du cœur, leur promit du secours. Il grimpa dans la hune de misaine, en se hissant à la force du poignet aux manœuvres courantes, car les agrès étaient rompus (1), et fit pleuvoir sur l'ennemi une grêle de projectiles; Portzmoguer montait en même temps dans la grande hune. De là, il put se convaincre que son pauvre navire, environné de toutes parts, était à la merci des Anglais. Dans le lointain, la flotte française restait immobile. Seule, *la Dieppoise,* capitaine Rigault de Berquetot, essayait de porter secours au « vaillant et vertueulx » Breton. Mais cernée par cinq navires anglais, dont elle soutint l'attaque durant sept heures entières, elle ne devait se dégager qu'à la nuit, avec le concours de quatre navires du Croisic, ayant son château d'avant emporté, son gaillard haché, trente-deux tués et de nombreux blessés (2).

Tout à coup, une détonation épouvantable retentit; *la Cordelière* s'ouvrit comme un volcan, en lançant sur *le Régent* des torrents de flammes. La sainte-barbe venait de sauter. Un marin français venait d'y mettre le feu, aimant mieux sauter que se rendre (3). Des douze cent cinquante hommes qui étaient à bord, le feu n'épargna qu'une vingtaine de personnes, le pilote entre autres, qui furent faits prisonniers (4). Martyrs de leur dévouement, Hervé de Portzmoguer et tous les siens, son beau-père, ses parents, ses officiers, le maître d'équipage Martin le Nault (5) avaient péri par le feu le jour de saint Laurent, comme

(1) Pierre Choque, vers 276, 284.

(2) Accusation portée par Rigault de Berquetot contre le vice-amiral de Clermont. 29 décembre 1515 (Spont, p. 66; cf. aussi p. 54).

(3) Lettre de Wolsey (Spont, p. 58).

(4) Spont, p. 55. Ce furent ces gens-là qui donnèrent le relevé de l'équipage, en l'exagérant, semble-t-il.

(5) Spont, p. 54, n. 5 : « Il en mourut de Bretons environ 500. »



La Cordelière et *le Régent*

(B. N., Franç. 1672, fol. 9 v° : Poème de Brice sur *la Cordelière*.)

avait péri, martyr de la foi, saint Laurent, le diacre de l'Église romaine. Il n'est point démontré, en effet, quoi qu'en dise le chroniqueur breton Alain Bouchart, que l'intrépide capitaine Portzmoguer, voyant la situation désespérée, se jeta à la mer tout armé et coula entraîné par le poids de son armure (1).

« *Potius mori quam fœdari!* » Plutôt la mort que la souillure! Les Bretons étaient restés fidèles à leur devise, à l'hermine sans tache de leur pavillon : ils s'ensevelissaient dans les fleurs de lis et dans les blanches hermines. Et ils mouraient vengés. *Le Régent,* accroché à l'épave incandescente, léché par des tourbillons de flammes, brûlait comme un fétu. C'est à peine si une soixantaine d'hommes, sur les sept cents de l'équipage, purent se sauver à la nage dans les deux navires les plus proches (2). Trois canonniers sur cent échappèrent (3). Par là, jugez du reste. Quand la flamme cessa de grésiller, les carcasses des deux vaisseaux descendirent ensemble dans l'abîme, côte à côte.

L'amiral Howard jura de ne pas se présenter devant le roi avant d'avoir vengé la mort du vaillant chevalier Thomas Knyvet (4). Le 13 août, il débarquait à terre et réussissait à incendier vingt-sept petits bâtiments : il en emmenait cinq autres avec huit cents prisonniers (5). Il avait tenu son serment.

Le vice-amiral René de Clermont n'était pas de même

(1) Jal, *Marie la Cordelière,* p. 78, et *Dictionn. critique,* art. Portzmoguer. — Alain Bouchart, fol. 274. — Spont, p. xxv, n. 2. — L'un des rares survivants, Olivier le Mercier, de Brest, obtint franchise d'impôts et de charges publiques. La pension, il faut l'avouer, était maigre pour vingt années de nobles et loyaux services et pour action d'éclat sur *la Cordelière.* Amboise, juin 1515 (*Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 51).

(2) 60 d'après Wolsey (Spont, p. 58), 120 d'après Bavarin (*ibid.*, p. 53), 180 suivant Lando (*ibid.*, p. 62).

(3) Spont, p. 63, n. 2.

(4) Lettre de Wolsey (Spont, p. 50).

(5) Spont, p. 63.

trempe. Il n'avait que trop montré sa pusillanimité (1). Le capitaine Rigault de Berquetot accusa formellement son chef de s'être enfui lâchement et d'avoir par là causé la défaite; il offrit de faire la preuve tant par les marins et les gens de la côte que « par les adversaires et ennemis qui y estoient », au besoin par un duel judiciaire (2). L'enquête eut lieu, et si Rigault fut révoqué pour son acte d'indiscipline (3), le vice-amiral fut destitué (4) : tous les capitaines avaient déposé contre lui.

Mais qu'était-il besoin d'offrir à l'étranger le moyen de s'immiscer dans nos affaires privées et de perpétuer des dissensions intestines? Sollicitée par Rigault, l'intervention étrangère eut lieu, mais non toutefois sur le terrain où on la conviait. Elle resta dans le domaine littéraire, et un littérateur servit de juge en dernier ressort. Voici comment.

Dans l'entourage de la reine Anne, on s'occupait d'élever des autels à la « vertu » du vaillant Breton. Le secrétaire de la reine, Germain Brice, écrivit un poème latin, *Chordigerae navis conflagratio*, farci de prosopopées mythologiques et de boursouflures emphatiques : c'est là tout son mérite. Un pensionnaire du roi, plus tard légat pontifical, Jérôme Aléandre, en écrivit la préface (5); et le héraut de Bretagne Pierre Choque, qui avait jadis fait la campagne de Mitylène sur *la Cordelière*, mit le poème en vers français (6).

(1) A. Bouchart, fol. 274.

(2) 29 décembre 1512 (Spont, p. 66).

(3) *La Dieppoise* fut confiée à Chanoy, qui commandait, durant la bataille, *la Nef de Bordeaux* (Archives de Nantes, EE 222). Clermont rentra toutefois en grâce : il exerçait les fonctions de vice-amiral à l'avènement de François Ier (B. N., Franç. 5500, fol. 270). Quant à Rigault de Berquetot, il continua d'armer pour son compte. Le 18 août 1517, il vendait au roi sa nef *l'Hermine*, de 500 tonneaux, pour la somme de 15000 livres (B. N., Pièces orig., vol. 307, doss. Berquetot, p. 2).

(4) 29 mai 1514 (Spont, p. 67, n. 1).

(5) Sous forme de lettre à Germain Brice.

(6) Publié par Jal dans *Marie la Cordelière*, tirage à part, p. 24.

Il s'y trouvait certaines appréciations un peu vives contre la politique anglaise, entre autres le reproche de félonie. Le chancelier de l'Échiquier en prit ombrage. C'était Thomas Morus. Il riposta par quelques épigrammes, flèches inoffensives, qui blessèrent pourtant l'amour-propre du latiniste. Germain Brice exhala sa fureur dans *l'Anti-Morus,* lourde compilation de toutes les fautes contre la prosodie et le goût qui avaient pu échapper au chancelier (1). Les humanistes, à cette époque, n'entendaient pas raillerie sur le chapitre du style. Morus quitta donc les graves affaires de l'État pour écraser son adversaire d'une verve hautaine autant que pédante (2). Et comme il n'y avait pas de raison pour que le litige prît fin, le chancelier anglais soumit à l'arbitrage d'un neutre, Érasme (3), l'objet de la scandaleuse querelle. On ne dit pas que Brice accepta l'arbitrage : toutefois il cessa ses invectives. Voilà comment des écrivains férus d'amour-propre crurent honorer des héros.

« Loyal Breton! que nul son nom s'efface (4)! » Le cri du héraut de Bretagne a traversé les temps. Aujourd'hui, un de nos croiseurs porte le nom de l'héroïque capitaine de *la Cordelière;* mais pourquoi l'a-t-on défiguré en Primauguet? De Portzmoguer (en breton « la porte de la muraille ») en Plouarzel, au haut d'un petit plateau qui domine l'anse du même nom, on voit au large jusqu'à Molène. C'est là que fut le berceau du capitaine.

La forme Primauguet, à la vérité, est des plus anciennes, puisque, quelques mois après le glorieux combat, on le trouve sous la plume du grand marin qui allait venger les

(1) L'ouvrage parut en 1519.

(2) *Thomas* Morus, *Germano Brixio salutem,* 1520. Cf., sur toute cette querelle, Jal, *l'Herveus de Germain Brice* (*Annales maritimes*, t. XC, p. 278 et suiv.).

(3) *Thomas* Morus *D. Erasmo,* dans les Œuvres de Thomas Morus, Bâle, 1563, in-4°, p. 429; Jal, *l'Herveus*, p. 729.

(4) Jal, *Marie la Cordelière,* p. 49.

Bretons sur le lieu même de la bataille, aux « croyx Primoguet » (1), sans doute près des croix qui rappelaient sur la plage les héroïques trépas.

III

COMBAT NAVAL DES BLANCS-SABLONS AUX « CROYX PRIMOGUET »

Ce grand marin n'était pas René de Clermont. Sorti un moment de Brest avec quarante-sept navires pour courir des bordées contre la flotte anglaise, il avait promptement regagné son refuge, en apprenant sans doute la jonction de Lezcano et d'Howard (2). Le vengeur attendu était Prégent de Bidoux, qui arrivait du Levant avec six galères (3).

Au printemps de 1513, quand les opérations navales recommencèrent, la situation politique était complètement modifiée en notre faveur. Les traités des 23 mars et 1er avril 1513 nous débarrassaient de deux redoutables adversaires, Venise et l'Espagne, tandis que l'Écosse nous promettait une vigoureuse diversion en Angleterre et l'envoi de sa flotte (4). Exclusivement dirigés contre l'Angleterre, nos armements purent donc être des plus imposants. Un espion anglais, qui parcourut nos côtes au mois de mars, compta

(1) Lettre de Prégent de Bidoux. Le Conquet, 28 avril 1513 (Spont, p. 135).

(2) Lettre de W. Knight à Wolsey. — Saint-Sébastien, 4 octobre 1512 (Ellis, *Original Letters*, 2d séries, t. I, p. 202). Notre flotte désarma à cette époque. Le 13 octobre, *le Saint-Sauveur* était remis à la ville de La Rochelle ; la ville avait refusé de prêter ses canons pour remplacer l'artillerie perdue dans *la Cordelière* (Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, t. I, p. 475).

(3) Lettre de P. Martyr. Logroño, 28 septembre 1512 (*Epistolae*, n° 500 : Spont, p. 58).

(4) Lettres de Spinelly à Henri VIII. Blois, 25 février 1513 (Spont, p. 75).

vingt-neuf vaisseaux de guerre en Normandie, trente-trois autres et dix galères à Brest, où l'on attendait encore une vingtaine de navires de guerre (1), précisément les bâtiments normands.

Ceux-ci s'ébranlèrent sous le commandement du vice-amiral de Bretagne, Guyon le Roi, sieur Du Chillou, preuve évidente que les marins normands n'avaient plus confiance dans leur vice-amiral, Clermont. Forte de quinze ou seize voiles, elle jeta l'ancre, le 26 mars, près de Guernesey, où elle devait être rejointe par la flotte bretonne, qui avait appareillé à Brest ce jour-là (2). Bon et compatissant pour les insulaires de Guernesey et d'Aurigny, auxquels il donna des lettres de sauvegarde, Du Chillou répondit fièrement au capitaine du château de Guernesey qui l'avait envoyé menacer : « Si j'avoye le temps de povoir demourer,... vous m'auriez si près de vous que vous n'y auriez nul proffict (3). »

L'objectif de l'expédition française n'était point en effet la conquête des îles anglo-normandes, mais la prise d'un port anglais, Plymouth ou Falmouth (4). Dès le 13 mars, Prégent de Bidoux, quittant « la Chambre de Brest » à la tête de six galères et quatre brigantins, était parti reconnaître la côte anglaise (5). Sa réputation l'avait précédé. A l'ambassadeur d'Angleterre, qui déclarait sans appel les sentences d'excommunication pontificales : « Moi, j'en appellerai à Pierre-Jean, pirate et apostat, capitaine des

(1) Lettre de Spinelly, Malines, 21 mars (Spont, p. 90).

(2) Lettre de Pierre de Rohan, Brest, 26 mars (B. N., Dupuy 261, fol. 16 ; Spont, p. 98). — Le 27 mars, l'escadre normande arrivait à Brest et Louis de Bigars remettait *la Rouen* aux officiers de la reine (*Catalogue.. Lormier*. Paris, Charavay, 1902, n° 1338).

(3) 26 mars (British Museum, Caligula E I, fol. 131. — B. N., ms. lat. 17064, fol. 254. — Spont, p. 99).

(4) Lettre de Middelbourg, 20 mars (*Letters and papers... of Henry VIII*, éd. Brewer, t. I, 3814. — Spont, p. XXXII, n. 2).

(5) B. N., Dupuy 261, fol. 16.

galères de France, » avait répliqué le roi d'Écosse (1).

Nos projets d'attaque se trouvèrent ruinés par la brusque arrivée de la flotte de l'amiral Edward Howard à Plymouth dans les premiers d'avril (2). Howard avait vingt-quatre vaisseaux de guerre et six mille quatre cent quatre-vingts hommes, chaque vaisseau flanqué d'un transport de vivres (3).

Prégent était de retour dans la rivière de Portrieux, quand une lettre du vice-amiral Du Chillou, qui s'était replié sur Brest, lui apprit l'approche de la flotte ennemie. Il rebroussa aussitôt chemin vers Brest. Mais déjà les Anglais, embossés devant Saint-Mathieu depuis le 11 avril, lui barraient la route. Laissant à l'Aber-vrac'h son escadre, Prégent monta à cheval et se rendit à Bertheaulme trouver le grand maître de Bretagne. Il avait besoin de rameurs de rechange et de « gens de cap ». Des marins bretons, au nombre de deux cents, et des soldats tirés de l'escadre du vice-amiral comblèrent ses vides. Avec ces renforts, il reprit la mer à l'Aber-vrac'h, afin de pénétrer dans le goulet en forçant le blocus.

Découvert par six navires éclaireurs (4), qui donnèrent l'alarme, il était le 22 avril « au Croyx Primoguet », dans la baie des Blancs-Sablons, quand une cinquantaine de bâtiments apparurent au vent. Il dut à une saute de brise de n'être pas enveloppé par eux. Bien mieux, aux rares navires qui passèrent à portée de pique, il envoya bordées sur bordées, et sans subir d'autre perte que celle d'un petit

(1) Lettre d'Henri VIII. Londres, 2 avril (Sanuto, t. XVI, col. 199 : Spont, p. 125).

(2) Howard date une de ses lettres de Plymouth, 5 avril (Ellis, 3d séries, t. I, p. 196 : Spont, p. 103).

(3) Liste de la flotte d'Howard en mars 1513 (Spont, p. 79-88).

(4) *Le Baptiste* d'Harwich (62 hommes d'équipage), *le Thomas* de Hull (76 hommes), la barque de *la Gabrielle* (68 hommes), la barque amirale (68 hommes), 2 ou 3 bateaux. Lettre d'Edward Howard à Henri VIII. Saint-Mathieu, 17 avril (Spont, p. 127).

brigantin, il coula un vaisseau, deux bateaux chargés d'hommes et força *la Lesse Barke* de Stephen Bull à laisser arriver, avec sept boulets dans ses œuvres vives (1).

Howard se trouvait entre deux feux. Il avait essayé auparavant d'attaquer la flotte du vice-amiral Du Chillou sous les murs de Brest. Mais comme il s'avançait en ordre de bataille dans le goulet, le vaisseau du prince Arthur Plantagenet s'était échoué sur un écueil, et Howard, faute de pilote, avait dû regagner la baie de Bertheaulme. Du Chillou s'était fortifié à la hâte sous le château de Brest, en plaçant en avant de sa flotte vingt-quatre grandes hourques qui devaient, avec le flot, dériver tout en flammes sur la flotte anglaise en cas d'une nouvelle attaque (2).

En présence de cette résistance, l'amiral Howard décida de débarquer plusieurs milliers d'hommes dans la presqu'île de Kermorvan, entre les Blancs-Sablons et Le Conquet, pour prendre à revers les galères de Prégent. Le 24 avril, les troupes de débarquement étaient déjà transbordées sur les légers transports à munitions, quand on leur donna contre-ordre. Un autre plan, proposé par l'Espagnol Alonso Charran, capitaine d'une carraque, avait prévalu. Il consistait à attaquer directement les galères provençales, pendant que les grands vaisseaux, retournant mouiller à quatre milles de là, devant Saint-Mathieu, s'opposeraient à toute tentative de sortie de la flotte du vice-amiral Du Chillou. Et par un vrai coup de tête, l'amiral Howard se plaça lui-même, avec ses principaux capitaines de vaisseau, Ferrers, Sherborne, Cheyney, Wallop, Wiseman, Brown et Toley (3),

(1) Lettre de Pregent de Bidoux Le Conquet, 28 avril (Spont, p. 134 et p. xxxii, n. 2). — Rapport d'Echyngham à Wolsey Hampton, 5 mai (Spont, p. 146). — Lettre d'Acciajuoli, 30 avril (Spont, p. 140)

(2) Holinshed, cité par Spont, p. xxxv.

(3) Capitaines des grands vaisseaux *Sovereign, Great Bark, Cryst, Sancho de Garra, Cristofer Davy, Peter Pomegarnet, Swepstake* (Cf. Spont, p. 87, note 1). — Alain Bouchart, fol. 274.

à la tête des navires légers désignés pour l'attaque des galères. Mais que ne peut faire le dépit? Howard, après avoir réussi à bloquer notre flotte, aurait, dit-on, écrit au roi d'Angleterre de venir cueillir lui-même le triomphe. En cette journée du 24 avril, Echyngham, qui amenait à la flotte anglaise un convoi de neuf crayers chargés de vivres, lui aurait rapporté cette sèche réponse d'Henri VIII : « Faites votre métier (1). » Les Anglais, paraît-il (2), s'étaient moqués des galères de Bidoux : « Ça, des araignées! » disaient-ils en haussant les épaules. Les « araignées » n'avaient point que de longues pattes; l'ennemi allait faire connaissance avec leur venin.

Prégent de Bidoux, aidé par le grand maître, par M. de Tavarant et par Du Chastel, avait hâtivement élevé sur les rocs les plus avancés de la côte quelques « repères » garnis de quatre pièces de canon. Et l'on sait quelle forteresse naturelle constitue, à l'extrémité de l'anse des Blancs-Sablons, la pointe de Kermorvan. Aussi, le 25 avril, la roberge *la Rose*, qui arrivait en tête de l'escadrille ennemie, filant à grande allure vent arrière, fut-elle accueillie par le feu croisé des galères et des batteries de terre, de trois magnifiques basilics entre autres, enlevés aux Vénitiens à Agnadel, dont un seul coup suffisait à couler un navire (3). En un instant, *la Rose* perdit cent dix-neuf hommes sur cent soixante-quinze. L'amiral Howard était néanmoins parvenu à sauter sur la rambade de Prégent avec dix-sept de ses hommes, quand l'amarre enroulée autour du cabestan de la capitane se défit, et *la Rose* déborda. « Retournez à l'abordage! à l'abordage! » criait Howard; mais les piques de nos marins le clouaient déjà contre le garde-fou. Et on vit

(1) Holinshed, reproduit dans Spont, p. xxxviii.

(2) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 30.

(3) Prégent les avait à son bord (P. Martyr, *Epistola* 498, 3 sept. 1512). — Prégent était énergiquement secondé par le patron Dominique Séguier, de Marseille (Ruffi, *Hist. de Marseille*, t. II, p. 349).

le malheureux tomber par-dessus bord, après avoir détaché de son cou son sifflet d'honneur, qu'il jeta à la mer.

En vain, la roberge *le Henry*, conduite par le capitaine du *Sovereign*, Ferrers, avait-elle essayé de dégager l'amiral; elle avait dû reculer à son tour, avec quarante-cinq hommes hors de combat. Trois autres bâtiments chargèrent désespérément notre capitane : mais Sherborne et Sidney perdirent dix hommes en cherchant à en briser les rames. Tolly eut trente-deux tués et blessés, Wiseman n'avait plus un seul des siens sain et sauf, sans que pourtant aucun d'eux, non plus que les capitaines de *la Jenett Purwyn*, de *l'Élisabeth de Newcastle* et des autres bateaux, parvînt à jeter le grappin sur nos galères.

Les assaillants battirent en retraite confus et, après un court conciliabule, rallièrent leur flotte devant Saint-Mathieu. Le soir même, tous les navires ennemis disparaissaient au large. Le lendemain 26 avril, comme Prégent, doublant la pointe de Kermorvan, jetait l'ancre au Conquet, on vit paraître un bâtiment portant le pavillon à croix blanche des parlementaires (1). Les capitaines Cheyne, Cornwall et Wallop venaient s'enquérir du sort de leur amiral.

« Je ne l'ai pas parmi mes prisonniers, répondit Prégent, mais un des hommes qui ont envahi ma galère avait un écu doré : ce serait, si j'en crois mes prisonniers, votre amiral; il fut précipité par-dessus bord à coups de pique. » Pour s'assurer du fait, Prégent donna ordre de « pescher les mors ». Le 28, on lui apporta le cadavre de l'amiral Howard. Après l'avoir fait embaumer, Prégent demanda au roi l'autorisation d'en garder le cœur comme trophée (2).

(1) Ainsi, l'année suivante, *la Rochelaise*, commandée par Philippe Roussel, arbore en approchant du Port-Blanc un étendard carré, marqué d'une croix blanche, « que signifie asseurance » (Spont, p. 198, note).

(2) Prégent de Bidoux nous a laissé un récit très vivant de l'action, dans

A la reine Anne, il envoya le sifflet de commandement du vainqueur de Portzmoguer, en retour du sifflet qu'il avait reçu d'elle. Madame Claude, fille du roi, eut en présent la dépouille « dudit millort », probablement l'uniforme de damas vert et blanc qu'Henri VIII donnait à ses capitaines (1). Enfin, pour Louis XII, Prégent fit exécuter un tableau représentant le lieu du combat. J'espère, ajoutait-il, que « le bon recueil qu'on leur a fait les gardera que une aultre fois ne seront point si oultrecuidéz (2) ».

Il ne se trompait pas. La flotte anglaise était retournée à Plymouth complètement démoralisée. L'amiral Thomas Howard, qui avait succédé à son frère, disait de ses hommes : « Jamais on ne vit gens plus terrorisés par les galères que ne le sont tous les maîtres et mariniers : ils aimeraient mieux aller en purgatoire que de retourner à leur métier (3). » Aussi Thomas Howard n'essaya-t-il point de réparer l'échec subi en Bretagne (4).

Pourquoi nous ne profitâmes point de cette inaction pour prendre l'offensive, la raison en était dans notre infériorité numérique sur mer, que d'actives négociations tendaient à faire disparaître. Charles de Tocque de La Motte, notre ambassadeur à Édimbourg, n'avait cessé de faire le va-et-vient entre la France et la Calédonie. L'année précédente, il avait coulé en route trois vaisseaux anglais et amené sept prises à Leith. A peine de retour en Norman-

une lettre adressée du Conquet, le 28 avril, à Florimond Robertet. Elle fut aussitôt imprimée et répandue partout sous le titre : *Le double des lettres envoyées en court par Prégent, capitaine des gallées du Roy nostre sire en son armée de la mer.* Rouen [1513], petit in-4° : réimprimée dans Spont, p. 134-139.

(1) Lettre d'Antonio Bavarin. Londres, 9 avril 1513 (Spont, p. 109).

(2) Lettre de Prégent de Bidoux à Florimond Robertet. Le Conquet, 28 avril 1513 (Spont, p. 137). — Rapports d'Echyngham et de Thomas Howard (Spont, p. 148 et 156).

(3) Lettre de Thomas Howard. Plymouth, 7 mai (Spont, p. 159).

(4) Lettre de Thomas Howard à Wolsey. Hampton, 5 juin (Spont, p. 167).

die, cet homme énergique reprenait la mer par un temps des plus rudes, le 12 novembre, et avec un seul bâtiment, *la Petite-Louise* d'Adenet Legendre. Et sans doute, les munitions qu'il apportait aux Écossais, des centaines de boulets de fer et quinze milliers de poudre, sans parler des « poinçons de vin de Beaune » (1), ne furent-elles point sans influence sur le renouvellement du pacte d'alliance, le 29 novembre (2).

C'est de ce pacte que La Motte vint réclamer l'exécution, en mai 1513, à la tête d'une escadrille, *la Petite-Louise*, *le Sacre* et *la Lévrière*, qui partirent de Brest et passèrent par la mer d'Irlande (3). Simultanément, tant il était urgent de presser le départ de la flotte écossaise, le corsaire calédonien Robert Barton quittait Harfleur pour aller la quérir. C'était un redoutable marin que Barton. Pour se venger de la prise injuste de ses bâtiments par l'amiral Edward Howard, il avait pris fait et cause pour nous, avant même que le roi Jacques IV se fût déclaré notre allié, et après avoir capturé treize bâtiments britanniques, il était venu se faire construire à Harfleur un superbe vaisseau, *le Lion*, que montaient trois cents hommes (4).

Prié de tenir ses engagements, Jacques IV s'en acquitta royalement. Tandis qu'il envahissait l'Angleterre à la tête d'une grosse armée, toute sa flotte appareillait le 26 juillet pour nous porter secours. Les amiraux comte d'Arran et James Gordon de Letterfury, pilotés par le Malouin Rouxel, amenèrent à Brest trois mille hommes et vingt-cinq bâti-

(1) Contrat passé avec Legendre pour le passage de La Motte. Rouen, 1er novembre 1512 (B. N., Franç. 20977, fol. 206 : Spont, p. 68, 70).

(2) John Lesley, *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum libri decem*. Romae, 1578, petit in-4°, p. 358.

(3) Déposition du pilote de *la Petite-Louise*, Rouxel (Record Office, *Chapter house book* 83, p. 67 : Spont, p. 169, note 2). — La Motte arriva le 14 mai en Écosse et repartit le 29 (Lesley, p. 358).

(4) Spont, p. 93 ; Lesley, p. 355, 357.

ments, dont trois vaisseaux de premier rang, *le Great-Michael, la Margaret* et *le James* (1). Vainement, dans la croyance qu'ils franchiraient le pas de Calais, l'amiral Thomas Howard les avait guettés du côté des Dunes avec une flotte bien supérieure, cinquante-quatre vaisseaux et dix mille hommes (2). Il n'intercepta que deux grands bâtiments, l'un danois, l'autre écossais, envoyés à notre secours (3).

Jacques IV nous rendait un double service. Par sa diversion en Angleterre, il enrayait l'invasion de la France, que dirigeait en personne Henri VIII. Et l'appoint de sa flotte nous permettait de prendre l'offensive. Rejointe à Brest par sept vaisseaux bretons (4), l'escadre écossaise rallia en rade de Villerville, près Honfleur, l'escadre normande du vice-amiral Du Chillou (5). Toutes les divisions navales eurent leurs équipages renforcés; Bidoux reçut cent arquebusiers gascons (6); James Gordon, bien monté pourtant en équipages (7), se vit allouer en supplément quatre

(1) Lesley, p. 359. — *Epistolae Jacobi Quarti*, t. I, p. 214. — *Exchequer Rolls of Scotland*, t. XIV, p. LXXVII. — Francisque Michel, *les Français en Écosse*, t. I, p. 328. — Sanuto, t. XVI, col. 585. — Spont, p. 176.

(2) Cf. la liste de la flotte en juillet 1513, publiée par Spont, p. 171.

(3) Lettre de Bavarin. Londres, 3 septembre (Sanuto, t. XVII, col. 188). — Lettre de Pierre Martyr d'Anghiera. Valladolid, 25 octobre (*Epistolae*, n° 529).

(4) Les *Nefs de Brest, La Rochelle* et *Bordeaux*, et quatre sur huit des bâtiments bretons armés l'année précédente. Lettres de Louis XII au grand maître de Bretagne. Août (Spont, p. 175). — Le capitaine de *la Nef de Bordeaux*, Pierre Moraud de Trébiheuc, reçoit en surcroît 7 pièces de canon et 9 hacquebutes de fonte pour servir à l'armée de mer. Octobre (De La Nicollière, *La marine bretonne au* XVIe *siècle*, p. 105).

(5) *La Louise*, navire amiral dont le capitaine de pavillon était Louis Le Brun de Sallenelles, *la Trinité* d'Antoine de Conflans (200 hommes), *le Tyran* d'Artus de Fatonville (90 hommes), *la Françoise* de Jacques d'Estimauville (90 hommes), etc. (B. N., Franç. 26114, p. 46 : Spont, p. 177).

(6) Lettre de Joubert, lieutenant de l'amiral de Guyenne, au roi. La Rochelle, 20 juillet (Spont, p. 172).

(7) Robert Barton, gentilhomme écossais, capitaine du *Lion*, avait 260 hommes; Guillaume Brochel, gentilhomme écossais, capitaine de *la Juliane*, barque de 120 tonneaux, avait 120 Écossais, etc. Honfleur,



LOUIS DE ROUVILLE

(B. N., Estampes Oa 16, fol. 44.)

cents Normands (1); Du Chillou enfin accrut son escadre d'un contingent dieppois (2).

De l'avis du vieil amiral de Graville, trop impotent pour prendre la mer, le commandement en chef de la flotte fut confié au grand veneur Louis de Rouville (3). C'était bien de chasse en effet qu'il s'agissait, d'un laisser-courre sur le roi Henri VIII, tandis qu'il repasserait le pas de Calais, après sa brillante expédition contre Thérouanne et Tournai (4). Mais le grand veneur eut mauvais temps; le lendemain de l'appareillage, un ouragan terrible dispersa ses vaisseaux, en fracassa plusieurs et força les autres à regagner l'abri des ports (5). Quelques semaines plus tard, en novembre, l'amiral comte d'Arran regagnait l'Écosse, nous laissant ses trois vaisseaux de ligne (6).

C'est qu'un terrible malheur venait d'atteindre nos alliés. Le 9 septembre, à Flowden, l'armée écossaise avait été écrasée par le comte de Surrey. Dix mille hommes, l'élite des clans, étaient restés sur le champ de bataille : le roi Jacques IV avait disparu dans la mêlée, et jamais plus on ne le revit. De ce sanglant désastre, nous ressentîmes le contre-coup sous forme d'un retour offensif des Anglais.

A peine notre flotte avait-elle désarmé, à peine l'arrière-ban avait-il reçu congé, qu'un signal d'alarme parut au

24 août et 11 octobre (Spont, p. 178. — Borély, *Histoire du Havre*, t. I, p. 136).

(1) Lettres de Louis XII. Amiens, 23 septembre (Spont, p. 185).

(2) Composé des nefs *Rose*, *Françoise*, *Sacre* et *Levrière*, manœuvrées par 180 matelots. Mandement du grand sénéchal de Normandie, Louis de Brézé. Honfleur, 7 septembre (Spont, p. 180).

(3) 17 septembre (Archives nat., K 79, n° 13 : Spont, p. 183).

(4) Nous avions perdu la bataille de Guinegate le 16 août, la ville de Tournai le 24 septembre.

(5) Alain Bouchart, *Chroniques de Bretagne*, fol. 274. — Lettre de Bavarin. Londres, 6 décembre (Sanuto, t. XVII, col. 445).

(6) Lettre de Dacre à Henri VIII. Harbotill, 13 novembre (Ellis, *Letters*... 1st series, t. I, p. 73. — Spont, p. 188).

foyer de guerre du Chef-de-Caux. Des vaisseaux ennemis étaient en vue. Incontinent, le lieutenant-général Louis de Rouville monta à cheval pour repousser toute velléité de débarquement. Ses guetteurs, aux ordres du bâtard de Brézé, garnirent le rempart de la Hève auprès de la tour de Grâce, « le rempare de la descente, » tandis que la population accourait de toutes parts au son du tocsin. A dix heures du soir, sept mille hommes étaient prêts à rejeter l'ennemi à la mer; le cas échéant, leur nombre, si le tocsin avait partout retenti, aurait pu être porté à vingt mille. Mais l'ennemi, devant notre déploiement de forces, tourna court et regagna la haute mer (1).

Le printemps venu, Prégent de Bidoux, qui avait hiverné à Dieppe, rendit aux Anglais leur politesse. On lui prêtait l'intention de brûler les bâtiments ennemis en pleine rade de Calais. Il fut plus modeste. Une nuit d'avril 1514, il rangea les côtes du Sussex et jeta une colonne d'attaque contre Brighton. Mais les guetteurs anglais faisaient aussi bonne garde que les nôtres. Prégent dut battre en retraite sous une nuée de flèches, dont l'une lui troua la face. Il tint pour un miracle d'avoir échappé à la mort et offrit au retour, comme ex-voto, à Notre-Dame de Boulogne, le masque de sa figure avec la flèche qui l'avait frappé (2).

Il n'échappait à un danger que pour retomber dans un autre. Le vice-amiral Thomas Wyndham, depuis Douvres, le suivait. Comme Prégent s'avançait avec ses dix légers navires sur Calais, Wyndham chargea Stephen Bull de se glisser derrière lui avec cinq bâtiments et de lui couper la retraite vers Boulogne : le reste de l'escadre anglaise, tenue jusque-là hors de vue, surgirait tout à coup. Mais

(1) Lettre de Louis de Rouville au grand sénéchal. Harfleur, 21 novembre [1513] (B. N., Franç. 2963, fol. 117). — Cf. la liste des dix-sept vaisseaux anglais qui restèrent en croisière de novembre 1513 à avril 1514 (Spont, p. 185, note 1).

(2) Spont, p. xlv.

le vieux routier, flairant le stratagème, se retira aussitôt sous les remparts de Boulogne, que défendait La Fayette.

L'amiral Thomas Howard, qui arriva sur ces entrefaites de la Tamise, approuva le projet de son vice-amiral; et, formant deux détachements de dix bâtiments chacun aux ordres de Henry Sherborne et de Wiseman, il les envoya l'un à l'ouest, l'autre à l'est de Boulogne, pour cerner nos galères. Mais il jugeait impossible de s'en emparer de vive force, si on ne lui prêtait six mille soldats (1).

Prégent était dans cette position critique, quand des pourparlers de paix s'engagèrent entre la France et l'Angleterre. Ils devaient aboutir au traité de Londres, le 7 août 1514. Inutile désormais, la division écossaise qui avait été affectée, sous le commandement de Christophe le Mignon, dit Chanoy (2), à la garde des côtes de Bretagne, s'apprêtait à regagner l'Écosse, quand Louis XII, lui donnant contre-ordre, la retint à sa disposition (3).

Acheté pour la somme de quarante mille francs (4), *le Great-Michel* ou *Saint-Michel*, bâtiment splendide de six grosses pièces par bande, deux basilics en poupe et un en proue, sans compter trois cents petites pièces tournantes ou en batterie, que servaient cent vingt artilleurs et cent matelots (5), remplaça *la Cordelière* comme navire amiral de la flotte bretonne. A la guerre contre l'Angleterre, nous avions gagné de cimenter avec l'Écosse une amitié séculaire. Lorsque nos alliés eurent besoin d'un régent comme mentor du jeune Jacques V, ce fut en France qu'ils vinrent

(1) Lettre de l'amiral Thomas Howard écrite à bord de *la Mary Rose*, en rade de Douvres le 27 mai, à sept heures de nuit (Spont, p. 205).

(2) Par commission du 9 août 1514 (Archives de Nantes, EE 222) Chanoy commandait *la Marguerite* d'Écosse, *la Dieppoise*, *la Petite-Louise* et *le St-Michel* d'Écosse.

(3) Septembre (B. N., Franc. 25720, p. 34).

(4) 2 avril 1514 (*Epistolae Jacobi Quarti*, t. I, p. 214).

(5) J. Leyden, *Preliminary publication* à la *Complaynt of Scotland*, p. 119 : reproduit par Jal, *Archéologie navale*, t. II, p. 287.

chercher John Stuart d'Albany (1); et plus d'une fois encore, leurs corsaires nous empruntèrent, pour courir sus aux Anglais, des hommes et notre pavillon (2).

Durant les règnes de Charles VIII et Louis XII, nos destinées maritimes avaient dépendu d'un homme que son mauvais état de santé avait éloigné de l'action et qui pourtant mérite de passer à l'histoire. L'amiral Malet de Graville avait eu la fermeté, bien rare, de tenir tête aux cabales de la Cour, qu'il fût question des projets d'expédition en Italie ou de la réintégration du vice-amiral Louis de Clermont, destitué comme indigne. Il avait avancé les frais d'armement de ses deux vaisseaux en 1494. Et en juillet 1512, en mai 1513, il prêta de quoi armer deux flottes contre l'invasion anglaise. A l'heure même où il achevait de verser au roi l'avance, énorme pour l'époque, de 80,000 livres, l'amiral, aussi scrupuleux que patriote, inscrivait dans son testament qu'il en faisait donation à l'État pour « le soulaigement du povre peuple ». Et ce n'est que justice, ajoutait Graville, tant « a esté la chose publique chargée de mes gros estas, grands dons et profis (3) ».

IV

UN SIÈGE DE DEUX ANS. — LA DÉFENSE DE LA MAUVOISINE

De l'autre côté de la France, une poignée d'hommes avaient immobilisé pendant plus de deux ans la flotte des

(1) Qui aborda le 18 mai 1515 à Dumbarton avec une escadre de huit bâtiments et une escorte française (Francisque Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 340).

(2) Janvier 1516 (*Letters and papers... of Henry VIII*, t. II, nº 22).

(3) P.-M. Perret, *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France (144?-1516)*. Paris, 1889, in-8º, p. 177; cf. aussi p. 164, 204, 210).

coalisés et ajouté à notre histoire une page épique (1)... Avant que la guerre éclatât, avec ce sens de la stratégie qu'on retrouve dans ses moindres campagnes, Prégent de Bidoux exposait à la Cour un plan audacieux, qu'il appelait la politique de la « porte ouverte en Italie (2) ». Par l'occupation de Piombino, qui commande le canal de l'île d'Elbe, il pensait jeter le désarroi parmi les coalisés du midi, quand l'insurrection soudaine de Gênes ruina ses projets. Le 23 juin 1512, les troupes de la garnison française, pourchassées dans les rues par les partisans de Janus de Campo Fregoso, gagnaient péniblement l'abri du Casteletto et de la Mauvoisine. En vain Crussol, le nouveau gouverneur, tenta-t-il une immédiate répression en quittant Marseille avec une escadre de six galères. Force lui fut de reconnaître le fait accompli et de virer de bord. Le drapeau fleurdelisé ne flottait plus que sur deux forts.

Puis il disparut du Casteletto. Le capitaine d'une escadre de secours partie le 28 juillet de Marseille le chercha vainement des yeux. La place venait d'être livrée, et par qui, grand Dieu! par un parent de Bidoux! Treize mille ducats avaient été le denier de Judas. Quelques mois plus tard, la hache du bourreau s'abattait sur le traître, auquel un homme costumé en Génois tendait par dérision une bourse.

Restait la Mauvoisine de Godefa. Elle avait pour gou-

(1) « Registre des lettres escriptes au Roy par Mons. DE HODETOT, conseiller et chambellan dudit s^gr, ayant pour luy la charge de son chasteauneuf de Godefa lez Gennes » (1507-1514), B. N., Nouv. acq. franç. 159. — « Histoire journalière d'Honoré DE VALBELLE, » en provençal (1423-1539), B. N., Franç. 5072, fol. 58-41. — Bartholomaeus SENAREGA, *De rebus Genuensibus commentaria* (1488-1514), dans MURATORI, *Scriptores rerum italicarum*, t. XXIV, col. 616-634. — Agostino GIUSTINIANO, *Castigatissimi annali... di Genova*, Genova, 1537, in-fol., fol. 268-272. — Uberto FOLIETA, *Historiae Genuensis libri XII* (— 1528). Genuae, 1585, in-fol., fol. 293-296.

(2) Prégent à Robertet. Gênes, 25 janvier 1512 (B. N., Dupuy 261, fol. 11).

verneur Guillaume de Houdetot (1), un descendant du héros normand qui ramassait les débris de la flotte échappés au désastre de l'Écluse pour les ramener au feu. Bon sang ne ment point. Houdetot jura de conserver la place ou de s'ensevelir sous les ruines. Il s'était ravitaillé tout d'abord en arrêtant, avec les deux barques attachées à la forteresse, les transports des insurgés. Mais à peine l'escadre de Bernardin de Baux avait-elle disparu que pointèrent à l'horizon, le 19 août, des galères de blocus détachées des flottes vénitienne, pontificale et napolitaine (2).

En France, on jugea la situation désespérée; Louis XII ne songeait plus qu'à sauver les ballots d'armures milanaises déposés dans la tour. Par surcroît, Prégent de Bidoux avait quitté les eaux méditerranéennes, et le grand homme de mer était remplacé par un corsaire, incapable de diriger les évolutions d'une grosse flotte et de livrer une bataille rangée. Avec ce dédain que l'on a pour les causes perdues, Bernardin de Baux ne laissa plus s'aventurer jusqu'à la forteresse de Godefa qu'un seul de ses vaisseaux.

Ah! le magnifique fait d'armes qui fut alors accompli! Sous le feu meurtrier des batteries de San-Pier d'Arena et du môle, à travers l'escadre de blocus qui n'avait pas encore pris ses quartiers d'hiver, intrépide, Janot le Marseillais passa. Et, les assiégés ravitaillés le 10 novembre, il força de nouveau le blocus, grâce aux munitions que Guillaume de Houdetot avait généreusement partagées avec lui. On sut ainsi qu'il manquait cinquante-neuf pièces

(1) Nous possédons encore des revues de la garnison de la Mauvoisine de Godefa pour les années 1510 et 1511. Plus d'un Normand figure parmi les 50 hommes d'armes et les 100 archers (B. N., Franç. 25784, fol. 129, 145).

(2) Trois galères vénitiennes de Bragadin, deux galères pontificales, et, un peu plus tard, sept galères de Villamarin (Sanuto, t. XIV, col. 594, 636, et t. XV, col. 135, 382).



GÈNES

(Georges Braun, *Beschreibung und Contrafactur der vornembster Stat der Welt* (1574), t. I, p. 44.)

légères pour garnir les murailles de la Mauvoisine. Mais de cette détresse, personne n'eut cure.

Les Marseillais étaient trop occupés des attraits et des profits de la course pour jouer le rôle ingrat de forceurs de blocus. Ils préféraient de riches aubaines, comme ce Joannes Richaut qui ne craignait pas de se glisser, avec un seul vaisseau, au milieu de vingt gros navires marchands mouillés sous une escorte à Porto-Ferraio : ses batteries soudain démasquées jetaient l'effroi parmi les équipages, et il amarinait sans coup férir les trois plus grands bâtiments chargés de butin (1).

Nous possédons encore comme journal du siège la correspondance du gouverneur : dans cette œuvre d'une grandeur tragique, on ne relève ni lassitude ni découragement. Et pourtant!... Les provisions vite s'épuisèrent : le lard venu en été s'était corrompu. La carne maigre et dure, apportée par le capitaine Janot, vers la Chandeleur, tira à sa fin. La maladie s'abattit sur la garnison et en coucha bas un tiers, une centaine d'hommes : maladie étrange, à forme épidémique, bien qu'elle eût des allures de néphrite et qui, en trois mois, conduisait au tombeau. Lancées par deux trébuchets dans l'enceinte, des charognes, des déchets infects pouvaient provoquer une autre épidémie. Et un blocus étroit (2) empêchait d'introduire dans la place tout vivre frais, tout remède, même un médecin.

Depuis trois mois sans nouvelles, le Père du peuple s'inquiéta et, malgré de multiples préoccupations, ce fut le roi qui, le premier, songea aux valeureux assiégés. Ordre fut donné à Bernardin de Baux de leur porter secours.

(1) Valbelle, fol. 31 v°. — Deux autres escadrilles de quatre bâtiments chacune faisaient des prises dans le golfe du Lion (Sanuto, t. XIV, col. 580, 597).

(2) Les croiseurs génois surveillaient nos armements, à tel point que Pierre de Laval fut chargé de défendre avec un galion le littoral d'Aigues-Mortes. Mars 1513 (B. N., Franç. 29255, dossier Saint-Paulet, p. 2).

Le 16 mars 1513, un navire solitaire jetait l'ancre à une portée d'arbalète de Godefa, après échange de vigoureuses bordées avec la flotte en croisière. Du rivage, le doge consterné contemplait le va-et-vient du ravitaillement qui détruisait tous les fruits d'un long siège, quand se détacha du rivage une des quatre grosses nefs du blocus. Un jeune homme venait de demander la permission d'attaquer, à la tête d'un groupe de volontaires. La population se précipita dans les églises, et des prières publiques se dirent partout pour le succès de Manuele Cavallo. Sous une grêle de projectiles qui frappa nombre de ses marins, entre autres André Doria, Cavallo se jeta, avec vent en poupe, entre la barge et la forteresse, brisant la remorque qui les reliait. Cristol Esclavon, capitaine de la barge française, avait cent soixante hommes à bord, les quarante autres avaient gagné la forteresse. Il soutint un corps à corps désespéré contre les volontaires de Cavallo, jusqu'à ce qu'il n'eût plus que trente-deux hommes debout ; alors, Esclavon, se jetant par-dessus bord, tenta de gagner à la nage la Mauvoisine, mais il fut saisi par le jeune Benedetto Giustiniano, et le brave soldat vaincu prit, menottes aux mains, le chemin du palais ducal, où on l'exhiba comme un trophée (1)... Brusquement, la situation se modifia. Et le renforcement de l'escadre de blocus, d'abord de six galions, puis d'autres bâtiments qui la portèrent au chiffre formidable de quarante-cinq voiles, trahit l'anxiété des Génois.

Louis XII avait promis à Guillaume de Houdetot de le dégager. Une armée et une flotte accouraient à son secours.

Trivulze et La Trémoille franchissaient les monts. Sans les attendre, nos partisans, les Adorno, devalant par la vallée de la Polcevera, tombaient sur les assiégeants retranchés dans l'abbaye de Saint-Bénigne, enlevaient les batte-

(1) Giustiniano, pl. 268. — Senarega, col. 620. — Folieta, fol. 294. — Valbelle, fol. 32. — B. N., Nouv. acq. franç. 159, fol. 38.

ries et balayaient les troupes du doge accourues à la rescousse. Antoniotto Adorno, sans désemparer, se faisait proclamer gouverneur de Gênes au nom du roi de France.

La veille, le 23 mai 1513, la flotte française, partie de Marseille, avait été signalée du côté de Final. Le lieutenant de Provence, Claude Durre, sieur du Puy-Saint-Martin, amenait toutes les forces navales de la province (1), les divisions Bernardin de Baux, Charles de Forbin et Servien, jusqu'au contingent du seigneur de Monaco (2). Il n'avait pourtant que trente-trois bâtiments à opposer aux quarante-cinq de Niccolo Doria. Les deux flottes coururent un moment à contrebord à portée de canon, avant que Doria se résignât à battre en retraite vers La Spezia. Pressé de pourvoir au besoin des assiégés, Saint-Martin se dirigea en droite ligne, le 23 mai, vers Godefa.

Il ne se décida à donner la chasse à son adversaire qu'après l'échec d'une tentative de conciliation. Les messagers envoyés aux marins de Doria pour leur conseiller de se soumettre furent éconduits sans même être écoutés. C'est que le chef des insurgés, le doge Janus de Campo Fregoso, était sur la flotte, où il avait mis ses derniers espoirs. Et il ne fut pas déçu. Deux de nos galères, *la Sainte-Claire* et *la Sainte-Lucie,* imprudemment lancées à la poursuite d'un brigantin, tombèrent le 3 juin dans une embuscade (3) : l'une, armée par la ville de Fréjus, fut réduite à s'échouer; l'autre, sous l'énergique direction du châtelain de La Napoule, soutint un violent combat contre les galères génoises, qui l'avaient cernée, et perdit la plus grande partie de ses gens avant de succomber; il n'échappa, de tout l'équipage, que trois hommes. Démuni de deux de ses meilleurs vaisseaux, Saint-

(1) 9 galères, 4 galions et 20 autres navires, armés à Marseille et à Villefranche (Extrait du compte de Philbert Babou, B. N., Franç. 17329, fol. 185).

(2) Un galion, trois caravelles et quelques brigantins. VALBELLE (fol. 33) donne une liste détaillée de l'escadre.

(3) Archives des Bouches-du-Rhône, B 1232, fol. 11 v°, 23.

Martin se replia piteusement sous les murs de la Mauvoisine de Godefa. Il suffit de l'apparition de vingt-huit bâtiments ennemis à l'autre extrémité du port de Gênes, à l'embouchure du Bisagno, pour précipiter sa retraite vers Marseille. Aussi triomphant avait été le départ, aussi lamentable fut le retour, sous les huées de la populace et les malédictions des veuves et des orphelins.

Jamais l'influence de la suprématie navale sur la marche des événements ne fut plus saisissante. Notre escadre disparue, le 16 juin, les Adorno s'enfuirent de Gênes; un nouveau doge y fit son entrée; Trivulze était défait dans le nord, son armée en pleine déroute. Après une éphémère délivrance, les assiégés de Godefa voyaient s'effondrer leurs espoirs, et le cercle de fer du blocus de nouveau se refermait sur eux.

Exaspérés d'une résistance qui ne leur laissait ni sécurité ni repos, les Génois s'acharnèrent contre la forteresse. Un architecte proposa de la faire sauter. Un de ces pontons qu'on employait au transport des énormes blocs du môle fut transformé en machine infernale, garni de barres de fer, matelassé et blindé à l'épreuve des boulets. Dans la nuit du 27 septembre, son constructeur, des officiers de marine, une centaine de soldats d'élite, embarqués à bord, approchèrent silencieusement de Godefa. Quelques brasses encore, et les mines seraient sous les remparts, quand le canon tonna. Nos sentinelles avaient donné l'alarme; et, malgré son blindage, la machine infernale, éventrée, s'enfonça dans l'abîme (1).

Les assiégeants dressèrent de nouvelles batteries à la gorge du promontoire, renforcèrent de cent cavaliers les troupes de siège et de nouveaux croiseurs la flotte de blocus, afin d'intercepter les moindres communications de la

(1) Senarega, col. 627. — B. N., Nouv. acq. franç. 159, fol. 14, 15.

garnison avec le dehors. Du poste d'observation du cap de Monte, à quinze milles dans l'est, des galères étaient prêtes à fondre sur tout navire suspect (1).

Guillaume de Houdetot connut ce supplice nouveau et intolérable de l'absence de nouvelles. Des mois passèrent. De France, il ne voyait rien venir : trois paires de lettres royales à son adresse étaient tombées entre les mains de l'ennemi. Le 4 décembre, dans une touchante épître, le gouverneur suppliait la reine d'exposer à son auguste époux la situation navrante des assiégés. Par une dernière fatalité, quand la supplique parvint à la Cour, Anne de Bretagne était à l'agonie. Deux galions sous pavillon français, ceux de François Albertinelli et Raphaël Rostan (2), avaient un instant voltigé à l'horizon; mais ils s'étaient évanouis, dès que l'escadre de blocus les eut découverts. Et l'héroïque Houdetot de railler l'excessive prudence du capitaine Bernardin : « Espère-t-il donc arriver invisible : qu'il quitte ce souci! »

Une lettre royale du 2 mars 1514 parvint pourtant à Godefa. Elle demandait confidentiellement combien de temps la place pourrait encore tenir, en poussant les choses « à l'extrémité ». Le nombre de mois et de jours devait être indiqué par cette phrase conventionnelle : « Sire, il y a aujourduy (   ) ans et (   ) mois (3) que me promistes ung office. » — « Sire, il y a deux ans et demy qu'il vous pleüt me promettre ung office, » répondit, le 19 mars, Guillaume de Houdetot. Deux mois et demi! telle était donc la limite suprême qu'il croyait pouvoir assigner à la résistance. Louis XII le pria de lui accorder un mois de plus, un mois de grâce. Le gouverneur assembla ses hommes qui

(1) Senarega, col. 632.

(2) Que faisait armer Claude Durre à Marseille, le 6 février 1514 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2551, fol. 326).

(3) Les ans devaient indiquer les mois, et les mois les jours (B. N., Nouv. acq. franç. 159, fol. 40 v°).

tous, d'une commune voix, accédèrent au désir royal. Ils prolongeraient la lutte jusqu'à la fin de juillet.

Cette belle réponse fut expédiée dans le langage conventionnel précédemment adopté et non suivant le chiffre contenu dans la missive royale du 20 avril. La missive était parvenue à destination dans un tel état qu'il y avait lieu de craindre que l'ennemi n'en eût pris connaissance. On comprendra par un simple fait la grandeur du sacrifice consenti par les assiégés : la misère les contraignait à vivre dans le costume d'Adam, « tous nuds (1). »

Grâce à l'énergie d'un patron de Villefranche, ils purent tenir, et au delà, leur promesse. Le 4 mai 1514, une barque filait droit sur l'entrée du port de Gênes. Aux brigantins de garde, Paul Corse répondit qu'il portait en ville du blé : on l'escorta jusqu'au môle... Soudain, sous une brise légère, Corse, faisant une embardée à bâbord, se jetait à la côte sous les canons de la Mauvoisine. Aux vaillants défenseurs, il apportait de la poudre et des balles, deux cents émines de blé et, comme bois de chauffage, la carcasse même de son bateau.

Pour l'adroit forceur de blocus, Houdetot réclama une éclatante récompense, afin de lui susciter des émules. Il en était besoin : les audaces, à la longue, s'usaient. On disait couramment en Provence que la Mauvoisine justifiait son nom tant pour les Français que pour les Génois. Le sophisme dont se couvrait alors la peur était le respect du principe des nationalités : « Gênes aux Génois, l'Italie aux Italiens, la France aux Français; les monts font les nations, » tel était le dicton populaire recueilli par le chroniqueur contemporain Valbelle. Axiome respectable, certes, mais non quand il masque une lâcheté.

A l'aide des Provençaux, Louis XII manda des Nor-

(1) Lettre de Houdetot, 7 mai 1514 (B. N., Nouv. acq. franç. 159, fol. 43).

mands. Loin des regards inquisiteurs des espions génois, dans un petit port à l'embouchure de la Seine, un navire de 140 tonnes embarquait vivres et munitions; et, le 20 avril, *la Trinité* de Honfleur appareillait pour la forteresse de Godefa (1). Mais l'aventure de Paul Corse avait eu le fâcheux résultat de provoquer un redoublement de surveillance des Génois : dix-neuf vaisseaux de guerre, sans compter les avisos, ne laissaient entrer au port aucun bâtiment, si minuscule fût-il, sans lui faire subir plusieurs visites. Et *la Trinité,* impuissante à forcer le blocus, dut rebrousser chemin vers Aigues-Mortes.

Les assiégés étaient à la dernière limite de la souffrance. Au roi, au grand sénéchal de Normandie, au général du Languedoc, Guillaume de Houdetot réclamait d'urgence l'envoi d'une flotte de secours. Le seul intérêt de la patrie le guidait, et il le disait en de beaux termes, qui furent prophétiques : « Si vous aviez veu la place, je ne croy pas que vous fussiez d'oppinion que ledit seigneur roi la laissast perdre. Par le moyen d'icelle, ledit seigneur peult tenir toute l'Ytallie en sujection. Et s'il advient qu'il la perde, je ne croys pas que jamaiz la recoeuvre (2). »

L'appel fut vain. Bernardin de Baux ne s'ébranla pas. Pour recommencer le grand effort naval de l'année précédente, il attendait quelqu'un.

La famine n'attendit plus. Une femme, longtemps leur compagne d'infortune, porta aux assiégés le rameau d'olivier. Ils quitteraient la place, vies et bagues sauves, que dis-je? En Normand habile, Houdetot fit supporter à l'ennemi tous les frais du siège : il exigea de la banque de

(1) Récit de sa navigation, du 20 avril à décembre 1514, dans la quittance délivrée par Jean Le Danois et Jean de La Chesnaie, ses propriétaires. 12 septembre 1515 (B. N., Pièces Orig., vol. 737, doss. de La Chesnaye 16852, n° 3).

(2) Lettres de Houdetot, 7 mai 1514 (B. N., Nouv. acq. franç. 159, fol. 43 v°).

Saint-Georges 23,000 écus, arrérages de la solde que ses soldats ne touchaient plus depuis longtemps de la France. Pour lui, il refusa noblement de rien prendre : « Le roi de France est assez riche pour me récompenser. » La capitulation portait que la forteresse serait rendue le 26 août, si d'ici là aucun secours n'avait paru.

Le 18 août, le drapeau français se déploya à l'horizon. Bernardin de Baux était au large avec deux galères, dont il avait dissimulé aux espions génois la destination, par une feinte du côté du Languedoc. *L'Anguille,* lancée de l'avant, approcha de Godefa : mais à la vue des nombreux bâtiments de blocus, le patron Julien Yeart, sentant défaillir son courage, battit en retraite.

Dès lors, les destinées s'accomplirent. Le 26 août, au matin, après deux ans et sept jours de siège, la garnison évacua la forteresse ; et soldats, marins, hommes d'armes, deux cents hommes environ, furent transportés à Nice. Quelques jours après, sous les ordres des deux frères de Houdetot, Guillaume et Robert, ils défilaient triomphalement dans les rues de Marseille (1).

Déjà, la tour Mauvoisine, la forteresse de Godefa, n'existait plus. Elle avait été rasée de fond en comble. Gênes respirait enfin. Les citoyens se croyaient libres. Jamais ils n'avaient été plus proches d'un nouveau vasselage.

Houdetot avait succombé : et voici que le sauveur attendu arrivait du Ponant, après avoir vengé Portzmoguer et *la Cordelière.* Pour délivrer la tour de Godefa, Louis XII avait mobilisé toute la flotte du Levant, dix-huit galères et galions, avec Prégent et Bernardin, que devaient appuyer par terre huit mille lansquenets (2). Le 17 août,

(1) VALBELLE.

(2) Lettres de Pandolfini, ambassadeur de Toscane en France. Poissy, 24 juillet et 9 août (Abel DESJARDINS, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* t. II, p. 647, 653, dans la Collection des documents inédits).

Prégent de Bidoux signalait son passage à Valence par la capture d'une carraque génoise, *la Cattanea* ou *la Negronasso,* l'un des plus grands vaisseaux du temps. André Doria, pensant lui couper la route, vint embosser aux îles, en vue de Marseille, des forces doubles des nôtres. Il eut avis que la carraque, encadrée des barges marseillaises de François Albertinelli et Raphaël Rostan, était non loin de là, vers le grau d'Aigues-Mortes. Comme il prononçait une attaque enveloppante à la tête de treize galères et brigantins, une fuste légère se jeta intrépidement à travers ses lignes, et, non sans perdre plusieurs hommes, se rangea aux côtés de nos trois vaisseaux. Le brave qui s'était ainsi troué un passage était le héros de Godefa, le capitaine Janot (1). Le combat, si inégal qu'il fût, dura une demi-journée et se termina par la déroute de la flotte génoise, dont la moitié alla se fracasser, par la tempête, en Catalogne.

Le 21 septembre, l'escadrille victorieuse, qu'avaient ralliée les quatre galères de Bidoux, entrait dans le port de Marseille au bruit des salves d'artillerie et des vivats (2).

La division de Frère Bernardin, qui s'y trouvait déjà, venait d'échapper à un désastre. On avait démasqué à temps un agent du doge de Gênes, matelot sur la barge *la Messinoise,* avant qu'il eût fait usage d'une poudre diabolique qui brûlait sur l'eau. Contre une promesse de mille ducats, le traître avait promis au doge d'incendier toute la division (3).

L'avortement de cette criminelle entreprise fut suivi de

(1) Valbelle, fol. 38 v°. — Archives des Bouches-du-Rhône, B 1232, fol. 43. — Giustiniano, fol. 271. — Selon Sanuto (t. XIX, col. 195, 225), la flotte génoise aurait même été plus forte : elle aurait compris 9 galères, 3 fustes et 7 brigantins.

(2) Valbelle, fol. 38 v°.

(3) Archives des Bouches-du-Rhône, B 1232, fol. 39. — Le traître fut exécuté le 28 septembre (Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 350).

l'écrasement de la flotte génoise, épuisée par le blocus. A peine eut-il pris quelque repos, que Prégent remit à la voile, le 27 septembre, à la tête de douze bâtiments légers. Non loin de Gênes, il cerna huit galions réfugiés dans le port de Varrazze. Débarquant une colonne d'attaque, il investit la ville, que l'artillerie de la flotte bombarda vigoureusement; les galions génois ne tardèrent pas à prendre feu; mais telle fut la fureur des habitants à ce spectacle, qu'ils jetèrent dans les épaves incandescentes ceux de nos soldats isolés qu'ils purent prendre. Leur cruauté n'empêcha pas leur défaite.

Faute de la suprématie navale, nous avions perdu la Mauvoisine; faute de cette même suprématie, Gênes perdit à nouveau l'indépendance, et le doge dut s'humilier devant le roi.

LE NOUVEAU MONDE

I

LE VOYAGE DE « L'ESPOIR » ÈS INDES MÉRIDIONALES ET OCCIDENTALES

Quelle impression produisit en France la découverte sensationnelle de Christophe Colomb? Aucune chronique ne nous l'apprend. Mais quoi de plus éloquent que cet incident de route, relevé par Las Cases? Lors de son troisième voyage en Amérique, en mai 1497, Colomb dut chercher à Madère un abri contre des corsaires français aguichés par les richesses des Terres Nouvelles.

Les plus habiles de nos pilotes — c'est le cosmographe Garcie-Ferrande qui décerne aux Honfleurais ce titre — se procurèrent un manuscrit de Marco Polo (1), et en confièrent la garde à l'échevin de leur confrérie (2). L'échevin

(1) Le propre manuscrit du roi Charles V. Maintenant à Stockholm, le manuscrit porte la signature de Symon du Solier, de Honfleur (L. DELISLE, compte rendu du *Livre de Marco Polo. Fac-similé d'un manuscrit du* XIVe *siècle*. Stockholm, 1882, in-4°, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIII, p. 228).

(2) Symon du Solier était échevin en 1489 (Ch. et P. BRÉARD, *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux* XVIe *et* XVIIIe *siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes*. Rouen, 1889, in-8°, p. 44).

était l'ami de Malet de Graville, dont il hébergeait l'artillerie navale (1).

Du manuscrit corporatif, l'amiral de Graville se hâta de tirer copie (2), tant les récits du fameux *Million* sur l'Extrême-Orient redevenaient d'actualité. N'était-ce point à la lecture de Marco Polo que Colomb devait les illusions de son premier voyage, quand il prit Cuba pour la terre de Quinsay, résidence du grand Khan, et les Antilles pour les îles des Épices, dont l'une, entre sept mille autres, était habitée par des Amazones (3).

Et voici justement qu'il en était question dans un conte fantastique adressé à l'un des capitaines inscrits sur les listes de la confrérie honfleuraise, Jean de Porcon (4). Par leurs allusions à l'île des Amazones et aux îles innombrables avoisinant le royaume du Prêtre-Jehan, « *les Nouvelles admirables*, lesquelles ont envoyées les patrons des gallées transportées du vent ès parties des Indes (5), » semblent un écho de la découverte colombienne, dont elles seraient contemporaines (6). L'écho ne retentit point dans le vide.

Honfleur fut alors pour nos marins ce que fut Lisbonne,

(1) Symon du Solier logeait dans son cellier l'artillerie de la nef amirale *Louise* (Archives du Havre, EE 79).

(2) Actuellement B. N., Nouv. acq. franç. 1880.

(3) Navarrete, *Coleccion de viajes y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV*. Madrid, 1825-1837, in-4°, t. II, p. 58.

(4) Depuis 1494. En 1501, après la mort de Porcon, durant la campagne de Mitylène, sa veuve, Cardine, le remplaça sur les rôles de la Confrérie (Registre de la Confrérie Notre-Dame, à Honfleur).

(5) Musée Condé à Chantilly, Imprimé IV B. 66 : cf. *suprà*, t. II, p. 396.

(6) Un exemplaire des *Nouvelles admirables* est en effet conservé à la bibliothèque publique de Nantes, dans un lot d'opuscules de la fin du xve siècle. Et l'estampe gravée au verso du titre est la même que celle des Bulletins de l'Armée d'Italie, en 1494 (Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, col. 118). — Cf. également Ferdinand Denis, *Le monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle du moyen âge*. Paris, 1843, in-32.

ce que fut Séville pour les conquistadors, le port d'où l'on cherchait à gagner les Indes par l'Orient et l'Occident. Le Honfleurais Jean Denys (1), en 1506, piloté par Gamart de Rouen, donnait son nom au havre de Terre-Neuve qu'on a depuis appelé Rognouse (2). Et en 1508, un transfuge de la confrérie Notre-Dame (3), Jean Ango, le père, envoyait dans les parages américains *la Pensée* du capitaine Thomas Aubert (4).

L'un et l'autre n'avaient fait que suivre les traces de Corte-Real. Mais leurs compatriotes devancèrent sans doute Cabral. Quand les Portugais arrivèrent au Brésil en 1500, les indigènes leur firent comprendre que d'autres étrangers, habillés de même, étaient déjà venus, mais qu'ils avaient généralement la barbe rousse. Les Portugais en conclurent que c'étaient des Français (5). Ils ne se trompaient point. Tous les témoignages concordent à cet égard : des armateurs de Saint-Pol-de-Léon revendiquent énergiquement, en 1528, leur titre de premiers occupants dans la partie nord du Brésil (6). Au même titre que les Bretons, les Normands « maintiennent avoir premiers descouvert ces terres et d'ancienneté trafiqué avec les sauvages du Brésil contre

(1) Dont l'un des vaisseaux revenait, en 1492, richement chargé de Messine et de Naples (B. N., Franç. 15540, fol. 132 : SPONT, *La marine française sous Charles VIII* (1483-1493), tirage à part, p. 43).

(2) Un armateur rouennais, en 1544, laissa des barques « en la terre neufve au havre de Jehan Denys, dicte Rongnouse » (B. N., Franç. 24269, fol. 55). — G.-B. RAMUSIO, *Raccolta delle navigationi et viaggi*. Venezia, 1565, t. III, fol. 423. — H. HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*. Paris, 1882, in-8°, p. 249, 273.

(3) Ango, inscrit sur les registres de la confrérie de Honfleur jusqu'en 1506, cessa, cette année-là, de payer sa cotisation : en 1518, on le mentionnait comme absent depuis douze ans (« Registre des deniers deubz à la confrairie fondée en l'église Notre-Dame de Honfleur » : Cf. BRÉARD, p. 44).

(4) RAMUSIO, passage cité.

(5) *Copia des Newen Zeytung auss Pressilig land*, à Dresde : Relation allemande des débuts du XVIe siècle (P. GAFFAREL, *Histoire du Brésil français au XVIe siècle*. Paris, 1878, in-8°, p. 25).

(6) Lisbonne, Archives de la Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, p. I, liasse 41, doc. 80.

la rivière de Saint-François, au lieu qu'on a depuis appelé Fort Réal. » S'ils n'eurent, comme le leur reproche l'historien des *Trois Mondes*, « ny l'esprit, ny discrétion de laisser un seul escrit public pour asseurance de leurs desseins (1) », c'est qu'ils étaient évincés d'avance. Le monde à découvrir avait été partagé entre Espagnols et Portugais, au lendemain de la découverte de Colomb, et à empiéter sur les co-partageants, on s'exposait aux foudres pontificales. En traçant la fameuse ligne de démarcation qui passait à cent lieues à l'ouest des Açores, Alexandre VI avait frappé d'excommunication, le 6 mai 1493, tout étranger qui s'aventurait dans les concessions hispano-lusitaniennes.

Un hasard seul nous a conservé la preuve que « Dieppois, Malouinois et autres Normands et Bretons » allaient au Brésil « d'empuis aucunes années » avant 1503. Pour échapper aux droits d'aubaine dont on prétendait la frapper comme issue d'un étranger, une famille Paulmier allégua que cet ancêtre, un sauvage, n'était point un aubain, mais un otage gardé contre la foi des engagements. Et elle produisit, à l'appui de son assertion, la relation de voyage du vaisseau *l'Espoir*...

Les denrées exotiques rapportées des Indes Orientales par Vasco de Gama, Cabral et Nova (2) avaient allumé les convoitises de commerçants honfleurais de passage à Lisbonne. Une mûre enquête leur apprit quelle large marge de bénéfices laissait la vente du poivre, de la cannelle, de la noix muscade, du camphre et de l'indigo, quand on allait s'approvisionner à Cochin (3). De retour à Honfleur,

(1) La Popelinière, *Les trois Mondes*. Paris, 1582, in-8°, livre III, p. 21.

(2) De retour à Lisbonne les 29 août 1499, 23 juin 1501 et 11 septembre 1502.

(3) Cf. la liste des denrées achetées à Cochin par un facteur italien, lors du second voyage de Gama, 30 mars 1503 (Dr Franz Hümmerich, *Vasco da Gama und die Entdeckung des Seewegs nach Ostindien*. München, 1898, in-8°, p. 200).

Binot Paulmier de Gonneville (1) et ses compagnons n'eurent pas de peine à trouver des commanditaires disposés à tenter eux aussi la fortune (2). Le petit bâtiment de cent vingt tonneaux qu'ils équipèrent pour l'Inde avait comme Dieu-conduit *l'Espoir*.

Dans un bâtiment aussi faible, comment put-on embarquer soixante hommes, des vivres pour deux ans, des objets de troc par milliers, des verroteries par quintaux, des toiles, des pièces de drap et de velours par centaines? Mystère de l'arrimage! *L'Espoir* appareilla le 24 juin 1503, après une communion générale de l'équipage dans l'église de Honfleur. Pour une traversée aussi nouvelle et aussi longue, deux des armateurs, Andrieu de La Mare et Antoine Thiéry, avaient été adjoints comme conseils au capitaine de Gonneville; et deux Portugais, qui avaient été à Calicut, Bastiao Moura et Diogo Cohinto, aidaient de leurs souvenirs le « bon vieux routier » de mer Colin Vasseur (3).

La route relevée dans les instructions nautiques de Vasco de Gama, était de gouverner au sud à partir de Santiago du Cap Vert, en prenant, à la rencontre des vents alisés, la bordée du sud-ouest pour courir bâbord-amures, tant que le vent refuserait; on tombait alors dans la région où le bâtiment avait en plein le cap de Bonne-Espérance

(1) Bréard, *Notes sur la famille du capitaine Gonneville*. Rouen, 1885, in-8°.

(2) Étienne et Antoine dits Thiéry, Andrieu de La Mare, Batiste Bourgeoz, Thomas Athinal, Jean Carrey, de Honfleur.

(3) Nous connaissons l'expédition de *l'Espoir* : 1° par la « Déclaration du voyage du capitaine Gonneville et ses compagnons ès Indes » devant « les gens tenants l'admirauté... à Rouen » (Bibl. de l'Arsenal, manuscrit H. F. 24 *ter*, publié par M. d'Avezac, *Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville*. Paris, 1869, in-8°); — 2° par une relation abrégée servant de rapport de mer, conservée au XVIIIe siècle encore dans les archives du baron de Gonneville (publiée par Margry, *Les navigations françaises et la révolution maritime du* XIVe *siècle*. Paris, 1867, in-8°, p. 159-162). Cette relation abrégée fut envoyée, dès 1659, à André Du Chesne, historiographe du roi, par l'abbé Paulmier, descendant du sauvage Essomericq (B. N., Collection De Camps 124, fol. 109-114).

et chances de vent pour le doubler. C'est ainsi que Pedralvarez Cabral avait rencontré fortuitement le Brésil, c'est ainsi que *l'Espoir* doubla le cap Saint-Augustin. La ligne coupée le 12 septembre, *l'Espoir* tira pendant deux mois vers le sud. Le 9 novembre, la rencontre de longs roseaux flottants semblait annoncer le voisinage du cap de Bonne-Espérance, lorsqu'une tempête d'une extrême violence emporta le bâtiment à la dérive. A l'ouragan, succédèrent les calmes meurtriers, aux pluies fétides, de la région si connue de nos marins sous le nom de Pot-au-Noir.

Des oiseaux venaient du sud et y retournaient, indice d'une terre prochaine. Tournant le dos à l'Inde orientale, on parvint en effet, le 5 janvier 1504, en vue d'un continent; le lendemain, *l'Espoir* s'engageait dans une rivière « quasiment comme » l'Orne. La terre était habitée. On apercevait des hameaux d'une cinquantaine de cabanes et plus; fermées, comme les étables normandes, d'un loquet de bois sur une porte en treillis, ces cabanes, en tissu d'herbes, avaient comme mobilier des nattes et de la vaisselle en bois enduit d'argile. Les indigènes, uniformément vêtus de manteaux courts en peaux ou plumasseries, comme les Bohêmes, et d'un tablier descendant jusqu'à mi-jambe chez les femmes, portaient de longs cheveux ballants, sous des tortils d'herbes ou de plumes aux couleurs vives. Des flèches dont un os aiguisé formait la pointe, et des épieus en bois dur constituaient tout leur arsenal.

C'étaient de bons vivants et une race hospitalière que les Carijos du rio San-Francisco-do-Sul, les Indiens de la partie méridionale du Brésil avec lesquels on a identifié les hôtes de *l'Espoir* (1). « Quand les chrestiens eussent esté anges descenduz du ciel, ils n'eussent pu estre mieux chéris par ces pauvres Indiens. » Nos Normands restèrent

(1) D'Avezac, p. 72-77.

six mois dans ces « *Indes méridionalles* », tant pour se refaire que pour radouber leur bâtiment. Le jour de Pâques, ils plantèrent solennellement une croix de trente-cinq pieds de haut, où étaient gravés les noms du pape, du roi, de l'amiral de Graville et de tout l'équipage, jusqu'au dernier des pages. Au revers, un distique latin, « un deuzain numbral, » renfermait sous forme de chronogramme la date de l'érection :

> hIC saCra paLMarIVs posVIt conIVILLa bInotVs
> greX soCIVs parIter neVstraqVe progenIes (1).

L'auteur de ce rébus, le docte Nicolle Le Febvre, dressa la cartographie de la région, en l'agrémentant d'une foule de dessins, tandis que l'équipage recueillait des pelleteries, des racines à teindre et autres curiosités du pays. Émerveillé de nos miroirs, plus ébahi encore que le papier pût parler et le boulet voler, le roi Arosca voulut que son fils fût initié aux mystères de la civilisation ; le jeune Essomericq, accompagné de Namoa comme mentor, devint un passager de *l'Espoir*, sous la promesse qu'on le ramènerait au bout de vingt lunes. Et le 3 juillet, comblé de présents, salué d'un « grand cry » par les sauvages, Gonneville prit congé de son hôte.

Le voyage de retour, car les matelots refusèrent d'aller plus loin, fut lamentable. « Entachéz de fièvre maligne », le chirurgien du bord, l'Indien Namoa et deux autres personnes moururent. Essoméricq tomba gravement malade, au point que le capitaine, le jugeant perdu, le baptisa et lui donna son nom. La maladie provenait des eaux puantes, qui servaient de boisson. Il fallait à tout prix trouver une aiguade. « Or, passéz le Tropique Capricorne,

(1) « Il y a, de compte fait, dans ces deux vers, un M, trois C, trois L, un X, sept V et neuf I, soit 1000 + 300 + 150 + 10 + 35 + 9 = 1504 » (D'Avezac, p. 79).

hauteur prise, trouvoient estre plus éloignéz de l'Affrique que du pays des Indes occidentalles, où, d'empuis aucunes années en çà, les Dieppois et les Maloüinois et autres Normands et Bretons vont quérir du bois à teindre en rouge, cotons, guenons et perroquets. Si que, le vent d'est, qu'ils ont remerché régné coustumièrement entre ledit Tropicque et cil du Cancre, les y poussant, fut d'unanimité délibéré d'aller quérir cettuy pays, affin estout de se charger des susdites marchandises, pour rescaper les frays et voyage. »

Les Indes occidentales, où ils touchèrent le 10 octobre, étaient encore le Brésil, mais une région toute différente de la première tant par la latitude, tout à fait septentrionale, que par le caractère des habitants. « Nuds comme venants du ventre de la mère, ébarbéz, my-tondus, » tatoués de noir, les lèvres trouées et garnies de pierres de jade, et, pour tout dire, anthropophages, les Tupinambas (1) tuèrent ou blessèrent tous les hommes envoyés à l'aiguade, entre autres « M. Nicole Le Febvre, le plus clerc de la navire, qui, par curiosité dont il estoit plein, s'estoit descendu à terre. »

On atterrit cent lieues plus loin, à Bahia, où une relâche de trois mois permit d'embarquer une riche cargaison. « Huit jours après le débouquement » du départ, le 1er janvier 1505, on avait en vue « un islet inhabité, couvert de bois verdoyants, d'où sortoient des milliasses d'oiseaux, gros en plumes », pour venir se percher sur les agrès. L'islet, si bien caractérisé par ses innombrables vols de caracuras, avait depuis un an un propriétaire, qui lui avait donné son nom : c'était l'île Fernam de Noronha (2).

Cinq semaines plus tard, nos voyageurs revoyaient l'étoile du nord, mais pour retomber bientôt dans l'im-

(1) Selon l'identification de d'Avezac, p. 83.
(2) D'Avezac, p. 83.

mense prairie de varechs glauques à vésicules rondes, qu'on appelle la mer des Sargasses. Le 9 mars, ils se ravitaillaient à Fayal, dans les Açores; ils se radoubaient en Irlande; et, près de toucher au port, « au seuil de l'hostel », le 7 mai 1505, ils faisaient la fâcheuse rencontre du pirate Edward Blount, de Plymouth. Ils se défendaient vaillamment, lorsque surgit un autre forban, le Breton Maurice Fortin, jusque-là masqué derrière Jersey ou Guernesey. Gonneville prit le parti de jeter *l'Espoir* à la côte, ayant perdu seize hommes dans l'engagement. Trente et un survivants, dont le jeune Indien, gagnèrent enfin, le 20 mai, Honfleur. Et c'est par une plainte en forme, baillée en justice, que nous connaissons leur aventureuse entreprise et leur déconvenue.

La campagne de *l'Espoir* n'eut pas de lendemain. Son désastre découragea nos marchands. Vers l'Inde orientale, ne s'aventurèrent plus que des corsaires hardis, tel Mondragon, ce brave sans doute qui se signalait sur *la Réale* aux côtés du vaillant Mordret (1).

Au moment où Tristan da Cunha ralliait, dans le canal de Mozambique, les seize vaisseaux emmenés le 6 mars 1506 de Lisbonne, surgit comme un démon Pierre de Mondragon, dont le bâtiment de Job Queimado en un instant devint la proie. Au retour de Mondragon en Europe, les coups de main succèdent aux coups de main. Une surprise nocturne, en novembre 1508, le rend maître du plus beau des bâtiments à l'ancre dans la baie de Cadix : un peu plus tard, au cap Saint-Vincent, une carraque portugaise lui livre la riche cargaison d'épices et de soies qu'elle rapporte de Calicut. Le roi de Portugal, le roi d'Espagne

(1) En 1503 (Jean d'Auton, *Chroniques,* éd. de Maulde La Clavière, t. III, p. 238). — Gonneville continua pourtant à s'intéresser aux découvertes géographiques, si c'est bien lui le propriétaire d'une *Geographia* de Strabon, éditée à Paris en 1512 *(Catalogue de la bibliothèque... Jérôme Pichon.* Paris, 1898, in-8°, 3e part., p. 1).

s'émeuvent. L'un lui fait donner la chasse (1), l'autre le poursuit de ses mandats d'arrêt jusque dans les ports de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz (2), cependant que l'heureux capteur écoule son butin à Pampelune (3).

Où la probité commerciale échouait, le vol triomphait impuni : Gonneville ruiné et Mondragon enrichi, c'était une leçon d'une moralité fâcheuse pour nos armateurs, au début de nos navigations au long cours.

II

TERRE-NEUVE

Vers l'Amérique du Nord au contraire, s'établit, dès les premières années du XVIe siècle, un courant de navigations qui devait résister à toutes les vicissitudes de la politique et à l'action des siècles. On ne sait point exactement de quelle année datent nos premiers voyages à Terre-Neuve. Ramusio nous a conservé deux dates, 1506 et 1508, pour les voyages de Denys et d'Aubert (4). Mais quelle perspective autrement séduisante nous ouvre cette déposition des pêcheurs de Bréhat et de Paimpol, en 1514, qu'ils payaient depuis soixante ans la dîme sur les poissons pêchés « tant en la coste de Bretaigne, la Terre-Neufve, Islande que ailleurs (5). » Les Bretons furent si bien les premiers dé-

(1) Instructions du roi de Portugal D. Manuel à João Serrão pour s'emparer des navires capturés par Mondragon. 14 décembre 1508 (*Alguns documentos do archivo nacional da Torre do Tombo*. Lisboa, 1892, in-fol., p. 206).

(2) Cédules de Ferdinand le Catholique, 29 décembre 1508 et 5 février 1509 (F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 59, 399).

(3) Cédule de Ferdinand, 11 mai 1509 (F. Duro, t. I, p. 400).

(4) Cf. le paragraphe ci-dessus.

(5) Cf. *suprà*, t. II, p. 399.

tenteurs du « secret de Terre-Neuve », que la mère de Charles-Quint, en 1511, ne permettait à l'explorateur Agramonte d'aller vers l'île des Morues que sous la conduite de deux pilotes Armoricains (1), et que les premières cartes du XVI[e] siècle donnent aux régions septentrionales de l'Amérique le nom de Terre des Bretons. Nous ne connaissons, pour l'instant, aucun voyage de terreneuviers bretons qui soit antérieur à 1510 : cette année-là (2), *la Jacquette*, du petit port de Dahouët dans la baie de Saint-Brieuc, venait écouler à Rouen le poisson pêché « ès parties de la Terre-Neufve ».

Dans cette même ville de Rouen, elle avait été précédée, peu de mois auparavant, par des indigènes américains, dont la singulière odyssée donne à penser qu'ils se préoccupaient de savoir d'où venaient les Faces Pâles. Au large de l'Angleterre, un de nos bâtiments fit la rencontre d'un canot d'osier couvert d'écorce, que montaient sept hommes aux faces larges et bronzées, couturées de stigmates, comme si des veines livides eussent dessiné leurs mâchoires. Des vêtements bariolés en cuir de phoque, une coiffure multicolore de paille qu'on eût dite formée de sept oreilles, achevaient de donner un aspect effrayant à ces sauvages qui se nourrissaient de chair crue et qui buvaient du sang en guise de boisson. Six d'entre eux succombèrent dès leur arrivée en Normandie; le septième fut envoyé à la Cour de Louis XII comme objet de curiosité (3).

Que Jean Cabot ait arboré, dès 1497, le drapeau britannique

(1) NAVARRETE, *Coleccion de viajes*, t. III, doc. 31, 32.

(2) A. DE LA BORDERIE, *Les Bretons à Terre Neufve en 1510*, dans les *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 436.

(3) La Cour était alors à « Aulereos » = Orléans? (Pietro BEMBO, *Historia Veneziana*, cap. CLXV; passage publié dans la *Raccolta di documenti e studi pubblicati dalla R. commissione Colombiana*. Roma, 1893, in-4°, part. III, vol. II, p. 377. — EUSEBII CAESARIENSIS, *Chronicon* cum additionibus Prosperi et Mathiae PALMERII. Parisiis, 1518 : GAFFAREL, *Histoire du Brésil français*, p. 58).

à Terre-Neuve, ou que l'Azoréen Gaspar Corte-Real en ait été le premier explorateur (1), prise de possession et exploration furent si illusoires que le souvenir de l'une s'effaça presque complètement en Angleterre et que l'on ne trouve trace de l'autre que dans la nomenclature portugaise de la presqu'île d'Avallon, partie infime de Terre-Neuve. Vers 1517, l'auteur d'un intermède anglais, d'un *Interlude*, gémissait sur l'indifférence de ses compatriotes devant l'activité de nos pêcheurs, dont la moisson faisait annuellement la charge pleine de plus de cent navires (2). Dans le seul port de Saint-Jean, un autre Anglais avait le chagrin de constater, dès 1527, la présence de onze navires normands (3).

C'est dire que les pêcheries de Terre-Neuve devinrent, dès le début, une industrie nationale et d'un si gros profit que les moines de Beauport, en 1514, le curé de La Hougue (4), en 1520, prenaient soin de spécifier à leurs ouailles que les morues d'outre-mer étaient soumises à la dîme. Jaloux du développement de cette branche de notre commerce maritime, Anglais et Espagnols à l'envi s'efforcèrent de la détruire. Ils n'y parvinrent jamais. Et telle escadre britannique apprit à ses dépens combien il était dangereux de se heurter à nos terreneuviers honfleurais et dieppois (5) ou à nos terre-neuvas bretons.

(1) Sur ces découvertes, voyez les ouvrages de Henry HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*. Paris, 1882, in-8° ; — *Les Corte-Real et leurs voyages au nouveau monde*. Paris, 1883, in-8° ; — *The Discovery of North America*. Paris, 1892, in-4°.

(2) Henry HARRISSE, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins* (*1197-1501-1769*). Paris-London, 1900, in-4°, p. IV.

(3) PURCHAS, *His Pilgrimage*. London, 1625, in-fol., t. V, p. 822 : le voyageur Anglais était John Rut.

(4) Bibliothèque du ministère de la marine, *Recueil des Ordonnances, édits*, etc., formé par le bureau des Classes, t. I.

(5) En 1523 (*Letters and papers... of Henry VIII*, éd. BREWER, t. IV, 1re partie, nos 83, 691).

FRANÇOIS Ier

LA FRANCE CONTRE L'ISLAM

De la conflagration générale entre les nations chrétiennes, l'Islam avait profité pour gagner du terrain. Ce n'était plus au seuil de l'Adriatique qu'il était besoin d'enrayer ses progrès. Sous l'énergique impulsion du sultan Sélim, la domination turque s'étendait le long des côtes de Syrie, atteignait l'Égypte et, par ses postes avancés dans les États barbaresques, s'installait dans le bassin occidental de la mer Intérieure (1).

Contre cette invasion effrayante, une coalition des nations chrétiennes s'imposait, une croisade nouvelle était nécessaire. Le vainqueur de Marignan (2) y vit l'occasion de glaner d'autres lauriers : « Ma vraye et naturelle inclinacion, disait-il, est, sans fiction ne dissimulacion, d'employer ma force et jeunesse à faire la guerre pour l'onneur et révérence de Dieu nostre Saulveur contre les ennemys de sa foy. » Et, après entente avec la papauté (3), François Ier se fit le promoteur d'une paix universelle, qui serait le prélude de la croisade (4).

(1) J. de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. IV, p. 177.

(2) François Ier venait de battre les Suisses à Marignan, le 14 septembre 1515.

(3) A l'entrevue de Bologne, décembre 1515.

(4) Lettre de François Ier au roi de Navarre, Bologne, 14 décembre 1515

Quelques jours après son entrevue avec le pape, en janvier 1516, il était à Marseille. Après les joyeux ébats d'une naumachie où personne n'excellait comme lui à lancer des oranges, il passa soigneusement en revue ses arsenaux, vieux et neufs, et sa flotte de guerre, en prévision des campagnes prochaines : il n'avait pas voulu d'autre guide, durant toute sa visite, que Prégent de Bidoux (1), bien que chacun des arsenaux eût été pourvu par lui d'un capitaine-gardien (2), et que Bidoux ne fût que le lieutenant-général de l'amiral René de Savoie (3). Chacun fut récompensé selon ses mérites, et frère Bernardin de Baux reçut en don, à Marseille, le Jardin du roi (4).

I

BARBEROUSSE

Un redoutable adversaire ne nous laissa point le loisir de dresser nos plans d'attaque. Il prenait l'offensive. Conscient, comme Prégent de Bidoux, de l'importance stratégique de Piombino, le fils d'un renégat albanais et de la veuve d'un prêtre grec postait près de là ses trente navires de guerre; et, au printemps de 1516, les Génois avaient à déplorer la perte de dix gros vaisseaux, les autres nations une foule de petits bâtiments (5).

Les aventures d'Haroudj, dit Barberousse, tenaient du

(Charrière, *Négociations de la France dans le Levant* (Collection des documents inédits). Paris, 1848, in-8°, t. I, p. cxxix).

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 47 v°.

(2) Jeannot de Fieux pour l'arsenal neuf (6 février 1515), Renaldo Vento pour le vieil arsenal (23 janvier 1516) (Archives des Bouches-du-Rhône, B 25, fol. 271, et B 26, fol. 97 v°).

(3) Provisions du 20 février 1515 (B. N., Clairambault 825, fol. 114 v°).

(4) 21 octobre 1515 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 25, fol. 314).

(5) Valbelle, fol. 48.

prodige. Forçat sur une galère des chevaliers de Rhodes, il s'évade à la nage : timonier d'un corsaire turc, il s'empare du commandement, après avoir abattu le capitaine d'un coup de hache ; prisonnier de Vettori, commandant deux galères pontificales qui ont enveloppé son petit brigantin, il éventre un officier, ameute ses hommes déjà captifs et massacre les vainqueurs. Son hôte, le roi de Tunis, convoitait Bougie, occupée depuis 1510 par une garnison espagnole. Une première attaque d'Haroudj, avec cinq vaisseaux, échoua et coûta au corsaire un bras, qu'il remplaça par un bras d'argent. Une seconde expédition, en 1515, avec des forces doubles et le concours du cheik arabe Ben-el-Cadi, eût peut-être réussi, sans la brusque arrivée de l'escadre de Machin de Renteria; Haroudj n'eut d'autre ressource, pour échapper aux Espagnols, que de fuir en brûlant ses vaisseaux. A quelques mois de là, il était installé à Alger à la place du cheik Eutemy, et, sa flotte reconstituée, il s'emparait de Cherchell (1).

Dès l'annonce que le redoutable manchot était dans le canal de Piombino, Prégent de Bidoux s'était mis en chasse (2). Aux instances du pape (3), le glorieux amiral du Levant avait dû céder le commandement suprême à un Génois, l'archevêque de Salerne, Federigo Fregoso, qui amenait un contingent double du nôtre (4), y compris les galères

(1) Ch. de Rotalier, *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée à dater du* XVIe *siècle*. Paris, 1841, in-8°, t. I, p. 50.

(2) Il quitta Marseille le 12 juin 1516 avec ses 4 galères, les 2 et le galion de Bernardin de Baux, les 2 galions de Servien et la fuste de Janot (Valbelle, B. N., Franc. 5072, fol. 49 v°).

(3) Lettre de Léon X à Prégent. 25 juin 1516 (A. Guglielmotti, *La guerra dei pirati*, t. I, p. 146 — Archives de Gênes, *Diversorum*, 2 juillet 1516). — A. Spont, *Les galères royales dans la Méditerranée de 1496 à 1518*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LVIII (1895), p. 427. — Zurita, t. VI, lib. 8 del Rey D. Fernando. — *De rebus Francisci Ximenei*, lib. VI, fol. 182.

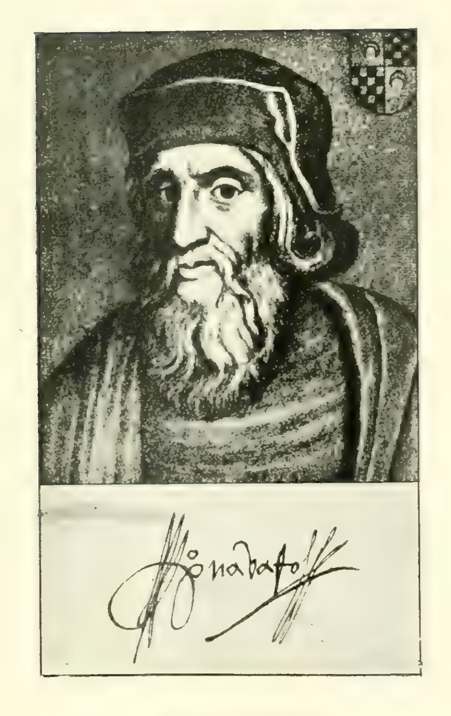
(4) 24 navires, selon Agostino Giustiniano (*Annali di Genoa*, fol. 272), 15 galères et 12 brigantins, selon Valbelle (B. N., Franç. 5072, fol. 50).

pontificales de Vettori et de Biassa. Signalés du côté de la Sicile par l'enlèvement d'un convoi, les Turcs furent suivis à la piste et surpris à l'ancre dans la magnifique rade de Bizerte, appelée, en raison de sa forme, la rade de la Coupole (1). Sans l'esprit de rapine des équipages qui s'acharnèrent au pillage des bâtiments à demi désarmés et des magasins, c'en était fait des pirates : quinze galères et autant de fustes étaient détruites. Les Turcs eurent le temps de se ressaisir : et nos marins, menacés à leur tour dans l'étroit goulet, durent se replier rapidement en emmenant les captifs délivrés, mais en laissant deux fustes et trois brigantins, avec une perte de deux cents hommes. La reprise, sous la Goulette, d'une galère génoise précédemment perdue, fut une maigre compensation à un échec dont on faisait retomber tout le poids sur l'archevêque Fregoso. Le plus affecté fut néanmoins Prégent de Bidoux, qui revint à Marseille malade de chagrin (2) et faillit mourir de mélancolie. Les forces d'Haroudj Barberousse restaient intactes : bien mieux, le 30 septembre, il couchait bas la moitié d'un corps d'armée espagnol qui venait le déloger d'Alger : Diego de Vera perdit ce jour-là trois mille quatre cents hommes (3).

La veille, une autre escadre avait quitté Marseille à destination des côtes barbaresques. Le Basque espagnol Pedro de Roncal, plus connu sous le nom de Pero Navarro, relevait le gant que Prégent laissait tomber de découragement.

Ingénieur, général, marin, vainqueur à Céphalonie de la garnison turque, à Cérignoles de l'armée française, à Naples de nos garnisons du Castel Nuovo et du château de l'Œuf, dont il avait fait sauter les remparts, Navarro avait

(1) Léon l'Africain, éd. Schefer, t. III, p. 125, note.
(2) 8 septembre (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 50).
(3) Ch. de Rotalier, t. I, p. 50.



PERO NAVARRO

(F. Duro *Armada española*, t. I. p. 90.)

mis le sceau à sa réputation par ses campagnes d'Afrique. Aux pirates mauresques chassés de Grenade il avait donné le coup de grâce par la prise d'Oran, en 1508, et, en 1510, de Bougie, ville semi-orientale, semi-italienne, suzeraine d'Alger. Il matait les Algériens par la construction du Peñon de Velez sur une roche voisine de leur côte. Tripoli, la même année, était enlevé d'assaut. Et Navarro n'eût compté que d'éclatants succès, s'il n'avait eu le malheur de tomber dans un repaire de pirates, à l'île de Djerbah. C'était en août; ses troupes, mourant de soif, furent massacrées. L'an d'après, en 1511, il laissait cinq cents hommes et dix vaisseaux dans une attaque contre les îles Kerkennah. Prisonniers de nos troupes à la bataille de Ravenne, il ne dut sa délivrance qu'à la générosité de François I[er], et la reconnaissance l'attacha à son libérateur.

Trois ans de prison n'avaient qu'avivé son désir d'une revanche contre les pirates de la côte tunisienne, sauf à reprendre, avec des aventuriers gascons et génois, la campagne inaugurée sous le pavillon espagnol. Aux dix bâtiments de guerre (1) emmenés de Marseille le 29 septembre 1516, Navarro joignit, en cours de route, un galion construit pour son compte à Toulon et des navires de Savone et de Gênes. Mais la saison trop tardive le contraignit à se défaire des galères de frère Bernardin, incapables d'affronter les rigueurs des tempêtes automnales. L'une d'elles ne revint point au port : la chiourme révoltée, après massacre des *bonevogli* de l'équipage, était partie à l'aventure. Un autre bâtiment léger, la fuste de Narbonne, sombra corps et biens ; et le reste de la flotte poussé par les vents sur l'îlot désert de Lampedouse, à l'ouest de Malte, ne put parvenir à destination. Les équipages grelottaient, les soldats mouraient de faim. Force fut d'abandonner l'entre-

(1) 5 vaisseaux, 2 galères de Frère Bernardin, 2 galions, 1 fuste et des brigantins.

prise : aux alentours du 1er janvier, l'expédition décimée sans combat abordait à Nice (1).

Navarro s'associa, pour une campagne nouvelle, un compagnon d'infortune, Diego de Vera, mais sans parvenir à entraîner l'amiral du Levant. Prégent de Bidoux préféra renoncer au voyage (2) plutôt que de partager avec Navarro (3) le commandement.

Le plan de campagne était de déloger les Turcs d'une ville forte de la côte tunisienne, dont l'arsenal aux longues galeries voûtées était jadis assez vaste pour contenir deux cents bâtiments. En septembre 1517, Navarro parut devant El-Mehdiah à la tête de vingt-trois vaisseaux (4), et, après un vigoureux bombardement, lança deux mille cinq cents hommes à l'assaut. Mais Français et Espagnols se battirent à qui hisserait son drapeau au lieu de la bannière pontificale qui couvrait l'entreprise. A la faveur de ce désarroi, les Turcs ouvraient sur la flotte un feu violent, coulaient un de nos bâtiments, en démâtaient un second, si bien que Navarro dut battre en retraite pour aller se réparer à Kelibia, au sud du cap Bon (5).

La discorde croissante qui se manifestait entre Français et Espagnols amena, de part et d'autre, en isolant leurs attaques contre les infidèles, de retentissants échecs ; ces gens, que le drapeau du Christ avait un moment réunis, s'observaient avec défiance. Sur Navarro planait le soupçon

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 51.

(2) British Museum, Caligula E I, fol. 113; Archives de Montpellier, EE 1503-1527, à la date du 2 juin 1517 : Spont, p. 427.

(3) Auquel François Ier avait alloué 4000 livres pour aller « à l'encontre des Infidèles » (*Catalogue de M. de Courcelles*, vente par Leblanc, 1834, p. 60).

(4) 11 vaisseaux de Navarro, 2 de Centurione, 1 galion et 1 caravelle avec 1500 soldats, 4 barges espagnoles de Diego de Vera avec 1000 hommes. Août 1517 (Sanuto, t. XXV, col. 18, 109). — Navarro avait quitté Marseille le 29 juin (B. N., Franç. 5072, fol. 53 v°).

(5) Sanuto, t. XXV, col. 109. — Léon l'Africain, éd. Schefer, t. III, p. 160.

de machiner quelque insurrection en Sicile (1) ; le vice-roi de Sardaigne avait ordre de ne lui fournir des vivres que contre paiement et encore si nos gens ne commettaient aucun dommage (2). Bref, en 1518, chacun opéra à part. Navarro, avec quinze voiles seulement, deux mille fantassins et une centaine de bourgeois de Trapani qu'il avait embarqués en route, gouverna droit sur Monastir, à quelque distance d'El-Mehdiah (3). Mais les musulmans, accourus en foule, bordaient la côte. Et force fut à Navarro de virer de bord sans avoir rien fait, sans avoir même saisi les bâtiments chrétiens qui faisaient la contrebande de guerre avec les infidèles. Dépité par son échec, il refusa de se joindre à l'expédition que Ugo de Moncada préparait en Sicile (4) : et Moncada, à son tour, malgré ses trente-huit galères et vaisseaux de ligne, malgré ses cinq mille hommes de troupes, éprouvait, le 24 août, devant Alger, un désastre épouvantable : vingt-six de ses bâtiments, par l'ouragan, se brisèrent comme du verre sur le cap Caxine. Un millier d'hommes à peine échappèrent (5).

Ces désastres eurent la plus fâcheuse répercussion. En 1519, les corsaires algériens et tunisiens, enhardis par nos échecs, vinrent croiser aux îles d'Hyères avec vingt-cinq bâtiments. Trois vaisseaux bien armés, qui arrivaient du Ponant, furent enveloppés par eux et, après une résistance acharnée, après l'extermination presque entière des équipages, ils furent amarinés. Une grosse carraque génoise seule parvint à échapper et à se replier, non sans pertes et avaries, sur Marseille. Pour terroriser les populations, les pirates débarquèrent deux des rares survivants de leurs

(1) *De rebus Francisci Ximenii*, lib. VI, fol. 182.

(2) Lettre de Charles, roi d'Espagne. 6 janvier 1518 (*Coleccion de doc. ined. para la hist. de España*, t. XXVI, p. 35).

(3) Mai 1518 (Sanuto, t. XXV, col. 211, 443, 466, 522, 571).

(4) De Hammer, t. IV, p. 355.

(5) Ch. de Rotalier, *Histoire d'Alger*, t. I, p. 130.

prises, le poing coupé, les oreilles arrachées, une croix sanglante tracée sur la tête, en répétant aux victimes : « Allez vers vos rois chrétiens, et dites-leur : voici la croisade que vous avez fait crier (1). »

II

LES DERNIERS JOURS DE RHODES

C'était en effet l'instant où le projet d'une croisade générale prenait corps. Le traité de Cambrai du 11 mars 1517 entre le roi de France, l'empereur et le roi d'Espagne, la proclamation d'une trêve quinquennale entre tous les princes chrétiens, en avaient été le prélude.

Le roi de France comptait frapper droit au cœur l'empire turc : par Brindes, il passerait en Grèce avec une armée franco-italienne de soixante-deux mille hommes, et, de concert avec les troupes impériales, hongroises et polonaises, refoulerait les Turcs vers la mer ; là, les flottes des États maritimes, Portugal, Espagne, Angleterre, leur couperaient la retraite (2). Le plan de campagne de l'empereur Maximilien, — car tous les princes chrétiens avaient été appelés à donner leur avis, — différait peu du nôtre. Il précisait le point de jonction de l'armée française avec l'armée impériale, qui, toutes deux réunies en 1526, viendraient bloquer Constantinople, cernée d'autre part par les flottes chrétiennes. L'empereur conseillait, comme action préliminaire, de chasser les Turcs de leurs repaires des côtes barbaresques en soutenant contre eux les princes maures (3).

(1) VALBELLE, B. N., Franç. 5072, fol. 56 v°.

(2) Amboise, 16 décembre 1517 (CHARRIÈRE, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 44).

(3) Cet avis consultatif fut transmis, le 4 mars 1518, par le pape Léon X à François Ier (CHARRIÈRE, t. I, p. 47).

C'est à quoi précisément s'employait Navarro. Un autre de nos capitaines, Christophe Le Mignon, dit Chanoy, eut ordre d'aller en éclaireur étudier les armements des Turcs, tandis que Prégent de Bidoux, réclamé par le grand maître de Rhodes Carreto (1), recevait congé de mettre au service de l'ordre sa « bonne pratique et sçavoir », et quelques bâtiments de guerre. Contre les infidèles, « bailleroy tout ce que ay sur la mer Méditerranée (2), » avait déclaré François Ier. Il tenait parole. Défrayé de tout (3), l'illustre Prégent de Bidoux partit avec les divisions Servien (4) et Mignon (5), en tout six bâtiments (6), qui appareillèrent le 17 avril 1518 (7). Dès son arrivée à Rhodes, il fut chargé, avec le titre de bailli des îles de Cos, Saria et Calymno (8), de la défense des avant-postes ; bientôt, on apprenait que Bidoux avait surpris, à la tête de la division Servien et des galères de l'Ordre, un port de Grèce où les Turcs fabriquaient les apparaux de leur flotte ; il avait culbuté la garde, forte de deux mille janissaires, et détruit l'arsenal (9).

L'ancien commandant de l'escadre de Bretagne (10), Chanoy, cherchait de son côté, selon les instructions royales, à

(1) Lettre de Carreto à François Ier, 17 mai 1517 (*Revue des documents historiques*, t. IV (1876), p. 1).

(2) Amboise, 16 décembre 1517 (Charrière, t. I, p. 44).

(3) Prégent de Bidoux reçoit 6000 livres pour frais de voyage avec plusieurs galions et un brigantin. 22 janvier 1518 (Arch. nat., K 81, n. 25).

(4) Deux galions et un brigantin de Servien (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 54 v°).

(5) *La Bonne-Aventure*, appartenant à Laurent de Médicis, duc d'Urbin (B. N., Nouv. acq. franç. 6658, fol. 3), navire de deux cents tonneaux (B. N., Clairambault 326, fol. 555), et *le Jésus-Maria* (B. N., Franç. 19882, fol. 178).

(6) Qui passent le 2 juin à Syracuse (Sanuto, t. XXV, col. 465, 472).

(7) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 54 v°.

(8) A. Spont, *Les galères royales dans la Méditerranée de 1496 à 1518*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LVIII (1895), p. 427.

(9) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 56.

(10) Le 2 janvier 1518, il commandait encore dans le Ponant *la Dieppoise* (B. N., Pièces orig., vol. 669, doss. Chanoy, p. 4).

« entendre des affaires du Turc, luy faire la guerre et tout l'ennuy et dommaige » possibles. Il battit l'Archipel ; mais faute d'action mémorable à signaler, durant dix mois, il jugea superflu de donner au roi de ses nouvelles. En janvier 1519, il était posté au cap Salamone, à l'extrémité orientale de la Crète, et guettait les convois qui allaient de Constantinople en Égypte, quand furent signalés dans le sud de gros vaisseaux de guerre, « quatre des plus braves navires qu'on ayt guères veu de Turquie ; » il fit immédiatement sonner le branle-bas et alla jeter l'ancre à une demi-lieue de l'escadre ennemie, qui arrivait d'Alexandrie. Il n'avait qu'un bâtiment de deux cents tonnes, *la Bonne-Aventure,* et la nef *Jésus-Maria.*

Les Turcs, au nombre de sept à huit cents, étaient deux fois plus nombreux que nos gens ; ils avaient des vaisseaux d'un tonnage double ou triple, sortis depuis peu des chantiers de Gallipoli, sauf leur navire amiral, que le sultan venait d'acheter aux constructeurs si renommés de Raguse (1) ; enfin, comme Chanoy le reconnut vite, leurs pièces étaient admirablement servies : « Il n'y a navires au monde, disait-il, qui voysent myeulx en ordre d'artillerie que ceux du Turc. »

Leur escadre fonçait sur nous, l'amiral en tête, ouvrant un feu violent de ses espingoles. Plusieurs hommes furent atteints à bord de *la Bonne-Aventure ;* mais Chanoy ripostait à son tour avec vigueur. Après sept heures d'une lutte acharnée, il finit par remporter une victoire complète. L'amirale ennemie était coulée à fond, corps et biens, à part vingt-cinq hommes qui se sauvèrent sur l'une des barques du bord. Dans les flancs de l'épave, il y avait malheu-

(1) Les Ragusains, l'année suivante, furent les premiers à féliciter Soliman de son avènement, et, pour obtenir la confirmation de leurs privilèges, ils lui offrirent de riches tissus d'or et d'argent (De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman,* t. V, p. 10).

reusement un trésor considérable, le tribut de l'Égypte que quatre notables du Caire portaient à Constantinople. Le second vaisseau turc était la proie des flammes ; du troisième, le capitaine Vidal s'était rendu maître ; quant au quatrième bâtiment, une fort belle galéasse, il fut amariné par Chanoy. La victoire ne nous coûtait que douze tués et un certain nombre de blessés.

Pour laisser reposer son monde, Chanoy vint relâcher au port d'Agosta, en Sicile, d'où il adressa, le 6 février 1519, une relation du combat au duc d'Urbin, propriétaire de *la Bonne-Aventure,* avec prière d'en aviser le roi et l'amiral. Puis il s'acquittait de sa mission en révélant l'importance des armements qui s'effectuaient sur l'ordre du sultan Sélim. Depuis l'hiver, une quantité de munitions et d'apparaux s'amassaient à Chio, Nègrepont et Mitylène. En dehors de ces avant-postes, on formait au port de la Valona, en Épire, un grand camp retranché pour abriter la plus grosse flotte turque qu'on eût jamais vue : cent cinquante galères subtiles et légères, quatre-vingts galères plus lourdes, dites bâtardes, cinquante galéasses, cent palandres de transport et trente nefs de guerre (1), dotées d'une artillerie bien supérieure à celle des marines chrétiennes. Tous les bâtiments latins qui se dirigeaient vers Constantinople étaient arrêtés, parce que le sultan avait besoin de leurs marins, surtout de leurs pilotes. Les pilotes turcs, pour la plupart originaires de la mer Noire, connaissaient mal le bassin de la Méditerranée, on peut s'en convaincre par la carte marine exécutée cette année-là à Gallipoli par un capitaine de la marine ottomane (2).

(1) Cent galères, vingt fustes, vingt et une barges, trois autres plus grandes, six à sept brigantins et cent galères en achèvement, selon l'estime de l'ambassadeur vénitien à Constantinople, 18 avril 1519 (De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. IV, p. 354, n. 1).

(2) B. N., Suppl. turc 220, œuvre du raïs Piri-ibn-el-Hadjdj Mohamed (Blochet, *Contribution à l'étude de la cartographie chez les Mu-*

Chanoy ne parlait point du but de ces armements; mais on savait qu'ils étaient dirigés contre les chevaliers de Rhodes.

La lettre du capitaine Chanoy (1), avec le gentilhomme qui en devait faire le commentaire, arrivait à destination un mois après, soit le 6 mars 1519, juste à point pour donner une base solide à la candidature de François Ier à la pourpre impériale. L'empereur Maximilien venait de mourir (2), et le roi de France briguait sa succession. Il s'était fait du projet de croisade contre les Turcs une plate-forme électorale; il écrivait au pape, le 11 février, qu'il se chargeait d'enrayer leurs incursions maritimes; il avait mandé Pero Navarro à Paris (3), et les électeurs étaient avertis, au moment où de leurs votes allait sortir un empereur, que la flotte française, forte de vingt galères, de plusieurs vaisseaux et de quatre mille hommes, commençait à purger le littoral de la mer Tyrrhénienne des pirates barbaresques (4). A vrai dire, Navarro avait l'ordre secret de se tenir à la disposition de Lautrec, gouverneur du Milanais, pour parer aux « entreprises qui se dressaient delà les monts » (5).

En même temps, François Ier répandait le bruit que son compétiteur traitait avec les Turcs, à l'insu du pape (6). Malgré ces insinuations et ces promesses, Charles, roi d'Es-

sulmans : Extrait du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n. 29. Bône, 1898, gr. in-8°, p. 20).

(1) « Escript en *la Bonne Adventure* vostre nef, à Augouste en Cecille, le sixième jour de febvrier. A Mgr le duc d'Urbin » (B. N., Nouv. acq. franç. 6658, fol. 3).

(2) 11 janvier 1519.

(3) En janvier (Sanuto, t. XXVI, col. 365).

(4) Belcarius, *Rerum Gallicarum commentaria*, lib. XVI, p. 474; Charrière, t. I, p. 79.

(5) Instructions secrètes du roi à Navarro. 7 mai (B. N., Franç. 3021, fol. 76).

(6) Lettre de François Ier à Bonnivet, 25 avril 1519 (Spont, p. 478, n. 4, et B. N., Franç. 5761, fol. 83).

pagne, qui se gardait d'user près des électeurs d'arguments aussi spéculatifs, fut proclamé empereur.

Au lieu de se croire dégagé de ses promesses électorales par le fait même de son échec, le prétendant malheureux à l'empire fut le seul prince à s'émouvoir du danger couru par les Hospitaliers (1). Dès qu'il apprit que l'attaque de Rhodes était imminente (2), il arma en toute diligence une forte escadre, dont il remit « la superintendence », le 20 juin 1520, au capitaine Chanoy, avec ordre de protéger l'île contre toute insulte (3). Le nouveau lieutenant général disposait, selon l'expression d'un contemporain, d'un vrai « trésor », neuf vaisseaux de ligne, encadrés par une division légère de quatre galères et de brigantins (4). En fait de marins, il avait la fine « fleur » des Marseillais, le héros de Godefa, Janot, auquel fut confiée *la Bonne-Aventure*, et son compagnon d'armes au glorieux combat naval d'Aigues-Mortes, Raphaël Rostan, qui s'était révélé ingénieur en transformant en galéasses deux galères (5). A eux s'était joint le fameux Chapperon, sire de Queue-de-Vache, brave et chevaleresque, mais superstitieux au point de prendre pour la tête blonde d'un camarade défunt les algues qui flottaient dans le sillage de sa nef (6).

La division des galères avait un nouveau chef : Chanoy

(1) Lettre de François Ier au grand maître de l'ordre. Blois, 18 novembre 1519 (B. N., Franç. 5761, fol. 210).

(2) Abbé DE VERTOT, t. III, p. 189.

(3) Lettres de provision de Chanoy (B. N., Franç. 5500, fol. 304. — RUFFI, *Histoire de Marseille*, nouv. éd., t. II, p. 361).

(4) Vaisseaux : deux galions de Servien, nef de Saint-Trognon, nef et caravelle du lieutenant-général, bargot, gros galion napolitain, nefs *Grande-Maistresse* de 700 tonnes et *Bonne-Aventure*. Galères : *Sainte-Marie,* capitane, *Catherinette,* deux autres galères et deux brigantins. Le départ eut lieu le 24 août 1520 de Marseille (VALBELLE, B. N., Franç. 5072, fol. 61. — B. N., Franç. 5086, fol. 161. — SANUTO, t. XXIX, col. 486 : police de la flotte française. — B. N., Clairambault 326, fol. 555).

(5) Selon contrat du 13 juin 1519 avec le roi (*Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 187).

(6) Jean D'AUTON, éd. de Maulde, t. IV, p. 389, 411.

avait destitué de son commandement Frère Bernardin de Baux (1), pour en investir Bertrand d'Ornesan, baron de Saint-Blancard. Saint-Blancard avait une fonction de second d'autant plus importante que chacune de ses galères avait embarqué une centaine d'hommes des capitaines de Saint-Privas, Gascon, « de Otombre, Beligorgno » et Villebon qui devait s'illustrer, trois ans plus tard, près de Thérouanne, dans un combat de cavalerie contre les Impériaux (2). La mésintelligence qui ne tarda point à éclater entre les deux chefs de la flotte causa le plus grave préjudice au succès de l'expédition.

Au début de septembre, Chanoy se trouvait au mouillage de l'île de la Favignana. Après avoir attendu un moment Navarro, qui s'obstinait dans ses attaques infructueuses contre les ports barbaresques, Chanoy fit route vers le Levant. On avait agité la question de savoir s'il ne ferait pas, au cours de la traversée, quelque démonstration contre Alexandrie, Tripoli et Beyrouth (3). En vain, les Vénitiens avaient-ils supplié François I[er] de ne pas déchaîner une guerre maritime contre les Turcs (4). Le roi avait passé outre.

Mais à peine Chanoy se trouvait-il dans les eaux de Rhodes que la mort de Sélim, le 22 septembre 1520, sembla écarter pour un temps l'orage prêt à fondre sur l'île. La mission de nos marins devenait inutile. Toutefois, par amour-propre, Chanoy ne voulut point s'en retourner sans avoir accompli quelque exploit.

Le 9 octobre, à l'aube, le capitaine des galères vénitiennes qui faisaient annuellement le voyage de Beyrouth était à l'ancre dans ce port, quand on signala quinze voiles de

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 60.

(2) Martin Du Bellay, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 1[re] série, t. V, p. 170.

(3) Sanuto, t. XXIX, col. 206, 213, 283.

(4) *Ibidem*, col. 320.

nationalité suspecte. Une gondole, envoyée à la découverte, fit brusquement demi-tour; les matelots vénitiens revinrent, pâles d'épouvante, en disant que l'escadre était turque et qu'elle avait détaché un brigantin à leur poursuite. Antonio Marzello prit immédiatement ses dispositions de combat pour vendre chèrement sa vie, car son escadrille était trop faible pour remporter la victoire. Sur ces entrefaites, le brigantin arriva à portée de la voix; les Vénitiens apprirent avec stupéfaction que l'escadre était française et qu'elle venait saccager Beyrouth. « Vous n'avez rien à craindre pour les effets de vos compatriotes, ajoutait le commandant français, mais vous aurez à seconder l'attaque. »

Avec leur duplicité habituelle, les Vénitiens, loin de souscrire à ces propositions, s'empressèrent de mander à terre que la flotte en vue était française, qu'elle venait livrer bataille, qu'on eût à se mettre en défense, que l'escadre vénitienne ferait de son mieux pour seconder les habitants. « Chiens, vous êtes tous d'accord, répliquèrent les musulmans, vous avez voulu nous tromper en disant que c'étaient des vaisseaux turcs. » Mais, grâce à l'avis des Vénitiens, ils eurent le temps de faire leurs préparatifs. Une trahison semblable avait failli amener, un siècle auparavant, l'échec de Boucicaut devant cette même ville (1).

Beyrouth était ou allait être occupée par les troupes du gouverneur de Syrie, Ghazali, qui refusait de reconnaître le nouveau sultan. Il avait levé des troupes et cherchait à secouer le joug des Turcs (2). C'était donc une maladresse de l'affaiblir. Au lieu de faire valoir cette raison politique, Marzello envoya supplier le capitaine de la flotte française, dont le pavillon battait à la corne d'un des galions, de différer l'attaque jusqu'au lendemain; la relâche de l'esca-

(1) Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II, p. 132.
(2) De Hammer, t. V, p. 11. Il fut écrasé sous les murs de Damas par l'armée ottomane le 27 janvier 1521.

drille vénitienne n'expirait que ce jour-là, et nombre de ses gens, encore à terre, seraient massacrés en cas d'attaque. Chanoy était en train de s'armer, quand les envoyés de Marzello lui exposèrent cette requête : « Quoi qu'il arrive, répondit-il, je prendrai terre, j'entends déjeuner à Beyrouth ; sur ma tête, soyez sûrs que tous les vôtres, ainsi que leurs biens, seront sauvegardés ; si les Maures et les Turcs leur faisaient le moindre outrage, ils seraient cruellement châtiés ; qu'on ne me parle plus d'autre chose ; mandez-le à votre patron. » Et déjà l'escadre française, remorquée par ses galères subtiles, s'approchait de terre en ordre de bataille ; sous la protection d'une violente canonnade qui sifflait par dessus les poupes de l'escadre vénitienne, les barques des navires commencèrent à mettre du monde à terre. Pour accélérer le débarquement, Chanoy envoya demander à Marzello les chaloupes des galères et de la nave vénitiennes : Marzello refusa encore. Heureusement, le tir des défenseurs de la tour du port, très défectueux, n'atteignait pas nos gens. Près de huit cents hommes d'armes avaient débarqué sur une petite plage, sans attendre les arquebusiers, sous le commandement de Chanoy et des deux frères de Saint-Privas (1). Ils se mirent à courir vers Beyrouth à la débandade, se disputant tous l'honneur d'être les premiers à entrer dans la place. La route qui y menait était fort étroite. Les Maures, bien qu'au nombre de plusieurs milliers, laissaient les nôtres s'y engager à fond ; ils feignaient même de fuir pour les attirer plus loin, en se dispersant parmi les oliviers pour échapper au feu des galères.

Ils avaient préalablement masqué une partie de leurs forces derrière la colline qui domine à l'ouest la place, en particulier une centaine d'excellents archers druses, venus

(1) Rapport de Raphaël Rostan (6 janvier 1521) dans VALBELLE, B. N., Franç. 5072, fol. 61 v°.

avec leur aga visiter, comme il était de coutume, l'escadre vénitienne. Les Français, soudain pris à revers et accablés de flèches, commencèrent à battre en retraite; puis la retraite se changea en déroute. D'énormes blocs de pierre roulaient sur eux du haut de la colline; les malheureux, aveuglés par le soleil, n'avaient d'autre espoir que du côté de la mer; ils s'y jetaient avec leurs pesantes armures, cherchant à gagner le brigantin et trois barques demeurés près du rivage. Saint-Blancard, que le patron de galéasse Rostan accuse formellement de ne pas avoir fait son devoir, et qui était en dissentiment avec son chef, aggrava le désastre en se tenant au large avec ses galères. En une heure et demie, tout était fini : nous avions perdu quatre cent quatre-vingt-quatre hommes. Le capitaine général Chanoy était du nombre. Trois cent trois des nôtres furent décapités, et leurs têtes, promenées au bout des lances, avec de grands cris, par les vainqueurs, furent ensuite fichées aux créneaux des remparts de Beyrouth qui regardaient la mer. Si Chanoy avait eu seulement cent escopettes, disait un témoin du combat, il aurait remporté la victoire, mais il les avait laissées à bord. Son lieutenant, le baron de Saint-Blancard, prit aussitôt le commandement, et le soir même, à onze heures, dans les ténèbres, nos marins levèrent l'ancre dans le plus grand silence, « tels que des chartreux, » afin d'aller se réparer aux salines de Chypre (1).

Avisé du désastre par le retour de Rostan et des voiliers (2), François Ier dépêcha un neveu de Prégent de Bidoux, Lartigue, pour ramener les galères (3). Saint-

(1) Lettres d'Antonio Marzello, capitaine des galères de Beyrouth (Beyrouth, 13 octobre 1520), de Zuan Nadal, patron d'une des galères, et de Zacaria Loredan, provéditeur de Chypre (Famagouste, 15 octobre) SANUTO, *Diarii,* t. XXIX, col. 427, 432, 483).

(2) Qui étaient à Marseille le 6 janvier 1521 (VALBELLE, B. N., Franç. 5072, fol. 61 v°).

(3) SANUTO, t. XXIX, col. 514.

Blancard, en effet, n'avait point voulu revenir sous la honte d'un échec. Après un hivernage à Rhodes, ses quatre galères et ses deux brigantins radoubés, il se mit en campagne le dimanche de Pâques fleuries (24 mars 1521) : à Kos ou Lango, il prit langue avec Bidoux et rallia à Calymno trois galères de la Religion. Des escadres turques revenaient avec les troupes qui avaient dompté les insurgés de Syrie ; et un corsaire redoutable, Kara-Mahmoud, l'incendiaire de Pouzzoles et de Reggio, battait l'Archipel avec trois galères et onze fustes ; Saint-Blancard s'attacha à sa poursuite. Un mois et demi durant, par la tempête, de nuit, masquant les feux, il le chercha. Kara-Mahmoud, apprit-on d'un grip, avait gagné Constantinople avec deux prises espagnoles. En tirant d'Andria vers Schyros, nos marins aperçurent pourtant sept des meilleurs bâtiments du corsaire ; aussitôt, d'attaquer. Une galère et les deux plus grosses fustes, après une lutte meurtrière où il ne resta debout que quatre-vingt-dix Turcs, tombèrent entre les mains de Saint-Blancard (1). Mais Kara-Mahmoud échappa; l'an d'après, il prenait sa revanche en embarquant, après le siège de Rhodes, le sultan victorieux (2).

Après la victoire, Saint-Blancard prit congé de l'amiral de Rhodes, qui lui fit présent, pour ses chiourmes, de tous les prisonniers turcs. Cependant, un courrier du roi, Filippo Pallavicini, battait aussi l'Archipel, à la recherche de l'escadre française, afin de presser son retour en Provence : en passant à Kos, il avait remis à Bidoux une dépêche le mandant également en France. Saint-Blancard ne fut atteint

(1) Lettre de Prégent de Bidoux à François Ier. Narangier en l'isle de Lango (Kos), 7 et 8 mai 1521 (B. N., Franç. 2963, fol. 38 ; Clairambault, 318, fol. 58). — Lettre de [Saint-Blancard] à l'ambassadeur de France à Venise. Corfou, 22 mai (B. N., Franç. 3087, fol. 42). — Avis de Milan, 22 janvier, et Palerme, 6 mars 1521 (Sanuto, t. XXIX, col. 596 : et t. XXX, col. 36).

(2) De Hammer, t. V, p. 42.

qu'à Chio par les lettres royales; il obéit aussitôt (1).

Mais, inquiet de l'accueil qui lui serait réservé, il s'arrêta à Villefranche, dans le territoire du duc de Savoie, attendant de la Cour des lettres de sûreté. Ses craintes étaient sans fondement : si le roi rappelait son escadre, c'est qu'il était urgent de parer à la défense de nos côtes; la guerre avec Charles-Quint venait d'éclater. Une grande nef napolitaine, appartenant au vice-roi Ramon de Cardona, passait au large; Saint-Blancard l'enleva. Ce fut, devant l'opinion publique, sa rançon, que dis-je! l'occasion d'une entrée triomphale dans le port de Marseille, le 24 août 1521 (2). Le désastre de Beyrouth ne lui était plus compté, et comme Saint-Blancard avait eu l'indélicatesse de vider le coffre-fort de son chef, ce fut une pauvre orpheline, la fille de Chanoy, qui paya de sa fortune le déficit relevé dans le budget de l'expédition (3).

Dans la situation critique que nous créait la guerre avec l'Empereur, plus n'était question de porter secours à la petite phalange perdue au milieu de l'Islam, ni de donner au nouveau grand maître Philippe de Villiers de l'Isle-Adam (4) l'escorte promise, onze vaisseaux de Pero Navarro (5) ou même les belles barges de Frère Bernardin de Baux, *la Bravouse* et *la Messinoise*, qui pouvaient porter chacune quatre cents combattants (6). Quand Frère Bernardin reçut, le 24 juillet, ordre de ne point appareiller pour Rhodes, mais d'aller « endommaiger » les ennemis du roi, une violente lutte s'éleva dans l'âme du chevalier de Rhodes

(1) Lettres de Bidoux et Saint-Blancard citées. Dès le 18 novembre 1519, par une lettre adressée au grand maître, François I[er] réclamait Bidoux (B. N., Franç. 5761, fol. 210).

(2) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 65.

(3) Elle avait vu vendre tous les biens paternels en Provence, quand le roi se décida à lui faire grâce (B. N., Franç. 5086, fol. 161).

(4) Nommé grand maître le 12 janvier 1521.

(5) Sanuto, t. XXVI, col. 459, et t. XXXIV, col. 250.

(6) B. N., Clairambault, vol. 326, fol. 555.

entre ses devoirs de religieux et ceux de patriote; le roi son souverain, le grand maître son supérieur se disputaient ses services. « Si m'en failloit aller sans luy et me survenoit quelque inconvénient, que Dieu ne vuelhe, écrivait L'Isle-Adam à François Ier, chascun diroit que c'est pour estre party mal accompaigné de France (1). » Il partit pourtant seul, avec sa carraque et quelques petits brigantins. « Et vous promectz ma foy, soupirait Bernardin, que suis esté mal contant que je ne l'ay accompaigné jusques en Roddes; et n'a tenu à moy, et ay faict ce que l'on m'a commandé (2). » Savait-il que le grand-maître était guetté par un corsaire fameux, Curtogli, qui allait recevoir, l'année même, le bâton d'amiral de la flotte turque.

Villiers de L'Isle-Adam parvint pourtant à bon port; on l'apprit par une lettre de détresse, adressée au roi comme à « celluy en qui est toute nostre espérance (3) ». Bientôt, arriva une dépêche plus pressante encore, apportée par Frère Claude Villiers d'Ancienville : elle demandait d'urgence des secours. Le brigantin de Villiers avait quitté Rhodes le 18 juin 1522 (4). Le 26, paraissait la flotte de Curtogli. Curtogli avait dix mille soldats de marine, le double de la garnison de Rhodes (5). Il attendit néanmoins, pour ouvrir le siège, l'arrivée de Soliman II et d'une centaine de mille hommes, qui s'acheminaient vers la vaste

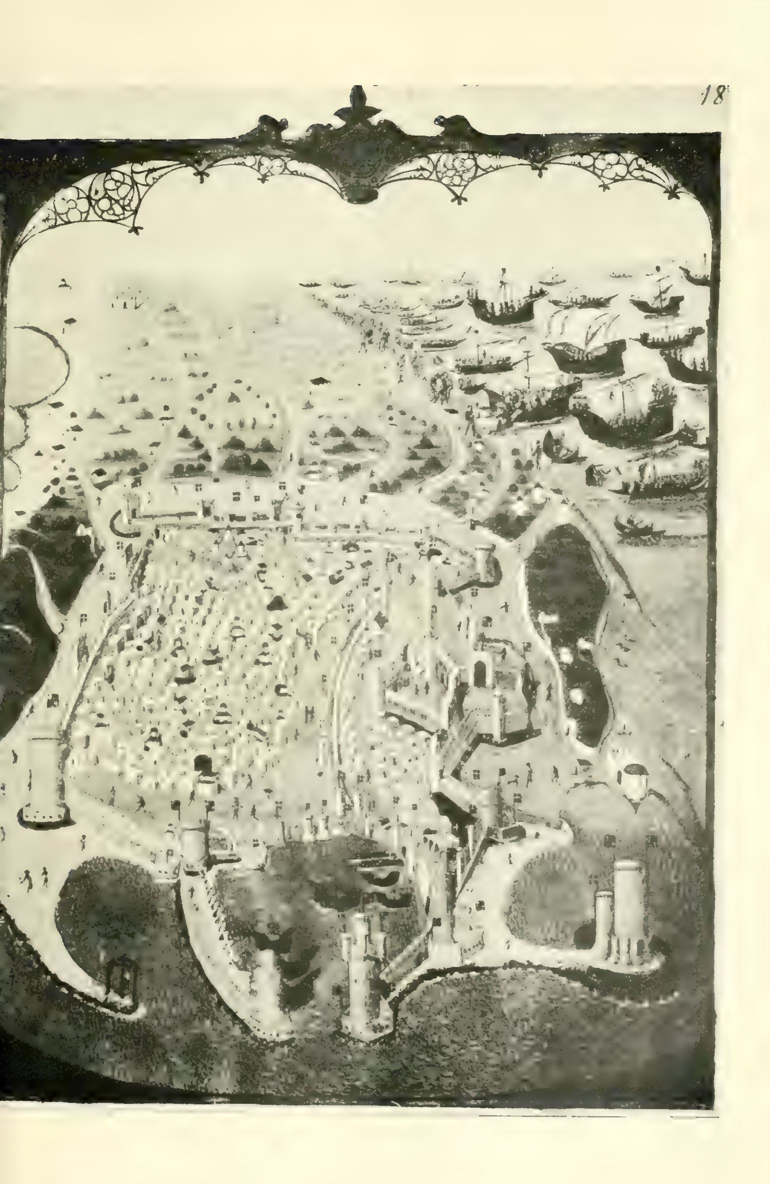
(1) Marseille, 30 juillet (CHARRIÈRE, t. I, p. 87).

(2) Lettre de Bernardin de Baux à Robertet. Lyon, 27 décembre (B. N., Franç. 3050, fol. 100). — Bernardin avait cinq cents hommes de guerre à bord de son galion, de sa barge et de son brigantin. Lettre de B. de Baux au roi. Marseille, 31 juillet (B. N., Franç. 2933, fol. 133).

(3) 28 octobre 1521 (CHARRIÈRE, t. I, p. 89).

(4) « Journal du siège de la noble cité de Rodes,... escrit par Frère JACQUES, bastard DE BOURBON. 1523 » (B. N., Franç. 16165, fol. 35 v° ; imprimé dans l'édition in-4° de l'abbé DE VERTOT, *Histoire de Malte*, t. II, p. 626).

(5) TERCIER, *Mémoire sur la prise de la ville et de l'île de Rhodes, en 1522, par Soliman II*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXV, p. 733.



RHODES

(B. N., Latin 6067, fol. 18, manuscrit offert à Pierre d'Aubusson.)

baie de Marmaris, dont l'amphithéâtre de hautes montagnes s'ouvre presque en face de Rhodes (1).

Je n'ai pas à relater ce siège mémorable si souvent décrit, mais à montrer comment les héroïques défenseurs mouraient, les regards tournés vers la France. Prégent de Bidoux était des leurs. Après avoir repoussé de l'île de Lango l'avant-garde de la flotte turque, il s'était fait jour au travers des vaisseaux ennemis, pour venir se jeter, le 16 juillet, dans la ville de Rhodes. L'allégresse avait été générale de voir apparaître ainsi un « homme de sa nature des plus vigilans qu'on face (2). » Toujours aux postes les plus exposés, notre vaillant amiral du Levant conduisit la défense avec une extrême bravoure, jusqu'à se faire blesser en repoussant un assaut (3).

En dépit du blocus, le grand maître dépêchait vers François I[er] exprès sur exprès, son secrétaire Nicolas Husson, puis Jean de Bresolz, pour presser l'envoi de renforts (4). Il y comptait. Le roi avait donné pouvoir au chevalier Claude d'Ancienville de réquisitionner tous les vaisseaux de Provence. Mais l'amiral-gouverneur René de Savoie refusa de laisser dégarnir la côte (5), au moment où il avait à faire face à la flotte impériale (6).

Le 13 novembre, le grand maître de Villiers tenta une suprême démarche (7). Résumant en quelques mots les péripéties du siège, neuf assauts, cinquante mille Turcs

(1) Soliman débarque le 28 juillet à Rhodes (De Hammer, t. V, p. 29).

(2) Jacques de Bourbon (B. N., Franç. 16165, fol. 42 v°).

(3) Vertot, t. III, p. 254.

(4) Nicolas Husson partit le 28 août; la fuste de Jean de Bresolz, de retour dans la nuit du 6 octobre, repartit le 10 pour presser l'arrivée des renforts (Jacques de Bourbon, fol. 57, 81).

(5) *Ibidem,* fol. 36.

(6) Cf. plus bas le chapitre : Rivalité de François I[er] et de Charles-Quint. — Sanuto, t. XXXIII, col. 280. — F. Duro, *Armada española,* t. I, p. 132.

(7) Lettre à son neveu La Rochepot-Montmorency. Rhodes, 13 novembre 1522 (Charrière, t. I, p. cxxxi).

hors de combat, l'énergique vieillard concluait : « Si peu de secours qui vint donner sur eulx, seroient tanstost tous desconfiz. Somme contrainctz envoyer derechef devers le roy, principal protecteur de la foy. Toute nostre espérance est audit seigneur, et sans son ayde, somme en évident péril. »

Le faible secours demandé était déjà parti de France, quand la lettre de L'Isle-Adam arriva. Deux grandes carraques avaient quitté Marseille avec une cargaison considérable de munitions à destination de Rhodes. Par malheur, les Génois mirent l'embargo sur elles, en nantissement de leur grosse nef *Negrona*, capturée par la flotte française (1). Quand on obtint main-levée de l'embargo, la saison était fort avancée, et, des deux carraques battues par la tempête, l'une sombra à la hauteur de Monaco, l'autre échoua en Sardaigne. Le grand maître n'avait plus aucun secours à attendre.

Rhodes succomba dans la matinée de Noël, au moment où le pape Adrien IV celébrait la messe dans l'église Saint-Pierre (2). Après que la voix du muezzin eût retenti du haut du clocher de l'église Saint-Jean, Philippe de Villiers de L'Isle-Adam s'embarqua, avec ses derniers chevaliers, pour la Crète et l'Europe (3). Les expéditions françaises envoyées pour la défense de l'île étaient si bien oubliées, que, dans une lettre au pape Adrien VI, François I[er] se vit obligé de remettre les choses au point. Rappelant que ses « services, depuis quelque temps en çà, ont esté mal reconnuz », que la France a été le seul pays à persévérer dans ses projets de croisade, le roi engageait l'ancien précepteur de Charles-Quint à se souvenir que le Saint-Siège s'était toujours fait de la maison de France un « bouclier »

(1) *Calendar of State papers... Spain*, t. II, p. 507.
(2) Vertot, t. III, p. 276.
(3) De Hammer, t. V, p. 42.

contre l'empire (1). Il était bon prophète. Moins de quatre ans après, le pape était assiégé dans Rome par les troupes impériales. Mais non plus que pour sauver Rhodes, l'intervention de François Ier ne se trouva efficace pour sauver Rome.

Des moindres détails du mémorable siège, le roi fut informé par Prégent de Bidoux, messager du grand maître et porteur d'importantes dépêches (2). L'Isle-Adam cherchait pour son Ordre un asile. Il est fâcheux de dire que ce fut à l'empereur qu'il dut Malte. Fidèle à l'infortune, Prégent suivit dans l'exil le grand maitre, dont il commandait les derniers vaisseaux. Moins de deux ans après, c'était à un autre exilé, à François Ier emmené prisonnier en Espagne, qu'il portait des paroles de consolation. Puis ce fut le pape qui fit appel à son dévouement. Pour échapper aux brutales atteintes des Impériaux et parer à un nouveau sac de Rome, Clément VII songeait à gagner Nice sur les galères des Hospitaliers (3).

Prégent de Bidoux quitta Marseille pour le querir : ce fut sa dernière croisière; il allait mourir en preux chevalier, face à l'ennemi, face au croissant. En août 1528, il rencontrait par le travers des iles de Marseille une galiote turque, qu'il n'hésita point à attaquer. Après un combat acharné, la victoire tourna de son côté. Les raïs furent pendus et quatre-vingt-seize Turcs mis à la chaine, au lieu et place de cent cinquante esclaves chrétiens, qui furent délivrés. Mais Prégent avait été frappé à mort durant le combat : il exhala, en débarquant à Nice, le dernier soupir, avec la joie suprême d'avoir sacrifié pour ses frères sa vie (4).

(1) Lettre de François Ier au pape Adrien VI. Mai 1523 (*Cabinet historique*, t. XIII, 1re part., p. 62).

(2) Lettre du grand maitre L'Isle-Adam. Civita-Vecchia, août 1523 (B. N., Franç. 3012, fol. 51).

(3) Juin 1528 (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 122 v°).

(4) Août 1528 (Valbelle, fol. 124. — Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 350).

RIVALITÉ

DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

PREMIÈRE GUERRE

I

EN QUÊTE D'ALLIANCES

Lors de sa candidature à l'Empire, François Ier avait été traité par d'aucuns comme un vulgaire intrigant, dont la politique donnait prise aux plus désobligeants commentaires. C'est un prince si avide de gloire, déclarait un des électeurs, qu'il va chercher dans les glaces du nord de stériles lauriers (1). Or, loin d'y aller de son propre mouvement, il avait cédé à un sentiment désintéressé. Christiern II avait fait appel à notre amitié séculaire pour le Danemark et demandé notre appui contre Steen Sture, qui le tenait en échec dans ses États de Suède. Le plénipotentiaire chargé de la réponse trouva Christiern en partance pour la Suède à la tête d'une flotte puissante, bien montée et bien armée, telle qu'on devait l'attendre d'un souverain entendu en fait de marine. Si la marine était bonne, l'armée manquait de discipline; autant l'une pouvait nous

(1) Discours de l'archevêque de Mayence à la diète de Francfort. Juin 1519 (Gaillard, *Histoire de François Ier*. Paris, 1819, in-8°, t. I, p. 283).

rendre des services, autant la seconde avait besoin des nôtres, et, dans l'espèce, des quatre mille fantassins dont nous offrions le concours. Pour sceller ce bon échange de procédés, un projet d'alliance offensive et défensive fut présenté au roi de Danemark. Curieux de savoir quel ennemi nous visions, — les Anglais sans doute? — Christiern hocha la tête en apprenant que nous n'avions avec eux que trêve ou « paix gardée ». — « En telle paix, dit-il, il n'y a guère d'amour (1). » Elle subsista néanmoins. Tant par suite de l'intervention de l'empereur Maximilien que par une orientation nouvelle de notre politique avec l'Angleterre, le traité d'alliance (2) ne fut pas signé. Mais, pour le Danemark, il porta ses fruits : le corps expéditionnaire de Suède, fixé d'abord à quatre mille hommes (3), fut seulement réduit à un régiment de mille soldats d'élite, commandés par le Picard Saint-Blimont, le Gascon Arnaud de Pardaillan, baron de Gondrin, les capitaines La Lande, Piéfou, Cosseins. Ils quittèrent les côtes normandes à bord de l'escadre du prince Gaston de Brézé, fils du grand sénéchal (4), dont le pavillon flottait sur *la Princesse*, magnifique nef capable de porter sept cents hommes (5).

Les troupes débarquées en Suède dans l'été de 1519, nos marins (6) reprirent sans congé la route de France et se crurent autorisés à dévaliser les navires de Lubeck, par

(1) Relation de François de Bordeaux adressée à François Ier. Copenhague, 24 juin [1518] (B. N., Franç. 15966, fol. 208).

(2) En date du 20 novembre 1518 (*Ordonnances des rois de France. Règne de François Ier*, t. II, n° 158).

(3) Lettres de François Ier (B. N., Franç. 5500, fol. 316).

(4) Martin du Bellay, *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 130.

(5) B. N., Clairambault 326, fol. 555.

(6) Les capitaines de navires Janot de Salingand, Antoine Dumesnil, de Honfleur, etc. (Stephano de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*. Rouen, 1875, in-8°, p. 175. — Archives nat., K 82, n° 4).

le fait que les Hanséates soutenaient les rebelles (1). Que dis-je? Ils pillèrent même les Danois, si bien que Brézé, leur chef, fut retenu comme caution à Copenhague jusqu'à plein dédommagement des parties lésées. François Ier, indigné de ces pirateries, manda au vice-amiral d'en faire prompte justice (2).

Mais la brillante conduite de nos troupes effaça cette fâcheuse impression. Elle valut, le 19 janvier 1520, au général Otto Krumpen, la victoire de Bogesund, qui décida du sort de la Suède et amena, le 7 mars, la soumission des dissidents. Dans une autre rencontre, à Zyveden, nos soldats, cernés sur un lac glacé par les Suédois qui se jouèrent d'inexpérimentés patineurs, furent taillés en pièces. Les Danois n'avaient pas soutenu, cette fois, leurs alliés. Bref, c'est à peine si la moitié du corps expéditionnaire regagna la France par la voie de l'Écosse (3).

En paix gardée, il n'y a guère d'amour, observait finement Christiern de nos relations avec l'Angleterre. Pourtant, notre politique, tout d'abord anglophobe, changea à l'apparition d'un nouvel adversaire, et François Ier fit tout pour améliorer nos rapports avec nos voisins. A la piraterie, cause de froissements perpétuels entre les deux pays, il mit un frein en défendant à tout autre officier que l'amiral de s'occuper des armements (4), en exigeant le dépôt par l'armateur d'une caution préalable et en rendant responsables le maître d'équipage et ses « compagnons de quartier (5) ». L'entente du 4 octobre 1518 avec l'Angleterre,

(1) Lettre de François Ier à Du Chillou. 28 septembre 1519 (S. DE MERVAL, p. 179).

(2) Lettre de Christiern II à François Ier. Copenhague, 6 février 1520 (B. N., Franç. 15966, fol. 224).

(3) Martin DU BELLAY, *Mémoires*.

(4) B. N., Franç. 5500, fol. 163.

(5) Ordonnances pour les amirautés de Guyenne et de France. Juillet 1517 (B. N., Franç. 2832, fol. 266; Franç. 11969, fol. 187). L'ordon-

donnant à cette réglementation un caractère international, fixa la caution à la valeur du navire équipé en guerre (1).

Ces préliminaires posés, François Ier tâcha de se faire un ami et allié du roi d'Angleterre. Ce fut l'objet de l'entrevue à laquelle il convia Henri VIII en juin 1520. Elle eut lieu entre Calais et Guines, au camp du Drap d'Or. Henry VIII arriva en France sur *l'Henry-Grâce-à-Dieu,* escorté des *Great-bark*, *Less-Bark*, *Kateryne-Plesaunce* et *Mary-and-John* (2). De la magnificence de ces vaisseaux aux lourdes voiles de drap d'or ou de toile peinte chargée d'arabesques, aux flammes d'or, aux pavesades multicolores, un tableau d'Holbein nous a conservé le souvenir précis (3). Une chaude réception attendait les Anglais. François Ier crut gagner ainsi l'affection de Henri VIII : il le blessa dans son amour-propre, soit aux joutes, où il fut vainqueur, soit par le déploiement d'un faste inouï. L'alliance qu'il pensait tenir s'évanouit le 10 juillet suivant; l'entrevue de Gravelines avec Charles-Quint fit pendant au camp du Drap d'Or. Entre les deux rivaux, entre le roi et l'empereur, Henri VIII prétendit s'ériger en arbitre et, dans la lutte qui se préparait sourdement, se prononcer contre l'agresseur.

D'être agresseur, dès lors, chacune des parties en pré-

nance pour l'amirauté de France est accompagnée du commentaire du parlement de Rouen. C'était, à vrai dire, un renouvellement et une extension de l'accord conclu avec l'Angleterre les 24 mai 1497 et 14 juillet 1498 (*Ordonnances,* t. XXI, p. 58).

(1) « Tractatus pro depredationibus maritimis restituendis. » Londres, 4 octobre 1518 (Archives nat., J 920, p. 18). — Édit notifiant le dispositif du traité. Janvier 1519, n. st. (Librairie Clouzot à Niort. *Catalogue de 1903*).

(2) Oppenheim, *A History of the Administration of the Royal Navy and marchant shipping in relation to the Navy.* London, 1896, in-8°, t. I (1509-1660), p. 57.

(3) De ce tableau, le musée de Versailles possède une copie. La gravure, qu'en a faite Bazire, a été souvent reproduite (Jal, *Glossaire nautique,* p. 1055. — Harris Nicholas, *History of the Royal Navy,* t. II, gravure en tête du volume, etc. — J. Charnock, *History of marine architecture.* London, 1801, in-4°, t. II, p. 32).

sence s'évertua à écarter le soupçon, tout en poussant ses préparatifs. « M. du Chillou, écrivait François Ier à un vice-amiral, je désire bien entendre quels navires il y a en Normandie, en sorte que nos voisins entendent que vous ne dormez point et que vous ne serez pris au despourveu (1). » Et un recensement général des navires de guerre normands et bretons, au cas où « il plairoit au Roy très chrestien de faire une armée royalle pour aller contre ses ennemys », permit de constater la présence de vingt-six vaisseaux ronds, capables de porter plus de dix mille hommes (2). Il ne manquait, pour constituer l'armée navale, qu'une demi-douzaine de ces galions propres à tout faire, battre à fleur d'eau, raser la côte ennemie, remorquer les grosses nefs pour doubler une pointe; de ces canonnières, éclaireurs et remorqueurs tout à la fois, qu'il était si facile de se procurer dans le Levant (3).

Au lieu de s'aborder à visage découvert, les deux adversaires masquèrent leur mutuelle agression, l'un en prêtant appui aux bannis génois et lombards, l'autre en secondant les prétentions de Henri d'Albret sur la Navarre espagnole et en lançant dans les Pays-Bas Robert de La Marck. Leur échec fut égal. En juin 1521, André de Foix, seigneur de Lesparre, un instant maître de Pampelune, était battu et rejeté en France. Bonnivet, il est vrai, réparait cette défaite en investissant tout à coup Fontarabie,

(1) Lettre de François Ier à Du Chillou. 12 décembre 1520 (Stephano de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*, p. 199).

(2) Nefs *Grande-Françoise* (1500 tonneaux de port, autant d'hommes), *Grande nef d'Écosse* (1000 t.), *Grant-Loyse* (800), *Princesse* (700), *Nefs de Rouen* (700), *La Rochelle* (600) et *Orléans* (500), *Marguerite d'Écosse* (450), *Hermine* (400), *Jacques d'Écosse* (350), *Pensée* (140), nef de Parent (300), *Christophe* (160), barques *Daulphine* (140), vice-amirale (90), trois nefs de Groix (300 tonneaux chacune), *Petite-Loyse* (150), nef de Mailly (150), trois nefs de Penmarch et Pouldavid (240 tonneaux chacune), *Bonne-Adventure* « qui fut au capitaine Chavouay », sic pour Chanoy (200).

(3) Inventaire de peu postérieur à la mort de Chanoy, soit à 1520 (B. N., Clairambault 326, fol. 555).

que sa forte assiette entre la mer, la rivière d'Hendaye et les montagnes faisait passer pour imprenable (1). L'escadre de Bretagne, dont le pavillon amiral flottait sur *la Grande nef d'Écosse,* devait seconder les travaux du siège, en interceptant toutes relations des assiégés avec Pasage et Saint-Sébastien. Las d'attendre le vice-amiral Lartigue (2), Bonnivet donna l'assaut et emporta la place (3).

Les impériaux, de leur côté, s'étaient flattés d'enlever Gênes par escalade, avec le concours des bannis génois du parti des Adorno et de huit cents hommes embarqués à Gaète. Mais dès que parurent à l'entrée du môle, comme naissait l'aube du 28 juin, les sept galères et les quatre brigantins de Paolo Vettori, la carraque de garde ouvrit sur eux un feu si vif qu'il leur fallut battre en retraite dans la direction de Recco (4). Nous restions maîtres de Gênes, dans l'instant où Lescun repoussait sur les terres de l'Église les partisans de Francesco Sforza.

Le malheureux roi de France, dans l'alliance contractée avec Léon X, s'était laissé duper. Le pape avait prêté aux exilés lombards de l'argent et ses galères aux bannis génois. Il signait un traité secret d'alliance avec l'empereur (5), qui recevait l'investiture du royaume de Naples. Par la faute du pape, la flotte que François Ier destinait à la défense de Rhodes (6) était retenue pour la garde de nos côtes ; et

(1) Lettre de Bonnivet. Camp devant Fontarabie, 9 octobre 1521 (B. N., Clairambault 321, fol. 153).

(2) Qui avait, dès le mois de juillet, armé quatre grands vaisseaux du roi à Brest (B. N., Franç. 3050, fol. 102). — Lartigue fut rejoint par six vaisseaux et six barques que le gouverneur, Guy de Laval, avait armés au Blavet, et par un contingent de l'amirauté de Guyenne. Lettre de Guy de Laval. Au Blavet, 26 août (B. N., Franç. 2971, fol. 134).

(3) Belcarius, liv. xvi, c. 37.

(4) Lettre de Battista Fregoso au roi. 28 juin (B. N., Franç. 2961, fol. 12). — Lettre d'Ottaviano Fregoso à Robertet. Gênes, 28 juin (B. N., Franç. 2933, fol. 178).

(5) 8 mai 1521.

(6) Les onze vaisseaux de Navarro (Sanuto, t. XXXIV, col. 250).

après une croisière fructueuse aux Baléares (1), Frère Bernardin de Baux massait ses dix-neuf bâtiments dans le golfe de La Spezia, tant pour couvrir Gênes que pour menacer Gaète et Naples (2).

Tour à tour allaient tomber devant la froide réalité les illusions généreuses du roi-chevalier. Crédule, il eut confiance dans les négociations qui s'ouvrirent à Calais, le 4 août 1521, sous le patronage de l'Angleterre; il eut foi dans le rôle d'arbitre et de justicier que s'attribuait Henri VIII; la partialité du cardinal Wolsey, qui représentait son maître, éclata pourtant dès le début, quoi que fît le chancelier Duprat pour éviter de donner prise à la malveillance britannique. Dès l'annonce que l'embargo avait été mis sur les navires normands pour passer d'urgence en Écosse le régent Stuart d'Albany (3), Duprat n'envoyait-il pas au roi cette remontrance sévère : Quelle imprudence! Si les Anglais viennent à le savoir, ils se déclareront contre nous (4).

L'opinion britannique, hélas! était faite. Sept jours avant l'ouverture de la conférence de la paix, Henri VIII parlait d'aviser avec l'empereur « aux moyens de détruire la flotte du roi très chrétien » par une de ces surprises perfides qui trouvent l'adversaire désarmé (5). François Ier eut vent que

(1) Le 25 août, Bernardin de Baux croisait dans les mers de Majorque et Iviça et faisait des prises qu'il ramenait à Toulon pour ravitailler les quatre galères de Doria. Lettre de Bernardin de Baux à Robertet. Lyon, 27 décembre (B. N., Franç. 3050, fol. 100).

(2) Lettre de Naples, 2 novembre (Sanuto, t. XXXII, col. 151).

(3) Lettre de François Ier au vice-amiral Du Chillou. 16 juillet 1521 (Stephano de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*, p. 200). — Le duc d'Albany arriva en Écosse le 30 octobre sur trois vaisseaux, normands (*Letters and papers... of Henry VIII*, éd. Brewer, t. IV. n° 1595)

(4) B. N., Clairambault 318, p. 36.

(5) Lettre de Richard Pace à Wolsey (28 juillet) et de Wolsey à Henry VIII (4 août). (*State papers during the reign of Henry the Eighth*. London, 1830, in-8°, t. I, p. 23, 31).

le coup était dirigé contre le Havre-de-Grâce et contre l'escadre qui y stationnait. Il y fit mener des canons de Rouen (1), tandis que le vice-amiral Du Chillou organisait un service de navires éclaireurs pour prévenir à temps les cinq cents cavaliers et les quatre mille piétons de la garde-côte locale (2). La surprise n'eut pas lieu. Ré, Belle-Isle, le Croisic, Ouessant échappèrent également à l'attaque d'un ancien dominicain, qui avait un moment commandé les galères pontificales, Pedro de Bobadilla (3). Une tempête jeta ses vaisseaux sur les côtes de fer de la presqu'île armoricaine : du sien, personne n'échappa à la mort (4).

La conférence de Calais se dénoua sans amener la paix, tout au contraire. Au lendemain de son échec, l'empereur, le pape, le roi d'Angleterre s'unissaient contre la France et s'engageaient, par le traité secret du 24 novembre, à nous attaquer simultanément par les Pyrénées, les Alpes et la Picardie. La curée de la France était fixée au mois de mars 1523 (5). Le 29 mai 1522, Henri VIII nous déclarait la guerre, à la suite d'une entrevue avec Charles-Quint, qui avait passé de sa personne à Douvres sur la flotte de l'amiral Ugo de Moncada et du rentmaître de Zélande Adolf Harduick (6).

(1) Lettres de François Ier aux échevins de Rouen, 15 septembre (Borély, *Histoire du Havre*. Le Havre, 1880, in-8°, t. I, p. 474).

(2) Harfleur, 3 octobre (B. N., Franç. 3050, fol. 74).

(3) Avis d'Espagne (B. N., Franç. 3897, fol. 217) : l'escadre, armée à Pasages, comprenait neuf grosses nefs, dix pinasses et 1500 hommes de guerre.

(4) P. Martir de Angleria, *Opus Epistolarum*, epist. 758.

(5) Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*. Paris, 1845, in-4° (Coll. des doc. inédits) t. II, p. 585.

(6) Mai 1522. Les comptes d'armement de cette flotte se trouvent à la B. N., Franç. 2809.

II

LA PATRIE EN DANGER

La patrie était en danger! Aux bonnes villes, le roi demanda des volontaires (1), au clergé des subsides (2), aux armateurs leurs bâtiments prêts à tout effort qu'il serait besoin : « Le temps est tel qu'il faut pour que chacun s'esvertue à faire service et garder son pays : quand Dieu nous aura donné une bonne paix, le roy n'oubliera ses bons serviteurs (3) ».

Ah! l'admirable pays que la France! Dès qu'eut retenti aux frontières maritimes le tocsin d'alarme, tous se levèrent. A Dieppe, un armateur dont j'aurai l'occasion de retracer l'histoire, Ango, et son gendre, de Bures, firent des préparatifs si grands, que la princesse Marguerite de Navarre les félicitait avec chaleur de servir « merveilleusement fort le roy sur le faict de la marine et guerre de mer, le tout à leurs propres couts et despens » (4). Pareillement agirent les armateurs rouennais; sous la direction du vicomte municipal, Alonce de Civille, ils équipèrent pour la défense du royaume (5) toute une escadre, où l'un d'eux, Jacques

(1) 1500 volontaires à Paris, 1000 à Rouen, d'autres à Bayonne, que sais-je. Lettre du roi aux Bayonnais. 3 février 1522 (*Archives municipales de Bayonne, Registres gascons*, t. I, p. 341).

(2) Douze cent mille livres. 24 juillet 1523 (B. N., Franç. 25720, fol. 235). — Une aide avait été déjà levée sur le clergé breton pour la mise en état de défense des ports de Bretagne. 14 janvier 1523 (Archives nat., J. 939, n° 6).

(3) Lettre chiffrée adressée au roi (B. N., Clairambault 322, fol. 317).

(4) 1526 (Génin, *Recueil de lettres inédites de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*. Paris, 1841, in-8°).

(5) François Ier fait verser 20000 livres à Alonce de Civille et à ses co-armateurs pour les navires équipés en 1524, afin de défendre le royaume (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VII, p. 745).

de Civille, s'illustra (1). Au Havre-de-Grâce, directement menacé par les croisières ennemies, tous s'étaient mués en corsaires, depuis le vice-amiral Du Chillou, jusqu'à « l'architecteur » du port, Michel Féré, jusqu'à des gentilshommes, comme d'Estimauville et Cardin d'Esqueville-Bléville (2), et nous verrons ailleurs quels furent leurs exploits sous le commandement du capitaine Jean Fleury (3).

Car c'était par escadrilles légères qu'opéraient nos corsaires. Avec sept petits bâtiments seulement, caravelles ou chaloupes, les marins Du Croisic, commandés par Guillaume Le Béquet, n'avaient pas craint de stationner au large du cap Finisterre, où leurs attaques à l'abordage, poignard à la main, étaient irrésistibles, mais effroyables : de leurs prisonniers, « ils pendaient les aucuns par les génitoires, baillaient ribaudes par la teste aux autres, leur faisant sortir par les bouches et oreilles grant effusion de sang (4) ». Terrible façon d'agir qu'un amiral appelait galamment une manière de « gaigner son advoyne » (5).

Pour diriger le magnifique élan patriotique de nos marins, un chef manquait. L'amiral Gouffier de Bonnivet n'était qu'un courtisan, le vice-amiral de Bretagne un spécimen du népotisme, qui a toujours sévi en France. Conscient de son insuffisance, Pierre de Bidoux, sieur de Lartigue, réclamait instamment le rappel de son oncle, le fameux Prégent (6), qui eût sans doute sauvé la situation,

(1) Gosselin, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce rouennais pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*. Rouen, 1876, in-8°, p. 74.

(2) *Ibidem*, p. 71.

(3) Cf. le chapitre *Ango et la liberté des mers*.

(4) Lettres patentes de François Ier (B. N., Franç. 5086, fol. 143).

(5) Lettre de l'amiral Chabot à Alain de Guengat. 12 juin 1527 (Du Crest de Villeneuve, *Alain de Guengat, vice-amiral de Bretagne*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère* (1897) p. 173).

(6) Lettre de Lartigue. Brest, 16 juillet 1521] (B. N., Franç. 3050, fol. 102).

mais que retenait à la défense de Rhodes son devoir de chevalier. Vainement, François Ier l'avait réclamé au grand maître de l'Ordre, en ajoutant galamment toutefois cette clause, « si vous et vostre dite religion se povoient passer » de lui (1). Plus capable que son collègue, sans avoir l'envergure d'un grand homme de guerre, le vice-amiral Guyon Le Roy, sieur Du Chillou et ancien capitaine du Croisic (2), nous avait dotés, sur la Manche, d'une base d'opérations navales, conçue selon les derniers perfectionnements des ports méditerranéens (3).

Le 1er mars 1517, un rassemblement insolite avait eu lieu dans un terrain marécageux voisin du Chef de Caux. Tout ce que la région comptait d'officiers royaux ou municipaux, de capitaines de navires et de maîtres-maçons avait répondu à la convocation du vice-amiral Du Chillou. Le baptême auquel ils étaient conviés était celui d'un nouveau port, depuis longtemps réclamé par nos marins (4), dans la patte d'oie que forment, à travers les atterrissements de la mer, les méandres de la Seine. Sous les yeux, et avec l'avis des assistants, fut tracé et jalonné par des pieux le périmètre du port, ainsi que le canal qui devait y déverser les eaux de la rivière de Harfleur (5). Les travaux de maçonnerie, mis le surlendemain en adjudication, devaient être achevés en cinq mois. Ils durèrent six ans. La construction d'un port de guerre revenait alors à quatre

(1) Lettre au grand maître. 18 novembre 1519 (B. N., Franç. 5761, fol. 210).

(2) Il était capitaine du Croisic en 1496 (B. N., Franç. 8310, fol. 235 v°).

(3) Nommé, le 7 février 1517, commissaire général pour la construction du nouveau port, l'amiral Bonnivet avait passé la main, dès le 12, à son vice-amiral.

(4) Déclaration de maître Nicole Karadas aux États de Normandie, 9 mai 1515 (Ed. Borély, *Origine et fondation de la ville du Havre,* dans la *Revue historique,* t. XIV (1880), p. 299).

(5) Stephano de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre,* p. 25.

cent mille francs : encore le vice-amiral de Bretagne offrait-il de prouver qu'on en avait volé cent mille (1). De Franciscopolis, l'usage ne retint point le nom de baptême — bien que le parrain fût le roi — mais consacra le nom populaire de Havre-de-Grâce, tiré du vocable d'une chapelle voisine. Avant même que « l'architecteur » Michel Féré, de Honfleur, eût achevé avec une « ingénieuse solercie (2) » les deux môles et leurs bastions, les jetées intérieures, les bassins et les épis sur la mer, le Havre-de-Grâce abrita tel quel notre escadre de la Manche (3).

Ancrés jusque-là dans la rade de Villerville près de Honfleur, nos grands vaisseaux y fatiguaient tellement par la tourmente que *la Louise*, bâtiment amiral, abordée successivement par *la Nef de Bordeaux* et par *la Grande Nef d'Écosse*, avait eu quatre de ses canons d'avant brisés (4). Les vaisseaux continuèrent à être entretenus par leurs capitaines, moyennant une indemnité annuelle de trente-cinq sols par tonneau (5). Mais plusieurs capitaines s'étant plaints d'être lésés dans leurs gages, parce que le tonnage de leurs bâtiments était supérieur à l'estimation des comptables, l'amiral Gouffier de Bonnivet fit procéder à une revision de la jauge pour toute la flotte royale (6).

(1) Ernest DE FRÉVILLE, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. II, p. 408.

(2) B. N., Franç. 5692, fol. 5, 138. — Henri STEIN, *Michel Féré, créateur du port du Havre*. Paris, 1905, in-8°, extrait de la *Revue des études historiques*.

(3) Estimation de la dépense à faire pour amener *la Grant-Loyse* et la nef *Princesse* au Havre-de-Grâce (Archives du Havre, EE 79).

(4) « L'inventère... de la grant nef nommée *la Loyse*. » 18 novembre 1516 (Archives du Havre, EE 79).

(5) Louis de Bigars, capitaine et garde de la nef royale *Françoise d'Orléans*, de 450 tonneaux de port, reçoit 792 livres, 15 sols, pour ses gages « au feur de xxxv sols tournois pour chascun tonneau, dont ladite nef a esté trouvée de port. » 2 janvier 1518 (B. N., Pièces orig. 340, doss. Bigars, p. 38).

(6) Lettre de l'amiral au vice-amiral Guyon Le Roy, seigneur Du Chillou. 8 mai 1518 (Archives du Havre, EE 78).

L'escadre du Havre s'était accrue de plusieurs vaisseaux neufs, achetés par le roi, l'amiral et le vice-amiral (1); et dans le chantier tout proche de Leure (2), s'achevait le plus fort bâtiment que notre marine de guerre eût encore possédé, « la plus triomphante chose que jamaiz marinier vit (3), » la grande nef *Françoise*, de quinze cents tonneaux de port et deux mille hommes de contenance (4).

Une aussi belle proie ne tenta point les Anglais. Sur une dépêche du gouverneur de Guernesey, que les îles anglo-normandes étaient sous le coup d'une attaque du vice-amiral Lartigue, l'amiral Thomas Howard quitta précipitamment les Dunes à la tête d'une division anglo-espagnole et prit la direction de l'archipel. Une tentative contre Cherbourg (5), après débarquement devant Urville-Hague, n'eut aucun succès. En Bretagne, l'attaque fut plus heureuse : Saint-Pol-de-Léon fut insulté, quatorze vaisseaux et de nombreux bateaux brûlés (6), Morlaix surpris et incendié le 1er juillet, comme la population était à la foire de Noyal. Mais partout, après un moment d'une surprise bien naturelle devant l'apparition de deux cents voiles, le peuple se reprenait et faisait « si grande et vertueuse résis-

(1) L'amiral avait acheté la nef *Saint-François* et le vice-amiral la nef *Saint-Laurent*, toutes deux à Michel Féré. 19 mars et 20 octobre 1517 (Stephano DE MERVAL, p. 8, note 1.) — Le roi avait acheté la nef *l'Hermine*, payée 15000 livres à Rigault de Berquetot. Rouen, 18 août 1517 (B. N., Pièces orig., vol. 307, dossier Berquetot, p. 2), et *la Barbe* (Archives du Havre, EE 78).

(2) 2875 livres sont versés pour le parachèvement de *la Françoise*. 28 février 1521 (B. N., Franç. 25720, fol. 167).

(3) B. N., Franç. 3050, fol. 76.

(4) B. N., Clairambault 326, fol. 555. — Cf. supra (t. II, p. 473) la description de *la Grande-Françoise* d'après Guillaume DE MARCEILLES.

(5) *Letters and papers... of Henry VIII*, éd. BREWER, t. III, nos 2296, 2329, 2357. — G. DUPONT, *Histoire du Cotentin et de ses îles*, t. III, p. 230.

(6) Lettre de Marguerite de Navarre. 23 juin 1522 (*Calendar of letters, despatches and State papers relating to the negotiations between England and Spain, preserved at Simancas*, éd. BERGENROTH and GAYANGOS. Londres, 1868, in-8°, t. II, p. 466).

tance » que jamais les ennemys « n'eurent la hardiesse de demourer (1) ».

Forcé d'interrompre sa croisière pour aller reconduire à Santander l'empereur Charles-Quint, l'amiral anglais laissa en observation devant Dieppe et le Havre l'escadre de Lezcano. Il était persuadé que deux mille aventuriers, en partie écossais, qui s'étaient embarqués dans ces deux ports sur une vingtaine de bâtiments, allaient se jeter sur Jersey et Guernesey (2). Leur destination était tout autre.

En Écosse, la guerre était engagée (3). Placé dans l'alternative d'entraîner son pays dans les périls d'un conflit ou d'abandonner la France, le régent John d'Albany n'avait point hésité, malgré les murmures de son peuple, qui se plaignait de ne se battre que pour autrui (4). Il nous demandait seulement, aux termes du traité de Rouen, l'appoint de deux mille deux cents hommes (5).

Le duc d'Albany avait la foi robuste des utopistes. Il voyait l'Angleterre en feu ; notre hôte, Richard de La Pole, duc de Suffolk, relèverait l'étendard de la Rose-Blanche, et deux ennemis, le Danemark et la Hanse, feraient la paix pour unir leurs forces navales sous le drapeau du prétendant britannique (6). Séduite par un programme basé sur la mobilité humaine, notre diplomatie agit en ce sens,

(1) Lettres de François Ier relatant la campagne navale des Anglais (B. N., Franç. 25720, fol. 213).

(2) *Calendar... Henry VIII*, t. III, n° 2434 : 11 août. — Clowes, *The royal Navy*, t. I, p. 458. — Les vaisseaux royaux, alors stationnés à Dieppe et au Havre, étaient les nefs *Grande-Louise*, *Princesse*, *Nef d'Orléans*, *Ermine*, *Pensée*, *Barbe* et la barque *Dauphine* (Stephano de Merval, p. 205).

(3) Lettre de John d'Albany à François Ier, 5 février 1522 (Alexandre Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au* xvie *siècle*. Paris, 1863, in-8°, t. I, p. 29).

(4) Lettre du même, 17 avril (*Ibidem*, p. 33).

(5) Traité de Rouen entre la France et l'Écosse, 26 août 1517 (*Ibidem*, p. 5).

(6) Lettre du duc d'Albany, 17 avril (*Ibidem*, p. 34).

mais en vain. Le Danemark ne nous montrait aucune reconnaissance, la Hanse aucun désir de se faire rembourser de créances anglaises. Le duc Frédéric de Schleswig-Holstein lui-même, prié de faire honneur au traité d'alliance qui le liait à nous (1), ne mit à la disposition du duc de Suffolk ni ports ni flotte de guerre (2).

Il n'était pas jusqu'aux Écossais qui menaçaient de nous lâcher. Les secours promis de France n'arrivaient pas. Leur retard, motivé par les croisières britanniques, inquiéta tellement le régent, qu'il n'hésita point à s'embarquer le 14 octobre 1522 pour venir les quérir.

L'escadre normande était paralysée par la croisière de Lezcano. L'escadre bretonne chargée de pourvoir au ravitaillement de Fontarabie était en panne à La Rochelle. Pour faire déloger de là le vice-amiral Lartigue (3), le roi dut envoyer en diligence son valet de chambre, avec ordre de ne point quitter la ville que l'escadre ne fût en mer (4). Et comme Lartigue ne se sentait pas en forces pour aller de l'avant, il fallut que les capitaines de vaisseau Antoine de Conflans et Bertrand de Thilly, dit Lespargne, vinssent le renforcer avec une cinquantaine de pinasses de Guyenne (5).

(1) Traité du 19 mai 1518 (Archives nat. J, 995^{b}, n° 2, publié dans le *Recueil des actes de François Ier*, t. II, n° 158).

(2) Instructions de François Ier à Thierry van Rend, envoyé en Holtein (23 juin 1522). Le Holstein aurait servi à Richard de La Pole de base d'opérations navales (Archives nat., J 995^{b}).

(3) Capitaine de *la Grande nef d'Ecosse*, il avait reçu charge de conduire les navires armés en Bretagne, dont les capitaines lui devaient obéissance comme aux amiraux de France et de Bretagne. Fontainebleau, 14 mars 1522 (*Catalogue de livres, pièces historiques... vendus le 31 mars 1884*, par A. Voisin. Paris, n° 201.) Entre autres navires, *la Bonne-Aventure* et *le Jésus-Maria* étaient sous ses ordres (B. N., Franç. 19822, fol. 178).

(4) Mémoire de François Ier à son valet de chambre Feau. 30 novembre (B. N., Clairambault 323, fol. 145).

(5) Mandement du roi aux deux capitaines d'arrêter à La Rochelle, aux Sables d'Olonne, etc., 40 ou 50 pinasses du port de 50 tonneaux. 20 décembre (Dépôt des cartes et plans de la marine 87^{A}, t. I, n. 16).

« Toute l'Europe se ligue contre moi, disait fièrement le vainqueur de Marignan (1) ; eh bien! je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains point l'empereur : il n'a pas d'argent; — ni le roi d'Angleterre : ma frontière de Picardie est fortifiée; — ni les Flamands : ce sont de mauvaises troupes. — Pour l'Italie, c'est mon affaire, et je m'en charge moi-même. »

De tous ses adversaires, le plus redoutable était Henri VIII; mais Henri VIII le redoutait. Le long des côtes méridionales de l'Angleterre, un cordon de vingt-cinq mille soldats, éclairés par la flotte de l'amiral Howard, se tenait prêt à repousser l'attaque de Richard de La Pole et des derniers partisans de la Rose-Blanche; une autre armée, dirigée contre l'Écosse, repousserait l'agression du duc d'Albany et, conjointement avec une escadre de quatre mille combattants, envelopperait Édimbourg. Henri VIII ne comptait envahir la France qu'après s'être mis lui-même à l'abri de nos coups (2).

Il avait percé à jour notre plan de campagne, qui était, avec le concours de Richard de La Pole (3) et du duc d'Albany, de tenter la conquête de l'Angleterre par trois points à la fois, sans parler des îles anglo-normandes (4). Et nous étions en mesure de la mener à bien. Passés en revue par l'amiral de Bonnivet, les gens des côtes, de Dieppe au Havre seulement, pouvaient fournir seize mille combattants (5); et déjà le vice-amiral, le capitaine de Conflans et le contrôleur de la marine dressaient un devis des

(1) Registres du Parlement cités par MIGNET, t. I, p. 360-361.

(2) Dépêche de Louis de Praet à Charles-Quint. 20 janvier 1523 (Archives impériales de Vienne : MIGNET, t. I, p. 388).

(3) Mandement de François Ier. 11 juillet 1523 (B. N., Franç. 25720, fol. 233).

(4) Lettre du bailli de Jersey, Lemprière. 1er février 1523 (DUPONT *Histoire du Cotentin*, t. III, p. 234).

(5) Lettre de Bonnivet à Montmorency. Dieppe, 16 février 1523 (B. N., Clairambault 323, fol. 243).

vivres à embarquer pour vingt mille hommes (1). Comme tous les devis d'entrepreneurs, il péchait par l'exagération.

Le corps expéditionnaire d'Écosse, rassemblé à Brest, comprit cinq mille fantassins, cent gens d'armes et six cents chevaux, avec un parc d'artillerie. Dirigé par le duc d'Albany en personne, que Jean de Langeac accompagnait à titre de commissaire royal (2), il prit passage à bord de quatre-vingt-sept bâtiments, commandés par le vice-amiral Lartigue : Lartigue avait pour second Vidal de Plantade, ancien receveur de Pézenas (3), qui avait mué sa recette pour la capitainerie générale des galions d'Écosse (4). La traversée par le canal de Saint-Georges se fit sans encombre, le capitaine Anthony Poyntz n'ayant qu'une faible escadre à nous opposer. On débarqua, le 24 septembre, à Dumbarton, près d'un roc escarpé assez semblable au mont Saint-Michel, où les sauvages highlanders ralliaient d'habitude les clans de la plaine. On les trouva un peu plus loin, à Glascow. Escorté par eux, notre vice-amiral conduisit jusqu'à Édimbourg la colonne française donnée au duc d'Albany; puis il reprit la route de la Bretagne (5).

Dès le printemps, nous avions tenté de faire passer en Écosse des secours et des nouvelles. Mais le grand vaisseau qui les portait se heurta, le 11 juin, à l'escadre du vice-amiral Henry Sherborne, en croisière dans la mer du Nord. Il se défendit vaillamment et ne se rendit qu'après avoir perdu trois cents hommes. Il avait infligé à l'ennemi de

(1) Le Havre, 3 avril (Borély, *Histoire du Havre*, t. I, p. 475).

(2) B. N., Dupuy 486, fol. 191. — Franç. 5500, fol. 176 v°.

(3) En 1520 (B. N., Pièces orig., vol. 2296, dossier Plantade, pièce 2).

(4) Certificat de chargement de divers navires menés à Brest pour le ravitaillement de la flotte du duc d'Albany. Le Havre, 27 août 1523 (Stephano de Merval, p. 214).

(5) Mémoire de l'ancien vice-amiral Lartigue, relatant ses campagnes. 1543 (*Letters and Papers... of Henry VIII*, éd. Brewer, t. XVIII, 2e partie, n° 541. — Francisque Michel, *Les Écossais en France : les Français en Écosse*, t. I, p. 377).

sanglantes pertes; durant l'action, Sherborne ayant été emporté par un boulet, le capitaine Christofer Coo avait dû le remplacer à la tête de l'escadre (1). En août, douze autres de nos bâtiments, au moment de franchir le pas de Calais avec l'archevêque de Glascow et l'avant-garde du duc d'Albany, furent rejetés sur Dieppe et Boulogne par une escadre triple, aux ordres du vice-amiral William Fitzwilliam. Une colonne de débarquement de quinze cents hommes, aux ordres des capitaines Brian, Hopton et et Cary, marcha sur le Tréport, que la flotte investit. Repoussée, elle réussit à incendier les faubourgs et la flottille en rade, ainsi que trois vaisseaux de guerre (2).

Fitzwilliam balayait ainsi le détroit, afin de permettre à l'armée de Brandon, duc de Suffolk et beau-frère de Henri VIII, de traverser en toute sécurité le pas de Calais. Nous inquiétions si bien jusque-là les communications de l'ennemi, que les bateaux porteurs de dépêches n'échappaient à nos perquisitions qu'en immergeant, au bout d'un fil à plomb, leurs plis (3). Pour entraver la descente des Anglais, François Ier avait tenté d'obstruer le chenal de Calais en y faisant couler une grosse nef chargée de pierres (4). Suffolk n'en réussit pas moins à débarquer ses quinze mille soldats et ses gens d'armes, que rejoignit, le 4 septembre, la cavalerie impériale de Florent d'Egmont, comte de Buren.

Le programme de la coalition s'accomplissait de point en point. La France était envahie, submergée par toutes ses frontières, la Picardie, la Bresse, les Pyrénées. A l'inté-

(1) Lettre du cardinal Wolsey à Sampson. 31 août 1523 (*State papers during the reign of Henry the Eighth*. London, t. VI (1849), in-4°, p. 172). — Coo succéda le 11 juin à Sherborne (*Letters and Papers... of Henry VIII*, t. IV, 1re partie, nos 83, 691).

(2) Lettre de Wolsey du 31 août, citée. — LESLIE, *De rebus gestis Scotorum*, t. IX, p. 406. — CLOWES, *The royal Navy*, t. I, p. 459

(3) B. N., Dupuy 484, fol. 107.

(4) En mai (*Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, éd. Lalanne, p. 167).

rieur, éclatait la trahison du chef de l'armée ; le connétable Charles de Bourbon passait à l'ennemi. La capitale, faute de troupes de couverture, était à la merci d'un coup de main. Tout semblait perdu... Tout fut sauvé. L'armée anglaise, attardée devant les lignes de la Somme, dut réintégrer Calais à la fin de novembre (1). Bayonne brisa le torrent de l'invasion espagnole, grâce à la résistance acharnée de Lautrec (2). Le connétable félon était en fuite, les coalisés partout en retraite.

En Écosse, l'armée indigène, secondée par notre contingent, avait passé la Tweed ; nos troupes avaient déjà donné l'assaut à la forteresse de Wark, quand l'inondation et l'arrivée des Anglais, le 4 novembre, les obligèrent à rétrograder. Sur l'ordre du parlement d'Édimbourg, qui craignait la dépense, elles durent se rembarquer au plus rude de l'hiver. Quatre ou cinq cents hommes allèrent échouer et périr aux Hébrides (3), Langeac et Richard de Pellevé rapatrièrent le reste (4).

La campagne de 1523 avait usé les efforts des Anglais. Elle avait été stérile ; la guerre était ruineuse : Henri VIII s'en désintéressa. Aux grandes opérations navales succéda la guerre de course, dans laquelle nos marins excellaient. Tel, Jean Leduc, capitaine de *la Pensée* de Dieppe, enlevait après un sanglant combat le navire flamand *Saint-Jacques*, dont la cargaison de boulets et de canons servit à compléter les défenses de Rouen (5). Tel autre, Jeannot de Salingand, un des capitaines de l'expédition de Suède, s'illustrait par

(1) *State papers*, t. VI, p. 201.

(2) Du Bellay.

(3) Thorpe, *Calendars of State papers*, t. I, p. 15, n° 36. — Francisque Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 377, 382.

(4) Commission à Richard de Pellevé de ramener en France trois cents hommes de guerre envoyés pour la protection de l'Écosse. 21 novembre 1523 (*Cat. des actes de François Ier*, t. VII, p. 117).

(5) Gosselin, *Documents... sur la marine normande*, p. 74.

certain exploit « au droit de Callays », où il perdait son vaisseau, mais gagnait l'admiration du roi (1). Des combats acharnés se livraient dans le Pas-de-Calais entre les Dieppois et l'escadre anglaise du Nord, dont le commandant, Christofer Coo, essayait de couper nos communications avec l'Écosse. Attaqués par lui, deux croiseurs, *la Galère* de Dieppe et *la Marie* de Honfleur, succombèrent sous le nombre. Une escadrille de terreneuviers, au contraire, lui échappa, à quatre bâtiments près : c'était encore un vaisseau dieppois, *le Griffon,* qui s'était sacrifié pour sauver le convoi; il avait broyé l'avant du navire amiral *le William* d'York, qui coula aussitôt; et avant de se rendre, il avait semé la mort dans les rangs anglais par une pluie de feux d'artifices (2).

L'heureuse époque pour les corsaires! Une proclamation de l'amiral leur apprit qu'ils pouvaient courir sus aux « Vénitiens, Romains, Espaignols, Flamens et autres subjetz du roi catholicque, Millanoys, Genevoys, Florentins, Siennoys et Pisans, et pareillement aux Anglex (3) ».

Il y avait tant d'adversaires et si peu de neutres que nos corsaires commirent plus d'une fois des méprises. C'est ainsi qu'Édouard, « comte de Frise en Orient, » s'adressait « à la cité, justice et peuple de Dieppe » pour réclamer la restitution de deux bâtiments capturés dans la mer de Hollande (4).

Le vice-amiral Du Chillou, à bord de *la Grande-Louise,* surveillait la sortie des trois galéasses vénitiennes de

(1) Mandement de François Ier, 25 mars 1524 *(Catalogue des actes de François Ier*, t. VII, p. 120).

(2) *Letters and papers... of Henry VIII,* t. IV, 1re p., nos 691 et 83. L'escadre anglaise du nord comprenait seize bâtiments.

(3) Lettre de l'amiral de Bonnivet au vice-amiral Du Chillou. Lyon, 8 août 1524 (Stephano de Merval, *Documents relatifs à l'histoire du Havre,* p. 230).

(4) Par Guillaume Pollet, maitre de *la Michelle* de Dieppe. 1526 (B. N., Moreau 736, fol. 104).

Flandre, que le roi d'Angleterre avait retenues l'année précédente à Portsmouth, pour les incorporer dans sa flotte. Il ne put les atteindre et sa nef elle-même, au retour au Havre, périt, incendiée, sur le poulier du sud (1). La cargaison des galéasses, que les Vénitiens avaient transbordée à bord du vaisseau anglais *Tous-les-Saints*, tomba toutefois entre nos mains : elle fut capturée par les marins du Croisic (2).

L'activité déployée par les corsaires normands pour protéger nos côtes donna le loisir au capitaine Bertrand de Thilly et au maître charpentier Guyon Gohorel de radouber l'escadre royale du Havre, fort éprouvée par la précédente campagne (3). Cette activité ne se bornait point à des croisières dans la Manche ou dans la mer du Nord, à des courses fructueuses sur les côtes du Norfolk et du Suffolk (4); elle s'étendait à l'Océan, où les Normands retrouvaient comme compagnons d'armes les Bayonnais Jean de Haulanne, Pés de la Lande, etc. (5), sans parler des Bretons. Une escadre, dont le navire amiral, *le Léon*, appartenait à Jean Ango, enlevait, dans les parages de Belle-Isle, une carraque espagnole, qui fut remorquée, coulant bas, dans la baie de Noirmoutiers.

Quelques mois plus tard, en décembre 1525, trente-cinq bâtiments qui allaient charger du sel à Brouage étaient attaqués, sur les côtes de Bretagne, par treize vaisseaux de

(1) Borély, *Histoire du Havre*, t. I, p. 477. — B. N., Franç. 21513, p. 1097.

(2) Mandement de François Ier aux conseillers de Bretagne (B. N., Franç. 5500, fol. 330 v°).

(3) Allocation de 15000 livres pour le radoub de *la Grande-Françoise, la Princesse, l'Hermine, la Barbe, la Grande-Normande, la Petite-Normande* au Havre-de-Grâce. Camp devant Pavie, 23 novembre 1524 (B. N., Pièces orig., vol. 2845, doss. Tilly, p. 23-27. — Franç. 21513, p. 1097).

(4) Six ou sept de nos petits bâtiments, d'une soixantaine de tonnes au plus, enlevaient des navires sur la côte du Norfolk et du Suffolk. 4 avril 1525 (*Letters... of Henry VIII*, t. IV, 1re p., n° 1241).

(5) Armement en course de *la Marie* de Bayonne et autres vaisseaux. Bayonne, 29 avril, 11 juillet 1524 (*Archives de Bayonne, Registres gascons*, t. II, p. 396, 400).

guerre espagnols. Le navire d'escorte était un léger bâtiment de quatre-vingt-dix tonneaux, *la Pensée,* commandé par les Dieppois Pierre Durand et Guilbert Guérey. Huit heures durant, il tint l'ennemi en échec, et, par son sacrifice, permit à la flottille de gagner l'abri du golfe du Morbihan. Encore n'aurait-il pas succombé sans la lâche défection de *la Pie* et de *la Catherine,* commandées par les frères Chefdostel ; elles se dérobèrent sans combattre. Ango dépêcha au secours de la flotte en détresse *la Salamandre, le Sacre, le Dragon* et *la Dauphine,* qui mirent l'ennemi en fuite, en lui enlevant deux bâtiments (1).

L'initiative privée tenait lieu de la prévoyance gouvernementale dans un des moments les plus tragiques de notre histoire. La France n'avait plus son roi, la marine plus d'amiraux. Le connétable avait passé à l'ennemi : et le bruit courait que les gouverneurs de Normandie et de Bretagne feraient de même, en remettant Rouen et Brest à la flotte anglaise (2).

III

L'INVASION DE LA PROVENCE

Dans le sud, la situation s'était aggravée d'année en année, de mois en mois, d'heure en heure. Un moment, nous avions songé à l'invasion de la Toscane, avec le concours des Soderini de Florence, des Baglioni de Pérouse et du duc d'Urbin. Et Renzo da Ceri aurait vu ouvrir devant nos troupes les portes de Florence, si la conspiration n'avait échoué (3). Non seulement la Toscane nous demeurait

(1) Parlement de Rouen, 17 juillet 1526 (Gosselin, p. 74).

(2) Lettre de Martelli, 14 octobre 1524 (*Giornale storico degli archivi toscani,* t. III, p. 232).

(3) H. Hauvette, *Luigi Alamanni.* Paris, 1903, in-8°, p. 33.

close; mais la défaite de Lautrec à la Bicocca, le 27 avril 1522, nous coûtait le Milanais.

Le contre-coup s'en fit ressentir sur la côte ligurienne. L'armée victorieuse de Prospero Colonna descendit vers Gênes, que la flotte napolitaine de Hernando de Andrada, Requesens et Icart investit par mer (1). Deux jours avant le blocus, un vaisseau marchand de Rouen, l'un des meilleurs voiliers de l'époque, alors mouillé à Savone, avait été mandé d'urgence par Des Forges, capitaine de la petite garnison du Castelleto : il avait à bord une cargaison considérable de fer et de plomb (2); et facteurs, matelots, serviteurs, débarquant leur artillerie et leurs munitions, patriotiquement s'improvisèrent soldats (3).

De Marseille, une grosse flotte (4) arrivait au secours de la place, sous les ordres de l'amiral comte de Tende et de Pero Navarro, lieutenant général de l'armée de mer (5). L'avant-garde, forte de quatre galères, pénétra, le 29 mai 1522, dans le port de Gênes; elle amenait, avec Pero Navarro et André Doria, huit cents hommes. Le lendemain, avant que le gros de notre escadre, retardé à Villefranche par un ouragan, fût en vue (6), Colonna fit donner l'assaut au cri de « Empire et doge Adorno! » Les lansquenets entrent par la brèche : en vain, Navarro, sur la

(1) Martin Garcia Cereceda, *Tratado de las campañas del Emperador*, publié en 1873 par la Sociedad de bibliófilos espagñoles. — F. Duro, t. I, p. 131.

(2) 60000 livres de fer, 12000 de plomb. Il appartenait au Rouennais Bonshons et avait été affrété pour la Savoie par le bâtard de Savoie (Gosselin, p. 71).

(3) B. N., Franç. 5086, fol. 143.

(4) 10 galères, 4 galions, 14 navires et 13 barques (Compte de Ragueneau, trésorier de la marine : B. N., Franç. 17329, fol. 186). — La nef *Sainte-Catherine* était armée en hâte à Toulon (Abbé Albanès, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. VII, p. 433).

(5) Suivant commission du 19 juin 1521 (Ministère de la guerre, vieilles archives, vol. 12, pièce 5).

(6) B. N., Franç. 17329, fol. 186.

place d'armes, essaie-t-il de les contenir : il est pris et se rend à Juan de Urbino, qui jadis servit sous ses ordres. Fregoso est saisi dans son lit. La ville est à l'ennemi. Sous le feu du môle et de la lanterne, les galères de Doria appareillent pour ne pas subir le même sort et se fraient un passage à travers l'escadre espagnole, accrue de neuf galères génoises! Une seule succomba. L'amiral de Tende n'était plus qu'à une distance de quarante milles! (1).

La perte de Gênes acheva de ruiner notre influence en Italie. Successivement, le duc Francesco Sforza, la république de Venise (2), le nouveau pape Adrien VII (3) nous abandonnent pour entrer dans la coalition. Gênes, Florence, Sienne, Lucques suivent et forment une confédération, dont le but est d'empêcher le retour de l'étranger en Lombardie (4). Aux portes même de la Provence s'ourdit une intrigue pour placer Monaco sous le protectorat impérial, quand le rival héréditaire des Grimaldi, André Doria, en a connaissance, au retour d'une croisière, où il a tenté d'enlever le marquis de Pescara, envoyé comme lieutenant-général à Naples (5). Il appareille le 22 août 1523 et va se poster à La Turbie. Longtemps, il attend. Le prince Luciano Grimaldi a été frappé par ses affidés; mais les assassins ont pris la fuite en oubliant d'allumer les signaux convenus avec l'escadre; et c'est ce qui empêcha Doria de planter sur Monaco notre pavillon (6).

On avait proposé au roi de faire passer dans la Méditerranée *la Grande-Françoise* et la demi-douzaine de barges

(1) Lettre de Gênes, 30 mai 1522 (Sanuto, t. XXXIII, col. 280).

(2) 28 juin 1523.

(3) 3 août 1523.

(4) Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 359, 478 n. 1 : chiffres de la contribution que devait payer chaque coalisé.

(5) Lettre de Lyon, 28 juillet (*Giornale storico degli archivi toscani*, t. III, p. 186).

(6) Gustave Saige, *Le protectorat espagnol à Monaco*. Monaco, 1885, p. 81. — Édouard Petit, *André Doria*. Paris, 1887, in-8°, p. 48.

royales qui stationnaient au Havre et à Dieppe. « Elles feront plus d'ennuy aux ennemys, disait-on, que quatre cens hommes d'armes et six mil hommes de pied. Ladite grant nef tiendra toute la mer méditeranne en subgection. Il n'y aura carracques, barches ne autres vaisseaulx des ennemys qui ne se treuvent bien empeschez d'aller par mer; et en ce temps d'esté, en ung mois de beau temps, on peult tournoyer la Cicille, venir devant Naples et resjouyr les amys de France. Ladite grant nef sera ung boullevert flottant qui gardera Nysse et saulvera la Prouvence (1). » L'avis donné au roi ne fut point entendu. Et pourtant, il y allait du salut de la Provence!

Dès le mois de septembre 1523, les Génois projetaient de s'emparer de Marseille, dont ils expédiaient un plan à l'empereur (2). Mandé d'urgence, le capitaine général de la flotte napolitaine, Ugo de Moncada, vint leur apporter le renfort de la division Portondo et, avec dix-sept galères, s'embusqua aux Pomègues. Il pensait anéantir d'un seul coup nos forces navales, tout au moins nos dix galères. Mais les intempéries du mois de décembre déjouèrent son dessein et le forcèrent à regagner Gênes (3), non sans subir, devant Toulon, l'attaque victorieuse du baron de Saint-Blancard, qui lui enleva quatre voiliers et une fuste (4). Cette reconnaissance dans les eaux de Marseille fut le signe avant-coureur de l'invasion.

Avec l'esprit de rage qui caractérise les traîtres et les rénégats, le connétable Charles de Bourbon s'acharnait

(1) B. N., Franç. 2963, fol. 111.

(2) Lettre de Lope de Soria à Charles-Quint. Gênes, 11 septembre 1523 (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*. Madrid, 1854, in-8°, t. XXIV, p. 321 : Appendice à la *Vida de el famoso caballero Don Hugo de Moncada*, por Gaspard de Baeça).

(3) Lettres de Lope de Soria à l'empereur. Gênes, 16 décembre 1523 et 8 janvier 1524 (*Ibidem*, p. 336-338).

(4) Compte de Ragueneau (B. N., Franç. 17329, fol. 186).

contre la mère patrie. Refoulant l'amiral de Bonnivet du Milanais, après l'avoir battu à Biagrasso et au passage de la Sésia, il franchit les Alpes. En juin 1524, il entrait en Provence à la tête de vingt-cinq mille Impériaux, que soutenaient dix-sept galères et trois carraques de Moncada. Le plan de Moncada, à son départ de Gênes, le 16 juin, était de se saisir, à Villefranche, des deux grandes nefs des Hospitaliers et d'un galion de Pero Navarro, car sa flotte manquait de vaisseaux de ligne (1).

Il fut dérouté par l'offensive d'un adversaire résolu, Antoine de La Fayette. Nommé lieutenant-général de notre armée de mer (2), au vif mécontentement du baron de Saint-Blancard (3), La Fayette n'était point un marin novice (4), non plus que ses lieutenants, Saint-Blancard, Doria et de Baux. S'il n'avait que dix galères contre les dix-sept de Moncada, il avait plus de voiliers (5), et un glorieux fait d'armes accompli quelques semaines auparavant en Sicile les avait dotés d'une nombreuse artillerie. Quatre de nos galions avaient surpris à Sciarra, près des ruines de Sélinonte, tout un convoi et l'avaient délesté de tous ses canons, ramenant de plus comme trophée à Marseille une superbe carraque génoise (6). La Fayette avait appareillé presque en même temps que Moncada pour lui barrer la route.

(1) Lettre de Lope de Soria à Charles-Quint. Gênes, 15 juin (*Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 371).

(2) Le 4 juin (B. N., Franç. 17329, fol. 187).

(3) Avis du marquis de Pescara. 19 juillet (*Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 385).

(4) Il était lieutenant-général de l'armée de mer sous René de Savoie dès le 20 février 1515 (B. N., Clairambault 825, fol. 114 v°).

(5) 10 galères, 6 galiottes, le grand galion *Brave*, 4 carraques et 12 autres navires, commandés par Jean de Cépède ou Lacépède, Raphaël Rostan, Michel de Pontevès, Léonard Vento, Ogier Bouquin, Claude Monelli, Adam Rondolin, Hiérosme Conté, Jean de Careto, Jacques David (RUFFI, *Histoire de Marseille*, éd. de 1642, p. 205).

(6) Lettres de Moncada et Lope de Soria. 8 et 6 avril 1524 (*Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 348, 350, 359). L'un des quatre galions était lui-même une prise : il avait appartenu au vice-roi Ramon de Cardona.

Le 4 juillet, un brigantin apparut en vue de Monaco, fuyant à toute vitesse devant les galères d'André Doria. La flotte impériale se tint coi au mouillage, dans l'ignorance que l'un des partisans les plus dévoués de l'empereur, Philibert de Chalon, prince d'Orange, était à bord avec une suite de gentilshommes espagnols et franc-comtois (1). Avant de tomber au pouvoir de son adversaire, le prince eut le temps de jeter à la mer, lestées d'un boulet, les instructions qu'il apportait d'Espagne (2).

Charles de Bourbon, après avoir franchi le Var, s'établit au camp de Saint-Laurent, sur le bord de la mer, afin d'attendre le parc de siège que transportait sa flotte. Au moment où les dix-sept galères et les carraques de Ugo de Moncada procédaient au déchargement, le 7 juillet, la flotte française fondit sur elles et les mit en déroute dans la direction de Nice. Trois des galères impériales se virent couper la retraite et, au moment d'être enveloppées, se jetèrent à la côte, où les équipages s'enfuirent. « Sauvons l'honneur du camp et de l'empereur, » cria Bourbon, en montant avec ses arquebusiers dans l'une d'elles : le capitaine général marquis de Pescara et Beaurain, le familier de Charles-Quint, imitèrent son exemple (3) ; et sous la canonnade intense de notre flotte, qui coucha bas deux cents soldats espagnols et tua le cheval du connétable (4), ils parvinrent à sauver la cargaison des navires échoués, mais non les galères elles-mêmes, qui furent coulées à fond. Le lendemain, comme Moncada renouvelait sur la plage de Nice la tentative de déchargement manquée à

(1) Ulysse Robert, *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples* (18 mars 1502-3 août 1530). Paris, 1902, in-8°, p. 54.

(2) Juan de Oznayo, *Batalla de Pavia* dans la *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. IX, p. 415.

(3) Lettres de Bourbon et Beaurain. 10 juillet (Archives impériales de Vienne : extrait dans Mignet, t. I, p. 518, note 1).

(4) Valbelle, dans B. N., Franç. 5072, fol. 76.

Antibes, La Fayette accourut encore sur lui et le força de rétrograder sur Monaco (1).

Que nous eûmes alors à nous repentir de l'échec subi l'année précédente devant cette place! Moncada y trouva le salut, car, de son aveu, nous étions maîtres de la mer et nous aurions changé sa retraite en déroute. La Fayette avait pris position à Villefranche : de sa nef amirale, *Sainte-Marie-Bonaventure,* dite communément *la Grande-Maîtresse* (2), il envoya sommer Agostino Grimaldi de se déclarer ami ou ennemi. « Tout navire dans mes eaux est sous ma protection, » répondit évasivement le régent de la seigneurie monégasque. Le 12 juillet, les deux flottes faillirent en venir aux mains : l'escadre ennemie sortit au-devant d'un grand vaisseau qui amenait d'Espagne deux cent cinquante soldats; si nos galères n'avaient perdu du temps à remorquer nos galions, le vaisseau était enlevé.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, Moncada s'esquiva sourdement, en laissant trois vaisseaux et deux cents hommes à la garde de Monaco, et rentra en communication avec le connétable de Bourbon. Il intercepta près des îles d'Hyères *la Petite-Maîtresse,* détachée en estafette par notre lieutenant-amiral; mais l'apparition de La Fayette, qui le serrait de près, ne lui laissa le temps que de brûler sa prise (3) et le força ensuite à regagner Monaco (4). Si la flotte ennemie était tenue en échec, l'armée d'invasion poursuivait sans répit sa marche. Antibes, Fréjus, Hyères

(1) Rapport de Moncada à Charles-Quint. Monaco, 14 juillet (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XXIV, p. 389).

(2) Elle jaugeait 700 tonnes et fut prisée 20609 livres, 6 sols. 26 novembre 1525 (B. N., Clairambault 325, fol. 9397. — Jal, *Glossaire nautique*, p. 1318, art. Sarsie). Elle fut achetée 30,000 livres (Archives Nat., X1a 8621, fol. 208).

(3) Lettre de Moncada à Charles-Quint. Iles d'Hyères, 18 juillet (*Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 383).

(4) D'où Moncada dépeignait à l'empereur sa détresse et réclamait d'urgence l'envoi de vaisseaux de ligne. 29 juillet (*Ibidem*, p. 395).

avaient succombé tour à tour. La Fayette espérait sauver Toulon, en s'embossant dans le port. Il lui fallut bientôt rétrograder sur Marseille, menacée désormais. Le 5 août, ses galères venaient coopérer à la défense, en prenant leur poste de combat sous la tour Saint-Jean (1) : les quatorze voiliers, en grande rade, restaient parés à secourir le port de Toulon (2), dont deux capitaines de vaisseau, Jean de Lacépède et Boniface de Pontevès, avaient mission de défendre la tour (3). Mais cette ville n'opposa point de résistance aux Impériaux : elle se rendit, le 20 août, à la première sommation d'Adrien de Croy, commandant de corps d'armée (4). De l'artillerie de forteresse qu'elle contenait, l'ennemi allait se servir contre Marseille.

Le 13 août, l'avant-garde espagnole avait paru devant la vieille cité phocéenne; le 19, le connétable de Bourbon en commençait les approches. Contre un Français, la France était défendue par l'Italie : par mer Doria, par terre Renzo Orsini da Ceri. Quatre mille hommes de Renzo et Philippe Chabot étaient venus se joindre aux neuf mille volontaires marseillais, et trente et un bâtiments de guerre, que Moncada n'osait affronter (5), en assurant le ravitaillement de Marseille, rendaient l'investissement illusoire.

Ils coopérèrent activement, du reste, à la défense. Le 14 août, quatre cents hommes de troupes de débarquement avaient tenté d'entraver le passage de l'artillerie

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 78 v°. — Sanuto, t. XXXVI, col. 540, 608.

(2) En particulier, la carraque *Sainte-Catherine*, commandée par Michel Chausseblanche, qui croisait depuis six mois entre Toulon et Pomègue (Quittance du 16 juillet : Archives de la Côte-d'Or, B. 1833, fol. 99), et la division de Barthélemy Dupuis, dit Servien, deux galions, une barque et un brigantin (Archives Nat., J 961[8], n° 61).

(3) Lettre de La Fayette aux Toulonnais. 1er août (Archives de Toulon, BB 46, fol. 146).

(4) Mignet, t. I, p. 529 : Croy avait un détachement de 4200 hommes.

(5) Sanuto, t. XXXVI, col. 557.

ennemie : mais leur généreux dessein échoua, par suite du mistral qui les priva de l'appui des galères (1). Plus tard, le connétable dut installer une batterie sur une hauteur pour couvrir son flanc que, de la plage d'Arene, nos bâtiments prenaient d'enfilade (2). Le 17 septembre, ils amenaient aux assiégés quinze cents hommes de Martigues et d'Arles (3). Nos marins avaient même formé le projet de tenter une diversion, en tombant à l'improviste sur Gênes; d'une ville dégarnie de troupes, ils se seraient vite emparés avec le concours des Fregoso et du marquis de Saluces (4).

Mais il ne fut point besoin de cette contre-attaque pour dégager Marseille. Menacé par les troupes que le roi amenait, Charles de Bourbon leva honteusement le siège de cette ville le 24 septembre (5), sans attendre les renforts mandés de Catalogne (6).

Le 30 septembre, quand la retraite de l'armée espagnole ne fit plus de doute, une division de neuf galères et galions, avec d'autres légers navires, fut dépêchée du côté de Toulon pour tomber sur l'ennemi qui embarquait en hâte son parc de siège et son butin. Pourchassé par terre et par mer, il fut mené, l'épée dans les reins, jusqu'à Monaco, dont le seigneur l'accueillit et le protégea contre l'attaque de nos galères (7).

(1) Valbelle, fol. 79.

(2) Lettre de R. Pace à Wolsey. 31 août (Mignet, t. I, p. 527).

(3) Lettre de Robert Stuart. La tour du Guet, 19 septembre (Aimé-Champollion-Figeac, *Captivité du roi François Ier*, p. 10, note 1. — Valbelle, fol. 84 v°. — Ruffi, éd. 1642, p. 205. — Lettre de Charles de Lanoy. Ostie, 11 septembre (*Calendar of State papers : Spain,* t. II, p. 657).

(4) Des prisonniers français révélèrent ce dessein au vice-roi de Naples. Lettre de Marco-Antonio Venier. Pizzighetone, 14 septembre (Sanuto, t. XXXVI, col. 608).

(5) B. N., Franç. 14368, fol. 97.

(6) Mignet, t. I, p. 543.

(7) Valbelle, p. 90, 92. — Archives de Toulon, BB 46, fol. 153 : le

Quelques bâtiments à peine étaient restés garder la côte provençale. Comme une grande carraque génoise passait en vue de Marseille le jour de la Toussaint, ce fut un corsaire normand, Gardin d'Esqueville-Bléville, un des rudes compagnons de Jean Fleury, qui l'attaqua à la tête de deux bâtiments. Le combat fut terrible : la carraque fut incendiée; le vaisseau de Bléville périt également dans les flammes; une dizaine d'hommes — pas davantage — échappèrent à la mort (1).

Sur la flotte de La Fayette, avaient embarqué l'un des défenseurs de Marseille, Renzo da Ceri (2), et les Fregoso, Nicolo et Federico, archevêque de Salerne. Le 8 décembre, une partie des réfugiés génois rentraient dans leurs foyers; notre flotte s'emparait sans combat de Savone, les huit cents hommes de la garnison avaient fui (3); Moncada, rompant sans cesse devant La Fayette, s'était replié sur Gênes, tandis que le connétable fuyait, avec trois bâtiments, devant quatre vaisseaux marseillais (4).

Renforcé par les voiliers de Bartolomeo Fieschi delle Indie, Moncada reprenait la supériorité numérique sur son adversaire, qu'il pensait écraser sous l'attaque de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de vingt et une galères ou brigantins. La Fayette l'attendait, retranché dans le port de Vado, à portée de Savone. Une chaîne flottante, formée d'antennes et de poutres, barrait l'entrée du port, que balayait le feu de bastions hâtivement construits et de vingt-trois bâtiments ronds rangés en ordre de bataille (5).

14 octobre, des vivres sont envoyés de Toulon, que l'ennemi avait évacuée, à Villefranche, où l'escadre française était au mouillage.

(1) *Cal. of State papers, Letters... of Henry VIII*, t. IV, 1re part., n° 789.

(2) Déposition de Guillaume du Bellay au procès du connétable.

(3) Sanuto, t. XXXVII, col. 298, 326.

(4) Partis de Marseille le 17 janvier. Lettre de Buondelmonti et Alamanni. Marseille, 20 janvier 1525 *(Giornale storico degli archivi toscani*, t. III, p. 213).

(5) Lettres de Lope de Soria et de Moncada à Charles-Quint. Gènes,

Dans la nuit du 28 janvier 1525, Moncada s'ébranla avec tous ses bâtiments à rames et trois mille hommes de troupes : il leur avait consenti une avance de quinze jours de solde, à la condition de livrer combat à la flotte française. Son plan était de recouvrer Varazze, puis Savone, d'écraser nos forces navales à Vado et de nous chasser de la Rivière (1).

Nous venions de jeter quinze cents hommes à Varazze, lorsque la flotte de Moncada, le 29 janvier, commença à bombarder la ville que nos trois mille soldats, préalablement débarqués, isolaient de Savone. Au bruit du canon, les bâtiments de La Fayette et Doria accoururent de Vado et, par un feu très vif, jetèrent la panique parmi les assiégeants. Le chef d'escadre Portondo, en tenant un moment tête à notre flotte, parvint à sauver une partie des fuyards; le reste, Génois et Espagnols, foudroyés par nos vaisseaux, sabrés par la garnison que commandait Giocante di Casabianca, gagnaient en pleine déroute la montagne. Mais six cents hommes, le capitaine général Ugo de Moncada, le colonel génois Cesare Gaetano, Cesare Colonna, Bartolomeo Spinola, les deux Adorno, Donato di Sarzana et sept autres capitaines, demeuraient prisonniers (2). Moncada fut transporté sans aucune blessure à bord des galères de Saint-Blancard.

Sans désemparer, La Fayette et Doria tentèrent un coup de main sur Gênes, que la flotte espagnole, privée de chef, ne couvrait plus. Tandis qu'un trompette du marquis de Saluces sommait le doge de rendre la place (3), tous les

15 et 27 janvier 1525 (*Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 419, 421).

(1) Lettre de Lope de Soria. Gênes, 28 janvier (*Ibidem*, p. 435).

(2) Gaspar de Baeça, *Vida de Don Hugo de Moncada*, dans la *Coleccion de documentos... de España*, t. XXIV, p. 56. — Lettres de Lope de Soria à Charles-Quint. Gênes, 30 janvier et 13 février (*Ibidem*, p. 435, 440). — Antonio Doria, *Compendio delle cose di sua notitia et memorie occorse al mondo nel tempo dell' imperatore Carlo Quinto*. Genova, 1571, in-4°, p. 16.

(3) Lettre de Lope de Soria. 2 février (*Coleccion...*, t. XXIV, p. 438).

vaisseaux de guerre en rade, la capitane génoise, de vingt-six pièces de canon, deux carraques et deux fustes, étaient capturés (1). Un seul parvint à s'échapper. Canonnée pendant toute la journée du 30 janvier, la ville, dans l'affolement de cette surprise, faillit se rendre. La crainte seule d'être attaqués à revers par la flotte vaincue, plus forte malgré tout que la leur, décida Doria et son chef à reprendre, le 3 février, la route de Savone (2).

IV

APRÈS PAVIE

« Au prix d'un peu de fatigue, affermissons à jamais le repos de la France » (3), disait François Ier en franchissant les monts pour achever la déroute de l'armée impériale (4). Mais Pavie brisa le flot de l'invasion française, comme Marseille avait arrêté net le torrent espagnol. Seulement, le roi de France, en laissant échapper l'occasion d'écraser sous les murs de Marseille les débris de l'armée impériale, avait donné à l'ennemi une leçon qui ne fut pas perdue : pris lui-même à revers, il fut taillé en pièces sous les murs de Pavie. La journée du 24 février 1525 fut un des plus grands désastres de notre histoire : l'armée perdit ses chefs, la marine ses deux amiraux, Bonnivet et La Trémoille, touchés par le vent de la mort. François Ier, malgré des pro-

(1) Compte de Ragueneau (B. N., Franç. 17329, fol. 187).

(2) Sanuto, t. XXXVII, col. 523, 526, 539, 557, 574. — Agostino Giustiniano, *Annali di Genoa*. Genoa, 1537, in-fol., fol. 278. — Lettre du neveu d'André Doria au roi de France (Modène, Schede Neri, *Carteggio degli ambasciatori ducali*, Venezia, 5 febbraio 1525).

(3) *Captivité du roi François Ier*, p. 117.

(4) Octobre 1524.

diges de valeur, tomba prisonnier : « Tout est perdu, fors l'honneur! » écrivait-il à sa mère.

Tout? Le royal prisonnier se prenait pourtant à espérer encore. Deux mois auparavant, un de ses corps d'armée, cinq mille fantassins et cinq cents hommes d'armes, avait pris la route de Naples, par Sienne et Lucques : et il espérait pour leurs chefs, John Stuart d'Albany et Renzo da Ceri, un retour de la fortune. A la nouvelle que l'expédition retournait en France : « Est-il possible? » gémit-il avec accablement (1). Il était, non point possible, mais inéluctable, que la défaite de Pavie entraînât la retraite de notre avant-garde.

En allant la quérir avec toute leur flotte (2) à Livourne et Porto San-Stefano, La Fayette et le vice-amiral de Saint-Blancard trouvèrent l'occasion de battre une escadre barbaresque, qui perdit neuf bâtiments coulés ou capturés (3). Le 1er avril, Stuart d'Albany était de retour à Toulon avec la cavalerie et une partie des troupes. Une deuxième division navale, à quelques jours de là, ramenait Renzo da Ceri et l'arrière-garde.

Nos troupes évanouies, disparues du territoire italien, restait notre marine, devant laquelle tremblait le vainqueur (4). Des cachots de Pizzighetone, François Ier trouva le moyen de mander que sa dernière chance de salut reposait en elle :

« Madame, écrivait-il à sa mère (5), je m'an irois lendy pour m'en aler à Naples. Et pour tant, s'yl est posyble,

(1) Mignet, t. II, p. 93.

(2) 14 galères, 10 navires et 10 galions, selon Sanuto : ce qui correspond assez au chiffre des armements relevés dans le compte du trésorier Ragueneau, 16 galères, 4 brigantins, 15 navires, 8 galions et 2 barques (B. N., Franç., 17329, fol. 187).

(3) Sanuto, t. XXXVIII, col. 99, 105, 135, 155, 168. — Valbelle, p. 95. — Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 800.

(4) Sanuto, t. XXXVIII, col. 374.

(5) Aimé Champollion-Figeac, *Captivité du roi François Ier*, p. 180.

pourvoyessy par mer; car nous n'arons que quatorze galères pour nous mener, et myle et houygt sans Espagnoys pour les fournir; mèz se seront tous leus aquebeutyers. An tout, il n'y a que dylygense. Car, si elle est fète, j'é espérance que bientoust pourés revoyr votre très humble et très obéyssant fylz.

FRANCOIS. »

Ce suprême appel fut entendu : une grosse flotte s'apprêta à prendre le large. Et, comme, à la suite de sa rude campagne, l'énergique La Fayette venait d'amener son pavillon (1), le soin d'enlever le royal prisonnier fut confié à un de ses compagnons d'enfance et d'infortune, le grand maître Anne de Montmorency (2), qui avait été échangé contre le capitaine général Ugo de Moncada. On ne savait si François Ier serait dirigé de Gênes sur Naples ou sur l'Espagne (3). Trois de nos navires éclaireurs, pour le savoir, un soir de mai, se glissèrent jusqu'au fort de la Lanterne, dans le port de Gênes, puis disparurent, sans que la galère de garde pût les saisir. Puis Montmorency partit lui-même en reconnaissance depuis Bordighera, où deux galères du vice-amiral de Saint-Blancard l'avaient déposé. André Doria restait en observation par le travers de Savone, attendant que Saint-Blancard vînt le rallier le 1er juin avec tous les bâtiments en rade de Marseille (4).

Ce jour-là, le 1er juin, les galères et les troupes d'Alarcon quittèrent Gênes, emmenant le royal captif et son geôlier.

(1) Le 30 avril (Archives nat., X1a 8621, fol. 199 v°).

(2) Suivant commission de la régente datée de Lyon, 23 mai (DUCHESNE, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*. Preuves, t. II, p. 276). — Francis DECRUE, *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France*. Paris, 1885, in-8°, p. 55.

(3) Lettre de l'un des partants, le poète florentin Luigi Alamanni. Toulon, 18 mai (H. HAUVETTE, *Luigi Alamanni*, p. 57).

(4) De plus, trente bâtiments barbaresques attendaient au passage le royal prisonnier (SANUTO, t. XXXVIII, col. 374, 375. — CHAMPOLLION-FIGEAC, p. 181).

Elles faisaient escale le 2 à Portofino et là s'attardaient en une longue relâche. Le jour même de leur arrivée dans ce petit port, le maréchal de Montmorency était parti pour la Provence, avec un sauf-conduit de Lanoy (1). Un coup de théâtre venait de se produire. François Ier avait écarté lui-même sa dernière chance de salut. Au lieu de courir l'aventure d'une sanglante mêlée qui l'eût délivré, il affranchissait son geôlier de toute crainte (2), en livrant six de ses galères comme otages durant la traversée. Dès que le maréchal les eut ramenées, le 8 juin, avec le concours de Filippino Doria, Saint-Blancard et Bernardin de Baux, elles furent occupées par les troupes espagnoles, sous condition d'être relâchées dès l'arrivée en Espagne (3). Car c'est là qu'on se rendait : le vaincu, aussi chevaleresque qu'imprévoyant, « mesurant le cœur de l'empereur comme le sien (4) », espérait en la miséricorde impériale, autant qu'il redoutait pour sa santé le climat napolitain (5).

« Sur l'eure, fut tourné le nez des gallères » vers le nord-ouest. On fit escale non loin de Monaco (6). Puis, les lignes montueuses de la Provence s'estompèrent à l'horizon, et le 19 juin au crépuscule, le royal prisonnier mettait le pied sur le débarcadère préparé pour le recevoir dans le port de Barcelone. Derrière les galères espagnoles sous grand pavois et en ordre triomphal, aux yeux étonnés d'une population fiévreuse d'enthousiasme, parurent dans

(1) Sauf-conduit également valable pour les six galères qu'il devait ramener de Marseille ou Toulon. Portofino, 2 juin 1525 (B. N., Franç. 3037, fol. 45).

(2) Lettre de Lanoy à l'empereur, 10 juin (Mignet, t. II, p. 107).

(3) Accord entre Lanoy et Montmorency. Portofino, 8 juin (Champollion-Figeac, p. 212.) — « Les gestes de... Anne de Montmorency » (B. N., Dupuy 80, fol. 29).

(4) Créance du trésorier Babou (B. N., Franç. 16590, fol. 372 v°).

(5) Lettre de John Russel, 16 mai (Mignet, t. II, p. 105).

(6) Lettre de La Barre à la duchesse d'Angoulême. « De devant Tage, près Monègue », 10 juin (Champollion-Figeac, p. 214).

une morne attitude nos six galères : en grand deuil depuis la mort de la reine Claude, pavillon en berne, tendelet, bannières et palementes en noir, elles s'éloignèrent tristement vers la France, dès que leur maître eût débarqué sur la terre d'exil (1). La vengeance leur était interdite, l'armistice sur mer étant prolongé (2).

Que dis-je! nos adversaires, loin de les craindre, comptaient les asservir. Pour préserver sa flotte des convoitises impériales, le royal prisonnier déploya de vrais talents de diplomate, tel d'imaginer, à l'heure de quitter ses galères, une campagne urgente contre les Turcs, dont serait chargé, en qualité de lieutenant-général, Pero Navarro (3). Et l'on vit ce spectacle extraordinaire, un souverain déprécier devant l'ennemi sa propre marine, à seule fin, ajoutons-le, de ne point en prêter le concours. — Mes galères? en mauvais état, déclarait François I[er] aux Espagnols. Les autres navires? ils appartiennent à un chevalier de Rhodes, Bernardin de Baux. Les galéasses et autres fustes de Doria, voilà « ma plus grosse force (4) ». L'aveu était dépouillé d'artifice; il ne tomba point dans l'oreille d'un sourd. Mais quelles touchantes marques de sollicitude pour sa flotte n'avait pas ce roi, dont la liberté n'était plus, dont la couronne elle-même était en péril!

Bourbon, le traître connétable, avait offert à Henri VIII la couronne de France; l'Anglais avait accepté; il la ceindrait à Paris, avant d'accompagner l'empereur à Rome (5).

(1) Archives d'Aragon, *Dietarii trienni*, journal catalan écrit à Barcelone (Extrait fait par Tastu, imprimé par A. Jal, *Archéologie navale*, t. I, p. 481.) — Les galères étaient de retour le 21 juin à Toulon (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 95 v°).

(2) Du 14 juillet au 15 septembre (B. N., Clairambault 324, fol. 314).

(3) Provisions du 19 juin 1525 (B. N., Moreau 1340, fol. 333).

(4) Instructions à Philippe de Chabot, son plénipotentiaire. Juillet 1525 (Champollion-Figeac, p. 246).

(5) Instructions de Henri VIII à ses ambassadeurs près de l'empereur. 26 mars 1525 (Mignet, t. II, p. 75).

V

LA LIGUE DE COGNAC

Une femme jadis s'était dressée en face de l'Anglais triomphant : une femme fut encore la libératrice du territoire, dont elle sauva l'intégrité par une énergique résistance aux impérieuses demandes des vainqueurs. Par un traité habile, elle désarma Henri VIII (1) ; et des liens formés par une ingénieuse diplomatie paralysèrent bientôt l'empereur. Non contente d'assurer la défense du royaume, de pourvoir à la protection des frontières, de solliciter de Soliman II une diversion en Autriche, la régente Louise de Savoie préparait à son fils une éclatante revanche.

La même ardeur patriotique qui avait jeté nos corsaires du Ponant contre les Anglais et les Espagnols, avait fait des prodiges sur les bords de la Méditerranée. Elle avait improvisé des chantiers à Marseille pour fabriquer les galères que jadis l'on commandait à Gênes (2). Vice-amiral et capitaines, Saint-Blancard, Doria, Rostan et Baux, avaient construit chacun une division (3), si bien qu'au lendemain du bilan pessimiste dressé par François Ier, notre flotte du Levant s'était accrue de quatorze galères neuves (4), que renforcèrent l'escadre du vice-amiral de Bretagne Lartigue (5) et les corsaires normands du fameux Jean Fleury (6).

(1) 30 août 1525.

(2) Valbelle, B. N., Franc. 5072, fol. 99 v°.

(3) Les premiers construisirent quatre galères chacun, le dernier deux.

(4) Dont les nouveaux chefs de division furent Antoine Doria, Magdalon d'Ornesan, frère de Saint-Blancard, et Maurice de Jonas (B. N., Franç. 5502, fol. 5 v°, 31 v° ; Nouv. acq. franç. 1483, p. 49).

(5) Trois galions et les nefs *Jacques* et *Bonaventure* (B. N., Franç. 14368, fol. 72 v°, 107 v°, 182. — Sanuto, t. XLI, col. 184).

(6) B. N., Clairambault 1225, fol. 143.

Quand François Ier, libéré par le traité de Madrid (1), eut repassé la Bidassoa, l'objet de cette concentration de nos forces navales apparut soudain. Par une étroite alliance signée à Cognac (2), le roi, le pape, le duc de Milan, Venise et Florence s'engageaient à délivrer l'Italie de l'oppression impériale. Douze de nos galères devaient être prêtes à porter secours aux confédérés sur quelque point que ce fût de la côte italienne. Une armée française de douze mille hommes pénétrerait par les montagnes dans le Milanais, que les troupes pontificales du duc de La Rovère prendraient à revers par l'Adda. Aux escadres alliées, était réservé le soin de chasser de Gênes et Naples les garnisons espagnoles.

Une diversion inattendue faillit bouleverser ces combinaisons. Au début de juin 1526, trente-six bâtiments barbaresques arrivaient aux îles d'Hyères et pénétraient dans la gargate de Marseille, où ils causaient beaucoup de dégâts. Repoussés d'Aigues-Mortes par le capitaine Palais, de Maguelonne par les bourgeois de Montpellier, les corsaires de Sinan le Juif refoulèrent jusqu'aux portes d'Agde la petite troupe qui défendait la côte. Ce jour-là, le 20 juin, leurs trois colonnes d'attaque, fortes chacune de cinq cents hommes, eussent remporté un succès, sans l'arrivée opportune du lieutenant royal Pierre de Clermont, qui les rejeta à la mer (3). Quelques jours plus tard, Sinan le Juif manquait de peu un audacieux coup de main sur Barcelone.

Ce fut André Doria qui châtia le lieutenant de Barberousse. N'ayant que onze galères et deux brigantins, il

(1) 14 janvier 1526.

(2) 22 mai 1526 : la ligue fut publiée le 8 juillet. — Cf. G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie (1525-1526.)* Paris, 1892, in-8°, dans la Bibliothèque de l'école des Hautes-Études.

(3) Lettres de Pierre de Clermont. 8 juin, 22 juin, 11 juillet (B. N., Franç. 3073, fol. 49 v° : Clairambault 326, fol. 201ter, 207, 215. — Valbelle, fol. 104 v°).

n'hésita pas à lui livrer combat dans le canal de Piombino. Dans une furieuse attaque où il ne s'épargna point, non plus que ses neveux Lazarino et Filippino, qui furent comme lui blessés, André Doria détruisit ou captura onze bâtiments ennemis et mit les autres en fuite. Lui-même n'avait perdu que *la Donzella* et une galère de Rhodes, coulées toutes deux (1). Il était alors au service du pape, qui avait pris à la solde du trésor pontifical les huit galères et les deux brigantins du hardi condottiere (2).

A quel sentiment avait-il obéi en abandonnant notre drapeau, sinon au dépit de passer en sous-ordre de Pero Navarro (3)? C'est au transfuge espagnol, relaxé des cachots du Castel Nuovo à la suite du traité de Madrid (4), que François Ier avait confié le commandement en chef de la flotte confédérée (5). Non plus qu'André Doria, son compatriote Fregoso n'entendait relever d'un chef hiérarchique autre que le roi : et alléguant les grands souvenirs laissés à Gênes par une longue série d'aïeux, il eût voulu prendre la direction des opérations navales; en cela, il n'avait d'autre mobile que l'honneur, protestait-il, et non son intérêt (6).

Pareilles dissensions intestines, non moins que les divergences de vues entre les alliés, expliquent les vicissitudes fâcheuses de la campagne. Avec une partie seulement de nos forces navales (7), seize galères, deux galions et quatre brigantins, Navarro avait occupé Savone sans

(1) Valbelle, fol. 104 v°.

(2) Guglielmotti, *Guerra dei pirati*, t. I, p. 243, 276.

(3) Sanuto, *Diarii*, t. XLII, col. 109.

(4) *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XXV, p. 343.

(5) 9 juin 1526 (B. N., Clairambault, vol. 825, fol. 114).

(6) Lettres de Fregoso. Lyon, 25 et 31 juillet; Marseille, 8 août 1526 (B. N., Franç. 3012, fol. 92, 121, 125).

(7) Cette année-là, nous n'eûmes pas moins de 52 vaisseaux armés dans la Méditerranée : 14 navires, 8 galions, 4 carraques, 17 galères, 3 fustes, 2 grosses barques, 4 brigantins (Extrait du compte de Ragueneau, B. N., Franç. 17329, fol. 188).

coup férir, le 16 août (1). D'autre part, treize galères du provéditeur vénitien Luigi Armer et huit autres du capitaine pontifical André Doria n'eurent point de peine à prendre les forteresses de La Spezia, Porto-Venere et Portofino : pour ce faire, elles avaient à bord quatre mille fantassins de Médicis. Toutes les escadres réunies tirèrent vers Gênes, au nombre de cinquante-six bâtiments : mais faute de ces vaisseaux fortement accastillés, qu'on appelait des galères bâtardes, elles ne purent riposter, le 2 septembre, aux grosses pièces du môle. Une seconde démonstration, le 9, eut le même insuccès. Les chefs d'escadre et Fregoso convinrent unanimement que, sans l'appoint de quatre mille fantassins de l'armée de la Ligue, il serait impossible d'enlever les fortifications toutes nouvelles du célèbre Martinengo (2).

Le blocus à distance fut décidé : les Français l'exerceraient de Savone, les Italiens de Portofino. En peu de temps, les assiégés éprouvèrent pour un million de dommage et se virent enlever deux convois de ravitaillement ; l'un arrivait de Sicile sous escorte d'un vaisseau de guerre (3) ; l'autre, formé des carraques *Ferrara* et *Boscaina* et de quatre transports, fut enlevé en Corse, près de Saint-Florent, par un détachement de huit galères (4). Navrés de la ruine de leurs compatriotes, ni Fregoso ni Doria n'en voulaient plus être témoins : l'un parlait de se retirer à

(1) Lettre de l'abbé de Nagera à Charles-Quint. Milan, 27 août (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 62).

(2) Lettres d'Armer et Navarro (Sanuto, t. XLII, col. 556, 566, 580, 586, 624). — Lettre de Fregoso. Savone, 18 septembre (B. N., Franç. 3038, fol. 89). — Valbelle, fol. 105 v°. — Manfroni, *Storia della marina italiana*, p. 268.

(3) *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 59, 63.

(4) Compte de Ragueneau (B. N., Franç. 17329, fol. 188). — A. Gustiniano, *Annali di Genoa*, fol. 288 v°. — P. Jove, trad. Sauvage (1570) t. II, p. 67.

Nice (1) ; l'autre se fit rappeler par le pape, qui venait de signer une courte trêve avec l'empereur (2). Atterré des succès des Impériaux à Gênes et devant Sienne, désappointé par la mollesse de nos opérations et par le refus de Henri VIII d'adhérer à la ligue, Clément VII avait écouté les propositions de Moncada (3).

Les Génois profitèrent de cette défection pour prendre l'offensive contre Portofino. Mais leurs troupes, malgré l'habileté de Martinengo, leur chef, durent battre en retraite avec de lourdes pertes (4). Il était même question de reprendre contre Gênes une attaque combinée de la flotte et d'un corps d'armée du provéditeur Pesaro (5), quand une grave nouvelle vint jeter le désarroi parmi les chefs. Une flotte espagnole s'armait à Carthagène pour secourir les Génois.

Navarro proposa d'aller la brûler. Armer, par une saison aussi avancée, jugea le projet impraticable. André Doria, après une courte absence, sembla revenir tout exprès pour appuyer son collègue. En dépit de leurs remontrances contre un émiettement de la flotte, qui compromettait l'issue de la campagne, Navarro ne laissa en croisière de blocus que la division d'Armer et partit pour Marseille avec son escadre, accrue de quatre galères (6). Cette fugue parut aux alliés une façon d'abandonner la guerre, alors qu'en réalité Navarro avait reçu de François Ier l'ordre formel de barrer, coûte que coûte, le passage aux Espagnols (7).

(1) B. N., Franç. 3038, fol. 89.

(2) 21 septembre (Sanuto, t. XLIII, col. 15, 31).

(3) Sur les négociations diplomatiques qui furent engagées soit entre les divers alliés, soit avec l'empereur, on lira avec fruit V.-L. Bourrilly, *Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey (1491-1543)*. Paris, 1905, in-8°, p. 26 ; et *la première défection de Clément VII,* dans le *Bulletin italien* (1901), p. 213.

(4) Lettre d'Armer. 4 octobre (Sanuto, t. XLIII, col. 65).

(5) Sanuto, t. XLIII, col. 193.

(6) *Ibidem*, col. 143. — Manfroni, p. 269.

(7) Lettre de François Ier à Antoine de Villiers. 25 octobre (B.N., Coll.

Il venait quérir, avant de se porter contre Carthagène, un renfort de douze gros voiliers, qu'il était « merveilleusement marry » de n'avoir pas depuis longtemps reçu (1). Et pourtant le commandant de la nouvelle escadre, Antoine de Villiers, sieur d'Ancienville, non plus que le lieutenant-amiral Claude Durre, n'avaient plaint leur peine (2). Mais comment armer promptement une flotte, quand il fallait emprunter une douzaine de grosses pièces aux châteaux royaux, d'autres canons aux municipalités de Lyon, de Marseille, d'Aix et au corsaire Jean Fleury, des canonniers au maître de l'artillerie, des vaisseaux aux particuliers (3) ! Faute de trouver prêts ces renforts indispensables, Navarro dut renoncer à l'attaque de Carthagène et, le 3 novembre, retourner au blocus de Gênes (4).

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle que l'escadre espagnole tant redoutée avait relâché, le 11 novembre, dans le golfe de Saint-Florent en Corse pour se refaire d'une rude traversée. Sur trente-deux vaisseaux, deux avaient sombré dans une tempête et cinq avaient été perdus de vue. A la tête du corps expéditionnaire, qui ne comptait pas moins de quatre mille fantassins, trois cents cavaliers et de nombreux canons, étaient placés Hernando de Alarcon et le vice-roi de Naples en personne, Carlos de Lanoy.

Clairambault 1225, fol. 144). — Instruction à La Pommeraye de ce qu'il aura à dire de la part du roi à Pero Navarro. 3 octobre (B. N., Franç. 5123, fol. 2. — Bourrilly, p. 32).

(1) Lettre de Navarro à Montmorency. En galère, Savone, 28 septembre (B. N., Clairambault 326, fol. 581).

(2) Claude Durre, sieur du Puy-Saint-Martin, et Villiers avaient commission d'ordonner les dépenses de l'armée de mer en l'absence de Navarro. 26 septembre (Archives de la marine, B^{8}2, fol. 1).

(3) L'escadre comprenait, entre autres vaisseaux, *la Grande-Maîtresse*, *la Brave*, la nef des trois hunes, et *la Duchesse*, achetée à Doria. Lettre de François Ier à Villiers. 26 septembre (B. N., Clairambault 1225, fol. 141. — Valbelle, fol. 107).

(4) Lettre de Bertran Laurens, garde des munitions du roi. Marseille, 3 novembre (Archives des Bouches-du-Rhône, B 1260, fol. 78).

Navarro dépêcha message sur message à ses collègues demeurés à leur poste de blocus à Portofino. Mais il ne s'ébranla, pour les rejoindre, qu'après l'arrivée à Savone de l'escadre de relève marseillaise. Laissant aux voiliers de Villiers le soin de continuer le blocus, il n'emmena que les galères, ce qui porta la flotte de choc à trente-cinq voiles. Par malheur, plus de la moitié d'entre elles étaient détachées aux vivres à Porto-Venere avec Armer, quand Navarro eut avis, par un brigantin capturé au large de Portofino, que la flotte espagnole suivait. Presque aussitôt, dans la matinée du 22 novembre, trente gros vaisseaux parurent à la hauteur de Sestri-Levante, faisant route vers Gênes. Navarro n'avait que seize galères, dont six françaises, les autres vénitiennes et pontificales par moitié. Malgré son énorme infériorité, malgré le mauvais temps, il donna l'ordre d'attaquer, et gagnant le vent une heure avant le coucher du soleil, il entama une violente canonnade qui dura jusqu'à neuf heures. Armer, qui observait de loin l'engagement, ne s'y mêla point, dans le but, il le dit lui-même, de ne point compromettre son escadre.

La victoire pourtant se dessinait du côté des alliés (1). Un vaisseau espagnol, criblé de boulets, sombra avec son équipage et les trois ou quatre cents soldats du capitaine Saavedra ; des galères françaises et vénitiennes qui l'avaient cerné, compagnons de guerre et soldats sautaient à la mer pour ramasser le butin qui surnageait sur le lieu du sinistre. Trois autres grands vaisseaux soutenaient le choc de Navarro et de Doria, pour couvrir la retraite de leurs conserves. Dans la nuit noire, *la Portonda*, qui battait pavillon de

(1) Sur la bataille de Sestri ou Capo di Monte, consulter : SANUTO, t. XLIII, col. 354, 382, 410, 426. — Agostino GIUSTINIANO, *Annali di Genoa*, fol. 278. — Ubertus FOLIETA, *Genuensium Historiae*, lib. 12. — BELCARIUS, *Rerum Gallicarum commentarius*, lib. 19. — F. DURO, *Armada Española*, t. I, p. 142. — Don Martin DE LOS HEROS, *Historia del conde Pedro Navarro*, p. 348. — MANFRONI, p. 270. — BOURRILLY, p. 34.

l'amiral d'Alarcon, était le point de mire de nos coups. L'étendard emporté par un boulet de *la Réale,* les agrès hachés, à demi démâtée, les canons hors d'usage et trente boulets dans la carcasse, *la Portonda* finit par s'échapper vers Calvi; Villiers, prévenu peu après, dépêcha de Savone deux vaisseaux pour lui donner le coup de grâce (1). Les autres bâtiments espagnols s'étaient éparpillés dans toutes les directions. Deux d'entre eux, des navires basques, étaient tombés entre nos mains (2) : un troisième s'échoua à Monaco; et les cinq cents hommes qui le montaient, furent anéantis ou capturés jusqu'au dernier par la garnison française de Savone, tandis qu'ils essayaient de se frayer un chemin vers le Milanais.

Mais qu'était ce léger succès à côté de la réussite du plan espagnol? Lanoy était parvenu à prendre pied en territoire italien. En dépit de la poursuite de la flotte alliée, qui dut chercher à Civita-Vecchia un abri contre la tempête, vingt vaisseaux espagnols débarquaient quatre mille hommes environ à San-Stefano dans le Siennois, cinq autres portaient leurs renforts dans le royaume de Naples, à Gaète. « Chose de peu de compte, si l'on avait icy affaire à gens qui eussent cueur et gentil et hardy, — écrivait de Rome Renzo da Ceri. — Mais sont presbtres et Florentins pour tous potaiges (3). » Le pape éperdu donna ordre, en effet, de diriger immédiatement une partie de la flotte sur l'Arno pour protéger Florence, et il manda à son secours le reste des navires, galères et gros vaisseaux. Laissant au providiteur vénitien et à Saint-Blancard le soin d'accomplir, avec seize galères, la première de ces missions, Navarro alla quérir à Savone les dix-huit voiliers de Villiers, qui venaient de charger cinq mille hommes. Villiers prit la mer; mais

(1) Sanuto, t. XLIII, col. 496. — Decrue, *Anne de Montmorency,* p. 89.
(2) Extrait du compte de Ragueneau (B. N., Franç. 17329, fol. 188).
(3) Rome, 29 novembre (B. N., Franç. 3009, fol. 48).

la tempête avait dispersé ses vaisseaux, les matelots s'étaient mutinés : bref, Navarro dut s'occuper en personne de transporter à Livourne les troupes commandées par Renzo da Ceri (1).

Les craintes de Clément VII n'étaient que trop fondées (2). Du nord, l'armée du connétable de Bourbon et de Frundsberg, du sud, les troupes de Moncada et des Colonna convergeaient vers la Ville Éternelle. Navarro, qui s'obstinait au blocus de Gênes, reçut du pape l'ordre pressant de retourner protéger les Florentins contre les bandes féroces de Frundsberg (3). Tout l'espoir du Saint-Siège reposait dans l'armée navale. Et le capitaine général, n'ayant pas d'argent, n'avait ni ses vaisseaux en état, ni ses équipages au complet (4). Il ne quitta point Savone (5). Seules, deux de nos galères et la division d'André Doria (6) prirent la route du royaume de Naples, où les troupes de Renzo da Ceri tenaient tête au vice-roi espagnol et le mettaient en pleine déroute non loin de Gaète. Cette victoire rendit quelque courage au pape, déjà tout prêt à traiter avec l'ennemi : il manda incontinent à André Doria de barrer aux fuyards le chemin de la retraite (7).

A Doria s'attacha un prétendant au trône de Naples,

(1) Lettre de Saint-Blancard. Savone, 23 décembre (B. N., Clairambault, vol. 327, fol 98). — Lettre de Perez. Rome, 15 décembre (*Coleccion de documentos ineditos... de España*, t. XXVI, 66).

(2) Sur les alternatives de crainte et d'espoir du pape, et ses résolutions sans cesse changeantes, lire Bourrilly, p. 33.

(3) Lettre de Navarro au roi pour lui soumettre la demande du pape. Savone, 18 janvier 1527 (B. N., Clairambault, vol. 326, fol. 42, copie; Franç. 3037, fol. 15, orig).

(4) Lettre de Renzo à Montmorency. Rome, 17 février (B. N., Clairambault, vol. 326, fol. 67).

(5) François Ier lui mande de relever l'escadre des voiliers en blocus. 11 mai (B. N., Clairambault, vol. 1225, fol. 145).

(6) Sanuto, t. XLIV, col. 294.

(7) Lettre datée de Rome, 6 février (B. N., Franç. 20487, fol. 10). Selon cette lettre, le pape était prêt à livrer aux Espagnols le comte de Vaudémont et tous les Français alors à Rome.

Louis de Lorraine, comte de Vaudémont, qui tenait ses droits de la maison de Lorraine-Anjou. Avec eux, s'embarquèrent les fameuses bandes noires de Jean de Médicis, dont le commandement avait passé au Pérugin Orazio Baglione.

Contre Pouzzoles, leur attaque échoua. Elle réussit contre Castellamare, de l'autre côté du golfe, parce qu'ils avaient été rejoints dans l'intervalle par le provéditeur vénitien da Mula, successeur d'Armer. Cinq cents Napolitains arrivés la veille, le 27 février 1527, pour défendre Castellamare, ne purent tenir contre le bombardement de la flotte et le mouvement tournant des troupes de débarquement qu'Orazio Baglione amenait par la montagne. La conquête fit tache d'huile. Sorrente, Vico, Torre del Greco envoyèrent leurs clefs.

Le 6 mars 1527, une colonne de dix-sept cents hommes, soutenue par la flotte, marchait sur Naples; après une escarmouche au passage du rio Sebeto contre Moncada (1), elle délogeait les Espagnols du faubourg de la Maddalena et avançait jusqu'à la porte du Carmine. Par un trompette, Vaudémont envoya sommer la garnison de capituler. Mille hommes de plus, et il était maître de la ville. La population resta coi. Le canon du Castel Nuovo tenait en respect nos galères. Un ouragan s'annonçait. Bref, il fallut pour la flotte chercher ailleurs un abri, après avoir rembarqué les troupes.

A Salerne, Vaudémont prit sa revanche, le 17 mars, en s'emparant de la ville sans coup férir. Le lendemain, Orazio Baglione, laissé à la garde de Salerne avec quatre galères et six cents fantassins, foudroyait les trois têtes de colonne d'une armée de quinze cents hommes, que Moncada et le

(1) Baeça, *Vida de don Hugo de Moncada,* p. 61. — Lettre de Vaudémont au roi après la prise de Castellamare (B. N., Clairambault 326, fol. 5).

prince de Salerne amenaient de Naples. Deux cent cinquante soldats restèrent sur le terrain. Le reste battit en retraite (1).

Aux rêves ambitieux de Vaudémont, le pape mit un terme, en signant la trêve du 25 mars avec le vice-roi espagnol et en rappelant l'escadre de Doria. Épouvanté de la marche sur Rome de l'armée de Bourbon, il s'était précipitamment dégagé de la ligue, sans pouvoir se soustraire pour autant au ressentiment des Espagnols. Le connétable félon refusa de reconnaître le pacte signé par Lanoy. Et le 6 mai, à deux heures du matin, il donnait l'assaut à la Ville Éternelle. En vain, les arquebusiers français de Renzo da Ceri et Guillaume Du Bellay, les soldats de Baglione opposèrent-ils une vive résistance. Le pape Clément VII tombait prisonnier, Rome était mise à sac, et un poète data son œuvre : « Ex Urbis cadavere (2). » André Doria, qui avait inutilement tenté de forcer le cordon des assiégeants (3), reçut, par surcroît, l'ordre de consigner aux vainqueurs le port de Civita-Vecchia (4). Au lieu de s'y soumettre, il prit la route de la France : le 13 juillet, ses huit galères et ses deux brigantins entraient à la solde du roi (5). Et tout de suite, Doria se signalait par une action d'éclat d'une portée considérable.

A la prise de Rome, les Français répondirent par un coup de tonnerre. Gênes, la place forte des Impériaux en

(1) Sanuto, t. XLIV, col. 143, 188, 234, 283. — Manfroni, p. 273.

(2) Cf., sur le sac de Rome, la liste des sources dans Guglielmotti, *La Guerra dei pirati*, t. I, p. 287, et Léon Dorez, *Le sac de Rome* (1527). *Relation inédite de Jean Cave, orléanais*. Rome, 1896, in-8°, cf. p. 74.

(3) *Elogio storico d'Andrea Doria*. Parme, 1781, p. 245 : E. Petit, *André Doria*, p. 60. — Bourrilly, p. 44.

(4) Sanuto, t. XLV, col. 218. — Guglielmotti, t. I, p. 289. — Manfroni, p. 274.

(5) Ce jour-là, Doria touchait une avance de 18450 livres (B. N., Franç. 5502, fol. 93). — Il devait recevoir 38000 ducats par an (Manfroni, p. 274).

Italie, fut en un instant cernée. Lautrec, avec un corps mixte de Français, de Vénitiens et de bannis génois; André Doria, avec vingt-quatre galères; Charles Du Solier de Morette, qui succéda comme capitaine général des vingt-sept vaisseaux ronds (1) au sieur de Villiers (2), combinèrent contre elle leurs efforts. Un blocus rigoureux réduisit promptement à la famine les assiégés (3).

Sous la protection de trois galères espagnoles et de cinq galères génoises qu'un bastion élevé à l'entrée du port épaulait, un important convoi de blé de Sicile attendait à Portofino un instant propice pour passer. Doria ne lui en laissa pas le loisir. Douze cents hommes de Filippino et Antonio Doria barrèrent, près du village de San-Michele, la route qui venait de Gênes et que la compagnie d'escopettiers de l'enseigne Cicala, postée derrière les roches, prenait d'enfilade. A l'aube, parurent huit cents hommes, expédiés par le doge au secours de Portofino. Le capitaine de la garde palatine, Agostino Doria, et Agostino Spinola, qui les commandaient, délogent les escopettiers de Cicala, les rejettent en désordre sur le bataillon des Doria, capturent Filippino, mais, au moment de recueillir les fruits de leur victoire, se voient subitement rappelés à la défense de Gênes. Cette ville était serrée de près par les troupes de Cesare Fregoso, détachées de l'armée de Lautrec.

Avant de partir, Spinola avait engagé les patrons de l'escadre bloquée à prendre l'offensive contre une flotte démoralisée, pensait-il, par l'échec des compagnies de débarquement (4). La brusque attaque d'André Doria, le 15 août,

(1) 12 navires, 3 carraques, 2 fustes, 6 barques provençales et 4 galions normands, selon lettres de provision du 30 mai (B. N., Franç. 17329, fol. 188 v°).

(2) Lettre de François I[er] à Villiers, alors à Savone, 11 mai (B. N., Clairambault 1225, fol. 145).

(3) P. Jove, trad. Sauvage (1570), t. II, p. 68.

(4) Guichardin, liv. IV, chap. iv.

déjoua ce projet. Les galères adverses cherchent à s'enfuir dans la direction de Ropallo ; mais, au bout de deux milles les forçats jettent leurs rames en criant : « Liberté ! » La galère de Giuliano de La Riva, familier du doge, une seconde galère génoise, sept autres de Sicile, de Gênes et d'Espagne, la grande carraque de Giustiniano, avec une riche cargaison en provenance de Chio et du Levant, tout le convoi, trente-deux bâtiments tombaient au pouvoir de Doria. Seul, le bossu Giustiniano, l'un des meilleurs marins de la République, avait échappé avec sa *Gobba* (1).

La victoire de Portofino eut un effet moral immense. Le 19 août, Gênes était attaquée du coté de San-Pier d'Arena par Fregoso et Lautrec. De la grande nef *Grimalda* encore en chantier et transformée en bastion de fortune, les escopettiers de Cesare Fregoso foudroyent les troupes de Martinengo. Le grand ingénieur tombe prisonnier. Le doge, le podagre Adorno, à cette nouvelle, s'affole, relâche Filippino Doria et capitule, alors qu'une flotte espagnole arrive de Valence à son secours (2). Il fut remplacé par un gouverneur français, par Trivulce.

VI

L'EXPÉDITION DE SARDAIGNE

Une action d'éclat aussi retentissante valut à André Doria le commandement en chef de la flotte du Levant (3),

(1) P. Jove, trad. Sauvage, t. II, p. 69. Les prises comprenaient une carraque, 8 navires, 2 fustes, 12 barques et 9 galères (Compte de Ragueneau : B. N., Franç. 17329, fol. 188 v°. — Clairambault 326, fol. 7).

(2) Lettre de Clermont-Castelnau (B. N., Clairambault 326, fol. 423).

(3) Par une commission royale, en date du 7 septembre 1527, qui lui adjoignait Antoine de La Rochefoucauld, sieur de Barbesieux, pour lieutenant général (B. N., Moreau 1340, fol. 335. — Clairambault 825, fol. 114 v°).

juste compensation des offres magnifiques que lui avait faites l'empereur (1). Et comme il célébrait son mariage avec Peretta Uso di Mare en l'église San-Matteo de Gènes, un envoyé du roi lui remit, en guise de cadeau de noces, le collier de Saint-Michel (2).

La position d'un étranger à la tête de la flotte française froissa des susceptibilités que Doria n'essaya point du reste de ménager. Pour un refus d'embarquer des troupes sur ses deux galères, Frère Bernardin de Baux fut relevé de son commandement et remplacé par Guillaume Du Bellay, le porteur du collier de Saint-Michel. Bernardin alla mourir de chagrin à Marseille (3), léguant au grand maître Anne de Montmorency (4) ses vaisseaux et sa vengeance. Le grand maître eut, pour correspondant attitré sur la flotte, un détracteur acharné de Doria, Jacques Colin l'humaniste, le lecteur du roi.

Gènes enlevée, François I[er] voulait précipiter les coups. Renzo da Ceri, rappelé des États pontificaux, eut ordre de prendre à Gènes le commandement d'un corps expéditionnaire de six mille hommes à destination du royaume de Naples (5). Il irait par mer, débarquerait au choix dans le royaume napolitain, en Sicile ou en Sardaigne, lierait même partie avec le bey de Tunis, qui avait jadis promis le concours de sa flotte; mais surtout, il empêcherait que le pape ne fût traîné par ses geôliers de Gaète en Espagne, tant on redoutait de voir céder aux exigences impériales la faiblesse accoutumée du pauvre captif.

(1) Et que Guillaume du Bellay avait combattues (V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (1491-1543)*, p. 46).

(2) 13 octobre (Lettre de Jacques Colin à Montmorency, 12 octobre : Chantilly, Musée Condé, série L, vol. V, fol. 288 : Bourrilly, p. 50).

(3) Agostino Giustiniano, *Annali della republica di Genoa*, fol. 279 v°.

(4) Et à Claude Durre, sieur du Puy-Saint-Martin. Le legs fut confirmé par le roi en mars 1528 (Archives nat., K 1219).

(5) Minute des instructions de Renzo. Compiègne, septembre 1527 (B. N., Collection Dupuy 640, fol. 171).

Des instructions aussi élastiques ne constituaient point un plan de campagne. C'était à Renzo de le dresser, mais sans rien empiéter sur les pouvoirs du chef de l'armée navale, André Doria (1), et après entente préalable avec le général de l'armée de Lombardie, Lautrec. Odet de Foix, sieur de Lautrec, devait s'enfoncer dans la Romagne, en faisant courir le bruit qu'il allait droit à Rome délivrer le Saint-Père (2). Pas de plan; pas d'unité de commandement, et avec cela, pas d'argent : le corps de Renzo serait entretenu pour moitié par des prêts consentis par les capitaines de la flotte sur la valeur de leurs prises; Lautrec vivrait sur le pays, à la mode tudesque, qui arrivait mieux à ses fins par la rudesse que nous par notre « bénignité ».

L'accueil fait par Lautrec aux instructions royales fut des plus froids. Il y a quarante jours que l'expédition aurait dû partir, écrivait-il au roi : en jetant le trouble dans l'Italie méridionale, elle eût forcé l'armée impériale à se replier de la Romagne sur Naples, et rendu la confiance aux Florentins et au pape. La saison est maintenant bien avancée pour le départ des galères, dont les prises, du reste, ne pourraient couvrir l'entretien des troupes embarquées (3).

On s'arrêta en définitive à un projet de conquête de la Sicile. Selon les devis de Pero Navarro, cinq à six mille hommes suffisaient, avec quelque cavalerie et un parc de siège. Navarro conseillait l'emploi de grands transports, capables de passer chacun sur le corps d'une douzaine de navires et de se défendre dans un port par leurs propres moyens (4).

(1) Instructions à Doria, 12 septembre (B. N., Franç. 17329, fol. 188 v°).

(2) Minute des instructions de Lautrec. Compiègne, 26 septembre (*Ibid.*, fol. 176).

(3) Lettre de Lautrec au roi. Camp devant Pavie, 10 octobre 1527 (A. Champollion-Figeac, *Captivité de François Ier*, p. 25).

(4) « Emprise de Cecille selon l'advis et oppinion du conte Pedro Navarro » (B. N., Franç. 3050, fol. 58).

Le recrutement du corps expéditionnaire ne se fit pas sans peine. Renzo alla jusqu'en Toscane quémander des volontaires, Guillaume Du Bellay jusqu'à l'armée de Lautrec devant Pavie. A eux seuls, Guillaume et ses frères Jacques et Nicolas levèrent une compagnie de marins et gentilshommes, qu'ils équipèrent à leurs frais (1). Bref, quatre mille trois cents hommes de troupes furent rassemblés, partie à Gênes, partie à Livourne, rendez-vous général des escadres, partie à Piombino. La flotte d'André Doria et du provéditeur Giovanni Moro, — vingt galères de France et dix-huit de Venise, — s'était ébranlée les 12 et 14 novembre et descendait vers le sud, quand la tempête la força à rétrograder vers Livourne et à y stationner une douzaine de jours.

Alarmés des avaries, des maladies, de la diminution des vivres, les commandants en chef et leurs lieutenants tinrent conseil (2). Doria opina pour une descente en Sardaigne, d'une conquête plus facile que la Sicile et presque aussi utile qu'elle pour couper les communications de l'empereur avec le sud de l'Italie : la mauvaise saison, la disette de vivres étaient des raisons majeures pour ne pas s'aventurer plus loin. En vain Renzo da Ceri, soutenu par les réfugiés siciliens Cesare Imperatori, Girolamo di Leofante, Pietro Spatafuora et autres, voulait-il continuer vers la Sicile. Appuyé par son collègue vénitien, André Doria ne tint pas compte de leurs désirs.

Après escale en Corse, à Porto-Vecchio et Bonifacio, le 8 décembre, il débarqua à Castel-Sardo, dans le golfe de l'Asinara, les troupes de son neveu. Filippino Doria marcha aussitôt sur la forteresse de Castel-Genovese. Repoussé

(1) B. N., Franç. 3076, fol. 28. — Bourrilly, p. 51.

(2) Lettres de Guillaume du Bellay (Livourne, 12 novembre 1527) et Jacques Colin (Savone, 30 janvier 1528) à Montmorency (B. N., Franç. 3079, fol. 109 : Musée Condé, série L, vol. V, fol. 174.) — Sanuto, t. XLVI, col. 360, 541. — Bourrilly, p. 52.

malgré l'appui de Renzo, qui avait fait sa jonction avec lui, malgré le dévouement de Jacques Du Bellay, colonel de deux mille hommes, qui se fit tuer, malgré le concours de la flotte qui secondait l'assaut par un vigoureux bombardement, Filippino Doria s'enfonça dans les terres. A Sorso, il enleva sans coup férir de grands approvisionnements de blé, sauvant ainsi de la famine les équipages et les troupes; mais le blé cuit en guise de pain provoqua parmi les malheureux une épidémie de scorbut. Et le gouverneur de la province venait à notre rencontre avec une petite armée; Filippino le culbuta et entra dans Sassari. Son objectif était évidemment Alghero, port fortifié sis de l'autre côté de la presqu'île de l'Asinara, devant lequel la flotte d'André Doria parut subitement après avoir contourné la péninsule. La ville était trop forte pour être enlevée d'un coup de main, et la mortalité parmi les marins devenait effrayante (1). A Porto-del-Conte, l'escadre vénitienne avait une moyenne de dix décès par jour. Les troupes de Renzo à Porto-Torrès dans le golfe du débarquement, et la flotte de Doria, qui s'était retirée à l'île de l'Asinara, n'étaient pas moins éprouvées malgré le soin qu'on avait pris d'isoler les divers contingents, tant à cause de la contagion de la peste que pour les facilités du ravitaillement (2). Le mécontentement grandissait parmi les soldats, la mésintelligence entre les chefs.

Sur la menace des deux amiraux d'abandonner l'entreprise, Renzo et Guillaume Du Bellay décidèrent de conserver seize galères seulement pour la garde de leurs conquêtes. Puis, devant la recrudescence de la peste, il fallut songer à la retraite. Renzo eût voulu gagner la Sicile après

(1) *Compendio d'*Antonio Doria *delle cose di sua notitia*, p. 34-35. — Valbelle, fol. 111 v°, 118. — Agostino Giustiniano, fol. 279 v°. — Lettre de Guillaume Du Bellay. De l'Asinara, 13 janvier 1528 (B. N., Franç. 3079, fol. 59).

(2) Sanuto, t. XLVI, col. 539.

s'être ravitaillé à Tunis, où Du Bellay, trois ans auparavant, avait noué des intelligences (1). Mais André Doria, plutôt que de se confier à la foi punique des nouveaux maîtres de Carthage, préféra virer de bord vers Livourne, où s'opéra, dans les premiers jours de février 1528, la dislocation des flottes. Tandis qu'il gagnait Gênes, Moro l'Adriatique et Du Bellay le camp de Lautrec, à la frontière du royaume de Naples (2), le baron de Saint-Blancard ramenait à Marseille nos quatorze galères (3), au moment même où une escadre de renfort, commandée par le lieutenant du grand maître, Christophe de Lubiano, allait partir pour la Sicile (4).

Les navires étaient délabrés, Renzo furieux de son échec, les exilés siciliens déçus dans leurs espérances de rapatriement. De tout, Doria fut le bouc émissaire. Et comme il était absent, il fut chargé en Cour par ses subordonnés, par le capitaine Jonas, entre autres, porteur du rapport officiel, et par les correspondants du grand maître de Montmorency : Impériale? un incapable, disait Doria ; Jacques Colin? « un coquin écervelé » ; Maurice de Jonas? « un présomptueux qui jamais n'a voulu obéir (5) ». De fait, comme pour justifier l'appréciation du grand homme de mer, Jonas fut, par la suite, privé du commandement de ses galères et jeté à la Bastille, une prison qui avait déjà jusqu'à Marseille la

(1) Suivant une lettre de don de François Ier, Du Bellay avait été dépêché « en Thunis et Sicile, ou temps qu'estions ou camp devant Pavie » (Bourrilly, p. 14, note 1).

(2) Lettres de Guillaume Du Bellay et Renzo à Montmorency. Livourne, 6 et 8 février (B. N., Franç. 20504, fol. 86 ; Franç. 3013, fol. 146. — Bourrilly, p. 53).

(3) A la mi-février (Valbelle, fol. 118).

(4) Il complétait ses chiourmes le 9 février en vue de l'expédition de Sicile (Archives municipales de Toulouse, ms. 153, p. 275).

(5) Lettre de Doria au grand maître. Gênes, 24 mars 1528 (B. N., Franç. 3106, fol. 68, orig. : Clairambault 327, fol. 251 ; publiée par le marquis Massimiliano Spinola, *Atti della Società ligure di storia patria*, t. IV, fasc. IV (1867), p. 426).

réputation sinistre de ne plus rendre ses prisonniers (1).

Doria n'était plus obéi des capitaines français. Huit lettres de lui restèrent sans réponse. Au lieu de s'adresser à son chef, Saint-Blancard affecta de ne soumettre qu'au grand maître un nouveau plan de campagne, qui consistait à surprendre dans le port de Carthagène la flotte espagnole. Les quinze galères royales rejoindraient ensuite à Naples les flottes d'André Doria et des Vénitiens (2). Un renseignement que lui fit passer le lieutenant du roi en Languedoc, fortifia Saint-Blancard dans la résolution de faire d'abord campagne en Espagne. Plusieurs galères se trouvaient, désarmées encore, à Palamos, à l'abri d'un mauvais château ; Saint-Blancard, estimant aisé de les détruire (3), obtint directement de la Cour l'autorisation d'exécuter son coup de main.

Ce plan était trop logique pour ne pas avoir l'approbation d'André Doria. Mais le général des galères, ulcéré déjà à l'idée que ses détracteurs seuls étaient écoutés du roi (4), fut révolté, quand il apprit que, sans le consulter, lui, un vieillard à barbe blanche, lui, le chef de l'armée navale, on avait chargé autrui d'agir.

« Sire, écrivait-il en offrant sa démission, il vous a pleu me establir vostre lieutenant général en vostre armée de mer... Et maintenant, sire, dictes par vostre lettre que ne me pourroys trouver en ladite emprise de Cathalongne pour la distance d'icy en Prouvence. Je n'ay jamais trouvé aucun voiage difficile, quant y a eu apparence de quelque bon

(1) 1534 (Valbelle, fol. 177.) — Les Marseillais avaient, du reste, envoyé une plainte formelle au roi contre les attentats commis dans leur ville par les gens de Jonas (B. N., Franç. 3096, fol. 35).

(2) Lettre de Saint-Blancard au grand maître. Marseille, 5 mars (B. N., Clairambault 326, p. 87).

(3) Lettre de Clermont-Lodève au grand maître, 24 mars (B. N., Clairambault 327, fol. 252).

(4) Lettre de Doria au grand maître. Gènes, 24 mars : citée.

effect... Encores, quant cestuy me seroit impossible pour aucune péremptoire raison, à cause de l'auctorité qu'il vous a pleu me donner sur vostre armée, povoys avoir notice de celluy qui auroit charge de la conduite (1) ». Une autre (2) lettre, adressée à François Ier à quelques jours de là, réclamait instamment la liquidation de ses gages et créances — car il était las de « crier comme un bélistre » pour les avoir — et la nomination d'un nouveau général — puisqu'on le tenait pour « vieil et ancien » et son service pour suspect.

Son plan eût été de punir le seigneur de Monaco de ses « méchants tours, » puis de tomber sur la flotte espagnole à destination de Naples. A défaut de l'escadre entière, il avait réclamé vainement de quatre à six galères pour renforcer Filippino Doria dans les eaux de Naples, avant la jonction de quatre galères espagnoles de Sicile avec les six de garde à Naples (3).

VII

BATAILLE DU CAP D'ORSO

Au retour de Sardaigne, Filippino Doria avait remporté succès sur succès. Il était resté croiser sur les côtes des États pontificaux avec sept galères de son oncle et une galère d'Antonio Doria, afin de seconder la marche et les opérations de Lautrec. Le 16 février 1528, au large d'Ostie, une douzaine de barques, chargées de soieries, de draps et de linge en cent cinquante caisses, vinrent donner au milieu de son escadre : c'étaient les dépouilles de la Ville Éternelle que les Impériaux évacuaient à Naples : ils en

(1) Lettre de Doria au roi. 7 avril (B. N., Dupuy, vol. 453, fol. 141, orig.).

(2) Lettre de Doria au roi. 13 avril (B. N., Franç. 3005, fol. 32 : publiée par le marquis Spinola, *Atti della Societa ligure* (1867), p. 432).

(3) Lettres des 24 mars et 7 avril citées.

furent dépouillés eux-mêmes. Le lendemain, Franciotto Orsini faisait son entrée à Rome, libre désormais, aux cris de « Franza, Orso, Chiesa! » Et le mois d'après, à l'annonce de la victoire de Lautrec à Troia, les Romains parlaient de lui élever une statue et un arc de triomphe au Capitole (1). Encore tout meurtri de sa captivité, Clément VII se montra beaucoup plus réservé qu'eux, attendant, pour rentrer dans la ligue, que la victoire se fût nettement dessinée en notre faveur (2). Filippino Doria ne le fit point languir.

En dépit des stationnaires espagnols, il semait partout la terreur. Au gouverneur de Procida, il imposait un tribut en nature, aux villes de Castellamare et de Sorrente, à l'île de Capri, une capitulation à terme; il inspirait aux habitants de Pouzzoles une telle épouvante qu'on s'attendait d'heure en heure à les voir capituler. Dans la capitale, affamée par sa croisière, les mutineries succédaient aux mutineries; aucune des troupes de la garnison, Allemands, Espagnols et Italiens, n'en était indemne (3).

Dans le golfe de Salerne, station excellente pour exercer à distance le blocus de Naples, Filippino Doria barrait la route aux convois de Calabre et de Sicile et guettait le retour de l'escadre vénitienne, dont l'entrée en ligne permettrait à Lautrec de serrer de plus près la capitale. Le vice-roi Ugo de Moncada et Philibert de Chalon, chef de l'armée espagnole, reconnurent urgent de prévenir cette jonction. L'un et l'autre auraient voulu commander

(1) H. Omont, *Les suites du sac de Rome par les Impériaux et la campagne de Lautrec en Italie : Journal d'un scrittore de la pénitencerie apostolique* [César Grolier], extrait des *Mélanges de l'École de Rome*. Rome, 1896, in-8°, p. 31.

(2) Bourrilly, p. 54.

(3) Lettre de Miguel de Aguoretta à Charles-Quint. Château de l'Œuf à Naples, 22 juillet 1528 (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España,* t. XXIV, p. 502).

l'expédition, qui fut confiée, pour éviter toute rivalité, au marquis del Vasto et au gobbo Giustiniano. Le vice-roi s'embarqua néanmoins avec eux. Un millier de vétérans espagnols prirent passage, au Pausilippe, sur les galères *Capitana*, *Gobba*, *Villamarina*, *Perpignana*, *Calabresa* et *Secama*, quatre fustes et autant de brigantins, que le capitaine Giustiniano encadra d'une vingtaine de frégates et de barques de pêche chargées de soldats : véritable tour de bossu, de gobbo, qui donnait le change sur la force de l'armée navale. Durant un moment de relâche à Capri, un ermite portugais harangua les soldats dans un discours enflammé (1) : mais pour qui veut surprendre son adversaire, tout retard est une faute. Et Moncada escomptait le succès d'une surprise contre une escadre, dont les soldats allaient coucher chaque nuit à terre.

Filippino Doria, averti soit par la felouque du napolitain Agnese, soit par une galère qui revenait de la corvée des vivres (2), eut le temps de rassembler presque tous les éléments de sa flotte (3) et d'embarquer trois ou quatre cents arquebusiers du capitaine gascon Gilbert du Croq, écuyer d'écurie du roi, que lui dépêcha Lautrec. Une heure après, dans la journée du 28 avril 1528, l'ennemi était en vue.

Filippino réunit hâtivement ses officiers à bord de son bâtiment : après une énergique exhortation à combattre comme si André Doria était témoin de leurs prouesses, il assigna à chacun d'eux son rôle... Le spectacle qui s'offrit soudain à Moncada était étrange. Cinq galères et deux brigantins, jusque-là masqués par la pointe de Conca, dans la baie dont Amalfi occupe le fond et une montagne abrupte les bords, se présentaient en ordre de bataille,

(1) Ulysse Robert, *Philibert de Chalon, prince d'Orange*, p. 188.

(2) Capelloni, *Vita del principe Andrea Doria*, p. 44. — Baeca, *Vida de don Hugo de Moncada*, p. 67.

(3) Qui comprenait, selon le compte du trésorier Ragueneau, 8 galères, 4 galions, 2 fustes et quelques brigantins (B. N., Franç. 17329, fol. 189).

cependant que trois autres fuyaient à toutes rames au large du cap d'Orso, à l'extrémité sud de la baie (1).

Les cinq galères qui venaient au combat, étaient la capitane de Filippino, *la Pellegrina, la Donzella, la Sirena* et *la Fortuna*. Avant que les canonniers d'Alonso d'Avalos, marquis del Vasto, eussent le temps de pointer leur gros canon de coursie et de s'envelopper d'un nuage de fumée, la décharge de Filippino enfila leur galère. Dans les rangs pressés des Espagnols, l'énorme boulet du basilic de la proue faucha trente-deux hommes, après avoir fracassé la rambade : à l'arrière, le vice-roi et le marquis del Vasto furent couverts de débris humains et souillés du sang de Pietro de Cardona, gentilhomme Sicilien, et de l'Espagnol Gusman, fort plaisant musicien qui s'était embarqué sur la capitane pour son ébat. La riposte du vice-roi n'eut pas le même succès. Aveuglés par la fumée, les canonniers lâchèrent leur bordée par-dessus nos arquebusiers, que Filippino avait eu la précaution de poster derrière les pavesades des apostis, d'où ils tiraient aussi sûrement que derrière les créneaux d'une forteresse.

(1) Sur la bataille du cap d'Orso, de la Cava ou d'Amalfi, voyez comme sources : la relation d'un des acteurs (*Mémoires de la vie du mareschal de Vieilleville*, par Carloix, liv. I, chap. ix); la lettre de Lautrec au roi. 30 avril (B. N., Franç. 2993, fol. 115, copiée dans Clairambault 327, fol. 1119); — les relations de Aguorretta et Perez. 30 avril, etc. (*Coleccion de documentos ineditos... de España*, t. XXIV, p. 496 et 502); — des lettres écrites de Florence et Naples au duc de Modène. 11 et 23 mai (Archivio di Modena, *Schede Neri;* B. N., Italien 300, fol. 5) ; — la relation de P. Jove (trad. Sauvage (1570), t. II, p. 47, liv. 25), lequel en tenait les détails de Filippino Doria : cf. sa lettre du 1er mai au pape (Sanuto, t. XLVI, col. 664); — Giustiniano, fol. 280 : — *Mémoires historiques de Patrizio* de Rossi *sur les événements politiques d'Italie (1523-1530)* [d'après P. Jove, etc.] traduits par Puy de Labastie. Lyon, 1867, in-8°, p. 202; — les deux *Vida de don Hugo de Moncada*, par Vargas Ponce et Baeca ; — Guichardin, lib. XIX, fol. 331. — Comme historiens, voyez F. Duro, t. I, p. 143; — Jurien de La Gravière, *Doria et Barberousse*, p. 162; — M. Robert, p. 188; — G. Gavotti, *Battaglie navali della Republica di Genova*. Appendice alla *Tattica nelle grandi Battaglie navali*. Roma, 1900, in-8°, p. 127.

Tout différent était le sort de nos deux autres galères. *La Pellegrina* et *la Donzella*, enveloppées par le gobbo Giustiniano, par Secames et Bernard Villamarin (1), succombaient sous les efforts combinés des soldats espagnols que Cesare Fieramosca, Garcia Manrique, gouverneur de Gaète, et Francesco de Soria menaient à l'abordage. *La Sirena* et *la Fortuna* étaient mises à mal par *la Perpignana* et par *la Calabresa Oriana* (2), dirigée par un descendant du fameux Roger de Loria, quand se produisit un coup de théâtre.

Les trois galères fugitives, dont le soleil faisait miroiter les Dieu-conduits des poupes, un Neptune tout doré, un Maure et une dame en grands atours, vrais rébus de leurs noms, viraient de bord et chargeaient en flanc les Espagnols. C'était la division de son lieutenant Nicolo Lomellino que Filippino Doria avait eu l'ingéniosité de tenir en réserve, par l'un de ces stratagèmes familiers à ses ancêtres et bien connu depuis qu'il avait donné à Uberto Doria la victoire de la Meloria.

L'attaque de Lomellino fut irrésistible. Prise par le travers, la capitane espagnole eut le gouvernail broyé par la bordée de *la Mora*, la proue balayée par les projectiles de *la Signora*, le mât abattu par le violent choc de *la Nettuna*, galère patronne de Lomellino. Le bras fracassé, deux balles dans le corps, Moncada tombe pour ne plus se relever. « Combattez, frères, la victoire est vôtre », furent ses dernières paroles (3). Le chef des bombardiers, Girolamo de Trani, gît à ses côtés; l'étendard, sept fois, change de mains; les Espagnols résistent encore, lorsque Filippino

(1) C'est-à-dire par *la Gobba*, *la Secama* ou *Santa-Barbara* et *la Villamarina* ou *Santa-Andrea* (Relation d'Aguoretta, dans la *Coleccion... de España*, t. XXIV, p. 506).

(2) Miguel de Aguoretta attribue pourtant la défaite à l'inaction de ces deux galères.

(3) *Ibidem.*

Doria, pour combler les vides que la mort creuse parmi ses soldats, aux forçats de ses chiourmes promet la liberté. Dès lors, ce fut pour les Espagnols la débâcle. Assaillis furieusement à l'abordage par un flot de Barbaresques mêlés aux soldats français, les derniers survivants de la capitane se rendent.

Dégagées par une nouvelle charge de la division Lomellino, *la Pellegrina* et *la Donzella* se tournent furieusement contre *la Gobba* de Giustiniano, que *la Mora* accable « d'une tempeste de boulets, en forme de gresle (1) ; » Giustiniano le Gobbo s'affaisse, grièvement blessé à la cuisse; un boulet précipite par-dessus bord Cesare Fieramosca, qui commande les soldats; Baredo, le capitaine des arquebusiers, reçoit trois blessures. *La Gobba* était prise.

Soutenus par deux brigantins et par deux bateaux basques, deux galères luttaient encore. Sur *la Villamarina* et *la Sicama*, le connétable Ascanio Colonna et son frère Camillo se battaient au milieu d'un monceau de cadavres, les bâtiments coulant bas, les rames brisées, le feu à bord. Enfin, après quatre heures de combat, ils durent se rendre à Lomellino. Les deux galères sombrèrent presque aussitôt après. Le vice-roi était mort, les capitaines généraux étaient prisonniers, et avec eux le connétable du royaume de Naples, les princes de Salerne et de Santa-Croce, le commandeur Ricardo, le patron de galère Francès Icart, les capitaines Marin Daia, du régiment de Navarre, Zambrone, Baredo, Gaëtano, Saluces, Regnard de Montaves, Serone, chancelier du sénat napolitain et secrétaire du vice-roi, une vingtaine de condottieri (2).

L'historien Paul Jove, envoyé en parlementaire par les

(1) P. Jove, trad. Sauvage (ed. 1570).

(2) Selon l'un des témoins du combat, « la bastonnade » coûta à l'ennemi sept ou huit cents arquebusiers tués, outre les prisonniers. Lettre de Louis de Lorraine, camp devant Naples, 5 mai (B. N., Franç. 3010, fol. 46).

dames napolitaines, inquiètes du sort de leurs maris, put constater l'étendue du désastre : quatre galères, deux brigantins pris ou coulés et quatorze cents hommes hors de combat, alors que le vainqueur n'en avait pas perdu cinq cents. Les arquebusiers gascons de Gilbert du Croq avaient supporté presque tout le faix de la bataille : de quatre cents, il en restait debout cinquante. Des cinquante qu'on lui avait impartis à bord de la galère du Corse Napoleone (1), le capitaine François de Scépeaux de Vieilleville n'en avait plus que douze autour de lui. Avec cette poignée d'hommes, il grimpa par les palementes de la vogue sur *la Calabresa*, l'une des deux galères espagnoles qui n'avaient point encore succombé. Il refoulait vers la poupe les lansquenets de Conradino Glornio, lorsque la chiourme de *la Calabresa* parvint à couper les grappins d'abordage et à prendre le large, de concert avec *la Perpignana*. Les vaincus emmenaient prisonniers Vieilleville et ses derniers compagnons. Ce ne fut point pour longtemps.

Les officiers de *la Calabresa* (2), arrivés les premiers à Naples, le capitaine Francès de Loria, entre autres, furent pendus sur-le-champ par ordre du général Philibert de Chalon. Cette vue donna à réfléchir au capitaine de *la Perpignana*, Orazio de Barletta. Il s'ouvrit à Vieilleville de ses inquiétudes et la crainte de Philibert de Chalon le rangea sous notre pavillon. Il avait déchiré les banderoles et les croix rouges de ses soldats, effacé les aigles et la devise impériale dont était parsemée *la Perpignana* ou *Nimpharella,* et il se dirigeait vers le camp français, lorsque parut, le 29 avril, une galère sous pavillon fleurdelisé. Inquiet du sort de Vieilleville, son ami de jeunesse comme page à la

(1) Et que Vieilleville appelle *la Régente* dans ses Mémoires. Je ne sais avec laquelle des galères de Filippino il faut l'identifier.

(2) Et que Vieilleville nomme *la Moncadine*, comme il appelle *Nimpharella la Perpignana*.

Cour, Filippino Doria envoyait à Naples quérir de ses nouvelles, après l'avoir cherché vainement parmi les cadavres flottant sur l'eau.

Le Corse Napoleone arrivait sur *la Perpignana* vent arrière et le branle-bas à bord, lorsqu'il aperçut avec stupéfaction la bannière blanche des parlementaires à la cime du mât et, au trinquet d'avant, Vieilleville qui lui faisait des signes d'amitié, tandis que les marins agitaient leurs chapeaux, en criant : « France! France! » Napoleone et Orazio, désormais compagnons d'armes, laissaient reposer leurs chiourmes à l'abri d'une montagne, sans doute de Capri, lorsqu'une nouvelle galère fut signalée dans la partie du nord, venant de Naples. C'était *la Calabresa* ou *Moncadine* que Philibert de Chalon lançait à la poursuite de sa compagne, avec un nouvel état-major et un nouveau capitaine, Alfonso Caraccioli, frère bâtard du prince de Melfi. Pour la seconde fois, les Espagnols donnèrent dans un piège.

Sur l'ordre de Vieilleville, *la Perpignana,* la voile haute, prit en remorque la galère de Napoleone, à sec de voilure, comme si ce fût une prise, et elle gouverna sur *la Calabresa.* Caraccioli, abusé par le stratagème, arrivait paisiblement à la rencontre de son collègue ; deux bordées successives le convainquirent de son erreur. Le trinquet abattu, les voiles déchirées, il ne pouvait plus fuir. Il baissa pavillon (1). Le prisonnier de la veille, Vieilleville, se trouvait à la tête d'une division de trois galères, qu'il ramena triomphalement dans le golfe de Salerne. Le surlendemain 1er mai, le vaillant Gilbert du Croq, l'un de ceux qui avaient le plus contribué au gain de la bataille, mourait devant Naples (2).

Les Impériaux, privés de flotte, se trouvaient acculés dans la capitale par notre escadre et par l'armée de Lau-

(1) *Mémoires de Vieilleville*, livre I, chap. 10 à 13.

(2) E. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. III.

trec. A la Fête-Dieu (1), seize galères vénitiennes renforcèrent le blocus et le rendirent si étroit que le prince d'Orange écrivit désespérément à l'empereur, le 14 juin : « Il y a dix jours que nous sommes au pain et à l'eau... Et ne sçay que penser comme pourra venir vostre secours par mer, s'il ne vient merveilleusement gros (2). »

Ce ne fut point de l'empereur que vint le salut.

VIII

LES LAURIERS DE LA DÉFAITE

Le 13 mai au soir, Paris apprenait par une lettre de Lautrec le résultat de la bataille navale du cap d'Orso. Mais pendant que le parlement « en forme de cœur », l'échevinage, la cour, en procession somptueuse, allaient chanter à Notre-Dame un *Te Deum* de victoire (3), les vaincus récoltaient les lauriers de la défaite.

De maladresses en maladresses, de froissements en froissements, nous avions fini par exaspérer les Doria. Filippino avait reçu de Lautrec, en récompense, les villes de Castellamare et Vico Equense, mais les villes seules, sans leurs châteaux-forts, quelque insistance qu'il mît pour avoir le tout. Vexé, il refusa au généralissime de livrer ses prisonniers pour une promenade triomphale, qui eût été de nature à impressionner la population napolitaine (4). Et il les envoya à Gênes devers André Doria.

(1) 11 juin.

(2) Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. I, p. 270. — U. Robert, p. 206.

(3) Registres du Parlement : cf. un extrait à la B. N., Clairambault 327, p. 1137. — On publia un court récit de la bataille sous le titre : *La défaicte des Espaignoz et prinse du port de Naples par Monsieur de Lautret et le conte Philipin*. Petit in-16.

(4) U. Robert, p. 192, note 1 et 202.

Le gouverneur de Gênes, à son tour, voulut prendre livraison des captifs pour les expédier au roi (1). Mais, aux premiers mots de Trivulce, Doria s'écria qu'on voulait voler leur rançon comme on lui avait déjà volé celle du prince d'Orange : pauvre gentilhomme sans rentes ni revenus, à peine défrayé de l'entretien de ses rameurs, c'était lui pourtant qui avait armé à ses frais les quatre brigantins dont l'appoint avait assuré la victoire. Il voulait de l'argent. Un versement de quatorze mille écus l'adoucit, au point de lui arracher cette protestation de fidélité, la dernière, hélas! « Si j'avais biens à vendre, je les mettrais au service du roi (2). »

Il ne se doutait point, à ce moment, de la mortification suprême qu'on lui ménageait. Averti de l'état d'esprit d'André Doria par des confidences que Filippino, son neveu, ne craignait point de faire à l'ennemi (3), Lautrec avait dépêché un émissaire (4) au roi pour empêcher une catastrophe. Le grand marin, que l'émissaire avait vu en cours de route, assurait le roi de sa fidélité et promettait de le servir avec douze galères (5), pourvu qu'on fît droit à une réclamation, dont la solution lui eût été plus agréable que le don d'un empire : la remise de Savone aux Génois (6). Mais la gabelle de Savone avait été accordée

(1) Trivulce au grand maître Anne de Montmorency. Gênes, 4 juin (B. N., Clairambault 328, fol. 10).

(2) Yzarnay, qui lui avait versé ces quatorze mille écus et promis huit mille autres, avait charge de demander à Renzo da Ceri un millier de soldats comme troupes d'embarquement. C'est de l'argent perdu, observa André Doria : il y a trop peu d'hommes pour tenter un coup de main en Sicile, trop pour aller en mer, faute d'ennemis. Lettre d'Yzarnay au roi. Gênes, 4 juin (B. N., Clairambault 328, fol. 10).

(3) Cf. la lettre de Philibert de Chalon à l'empereur prédisant la défection d'André Doria. Naples, 14 juin (U. Robert, p. 204).

(4) Guillaume Du Bellay.

(5) M. Robert, p. 204.

(6) Lettre d'Yzarnay au roi. Gênes, 4 juin (B. N., Clairambault 328, fol. 11).

au grand maître Anne de Montmorency; et le favori tout-puissant sacrifia à ses intérêts la fortune de la France. Il n'y avait plus qu'une faute à commettre; elle fut commise, énorme (1). Le grand maître eut l'habileté d'en faire retomber la responsabilité sur le chancelier Duprat. André Doria, destitué, fut décrété de prise de corps (2), et son successeur dans le commandement de la flotte (3), Antoine de La Rochefoucauld-Barbesieux, eut mission de se saisir de lui.

Il n'en est point question de façon positive dans le plan de campagne que Barbesieux soumettait au roi, avant d'appareiller avec ses quatorze galères (4). Mais que de sous-entendus et dans l'envoi à Gênes de cinq cents hommes que devaient suivre « sans crierie » d'autres bandes, et dans cette phrase énigmatique de Barbesieux : « Je resterai à Gênes avec la flotte jusqu'à ce « que les affères soient en disposicion de pouvoir envoyer à Monseigneur de Lautrec la plus grant part desdites gallères luy porter l'argent et monicions. »

Dès l'approche de Barbesieux, André Doria, flairant un piège, appareilla et se retira à Lerici, à l'entrée du golfe de La Spezia. Au baron de Saint-Blancard, dépêché par l'amiral français pour lui demander une entrevue à Gênes, il répondit par une fin de non-recevoir, renvoya au roi le collier à coquilles d'or, et, abattant le pavillon fleurdelisé pour le remplacer par le drapeau blanc, il déclara qu'il reprenait sa liberté d'action. Filippino, rappelé d'urgence à Lerici, avec l'ordre exprès d'éviter la rencontre de notre flotte, abandonna, le 4 juillet, le blocus de Naples, qui ne fut plus assuré que par *la Régente, la Moncadine* et *la Nim-*

(1) U. Robert, p. 204.
(2) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 352.
(3) 1er juin (B. N., Clairambault 825, fol. 114 v°).
(4) Aux Pomègues-lès-Marseille, en galère, 6 juin 1528 (B. N., Franç. 20508, fol. 112. — Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 122 v°).

pharella, les galères conquises par Vieilleville (1). Le 9, le condottiere génois entamait les négociations qui allaient faire passer au service impérial toute son escadre (2).

Le diplomate qui avait su amener Doria à ce revirement, en exploitant ses ressentiments contre François Ier et sa passion pour une patrie soi-disant opprimée, c'était le vaincu de la bataille navale du cap d'Orso, Alonso d'Avalos, marquis del Vasto (3); c'était lui qui récoltait les lauriers de la défaite.

En retour du formidable appoint qui lui était offert, l'empereur traita royalement le marin génois : « Quoy qui me doye couster, déclara-t-il, je n'y veulx riens espargner (4). » L'indépendance de Gênes, la restitution de Savone à la République, lorsque ces villes seraient arrachées de nos mains, la liberté du commerce maritime pour ses compatriotes, une solde de soixante mille écus d'or pour ses galères, le titre de capitaine général de la mer, avec la cession d'un port dans le royaume de Naples, telles furent les conditions fixées par le condottiere et ratifiées par l'empereur (5). Et ce n'était pas trop cher payer la maîtrise de la mer.

(1) *Mémoires de Vieilleville*, livre I, chap. 14. — SIGONIUS, *De vita et rebus gestis Andreae Auriae, Melphiae principis, libri duo,* fol. 29. — GUICHARDIN, liv. XIX, fol. 340. — U. ROBERT, p. 216.

(2) Lettre de Perez à Charles-Quint (BERGENROTH et Pascual DE GAYANGOS, *Calendar of letters, despatches and State papers relating to the negotiations between England and Spain*, t. III, p. 739).

(3) GAYANGOS, p. 740.

(4) Lettre de Charles-Quint au prince d'Orange. 19 juillet (U. ROBERT, p. 217).

(5) Convention de Madrid. 10 août (GAYANGOS, p. 765).

IX

CHASSÉS D'ITALIE

Le départ de Filippino Doria avait relâché le blocus de Naples. En dépit et même à la vue de l'escadre vénitienne, une vingtaine de frégates ravitaillèrent les assiégés (1). Barbesieux ne parut dans le golfe que le 17 juillet, s'étant attardé à battre la citadelle de Civita-Vecchia, dite la Roquette, afin d'en déloger les Espagnols et de la restituer au pape (2). Il amenait à Lautrec les compagnies du prince de Navarre, frère du roi Henri, mais non point les six mille aventuriers réclamés par le général, sans préjudice de douze mille Suisses et lansquenets qui eussent pris à revers, dans les plaines du nord, les renforts ennemis venus d'Allemagne (3).

Le débarquement s'opéra à Ponteliceiardo, à une petite distance de Naples vers l'est. Il faillit être entravé par une sortie des Espagnols que commandait Fernand de Gonzague. Si Lautrec n'avait eu la précaution d'envoyer audevant des nouveaux venus les bandes noires de Pepoli et la cavalerie de Valerio Orsini, l'affaire, engagée le 19 juillet, eût été désastreuse pour nous (4).

Lautrec était toujours devant Naples : mais la fortune avait totalement changé de camp. De désespérée qu'elle était pour les assiégés en juin, elle était devenue désespé-

(1) Lettre adressée au légat Salviati. 4 août (*Lettere dei principi*, t. II, fol. 112 v°. — MIGNET, t. II, p. 438, n° 1).

(2) Lettre de Pierre de Clermont à Montmorency. 2 août (B. N., Clairambault 328, fol. 140).

(3) Lettre de Lautrec. Camp devant Naples, 27 mai 1528 (B. N., Franç. 2993, fol. 81).

(4) U. ROBERT, p. 216.

rée pour les assiégeants. Sur une armée inaccoutumée aux chaleurs torrides et débilitée par le climat, un fléau faisait rage : la peste. De vingt-cinq mille, nos effectifs tombèrent à quatre mille hommes. Lautrec fut emporté par la maladie le 16 août. Le marquis de Saluces, son successeur, leva le siège dans la nuit du 29 août et tenta de gagner Aversa avec les débris de l'armée. Il y réussit, mais pour capituler presque aussitôt. Pero Navarro, tombé prisonnier de l'ennemi en cours de route, acheva sa carrière dans les cachots du Castel Nuovo : on l'y trouva mort un matin (1).

Notre domination dans le royaume de Naples s'effondrait d'un seul coup, et la perte de la suprématie navale rendit l'effondrement irrémédiable. Le 6 août, André Doria était encore dans le golfe de La Spezia : il assurait Trivulce qu'il n'attenterait rien contre Gênes au préjudice de la France, tant qu'il ne serait pas à la solde d'un prince (2). Quelques jours plus tard, la convention de Madrid signée, il tombait sur les derrières de la flotte franco-vénitienne à Naples, ravitaillait la ville, s'installait dans l'île d'Ischia comme dans un poste d'observation, et enlevait au passage deux de nos bâtiments qui portaient les chevaux et les bagages de Lautrec et du comte de Vaudémont. Il avait dix-neuf bâtiments, dont treize galères, tous à lui ou à sa famille (3). La dislocation de la flotte franco-vénitienne aux îles Ponza lui donnant bientôt sur Barbesieux la supériorité numérique, il se mit à la chasse de son ancien lieutenant, qui battait en retraite vers Gênes.

(1) Étranglé, dit-on, comme déserteur (Don Martin DE LOS HEROS, *Historia del conde Pedro Navarro*, dans la *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XXV, p. 377. — P. JOVE, liv. 26.

(2) Lettre d'André Doria à Trivulce, gouverneur de Gênes. Golfe de La Spezia, 6 août (B. N., Clairambault 328, fol. 148).

(3) Lettres de Lope de Soria (13 août) et de Perez (26 août et 19 septembre) dans GAYANGOS, p. 768, 776, 792. — CAPELLONI, *Vita del principe Andrea Doria*, p. 39.

Conscient enfin de l'énorme faute qu'il avait commise, François Ier envoyait en hâte à Gênes cinq cents aventuriers du capitaine Jonas (1), et mandait à la rescousse l'escadre normande du vice-amiral de Bourrys (2) et les voiliers marseillais de Morette et de Frère Claude d'Ancienville (3).

Il avait même tenté de regagner Doria : Trivulce, Saint-Pol, le Parlement et jusqu'au cardinal d'York, jusqu'au pape, s'y étaient employés (4). Il n'était plus temps. Barbesieux était parvenu dans un état lamentable à Gênes, ses palementes brisées au cours d'un ouragan qui éclata par le travers d'Ostie. Faute de pouvoir se ravitailler, il avait détaché vers Savone six galères en corvée aux vivres, gardant les neuf autres avec lui, quand il apprit la venue imminente d'André Doria. Rappelées d'urgence, les six galères de Saint-Blancard tombèrent au milieu de la flotte de Doria, arrivée à Gênes avant l'aube. Deux d'entre elles réussirent à prendre la fuite et ramenèrent Saint-Blancard à Savone; la troisième fut enlevée au large par le condottiere génois; la quatrième ne fut prise qu'après l'exode de son équipage, qui gagna la plage de Cogoreta. A bord des deux dernières, les forçats s'étaient mutinés : et ce fut pour Doria une proie nouvelle (5). Pour comble d'infortune, Saint-Blancard venait de perdre une autre galère, *la Nègre,* capturée par six fustes barbaresques (6), et sa nef *la Perle,* dans un violent combat livré près d'Alicante au corsaire Juan Perez de Renteria (7).

Dans le nord de la péninsule comme au sud, les événe-

(1) 9 août (B. N., Franç. 10406, fol. 52).

(2) Fontainebleau, 11 août (B. N., Franç. 10406, fol. 67 v°).

(3) Paris, 22 août (*Ibidem,* fol. 70).

(4) P. Jove, trad. Sauvage (1570), t. 74. — Decrue, *Anne de Montmorency,* p. 115.

(5) Lettre de Saint-Blancard. De galère devant Savone, 11 septembre (B. N., Franç. 3122, fol. 81). — P. Jove, trad. Sauvage (1570), t. II, p. 76.

(6) Par le travers de Bormes, le 4 mai 1528 (Valbelle, fol. 121 v°).

(7) Qui reçut comme trophée le blason de Saint-Blancard. Quarante-sept

ments se précipitaient. Au lendemain de la défaite de Saint-Blancard, le 12 septembre, Doria se présenta dans le port de Gênes sous pavillon impérial, sous le pavillon que Filippino avait enlevé à Moncada. La population se souleva aux cris de « San-Giorgio! Libertà! » dès que les troupes de Filippino Doria et Cristoforo Pallavicini eurent débarqué sur les quais. Surpris par l'insurrection, le maréchal Trivulce n'eut que le temps de gagner le Castelleto et de s'y barricader. Barbesieux, coupé de son lieutenant, pris entre deux feux, appareilla dans la nuit sans prendre soin de masquer sa retraite et échappa à la poursuite de son adversaire; dans les ténèbres, on ne pouvait se rendre compte de sa marche qu'à la lueur de ses salves (1). Sur la place publique, aux applaudissements de la foule, Doria proclama l'indépendance de sa patrie et posa les bases d'un gouvernement électif, qui devait subsister près de trois siècles.

Cependant, l'escadre de renfort que Morette apprêtait à Marseille poussait ses préparatifs et embarquait deux à trois mille Languedociens recrutés au son du tambourin (2). Le grand maître des Hospitaliers avait refusé le prêt de ses galères, afin de ne point exposer son Ordre à une entière destruction : *la Grande-Maistresse, la Lomelline, la Fleurie, la Duchesse,* la nef de Saint-Blancard n'étaient point encore en état d'appareiller. Et Morette allait se décider à gagner Savone avec la seule division disponible, une douzaine de bâtiments et un millier d'hommes (3), quand, le 15 sep-

des marins prisonniers furent envoyés aux galères de Sicile (F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 155, note 1).

(1) Agostino Giustiniano, *Annali di Genoa*, fol. 281. — Gayangos, p. 824-825.

(2) Lettre de Pierre de Clermont à Montmorency. Narbonne, 13 septembre (B. N., Clairambault 328, fol. 217).

(3) Deux nefs et deux galères du grand maître de Montmorency, deux galions de Servien, trois galères d'Antonio Doria, une nef, une fuste et un

tembre, arriva dans une panique folle l'escadre de Barbesieux, réduite à dix galères sur quinze. Onceques « ne vis armée en si grand crainte », déclarait Morette. A peine dans le port, les marins désertèrent en masse. Morette eût voulu éviter la contagion de l'exemple en mettant incontinent à la voile. Barbesieux l'en détourna et, au lieu de réorganiser la flotte, prit la poste pour la Cour (1).

Malgré la désertion d'Antonio Doria et de sa division (2), le commandeur de Morette se jeta dans Savone. A peine y était-il que parurent devant le port dix-sept galères d'André Doria soutenues, du côté de terre, par l'armée de Sinibaldo Fieschi.

Devant la haine féroce que Gênes avait vouée à sa rivale, jusqu'à prononcer contre elle le *Delenda est Carthago* (3), un ordre très net de hasarder toute la flotte pour dégager la place fut expédié à Barbesieux (4). Il devait appareiller en toute diligence. Le corps d'armée de François de Bourbon, comte de Saint-Pol, l'appuierait. Une douzaine de jours plus tard, Saint-Pol, n'ayant aucune nouvelle de son collègue, lui écrivit pour le presser d'agir (5). Et Barbesieux, un favori qu'on avait comblé de dons pour lui donner du cœur (6), eut cette réponse lamentable : « Il seroit impossible approcher le port... Que ledit seigneur mande les gallères de Venize venir de Corfou se joindre à nostre armée (7). »

brigantin armés par le frère de Morette au roi. Marseille (B. N., Franç. 3096, fol. 4, orig. : Clairambault 328, fol. 374).

(1) Lettre de Morette à Montmorency. Marseille, 30 septembre (B. N., Clairambault 328, fol. 236).

(2) Ruffi, *Histoire de Marseille*.

(3) Guerrazzi, t. I, chap. V.

(4) Le roi « me escript nettement que je hazarde l'armée ». Lettre de Barbesieux. Lyon, 23 octobre (B. N., Clairambault 328, fol. 279).

(5) Lettre de Saint-Pol à Barbesieux. Valence, 18 octobre (B. N., Franç. 3045, fol. 9, orig.).

(6) On lui donna une pension pour ses services maritimes!! (Archives nat., J 960[1], n. 22).

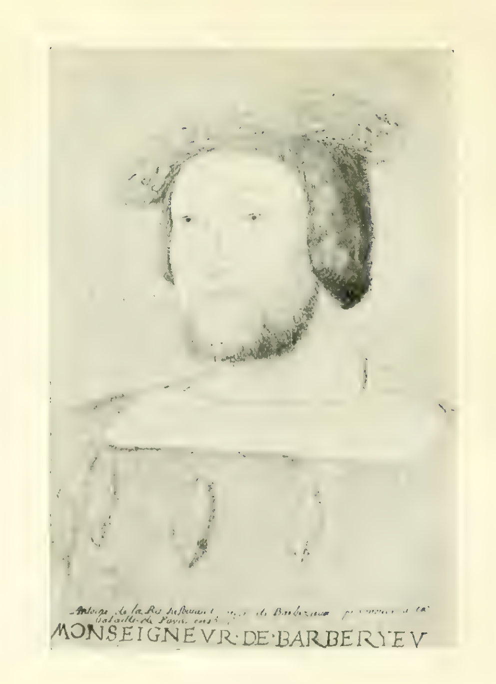
(7) Lettre de Barbesieux citée du 23 octobre.

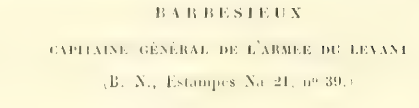


BONNIVET

AMIRAL DE FRANCE

(B. N., Estampes Na 21, nº 34.)





BARBESIEUX

CAPITAINE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DU LEVANT

(B. N., Estampes Na 21, nº 39.)

Pareille lâcheté porta ses fruits. Morette dut capituler le 21 octobre et la Carthage de Gênes fut détruite pour ne plus se relever de trois siècles. Le port de Savone fut comblé, les boulevards aplanis, les bastions de Pero Navarro jetés bas. « Ainsi l'on coupe les nerfs d'une bête sauvage (1). »

Dans une suprême tentative, François Ier avait essayé de désarmer par la mansuétude ses « très chers et bien amez les citoyens de sa bonne ville de Gennes », en leur accordant toute sûreté pour résider et trafiquer à Lyon (2). Il était trop tard. Le 28 octobre, c'était le Castelleto qui succombait sous leur attaque. En vain, François de Bourbon avait-il tenté de lui porter secours en s'avançant par la montagne. Il n'avait pu aller au-delà des faubourgs de San-Pier d'Arena. Et Trivulce sortait de la citadelle de Gênes avec armes et bagages.

Une semaine plus tard, les Provençaux apprenaient avec épouvante que Doria était sur leurs côtes, à telle enseigne que les deux galions de Servien, une nef et une barge tombaient entre ses mains. Il avait enlevé la tour de Saint-Tropez (3) ; le 7 novembre, Toulon se fortifiait hâtivement à son approche (4). Ce qui mettait en danger les vaisseaux en rade, c'était le défaut de canonniers à bord (5). L'amiral de Barbesieux eut l'ordre exprès d'y parer, en se portant à la rencontre de l'ennemi (6). Il quitta donc Marseille à la tête de ses deux divisions navales, les dix-huit galères et

(1) Petit, *André Doria*, p. 126. — *Compendio d'*Antonio Doria *delle cose di sua notitia*, p. 39.

(2) Ordonnance, peut-être simplement projetée, d'octobre 1528. Elle est, en minute, dans B. N., Franç. 3096, fol. 133.

(3) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 127.

(4) Archives du Toulon, BB 46, fol. 259.

(5) Lettre de Claude Durre au roi. Aix, 26 août (B. N., Franç. 3045, fol. 93).

(6) Lettre de François Ier à l'amiral de Barbesieux. 27 novembre (B. N., Franç. 10406, fol. 87 v°).

brigantins du nouveau lieutenant-général des galères (1), Saint-Blancard, et les voiliers du commandeur de Morette (2).

A Antibes, il apprit que Doria s'était replié sur Villefranche, puis sur Gênes. Au lieu de le poursuivre, il jugea plus prudent de réintégrer Marseille (3), au moment où les capitaines Montjehan et Villecerceaux, dans un raid hardi à travers la montagne, s'emparaient du palais Doria aux portes mêmes de Gênes : Doria n'eut que le temps de se sauver par une poterne de derrière (4).

La pusillanimité de Barbesieux dépassant les bornes permises, même à un favori, il fut remplacé, à la tête de la flotte provençale, par un amiral bien connu des marins du Levant, La Fayette. Du fond de l'Italie, où il défendait, avec l'appui d'une escadre vénitienne (5), Barletta, notre dernière place, Renzo da Ceri mandait au grand maître les nouvelles les plus alarmantes pour la sécurité de la Provence. Doria avait des intelligences à Saint-Honorat, Draguignan « et quasi par tout le pays », à Marseille et Toulon, des pratiques étroites. Toulon était facile à enlever. Doria feindrait une attaque contre un petit port et, l'attention ainsi occupée, tomberait à l'improviste sur notre port de guerre. Avoir pied en Provence et paralyser nos mouvements, tel était le vœu de l'empereur, tel était le plan que Doria lui avait soumis à l'entrée de l'hiver (6).

(1) 10 octobre (B. N., Clairambault 825, fol. 114 v°).

(2) La flotte comprenait 13 galères, 1 fuste, 4 brigantins, *la Grande-Maîtresse, la Brave* et autres voiliers (VALBELLE, fol. 128).

(3) Lettre de Morette à Montmorency. Caignes, 24 décembre (B. N., Clairambault 328, fol. 354).

(4) Lettre de Montjehan à Montmorency. Alexandrie, 24 décembre (B. N., Clairambault 328, fol. 356).

(5) 2 galéasses, 50 barques et une batterie de douze pièces. Lettre de l'évêque d'Avranches au roi. Venise, 13 octobre (B. N., Clairambault 328, fol. 261).

(6) Lettre de Renzo au grand maître de Montmorency. Rome, 23 mars 1529 (B. N., Clairambault 329, fol. 84).

Or, le 5 avril 1529, Doria mouillait avec quatorze galères aux îles de Marseille. Quatre galères, soutenues par les batteries urbaines, sortirent hors du phare pour le canonner. Le lendemain, Saint-Blancard allait renouveler l'attaque à la tête de douze galères, une nef et un galion armés en hâte, quand, le matin venu, on n'aperçut plus les ennemis; ils avaient dérapé au premier quart nocturne (1).

Un mois plus tard, l'amiral de La Fayette arrivait prendre possession de son commandement (2). Son plus grand souci fut de mettre Marseille et Toulon à l'abri d'un coup de main : Marseille, par la construction de la tour d'If, où les esprits frondeurs mirent une nouvelle tour *Mauvoisine* (3), Toulon, par une revision soigneuse des fortifications (4).

L'assaillant, que l'on redoutait, était Charles-Quint. Il rassemblait à Palamos trente-quatre galères et quatre-vingts vaisseaux de transport, onze mille fantassins et douze cents cavaliers. Il allait en Italie recevoir du pape la couronne impériale et l'investiture du royaume de Naples. Dès que la flotte s'ébranla, le 28 juillet 1529, le lieutenant royal en Languedoc trembla de voir insulter nos rivages (5), l'amiral de La Fayette se posta à la tête de son escadre pour surveiller les mouvements de l'ennemi (6). Sur ces entrefaites, l'un et l'autre apprirent que la paix venait d'être signée le 3 août, à Cambrai.

Avant de se résigner à la paix, François Ier avait joué sa dernière carte, l'alliance anglaise, et il avait perdu. Il

(1) VALBELLE, fol. 130 v°.

(2) Il arrivait à Marseille le 9 mai (VALBELLE, fol. 131 v°).

(3) VALBELLE, *ibidem*.

(4) Lettre de La Fayette aux Toulonnais. 24 juin 1529 (Archives de Toulon, BB 46, fol. 284).

(5) Lettre de Pierre de Clermont au roi. 2 août (B. N., Nouv. acq. franç. 4965, fol. 63 v°).

(6) Don fait en conséquence à La Fayette (Archives nat., J 962, n° 99).

demandait à Henri VIII une coopération effective, l'appui de sa diplomatie à Rome pour former une Ligue générale contre l'empereur, l'envoi de six vaisseaux de guerre pour opérer sur les côtes espagnoles, de concert avec quinze grands bâtiments de notre vice-amiral : trente galères et dix vaisseaux français agiraient simultanément dans la Méditerranée (1). La réponse avait été : les véritables intérêts de la France sont de conclure la paix, même à des conditions désavantageuses; traitez (2). Et François I[er] avait traité, mais à quelles conditions! il abandonnait l'Italie, rendait Asti, Barletta, ne conservant pas un morceau de terre, pas un allié dans la péninsule.

X

AU SERVICE DE L'EMPEREUR

Que dis-je? Il offrait à l'empereur et à Doria une satisfaction d'un genre plus raffiné que la victoire, en mettant à leurs ordres ses propres marins et le meilleur de sa flotte, douze galères, quatre galions, quatre grandes nefs (3). Charles-Quint, malgré l'apparat de ses forces navales, n'avait que trop besoin de notre concours contre les Barbaresques. Il allait se voir enlever toute une division, les huit galères de Portondo, par Chasse-Diable, lieutenant de Barberousse (4); et ses troupes avaient déjà été chassées de la forteresse du Peñon de Velez, d'où elles sur-

(1) Instructions données à Guillaume Du Bellay-Langey. Mars 1529 (Bourrilly, p. 66). — Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 104.

(2) Instructions de Wolsey à Gardiner, etc. 6 avril (Bourrilly, p. 69).

(3) Aux termes du traité de Cambrai.

(4) Près de l'île de Formentera aux Baléares, le 25 octobre 1529 (*Memor. hist. esp.*, t. VI, p. 504).

veillaient les corsaires algériens (1). Tout retard dans la répression des pirates barbaresques eût compromis les communications de l'Espagne avec l'Italie. Doria fut chargé d'y mettre ordre, au moment où Chasse-Diable et Barberousse, qui à Cherchell, qui à Alger, apprêtaient une expédition contre Cadix.

Il quitta Gênes au mois de mai 1530 avec une flotte franco-impériale de vingt-neuf galères : treize d'entre elles lui avaient été consignées par Saint-Blancard (2). Sur l'avis que Chasse-Diable s'était replié des Baléares sur l'Afrique, il fondit à l'improviste sur Cherchell, brûla neuf galiotes et délivra sept cents chrétiens enfermés dans les cachots souterrains. Mais les trois compagnies de Giorgio Pallavicini, surprises dans la débandade du pillage par la garnison du fort et par les Arabes de la plaine, laissèrent aux mains de l'ennemi leur chef, quatre-vingts prisonniers et de nombreux tués et blessés (3).

C'était en définitive un échec, et Doria n'entendait point finir là-dessus la campagne. Doublant donc sa flotte à Alicante, il revint provoquer Barberousse à la tête de soixante voiles latines et douze vaisseaux ronds (4). Mais le corsaire ne répondit point à son défi, et Alger était une position trop formidable pour être enlevée d'assaut. Force fut donc de retourner à Gênes. C'est là que Saint-Blancard et Villiers le Jeune vinrent reprendre livraison de nos galères, mais en quel état! Si « fraquassées » qu'il était presque impos-

(1) Défendu par Diego de Vargas, la forteresse fut enlevée par Barberousse le 21 mai 1529 (F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 158).

(2) Valbelle, fol. 135 v°, 136, 140. — P. Jove, trad. Sauvage (1570), t. II, p. 104 : il donne à Chasse-Diable le nom de Halicot et le dit originaire de Caramanie.

(3) Lettre de Claude Durre, contenant les détails transmis par un de nos marins, Érasme Galven. 22 juin (B. N., Franç. 3096, fol. 20). — Sigonius, lib. II, cap. vii.

(4) Lettre de Saint-Blancard, qui tenait ces renseignements d'un galion arrivé d'Afrique. Lyon, 17 août (B. N., Franç. 3007, fol. 77).

sible de les radouber et si dénuées de vivres que notre général des galères dut engager sa vaisselle pour donner du pain aux équipages (1).

(1) Valbelle, fol. 140 : Saint-Blancard partit le 25 septembre de Marseille. C'est à l'année 1530 et non à 1525 que se rapporte la lettre de Saint-Blancard du 18 octobre, publiée par Champollion-Figeac, *Captivité de François Ier*, p. 381.

ANGO

LA LIBERTÉ DES MERS

En présence d'événements lourds de menaces pour notre avenir, expansion coloniale de nos voisins, partage du Nouveau Monde et monopole commercial que nos rivaux s'attribuent aux Indes, si vous cherchez en France une idée directrice en fait de politique maritime, n'allez pas à la cour de François Iᵉʳ, mais à Dieppe. Là, est un homme d'une rare initiative, le chef ou l'inspirateur d'une pléiade de gens de mer énergiques et instruits, qui, de ses deniers, armera des escadres pour couvrir notre littoral en danger, enlèvera aux Espagnols les trésors accumulés au Mexique par les rois aztèques, et, revendiquant avec opiniâtreté la liberté des mers, cherchera par quatre routes différentes le chemin des Moluques, d'où les Portugais voulaient nous évincer. Une légende, bien voisine de l'histoire, lui prête des proportions fantastiques. Pour soutenir l'honneur du pavillon outragé, il aurait organisé avec ses seuls vaisseaux le blocus de Lisbonne et forcé le roi de Portugal, qui s'était montré d'une rare arrogance vis-à-vis de François Iᵉʳ, à faire des excuses à un simple Français.

Ce grand homme s'appelait Jean Ango (1). De taille

(1) Sur Ango, voyez : Paul GAFFAREL, *Jean Ango*, dans le *Bulletin de la Société normande de géographie*, t. XI (1889), p. 172-191, 234-267,

moyenne, barbe et cheveux blonds, joues vermeilles, nez aquilin, front haut et tête grosse (1), Ango l'armateur était un vrai Protée. Grènetier et contrôleur du magasin à sel, conseiller du corps de ville, receveur du temporel pour l'archevêque de Rouen, vicomte et capitaine de Dieppe au nom du roi, lieutenant de l'amiral de France (2), agent civil, municipal, ecclésiastique, militaire et maritime à la fois, il résumait en sa personne presque toute l'administration du temps.

I

LA RENAISSANCE FLORENTINE A DIEPPE

Grand seigneur avec cela, il s'était fait construire près des quais un hôtel aux boiseries sculptées et dorées, orné de bas-reliefs et garni de terrasses à l'italienne, d'où la vue embrassait d'un côté la rade, de l'autre la vallée jusqu'au château d'Arques. Il l'avait appelé la *Pensée*, en souvenir peut-être d'un navire de son père, le premier navire français qui ait abordé dans l'Amérique du nord (3). Et

297-315. — Alexis Martin, *Jean Ango, armateur dieppois*. Paris, 1884, in-8°. — Margry, *les navigations françaises du* xiv

(1) D'après un tableau qui existait, en 1760 encore, au manoir de Varengeville (Guibert, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe*, t. I, p. 40).

(2) Receveur de la vicomté de Dieppe en 1512, vicomte en 1521, conseiller de ville en 1527, capitaine en 1534 et lieutenant de l'amiral en 1536 au plus tard, Ango était encore seigneur de la Rivière à Offranville, de Gerponville, etc. (A. Hellot, *Jean Ango et sa famille, d'après de nouveaux documents*. Publié dans l'*Éclaireur* de Dieppe. Mai 1890. Et Dieppe, A. Dely, pièce in-8°).

(3) En 1508 (Ramusio, *Raccolta delle navigazioni e viaggi*. Venise,

cette demeure princière méritait son nom : elle abritait une intelligence aussi éprise du beau, des arts et des lettres que des plus hautes spéculations commerciales.

A quelques lieues de Dieppe, au village de Varengeville, Ango avait élevé une maison de campagne sur un vaste plateau. Excellent observatoire d'où l'on découvre, au delà des bruyères et des ravins boisés, un immense horizon sur les flots, le manoir existe encore, tandis que la *Pensée* a été détruite par les Anglais lors du bombardement de 1694. Avec ses mosaïques de grès et de silex, les médaillons de ses frises, ses fresques et sa loggia, le manoir de Varengeville donne l'illusion, sous le ciel gris de Normandie, d'un palais florentin.

Dès qu'on en franchissait le seuil et qu'on entrait dans une galerie à arcades dont la forme et le sujet même des fresques rappelaient les Loges de Raphaël, l'illusion augmentait encore (1). Autour du riche armateur, se pressaient, artistes, pilotes ou marchands, des compatriotes de Dante, que des révolutions intestines avaient chassés de leur patrie. Tandis que deux nobles florentins, dont les noms avaient été illustrés par un saint (2) et par un gonfalonier assez ferme pour refuser d'adhérer à une ligue contre la France (3), Corsini et Soderini, s'établissaient comme capitaines de galions à La Rochelle (4), d'autres

1606, in-4°, t. III, p. 433.) — Cf. la description de la maison d'Ango dans Vitet, *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 419.

(1) On trouvera une vue de ce manoir dans Guénin (p. 2) et une description des fresques dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. XIX, p. 110).

(2) Corsini, au xive siècle.

(3) Soderini, en 1512. — C'est à lui qu'Améric Vespuce adressait, en 1504, le récit de son voyage transatlantique (Bandini, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*. Firenze, 1745, in-4°, p. 25).

(4) « Sires Françoys de Soderine et Thomas Coursun, cappitaines de gallyon, de Saint-Jehan de Florence, à présens demeurans à la Rochelle. » Acte du 25 avril 1548, passé à La Rochelle (Georges Musset, *Historiens de la Rochelle*. La Rochelle, 1892, in-4°, p. 22).

fuorusciti élisaient domicile à Dieppe et à Rouen : tels, Giovanni et Girolamo Verrazzano, Alderotto Brunelleschi, Pietro, Zanobi, Mario et Alessandro Rucellaï et trois petits-neveux du célèbre — ou du prétendu — inspirateur de Christophe Colomb, Toscanelli (1).

Brunelleschi! Quelle évocation de Florence dans ce seul nom! C'est Sainte-Marie des Fleurs avec sa mosaïque de marbre et sa coupole gigantesque, c'est le palais Pitti, c'est aussi la citadelle de Pise, ce sont toutes les œuvres de l'admirable architecte Filippo Brunelleschi, qui, des ruines des thermes et des temples, avait ressuscité en les rajeunissant les procédés de l'antiquité.

Et les Rucellaï! Petits-fils d'une Strozzi et neveux par leur mère de Laurent le Magnifique, ils avaient suivi la fortune des Médicis, que la populace avait expulsés pour avoir montré trop de complaisance envers Charles VIII, lors de l'invasion de l'Italie. L'un des Rucellaï, un poète, devait trouver asile près de son cousin, le pape Léon X. Les autres, établis banquiers et armateurs à Rouen sous le nom francisé de Rousselay (2), furent de vrais mécènes pour leurs compatriotes; ils gardaient dans leur cœur le souvenir de leur patrie et surtout de ce palais magnifique, de ces jardins restés célèbres sous le nom d'*Orti Oricellarii*, où l'ombre épaisse d'une végétation luxuriante abritait les graves discussions de l'Académie platonicienne, au milieu des statues et des stèles antiques (3). Et nous verrons quel

(1) Ces Toscanelli étaient établis négociants à Dieppe entre 1545 et 1549, avant la mort d'Ango (Uzielli, *Toscanelli*. Firenze, janvier 1893, p. 39).

(2) Pietro Rucellaï ou Pierre de Rousselay, marchand de Rouen, cautionne Giovanni Verrazzano, qui, à son tour, le 11 mai 1526, institue Zanobis de Rousselay pour l'un de ses procureurs (Guénin, p. 77-78). — Mario et Alessandro Rucellaï cautionnent Girolamo Fer, de Savone, qui avait promis de radouber *la Grande-Françoise*, et, à son défaut, ils feront achever le travail. 1535 (B. N., Franç. 15632, n° 668).

(3) L. Passerini, *Genealogia e storia della famiglia Rucellai*. Florence,

tribut leur ami Verrazzano payera à ces souvenirs, dans la nomenclature dont il se servira lors de son exploration des côtes américaines.

Ainsi s'épanouissait à Dieppe la Renaissance italienne. Les capitaines et les pilotes d'Ango y prenaient largement part, l'un d'eux surtout, le plus grand navigateur du temps, qui se reposait de ses voyages et de la construction de globes, de mappemondes et de cartes marines, en traduisant *Catalina*. Dans sa dédicace à Ango, ce modeste savant, Jean Parmentier, s'excusait d'avoir délaissé la rhétorique, sans doute pour la poésie, car il remporta pendant dix ans (1), aux Palinods de Rouen et aux Puys de l'Assomption de Dieppe, des chapeaux et des couronnes d'or, seconds et premiers prix de ces concours poétiques (2), auxquels Marot ne dédaignait pas de prendre part.

Aux mâles accents de sa Muse, vous jugerez combien était solidement trempé le capitaine qui quittait ses jeunes enfants pour affronter le climat meurtrier de l'océan Indien :

> Diray-je, avec Horace ou Juvénal,
> Que aux Indes vays pour fuir povreté!
> Cest argument est faulx et anormal.
> Sur quel propos suis-je donc arresté
> Quand j'ay conceu voyage si pesant?
> Comme Françoys qui premier entreprit
> De parvenir à terre si lointaine;
> Tu l'entrepris à la gloire du roy
> Pour faire honneur au pays et à toy (3).

1861, in-8°. — L. Passerini, *Degli orti Oricellarii*. Florence, 1854, in-8°. — Marcotti, *Un mercante fiorentino e la sua famiglia nel secolo XV* (Giovanni Rucellai). Florence, 1881, in-8°. — H. Hauvette, *Un exilé florentin à la cour de France au* XVIe *siècle. Luigi Alamanni*. Paris, 1903, in-8°, p. 13.

(1) Lauréat des palinods de Rouen en 1517, 1518 et 1527, il gagnait le chapeau aux Puys de Dieppe en 1520 et la couronne en 1527 (Asseline, *Antiquités de la ville de Dieppe*, t. I, p. 188).

(2) Ses poésies se trouvent à la B. N., dans le ms. Français 1528. — *L'Histoire Catilinaire* a été imprimée en 1528. Paris, in-4°.

(3) Guénin, p. 122.

Durant la traversée, Parmentier soutenait le moral de ses marins en faisant appel aux sentiments les plus élevés de la nature humaine. Son magnifique poème sur les merveilles de Dieu et la dignité de l'homme (1) était, dans les ombres grandissantes de la nuit des tropiques, comme une prière, une invocation pieusement murmurée par le chef de ces aventuriers dont plusieurs avaient déjà succombé et gisaient, les uns dans la terre de Madagascar, dont ils avaient ainsi les premiers pris éternelle possession; les autres, un boulet aux pieds, dans les profondeurs des océans (2).

Les marins d'Ango étaient pieux. Lui-même donnait l'exemple. Sur les murs du manoir de Varengeville, on déchiffre encore, au-dessous de la sphère qu'il avait choisie pour emblème, la phrase du psalmiste dont il avait fait sa devise : *Spes mea, Deus, a juventute mea* (3). Ancien confrère de la confrérie de la Charité à Honfleur (4), il partageait la dévotion des marins bretons à saint Yves de Tréguier, auquel il avait dédié une chapelle (5). On lui doit aussi sans doute le curieux bas-relief de l'église Saint-Jacques de Dieppe, où sont représentés, dans des scènes d'une naïveté touchante, les sauvages des pays fréquentés par ses vaisseaux (6). Un autre ex-voto du même genre commémore, j'en suis persuadé, le plus beau coup de main qui ait été exécuté sur mer par les corsaires d'Ango.

(1) *Traité en forme d'exhortation contenant les merveilles de Dieu et la dignité de l'homme*, publiée par SCHEFER, à la suite du *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier*. Paris, 1883, in-8°.

(2) GUÉNIN, p. 125.

(3) FÉRET, *Histoire des bains de Dieppe*. Dieppe, 1856, in-8°, p. 101.

(4) Cf. *suprà*, p. 131, n. 3.

(5) En 1535 (ASSELINE, t. I, p. 112).

(6) Cf. la gravure dans GUÉNIN, p. 169.

II

LA CONQUÊTE DES TRÉSORS DU MEXIQUE

En 1523, Cortès envoyait en Espagne, comme primeur de sa conquête, les richesses du palais de Guatimozin : des masques en mosaïque de pierres fines, avec des oreilles d'or et un râtelier d'ivoire, des joyaux, une fine émeraude de la grandeur d'une paume, de la vaisselle d'or et d'argent où étaient gravées des figures d'animaux, des idoles et des sarbacanes en métaux précieux, des mitres, des ornements d'autel, une coulevrine tout en argent, des vêtements en plumes si artistement travaillés que les étoffes de soie et d'or pouvaient à peine leur être comparées; enfin, des milliers de larges plaques d'or en forme de disques (1).

Ces trésors partirent de la Vera-Cruz sur l'escadre de Mendoza, sous la garde des meilleurs lieutenants de Cortès : Alonso d'Avila et Antonio de Quinones. Il y avait, à bord, des jaguars. Une nuit que la cage s'était entr'ouverte, un des jaguars s'échappa et se rua sur l'équipage espagnol, tuant ou blessant dix hommes. Après s'en être débarrassés, les matelots lardèrent de dards son compagnon, de peur d'une nouvelle attaque. Décimé par cet accident, l'équipage espagnol, en arrivant aux Açores, se trouva tout à coup en présence du capitaine de la flotte d'Ango; Jean Fleury barrait la route à la tête de trois nefs et cinq galions, dont le bâtiment amiral, *le Dieppe*, était de trois cents tonneaux. Outre ses équipages, Fleury avait deux cents

(1) Lettre de Valladolid, 10 juillet 1523 (Sanuto, *Diarii*, t. XXXIV, col. 188 v°). — Herrera, 3e décade, liv. III. — *Lettres de Fernand Cortès à Charles-Quint*, trad. D. Charnay. Paris, 1896, in-8°, p. 227.

hommes de la garnison de Fontarabie (1). Il ne perdit plus de vue ses adversaires, qui s'étaient réfugiés à l'île Sainte-Marie; et quand les trois caravelles de Domingo Alonso vinrent d'Espagne pour sauver les trésors du Mexique, leur livra une poursuite acharnée. Rejointes à quelques lieues du cap Saint-Vincent, presque en vue du port de salut, deux d'entre elles succombèrent après un sanglant combat, laissant tomber entre les mains du vainqueur le rapport de la conquête du Mexique et les émissaires de Cortès, l'un d'eux, Quinones, mortellement atteint (2).

L'affaire eut un retentissement considérable; l'empereur attacha une telle importance aux riches « accoustremens de plumes venuz des Indes », éventails de plumes montés en or, heaumes à plumets à tête diabolique, corsets et manteaux d'apparat, souliers cousus d'or, qu'il en fit présent à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche (3), laquelle en rétrocéda au duc de Lorraine.

Dans l'église de Villequier, en Normandie, un superbe vitrail, daté de l'année même de ce drame, 1523, représente le combat naval d'un grand vaisseau, orné, en proue, d'une salamandre et, sur les bordages, de pavois fleurdelisés, contre deux navires impériaux plus petits. Ce magnifique ex-voto de modestes mariniers, dont les noms sont consignés au bas du vitrail (4), laisse supposer que leur

(1) Liste de la flotte de Fleury, d'après un document de 1523 (H. C. Murphy, *The voyage of Verrazzano*. New-York, 1875, in-8°, p. 165. — Gaffarel, *Jean Fleury*, dans le *Bulletin de la Société normande de géographie* (1902), p. 182).

(2) Lettre d'Alonso d'Avila, prisonnier. La Rochelle, 17 juin 1523 (Ramusio, *Raccolta delle navigazioni e viaggi*, t. III, p. 294). — P. Martyr d'Anghiera, *Opus epistolarum*, éd. 1530, ep. 778, 782. — F. Duro, t. I, p. 202. — *Raccolta di documenti e studi pubblicati dalla R. Commissione Colombiana*. Roma, 1892, in-4°, part. III, vol. II, p. 68).

(3) Le 20 août 1523, à Bruxelles (B. N., Collection des Ve Colbert 128, fol. L : publié par H. Michelant, *Compte rendu de la commission royale d'histoire* (Bruxelles), 3e série, t. XII (1870), p. 5).

(4). « Jehan Busquet, dit Deleau, marinier..., Jacques Ruault, Robert



VERRIÈRE DE VILLEQUIER (1523)

part de prises avait été considérable, et pour moi, le vitrail représente la conquête des trésors du Mexique. De l'autre côté de la Seine, presque en face de Villequier, l'église de Vatteville contient un autre ex-voto d'un des heureux corsaires. C'est encore une verrière, sur laquelle est peint le vaisseau *la Romaine*, commandé par Billes (1), lieutenant et compatriote de Jean Fleury. Car Fleury était de Vatteville et, dans le courant du XVI[e] siècle, ses descendants et ses parents y soutinrent dignement, comme capitaines de navires, l'honneur du nom (2).

De toutes les escadres organisées ou partiellement équipées par l'armateur Ango pour la défense du territoire, la garde du pas de Calais, les communications avec l'Écosse (3), l'escorte des terreneuviers ou des convois de Brouage, la flotte de Jean Fleury eut le rôle le plus brillant. Depuis que la guerre avait éclaté avec l'Espagne, Fleury se tenait en embuscade avec Michel Féré, Silvestre Billes, capitaine de *la Romaine*, Jean Fain, capitaine de *la Marie* de Dieppe, Guyon d'Estimauville et Cardin d'Esqueville-Bléville, capitaines de *la Fleur-de-Lis* et de *la Cigogne* (4), Nicolas de Croismare (5) et autres Normands, aux abords de Cadix, des Canaries ou des Açores, sur la route des riches galions des Indes. En 1522, il en avait enlevé sept, dont l'escadre de Manrique, dépêchée à sa poursuite, n'avait pu reprendre

Busquet et Jehan Breton le Jeune » (Abbé COCHET, *Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot.* Paris, 1852, in-8°, p. 91).

(1) 1521 (Abbé COCHET, p. 135).

(2) GUÉNIN, p. 18, note 5.

(3) Cf. le chapitre ci-dessus : « La patrie en danger ». Dès 1521, c'était Ango qui organisait le passage du duc d'Albany en Écosse (B. N., Clairambault 30, p. 5231 : publié par E. DE FRÉVILLE, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen,* t. II, p. 428).

(4) Qui capturèrent, en 1522, plusieurs bâtiments (GOSSELIN, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande,* p. 74).

(5) Nicolas « de Croismare, estant soubz la charge du cappitaine Jehan Fleury » (Archives du Havre, EE 85).

que deux, après un vif combat à la hauteur du cap Saint-Vincent (1).

On peut juger de l'importance de ces prises par ce fait qu'une seule d'entre elles contenait cinq grands quintaux d'or fin, deux quintaux de perles, trois coffres pleins de lingots d'or, sans compter six ou sept livres d'or par matelot, des cuirs de bœufs sauvages, des « casses de fistures et autres singulières marchandises (2) » : n'oublions point les cartes des navires espagnols, dont nos corsaires entendaient se servir pour se familiariser avec la navigation des Antilles. Mais à peine le capitaine Jean Fain, commandant *la Marie* de Dieppe, avait-il fait cette riche capture qu'il fut investi par quatre « arbatroisses » de course portugaises et capturé lui-même.

C'était une inique violation de neutralité. Mais les Portugais n'en avaient cure. « Qu'on pende tous les Français ! » criait le peuple de Lisbonne sur le passage des prisonniers, qu'on emmenait vers les prisons, la corde au cou et des entraves aux jambes. « Qu'on les pende ! » ordonna le roi João. Il se passa à ce moment un fait extraordinaire, dont un de nos marchands fut témoin : « Ung viel baron d'icelluy pays se meist à genoulx devant le Roy son maistre : lequel dist qu'ilz n'avoient deservy la mort : ilz n'avoient prinz riens qui appartinst aux Portugalloys. Alors, ledit Roy commanda l'exécution desdits Françoys estre différée. » Un supplice plus cruel encore leur était réservé : les prisonniers seraient morts de faim, si le brave Thomas Durant, de Rouen, jusqu'à l'heure de son départ, jusqu'au dimanche des Rameaux de l'an 1522, ne leur avait « donné à boire,

(1) P. Martyr d'Anghiera, *Opus epistolarum*, ep. 771. — F. Duro, t. I, p. 422.

(2) Lettres de marque délivrées en conséquence par l'amiral de Bonnivet. Paris, 3 septembre 1522 (B. N., Moreau 736 : publié par E. de Fréville, *Mémoire sur le commerce de Rouen*, t. I, p. 430. — P. Martyr, *epistolae* 771, 774).

et à manger en faveur de charité (1). » L'intrusion des Portugais dans notre guerre de course les exposa à de terribles représailles, d'autant qu'ils eurent le malheur d'arrêter dans les mêmes conditions un vaisseau armé conjointement par l'amiral et le vice-amiral de France, *le Christophe* (2). De tous ces méfaits, Jean Fleury se chargea de tirer vengeance : c'est par les doléances portugaises, que nous connaissons ses multiples croisières sur les côtes d'Afrique et d'Espagne (3), où il acquit tant de renommée que François Ier ne dédaignait point de correspondre directement avec lui (4).

En 1526, Fleury, venu renforcer la flotte du Levant, hiverna en Provence pour espalmer sa nef, prêtant même, durant sa relâche, toute son artillerie au lieutenant-général Navarro. Au printemps de 1527, il reprit le commandement de la flotte de guerre d'Ango. Mais à son embuscade habituelle du cap Saint-Vincent, il commit la faute de disperser ses cinq vaisseaux, dans l'ignorance que deux escadres étaient acharnées à sa poursuite. Surpris par six navires basques du vieux capitaine Martin Pérez de Irizar, il ouvrit sur eux, de ses vingt pièces de canon (5), un feu

(1) Déposition de Thomas Durant, maître d'une nef de Rouen, et de Saldaigne, devant le vice-amiral Du Chillou. Honfleur, 6 mai 1522 (Archives du Havre, EE 83). — Sur les « arbatroisses », voyez Jal, *Glossaire nautique*, art. Albetoca.

(2) Parti en août 1522 de Honfleur sous le commandement du capitaine Gilles Desfossés, *le Christophe* avait fait des prises sur les Anglais et les Espagnols pour cinquante mille écus d'or, quand il fut pris par les Portugais. Réclamation d'indemnité formulée par Guyon Le Roy. 14 juillet 1527 (Archives du Havre, EE 83).

(3) Enquête portugaise publiée par Guénin. — Cf. P. Gaffarel, *Jean Fleury*, dans le *Bulletin de la Société normande de géographie*. Rouen, 1902, in-8°, p. 182. — Le 2 mai 1525, à Roscoff, Nicolas de Croismare, étant sous la charge du capitaine Jean Fleury, dépose que Fleury a capturé par le travers de Cadix le navire génois *Jean-Baptiste* et qu'il est chargé de le vendre (Archives du Havre, EE 85).

(4) Lettres de François Ier. 26 septembre et 20 octobre 1526 (B. N., Clairambault 1225, fol. 141, 143).

(5) État de la flotte de Fleury (Murphy, *The voyage of Verrazzano*, p. 165).

terrible, qui troua leurs voiles, hacha leurs gailllards et emporta quatre-vingt-sept hommes. Mais, accablé par le nombre, de ses trois cents hommes la moitié étant hors de combat, Jean Fleury se rendit avec ses lieutenants, un docteur en décret de la Faculté de Paris nommé de La Sale, un écuyer tourangeau, un gentilhomme vénitien (1) et ses officiers mariniers, tous originaires de Honfleur (2).

Il savait si bien le prix qu'on attachait à sa capture qu'il offrit trente mille ducats pour sa rançon. Sur ces entrefaites, le chef d'escadre portugais Pero Botelho, également lancé à sa poursuite et déjà maître de la nef *Christophe* (3), arriva et offrit de racheter dix mille ducats le fameux capitaine. Les Basques résistèrent à la tentation et, partageant leurs maigres vivres avec les prisonniers, allèrent vers Charles-Quint. L'empereur n'avait pas pardonné la capture du trésor des Aztèques : il eut la jouissance de faire supplicier le redoutable corsaire, le 13 octobre 1527, à Colmenar de Arenas, près de Tolède, tandis qu'il donnait comme blason au vainqueur le pavillon de son prisonnier (4). Billes, le lieutenant de Fleury, échappa, car il fut anobli plus tard pour ses services à la mer (5).

Ango avait triomphé trop tôt. L'année même, sur un thème fourni par Parmentier et qui était une pièce de théâtre ou moralité, intitulée *les Biens*, avait défilé, sous les yeux émerveillés d'une foule accourue à Dieppe de

(1) « Musiur de La Sala; Musiur Juan de Mensieris, natural de Tureno; Musiur de Londo, natural de Vinecia; musiur de Lane; musiur Vipar, natural de Drumar; musiur Fasan ». Lettre du licencié Giles à Charles-Quint publiée par GUÉNIN, p. 244, et dans la *Raccolta... Colombiana*, Parte V, vol. II, p. 246.

(2) « Jehan Bon, Michel d'Estrehan, Guillot Avisse, Robert Hélyot, Robin Le Bride, Nicolas Le Gascon et Robin Sanson ». Lettre de François I[er] réclamant leur liberté, 25 avril 1531 (Archives nat., K 1483, n° 73).

(3) Archives du Havre, EE 83.

(4) GUÉNIN, p. 245. — F. DURO, t. I, p. 206. — D'ANDRADA, *Cronica do dom João o III*. Lisboa, 1613, p. I, c. III.

(5) Juillet 1540 (Arch. nat., JJ 254, n° 443).

Paris, d'Abbeville et de plus loin encore, une partie du butin d'Ango (1). Les Vertus étaient en robes de soie bordées de pelleteries, Samson en tunique d'argent, Tubal avec la simarre d'un mandarin chinois, Hercule sous une peau de lion en soie jaune; Alexandre le Grand, vêtu de velours cramoisi, galonné d'or, était porté sur un drap d'or par huit nègres, sous un dais en plumasseries indiennes; son trône était fait de lames d'or massives taillées en forme de serpents. Caparaçons et housses des chevaux, livrée des laquais, tout se trouvait à l'avenant, en velours, en satin, en draps de soie et d'or.

III

A LA RECHERCHE DES INDES DU CATHAY. — VERRAZZANO

Par ce déploiement de richesses inouïes qui rappelait le faste royal du camp du Drap d'Or, on se rend compte de la révolution économique que la découverte du Nouveau Monde était en voie d'amener dans les conditions de la vie. « Auparavant, disait le maréchal de Tavannes, le vin estoit à un liard la pinte, la journée de trois sols; maintenant, la despense est dix fois doublée. Pour y pourveoir, falloit acquérir la supériorité de la mer et prendre sa part des Indes par force, ou défendre l'or et faire monnoye de fer au moulin, telle qu'elle ne se pût imiter et trafiquer par eschange. Le fer vainc l'or (2). »

Le fer vainc l'or, certes, mais de tout autre façon : les corsaires d'Ango avaient montré comment. Quant à prendre leur part des Indes, les armateurs normands y rêvaient.

(1) Asseline, t. I, p. 224 : Guénin, p. 113.
(2) Tavannes, *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VIII, p. 82.

Quatre routes, croyait-on, conduisaient aux îles des épices : les unes par le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Magellan, les autres par le nord de l'Europe et de l'Asie, par le nord du continent nouveau (1). Elles furent toutes tentées par les pilotes d'Ango.

L'idée de se rendre en Chine par l'océan boréal agitait déjà bien des esprits (2), tels que le Vénitien Cabot, le découvreur du Labrador, qui comptait dans l'entourage d'Ango plusieurs compatriotes. Nous savons, par l'auteur de *Pantagruel*, que le pilote Jamet Brayer, — pseudonyme de Jacques Cartier, dont le père s'appelait Jamet, — s'inspira d'un homme atteint de la manie des voyages (Xénomanes), quand il songea à contourner le pôle, « l'aisseuil septentrional, » au lieu de franchir, comme les Portugais, « la ceinture ardente » de la terre (3). Et si un écrivain récent, versé dans les questions rabelaisiennes, n'avait démontré de façon péremptoire que « le traverseur des voies périlleuses » était Jean Alfonse de Saintonge (4), on eût été tenté d'identifier Xénomanes avec un explorateur célèbre qui eut des rapports avec Ango, Giovanni Verrazzano.

Sur la patrie de Verrazzano, on n'a jamais élevé le moindre doute. C'était un gentilhomme florentin. Mais plus d'un historien (5) l'a confondu avec un autre capi-

(1) « The booke made by the right worshipful Master Robert Thorne, in the yeere 1527, in Sivill, to Dr Ley, lord ambassadour for king Henri the Eight » (Richard HAKLUYT, *Divers voyages touching the discovery of America*. London, 1850, in-8°, p. 33 : works issued by the Hakluyt Society).

(2) Sophus RUGE, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*. Berlin, 1881, in-8°, p. 499.

(3) RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 1.

(4) Abel LEFRANC, *Les navigations de Pantagruel. Étude sur la géographie rabelaisienne*. Paris, 1905, in-8°, p. 73.

(5) H. C. MURPHY, *The voyage of Verrazzano* : A chapter in the early history of maritime discovery in America. New-York, 1875, in-8°. — L. HUGUES, *Giovanni Verrazzano,* dans *la Raccolta di documenti e studi vubblicati dalla R. Commissione Colombiana,* Parte V, vol. II, p. 222. —

taine d'Ango, avec Fleury, appelé dans les textes espagnols Florin ; Florin n'aurait été qu'une épithète, synonyme de Florentin ; prénoms identiques, carrière analogue, même armateur, disparition ou mort vers la même époque, tout aidait si bien à la confusion qu'il a fallu une critique très serrée (1) pour démontrer que le toscan Giovanni Verrazzano n'avait rien de commun avec le normand Jean Fleury, des environs du Havre.

Plus que tous autres, les Italiens, ruinés par le déplacement de l'axe commercial du monde, qui abandonnait le bassin de la Méditerranée depuis les récentes découvertes, cherchaient, en gens avisés, à évincer leurs rivaux. L'un d'eux, le génois Paolo Centurione, avait imaginé une voie commerciale plus courte que le périple africain pour amener en Europe les épices de l'Inde : l'Indus, la Caspienne et le Volga, Moscou et Riga sur la Baltique. Le grand-duc de Moscovie, Vasili IV, auquel il avait été soumettre son plan (2), n'y donna point de suite. — De ces Centurione, on ne saurait trop admirer l'audacieuse initiative ; un hasard les mit en relations avec Verrazzano.

Gaspar Centurione allait aux Indes recueillir la succession de son frère Matteo, avec un matériel complet de raffineur, briques pour le moulin à sucre, engins pour l'affinage, formes pour couler le sucre, fil pour le lier, et jusqu'à des barils de clous pour les caisses d'emballage. Sur

Desimoni, *Giovanni Verrazzano,* dans les *Atti della Società ligure di storia patria*, t. XV (1881), p. 52.

(1) P. Peragallo, *Intorno alla supposta identita di Giovanni Verrazzano col corsare francese Giovanni Florin,* dans les *Memorie della Società geografica italiana,* t. VII (1897), part. I, p. 165. — G. Gravier, *Les voyages de Giovanni Verrazzano sur les côtes d'Amérique en 1524-1528*. Rouen, 1898, in-8°, p. 20-24. — P. Gaffarel, *Jean Fleury*, dans le *Bull. de la Soc. normande de géogr.* (1902).

(2) Du temps du pape Léon X (Bergeron, *Traité des Tartares* (1634), p. 178 : d'après la *Moscovia* Pauli Jovii, publiée en appendice de la *Descriptio Britanniae, Scotiae, Hyberniae et Orchadum*. Venetiis, 1548, in-4°).

ces entrefaites, la guerre contre Gênes éclata : la barge du vice-amiral Du Chillou rencontra *le Saint-Antoine de Padoue* qui fut amené au Havre et confisqué. Le Parlement donna tort au vice-amiral, et Centurione, relâché le 27 mars 1523, ne profita de sa liberté que pour devenir bourgeois de Rouen et mander près de lui ses neveux Vicenzo et Girolamo di Negro (1).

C'était le moment où Giovanni Verrazzano organisait à Rouen son voyage de découverte vers « les Indes en Cathaye, » où l'annonce de l'expédition provoquait, parmi ses compatriotes établis en France, un vif émoi. L'initiative n'en revenait point à Ango, comme on l'a pensé, non plus qu'aux armateurs normands.

Il est une ville de France, une ville continentale pourtant, qui a toujours su s'intéresser à nos expéditions coloniales. C'est Lyon. L'industrie de la soie lui a donné la préoccupation constante des affaires d'Extrême-Orient. Et de même que, de nos jours, un syndicat lyonnais organisait un voyage d'études industrielles et commerciales en Chine, de même en 1523, ce fut un syndicat lyonnais de commerçants en soieries qui fournit à Verrazzano les moyens de gagner le Cathay. Les premiers bailleurs de fonds furent des banquiers florentins de Lyon, Guilelmo Nazy, Roberto Albizzi (2), Giuliano Buonaccorsi, Antonio Gondi, plus tard receveur à Lyon de l'impôt sur les draps de soie (3), et Tomassino Guadagni, banquier riche de trois cent mille écus, dont le crédit était proverbial (4), à

(1) Gosselin, *Documents... sur la marine normande*, p. 37, 77. — Il n'est pas inutile de rappeler que d'autres Génois, les Adorno, s'étaient établis planteurs de cannes à sucre à Bahia et Saint-Vincent au Brésil (Southey, *History of Brasil*, t. I, p. 182, 287).

(2) « Robert Albisse, merchant demeurant à Lyon, » avança des fonds pour la rançon du duc de Longueville. Quittance du 2 juillet 1516 (B. N., Nouv. acq. franç. 7973, fol. 131).

(3) 1534 (Archives nat., J 961[7], p. 61).

(4) « Dedans Gennes, ung marchant forestier [*forestiere* = étranger],

telle enseigne que l'année précédente, c'était près de Guadagni et de ses collègues que le roi avait contracté un emprunt pour subvenir à la défense du royaume (1). De Guadagni, une médaille frappée l'année même de l'expédition de Verrazzano, représente les traits de profil, avec une toque sur la tête et une robe à plis sur le corps (2). Ni les uns, ni les autres ne nous gardaient rancune de l'incarcération dont ils avaient été victimes en 1521, à la suite de la défection de leur compatriote, le pape Léon X (3) : tous avaient juré (4) que leur intention « estoit de vivre et mourir en la subgection et protection dudit seigneur » le roi (5). On leur avait accordé créance : et ils tinrent parole.

Guadagni et cinq de ses collègues constituèrent donc avec Verrazzano un syndicat d'exploration, auquel s'adjoignirent, par contrats successifs, les Le Buatier, beaux-frères de Guadagni, dont l'un était receveur des droits payés pour l'entrée des draps de soie à Lyon, Antoine de Martigny, autre Lyonnais (6), et maître Cypriano Relia, principal du

ayant crédit comme ung banquier, nommé Thomas Gazaigne, estant riche et ayant le crédit de troys cens mil escuz » ne saurait « trouver vingt cinq ou trente mil escuz comptants sur sa lettre de change à usure ». 1525 (Sébastien Moreau, *La prinse et délivrance du roy*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, II, p. 302).

(1) Lyon, 7 avril 1522 ; Guadagni prêta 22000 écus, Zanobi Bartolini, 25000, Lorenzo et Filippo Strozzi, 31000, les frères Albizzi, etc. (Archives nat., J 964, n. 31).

(2) Le comte de Charpin-Feugerolles, *Les Florentins à Lyon*. Lyon, 1893, 8°, p. 93.

(3) Qui avait conclu un traité d'alliance avec l'empereur le 8 mai 1521.

(4) Cf. les signatures de tous les changeurs florentins établis à Lyon en 1521, en particulier de Guadagni, Buonaccorsi, Nazy, Albizzi et Gondi (B. N., Franç. 2961, fol. 104).

(5) Requête du consul et des marchands florentins demeurant à Lyon. Lyon, 15 juillet [1521] (*Ibidem*, fol. 103).

(6) Jehan Le Buatier, le receveur, participait à l'expédition pour 200 écus d'or soleil, Françoys Le Buatier pour 300, Martigny pour 100, sauf à toucher sur les profits une « cotte part » proportionnelle à leurs mises de « parsonnyer. » 23 mars 1523, n. st. (Pièce copiée par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, au tabellionnage de Rouen).

collège des Lombards à Paris (1). Parmi les volontaires, s'enrôla un Brunelleschi (2). Nous ne savons rien d'autre des préparatifs de l'expédition, sauf que les agents portugais cherchèrent à l'entraver en fomentant des dissensions parmi les équipages (3), et que l'un des commanditaires, Giuliano Buonaccorsi, vint au Havre assister à l'appareillage en juin 1523. De Lyon également, d'autres Florentins, exilés depuis leur conspiration contre Jules de Médicis, Zanobi Buondelmonti, Luigi Alamanni et Giovambatista della Palla, étaient venus saluer les partants (4). « En allant vers le Cathay, *par l'est*, l'explorateur avait promis à François Ier la découverte de royaumes différents des pays rencontrés par les Portugais (5). »

Avec quatre vaisseaux, Verrazzano tenta donc le passage du nord-est, par delà cette Moscovie dont Centurione avait pu lui apprendre l'immense étendue. A la suite d'une violente tempête subie dans les mers boréales, il dut fuir, chassé par l'ouragan et gagna avec deux bâtiments seulement la Bretagne. Après s'être refait, il courut les côtes d'Espagne; puis laissant le navire d'Ango, *la Normande*, il continua son voyage avec un seul vaisseau et cinquante hommes d'équipage. *La Dauphine* était commandée par le capitaine Antoine de Conflans. Auteur d'un

(1) Contrat du 26 mars 1523 (tabellionnage de Rouen).

(2) Lettre de Fernando Carli. Lyon, 4 août 1524 (*Raccolta di documenti e studi publicati dalla R. Commissione Colombiana*, Part. III, vol. II, p. 343). — Cette lettre donne quelques détails sur le voyage de Verrazzano.

(3) Lettre de l'ambassadeur portugais João de Silveira. 25 avril 1523 (*Raccolta... Colombiana*, Part. V, vol. II, p. 224, 245).

(4) G. Guasti, *Documenti della congiura fatta contro il cardinale Giulio de' Medici nel 1522*, dans le *Giornale storico degli archivi toscani*, Firenze, 1859, 8°, t. III, p. 122, 187, 263; à la date du 28 juillet 1523, Alamanni et Buondelmonti étaient de retour à Lyon, mais depuis peu (p. 187).

(5) Lettre de Carli, et Francisco d'Andrada, *Cronica do muyto alto e muyto poderoso Rey destes Reynos de Portugal D. João o III deste nome*. Lisboa, 1613, in-8°, Part. I, fol. 14.

routier de la Manche (1) et d'un manuel pour la marine de guerre (2), Conflans représentait l'ancienne marine, où l'on ne connaissait guère, pour naviguer, que la boussole. Il s'effaça devant Verrazzano, cosmographe de la nouvelle école, féru de Ptolémée (3).

Le 17 janvier 1524, d'un rocher désert proche de Madère où elle avait achevé son arrimage, *la Dauphine* s'élançait à travers l'Océan (4). Au bout de vingt-cinq jours, elle parvenait en vue d'une côte basse, éclairée de feux innombrables. C'étaient les feux de bivouac des sauvages. Des plages de sable fin, coupées de collines boisées qui marquaient des bras de mer, faisaient songer aux forêts criméennes. Mais de terre, arrivait un souffle embaumé des parfums des plantes innombrables de la végétation tropicale, au milieu desquelles gazouillaient, comme dans une volière, une multitude d'oiseaux d'espèces inconnues. Pays enchanteur, éden de l'Occident, où les Espagnols avaient cru trouver la fontaine de Jouvence et où ils pensaient voir sur le sol des traînées d'or : c'était la Floride enfin, que Verrazzano décrivait ainsi, la Floride découverte par Ponce de Léon, en 1512, le jour de Pâques fleuries, d'où son nom.

La côte filait à l'ouest. Cent cinquante lieues plus loin, *la Dauphine* pénétrait, par un grand fleuve bordé de col-

(1) Composé en 1522 (B. N., Franç. 1748).

(2) « Les Faiz de la marine et navigaiges » (B. N., Franç. 742 : publié par A. Jal, *Documents inédits sur l'histoire de la marine au* XVIe *siècle*. Paris, 1842, in-8°, p. 34 : extrait des *Annales maritimes et coloniales*).

(3) Conflans reçut ses gages de capitaine de *la Dauphine* à Dieppe le 26 décembre 1524 pour le premier semestre, qui correspondait à la durée de l'expédition (B. N., Clairambault 154, p. 4015).

(4) La relation de Verrazzano, datée de Dieppe le 8 juillet 1524, était en français. Il n'en existe plus que deux traductions italiennes, l'une dans Ramusio (éd. 1556), t. III, p. 420, l'autre dans la *Raccolta... Colombiana*, Part. III, vol. II, p. 332, ou l'*Archivio storico italiano* (1853), App. XXVIII. — La relation a été publiée en anglais par Richard Hakluyt, *Divers voyages touching the discovery of America*, ed. John Winter Jones. London, 1850, in-8°, p. 55.

lines, dans une région qui est maintenant le New-Jersey. Elle doubla une île d'une ressemblance frappante avec l'île de Rhodes, qui fut appelée Louise en l'honneur de la mère du roi. Dans une rade, le petit navire fut environné par une vingtaine de canots de sauvages, Indiens d'une race superbe; leurs caciques avaient grand air, drapés dans leurs peaux de cerf, et les femmes, par leur coiffure, rappelaient à Verrazzano les modes féminines de l'Égypte et de la Syrie.

Il n'est guère possible de croire, — malgré l'affirmation qu'en donne un mémoire de la fin du XVI[e] siècle (1), — que Verrazzano laissa un fortin et quelques hommes à l'embouchure de la rivière de Norombègue : à peine pourrait-on admettre qu'il planta le long de la côte, en guise de padrons, des colonnes de marbres fleurdelisées. Quant à retracer son itinéraire d'après les vagues données de son récit; quant à dire, comme l'a fait l'éditeur Winter Jones, qu'il toucha successivement aux endroits aujourd'hui appelés Charleston, Long Bay, Raleigh Bay, Claudia Island, Narraganset Bay, Portsmouth et Penobscot Bay, c'est à quoi on ne peut songer.

Le 6 mai, *la Dauphine* avait remonté au nord, jusqu'à la terre découverte par les Bretons. Parvenue au 50[e] de latitude septentrionale, dans un archipel assez semblable aux îles dalmates, elle tourna court et, les vivres touchant à leur fin, vira de bord vers Dieppe. C'est de là que Verrazzano, le 8 juillet, adressait au roi le compte rendu de son voyage, mais en termes si vagues, avec des réminiscences si déplacées, qu'on a révoqué en doute la réalité de son expédition (2).

Fort heureusement, on en trouve une confirmation écla-

(1) B. N., Franç. 17329, fol. 454.

(2) Murphy, ouv. cité; et Buckingham Smith, *An Inquiry into the authenticity of documents concerning a discovery in North America, claimed to have been made by Verrazano*. New-York, 1864, in-4°.

tante, en même temps qu'un précieux commentaire dans une série de cartes italiennes dont l'une signée de son frère Girolamo et datée de 1529, dit positivement de la « Gallia nova » qu'elle fut découverte cinq ans auparavant par Verrazzano. Toutes ces cartes trahissent par leur nomenclature la patrie d'origine et la patrie d'adoption du découvreur : le long d'un littoral américain désigné sous le nom de Francisca ou Nova Gallia, Valle Umbrosa, l'Annunziata, la Certosa évoquent les souvenirs de Florence, souvenirs si doux que le paradis terrestre du Nouveau Monde est encadré de San Miniato et de l'Orto de Rucelay. Ces noms alternent avec Diepa, Anaflor (Honfleur), Longavilla, Anguileme, Normanvilla, de même que l'île Luisa et Boniveto, du nom de la reine-mère et de l'amiral, font pendant aux îles Baduaria et Armelines (1).

Les cartes Verrazzaniennes portent des noms de saints, dont l'examen nous amène à une singulière conclusion. Il était d'usage de suivre le calendrier dans le baptême des sinuosités de la côte : on imposait à tel point saillant le parrainage du saint du jour. Comme les caps de la côte américaine, du sud au nord, sont dédiés à S. Maria, S. Margarita (fêtée le 20 juillet), S. Lodovico (25 août), S. Joani (29 août), S. Francesco (4 octobre), S. Georgi, il y a lieu de se demander si ces cartes n'ont pas été dressées lors d'un autre voyage de Verrazzano, accompli en été et non au printemps (2).

(1) Cartes de Vesconte di Maggiolo (Gênes, 20 décembre 1527 : reproduite dans l'Atlas zu KRETSCHMER, *Entdeckung Amerika's* : herausgegeben von der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. 1882), de Girolamo Verrazzano (1529), à la Propagande, d'Agnese (1536), — Globe d'Ulpius (1542), à la société historique de New-York, — cartes ptoléméennes de Gastaldo (1548 et 1561), dans RAMUSIO, t. III (L. HUGUES, dans la *Raccolta... Colombiana*, Part. V, vol. II, p. 240). — Cf. sur cette question, l'important ouvrage de Henry HARRISSE, *The discovery of North America*. Paris, 1892, in-4°, p. 216, 539.

(2) La carte de Girolamo Verrazzano porte en outre : Vendomo, Navarro,

Verrazzano, en effet, était loin de s'être laissé décourager par son échec. Dans un post-scriptum annexé à sa lettre du 8 juillet 1524 et daté également du bord de *la Dauphine*, il se promettait, avec l'aide du roi, de renouveler sa tentative. Des considérations cosmographiques qu'il y développait, on peut conclure qu'il avait repris son projet primitif de contourner la Norvège et la Russie, nommément citées, et de parvenir en Chine par le nord-est (1).

Il n'eut point, cette fois, pour commanditaires les marchands de soieries lyonnais, mais des commerçants qui appartenaient aussi à des centres de foires, où affluaient les marchands et les nouvelles du monde entier.

L'année même, en 1524, Alonce de Civille, vicomte de Rouen, dont le nom seul était une sauvegarde pour nos marchands contre les vexations portugaises (2), et Simon le Gras, marchand de Troyes en Champagne, équipaient quatre navires « pour l'entreprinse d'un voiage en certaines ysles incongneues ès parties des Indes, soubez la charge de Jean Barrassone, auquel le roy avoit donné povoir et permission de faire ledit voiage ». L'expédition allait appareiller, lorsque survint de la Cour un contre-ordre : la patrie était en danger, et c'est très vraisemblablement pour cette raison que Jean Ango, tout occupé à défendre l'entrée du pas de Calais, n'avait pas pris part aux armements; l'ennemi rôdait le long des côtes picardes et normandes; l'escadre de « Barrassonne », — ai-je besoin de dire qu'il s'agit de Verrazzano? — fut arrêtée pour lui tenir tête (3).

Orlean, Tolonvilla (Tourlaville, dans la Manche), le figle de Navarra, S. Germano (H. Harrisse, *Discovery*, p. 220).

(1) *Raccolta... Colombiana*, Part. III, vol. II, p. 341.

(2) Déposition de Thomas Durant. Honfleur, 1522 (Archives du Havre, EE 83).

(3) Payement aux deux armateurs de 10000 livres, complément des 20000 livres à eux promises pour les rembourser de leurs frais d'armement des quatre navires de « feu Jean Barrassonne. » Mai 1538 (Archives nat., J 962[14], n. 36). — Cette créance de 20000 livres avait été tirée sur

Dès que la paix avec l'Angleterre laissa quelque sécurité à nos marins ponantais, Ango patronna de nouveau l'explorateur. Il forma, avec Chabot, le nouvel amiral, Pietro de Spinola ou Despinolles, d'une riche famille génoise, et le général des finances de Normandie Prudhomme, auxquels s'adjoignit Adam Godefroy, bourgeois de Rouen, une société en commandite au capital de vingt mille livres (1), semblable à celle d'Alonce de Civille et de Simon le Gras : l'expédition comprenait également quatre navires, deux galions de l'amiral, une nef d'Ango, *la barque de Fécamp* de Godefroy (2). Verrazzano avait une foi robuste dans l'assertion des Anciens que l'océan Atlantique et l'océan Indien étaient une même mer, sans interposition de terre. L'obstacle de ce continent sans fin, qui se dressait tout à coup en travers de sa route, ne l'avait pas rebuté ; il espérait découvrir quelque fissure dans cette masse pour pénétrer dans l'océan Oriental et arriver aux îles des Épices, le détroit dont la carte de Martin de Béhaim avait fait pressentir l'existence à Magellan (3).

Le 11 mai 1526, Verrazzano mit ordre à ses affaires en donnant procuration, pour le remplacer en son absence, à son frère Girolamo et à Zanobi de Rucellaï ou Rousselay, qui l'avait cautionné. Nous ne savons rien de son exploration du continent américain : mais si l'on observe qu'elle ne commença point avant juin et que l'onomastique des

le Trésor pour « Allonce de Civille et ses compagnons marchans... pour certains navires et vivres qu'ilz baillèrent au Roy en l'année mil V^{c} XXIIII » (1524) (Archives nat., J 961^{3}, n° 32. — *Catalogue des actes de François I*^{er}, t. VIII, p. 241, et t. VII, p. 745).

(1) Projet de contrat non daté, mais postérieur au 23 mars 1526, date de la nomination de Chabot comme amiral (B. N., Moreau 770, fol. 60, pièce 16 ; publiée par E. de Fréville, t. II, p. 432 ; L. Hugues, p. 245 ; Margry, *les Navigations françaises du* XIVe *au* XVIe *siècle*, p. 194).

(2) Godefroy adjoint sa barque à l'escadrille par acte du 12 mai 1526 (Gosselin, p. 157).

(3) Picafetta, dans B. N., Franç. 24224, fol. 14 v°.

cartes se rapporte à un voyage accompli en été, on demeure convaincu que l'expédition de 1526 suivit le même itinéraire que la précédente et que la cartographie nous en a conservé le souvenir. La mention de l'Orto de Rucelay était, pour Verrazzano, une façon de marquer sa reconnaissance à l'égard de son bienfaiteur. Un autre vocable, l'île Maiolla Zenovese, est l'indice que le fameux cartographe génois Vesconte Maggiolo, auteur depuis une vingtaine d'années d'une foule d'atlas, était adjoint à l'expédition. Or, ses cartes de 1524 et 1525 ne vont point au delà de l'île Florès et du Brésil (1). Celle de 1527, au contraire, marque un progrès considérable dans ses connaissances et contient tout le Nouveau-Monde, depuis le Labrador jusqu'au détroit de Magellan. C'est dans l'intervalle qu'avait eu lieu la deuxième exploration de Verrazzano. Ainsi se trouve confirmée l'assertion d'Hakluyt, que l'explorateur s'était rendu plusieurs fois aux côtes de l'Amérique du Nord, pour trouver une voie d'accès au Pacifique, ce détroit imaginaire qu'un portulan de 1536 représente sous la rubrique « el viazo de Fransa (2) ».

Sur ces entrefaites, un compagnon de Magellan, Antonio Pigafetta, dédiait à la régente Louise de Savoie la relation du premier voyage autour du monde, accompli de 1519 à 1522 (3). Il révélait une nouvelle route pour aller aux Moluques; la fissure cherchée par Verrazzano était au sud du continent américain; et Magellan lui avait donné son nom. C'est par là que Sébastien Cabot comptait faire route, en 1525, vers le pays de Tarsis et d'Ophir, vers le

(1) Uzielli et Amat di San Filippo, t. II, *Mappamondi... italiani*. Roma. 1882, in-8°, p. 111, 112.

(2) Harrisse, *Jean et Sébastien Cabot*, t. I, p. 191.

(3) Le Parisien Antoine Fabre en publia aussitôt un extrait sous le titre : *Le Voyage et navigation faict par les Espagnolz ès isles des Mollucques*. Paris, Simon de Colines, s. d., in-8°; et en appendice, *Aucuns mots des peuples de l'isle de Brésil*.

Cathay oriental et Cipangu, tous ces royaumes légendaires, d'où il pensait revenir avec une cargaison d'or, de pierres précieuses, de perles, de soie et d'épices (1).

Quand Verrazzano reprit la mer au printemps de 1528 avec cinq vaisseaux, il suivit certainement les traces de Magellan. Il entra dans un vaste estuaire que Christovão Jacques venait de découvrir au sud du Brésil, le rio de la Plata. Il comptait aller plus loin; mais il eut le malheur de tomber, lors d'une reconnaissance, dans une embuscade de sauvages, et fut dévoré à la vue des équipages demeurés à bord (2).

IV

L'EXPÉDITION DES PARMENTIER A SUMATRA

Nous n'avions pas attendu l'issue des explorations de Verrazzano pour expérimenter la dernière route qui conduisit aux Moluques. Ce ne fut point sans peine. Nos armateurs se heurtaient non seulement à un parti pris des Portugais de tenir secret cet itinéraire, en ne laissant point vendre de cartes à l'étranger (3), mais encore à une inquisition permanente instituée dans nos ports par les agents de la cour de Lisbonne. Ces agents prenaient copie, avant le départ

(1) Madrid, 4 mars 1525 (Madrid, Academia de la Historia, *Registro del consejo de Indias*, fol. 13).

(2) L. Hugues, p. 250 : Guénin, p. 80 : B. N., Nouv. acq. franç. 9386, fol. 78, 83. — Ramusio, *Discorso sopra la terra ferma dell' Indie Occidentali*, dans son t. III, fol. 417. — La catastrophe se serait, au contraire, passée à Coro, dans le Venezuela, selon Oviedo, *Historia general*, lib. XXV, cap. vii, t. II, p. 291.

(3) Les cartes marquant les pays au sud du Congo (*Ordenações Manuelinas*, liv. V, tit. 78, p. 2, et tit. 88, p. 11). — En 1524, le bateau flambart de *la Salamandre* enleva une nef portugaise venant de Calicut et l'amena au Havre. L'inventaire de la prise, qui détaille jusqu'à des éventails, ne mentionne pas de cartes (Archives du Havre, EE 85).

des navires, des chartes-parties qui pouvaient léser le monstrueux monopole commercial que le Portugal s'arrogeait aux Indes, au Brésil et aux côtes occidentales de l'Afrique, et ils faisaient en sorte d'entraver, par voie diplomatique, nos expéditions lointaines.

Les Normands, jouant au plus fin avec ces limiers, leur donnaient le change. En 1527, par exemple, *la Marie-de-Bon-Secours,* de Rouen, autrement nommée *le Grand-Anglais,* était censée partir pour l'île San-Tomé ou le Manicongo, aux termes du contrat passé par devant les tabellions de Honfleur, entre les matelots et leur maître d'équipage, Jean Breulhy de Funay. Seul, le capitaine pilote, Estavão Diaz, de Brigas, savait où elle allait.

Quand on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, hiverné à Quiloa, dans le Zanzibar, il révéla enfin à l'équipage stupéfait le but de l'expédition, qui était Diu, sur la côte de Cambaye. Le 25 mai 1528, *la Marie-de-Bon-Secours* arrivait en vue du port hindou. Malheureusement, le sultan de Diu était en guerre avec les Portugais, qui avaient insulté sa capitale l'année précédente. A peine Diaz eut-il débarqué pour traiter à terre, qu'il fut jeté en prison, malgré le sauf-conduit délivré par le sultan, et le vaisseau rouennais fut confisqué.

Le sultan se rendit promptement compte qu'il n'avait pas affaire à des ennemis, mais plutôt à des auxiliaires éventuels. Il fit offrir à ses prisonniers, particulièrement aux bombardiers, de grandes richesses, s'ils voulaient apostasier et entrer à son service. « Avec ceste quenailhe, nous ne voulons point estre plus grans que nous sommes, répondirent trente-six de ces pauvres gens au capitaine Diaz, devenu le familier du sultan, car nous aymons myeulx vivre en povreté avec nos frères chresthiens, que de estre grans signeurs avec les ennemys de la foy. »

Et de la montagne de Champaner où ils étaient captifs

du « grand chien bahador », ils trouvèrent moyen de mander au vice-roi portugais de l'Inde leur triste situation par un message d'une noblesse de sentiment et d'une délicatesse de touche admirable. « Plaise à Voste Hautese, disaient-ils, de tourner vostre douche face et de regarder de vostre œil de pityé et de miséricorde vers les povres chresthiens, lesquelz vous demandent pardon; c'est une vertu plus divine que humaine que de pardonner, car Dieu le Créateur, c'est sa propyété que de pardonner aux povres pêcheurs, quant ilz luy demandent miséricorde (1). »

Les malheureux! ils ignoraient les tortures effroyables qu'infligeaient à leurs compatriotes les Portugais du Brésil! La miséricorde n'était point dans la politique des gens de Lisbonne : nous ne voyons point qu'il ait été donné suite à la supplique des héroïques prisonniers, sauf que *la Marie-de-Bon-Secours*, reprise sans doute par les vaisseaux de Meneses, fut incorporée dans la flotte portugaise.

La Marie-de-Bon-Secours faisait partie d'une escadrille de trois vaisseaux armés à Dieppe pour les Indes, et dont l'un reçut le meilleur accueil à Madagascar. C'est dans l'une des baies de la côte orientale de l'île que nous liâmes commerce pour la première fois avec les Malgaches. Un des matelots dieppois, laissé à terre, y séjourna pendant quatre ans (2).

Ces voyages clandestins dans l'océan Indien expliquent comment Jean Ango put se procurer un drogman français versé dans la langue malaise quand il organisa une expédition pour les Moluques. Formée de *la Pensée* et du *Sacre*, l'expédition était commandée par Jean Parmentier, le

(1) Supplique de 36 marins de *la Marie-de-Bon-Secours* au gouverneur de l'Inde (Lisbonne, archives de la Torre do Tombo, *Papeis da Casa de S. Lourenço*, t. I, fol. 407; publiée par Sousa Viterbo, *Trabalhos nauticos dos Portuguezes nos seculos XVI e XVII*. Parte I, Marinharia. Lisboa, 1898, in-4°, p. 84).

(2) Correa, *Lendas do India*, t. III, p. 238-241 et 225.

délicat lettré que nous avons vu et qui s'était déjà distingué par l'exploration du Brésil et des côtes de Guinée. Jean, à bord de *la Pensée*, son frère Raoul, à bord du *Sacre*, quittèrent Dieppe le 28 mars 1529, jour de Pâques. Le journal de leur voyage, aussi intéressant pour l'itinéraire suivi que pour les mœurs du temps, nous a été conservé par l'un des astronomes embarqués, Pierre Crignon (1).

Sous la date du 11 mai, nous trouvons pour la première fois la mention de ce fameux baptême de la ligne, dont la tradition, avec les variantes fournies par l'imagination des matelots, devait se transmettre de siècle en siècle. Cinquante marins reçurent l'accolade de chevaliers au passage de l'équateur ; et pour solenniser la fête, on chanta, avec accompagnement musical, la messe de *Salve, sancta parens*.

Les nouveaux chevaliers firent bonne contenance devant les effroyables tourmentes qui éclatent aux abords du cap des Tempêtes et qu'en termes enjoués Pierre Crignon décrit ainsi : « Le Dieu Éolus, accompagné de Favonius et d'Affricus Libo, célébroient les noces de Thétis, fort déliberéz de bien faire danser. »

Le 29 mai, par 21° 7′ de latitude, on avait découvert une île montueuse qui fut appelée la France, mais qui malheureusement avait déjà reçu des Portugais un nom. C'était l'île de l'Ascension (2). Deux mois après, le 14 juillet, Madagascar était en vue. L'île nous fut inhospitalière ; trois marins, entraînés dans les bois par la promesse trompeuse de gingembre, que les insulaires appelaient *chelou*, furent massacrés. Comme le sable semblait parsemé d'écailles ou limures d'or et d'argent, on le fit passer par la cendre. On

(1) Le *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier* a été imprimé, d'après deux rédactions différentes, l'une, plus longue, par Schefer dans le Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie (Paris, 1883, 8°); l'autre plus courte, par Margry, dans la *Société normande de Géographie* (1883).

(2) La Trinité, selon Margry, p. 180, n° 1, et p. 336.

trouva un grain ou deux d'argent fin, ce qui était trop peu pour valoir la peine de s'arrêter à Madagascar.

Une semaine après, les îles Stériles, que des bancs prolongent jusqu'au cap Saint-André sur la côte madécasse, furent baptisées, à cause de ces dangereuses approches, les îles de Crainte; elles étaient au nombre de sept : l'île Majeure, la plus proche de terre, puis l'Enchaînée, la Boquillone, l'Utile, l'île Saint-Pierre, l'Andouille et l'Aventurée, au large.

A peine nos gens étaient-ils sortis de ces dangereuses passes, qu'ils se trouvèrent en présence d'un phénomène terrifiant. « Aucune pièce de la nue descendente vers l'horizon de la mer en manière d'une chausse à ypocras, la pointe en bas, se allongeoit longue et gresle, tenant tousjours à la maistresse nue ; nos gens eurent peur, craignant que ce ne fussent puchos ou tiffons : mais cela ne fit aucune chose. Et aussi ceux qui ont vu des puchos disent qu'ils se forment autrement, la pointe en hault et le large en la mer; la pointe est crochue et se tient en suspens, en attirant l'eau. »

Le 10 août, l'escadrille faisait aiguade aux Comores, probablement à Anjouan, « isle assez semblable à l'isle de Madère en grandeur et en façon ».

Le 20 septembre, elle traversait un autre archipel de sept îles, dans l'une desquelles Jean Parmentier reçut le plus chaud accueil du « grand archiprestre », qui voulait lui baiser les mains et s'agenouiller devant lui. « En ceste isle, avoit ung temple ou mosquée, de façon assez antique et magistralement composé de pierre, en espécial une closture de hucherie, de mouleures d'antiques, les meilleures qu'il veist jamois, avec balustres mignonement tournéz, sy que le menusier de nostre nef s'esbahissoit de voir si bon ouvrage. En ce temple, avoit des galleries tout autour, et au bout ung lieu secret clos de hucherie, comme ung *sanctum sanctorum*. Le capitaine le fit ouvrir pour

veoir ce qui estoit dedans et pour savoir s'il n'y avoit nulles idoles, mais il n'y en aperceut qu'une, faicte de coque de noix de palmes. »

L'archiprêtre, quelque brahmane sans doute, avait beaucoup vu. Appelé à trancher un débat entre Jean Parmentier et le pilote portugais du *Sacre*, qui se croyait aux Maldives, il répondit que les Maldives étaient à deux cents lieues dans le nord et que l'île s'appelait Moluque : c'est actuellement l'île Phowa-Moloku. De plus, il montra au capitaine en quelles aires de vent gisaient la Perse, Ormuz, Calicut, Ceylan, Malacca et Sumatra.

Le 14 octobre, continue le Journal de Crignon, « nous eusmes tout plain d'indices de terre, car ung tiercelet de faucon, qui s'estoit tenu en nostre nef douze ou quinze jours, nous laissa : par quoy nous estimions qu'il avoit veu terre. Et prisme ung martelet, et un haucheeul vint à notre bord ».

La terre était proche en effet. Après avoir rangé les îles de Tanah-Ballah, Tanah-Massa et Poulo-Pini, qui furent baptisées Louise, Marguerite et Parmentière, en l'honneur de la reine-mère, de la princesse Marguerite d'Alençon et des capitaines, l'escadrille arrivait le 31 octobre à Sumatra, terme de son voyage, et jetait l'ancre dans la rade de Ticou. Le drogman, Jean Masson, descendant le premier à terre, expliqua que les vaisseaux étaient français et venaient échanger de bonnes marchandises contre du poivre.

Admis, dès lors, à offrir leurs présents au sultan Megilica Raga, les Parmentier débarquèrent en habits de gala et conclurent avec lui une alliance aux cris mille fois répétés par la foule de « France, Ticou ! Ticou, France ! » Il paraît qu'un indigène, un « orancaïe », avait prédit, deux mois à l'avance, l'arrivée de nos vaisseaux ; interrogé par le drogman sur la façon dont il l'avait su, cet homme répondit « qu'il l'avoit veu au ciel ». Serait-ce là un de ces phéno-

mènes de mirage, si fréquents dans l'océan Indien, qui permirent à un habitant de l'Ile de France d'annoncer l'escadre de Suffren longtemps avant son arrivée? Ou n'était-ce qu'une flatterie de gens aussi fins que fourbes?

Très prévenu contre la moralité des Malais, Jean Parmentier avait eu la précaution de fortifier le magasin établi à terre, près des petites paillottes closes de roseaux et nattées de jonc. Comme il parvenait à écouler difficilement sa pacotille de miroirs, coins de fer, patenôtres de verre et os teints, il prit le parti, au bout de deux semaines, de décider le départ. Mais, en présence de ses préparatifs, la populace s'ameuta, craignant pour les otages malais envoyés à bord pour toute la durée de son séjour. Tambour battant, fifre et trompette sonnant, mèches allumées, nos gens durent se frayer un passage à travers une petite armée de cinq cents hommes, porteurs de pertuisanes et de kriss. Comme une partie des otages s'étaient enfuis en volant le grand canot de *la Pensée*, Parmentier fit exécuter leurs compagnons en vue de Ticou.

A peine l'escadrille avait-elle levé l'ancre, le 27 novembre, que les deux Parmentier tombaient malades de la fièvre typhoïde, dont ils attribuaient avec raison la cause aux mauvaises eaux potables de Ticou. Ils moururent, l'un après l'autre, à quelques jours de distance. Après le décès de leurs capitaines, les matelots, consultés par les astronomes et les maîtres d'équipage, votèrent sur la conduite à tenir. Bien qu'une dizaine d'hommes eussent opiné pour aller à Java, les autres se disant prêts à aller partout où l'on voudrait, on parvint à renouer des relations commerciales avec les indigènes de Sumatra. Et, le 22 janvier 1530, leur cargaison complète, les deux vaisseaux quittaient la rade d'Indapoure pour retourner en France.

Outre des épices et autres précieuses marchandises, l'expédition rapportait de vagues notions sur l'Australie, sur

Jave-la-Grande, qui « tient à la terre australle » et dont on relève la trace dans la cartographie dieppoise contemporaine (1).

V

A LA RECHERCHE DES ILES MOLUQUES PAR LE DÉTROIT DE MAGELLAN

Ces notions allaient-elles se préciser? Un nouveau voyage s'organisait, en 1531, aux frais d'Ango, du vice-amiral de Moy, de l'ancien régent de l'Écosse, Stuart d'Albany, et du seigneur gascon de Montbrun, pour reconnaître la route suivie par Magellan. Et c'est à l'un des pilotes même de Magellan, Leone Pancaldo, de Savone, le pilote de *la Trinitad*, que l'armateur dieppois s'adressait pour conduire l'expédition nouvelle. La promesse d'une rente de trois cents livres, au nom du roi, avait de quoi tenter (2)... Pancaldo accepta. Il vint à Paris.

Comme il avait dressé jadis un routier du célèbre voyage de circumnavigation, il n'eut aucune peine à fournir un devis du chemin qu'il comptait suivre : « Après avoir passé le détroit de Magellan, écrivait-il plus tard, je devais aller aux îles de Banda charger des noix muscades et du macis; j'aurais touché à Timor pour prendre un peu de santal, et je serais revenu par le cap de Bonne-Espérance, sans qu'aucun bâtiment portugais parvînt à me capturer. En effet, j'aurais doublé le cap à la fin de novembre, et comme

(1) *La Cosmographie*, par Jean Fonteneau, dit Alfonse, éd. Musset (1904), p. 189. — A. Rainaud, *le Continent austral* (Paris, 1893, in-8°, p. 288 et suiv.) : graphiques de Jave-la-Grande d'après la carte du Dauphin et les cartes de Roze (1542) et Guillaume Le Testu (1556).

(2) Lettre de Gaspar Palha au roi de Portugal. Paris, 1er mai 1531 (Peragallo, *Sussidi documentari per una monografia su Leon Pancaldo*, dans la *Raccolta... Colombiana*, Part. V, vol. II, p. 292).

les vaissseaux portugais ne quittent l'Inde qu'en janvier, je ne les aurais pas rencontrés (1). »

Il ne tenait point à retomber dans les chaînes de ceux qui l'avaient indignement dépouillé, lorsqu'il revenait avec le dernier vaisseau de Magellan (2). Et pourtant, malgré son aversion pour les Portugais, il se laissa circonvenir par eux : il regagna Savone et, moyennant mille six cents ducats, s'engagea, par un traité en bonne forme, à ne plus faire de cartes nautiques et à ne plus naviguer sans l'autorisation du roi de Portugal (3). Par ce coup de maître de l'agent Palha, nous étions complètement désemparés; mais l'armateur dieppois n'était pas homme à accepter ainsi une défaite.

Une lutte acharnée s'engageait entre la compagnie qu'il dirigeait et la police secrète à la solde du roi de Portugal. C'est par les rapports de ces policiers que nous savons les péripéties de la lutte, dont l'enjeu était, pour nous, la découverte de la route des Moluques et, pour les Portugais, le maintien de leur monopole. Un Giovanni Francesco Venezeano, autrement dit le Vénitien, auquel les Normands avaient offert le commandement général de l'expédition, refusa, ne voulant pas emmener en un si dangereux voyage des gens avec qui il ne s'entendait pas; il promettait toutefois de débarquer, à son retour des Moluques, toutes ses épiceries à Rouen, et d'emmener à son second voyage, lorsqu'il saurait la route, des vaisseaux normands. Jusque-là, il avait besoin, lui aussi, pour conduire ses trois carraques vénitiennes armées dans la Marche d'Ancône, des bons offices de Pancaldo. Mais en vain se rendit-il à Savone :

(1) Lettre de Pancaldo au roi de Portugal. Savone, 3 octobre 1531 (Peragallo, p. 303).

(2) Lettre de Pancaldo à Charles-Quint, datée de la prison de Mozambique, 20 octobre 1525 (Peragallo, p. 284).

(3) En 1535, il partit néanmoins pour les Moluques avec deux vaisseaux italiens, mais il périt au rio de la Plata (Amat di san Filippo, *Biografia dei viaggiatori italiani*. Roma, 1882, in-8°, t. I, p. 265).

le pilote, soi-disant en pèlerinage, fut introuvable (1).

La chasse aux pilotes continuait. Fort inquiète de la capacité du célèbre cosmographe Jean Alfonse, la Cour de Lisbonne, affectant de le considérer comme un Portugais fugitif, alors qu'il était natif des Sables d'Olonne et s'appelait de son vrai nom Jean Fonteneau (2), eut l'impudence de lui offrir une lettre de pardon pour le rapatrier en Portugal (3). Alfonse ne se laissa point suborner : mais il ne pouvait point être d'un grand secours pour conduire une flotte aux Moluques, dont il ignorait la route, sa *Cosmographie* en témoigne.

A Séville, un informateur, du nom de Martin Ferreira, nous renseignait sur les navigations de ses compatriotes portugais. Mais une lettre qu'il écrivait à un de ses parents à Lisbonne pour demander une carte marine, ayant été interceptée, le roi de Portugal pria la cour d'Espagne de le faire arrêter (4).

A Anvers, le vicomte de Dieppe avait engagé un autre marin de la même nation, Pero Fernandez, condamné par contumace à la relégation en Afrique, qui connaissait la route des Indes : une de ses cartes en fait foi (5). Cette fois, les policiers portugais, après avoir songé à enlever Fernandez, reculèrent par peur de l'opinion. « Il nous parut, dit ingénument l'un d'eux, qu'en ce pays libre, nous ne pouvions rien faire par force, qui n'eût du retentissement et ne nous mît dans de grands embarras (6). »

(1) Lettre de Gaspar Palha. Paris, 1er mai 1531 (PERAGALLO, p. 296).

(2) MUSSET, *Jean Fonteneau, dit Alfonse de Saintonge*. Paris, 1896, n-8°, extrait du *Bull. de géographie historique* (1895).

(3) VARNHAGEN, *Hist. du Brésil*, p. 45.

(4) Lettre de João III, roi de Portugal. 13 mars 1532 (SOUSA VITERBO, *Trabalhos nauticos dos Portuguezes*. Lisboa, 1898, in-4°, p. 113).

(5) Carte de l'Atlantique. 1528 (Victor HANTZSCH und Ludwig SCHMIDT, *Kartographische Denkmäler* (1903), Blatt 1.)

(6) Lettre de Pero Mascarenhas. Anvers, 17 janvier 1532 (S. VITERBO, p. 103).

Ango était parvenu à ses fins. En dépit des agents portugais, une nouvelle expédition partit de Dieppe en 1531. L'annaliste Desmarquets, assez sujet à caution malheureusement, est seul à en rendre compte (1). Selon lui, elle se rendit en Chine. Un ambassadeur de François Ier, le sieur de Valois, qui nous est connu d'ailleurs pour avoir mené un corps de troupes auxiliaires en Danemark (2), avait pris passage à bord : il fit présent à l'empereur de Chine (?) d'une batterie de quatre pièces de fonte, ce qui lui valut une chaleureuse réception. Et les vaisseaux dieppois purent échanger leurs marchandises contre des porcelaines, du thé et des denrées exotiques, qu'ils rapportèrent en France.

Rien ne vient à l'appui du récit de Desmarquets : rien, ni comptes, ni chroniques, ne porte la moindre trace de relations quelconques avec le Céleste Empire. Ce n'est point à dire pourtant que la Cour de France demeurait indifférente aux choses d'Extrême-Orient. L'initiative d'Ango avait porté ses fruits. A l'instar de l'armateur dieppois, François Ier avait attaché à sa personne un cartographe lusitanien, fort « expert en la marine » : il l'avait fait venir de Portugal avec femme et enfants, afin de l'avoir toujours près de lui. Sous le nom de « Jean Pachet, portugais », consigné dans les comptes de l'épargne (3), il n'est point malaisé de reconnaître le João Pacheco, commandeur de l'Ordre d'Alcantara, qui offrait, peu de temps auparavant, ses services à Charles-Quint. Et nous savons, par le mémoire présenté à cette occasion le 2 décembre 1535 et notifié par l'empereur le 9 juillet 1536, que Pacheco projetait d'aller à la découverte des îles des Épices, en partant des côtes de la Nouvelle-Espagne, que baigne le

(1) *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française*, t. I, p. 113.

(2) Asseline.

(3) 1539 (Archives nat., J 962[14], n° 11 : *Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 189, 263).

Pacifique (1). Comme les comptes de l'épargne ne mentionnent que durant un seul exercice le nom de « Pachet », j'imagine que les agents portugais avaient encore trouvé le moyen d'empêcher son projet d'aboutir.

VI

NOTRE PREMIÈRE COLONIE. — L'ILE SAINT-ALEXIS, AU BRÉSIL

Pour se rendre compte de la tension de nos rapports avec le Portugal, il faut revenir de quelques années en arrière.

Lors de l'entrée solennelle de François Ier à Bordeaux, en avril 1526, comme l'ambassadeur portugais affectait, contrairement au protocole, de marcher de front avec l'ambassadeur impérial, le grand maître des cérémonies le fit jeter hors du cortège par quatre hallebardiers : « Eh quoi! s'écria François Ier, un diplomate apothicaire voudrait précéder le représentant du roi d'Angleterre! Vraiment, il fera mieux d'aller à Calicut et d'y donner des lois au commerce des épices, car ici il n'en donnera pas (2). » Du jour où les Portugais avaient violé la neutralité, en 1522, une guerre sourde se livrait entre les deux pays. Le roi de Portugal mandait à ses capitaines, sous peine de mort, de couler tous les navires français qui seraient rencontrés aux

(1) Madrid, Academia de la Historia. *Registro del consejo de Indias* D 95, fol. 278. « Para ir desde las costas del mar del Sur de Nueva España al descubrimiento de las islas y tierra firme donde hallase especeria ». — Dès le 24 février 1526, João Pacheco, Portugais, obtenait de l'empereur mission d'aller à la découverte dans le Pacifique (*Coleccion de documentos de Indias*, t. XXII, p. 245).

(2) JACQUETON. *La politique extérieure de Louise de Savoie* (1525-1526). Paris, 1892, in-8°, p. 271 (Fascicule 88 de la Bibliothèque de l'École des hautes études).

Indes (1); et il lançait une escadre à la poursuite des corsaires d'Ango. La France riposta en fermant aux bâtiments portugais chargés d'épices l'accès du Pas-de-Calais : c'était la mission spéciale de la croisière des quinze cents marins, aux deux tiers français, que Henri VIII et François I[er] s'étaient engagés, par le traité du 30 avril 1527, à entretenir dans le détroit (2).

Les relations, dès lors, s'envenimèrent de jour en jour. En octobre 1526 encore, trois de nos vaisseaux, qui se trouvaient dans le rio San-Francisco au Brésil, firent bon accueil au *San-Gabriel*, de la division Garcia de Loaysa, lui envoyèrent une chaloupe pour le piloter dans le fleuve et lui prêtèrent des calfats pour le radouber. Une rixe entre matelots bouleversa tout : le *San-Gabriel* dut s'enfuir sous une pluie de balles, et le capitaine Rodrigo d'Acunha demeura prisonnier. Quelques mois plus tard, un de ces trois bâtiments, *le Leynon* de Saint-Pol-de-Léon (3), et deux autres navires bretons (4), qui chargeaient du bois de teinture dans la baie de Tous-les-Saints, furent cernés soudain par quatre caravelles de Christovao Jacques et coulés à coups de canon. Des matelots survivants, les uns furent pendus, les autres, enterrés jusqu'aux épaules, servirent de cibles aux arquebuses portugaises.

Telle la Sibylle, par une ironie atroce, faisait enterrer vifs les esclaves gaulois pour conjurer l'occupation de Rome par nos ancêtres; tels les Portugais répondaient, en creusant une tombe, aux marins bretons qui revendi-

(1) Cf. la protestation du baron de Saint-Blancard (GUÉNIN, p. 258).

(2) B. N., Clairambault, vol. 326, fol. 139.

(3) VARNHAGEN, *Hist. do Brazil*, t. I, p. 130, 443. — NAVARRETE, *Viajes*, t. V, p. 172, 236, 323.

(4) Les bâtiments appartenaient à Yvon de Crétugar, François Guerret, Mathurin Tournemouche, Jean Bureau et Jean Jamet. Lettres de François I[er] au roi de Portugal. 6 sept. 1528 (Torre do Tombo, *Corpo Chronologico*, P. I, liasse 41, doc. 30. — *Coll. de documentos ineditos de Indias*, t. XLII, p. 545).

quaient énergiquement leur titre de découvreurs et premiers occupants de toute une région du Brésil (1). « Quoique les Portugais soient le peuple le plus petit du monde, s'écriait un pilote d'Ango dans un superbe élan d'éloquence, le monde ne leur semble pas assez grand pour satisfaire leur cupidité. Il faut qu'ils aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre, pour montrer une ambition si démesurée. Ils croient tenir dans une seule main ce qu'ils ne pourraient embrasser avec toutes les deux : il semble que Dieu ne fit que pour eux les mers et la terre, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer. Certainement, s'il était en leur pouvoir de fermer les mers depuis le cap Finistère jusqu'en Islande, il y a longtemps qu'ils l'auraient fait (2). »

Contre cette outrecuidance qui ne connaissait plus de bornes, François Ier protesta, assez mollement il est vrai, en revendiquant pour ses marins la liberté de naviguer. Et il affirmait le principe de la liberté des mers dans cette belle formule : « Le fait de trafic et échange de marchandises est de tous les droits un des plus naturels et des plus autorisés (3). » Mais il est des gens pour lesquels le droit, sans la force, n'est rien. Les Portugais nous le montrèrent sur l'heure.

En décembre 1530, le baron de Saint-Blancard, général des galères, envoyait au Brésil *la Pèlerine*, commandée par Dupéret et montée de cent vingt hommes, pour établir un comptoir sur la côte américaine. Arrivé à Pernambouc, Jean Dupéret prit terre, en dépit d'une violente attaque des Indiens, excités et conduits par les Portugais. Il construisit un fort près de là, dans l'île Saint-Alexis, où il s'éta-

(1) Plainte des armateurs de Saint-Pol de Léon au roi (*Ibidem :* Copie et traduction dans le ms. B. N., Nouv. acq. franç. 9386, fol. 82).

(2) [Crignon], désigné sous ce nom : « Un grand capitaine de mer français » (Ramusio, t. III, p. 352).

(3) Lettres du 6 septembre 1528 déjà citées.



LE BRÉSIL (VERS 1520)

(Carte portugaise : B. N., Ge DD 683.)

blit avec soixante-dix hommes pour poursuivre ses opérations commerciales, tandis que *la Pèlerine* retournait en France avec du bois de Brésil, des quintaux de coton, du minerai d'or, des graines, des peaux de léopards et six cents perroquets, sachant quelques mots de français, de ces perroquets et de ces sagouins qui s'ébattaient déjà dans la villa de l'amiral de France à Aspremont (1).

Elle était parvenue sans encombre jusqu'à Malaga, quand son nouveau capitaine, Debarrau, commit l'imprudence d'accepter l'escorte de dix caravelles portugaises. Mandé, le 15 août 1531, à bord de la capitane d'Antonio Correa, sous prétexte de conseil de guerre à tenir, Debarrau fut chargé de fers et son navire confisqué (2). Informé par cette capture de la fondation du comptoir brésilien, le roi de Portugal envoya aussitôt, pour le détruire, l'escadre de Lope de Sousa. Sousa rencontra, près du cap Saint-Augustin, un navire français qui se jeta à la côte, puis quatre autres qui durent se rendre prisonniers. La petite garnison de l'île Saint-Alexis se trouva bloquée à la fois par l'escadre portugaise et par les indigènes soulevés.

Après dix-huit jours de siège, en décembre 1531, le sieur de La Motte, qui avait remplacé Dupéret, probablement ce M. de La Motte parti de Bretagne en mai précédent avec quatre vaisseaux des seigneurs de Châteaubriant et de Laval (3), capitula sous promesse d'être transporté en ter-

(1) Lettre de l'amiral Chabot au vice-amiral Alain de Guengat. 12 juin 1527 (Du Crest de Villeneuve, *Alain de Guengat*, dans *Bull. de la Soc. du Finistère* (1897), p. 174).

(2) La protestation de Bertrand d'Ornesan, baron de Saint-Blancard, conservée aux Archives nationales, a été publiée bien des fois (Guénin, p. 256. — Gaffarel, *Histoire du Brésil français*, p. 87). — Cf. aussi la relation portugaise de Martim Affonso de Souza. 28 septembre 1532 (Santarem, *Quadro elementar*, t. III, p. 247. — *Diario de* Lope de Sousa. Lisboa, 1840, in-8°).

(3) Lettre de Gaspar Palha. Paris, 1er mai 1531 (Peragallo, dans la *Raccolta... Colombiana*, P. V, t. II, p. 271).

ritoire ami. Le chef d'escadre Lopez jura et, le tour joué, pendit le commandant français et vingt de ses hommes, gardant toutefois deux prisonniers vivants pour le festin de ses amis les sauvages, auxquels il les livra. Avisé de cette infamie, Saint-Blancard se fit justice lui-même, en enlevant, avec cinq de ses galères, le premier vaisseau portugais qu'il rencontra (1).

Ango avait eu également à souffrir des mauvais procédés des Portugais. Mais, moins bouillant que le capitaine des galères provençales, il employa les voies légales pour faire rendre gorge aux voleurs, en demandant des lettres de marque. Ces lettres de marque ne furent point faciles à obtenir, et l'armateur dieppois eut besoin de mettre en œuvre toute sa diplomatie pour être autorisé à courir sus aux Portugais.

Il commença par intéresser à son sort le vice-amiral Charles du Bec, sieur de Bourry, en l'associant à ses armements et au profit qui résulterait des prises (2). Puis il se rendit à la Cour avec une lettre de recommandation que la princesse Marguerite de Navarre adressait au chancelier (3). C'était le chancelier qui expédiait les lettres de marque; l'amiral leur donnait force exécutoire. Le cadeau d'un magnifique diamant disposa favorablement l'amiral Chabot, et, le 12 mars 1531, Ango obtenait enfin l'autorisation de pourchasser les Portugais (4). Outre ses navires, il pou-

(1) En juillet 1532 (GUÉNIN, p. 261). — HERRERA, *Décad.* II, liv. x, cap. v. — VASCONCELLOS, t. I, p. 100).

(2) Par acte du 27 août 1529, l'armateur et le vice-amiral s'engagent envers les Morel à poursuivre la restitution de *la Marie*, en obtenant des lettres de marque. Ils partageront les bénéfices (GUÉNIN, p. 86). — Cf. sur ce qui suit, Fernando PALHA, *A carta de marca de João Ango*. Lisboa, 1882, in-8°.

(3) Lettre datée du 18 juin 1530 (GUÉNIN, p. 89. — GOSSELIN, *Doc. pour servir à l'hist. de la marine normande*, p. 23).

(4) Archives de la Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 1, doc. 19 : publ. par GUÉNIN, p. 249.

vait d'entrée de jeu mettre en mer dix-huit autres vaisseaux que les armateurs tenaient à sa disposition; quelques mois après, sa flotte atteignait le chiffre imposant d'une trentaine de navires. Il était question d'en envoyer seize dans les eaux de Madère (1).

Alors commença une lutte épique entre nos armateurs, syndiqués pour défendre la liberté des mers, et les deux monarques intéressés à supprimer cette base fondamentale du droit des gens, Jean III et Charles-Quint. Car le roi de Portugal, acculé à une situation sans issue pour son amour-propre, à une guerre ruineuse pour son commerce maritime ou à l'humiliation de négocier avec un simple citoyen français, implora l'intervention du puissant empereur. Charles-Quint vint à son aide; et, par des lettres pressantes et impérieuses que portait un plénipotentiaire extraordinaire, il réclama la révocation des lettres de représailles données à Ango (2).

Ango était retourné à la Cour défendre son droit. En Normand habile, il opposa réclamation à réclamation, demandant à l'empereur la mise en liberté des compagnons du corsaire Jean Fleury (3). Quelques jours après, le 30 juin, l'ordre de délivrance était signé par Charles-Quint. Cette première victoire diplomatique fut presque aussitôt suivie, pour Ango, d'une seconde. Le Conseil royal, loin de se laisser intimider par l'intervention impériale, refusait de révoquer les lettres de marque.

En même temps, par un véritable coup de théâtre, dix vaisseaux dieppois, qu'on disait armés pour aller saccager la Havane et Nombre de Dios (4), trompant la surveillance

(1) Lettre de D. Antonio de Ataïde, ambassadeur portugais, 18 août 1531 (Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 47, doc. 37).

(2) Lettres de Charles-Quint, mai, 15 juin, 9 juillet (GUÉNIN, p. 97 et suiv.).

(3) Lettres de François Ier citées plus haut, 27 avril 1531 (Archives nat., K 1483, n° 73 : fonds de Simancas).

(4) 13 vaisseaux et 3.000 hommes, disait-on. Monzon, 4 sept. 1531

de la police portugaise, apparaissaient tout à coup dans les eaux de Fayal, rendez-vous habituel des convois portugais qui revenaient des Indes. A cette nouvelle, Jean III, qui avait mandé jusque-là à son ambassadeur de temporiser, sans laisser entrevoir à la partie adverse son vif désir de traiter, expédia un courrier à Paris, avec ordre de doubler les postes, pour en finir le plus rapidement possible (1).

Don Antonio de Ataïde, l'ambassadeur, trouva un allié inattendu. Au lieu de s'adresser directement à Jean Ango, il négocia avec l'amiral Brion-Chabot, et, dans le mystère, à l'insu de l'empereur et du roi de France, lui remit un pot-de-vin de 10,000 écus et une tapisserie de grande valeur (2). Cette ténébreuse machination eut un résultat immédiat. Ango, trahi par son protecteur, par son ancien associé, consentit à se dessaisir de sa lettre de marque pour 60,000 ducats (3).

Le spectacle grandiose d'un simple armateur tenant tête à une nation donna lieu à une légende que les chroniqueurs dieppois se sont transmise de siècle en siècle en l'amplifiant : la légende du blocus de Lisbonne par la flotte d'Ango, éclatante vengeance d'un outrage fait au pavillon français. Aux ambassadeurs portugais venus pour se plaindre, François I[er] aurait répondu : « Ce n'est pas moi qui vous fais la guerre, mais Ango; arrangez-vous avec lui (4). »

(*Coleccion de doc. ined. de las antiguas posesiones españolas de America*, 1re série, t. XLII, p. 44).

(1) F. Palha, p. 97, doc. X à XIX. — Gaffarel, *Jean Ango*, dans le *Bull. de la Soc. normande de géogr.* (1889), p. 311.

(2) Procès de Chabot (B. N., Franç. 3873, fol. 9 v°)

(3) F. Palha, *A carta de marca de João Ango* : trad. par R. Francisque-Michel, dans le *Bull. de la Soc. normande de géogr.* (1889), p. 380.

(4) Asseline, *Antiquités de Dieppe*, t. I, p. 240. — Guibert, *Mémoires pour... Dieppe*, t. I, p. 40. — Desmarquets, *Mémoires chronologiques*, t. I, p. 108.

La vénalité de l'amiral de France avait eu, par malheur, une conséquence désastreuse pour notre marine, pour notre commerce, pour l'expansion même de la France. En août 1531, Chabot reconnut les prétentions exorbitantes des Portugais et, de sa propre autorité, interdit toute navigation vers leurs colonies : le Brésil, la Guinée et les Indes. A Rouen, à Honfleur, il mit l'embargo sur les navires en partance, que lui signalaient les espions de l'étranger (1). Les Normands étaient furieux de perdre, en un moment, le fruit de leurs efforts : telle était leur exaspération, qu'un des policiers dont j'ai parlé écrivait de Rouen : « Si on me savait Portugais circulant ici, on me tuerait (2). »

Les armateurs normands avaient envoyé une délégation à la Cour, afin de faire lever l'embargo. Ils obtinrent gain de cause, mais à la condition de ne point fréquenter les possessions portugaises et de ne point dépasser les îles du Cap-Vert ! Esprit indécis, François Ier, pour ne point désavouer son amiral, qu'il croyait fidèle, abandonnait la thèse de la liberté des mers qu'il avait lui-même proclamée. Mais, par une sorte de honte, il hésita pendant plusieurs années à contresigner l'interdiction formulée par l'amiral.

C'est que Chabot rencontrait, parmi les armateurs normands et surtout chez Ango, qui rêvait de donner à la France un empire colonial au Brésil, une très vive résistance. « Si le roi voulait lâcher la bride aux négociants français, écrivait un pilote d'Ango, en moins de quatre ou cinq ans ceux-ci lui auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des indigènes brésiliens, sans autres armes

(1) Embargo sur 4 navires de Honfleur et 6 de Rouen en partance pour la Guinée et le Brésil. Novembre 1531 (Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 49, doc. 33. — Archives de Rouen, A 13, fol. 153 v°. — Guénin, p. 198).

(2) Rapport daté de Rouen, 27 sept. 1531 (Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 47, doc. 61).

que la persuasion et les bons procédés (1). » Et en dépit de la défense réitérée (2) de l'amiral, l'armateur dieppois continua imperturbablement ses armements pour les côtes du Brésil et de la Guinée.

Démontés par cet aplomb, les agents portugais étaient assez perplexes sur la ligne de conduite à suivre : « Achetons quatre des navires d'Ango, c'est le seul moyen de supprimer une concurrence gênante, » disait l'un d'eux. — « Coulez-les à leur arrivée dans nos possessions, écrivait un autre; pas un marchand ne voudra plus armer pour cette destination, si on ne voit rien revenir; que les navires reviennent sains et saufs, au contraire, notre trafic en poivre de Malaguette est perdu (3). »

La Cour de Lisbonne n'était que trop portée à écouter les conseils violents : la dernière opinion prévalut près d'elle. Quand la nef d'Ango *la Michelle*, après avoir embarqué en Guinée du poivre, du musc, des défenses d'éléphants et une petite ménagerie, toucha au Brésil, au havre d' « Aster », pour achever sa cargaison, elle fut cernée par une escadre portugaise et capturée après un vif combat. Le même sort attendait deux autres vaisseaux d'Ango, l'un de 300 tonneaux, l'autre de 70, *l'Alouette* et *la Musette*, qui furent attaqués dans le golfe de Guinée, le 27 octobre 1532. *L'Alouette* parvint à se dégager; mais elle ne réussit point à atterrir au Brésil et dut battre en retraite, trouée par les boulets, devant une seconde flotte lusitanienne (4).

(1) [Crignon], dans Ramusio, t. III, p. 352.

(2) 28 juin 1532 (Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 57, doc. 4).

(3) Lettre de Gaspard Vaz, 19 octobre 1531 (Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, P. I, liasse 47, doc. 75. — Guénin, p. 197). — Lettre du docteur Gouvea, 18 nov. 1531 (*Ibidem*).

(4) Lettres de marque de François Ier relatant ces faits, 3 février 1544 Publiées par M. Guénin, p. 149).

Sommé de rendre justice à l'armateur dieppois, le roi de Portugal ne répondit que par des « dissimulations et longueurs équippolans à ung reffus », observait plus tard François Ier (1). C'était apprécier admirablement la diplomatie portugaise, dont l'un des représentants les plus autorisés avait érigé en principe que, « dans les rapports avec les Français, plus on peut remettre et dissimuler, plus cela peut être utile (2) ».

Et de fait, elle avait mis l'armateur normand en fâcheuse posture. Ango ne se trouvait point seulement aux prises avec les flottes de guerre portugaises; il avait maille à partir avec l'amirauté, pour avoir contrevenu à l'ordonnance qui défendait toute navigation au delà de l'archipel du Cap-Vert. Contre l'amiral, il eut recours au connétable : à l'arbitraire, il opposa le droit des gens, disant que ses vaisseaux revenaient d'un lieu « où onsques chrestien n'estoit ancores allé (3) ! »

VII

UNE BASE NAVALE AU MAROC

Il fit mieux. Et ce fut porter aux Portugais un coup droit que de lier partie avec leurs ennemis héréditaires, les chérifs marocains, pour obtenir un point d'appui sur la côte maghrébine.

Au lendemain des attentats contre les navires d'Ango, le 18 février 1533, le roi faisait verser dix mille livres à l'amiral, avec ordre d'expédier une escadre en pays barba-

(1) Lettres de marque citées (*Ibidem*. — GUÉNIN, p. 151).

(2) Lettre de Gaspar Vaz. 19 octobre 1531 (GUÉNIN, p. 197, analyse ; B. N., Nouv. acq. franç. 9386, copie).

(3) Requête adressée, en 1534, au connétable de Montmorency (*Vente de la collection David*. Paris, 1856. — GUÉNIN, p. 199).

resques (1). L'escadre, réduite à la seule galéasse *Saint-Pierre*, de vingt-huit canons, embarqua comme ambassadeur un vieux routier des guerres d'Italie, ancien colonel d'aventuriers franco-gascons (2), et comme capitaine de vaisseau un des Savonais venus au Havre diriger nos constructions navales. Faute de déterminer nettement la situation respective du colonel Pierre de Piton et du capitaine Battista Auxilia, qui, étant de grade égal, pouvaient se croire égaux, François Ier fut la cause première d'un drame poignant.

Les présents qu'ils emportaient pour le souverain du Maghreb (3) étaient « choses exquises : monstres dorées, petites orloges sonnantes les heures, estuictz doréz de peignes d'ivoire, javelines du Brésil, les fertz doréz et enrichis de perles. »

Le voyage fut des plus orageux (4). Entre les deux chefs, la rivalité éclata dès qu'on fut en mer. Parti le 25 mai de Honfleur, *le Saint-Pierre* passait par le travers du cap Finisterre en Espagne quand la vigie signala deux voiles qui venaient du sud, « de Candye », déclare dans son rapport le colonel Piton, assez peu familiarisé avec la géographie

(1) B. N., Franç. 15628, n° 461. — Mille livres furent en sus versées à Piton pour son voyage à Fez et pour l'achat d'animaux exotiques. 1er avril 1533 (B. N., Franç. 15629, fol. 29).

(2) Il était « colonnel des advanturiers », ou « chevalier, chef et cappitaine général de mil hommes de guerre à pié, advanturiers françois et gascons, estans soubs quatre cappitaines particuliers et quatre enseignes. » Quittance de Piton en date du 26 avril 1529 (B. N., Pièces orig., vol. 2292, doss. de Piton, p. 2).

(3) La liste en a été conservée (B. N., Moreau 770, fol. 30).

(4) Le voyage du Maroc nous est connu par la relation que Piton écrivit, moribond, durant la traversée de retour à Bayona de Mior, près de Vigo, en septembre 1533 (B. N., Moreau 737, fol. 72, orig.), et par la délation du déserteur Auxilia, qui révéla tout aux Portugais et dont l'interrogatoire, en portugais, est conservé aux Archives nationales K 1483, p. 87. — Ces pièces m'ont fourni le sujet d'un article : *La Première mission française au Maroc,* paru dans le *Correspondant* du 25 juin 1901. Elles ont été publiées par le comte H. de Castries, *les Sources inédites de l'histoire du Maroc.* Paris, 1905, gr. in-8°, t. I, 1re partie, p. 1.

pour confondre Candie avec Cadix. On avait eu avis, en cours de route, que des croiseurs portugais guettaient la galéasse. Les deux voiles suspectes arrivaient effectivement en droite ligne sur elle; on pouvait distinguer à leur bord les préparatifs d'un branle-bas.

Au lieu de se mettre en état de défense, Auxilia vint, blême de terreur, trouver l'ambassadeur et proposa de prendre la fuite, disant « qu'on lui gasteroit son navire » par un combat. Pour toute réponse, Piton prit le capitaine par les épaules et le poussa hors du gaillard d'arrière, qui était le poste du commandant. Puis comme l'escadrille suspecte se rapprochait de façon à le cerner, il cria : « Qui vive? » A vrai dire, il n'était rien moins que rassuré sur l'issue de l'affaire : des cent quarante hommes de l'équipage, une quinzaine à peine étaient de vieux loups de mer à toute épreuve, le reste se composait « de jeunes garsons à trente solz. » La situation devenait critique, quand de l'autre bord, une voix amie répondit : « Anglais! » Et ce fut, au lieu de boulets, des saluts qui de part et d'autre s'échangèrent.

Près d'Arsile, Auxilia vira de bord sous prétexte d'éviter un écueil : d'écueil, il n'était point trace sur la carte marine; le prudent capitaine avait simplement esquivé ainsi la rencontre d'une caravelle portugaise. Arrivé à Larache, tandis que l'ambassadeur s'apprêtait à gagner le camp royal, le Savonais, toujours couard, le dénigra par derrière. Piton le sut, s'emporta et souffleta le misérable.

Le bouillant colonel d'aventuriers reprenait en lui le dessus sur l'ambassadeur. Ne parlait-il pas d'enlever, avec quatre cents arquebusiers, la smalah royale et, avec sept mille hommes, de conquérir le royaume de Fez. Ces considérations stratégiques ne l'empêchèrent pas de mener à bonne fin sa mission : il obtint, par un firman d'Ahmed-

el-Oatés (1), des points de relâche au Maroc pour nos vaisseaux, quels qu'ils fussent, « soit marchand, soit navire de guerre, soit corsère ».

Rendons toutefois justice au véritable promoteur de la mission diplomatique. Durant l'hiver de l'année précédente, un chevalier portugais, prisonnier de guerre à Fez, avait vu arriver dans cette ville deux Français, qui semblaient faire métier d'acheter des plumes d'autruche. Ils préparaient les voies à nos plénipotentiaires, et, en 1533, l'un d'eux, Hamon de Molon, revenait avec Piton.

Le retour en France fut tragique. Le capitaine Auxilia avait déserté et passé aux Portugais : six de leurs caravelles étaient embusquées sur notre route; la peste était à bord du *Saint-Pierre*. Il parvint néanmoins à bon port, rapportant la relation que le colonel, moribond, avait écrite en cours de route et les présents d'Ahmed-el-Oatés, un haras, des lions, des levriers et des autruches (2). L'amiral Chabot commit une nouvelle monstruosité : le déserteur, le traître fut récompensé (3), tandis que le serviteur de Piton, dépositaire des secrets de son maître, était incarcéré (4).

VIII

LA COURSE DÉCHAINÉE

Mais en dépit de l'amiral, les Portugais furent châtiés, peut-être parce qu'ils avaient cru le grand maître Montmo-

(1) 21 de moharrem 940-13 août 1533 (Ministère des affaires étrangères, Maroc, I, fol. 6 : comte DE CASTRIES, p. 8).

(2) Qui furent logés à l'hôtel des Tournelles, à Paris (B. N., Franç. 15629, n° 367).

(3) Le 27 janvier 1534, Auxilia touchait 225 livres pour avoir conduit au Maroc le feu capitaine Piton (B. N., Franç. 15629, n° 562).

(4) Il s'appelait Le Normant. Lettre du vice-amiral de La Meilleraye à

rency et le chancelier Du Prat accessibles comme l'amiral à la vénalité (1). Dans les lettres de marque qu'il délivra contre eux en novembre 1533, François Ier affirmait, une fois de plus, la liberté pour tous « de naviguer sur la mer commune (2) ». C'était la thèse des armateurs normands : deux d'entre eux, Guillaume d'Agincourt et Simon Huet, avaient déjà armé trois ou quatre navires pour l'Afrique et l'Amérique du Sud (3). Le roi lui-même donna l'exemple en dépêchant au Brésil le galion *le Saint-Philippe*. A la curiosité qu'il nourrissait pour les bêtes exotiques et que le vice-amiral de La Meilleraye, par exemple, savait satisfaire en lui offrant un mouton des Indes (4), se joignait, pour le malheureux avarié, un urgent besoin de certain baume des forêts américaines. Je ne vois pas d'autre objet aux missions secrètes et répétées du capitaine Jean Bellanger de Biserets au Brésil, suivies chaque fois d'un retour à Paris avec sa cargaison de bois (5). Lors d'un séjour à La Rochelle, le roi acquit de corsaires normands leur butin et, entre autres, du « gayat ou palme saincte » (6).

Chabot, une fois de plus, vint à la rescousse des Portugais, avec d'autant plus d'autorité que la renonciation du

l'amiral Chabot. La Meilleraye, 10 décembre 1533 (B. N., Moreau 774, fol. 312).

(1) João III, en 1533, envoyait Bernardim de Tavora en France avec la mission secrète d'offrir 4,000 cruzades par an à l'amiral, au grand maître et au chancelier pour mettre obstacle à de nouvelles lettres de marque (Palha : R. Francisque-Michel, p. 380).

(2) B. N., Franç. 5503, fol. 65.

(3) B. N., Franç. 3050, fol. 41 : procès de Chabot. Ils durent s'obliger, le 19 mai 1533, à remettre à l'amiral tout le brésil qu'ils rapporteraient (Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XII, p. 726).

(4) Vers 1538 (*Catalogue des archives de M. le baron de Joursanvault*, t. I, p. 152).

(5) Biserets était de retour du Brésil en mai 1534 (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VII, p. 773), en février 1539 (Archives nat., J 962, p. 16, n° 17 : B. N., Clairambault 1215, fol. 73).

(6) 1er janvier 1543 (*Cronique du roy Françoys Ier*, éd. Guiffrey, p. 421).

roi de Navarre à l'office d'amiral de Guyenne (1) étendait les limites de son ressort à toutes nos côtes du Ponant. De nouveaux pots-de-vin de quinze et seize mille écus versés par le Portugal, la promesse d'une pension annuelle de quatre mille cruzades (2) lui avaient donné une éloquence communicative, qui finit par convaincre le roi : il obtint la sanction d'une politique néfaste. Toute attaque contre les navires portugais venant des Indes fut prohibée, nos corsaires punis comme pirates (3). Puis, les navigations aux possessions portugaises d'outre-mer furent elles-mêmes interdites par des patentes qu'il fallut renouveler de semestre en semestre, — en mai et août 1537 (4), en septembre et décembre 1538 (5), en janvier 1539 (6), — tant les États de Normandie, le parlement et la municipalité de Rouen opposaient de résistance aux injonctions royales.

Les Portugais, de leur côté, pensèrent nous intimider par l'appréhension d'horribles supplices. Voici quelles tortures ils imaginèrent pour l'équipage du *Petit-Lion* de Dieppe, capturé aux Açores en 1537. Aux officiers, ils firent subir la cale humide, c'est-à-dire la chute du haut des mâts dans la mer, puis l'estrapade et enfin le garrot, mais quel garrot! Un nœud coulant garni de clous serrait la tête avec une telle violence que les yeux sortaient

(1) En faveur de Chabot. 11 février 1533 (B. N., Franç. 15628, fol. 106).

(2) Palha, *Carta de marca*.

(3) Lettres-patentes du 26 août 1536 (Archives de Lisbonne, Torre do Tombo, *Corpo chronologico*, Part. I, liasse 57, doc. 94).

(4) British Museum, ms. Cotton, Nero B 1, fol. 69, 102.

(5) 22 décembre 1538 (Gaffarel, *Jean Ango*, dans le *Bulletin de la Société normande de géographie* (1889), p. 250).

(6) Mandement au parlement de Rouen contenant lesdites défenses. 25 janvier 1539 (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 681). — Une liste de ces patentes, avec renvoi aux « éthicquettes » qu'elles portaient « aux garderobbes des chartres de France », fut adressée au chancelier par Nicot, notre ambassadeur en Portugal, le 12 décembre 1559. Nicot en poursuivait la révocation (B. N., N. acq. franç. 6638, fol. 82).

des orbites. Les victimes une fois jetées dans la cale avec l'équipage, les panneaux du tillac furent cloués et *le Petit-Lion* fut criblé de boulets jusqu'à ce qu'il disparût dans l'abîme (1).

Chabot, de son côté, tentait de faire respecter les étranges prohibitions obtenues de la faiblesse royale. Mais l'hypocrite ne pouvait calmer la fureur que soulevait son étrange condescendance pour les prétentions portugaises ; on peut en juger par un incident survenu au Croisic. Deux corsaires de l'endroit, les frères Vian, plus connus des marins sous les sobriquets de Pradiet et Turegal, avaient été condamnés pour pirateries contre des Portugais. Quand vinrent les exempts, la population du Croisic se souleva en masse : pour que force restât à la loi, il fallut mobiliser les sénéchaux de Guérande et de Nantes, des conseillers du Parlement, au besoin même le gouverneur de la province (2).

Avec les Portugais, avaient lié partie les Espagnols ; ils tâchaient, eux aussi, de nous interdire l'accès des Indes, soit en refusant de relaxer ceux de nos compatriotes qui connaissaient les parages américains (3), soit en arrêtant les pilotes, Juan Sanchez de Biscaie, par exemple, qui offraient de passer à notre service (4). Mais quelle digue résiste à des appétits déchaînés par l'espoir de fabuleux profits ! A bord d'une seule prise en provenance d'Amérique, nos corsaires n'avaient-ils pas trouvé la somme, énorme pour l'époque, de cent mille douros (5), deux cent mille

(1) Lettres de marque relatant le supplice. 14 juillet 1544 (GUÉNIN, p. 236).

(2) Lettres de François Ier, 29 février 1540 (B. N., Franç. 5503, fol. 161-162).

(3) Lettres de Charles-Quint, 28 juin 1536 (Archives de Séville, *Consejo de Indias*, est. 143, cajon 3, legajo 11 : Communication de M. Biggar).

(4) Séville, 11 décembre 1537 (*Coleccion de documentos ineditos... de las antiguas posesiones españolas de America*, t. XLII, p. 535).

(5) 1536 (F. DURO, *Armada española*, t. I, p. 246).

écus (1) ! Et l'on vit, en décembre 1536, près de La Havane, ce spectacle étrange : une petite patache française, canonnée pendant trois jours par trois vaisseaux espagnols, prendre l'offensive et détruire ou capturer tous ses adversaires (2). Vingt-huit hommes avec huit pièces de canon, tel était l'armement d'un de ces petits navires, *la Ferronnière* de Dieppe, qui ne craignait pas de s'aventurer avec des bâtiments plus minuscules encore, *la Bonne-Aventure*, de trente-cinq tonneaux, et *la Dodine*, sur la route des galions du Pérou (3).

Cette année-là, en 1537, nos corsaires s'étaient rassemblés en escadres pour tomber sus aux convois des Indes. Comme il y avait parmi eux de nombreux navires dieppois, on peut légitimement attribuer au grand armateur Ango le plan de la campagne, la formation des croiseurs en une longue chaîne depuis le cap Saint-Vincent jusqu'aux Antilles. L'arrière-garde surveillait les abords de Séville, et telle était la barbarie de l'époque que nos marins coupaient le nez à leurs prisonniers, en criant ironiquement : « Éternuez l'or (4) ! » Le gros de la flotte, une douzaine de navires, lancé à la poursuite du général Nunez, qui était parti en février pour Saint-Domingue, lui enlevait au large des Canaries, neuf bâtiments. D'autres voiles, *le Petit-Lion* par exemple, étaient en embuscade plus loin, aux Açores : et l'on ne savait, aux Antilles et dans les colonies de terre

(1) Martin Du Bellay, *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 436.

(2) *Coleccion de documentos ineditos... de America*, 2e série, t. IV, p. 426.

(3) Ces trois petits bâtiments enlevèrent en 1537 deux vaisseaux espagnols revenant du Pérou, c'est-à-dire de l'Amérique centrale, chargés de lingots d'or (Gosselin, *Documents pour... l'histoire de la marine normande*, p. 80).

(4) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 426. — Il fallut armer, en 1537, quatre garde-côtes espagnols pour défendre les rivages des Asturies contre nos pirates (Coleccion de Simancas à Simancas, articulo 3, n° 69).

ferme, où porteraient nos coups. La terreur y était à son comble : tel croyait le Honduras menacé d'une attaque (1). De Saint-Domingue, tel autre écrivait à l'empereur qu'une expédition française de sept nefs et deux galiotes se dirigeait contre le port, lieu de rendez-vous, cette année-là, des convois du Nouveau Monde. Aussi quelle ne fut pas l'épouvante des insulaires à l'apparition d'une escadre! Rassemblés en un instant par le tocsin, cent soixante-dix cavaliers et cinq cents piétons accoururent sur le rivage... L'escadre suspecte enfin hissa ses couleurs : au lieu de l'ennemi redouté, c'était le capitaine Perea avec des renforts.

Miguel Perea, à la tête de trois vaisseaux, venait de livrer bataille à une escadre française qui avait capturé deux galions des Indes. Le combat, long et sanglant, s'était terminé par la mort de l'amiral français, que les textes espagnols appellent « M. May Get, senor de Roubost. » Deux de nos bâtiments, en sus des prises, étaient tombés au pouvoir de Perea (2).

Alarmés malgré tout, les insulaires des Antilles réclamaient l'établissement d'une croisière permanente de trois caravelles blindées (3).

Les exploits de cent cinquante Gascons, avec une simple nef et une patache de Bayonne, ne la justifiaient que trop. Depuis le mois d'octobre 1537, les Gascons semaient la terreur d'île en île. La Yaguana, Puerto Hermoso, Ocoa, non loin de Saint-Domingue, La Havane avaient été successivement saccagés par eux. Seul, San-German, dans

(1) Lettre de Diego Garcia, de Celis de Honduras, 3 mai 1537 (Archives des Indes à Séville, *Patronato real*, est. 2, cajon 5, 1/22; *Catalogo*, t. II, p. 5 : communication de M. Biggar).

(2) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 207.

(3) Lettre de Diego de Caballero à Charles-Quint. Saint-Domingue, 20 décembre 1537 (*Coleccion de documentos ineditos... de America*, t. XLII, p. 152).

l'île de Porto-Rico, opposa aux quatre-vingts hommes qui débarquèrent, une énergique résistance. Santiago de Cuba ne fut sauvé, le 4 avril 1538, que par la valeur du capitaine de *la Madalena*, Diégo Pérez, de Séville, qui barra la route aux assaillants; puis, embusqué au milieu des arbustes du môle pour se garer des boulets, Pérez joignit son feu à celui d'une batterie de deux pièces qui défendait l'étroit goulet. Après un vigoureux duel d'artillerie, les Gascons à minuit abandonnèrent l'attaque (1).

A ces hauts faits, la trêve de Nice, en 1538, mit un terme, et l'on ne vit que de loin en loin paraître aux Antilles quelque corsaire attardé (2).

IX

MARE APERTUM — MARE CLAUSUM

Mais le corsaire pouvait-il se muer, aux Indes, en pacifique marchand? La question restait en suspens. Du principe de la liberté des mers ou de la thèse hispano-portugaise du monopole commercial, on ne savait qui l'emporterait à la Cour de France, chacune des théories en présence ayant ses partisans; la lutte entre eux finit de façon poignante. Les adversaires étaient, sauf un, les mêmes : l'ambassadeur de Portugal et le syndicat des armateurs rouennais; Ango, que sa charge nouvelle de lieutenant de l'amiral (3) empêchait d'agir contre son chef,

(1) Ducéré, *les Corsaires bayonnais*, p. 346. — *Coleccion de documentos ineditos... de America*, 2e série, t. III, p. 23, et 1re série, t. XLII, p. 152.

(2) En 1539, un corsaire français est capturé à La Havane; en 1540, un autre corsaire saccage San-German (Collection Muñoz à Madrid, t. 82, fol. 142 v°, 149).

(3) Hellot, *Jean Ango et sa famille*, p. 5.

ne dirigeait plus le combat, tout en restant associé aux revendications de ses collègues.

Déjà, l'ambassadeur triomphait. Une supplique du syndicat, soutenue par tous les marchands de Rouen, avait échoué (1) : les prohibitions royales d'aller au Brésil et en Guinée n'avaient été que plus dures et plus formelles (2), quand se produisit un coup de théâtre. L'amiral Chabot était arrêté pour ses concussions, les machinations de l'agent portugais percées à jour et les rôles renversés instantanément. Le 13 novembre 1540, la défense d'aller au Brésil et à la côte de Malaguette était rapportée, et ce, à la requête des marchands (3), spécifiait la nouvelle ordonnance. Et l'on vit neuf bâtiments rouennais, dès la saison prochaine, prendre la route jadis prohibée (4) ; tel d'entre eux, au retour, s'ouvrait en Italie et ailleurs un débouché pour sa cargaison de bois de brésil (5), qui s'échangeait à Civita-Vecchia contre de l'alun, à Majorque et Toulon contre des huiles.

Tout le mécanisme économique des armements du temps nous est révélé dans le mémoire où le capitaine Jean Dennebault, en sollicitant un congé de « navigation par la mer Indicque », notait les relâches ou « bancques » de son voyage (6). Au port de Manicongue, au Congo, il comptait se rendre en droite ligne, sans atterrir à la côte de Malaguette ou aux abords de la forteresse portugaise d'El Mina

(1) Archives de Rouen, A 14, fol. 285 v°.

(2) Elles furent signifiées au Parlement de Rouen le 25 janvier 1539 (Archives nat., H 1779, fol. 319).

(3) B. N., Collection des Vc Colbert, vol. 292, fol. 70.

(4) Les navires *Perrine*, *Madeleine*, *Espérance*, *François*, *Marie*, *Fleurie*, *Bonne-Adventure*, *Marie* et *Loyse* armés à Rouen pour le Brésil et la Guinée. 1541 (Gosselin, *Documents pour... la marine normande*, p. 143).

(5) Il sombra près de Brindes à son second voyage en 1542 (Naples, *Archivio Farnese*, fasc. 712. Communication de M. Biggar).

(6) Mémoire du xvi[e] siècle, antérieur à la fondation de la France Antarctique (1555) (B. N., coll. Moreau 841, fol. 128).

Tandis que les nègres de la côte de l'Or prisaient la quincaillerie, les naturels du Congo préféraient la mercerie, les bonnets, les chemises et les draps rouges, en échange de leur poivre long et des défenses d'éléphant. On n'allait plus à Madagascar s'approvisionner de gingembre, tant les insulaires étaient « de maulvaise conversation ».

Du Congo, on — Dennebault dans l'espèce — gagnait le Brésil. A l'excellente rade du cap Frio, les marins n'avaient point à redouter les brumes, et les vaisseaux les vers. Le cèdre rouge odorant, les bois d'ébène, les pelleteries y formaient les éléments d'une riche cargaison, qu'on pouvait compléter, à dix lieues de là, au port « des Espates » avec des sagouins, du poivre et de l'or, si toutefois les sauvages à pied de grue étaient abordables. Dennebault pensait aller plus loin, et, avant de regagner Honfleur ou le Havre, charger à la baie de Tous-les-Saints de l'acajou et du coton, des animaux exotiques enfin dans le pays des Tapicouroux, non loin des terribles et intraitables Cannibales.

A travers tous nos ports de l'Océan, il y avait comme un frisson d'allégresse, un joyeux élan des navigateurs vers les terres nouvelles. On armait partout, à Bordeaux et à La Rochelle pour la Guinée, au Croisic pour une terre mystérieuse d'où les marins avaient déjà rapporté des barres d'or. S'il n'y avait que deux navires équipés au Croisic, et trois en Guyenne, Saint-Malo en armait treize, et Honfleur quatre pour la même destination : le Canada. C'était l'expédition de Jacques Cartier. D'autres marchands bretons, associés aux gentilshommes du pays, projetaient de fonder une colonie au rio de la Plata et au Brésil : leurs quatre bâtiments devaient quitter Morlaix, Brest et Quimper-Corentin aux Pâques fleuries de l'an 1541. Quinze nefs dieppoises, armées par Ango, étaient déjà parties pour les mêmes régions; cinq autres allaient suivre avec une mission de

découverte. Un grand pilote, embarqué depuis trois ans avec la flotte espagnole des Indes, devait passer à notre service; et on n'attendait que le retour de ce Jean-Alexandre, comme l'appelaient les marins de Saint-Pol-de-Lion, pour lui confier le soin de diriger les explorateurs (1).

Sur un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, on lit la signature : Jean Cordier, — une date : 1544, — un nom de lieu : Rouen. Ouvrez; vous trouverez toutes les notions nécessaires pour commercer aux côtes d'Afrique et d'Amérique : un portulan, un dictionnaire français-brésilien, un dictionnaire français-guinéen, une table des marées et une recette pour la peinture des cartes marines (2). C'était l'agenda d'un membre du syndicat rouennais qui commerçait avec le Brésil.

Cordier, non plus que ses collègues, Jean de Quintanadoine, Berthélemy Laisselay, Guillaume et Pierre Du Mouchel, Philippe de La Ville, Joseph Tasserye, ne s'étaient endormis sur les lauriers de leur victoire. Sachant les menées de l'ambassadeur portugais à la Cour, ils mandèrent un délégué près du roi (3). François I[er] était en butte aux plus étranges sollicitations : comme prix de nouvelles prohibitions d'aller au Brésil et aux Indes, un cardinal portugais n'offrait-il pas de faire transférer d'Anvers à Rouen et Paris l'entrepôt des épices : en cas de refus du roi, perçait la menace de mettre entre les mains de l'Empereur tout le trafic portugais (4).

(1) Rapport de l'espion Pedro de Santiago à l'empereur Charles-Quint, 8 avril 1541 (Archives nat., K 1485, B⁴ : Simancas, *Estado Castilla*, leg. 51, fol. 173).

(2) B. N., Français 24269.

(3) 21 mai 1541 (Archives de Rouen, registre des délibérations de l'Hôtel de Ville A 14, p. 337).

(4) Lettre de Pellicier, ambassadeur à Venise, au roi. 18 décembre 1541 (B. N., Clairambault 570).

Ce n'était point vaine jactance. Charles-Quint suivait avec inquiétude nos armements : il en était si furieux qu'il avait ordonné à ses marins de jeter sans merci nos équipages par dessus bord (1). Et, à la suite d'une grave délibération du conseil des Indes, il avait lancé sur les traces de Jacques Cartier la caravelle d'Ares de Sea, pilotée par un Portugais (2). A l'empereur, qui eût voulu obtenir une abdication complète de nos droits, que dis-je, du simple droit des gens, François I[er] sut parler en roi. Aux rodomontades du grand commandeur d'Alcantara, il répliquait : « Est-ce déclarer la guerre et contrevenir à mon amitié avec Sa Majesté que d'envoyer là-bas mes navires? Le soleil luit pour moi comme pour les autres ; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde (3). »

Malgré ces déclarations pacifiques, le gouvernement impérial prit des mesures préventives, en portant à quinze cents hommes les équipages de la flotte qui partit en octobre 1541 pour La Havane (4). Des compagnies d'arquebusiers, embarquées en même temps, allaient tenir garnison aux points les plus menacés : Nombre de Dios, San Juan de Porto-Rico, Saint-Domingue, La Havane, et au bastion armé de quatre pièces qui depuis peu défendait le chenal de Santiago de Cuba. L'attaque de quelques-uns de nos bâtiments contre Curaçao et Maracaïbo dérouta les

(1) Charles-Quint au cardinal de Tolède, 11-13 novembre 1540 (Archives de Simancas, *Estado Portugal*, legajo 372, fol. 6. Communication de M. Biggar).

(2) José Toribio Medina, *Una expedicion española a la tierra de los bacallaos en 1541*. Santiago de Chile, 1896, petit in-8°. — Buckingham-Smith, *Coleccion de varios documentos para la historia de la Florida*. Madrid, 1857, in-4°, t. I, p. 107, 109. — F. Duro, *Arca de Noé*. Madrid, 1881, in-8°, p. 316.

(3) Le cardinal de Tolède à l'empereur, 27 janvier 1541 (Archives de Séville, *Estado Castilla*, legajo 53, fol. 333).

(4) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 429.

prévisions espagnoles (1). Et même en vue de Porto-Rico, une misérable patache, montée de trente-cinq hommes, enlevait une caravelle, en coulait une autre à l'île Mona et s'emparait à Portete d'une cargaison de perles (2).

Ce fut bien autre chose l'an d'après, quand la guerre fut déclarée à l'Espagne. On revit, en septembre 1542, les formations d'attaque adoptées auparavant : une division de corsaires en croisière au cap Saint-Vincent cueillant à une lieue de Cadix les arrivages du Mexique (3) ; une autre aux Açores et aux Canaries, la troisième aux Antilles (4). Les corsaires isolés ou en groupe infime succombèrent; l'un, aux Canaries, avec une nef et trois pataches, ne put soutenir l'attaque de Juan Lopez de Isasti et du convoi des Indes ; il fut pris avec soixante-dix des siens; un autre, enveloppé par les garde-côtes de Saint-Domingue, laissa entre les mains de Ginès de Carrión deux bâtiments sur trois et quarante hommes (5).

Mais l'intérêt de la campagne n'était point là. Le gros de nos forces, loin de se hasarder dans les grandes Antilles, qu'on savait bien défendues, longeait les côtes du Vénézuéla, explorées précédemment. Nos corsaires étaient huit cents, Bayonnais pour la plupart, en cinq nefs et une patache, pilotés par Juan Alvarez de Séville. En juillet, ils brûlaient le bourg de Cubagua, dans l'île Margarita. Puis, le 16, cinq cents d'entre eux pénétraient, sans avoir été signalés, dans le port de Santa-Marta, dépouillaient les habitants, pillaient les églises, brûlaient les maisons et vio-

(1) Lettre du gouverneur de Vénézuela à Charles-Quint, 18 décembre 1541 (Ducéré, *les Corsaires bayonnais*, p. 346).

(2) Madrid, coll. Muñoz, t. 82, fol. 213 v°.

(3) Elle enleva seize bâtiments, dont la cargaison était évaluée à 50000 ducats (Madrid, coll. Muñoz, t. 82, fol. 41).

(4) Dix-huit bâtiments français, au dire de Luis Sarmiento, avaient pris la route du Mexique. 17 septembre 1542 (Séville, Archives des Indes, *Real patronato*, est. 2, cajon 5, legajo 1/22, p. 14, 15).

(5) Madrid, coll. Muñoz, t. 83, fol. 97 v°, etc.

laient les sépultures qu'ils supposaient remplies de bijoux. Trois cents autres, le 24 juillet, enlevaient d'assaut Carthagène et plantaient sur la grande place les trois bannières de leurs chefs. Ceux-là eurent trente-cinq mille pesos de butin. Mis en goût par le succès, les mêmes marins revinrent en 1544 renouveler leurs exploits. Le 13 octobre, ils attaquaient Santa-Maria de los Remedios : ils ne purent enlever que les cinq navires en rade : la résistance obstinée des habitants durant une semaine eut cette fois raison d'eux (1).

La situation des marchands et des colons espagnols devenait intolérable. Nos corsaires n'avaient-ils pas l'audace de bombarder des vaisseaux dans les eaux de Cadix, comme de planter leur pavillon sur tel port qui leur plaisait, des Canaries au Nouveau Monde! « Trois ou quatre navires français sont les maîtres de la mer du Mexique tout autant que l'empereur est le maître du Guadalquivir », écrivait terrifié Alonso de Sousa. Et un autre hidalgo ne pouvait comprendre « qu'il se trouvât en France un voleur de grand chemin assez osé pour passer aux Indes avec une insignifiante troupe de quarante hommes ». Pas même! Vingt hommes seulement pénétraient le 7 avril 1547 dans le goulet de Santiago pour enlever une caravelle. Et seize autres se faisaient prendre cinq mois plus tard, tandis qu'ils bombardaient Santa-Marta (2).

Aux préliminaires de la paix, Charles-Quint essaya de se délivrer de ce cauchemar. S'il n'obtint, au traité de Crépy, aucune sanction de son monopole commercial, il renouvela avec succès sa demande l'an d'après, au moment des embarras de notre guerre avec l'Angleterre (3). A la « prière »,

(1) Collection Muñoz, t. 83, fol. 105, 208, 231, 236; t. 84, fol. 70. — F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 430-433.

(2) Lettre du licencié Chaves. Santiago de Cuba, 31 mai 1547 (F. Duro, t. I, p. 435). — Lettre de Luis Pardo à l'empereur. Rio del Hacha, novembre 1548 (*Ibidem*, p. 436).

(3) Instructions de Charles-Quint à son ambassadeur en France, Saint-

et quelle prière! de son « bon frère » l'empereur, François Ier ne put rien refuser; il dut interdire à ses sujets d'aller au Pérou, aux îles et autres possessions espagnoles d'outre-mer (1).

Restaient les territoires dévolus au Portugal. Le 22 avril 1546, une flotte de vingt-huit navires quittait Le Havre à destination du Brésil. Un des vaisseaux de l'escorte, *la Marguerite*, de cent trente hommes d'équipage, eut le malheur de s'échouer, le 12 mai, à l'embouchure du Guadalquivir et le malheur plus grand encore d'avoir pour capitaine Albert Rostan, un des corsaires qui avaient causé tant de mal aux Espagnols par leur croisière du cap Saint-Vincent. *La Marguerite* avait comme lest un tas de boulets; on arracha au pilote l'aveu prétendu que la flotte allait exercer la piraterie aux Indes (2). Bref, le vaisseau fut confisqué en dépit des réclamations de l'amiral d'Annebault, son propriétaire, et du roi de France (3), cependant que des navires portugais étaient détachés à la poursuite de notre escadre, au Brésil (4).

Il y avait un dernier coup à porter à notre commerce maritime et au principe tutélaire de la liberté des mers. Henri II, dès son avènement, s'en chargea. Le 20 octobre 1547, il défendit à ses sujets « d'aller aux navigations du

Mauris. Non seulement il demandait d'interdire à quatre vaisseaux, armés à La Rochelle et au Havre, le voyage aux Indes, mais il lui ordonnait de « bailler toujours toute l'assistance possible aux affaires du roy de Portugal ». Mai 1545 (B. N., Franç. 7122, p. 78, 230).

(1) Lettre de François Ier au duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne. 5 août 1545 (B. N., collection des Ve Colbert, vol. 292, fol. 19 v°.) — Dans une autre lettre, non datée, adressée au sire de Fosseux, il l'avise que les Espagnols se plaignent de cinq prises faites par des corsaires rouennais à Ténériffe (Archives nat., K 1484, n° 3).

(2) Archives nat., K 1486, n° 42.

(3) Lettre de François Ier à Charles-Quint, 27 septembre 1546 (*Ibidem*, n° 64).

(4) L'Allemand Hans Staden était à bord de l'un d'eux. 1547 (Hans Staden, *Warhaftige historia einer Landschaft der Wilden*. Marburg. 1557, in-4°, chap. I, p. 41).

roy de Portugal, comme à nulles terres découvertes par les Portugallois (1). » Le 10 septembre 1546, il prohibait toute importation d'épices autrement que par Rouen (2). Charles-Quint avait vécu assez pour voir le triomphe de sa doctrine : « Quant aux Indes, disait-il dans ses recommandations à son fils, vous devez avoir toujours l'œil à l'envoi de quelque expédition clandestine des Français. Quoiqu'ils aient souvent entrepris d'y aller, on a vu que leurs flottes n'ont pas duré. Quand on leur résiste, ils abandonnent la partie. »

Amputée de tout droit à la navigation hauturière, dans un état lamentable, la liberté des mers restait pourtant le principe fondamental de notre politique. Une singulière mésaventure en fournit la démonstration. Cavalli, l'ambassadeur de Venise, poursuivait devant le conseil privé la restitution de deux navires capturés par notre flotte. Consultation juridique d'un docteur en droit de Paris, preuve matérielle, par la marque des tonneaux, que la cargaison appartenait à des neutres, il n'avait rien négligé; et il fut débouté. Il ignorait, le malheureux, qu'un traité passé par son prédécesseur avec François I[er] garantissait la liberté de la navigation sur l'Océan. « Ah! si nous avions produit ce titre-là! s'écriait-il plus tard; mais je ne le connaissais pas (3). »

Était-ce remords? Était-ce revirement de son instable politique? François I[er] essaya de faire sanctionner par l'empereur ces mêmes libertés. Un projet de réglementation internationale du droit de visite, en date du 14 mars 1546, inscrivait, en tête des articles, le droit pour tout navire

(1) Registre du Conseil privé (B. N., Franç. 18153).

(2) Gaffarel, *Jean Ango*, dans le *Bulletin de la Société normande de géographie* (1889), p. 313.

(3) Relation de Marino Cavalli. 1546 (Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 318 et suiv., dans la Collection des documents inédits).

marchand, sous pavillon français ou impérial, de trafiquer dans les territoires de la partie adverse, sauf à exhiber ses connaissements, dès qu'il serait hélé par un vaisseau de guerre (1). Mais Charles-Quint ne se laissa point fléchir. Le système prohibitif ne fut point entamé.

X

LES DERNIERS JOURS D'ANGO

L'empereur avait triomphé de l'armateur, la force brutale et la ruse du bon sens et du droit. D'autres soucis préoccupaient le vieil apôtre de la liberté des mers. Dans un suprême effort qui couronna sa carrière, Ango prenait, en 1544, la direction des opérations navales contre l'Angleterre (2) et organisait, en 1545, la plus grosse expédition que la France ait faite au seizième siècle :

« Ce fust luy, luy seul qui fist armer
La grande flotte expresse mise sur mer
Pour faire voir à l'orgueiul d'Angleterre
Que Françoys estoit roy et sur mer et sur terre (3). »

Ruiné par des avances énormes que la pénurie du trésor royal empêchait de rembourser, en butte à la jalousie que son faste et peut-être sa hauteur avaient suscitée, Ango acheva tristement ses jours en 1551 au château de Dieppe, disputant jusqu'à sa dernière heure les débris de sa fortune à d'impitoyables créanciers. Il eût même été jeté en prison, si, plus heureux que Jacques Cœur, il n'avait été

(1) Projet daté de Rambouillet, 14 mars 1546, n. st. (B. N., Franç. 17329, fol. 482).

(2) Mai 1544 (*Calendar of State papers*, *Spanish*, t. VII, p. 174).

(3) Quatrain composé par un poète dieppois (Vitet, *Histoire de Dieppe*, p. 454). — Cf. ci-dessous la relation de la campagne.

sauvé par l'intervention du roi (1). Et pendant plus d'un demi-siècle, on n'entendit retentir le nom du patriote, qui avait engagé sa fortune pour soutenir l'honneur du drapeau et donner à la France un empire colonial, que dans les audiences judiciaires où sa mémoire était traînée dans la boue (2) !

« Le palais d'Ango a été brûlé, son tombeau (3) n'est peut-être pas le sien ; de son manoir de Varengeville, il n'a été conservé que d'informes débris : les contemporains n'ont donné que les traits épars de sa biographie, enfin l'oublieuse postérité a défiguré comme à plaisir la physionomie et les actions de ce Médicis normand, de cet autre Jacques Cœur qui survécut lui aussi à sa fortune et eut à regretter d'avoir vécu trop tard (4). »

Pendant plus d'un demi-siècle — la durée du procès posthume d'Ango, — l'occlusion que les bénéficiaires de la bulle d'Alexandre VI étaient parvenus à maintenir, pèsera sur nos tentatives d'expansion coloniale et provoquera, parmi nos marins, une irritation dont le catholicisme sera par ricochet la victime et dont profitera la réforme.

(1) En 1549 (Registre du conseil, B. N., Franç. 18153).
(2) Guénin, *Ango et ses pilotes.*
(3) Le tombeau exploré en 1859 par l'abbé Cochet.
(4) Conclusion de Gaffarel, dans son article sur *Jean Ango.*

JACQUES CARTIER

LA DÉCOUVERTE DU CANADA

Après Ango, Cartier ; après l'armateur normand, le pilote breton. Qui tenterait, à la manière de Plutarque, un parallèle de leurs deux vies, aboutirait à cette conclusion déconcertante pour la philosophie de l'histoire. Avec une intelligence supérieure, de puissants moyens d'action, la compréhension la plus nette de la révolution économique opérée par la découverte de l'Amérique, l'armateur fonda sur le sable et ne laissa rien après lui... que des dettes : cependant que l'humble pilote malouin, malgré son ignorance, nous dotait d'un continent, parce qu'il léguait aux siens son exemple et cette chose sacrée en Bretagne, la tradition.

I

PREMIER VOYAGE : LABRADOR ET BAIE DES CHALEURS

Faut-il attribuer à un incident de voyage l'idée première de la colonisation du Canada? En revenant des pêcheries de Terre-Neuve, en 1526, le breton Nicolas Don aborda par hasard une côte, où il fit ample provision de joyaux et de

colliers d'or : et comme la terre se trouvait dans la démarcation espagnole, honnêtement, Don et ses trente marins offrirent à Charles-Quint le quart de leurs profits, sauf à être reconnus, sous le bon plaisir impérial, seigneurs du territoire (1).

Il ne fallait pas davantage pour ramener l'attention vers la *Franciscane* imparfaitement explorée par Verrazzano et par le portugais Esteban Gomez, qui le suivit de près (2). Un nouveau voyage de découverte fut donc organisé en France, aux frais du Trésor, pour « certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver grant quantité d'or (3) ».

Chose étrange, malgré l'appât de l'or, on ne trouva pas soixante volontaires, tant, par leurs sourdes menées, des personnages (4) qu'on peut soupçonner d'être des agents portugais, avaient pris soin de dégoûter du voyage les maîtres de navires, jusqu'à les faire « caicher ». Il fallut mettre l'embargo sur les navires malouins jusqu'au départ de l'expédition.

Il s'agissait de pousser une pointe vers « les Terres Neufves », au delà de la *Franciscane* (5), en traversant « le destroict de la baye des Chasteaulx ».

L'explorateur, le Malouin Jacques Cartier, était peu connu encore ; la fréquentation des Portugais l'avait mis

(1) A. de Herrera, *Historia general de los Castellanos en las Islas y tierra firme del mar Oceano.* Madrid, 1601, in-fol., Décad. III, liv. x, cap. ix, p. 369.

(2) En 1525 (Oviedo, *Sumario.* Tolède, 1526, fol. 14. — Carte de Ribeira, 1529).

(3) Aux termes de la lettre du 12 mars 1534 mandant au trésorier de la marine de verser à Jacques Cartier une subvention de 6,000 livres (B. N., Franç. 15628, n° 618).

(4) Saint-Malo, 19 mars 1534 (Pièce publiée par Ramé, à la suite du *Voyage fait par... Jacques Cartier*, Append., p. 3).

(5) Voici le titre du voyage de Cartier dans Ramusio : « Come messer Carlo da Mouy (*sic pour* Cartier) cavallier, partito con due navi da San Maló, giunse alla Terra Nuova, detta *la Francese*, et entró nel porto di Buona vista » (Ramusio, *Raccolta di navigazioni e viaggi.* Venezia, t. III (1556), fol. 435).

toutefois à même d'être interprète pour leur langue à Saint-Malo (1), fait des plus importants pour un navigateur, à une époque où les meilleures cartes marines étaient des cartes portugaises.

Sans nous renseigner aucunement sur les préparatifs de l'expédition, le récit du premier voyage de Cartier nous met brusquement en présence des partants, le 20 avril 1534, au moment où, ses soixante compagnons ayant prêté serment de fidélité entre les mains du vice-amiral de La Meilleraye, le Malouin mit à la voile (2). Ses deux petits bâtiments de soixante tonnes, vingt jours après, abordaient au cap de Bonne-Viste à Terre-Neuve.

Les pêcheurs terreneuviers avaient pris l'habitude de se ravitailler en gibier dans l'île des Oiseaux, — aujourd'hui Funk Island, — où abondent, en fait de volatiles, des godets et des margaux. Cartier en ramassa par tonnes, avant de continuer sa route dans le détroit de Belle-Isle, qu'on prenait encore pour un golfe, le golfe des Châteaux. Au Labrador, il reconnut des havres, dont la nomenclature empruntée aux parages bretons, Saint-Servan, Brest, Blanc-Sablon ou même Jacques Cartier, ne fut pas aussi éphémère (3) que les vocables normands et florentins de Verrazzano. Cartier eut hâte de quitter les côtes désolées de cette « terre de Cayn », où erraient, vêtus de peaux de bêtes et des plumes sur la tête, des sauvages.

(1) Joüon des Longrais, *Jacques Cartier. Documents nouveaux*. Paris, 1888, in-8°, p. 57. Cf. aussi la p. 15 sur les voyages au Brésil.

(2) Le premier voyage de Cartier a été publié par H. Michelant et A. Ramé : *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534*. Paris, 1867, in-8°; d'après le manuscrit à la Bibliothèque Nationale, Moreau 841, fol. 51, — et par les mêmes, *Du voyage fait en 1534 par le capitaine Jacques Cartier, aux Terres-Neuves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador et pays adjacens, dite Nouvelle France*. Paris, 1865, in-8°, d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio.

(3) Cf. aux archives du dépôt hydrographique la Belle Carte rédigée vers 1682.

Vers le sud, il rencontra l'archipel des îles de la Madeleine : il disait de l'une, l'île de Bryon ainsi nommée en l'honneur de l'amiral de France, qu'un de ses arpents valait « mieulx que toute la Terre-Neuve ». L'enchantement continua, lorsqu'il s'enfonça dans la baie des Chaleurs, au milieu des effluves embaumées des groseillers, des framboisiers et des rosiers : les femmes indigènes étaient si confiantes qu'elles venaient caresser les bras des matelots, en poussant des cris de joie. Cap Saint-Louis, cap de Montmorency, la plupart des termes dont Cartier usa au cours de son exploration du golfe du Saint-Laurent, étaient des réminiscences de son pays natal.

Dans la baie de Gaspé, près de l'embouchure du Saint-Laurent, le 24 juillet, Cartier planta une croix de trente pieds, où pendait l'écusson fleurdelisé avec la légende : VIVE LE ROY DE FRANCE! Drapé dans une vieille peau d'ours noir, un chef indien protestait en embrassant d'un geste toute la région à l'entour, qu'elle était à lui et qu'on ne pouvait en disposer sans son congé. A ses fils Domagaya et Taignoagny, on passa une livrée, avec bonnet rouge et chaînette au col : et telle est sur l'esprit humain la puissance des hochets, que les Indiens enchantés devinrent les compagnons inséparables de nos marins. Ils restèrent à bord, quand, le lendemain, Cartier quitta leur pays (1). Le 5 septembre, ils débarquaient avec lui à Saint-Malo.

(1) M. H. HARRISSE a représenté par des graphiques l'itinéraire de Cartier durant ses premiers voyages (*Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins* (1497-1501-1769). Paris-Londres, 1900, in-4°, p. 136).

II

SECOND VOYAGE : CANADA ET HOCHELAGA

L'expérience était concluante. Le 31 octobre, Cartier recevait l'ordre de poursuivre son exploration en emportant quinze mois de vivres. Son récit de voyage avait eu assez de retentissement à la Cour pour qu'un échanson du Dauphin, Claude de Pontbriant, et de nobles volontaires comme Charles de La Pommeraye, tinssent à l'honneur de participer à l'aventure.

Bien que tous les bâtiments malouins (1) fussent encore consignés au port jusqu'à complet recrutement de ses effectifs (2), Cartier n'éprouva aucune peine cette fois à embaucher cent dix hommes, deux fois plus qu'au précédent voyage (3). Une nef de cent vingt tonnes, un courlieu rapide comme ces messagers de la tempête auxquels le bâtiment devait son nom, un galion plus léger encore, *la Grande* et *la Petite Hermines, l'Émerillon*, telle était la flottille qu'emmenaient Cartier, son beau-frère Macé Jalobert et son voisin de campagne Guillaume Le Breton, sieur de La Bastille. Celtes aux aspirations mystiques, ils communièrent tous avant le départ, le dimanche de la Pentecôte, et dans le chœur de la cathédrale, leur évêque les bénit (4).

(1) 3,000 livres sont versés le 25 mars 1535 pour l'armement des vaisseaux de Jacques Cartier, maître pilote de Bretagne (B. N., Franç. 15632, n° 571).

(2) Choix de navires et de marins pour le second voyage. 3 mars 1535 (JOÜON DES LONGRAIS, p. 21).

(3) Les rôles d'équipages (Archives de Saint-Malo, BB 4-83, 31 mars 1535) avec des notes sur chaque marin, ont été publiés par JOÜON DES LONGRAIS, p. 126.

(4) *Brief récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et*

Rallié le 26 juillet à Funk Island par Jalobert et Le Breton, Cartier découvrait le 15 août Anticosti, qui fut baptisée l'île de l'Assomption en mémoire de la fête du jour. Il entrait dans le Saint-Laurent.

Ses hôtes d'antan ne l'avaient pas oublié. Une tradition encore vivante chez les Hurons ou Wyandotts, consignée par Dooyentate, l'un d'eux (1), dit qu'une bande d'Indiens Delaware, installée sur les bords du golfe, avait mission d'avertir les Hurons de notre retour. Un jour, les vigies virent de grands oiseaux, au ventre brun et aux ailes blanches, fendre les eaux du golfe et avancer vers eux. De leurs flancs, sortait le tonnerre. C'étaient les vaisseaux de Cartier.

Les Indiens, avec lesquels les Malouins s'étaient trouvés en contact, étaient en effet des Hurons. La preuve en a été faite par M. Biggar, un érudit canadien qui prépare avec une patience et un soin dignes d'éloge une édition des voyages de Cartier. De son voyage, le pilote malouin avait rapporté un petit lexique, dont les termes se sont conservés presque sans aucun changement dans la langue huronne. Il avait également obtenu de ses interprètes, Domagaya et Taignoagny, des renseignements topographiques sur leur pays. Du Saint-Laurent, disaient-ils, deux grands royaumes bordaient les rives : le Canada et l'Hochelaga.

Le Canada, — « le village » en huron, selon cette figure de rhétorique qui prend la partie pour le tout, — avait pour capitale Stadaconé, la ville que les Algonquins, plus

1536 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Paris, 1545, in-8° : rééditée par D'AVEZAC. Paris, 1863, in-8° ; — publiée en italien, par RAMUSIO, t. III (1556), p. 441 ; — en anglais, par HAKLUYT, *Principal Navigations*. London, 1600, t. III, p. 112.

(1) *Origin and traditional history of the Wyandotts and sketches of other Indian Tribes of North-America*, par Peter DOOYENTATE CLARKE. Toronto, 1870, in-8°, p. 4.

tard maîtres du territoire, appelaient Québec au temps de Champlain (1), mais dont le nom primitif subsiste encore parmi les tribus huronnes (2). Près de là, Cartier jeta l'ancre, le 14 septembre 1535, dans une rivière qui fut appelée, de la fête du jour, Sainte-Croix. Laissant les deux *Hermines* à l'abri d'un fort au confluent de la rivière (3), il remonta le Saint-Laurent avec *l'Émerillon* et deux barques. En vain, ses interprètes, de connivence avec l'agouhanna du Canada, Donnaconna, essayèrent-ils, pour l'en détourner, d'impressionner ses marins par une mascarade ridicule, par l'apparition en barque de trois sauvages, déguisés en diables cornus, qui prédisaient la mort aux étrangers assez téméraires pour s'aventurer en amont.

Le 2 octobre, Cartier touchait à une bourgade fortifiée et garnie de palissades, dont la population délirant d'allégresse faisait pleuvoir dans les barques une manne de gros mil. C'était Hochelaga, « la digue des castors ». On comprit bientôt les motifs de cette réception enthousiaste. L'agouhanna, perclus de rhumatismes, se fit porter, à la tête d'un cortège d'infirmes, au-devant des blancs. Et le Malouin, transformé en thaumaturge, les signa, en récitant l'Évangile de Saint-Jean, *In principio erat Verbum*, et la passion du Christ. De la montagne voisine, qu'il nomma Montréal, dans un panorama grandiose, il put entrevoir le pays de ses rêves : les Hurons, touchant la chaîne d'argent de son sifflet et la poignée dorée d'un poignard, firent comprendre par signe que ces métaux se trouvaient dans les

(1) N. E. Dionne, *Jacques Cartier*. Québec, 1889, in-12, p. 76 et 239.

(2) Qu'on lise la charmante adresse du chef huron de Lorette, près de Québec, au prince de Galles. « Bien des lunes ont passé, disait Tsagenhohi, depuis le jour où les chefs hurons de Lorette ont eu l'honneur de saluer ici, sur le promontoire de Stadaconé, le roi ton père. » 1901 (Cf. Joseph Pope, *Le voyage royal au Canada en 1901*. Ottawa, 1905, in-8°).

(3) Du Lairet avec la rivière Sainte-Croix ou Saint-Charles (Dionne, p. 59).

montagnes du nord, chez de méchants guerriers, armés de pied de cap.

De retour au fort Sainte-Croix, qu'on avait entouré de fossés avec pont-levis (1), le 11 octobre, il eut à se prémunir par une garde vigilante contre les desseins de Donnaconna et des interprètes. Par malheur, une épidémie de scorbut éclata parmi la garnison avec une telle violence qu'il n'y eut bientôt plus trois hommes en état de combattre. Vingt-cinq hommes avaient succombé : Cartier, presque seul valide, après une promesse de pèlerinage à Notre-Dame-de-Rocamadour, ne savait plus à quel saint se vouer, quand le salut lui vint des sauvages. Lors d'une des sorties continuelles qu'il faisait pour donner le change sur l'épuisement de la garnison, il aperçut, fort et dispos, l'Indien Domagaya qui, la semaine précédente, aux prises avec le scorbut, était une sorte de cadavre enflé et puant : la guérison était due à une décoction des feuilles de l'ameda ou épinette blanche. Six jours après, nos moribonds, traités de même, étaient sur pied, mieux que « si tous les médecins de Louvain ou de Montpellier y eussent esté avec toutes les drogues de Alexandrie ». Cependant l'insolence des Indiens augmentait. La chasse aux cerfs finie, Stadaconé s'emplissait de Hurons aux allures équivoques.

Cartier, frappant un grand coup, enleva le 5 mai 1536 Donnaconna, ses interprètes infidèles et plusieurs chefs hurons. Le lendemain, il reprenait la route de France, laissant, comme témoin de son séjour, une grande croix aux armes de France et l'inscription : FRANCISCUS PRIMUS, DEI GRACIA FRANCORUM REX, REGNAT. Trop affaibli pour reformer trois équipages, il abandonnait l'un de ses vaisseaux, *la Petite-Hermine*, dont on a pretendu découvrir la carcasse

(1) L'établissement fondé par Cartier est figuré dans la carte de VALLARD, actuellement à Cheltenham, dans la célèbre collection Phillipps.

en 1843, non loin de l'ancienne rivière Sainte-Croix : Saint-Malo a reçu une partie de ce trophée (1).

Le 16 juillet 1526, après une absence de quatorze mois, alors qu'on avait perdu toute espérance de le revoir, Jacques Cartier entrait en rade de Saint-Malo.

III

TROISIÈME VOYAGE. CHARLESBOURG-ROYAL. LES MINES DU SAGUENAY.

Ainsi se trouvait affirmée notre prise de possession du Canada. Il était temps. Cartier croisa en route une expédition de marchands et de gentilshommes anglais (2), qui vinrent jeter l'ancre à Funk Island. Malgré le pillage d'un navire français et de ses vivres, la famine les empêcha de pousser plus avant que le golfe du Saint-Laurent et sauvegarda notre découverte.

Une erreur géographique, l'idée que le Canada formait « un bout de l'Asie du côté de l'Occident », mais une saine appréciation des « commoditéz » d'un pays facile à coloniser, tel était le bilan de l'exploration de Jacques Cartier. Elle ne porta ses fruits que plusieurs années après, lorsque François Ier, dégagé de la guerre avec l'Espagne, eut des ressources et du loisir pour envoyer au Canada, au Saguenay et à Hochelaga « des colons de bonne volonté et de touttes qualitéz, artz et industrie, » voire même une cin-

(1) N. E. Dionne. *Etude archéologique. Le Fort Jacques Cartier et la Petite-Hermine.* Montréal, 1891, in-8°.

(2) *La Trinity* et *le Minion*, partis d'Angleterre en avril 1536 (*The voyage of Master Hare* and diver other Gentleman to Newfoundland and Cape Briton, in the year 1536, dans Hakluyt, *Principal Navigations*, éd. 1600, t. III, p. 129).

quantaine de condamnés. Le 17 octobre 1540, Cartier recevait commission d'organiser la nouvelle expédition avec le titre de capitaine général et maître pilote (1), et 45000 livres de subvention.

Malheureusement, les sauvages que le pilote avait amenés à Saint-Malo pour les faire instruire dans la religion chrétienne (2), étaient morts, à l'exception d'une fillette. Tout le profit qu'il avait retiré de leurs entretiens, était une notion erronée des mines du Saguenay, qui allait faire dévier, puis échouer notre première tentative de colonisation. Les Français se trompent, s'ils croient trouver là-bas de l'or, disait en haussant les épaules un cardinal espagnol : sur cette côte stérile, il n'y a d'autre richesse que la pêche (3). Mais sans plus approfondir, François Ier prit possession du Canada par les lettres patentes du 15 janvier 1541, qui subordonnaient Cartier au vice-roi de la colonie.

Le « lieutenant général, chef, ducteur et cappitaine de ladite entreprise, ensemble de tous les navires et vaisseaux de mer » de l'expédition, était un gentilhomme gascon, Jean-François de La Rocque, seigneur de Roberval (4). Riche propriétaire foncier à un âge où les flatteries donnent vite le vertige, mécène de Clément Marot, qui ne craignait point de l'offusquer en étalant devant lui les mésaventures intimes de son libertinage, Roberval n'avait que trop rencontré, à la Cour comme écuyer d'écurie, à l'armée comme porte-enseigne, les occasions d'ébrécher sa fortune. Il

(1) Nouv. acq. franç. 9269, fol. 5, copie : Archives de la Seine-Inférieure, Parlement, reg. criminel de 1539-1558, fol. 6 v°.

(2) François Ier fait verser 50 écus d'or à Jacques Cartier pour leur entretien. 22 septembre 1538 (B. N., Latin 17059, n° 202).

(3) Lettre du cardinal de Tolède à l'empereur. 27 janvier 1541 (Archives de Simancas, *Estado Castilla*, legajo 53, fol. 333).

(4) Archives nat., U 754, fol. 57 : Harrisse, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*. Paris, 1872, in-8°, p. 243.

comptait la réparer au Canada (1). Quelle amère désillusion l'attendait!

Les patentes royales lui conféraient les pouvoirs les plus étendus : choix, par tout le royaume, de compagnons de route (2), jusque dans les prisons (3). Destitution des officiers de terre ou de mer, droit de haute justice, pouvoir enfin de « mettre en la main du roy » les pays étrangers. Il fut permis aux criminels de troquer la prison pour l'exil au Canada, moyennant le versement préalable du prix de leur passage et de leurs frais d'entretien durant deux ans (4). Envisagée par le roi comme une « œuvre pitoyable et méritoire », qui offrait aux malfaiteurs un moyen de s'amender, la colonisation eût réussi, s'il y avait eu beaucoup de colons comme cette héroïque jeune fille, Mondyne Boispye, qui se fit river à une chaîne de forçats, afin de suivre au Canada son fiancé, un galeux (5)!

Malgré la diligence de ses fondés de pouvoirs près des divers parlements (6), les chaînes de colons-condamnés n'étaient point toutes au rendez-vous à Saint-Malo le 10 avril; un mois plus tard, il en arrivait encore (7). Ni colons, ni artillerie de campagne! Roberval ne pouvait partir encore. Seul, Cartier était prêt. Le pèlerin de Rocamadour avait sollicité du pape une indulgence (8) et, le

(1) Abbé E. Morel, *Jean-François de La Roque, seigneur de Roberval*, dans le *Bull. de géogr. histor. et descriptive* (1892), p. 273.

(2) Une ordonnance en date du jour de sa nomination, 15 janvier 1541, notifia son droit de recruter par tout le royaume des volontaires (Archives nat., U 754, fol. 53 : Harrisse, p. 258).

(3) Par lettres patentes du 9 mars (Archives nat., U 754, fol. 65).

(4) Lettres patentes du 7 février (Archives du château de Roberval; Abbé Morel, p. 280).

(5) François Gay, de Saint-Léonard près Limoges (Joüon des Longrais, p. 20).

(6) Guillaume de Magdaillan, son beau-frère, Paul d'Auxilhon et Alonce de Civille (Abbé Morel, p. 281. — Harrisse, p. 254).

(7) Joüon des Longrais, p. 29.

(8) Lettre du nonce au cardinal Farnèse. Paris, 2 novembre 1540 (Ar-

jour de la Saint-Yves, mis ordre à ses affaires par un testament (1).

Fournis de vivres pour deux ans, *l'Hermine* et le vieil *Émerillon*, dont le roi lui avait fait présent (2), *le Georges, le Saint-Briac* (3), et un cinquième bâtiment se balançaient en rade de Saint-Malo, les vergues hautes, attendant le signal du départ. Cartier emmenait comme capitaines ses beaux-frères Macé Jalobert et Guyon de Beauprest (4) et son neveu Étienne Noël. Un ordre vint de la Cour, mandant de mettre incontinent à la voile, à peine d'encourir le mécontentement du roi (5). Roberval passa donc en revue les équipages, gentilshommes, soldats, matelots, et laissa prendre à Jacques Cartier les devants le 23 mai 1541.

La traversée fut rude. L'eau manqua. On dut abreuver de cidre les bestiaux, chèvres et porcs emmenés pour se reproduire au Canada. Après ralliement au havre du Carpont à Terre-Neuve, l'escadre, entrant dans le Saint-Laurent, atterrit le 24 août au havre de Sainte-Croix. Le remplaçant de Donnaconna accueillit chaleureusement Cartier, d'autant que la nouvelle de la mort du chef indien à Saint-Malo n'était point pour lui déplaire : il passa au Malouin ses bracelets et le couronna de son bandeau de cuir orné de

chivio di Stato à Naples, Archivio Farnese, *Nunziatura di Francia*, fasc. 691 : communication de M. Biggar).

(1) 19 mai 1541 (Joüon des Longrais, p. 39).

(2) Extraits des comptes de Cartier publiés par Ramé, *Discours du voyage...* 1re série (Paris, 1865). François Ier lui avait fait don de *l'Hermine* le 10 mai 1537 (Archives nat., J 962, n° 10) et de *l'Émerillon* le 17 octobre 1540 (B. N., Nouv. acq. franç. 9269, fol. 5, copie).

(3) Archives de Simancas, *Estado*, legajo 373, fol. 42.

(4) Dionne, *Jacques Cartier*, p. 128.

(5) Nous n'avons qu'un fragment du *Troisième voyage des découvertes faites par le capitaine Jacques Cartier, en l'année 1540, dans les pays de Canada, Hochelaga et Saguenay*, publié, en anglais, par Hakluyt, *Principal Navigations* (London, 1600), t. III, p. 232, — en français par la Société littéraire et historique de Québec, *Voyages et découvertes au Canada entre les années 1534 et 1542*. Québec, 1843, in-8°, p. 70.

coquillages en lui donnant l'accolade. Cartier ne fut point en reste de marques d'amitié. Il ne fixa pourtant point près de Stadaconé son campement d'hiver.

A quatre lieues en amont, dans un site pittoresque qui domine également le Saint-Laurent et la rivière du cap Rouge, il débarqua son artillerie et désarma trois vaisseaux dans la petite rivière; il renvoya Jalobert et Noël, avec les deux autres (1), aviser François Ier de l'absence de Roberval, qui, pensait-il, avait été battu par la tempête. Charlesbourg Royal — ainsi fut baptisée la nouvelle résidence, en l'honneur d'un enfant de France, Charles d'Orléans — comprenait deux forts, l'un au bord de l'eau pour protéger l'escadrille, l'autre au sommet du haut promontoire pour surveiller l'horizon : un chemin à double évolution les relia. Une forêt de chênes et d'érables, bordée sur sa lisière de vignes sauvages, des prés, un potager que l'on forma, environnaient les forts. Sur le bord de l'eau, « certaines feuilles d'un or fin, aussi épaisse que l'ongle, » et sur le plateau, des « diamans, les plus beaux, polis et aussi merveilleusement taillés qu'il soit possible à homme de voir, » fournirent, à l'estime du capitaine, une riche cargaison.

Sa base d'opération soigneusement établie, Cartier, laissant la garde de Charlesbourg au vicomte de Beauprest, forma une colonne pour aller explorer la route du Saguenay et se mettre en état, le printemps venu, d'y accéder. Il partit le 7 septembre avec Martin de Paimpont comme second. Ses deux barques relâchèrent à Hochelay (2), dont l'agouhanna, fort obligeant au précédent voyage, fut grati-

(1) Qui firent voile le 2 septembre. — Dans *Pantagruel*, dont M. A. Lefranc a identifié les navigations avec celles de Cartier, il y a un lâcher de pigeon voyageur, chargé de porter au port de départ des nouvelles fraîches. Or, par une curieuse coïncidence, c'est dans les parages de Terre-Neuve que nos transatlantiques effectuent des lâchers de pigeons pour la France (Lefranc, *Les navigations de Pantagruel*, p. 93).

(2) Actuellement Port-Neuf.

fié d'un manteau écarlate, garni de boutons d'étain et de grelots : deux jouvenceaux y furent laissés pour apprendre la langue indienne. Devant l'impossibilité de franchir en barque le premier rapide, malgré une double équipe de rameurs, Cartier, sous la conduite de quatre Indiens, remonta les berges du Saint-Laurent jusqu'au deuxième saut, sans doute celui de Carillon sur l'Ottawa. Au moyen de petits bâtons couchés à terre et coupés de branches qui représentaient les sauts, les sauvages de l'endroit montrèrent qu'il n'y avait plus qu'un rapide à franchir avant d'atteindre le royaume de Saguenay. Faute de vivres, Cartier dut se contenter de cette description et retourna en arrière, non sans combler ses guides de menus présents, peignes, épingles ou hameçons.

Un document d'une importance capitale, que nous ne possédons malheureusement plus, l'atlas des cartes rédigées par Jacques Cartier, au cours de ses campagnes, fixait du côté de l'Ottawa le mystérieux but de ses efforts : nous en avons le témoignage dans une lettre d'un de ses neveux :

« J'ai trouvé dans ladite carte, dit-il, au-dessus de l'endroit où la Rivière se partage en deux (Saint-Laurent et Ottawa), au milieu des deux branches de ladite Rivière et quelque peu plus proche de la branche qui court vers le nord-ouest (l'Ottawa), les mots qui suivent, écrits de la main de Jacques Cartier : « *Par le peuple du Canada et Hochelaga, il est dit : que c'est ici où la terre de Saguenay, qu'elle est riche et abonde en pierres précieuses.* » Un autre passage de la carte ouvrait ailleurs de brillantes perspectives d'avenir pour la colonie de la Nouvelle France. A cent lieues dans le sud-ouest, Jacques Cartier avait inscrit cette légende « *Ici, dans ce pays, se trouve la canelle et le giroffle, que dans leur langue ils appelent canodilla* (1). »

(1) Lettre de Jacques Noel, neveu de Cartier, à Jean Groote ou Grout. Saint-Malo [1587]. La carte de Jacques Cartier était, à ce moment-là,

De retour à Charlesbourg Royal, Cartier apprit que les Indiens devenaient hostiles, qu'ils ne vendaient plus de poisson au fort. Des gens envoyés aux nouvelles à Stadaconé rapportèrent que les sauvages s'y rassemblaient en nombre considérable. Notre pseudo-allié, l'agouhanna de Hochelay, était parmi eux et, comme les autres chefs, complotait notre perte. Cartier, à tout événement, « fit mettre notre fort en ordre... » Par ces mots, à l'instant précis où une lutte palpitante va s'engager entre des milliers de sauvages et une poignée de Français, la relation du troisième voyage finit brusquement. La suite est perdue.

IV

ROBERVAL. FORT DE FRANCE-ROY. L'ILE DE LA DEMOISELLE

Cependant, les deux vaisseaux expédiés en France, *le Georges* et *le Saint-Briac*, avaient abordé à Saint-Malo le 3 octobre 1541. Sur l'avenir du Canada peuplé de nombreuses bourgades, sur la découverte à faire d'une grande mer à l'ouest au-delà des sauts du Saint-Laurent, le capitaine Jalobert ne tarissait pas, prenant pour étrange confident de ses pensées un espion portugais. A vrai dire, il eût été en peine de se confier à Roberval : non que le gouverneur du Canada fût parti, il rôdait le long des côtes de Bretagne, voire de Saint-Malo ; mais il n'osait entrer au port (1).

entre les mains de Jan Jocet de Cremeur, connétable de Saint-Malo (HAKLUYT, *Principal Navigations* (éd. 1600), t. III, p. 242. — JOÜON DES LONGRAIS, *Jacques Cartier*, p. 147.) — Nous ne possédons plus deux ouvrages de Jean de Clamorgan, capitaine de la marine du Ponant sous François Ier, où il était question du Canada : un atlas de cartes marines offert à François Ier et un Traité sur les navigations lointaines et la construction des navires (Cf. H. HARRISSE, *The discovery of North America*, p. 622).

(1) Lettre écrite de Nantes, le 12 novembre 1541, à l'ambassadeur du

Si la détresse est mauvaise conseillère, il est parfois pires conseillers qu'elle. C'est ce qui était arrivé à Roberval. Pour équiper trois petits navires à Honfleur (1), *la Lèchefraye*, *la Valentine* et *l'Anne*, vainement avait-il engagé son vieux manoir en ruines de Bacouel, des vignes, des cens ; ne disposant plus que d'un tiers de la subvention royale, soit quinze mille livres, il avait eu recours à l'ancien commanditaire de Verrazzano, l'armateur Alonce de Civille (2), et à un banquier lyonnais, qui le poursuivait de ses lettres de créances (3).

Dans ces conditions, il eut le malheur de rencontrer à Honfleur l'ancien vice-amiral Pierre de Bidoux, sieur de Lartigue (4), qui n'avait pas encore franchi le dernier échelon de la dégradation, n'étant que pirate, avant de devenir, quelques mois plus tard, un traître (5). Lartigue enseigna au malheureux, traqué par ses créanciers, un moyen de faire fortune, qui était de piller amis et ennemis : embusqués près de quelque petit port breton, de Camaret par exemple, ils réalisèrent ainsi d'assez jolis bénéfices (6), jusqu'au jour où l'association se disloqua.

Le jour de Noël 1541, à Landevennec, comme Lartigue

Portugal (Archives de Simancas, *Estado*, legajo 373, fol. 42 ; communication de M. Biggar).

(1) *La Marie*, dite *la Léchefraye*, de 80 à 100 tonnes, venue en mai de Saint-Malo ; *la Valentine*, de 92 tonnes ; *la Sainte-Anne* ou *l'Anne*, de 80 tonnes, frétées le 19 juin à Honfleur (Archives du château de Roberval : Abbé Morel, p. 284).

(2) Auquel il dut signer, avant de quitter Honfleur, le 30 août 1541, une reconnaissance de 22164 livres 11 sols 7 deniers (Abbé Morel, p. 287).

(3) En mai, à Saint-Malo (Joüon des Longrais, p. 37).

(4) Lartigue intervient le 17 juin au contrat d'achat de *la Marie* (Abbé Morel, p. 284).

(5) Cf. ses propositions de trahison au roi d'Angleterre en 1543 (*Letters and papers... of Henry VIII*, t. XVIII, 1re part., nos 125, 163, 648).

(6) Des centaines de quintaux de fer et de peaux de maroquin, entre autres, furent pillées par eux. Lettre de Marillac, ambassadeur à Londres, 22 février 1542 (Jean Kaulek, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac*, p. 390).

tirait de son bord, les hommes de *l'Anne,* peu soucieux d'aller au Canada, désertèrent en masse pour le suivre. Il y avait là des bandits qui avaient terrorisé, avant leur départ, les bailliages normands (1) : ils n'avaient cure des ordres du capitaine Paul d'Auxilhon, qui, selon les instructions de Roberval, avait consigné tout le monde à bord et tentait *manu militari* de se faire obéir. Un des mutins, Barbot, brandit son poignard, en criant : « Par le sang Dieu! vous ne tuerez pas les gens. » Le capitaine l'éventra, les soldats dépêchèrent deux autres rebelles qui couraient aux armes, et Roberval témoigna sa satisfaction de cette énergique répression en absolvant le capitaine (2).

Lui-même n'avait que trop besoin d'être absous : l'opinion, la Cour (3), s'émouvaient de ses atermoiements coupables. L'hiver passa ; il n'y eut plus de raison de différer le départ. Pour guider l'expédition, un pilote s'était offert. Il naviguait depuis quarante ans (4) ; jamais il n'avait perdu un vaisseau ; il avait perfectionné la voilure en adaptant au grand mât le perroquet, qui, de lui, retint en certains pays le nom de *Jeannette* (5). Tantôt marchand, tantôt corsaire, capitaine ou pilote, il avait saccagé Porto-Rico (6),

(1) Extraits de La Tournelle, 25 janvier 1541 (B. N., Nouv. acq. franç 9269, fol. 11).

(2) Lettres d'abolition pour Paul d'Auxilhon. Fort de France Roy, au Canada, 9 septembre 1542 (Harrisse, p. 275 ; lire « Lartigue » au lieu de « Cartier », « *l'Anne* » au lieu de « *Canne* »).

(3) Lettres du chancelier Poyet au Parlement de Rouen, 10 juillet 1541, et de Roberval à Poyet, 18 août (Abbé Morel, p. 287).

(4) Georges Musset, *Jean Fonteneau, dit Alfonse de Saintonge, capitaine-pilote de François Ier*. Paris, 1896, in-8°, extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive (1895).*

(5) *Ibidem,* p. 11. — Jal, *Glossaire nautique*, art. *Joanete*, portugais.

> « Mais le mas eslevé en signe de son nom
> Eslevera tous jours dans le ciel son renom, »

disait d'Alfonse le poitevin Roger Maisonnier, dans un sonnet placé en tête des *Voyages adventureux d'Alfonse,* imprimés par Jean de Marnef. 1559, in-8°.

(6) Ainsi qu'il le raconta à Thevet : il gisait, au moment de son récit,

relâché à la Bermude, un nid à corsaires, et reconnu le continent américain par les 42°, entre la Norembègue, — où il plaçait la fantastique cité de Cibola aux toitures d'or et d'argent, — et la Floride, qu'il se faisait fête d'explorer avec un petit bâtiment de soixante-dix tonnes (1). Il revenait de Guinée quand Roberval l'embaucha (2). Sur le Canada où il se rendait, il partageait l'erreur de Cartier que c'était « un bout de l'Azie », attenant à la Tartarie (3) : mais il en connaissait bien la route, ce qui était l'important. Le pilote, l'ai-je nommé, c'était le célèbre Jean Alfonse.

Le 16 avril 1542 enfin, avec un an de retard, l'escadrille de Roberval mit à la voile au port de La Rochelle. A bord des trois vaisseaux, dont les principaux officiers étaient l'Auvergnat Paul Auxilhon de Saint-Nectaire ou de Senneterre, l'enseigne L'Espinay, le capitaine Guinecourt, Noire-Fontaine, Dieu-Lamont, Frotté, La Brosse, La Salle, François de La Mire et Royèze, il y avait deux cents personnes, hommes et femmes, matelots et colons. Le 8 juin, la flottille mouillait au havre de Saint-Jean, à Terre-Neuve (4).

... Quelques jours plus tard, Jacques Cartier parut. Il

dans les prisons de Poitiers par exprès commandement du roi (Thevet, *Grand insulaire*, fol. 174 v°). — Sur Alfonse, voyez Pierre Margry, *les Navigateurs français et la révolution maritime du* XIVe *au* XVIe *siècle*. Paris, 1867, in-8°; et Émile Biais, *Étude sur le capitaine Alfonse,* d'après le livre de M. P. Margry, *Bulletin de la Soc. archéol. et hist. de la Charente*, 4e série, t. VI (1868-1869), p. 997.

(1) Jean Alfonse, *Cosmographie*, B. N., Franç. 676, fol. 182, éd. Musset (Cf *infrà*, p. 332), p. 496. — Cibola était bien plus au sud. En 1542, le capitaine Jaramillo s'y était rendu de Mexico (*Coleccion para la historia de la Florida*, par Buckingham Smith, t. I, p. 154).

(2) Où il avait conduit, au printemps de 1541, la *Barbe de Jard* (Musset, *Jean Fonteneau*, p. 5).

(3) *Cosmographie*, B. N., Franç. 676, fol. 182, éd. Musset, p. 496.

(4) « *Le voyage de Jean François de La Roque, chevalier, sieur de Roberval, aux pais du Canada, Saguenay et Hochelaga, avec trois navires et deux cens personnes...* » a été publié en anglais par Hakluyt ; en français par la Société littéraire de Québec, *Voyages de découvertes au Canada*. p. 91.

s'était dérobé aux attaques incessantes des sauvages, qui rôdaient continuellement autour de Charlesbourg Royal et avaient tué trente-cinq hommes employés à construire des habitations ; las d'être bloqué, il retournait en France avec des diamants et de la poudre d'or; de cette poudre, Roberval, le dimanche suivant, fit l'épreuve et elle fut trouvée bonne. Cartier n'en fut que plus impatient d'aller mander à la Cour sa découverte ; au lieu de rebrousser chemin pour guider l'expédition dans le Saint-Laurent, dans la nuit, sans prendre congé, il mit secrètement à la voile.

C'était fort imprudent. A sept lieues du havre Saint-Jean pêchaient des marins de Fontarabie, qui précipitamment rapportèrent en Espagne l'annonce que le Malouin revenait avec dix barriques d'or, sept d'argent, sept quintaux de perles et de pierreries (1). Des marins basques se mirent en embuscade ; et Cartier, tout autant que nos pêcheurs, ignorait que, depuis le 10 juillet, la guerre était déclarée entre la France et l'Espagne. Vingt-sept de nos bâtiments, puis quatre autres, venant, disait-on, de tenter quelque entreprise vers les Indes (2), mais, en réalité, de pêcher sur les bancs (3), tombèrent dans l'embuscade. L'empressement que l'on mit à en informer l'empereur montre l'importance qu'on attachait à cette attaque ; elle était dirigée contre Jacques Cartier, à telle enseigne qu'une enquête eut lieu, le 23 septembre, parmi les terreneuviers espagnols qui avaient pu le rencontrer (4). Mais le Ma-

(1) Enquête du 23 septembre 1542 parmi les marins de Fontarabie (Séville, Archivio general de Indias, *Patronato real*, estante 2, cajon 5, legajo 1/22, n° 16).

(2) Charles-Quint en eut avis le 17 septembre (*Journal des voyages de Charles-Quint*, publié par Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*. Bruxelles, 1874, in-4°, t. II, p. 216).

(3) Une centaine de terreneuviers furent poursuivis par 13 vaisseaux de guerre espagnols jusque sur les côtes de Hollande, paraît-il. Septembre (*Calendar of State papers, Spanish, Henry VIII* (1542-1543), p. 138).

(4) Enquête citée plus haut, note 1.

louin était hors d'atteinte, à l'abri du Vieux Rocher (1).

Il avait échappé à l'ennemi. Il n'échappa point au ridicule, qui, en France, tue. Son or n'était que du cuivre, si abondant dans la région des lacs canadiens, et ses diamants que de petites pierres à facettes d'un schiste riche en mica; et *faux comme un diamant de Canada* passa bientôt en proverbe (2). L'immense désillusion qui en résulta allait enrayer pendant un demi-siècle la colonisation du Canada.

Après le départ de Cartier, Roberval, quittant Terre-Neuve, gouverna sur le continent. A quelque distance du Labrador, le long d'un cap élevé qui se dressait dans une île, le vaisseau piloté par Jean Alfonse (3) jeta l'ancre et déposa dans une petite anse deux femmes, avec quelques vivres. Un gentilhomme, ce voyant, prit son arquebuse, un peu de linge, et débarqua à son tour dans l'île des Démons (4). Sous ces apparences banales, voici quel sombre drame se déroulait : Roberval avait surpris la liaison clandestine d'une sorte de cousine qu'il emmenait, nommée Marguerite, avec un de ses compagnons, malgré que la vieille servante de la demoiselle fît sentinelle durant les entretiens des deux amants. Et il condamnait la coupable à la relégation dans cette solitude affreuse. Mais, en vrai gentilhomme, l'amant avait voulu partager le sort de son

(1) Le 21 octobre 1542, à Saint-Malo, il tenait sur les fonts un enfant nouveau-né (Joüon des Longrais, p. 178).

(2) Thevet, *Les Singularités de la France antarctique*. Paris, 1558, in-4°, chap. lxxx.

(3) Les détails précis qu'il donne sur l'atterrage de l'île de la Demoiselle prouvent en effet qu'il y aborda (*Cosmographie*, B. N., Franç. 676, fol. 177 v°). La partie de la *Cosmographie* qui concerne le Canada a été publiée en anglais par Hakluyt, et en français sous le titre : *le Routier de Jean Alphonse de Xantoine, premier pilote du sieur de Roberval*, par la Société littéraire et historique de Québec, *Voyages de découverte au Canada*, p. 80.

(4) Thevet, *Cosmographie*, liv. XXIII, chap. vi. — Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*. Paris, 1559, in-4°, nouvelle LXVII.

amie, telle cette paysanne qui avait tenu à suivre son fiancé, si criminel fût-il, au Canada.

Dans les cartes du temps, l'île ainsi que ses voisines s'appellent les îles de la Demoiselle.

Au Canada, Roberval choisit pour résidence Charlesbourg Royal, qu'il nomma le fort de France-Roy. Sur le Saint-Laurent baptisé également du nom nouveau de France-Prime, le fort du promontoire comprenait une grosse tour et un corps de logis de cinquante pieds de façade, avec chambres, grande salle, office, four, poêle, cellier et moulin. Au pied de la colline, près de la rivière du Cap-Rouge, les provisions étaient entassées dans une tour à deux étages. Elles étaient en si petite quantité qu'il fallut rationner dès le début tout le monde. Aussi, le 14 septembre, Senneterre et Guinecourt eurent-ils ordre de reprendre la route de France avec *l'Anne* et le galion royal (1) pour ramener un nouveau convoi. Alfonse partit avec eux.

L'hiver fut terrible à la petite colonie. Un tiers de son effectif fut emporté par le scorbut. Le 6 juin 1543 pourtant, lorsque le fleuve fut libre de glaces, Roberval se mit en route pour le Saguenay, naviguant contre le courant avec soixante-dix personnes à bord de huit barques. Trente hommes, laissés à la garde de France-Roy sous les ordres de Royèze, devaient y demeurer jusqu'au 1er juillet, et si Roberval n'était pas de retour à cette date, ils regagneraient la France sur les deux barques du fort. La limite fut portée au 22 juillet par une lettre de Roberval, confiée à deux gentilshommes, Villeneuve et Talbot, qui amenaient en même temps un peu de blé pour la garnison. Des éclopés en grand nombre, l'enseigne, les volontaires La Brosse, Frotté, Longueval avaient abandonné l'expédi-

(1) Depuis longtemps à La Rochelle quand Roberval ordonna de les vendre, le 11 septembre 1543 (Harrisse, *Notes...*, p. 276).

tion : une barque avait sombré avec huit personnes; mais, à la date du 19 juin, Roberval poursuivait toujours sa marche vers le Saguenay. Qu'advint-il par la suite? Nous l'ignorons. Les derniers feuillets de la relation de voyage sont perdus.

... L'expédition de secours arrivait de France avec Senneterre, capitaine de deux vaisseaux, et Cartier comme pilote (1). Partie d'Europe en juin 1543, elle était de retour huit mois après, avec Roberval (2). C'est tout ce que nous savons de cette dernière expédition. La liquidation après faillite de l'entreprise fut pénible. Roberval dut vendre *l'Anne* et les objets d'équipement du *Galion* royal à la Rochelle, pour en partager le prix entre ses compagnons (3). Jacques Cartier, après débat avec son chef, prouva, par l'exposé de ses comptes, que, loin d'avoir un reliquat à rendre au Trésor, il restait créancier du roi (4).

Au Canada, il n'y avait plus un Français, pas même la demoiselle, qu'un terreneuvier breton rapatria, au bout de deux ans et cinq mois, folle de terreur depuis qu'elle se croyait en butte, après la mort de sa nourrice et de son amant, à des persécutions diaboliques. Cette manie de la persécution était telle que, de retour à Nontron en Périgord, elle se cachait de Roberval (5). Le terrible justicier faillit à son tour périr d'une mort épouvantable. Il était dans le grand carracon *Philippe*, qui prit feu en rade du Havre, en juillet 1545, au moment d'appareiller en tête de l'immense armada française assemblée pour l'invasion de l'Angleterre. Peu de personnes échappèrent au sinistre :

(1) Archives nat., K 1232.

(2) Ramé, 1re série (1865), p. 29. — Joüon des Longrais, p. 55. — Archives d'Ille-et-Vilaine, registre d'office 226, 1re p., 29 mai 1543; un des compagnons de Cartier est dit au Canada.

(3) 11 septembre 1543 (Harrisse, *Notes*... p. 276).

(4) Ramé, p. 24-32.

(5) *Heptaméron*, nouvelle LXVII.

Roberval fut du nombre; il fut sauvé, avec cinq hommes, par un de ces légers navires qu'on appelait des flouins. Parmi les armes qu'il emportait figuraient « sept seringues », destinées vraisemblablement à projeter du feu grégeois, ce qui était une façon d'utiliser pour la guerre ses connaissances minéralogiques (1). Trois ans plus tard, il obtenait le monopole de l'exploitation, en France, de « toutes mynes, mynières et sustances terrestres, tant métalicques que aultres », or, argent, plomb et azur ou lapis-lazuli (2). Croirait-on qu'avec une pareille pierre philosophale, il mourut ruiné en 1560?

A de nombreux baptêmes, à Saint-Malo, on vit, jusqu'en 1557, assister un vieillard vénérable, mais encore alerte, aux allures de loup de mer. C'était Jacques Cartier. Dans son manoir de Limoïlou (3), véritable observatoire établi comme celui d'Ango au sommet d'une falaise, ou dans sa maison de la rue de Buhen, non loin de la tour Quiquengrogne, il recevait parfois la visite de personnages illustres. Si l'on ajoute foi à une tradition locale d'antiquité respectable, Rabelais fut l'un de ses hôtes. Il vint apprendre de lui « les termes de la marine et du pilotage pour en chamarrer ses bouffonesques Lucianismes et impies épicuréismes (4) ».

Certaine journée de 1550, que Sébastien Cabot et Bayarni, un Danois qui en vingt-deux ans avait fait quatre voyages à Thulé, se trouvaient réunis chez lui et devisaient de leurs voyages, un hâbleur survint qui soutira à chacun

(1) Le Havre, 18 juillet 1545 (Archives de Roberval : Abbé Morel, p. 299).

(2) Lyon, 30 septembre 1548 (B. N., Franç. 5085, fol. 271. — *Édits... sur le faict, ordre et police des mines et minières de France*. Paris, 1631, in-8°. — Morel, p. 294).

(3) Ramé en a donné deux vues, p. 1, 65.

(4) Jacques Doremet, *De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth*, 1628. Réédition Joüon des Longrais, p. 50.

d'eux quelque chose : à Bayarni, une description de Thulé; à Cabot, des mémoires sur la terre de Corte-Real et les rivières comprises entre le cercle arctique et le golfe des îles du Diable; au Malouin, une carte de l'île de l'Assomption ou d'Anticosti, et l'histoire d'un ours rencontré à Terre-Neuve, « si vieux qu'il en estoit blanc! (1) ».

V

LA MORT DU PILOTE ALFONSE

Non plus que le pilote malouin, Jean Alfonse ne retourna au Canada. La guerre avec l'Espagne lui offrait de tout autres perspectives de profit que l'exploitation des faux diamants; et *la Collette* de La Rochelle, après une croisière de conserve avec *la Madeleine* de Saint-Jean-de-Luz, ramenait en décembre 1543 quatre prises armées en guerre et une cargaison de sucre de Madère (2). Avant de repartir en course, comme par un pressentiment de la destinée, Alfonse éprouva le besoin de se recueillir et de consigner par écrit les observations géographiques qu'il avait pu rassembler durant sa longue carrière maritime, sauf qu'elles semblent trop, en certains points, un plagiat de la *Suma de Geografia* d'Enciso (3). Sa *Cosmographie*, terminée le 24 mai 1544 à La Rochelle, fut son testa-

(1) Thevet, *Le Grand Insulaire* : B. N., Franç. 15452, fol. 15, 20, 143.

(2) Musset, *Jean Fonteneau*, p. 6 : il était à La Rochelle dès le mois de mai précédent.

(3) Les emprunts faits par Alfonse à l'ouvrage d'Enciso ont été relevés par Harrisse, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve*, p. 154, et par Margry, dans le ms. des Nouv. acq. franç. de la B. N. 9385. — Voici le titre de l'ouvrage de Martin Fernandez de Enciso, *Suma de geografia que trata de todas las partidas y provincias del mundo, en especial de las Indias*. Sevilla, 1519, in-fol.

ment (1). Il espérait, par cette œuvre suprême, « faire service au Roy, » car il trouvait que nous nous laissions dépouiller dans le partage du monde.

Passant de la théorie à la pratique, il tomba sur les Espagnols, à la tête de *la Marie* et de *la Louise* de Guillaume Perle, renforcées par un navire de Ré (2). Tous les vaisseaux étaient armés à la grosse aventure, c'est-à-dire qu'on rendait simplement les armes aux prêteurs, si la campagne était sans profit; on les remboursait au double de leur valeur en cas contraire. Cette fois, la fortune fut infidèle à l'aventureux capitaine. Peu après son départ, la paix entre la France et l'Espagne fut signée le 18 septembre. Alfonse n'en était point averti.

Par le travers du cap Saint-Vincent, il venait de capturer une douzaine de navires basques chargés de fer, quand un de nos plus redoutables adversaires, Menendez, se lança à sa poursuite, reprit cinq bâtiments basques; après une chasse mouvementée, il attaqua Alfonse en pleine rade de La Rochelle et le blessa mortellement (3). Sommé de venir s'expliquer à terre, Menendez exhiba aux échevins de La Rochelle l'ordre qu'il avait de reprendre les vaisseaux capturés depuis la signature de la paix. Il obtint que les prises fussent placées sous séquestre.

Jean Alfonse mort, son fils Antoine jura de le venger. Il envoya défier Menendez, l'avertissant qu'il prendrait la mer dans deux mois avec ses trois vaisseaux. Le défi fut relevé : la rencontre eut lieu à Ténériffe : et, de ce nouveau duel,

(1) Musset, *Jean Fonteneau*, p. 10. — La *Cosmographie* existe en original à la Bibliothèque Nationale sous le n° 676 du fonds français.

(2) Alfonse était encore à La Rochelle le 26 juin (Musset, p. 7).

(3) Y a-t-il une allusion à cela dans le « *Sonnet d'Alfonce* » de Roger Maisonnier :

« Les flots sont les malins qui, mesme après sa mort,
Le vouldroient assaillir jusque dedans le port,

(*Les voyages adventureux du capitaine Jean Alfonce*, préface).

Menendez, avec ses deux vaisseaux, sortit encore vainqueur. Antoine fut tué d'une balle, son vaisseau coulé, les deux autres pris (1). Telle est une version espagnole dont il est impossible de contrôler les détails, sinon que les allusions d'un contemporain à la mort violente d'Alfonse arrivant au port semblent la corroborer.

« L'assaillant l'a mis en tel desroy,
Que rien de luy ne reste plus que poudre. »

Sa *Cosmographie* était tombée entre les mains d'un pilote honfleurais, l'un de ses compagnons probablement lors de l'expédition de Roberval. Homme « povre et loïal », — c'est lui-même qui se décerne ce brevet d'honnêteté, — Raulin Le Taillois, dit Sécalart (2), tenta, par des grattages et des additions frauduleuses, de se faire passer pour l'un des auteurs de l'ouvrage (3), et il essaya d'en tirer parti... en Angleterre (4). Un autre Honfleurais, Maugis Vumenot, résuma la Cosmographie sous le titre : *les Voyages aventureux du capitaine Jean Alfonce*, pour le compte d'un Piémontais.

Tandis que d'ingrats compagnons ne songeaient qu'à faire leur profit de l'œuvre d'Alfonse et même à « esteindre son nom », un poète le rendit immortel. Il recouvra « subtilement » et publia *les Voyages adventureux*, en rendant justice au défunt. « Remerciez donc ce seigneur de Saint-

(1) Barcia, *Ensayo cronologico para la historia general de la Florida*. Madrid, 1723, fol. 58.

(2) P. et Ch. Bréard, *Documents relatifs à la marine normande*, p. 46.

(3) M. Musset (*Jean Fonteneau*, p. 9) a montré comment Sécalart a lavé le ms. 676 à divers endroits pour ajouter son nom à côté de celui d'Alfonse, substituer la date 24 novembre 1545 à 24 mai 1544, etc.

(4) Dr E.-T. Hamy, *Jean Roze*, dans le *Bull. de géogr. hist.* (1889), n° 2, p. 11. — La *Cosmographie* d'Alfonse, jusqu'ici inédite, vient d'être imprimée par M. Musset dans le *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie*. Paris, Leroux, 1904, in-8°. M. Musset attribue à tort à Alfonse le *Discorso d'un grand capitano di mar francese del luoco di Dieppa*, publié par Ramusio. Ce discours est de Crignon.

Gelays, — c'était le poète, — d'un tel bien par luy fait à la République, » ajoute, en manière de conclusion, l'honnête imprimeur que la conduite de Sécalart et compagnie avait révolté (1).

... Tous les acteurs de la découverte du Canada avaient, l'un après l'autre, disparu. Mais l'un d'eux, à son lit de mort, avait légué son œuvre aux siens : et les neveux, les compatriotes de Jacques Cartier, restèrent fidèles aux volontés dernières du vieux pilote. Par eux fut maintenu le contact avec les populations canadiennes (2) ; par eux nous fut conservée notre première colonie.

(1) Poitiers, Jean de Marnef, 1559, in-8°.

(2) Cf. le baptême à Saint-Malo, le 17 septembre 1553, d'un « sauvaige des parties de la Terre-Neuve » (Joüon des Longrais, p. 76).

CROISADE OU ALLIANCE TURQUE?

I

VELLÉITÉS DE CROISADE

Ah! l'habile politique que Charles-Quint! Après nous avoir battus, il nous faisait épouser ses querelles. Et non content de nous enlever l'empire de la mer, en nous rendant, après l'expédition de Cherchell, une flotte hors de service, il nous mettait aux prises avec son adversaire, qui prenait le change et tombait sur nous. Une résistance acharnée, en juin 1530, ne put sauver la Napoule des attaques de quarante-huit bâtiments barbaresques : la ville fut prise d'assaut; la forteresse tenait encore, quand l'apparition de trois vaisseaux vint distraire l'attention des assiégeants. L'un, qui allait porter à Doria un renfort de cinq cents hommes, ne succomba qu'après un sanglant combat, bientôt suivi de la retraite de Barberousse (1).

Devant la perspective d'un retour périodique des pirates, il fallut mettre les îles d'Hyères en état de défense et, pour ce, en faire don au baron de Saint-Blancard (2); il fallut pourvoir la tour d'If d'une forte garnison et d'une frégate-

(1) VALBELLE, B. N., Franç. 5072, fol. 138. — Archives de Toulon, BB 46, fol. 310.

(2) Juillet 1531 (Archives nat., JJ 246, n° 22).

aviso (1); il fallut surtout élaborer, avec toute la célérité possible, un vaste programme de constructions navales, de nature à faire face à une nouvelle attaque de Barberousse : on disait que le redoutable pirate amènerait, au printemps de 1532, cent vingt voiles (2). La perception d'une taxe additionnelle d'un sou par livre, en sus du principal de la taille (3), fournit assez de ressources pour mettre en chantier, par échelons successifs, douze galères et quelques vaisseaux en Provence (4), sept galéasses et galions (5), puis treize autres en Normandie (6). François I[er] comptait, à la saison prochaine, disposer de soixante bâtiments de guerre, la plus belle flotte de la chrétienté (7). En attendant, il parcourait les ports du Ponant, Rouen, Dieppe, Nantes, afin de passer en revue les forces navales qu'il pourrait immédiatement expédier contre Barberousse. *La Grande-Françoise* en devait constituer le noyau. Un gentilhomme de Savone, Jérôme ou Girolamo Fer, estimait possible de la conduire à Marseille ou à Toulon sans autre équipage que cent vingt matelots, en la gréant comme la

(1) A la disposition de Louis Fournillon, capitaine de la Tour (Archives nat., J 960[3], n° 38, et J 961[8], n° 5).

(2) Lettre de François I[er] au Sacré-Collège, Rouen, 2 février 1532 (Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 190).

(3) B. N., Franç. 25721, pièce 383.

(4) Lettre de François I[er] citée. — 92,250 livres furent dépensées en 1533-1534 pour la construction de ces douze galères à Marseille (B. N., Franç. 15629, n° 741; Franç. 25721, pièce 417).

(5) En 1532, la flotte royale du Ponant s'accrut de sept bâtiments : la galéasse *Saint-Jean* construite à Brest et jaugeant 300 tonneaux; la galéasse *Saint-Pierre*, de 200 tonneaux, et deux galions construits au Havre, une galiotte de 60 tonneaux et un brigantin de 40, construits à l'ancien Clos-des-Galées de Rouen; enfin *le Saint-Philippe*, de 300 tonnes, acheté à Saint-Bonnet, capitaine de Bayonne (B. N., Franç. 15628, n[os] 188-190, 202, 441 : Collection Moreau, vol. 737, p. 43. — Bibl. du Dépôt des cartes de la Marine, 87[A], n° 19).

(6) En 1535, la galéasse *Réale*, la galère *l'Arbalétrière* et des galions (B. N., Franç. 15632, n[os] 570-573. — Archives nat., U 754, fol. 36).

(7) Lettre de Zuan Antonio Venier, Venise, 28 juillet 1532 (Sanuto, t. LVI, col. 800).

plus grosse carraque de Gênes (1). Mais en dépit de ses promesses, en dépit des ressources mises à sa disposition (2), le gentilhomme ligure ne parvint point à sortir du Havre de Grâce la lourde masse.

Puis, le pape ne s'avisa-t-il point de vouloir confier à André ou Filippino Doria le commandement de la flotte chrétienne, et cela dans le moment où l'on prêtait aux déserteurs génois de sinistres desseins contre les ports de Provence et où nous songions nous-mêmes à leur enlever un repaire en saisissant Monaco (3).

La réponse de Montmorency fut que « telz paillars » méritaient d'être pendus et étranglés (4), et qu'il n'entendait point bailler la charge de l'armée de mer à « autre personnaige » que Stuart d'Albany. Pour avoir de son propre chef proposé une transaction, qui eût été de substituer le grand maître de Rhodes au duc d'Albany, notre secrétaire d'ambassade à Rome fut vertement rabroué. « Par ainsi, si vous usiez d'autre dissimulacion, lui écrivait durement Montmorency, au lieu de faire le fin, seroit faire le sot (5). » Nous ne voulions pas du candidat pontifical, quel qu'il fût, parce que le pape avait froissé notre amour-propre. Il avait donné le pas à l'ambassadeur impérial sur le nôtre, « grande et lourde faulte, quasi impossible à repparer (6) ».

(1) Mémoire en italien donnant le devis des frais de voyage (B. N., Franç. 4600, fol. 190).

(2) 30,000 livres, selon mandements datés de Nantes, 25 août 1532, et de Marseille, 7 novembre 1533 (Archives nat., J 962, fol. 4, 156).

(3) Neuf de nos galères rôdèrent pendant cinq jours autour de Monaco. Avis du 19 juin (Sanuto, t. LVI, col. 457).

(4) Lettre de Montmorency à M. d'Auxerre. 3 juillet 1532 (B. N., Dupuy 547, fol. 98, 103. — Francis Decrue, *Anne de Montmorency, grand-maître et connétable de France*, p. 188).

(5) Lettre de Montmorency à M. d'Auxerre. 21 juillet (B. N., Dupuy 547, fol. 108. — Decrue, p. 189).

(6) Lettre de Montmorency à M. d'Auxerre. Dieppe, 19 janvier 1532 (B. N., Dupuy 44, fol. 18. — Decrue, p. 186).

Dans l'évolution de notre politique vers les idées de croisade, des concours intéressés, mais inattendus — venant d'infidèles et d'hérétiques — s'offrirent à nous. Le roi de Tunis, que gênait le voisinage de Barberousse, envoya comme tribut d'amitié, prémisse d'une alliance, des couples de lions, de chameaux, d'autruches et d'antilopes, qui débarquèrent à Marseille le 12 août 1531 (1). Quelques mois plus tard, un autre voisin de Barberousse, le fils du roi de Tlemcen, abordait à son tour en France pour se faire baptiser (2).

Pour se faire absoudre, un troisième souverain, un prince adultère cité à comparaître devant le tribunal de la Rote, Henri VIII, avait pris François I[er] comme médiateur. Les négociations avec le Saint-Siège furent pénibles (3), bien que le coupable s'imposât d'avance une pénitence onéreuse :

Le Défenseur de la Foi promettait au Très Chrétien d'enrayer les « dampnées machinations du Turc », en contribuant pour un tiers à la formation d'une armée franco-anglaise de 80,000 croisés (4). C'était le moment où François I[er] créait ses fameuses légions d'infanterie sur le modèle des légions romaines. Entre les deux princes, les relations furent encore resserrées par un traité d'alliance, où ils s'assuraient mutuellement l'appui, qui de 500 lances, qui de 5,000 archers, mais surtout d'une flotte montée de 1,500 hommes (5).

On comprend, dans ces conditions, quel fut l'émoi du

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 146.

(2) 2 mars 1533 (Valbelle, fol. 161 v°).

(3) Cf. Decrue, p. 182.

(4) Le P. A. Hamy, *Entrevue de François I[er] avec Henry VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532*. Paris, 1898, in-8°, p. cc : traité de Calais, 28 octobre 1532.

(5) Traités des 30 avril et 23 juin 1532 (Camuzat, *Meslanges historiques*, t. II, fol. 88).

vice-amiral de La Meilleraye, en recevant l'ordre de fournir une escorte d'honneur au monarque anglais, qui passait en France. Il craignait que les navires royaux tout neufs *Saint-Jean*, *Saint-Pierre, Saint-Philippe*, *Grand galion de Touques*, et deux bâtiments normands parussent bien « mécanicques », c'est-à-dire bien mesquins, avec leur jauge maximum de trois cents tonnes (1), auprès des magnifiques nefs, si hautes et si sveltes, popularisées par Holbein. Et ce fut pour le vice-amiral un soulagement d'apprendre que la flotte ne serait pas de la fête. Il était décidé qu'au rebours du Camp du drap d'Or, l'entrevue de Boulogne aurait lieu avec le moins d'apparat possible (2).

Henri VIII venait cette fois en quémandeur et non plus en arbitre. Il désirait obtenir, par la discrète intercession du roi de France, une sentence de divorce, qui lui permît de répudier Catherine d'Aragon et d'épouser Anne Boleyn. En dépit des apparences, la mission du médiateur était de conséquence extrême; de sa réussite ou de son échec, pouvait résulter une croisade ou un schisme...

II

L'ENTREVUE DU PAPE ET DU ROI A MARSEILLE

L'entrevue du pape et du roi de France, où allait se décider cette grave question, fut amenée de la façon la plus naturelle du monde. Un fils de France épousait une nièce du souverain pontife, qui ne pouvait moins faire que

(1) Liste des vaisseaux désignés pour l'escorte, avec le nom de leurs capitaines et le chiffre de leurs équipages qui variaient de 120 à 180 hommes. La Meilleraye, 20 septembre 1532 (B. N., Moreau 737, fol. 43).

(2) 10 septembre (Lettre de Gilles de la Pommeraye, dans le P. Hamy, p. 26).

de venir bénir lui-même le mariage du prince Henri et de Catherine de Médicis, duchesse d'Urbino. Ce fut l'occasion pour notre escadre du Levant de se mettre en toilette de grand gala, sous l'inspection d'un commissaire envoyé spécialement à cet effet, Antoine de Proussat de Saint-Bonnet (1), et sous la haute direction du grand maître Anne de Montmorency, chargé du commandement suprême des forces navales durant le séjour de Clément VII (2).

Tandis que le grand maître organisait à Marseille une réception grandiose (3), l'ancien régent d'Écosse, Stuart d'Albany, partait au-devant du pape en compagnie de l'amiral du Levant, Claude de Tende. Nos dix-huit galères (4) avaient à bord une garde d'honneur de quatre-vingts lances (5) et deux compagnies d'infanterie, douze cents hommes (6) en tout, qui assuraient contre tout risque la traversée.

C'est que le parti impérial essayait d'entraver l'entrevue projetée entre le pape et le roi de France, en faisant courir les bruits les plus sinistres sur les guet-apens de Barberousse (7). Et de fait, Sinan le Juif, lieutenant du fameux capoudan, venait d'intercepter trois galères génoises riche-

(1) Quittance de Proussat, sieur de Saint-Bonnet, comme commissaire de l'armée de mer tant en Provence qu'aux côtes d'Italie (Bibliothèque du Dépôt des cartes et plans de la Marine, vol. 87[A], n° 20).

(2) 31 juillet 1533 (B. N., Clairambault 825, fol. 114 v°).

(3) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 168 et suiv.

(4) Cinq du grand maître Anne de Montmorency, commandées par Christophe de Lubiano, son maître d'hôtel; six du baron de Saint-Blancard, dont quatre appartenaient au roi; trois de son frère Magdalon d'Ornesan, dont deux au roi; deux du capitaine Jonas, dont une au roi; une de Christophe de Lubiano; une de Bernard d'Ornesan (Archives nat., J 960[c], fol. 136).

(5) *Ibidem*, fol. 117, 117 v°.

(6) *Ibidem*, fol. 118, 148 v°, 151 : l'une des compagnies était celle du capitaine Fournillon, commandant la tour d'If.

(7) Lettre du cardinal François de Tournon au duc d'Albany. Rome, 9 septembre (Archives nat., K 84, n° 27, publ. dans le *Musée des Archives*, n° 590).

ment chargées, laissées à Messine par André Doria (1). Notre escadre attendait son auguste passager, quand un avis lui vint de Rome d'avoir d'abord à mener à Nice la fiancée, Catherine de Médicis, puis de revenir quérir à Pietra-Santa la cour pontificale. Réuni en conseil de guerre (2), l'état-major de la flotte, — Stuart d'Albany, Claude de Tende, Christophe de Lubiano, Maurice de Jonas, Magdalon d'Ornesan, Saint-Bonnet et Chabannes, — décida de s'incliner devant la décision de Clément VII. On laisserait, dans l'intervalle, à La Spezia les gens d'armes de la garde d'honneur et une division de trois voiliers, *la Billotte*, *le Ragusais* et le galion de Renteria, pour protéger le port, tant contre les trente-cinq voiles de Sinan le Juif en croisière dans le canal de Piombino que contre les dix-huit galères d'André Doria, en route pour Gênes.

Le sentiment qui inspirait Clément VII n'était point la peur. Nous irons toujours près de terre, déclarait-il aux pessimistes, et il y aura force frégates et brigantins et grand garde pour nous avertir du moindre danger (3). Mais le pape attendait le retour de sa propre flotte, que Bernardo Salviati avait menée, conjointement avec André Doria, au secours de Coron. La valeur déployée par Salviati dans l'engagement du 2 août, où la flotte de Lofti-Pacha, malgré sa supériorité numérique, avait été forcée d'abandonner le blocus de la ville grecque (4), inspirait confiance, non moins que l'appoint de seize galères, tant du pape que des chevaliers de Malte. Enfin, Salviati vint. Et le 5 octobre, aux salves trois fois répétées de toute l'artillerie, le pape s'embarquait à Livourne sur *la Réale* de France (5). A la

(1) Guglielmotti, t. I, p. 347.

(2) La Spezia, 4 septembre (B. N., Dupuy 486, fol. 51).

(3) Lettre du cardinal de Tournon (*Musée des Archives*, n° 590).

(4) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 165. — Guglielmotti, t. I, p. 343.

(5) Récit du voyage dans le journal du maître des cérémonies Petrus

tête de légers avisos, le Roi de galère et le Cercamare fouillèrent l'horizon; les galères se déployèrent en ligne, *la Réale* au centre, les capitanes sur les flancs avec quatorze cardinaux, trente-six évêques et le somptueux cortège pontifical : quatre transports chargés des bagages formèrent l'arrière-garde : et toute la flotte (1) s'ébranla aux psalmodies de la chapelle Sixtine montée sur *la Duchesse*, où le Saint-Sacrement était exposé.

Sous une tente de damas rouge, vert et jaune, qui tombait en longue traîne jusqu'à la mer, on avait disposé pour le Pontife une chambre tendue de brocard, de soie et d'or. A l'arrière, deux statues gigantesques soutenaient le couronnement, où le grand fanal de commandement allumait ses feux. Le long des bordages, se jouaient des sirènes et des tritons, et la galère glissait au rythme lent d'une chiourme uniformément habillée de damas rouge, vert et jaune (2). Le 11 octobre, l'escadre arrivait sans incidents de route à Marseille : le roi venait au-devant du pape, et la réception préparée au Jardin royal était si éblouissante qu'on se serait cru, dit Valbelle, dans le Paradis terrestre.

Ce mot me dispensera de décrire les divertissements habituels en pareil cas, que François Ier corsa d'une revue navale aux îles et du lancement de deux galères. Au bout d'un mois, le 12 novembre, Clément VII prit congé, gratifia d'un diamant de grande valeur chacun des officiers supérieurs de la flotte, Claude de Tende, Saint-Blancard, Magdalon d'Ornesan et Christophe de Lubiano, et retourna à La Spezia avec son escorte habituelle des galères de France

Paulus Gualterius, *Diaria ceremonialia sub Clemente VII*, Bibliothèque Barberini, manuscrit 1105 : Guglielmotti, t. I, p. 349. — Champollion-Figeac, *Mélanges historiques* (Coll. des documents inédits), t. III, p. 515.

(1) Selon les comptes de Jean Crosnier, il y eut 16 navires, 4 galions, 32 galères et quelques frégates armées et équipées pour la venue du pape (B. N., Franç. 17329, fol. 190).

(2) Guglielmotti, t. I, p. 351. — Valbelle, fol. 168.

et de Malte (1). Et ce fut tout. Si l'on se rappelle la mission dont François Ier était chargé par Henri VIII, l'entrevue de Marseille ne lui donna point la solution désirée. Le pape ne transigea pas. Un schisme naissait. Quant à la croisade...

III

LES CAPITULATIONS

Le 11 octobre 1534, les Marseillais eurent la surprise de voir entrer au port, en saluant nos couleurs, une galiote turque, qui amenait de Constantinople une ambassade (2). Surprise plus grande encore, défense fut faite par tous les ports de molester désormais les Turcs. Ce revirement de notre politique coïncidait avec les progrès effrayants de l'Islam : investi du titre de capoudan-pacha par le sultan, Barberousse venait d'achever par la prise de Bône et de Tunis (3) la conquête de l'Afrique septentrionale.

Que nous étions loin des idées de croisade, naguère agitées! Un ambassadeur français, que dis-je! un protonotaire apostolique, fut désigné pour répondre aux avances du sultan. La galère royale *Dauphine,* qui le portait, fit route jusqu'à Tunis (4) avec la galiote turque venue à Marseille;

(1) Ce fut le comte de Tende qui reconduisit le pape. Plusieurs bâtiments-éclaireurs, 4 frégates, 2 brigantins et une fuste, furent adjoints à l'escadre, qui eut une assez rude traversée (B. N., Franç. 15629, nos 631, 742. — VALBELLE, fol. 175 v°. — Lettre de Renzo da Ceri datée de La Spezia, 30 novembre : Collection Dupuy, vol. 486, fol. 76).

(2) VALBELLE, fol. 179 v°. — Sur la curiosité qu'excita l'ambassade ottomane à Paris, voyez le *Journal d'un bourgeois de Paris,* éd. Lalanne, p. 440.

(3) En août 1533 et août 1534.

(4) 11 avril 1535, départ de Marseille; 23 mai, retour de *la Dauphine* venant de Tunis (VALBELLE, fol. 181).

et de là, l'ambassadeur Jean de La Forest continua vers Constantinople sur l'escadre de Barberousse. Était-il rien de plus symptomatique d'une alliance que la façon dont les marins des deux nations se comblèrent de cadeaux. Sous couleur d'une trêve marchande pour assurer la liberté du trafic, l'ambassadeur emportait en effet un projet d'alliance et d'action commune nettement déterminé. Il s'agissait d'une attaque combinée contre les Génois pour l'été suivant : tandis que Barberousse opérerait par mer contre leurs colonies en Corse, une flotte française de cinquante voiles pour le moins pourvoirait à son ravitaillement et seconderait l'attaque contre la métropole. Une diversion au royaume de Naples, en Sicile et en Sardaigne serait simultanément effectuée par la flotte turque, afin de « toucher au vif » les Espagnols et d'y établir comme roi un de nos partisans (1).

1535 ne vit point l'écrasement d'André Doria. Charles-Quint, appelant à la rescousse toutes les forces navales de son empire, les escadres de Naples, de Gênes, de Malaga, de Flandres et de la côte Cantabrique, les contingents du Portugal, du Saint-Siège et de Malte, arrivait le 16 juin devant la Goulette, à la tête de quatre cents bâtiments et cinquante-quatre mille hommes. Deux vaisseaux français, que la flotte impériale captura à Porto-Farina, entre Bizerte et les ruines de Carthage (2), avaient déjà donné l'alarme.

Deux tours séparées par un boulevard d'un mille étaient la clef de la position. Malgré l'habile défense de Sinan le

(1) Instructions données à La Forest le 11 février 1535, par Barberousse et le sultan (Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 257, 261. — V. L. Bourrilly, *L'Ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople* (1535-1538), dans la *Revue historique*, t. LXXVI (1901), p. 103. — Zeller, *Quae primae fuerint legationes a Francisco I in Orientem missae*. Paris, 1881, in-8°, p. 48).

(2) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 224. On y verra reproduites les magnifiques tapisseries de la Maison Royale qui représentent la prise de Tunis.

Juif, elles tombèrent le 21 juillet 1535 entre les mains de l'empereur, qui du même coup fut maître de la flotte de Barberousse; Mouley Hassan, replacé sur le trône de Tunis, devint le vassal de l'empereur. Le capoudan-pacha avait pu fuir vers Alger avec ses fidèles corsaires Sinan et Chasse-Diable (1). Et un danger commun l'assura bientôt de notre concours.

Les capitulations signées en février 1536 avec le sultan n'étaient point, comme la convention précédente (2), un simple accord commercial; sans aller jusqu'à l'alliance formelle, elles stipulaient la mise en liberté réciproque de tous les prisonniers, garantissaient à la France la prééminence politique en Turquie, et réglaient les démonstrations amicales que devaient se faire les navires de l'une et l'autre nation (3). Si la lettre en était assez vague et d'une réserve voulue, pour que le pape, les rois d'Angleterre et d'Écosse pussent y adhérer (4), les événements se chargèrent de montrer quel en était l'esprit.

La première conséquence des capitulations fut de donner quelque sécurité à notre commerce maritime par la création de consulats à Constantinople, à Péra et ailleurs (5). Il était jusque-là si précaire que les marchands de Lyon, Avignon et Marseille ne s'aventuraient plus dans l'Archipel qu'annuellement et avec un gros vaisseau bien armé. La nef à trois hunes qu'ils montaient en 1531 avait cent trente-cinq hommes d'escorte à bord, lorsqu'elle sombra au cap Passero.

(1) De Hammer, trad. Dochez (1844), t. II, p. 30.

(2) En septembre 1528.

(3) Charrière, t. I, p. 283. — Pouqueville, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X, p. 552. — De Hammer, *Les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte* (1525-1540), dans le *Journal Asiatique*, n° 55 (1827).

(4) Bourrilly, p. 309.

(5) G. Salles, *Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger*. Paris, 1896, in-8°.

L'escorte elle-même parfois constituait un danger : elle servit de prétexte au corsaire turc Corsetto pour déclarer de bonne prise *la Florie,* superbe bâtiment marseillais qui se rendait, en 1539, d'Alexandrie aux Échelles. De ce chef, une perte de cent mille ducats vint s'ajouter au premier sinistre, qui coûtait déjà à nos commerçants la somme énorme de cent cinquante mille ducats (1). L'année suivante, il fallut affecter à la ligne Marseille-Alexandrie-Beyrouth toute une division navale venue du Ponant (2) et formée de nos plus forts bâtiments, la galéasse *Réale*, le gros galion *Saint-Jean-Marie-Bonne-Aventure* et la carraque *Sainte-Marie-Bonne-Aventure* (3), dont le commandement en chef fut confié à Claude de Manville (4).

Jusque-là, la direction de notre commerce maritime avait été assumée, dans les entr'actes de la guerre, par le grand maître Anne de Montmorency, qui tenta de rendre au port d'Aigues-Mortes, par un « contournement du Rhône », son activité passée (5), ou par le général des galères Saint-Blancard, que l'amiral comte de Tende avait également gratifié, avec l'assentiment royal, de la vice-amirauté de Provence (6).

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 145 v°, 148 v°, 150, 225 v°.

(2) Deux galions, entre autres, de l'amiral Chabot (B. N., Franç. 17329, fol. 191).

(3) Archives des Bouches-du-Rhône, B 2546, fol. 5-6, 10.

(4) Il avait été nommé, le 8 juillet 1539, capitaine de *la Réale*, du *Saint-Jean* et du gros galion de Touques (Archives des Bouches-du-Rhône, B 36, fol. 25). — Le capitaine J. de Cambys écrit de Marseille, les 28 décembre 1540 et 2 janvier 1541 : « Seste gualiasse quy doyt aller en Alixandrie, » — « la gualiasse et le gualion sont arivés d'Alixandrie et de Barut, et ne dysent rien de nouvel » (Archives de la ville d'Avignon, 3e liasse, n° 3431).

(5) En 1531 (Francis Decrue, *Anne de Montmorency, grand maître...*, p. 243).

(6) Lettres de François Ier, 17 juillet 1531 (B. N., Franç. 3081, fol. 96).

IV

L'AMIE DU BARON DE SAINT-BLANCARD

Bertrand d'Ornesan, baron de Saint-Blancard, formait avec une Avignonnaise une société en commandite, qui se doubla d'un commerce plus intime.

Fille adultérine d'un procureur fiscal en cour d'Avignon, épouse séparée de Joachim de Sade qui lui avait extorqué sa dot, Magdeleine Lartessuti (1) obtint du pape des privilèges (2) et du roi des lettres de sauvegarde (3), qui lui permirent de reconstituer sa fortune.

Les panonceaux de François Ier protégèrent à Marseille ses maisons et ses biens : les bulles de Léon X lui octroyèrent, sur les municipalités du Comtat et sur les Juifs d'Avignon des revenus copieux, que son consolateur, Saint-Blancard, fit fructifier en armements maritimes (4). Dès lors, les comptes courants de « Madame Magdeleine », sa correspondance avec le marquis des Iles d'Or, — tel était l'un des titres du général des galères, — sont le reflet de notre politique extérieure. Lors de la première invasion de la Provence, les deux associés arment en course les nefs *Sainte-Lucie*, *Torta*, *Biscaina*, la caravelle *Sainte-Marie* et un brigantin (5), qui leur procurent de beaux bénéfices.

(1) Je dois à l'obligeance de M. Labande, conservateur de la bibliothèque et musée Calvet à Avignon, communication de son dossier *Sur une amie de l'amiral d'Ornesan, baron de Saint-Blancard*.

(2) Confirmation par Clément VII des privilèges conférés par Léon X, 14 mai 1537 (Archives de la ville d'Avignon, 2e liasse, n° 3405).

(3) 16 janvier 1531 et 14 septembre 1540 (*Ibidem*, n° 3379).

(4) *Ibidem*, n° 3438.

(5) Prises de *la Sainte-Lucie* en juin 1523, armement d'un brigantin en décembre 1524, réparation de *la Torta* et *la Biscaina* en janvier 1525, vente de la caravelle *Sainte-Marie* en novembre 1528 (*Ibidem*, nos 3345, 3349, 3316, 3315).

Vienne la défection de Doria : et Magdeleine, sur l'invitation pressante du roi et du connétable (1), équipe, de ses deniers et en dépit de son « habit féminile, » une des galères qui doit aller au secours de Naples (2). Son patriotisme lui coûta deux bâtiments enlevés par le déserteur (3), tandis que Saint-Blancard perdait de son côté trois galères (4) et une nef, *la Perle*; douleur plus grande encore pour le baron, sa bannière à croix blanche était donnée comme blason au vainqueur de *la Perle*, Juan Perez de Renteria (5). Saint-Blancard se vengea comme il s'était vengé de la capture de *la Pèlerine* par les Portugais (6). Un galion de Renteria, patrie du voleur, fut enlevé par ses bâtiments (7) ; les compatriotes de Doria, déclarés rebelles et mis hors la loi, eurent défense de trafiquer désormais en France (8) ; et Magdalon d'Ornesan alla dans le Levant chercher une revanche contre les infidèles pour la capture de la galère *la Nègre* (9).

Mais déjà s'opérait à l'égard des musulmans un revirement politique dont nos armements accusent le contrecoup. Dès 1532, *la Boulye*, puis *la Madeleine*, ainsi nommée

(1) Lettres d'Anne de Montmorency et François Ier à Magdeleine. 23 juillet et 22 août 1528 (Archives de la ville d'Avignon, boite 97, 1re liasse, nos 3364, 3365, 3368), publiés par Rey, *François Ier et la ville d'Avignon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XIII (1894), pp. 212, 213, 238).

(2) Réponse de Magdeleine à Montmorency. Marseille, 1er septembre. *(Ibidem).*

(3) *La Biscaina* et la barge de « Madamo Magdaleno de Rome, » écrit Valbelle, à la date de septembre 1528 (B. N., Franç. 5072, fol. 126).

(4) Les deux galères enlevées près de Gênes par Doria et *la Nègre* par les Turcs.

(5) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 155, note 1.

(6) Cf. plus haut, p. 281.

(7) Le galion *Sainte-Marie-de-la-Renterie* et une nef de conserve, dont moitié du prix de vente est remise à Saint-Blancard. Janvier 1534 (Archives de la ville d'Avignon, nos 3386-3388).

(8) Fontainebleau, 12 juillet 1531 (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 146).

(9) Lettre de Saint-Blancard au roi. Lyon, 17 août 1530 (B. N., Franç. 3007, fol. 77).

de sa propriétaire, voguent en paix vers les pays barbaresques (1) ; Magdeleine tire des lettres de change sur Constantinople (2), écoule à Alexandrie des ducats hors d'usage (3), cependant que Saint-Blancard achète en Alger des chevaux arabes, une folie, contre laquelle son associée est mise en garde (4). Funeste contagion des mœurs musulmanes ! l'un et l'autre apprirent à faire bon marché de la liberté humaine ; et l'on vit Magdeleine, une femme ! exposer une mère à l'encan et laisser traîner l'esclave Lucrécie depuis Savone jusqu'à Iviça, avec la seule préoccupation que le mal de mer ne la fît enfanter avant terme ! (5).

Comment put-elle supporter pareille tache à sa réputation, l'admirable patriote, qui aida les Marseillais à repousser Charles-Quint, avançant le paiement des galères (6), fournissant tout, depuis les pierriers jusqu'aux boulets, depuis les bannières jusqu'aux savates des forçats (7), armant les bâtiments neufs d' « ung grand canon, d'une collorine et de force aultre artilherie » (8), bref, mettant l'escadre en état de prendre la mer à temps pour inquiéter les envahisseurs (9) !

Et quand, à la mort de Saint-Blancard, le 19 mars 1540, les commissaires royaux recherchèrent le quitus des six galères perdues par le baron au cours de sa charge, ce fut

(1) Archives de la ville d'Avignon, n°s 3359, 3384, 3392.

(2) Elle écrit à Saint-Blancard que Francousin lui ferait passer de l'argent de Constantinople (*Ibidem*, n° 3445).

(3) Lettre de J. de Cambys à Magdeleine. Marseille, 28 décembre 1540 (*Ibidem*, n° 3431).

(4) Lettre du même à la même. Marseille, 12 novembre (*Ibidem*, n° 3431).

(5) Lettre du même à la même. Marseille, 12 décembre 1540 (*Ibidem*, n°s 3431 et 3451).

(6) Lettre de Saint-Blancard à Magdeleine (*Ibidem*, n° 3445).

(7) Cf. les comptes de Magdeleine de janvier à juin 1536 (*Ibidem*, n°s 3325, 3403).

(8) *Ibidem*, n° 3421.

(9) Archives des Bouches-du-Rhône, B 1260, fol. 139, 147.

à Magdeleine Lartessuti qu'ils s'adressèrent (1). Heureux les chefs d'armées navales, qui jouissent de commissaires aussi zélés que le fut pour le baron son amie !

Depuis que les vicissitudes de notre politique avaient rendu précaire le commerce méditerranéen, les riverains du Rhône s'appliquaient à la recherche de nouveaux débouchés à travers l'ancien monde et même le nouveau.

V

LES LYONNAIS ARMATEURS

Il y aurait un beau chapitre à écrire sur la participation des Lyonnais aux voyages de découvertes. Leur esprit d'initiative, qui s'étendait à toutes les branches du commerce, se tenait au courant des progrès sans cesse réalisés dans la connaissance du Nouveau-Monde. L'expédition de Verrazzano, organisée par eux, avait abouti à la découverte de la Nouvelle-France ; Roberval, qui poussa plus au nord, eut pour commanditaire un banquier lyonnais (2). Des retentissantes conquêtes de Cortès et de Pizarre, les Lyonnais ne se préoccupaient pas moins : et des ouvrages imprimés dans leur ville ouvrirent de vastes horizons sur la merveilleuse civilisation des royaumes aztèques et incas, dont les capitales, Mexico et Cuzco, rivalisaient avec les villes d'Europe (3).

(1) Archives de la ville d'Avignon, n° 3476.

(2) Cf. plus haut, p. 259 et 322.

(3) *Nouvelles certaines des isles du Péru* (d'après Pizarre). Lyon, Fr. Juste, 1534, in-16. — Antoine Du Péret, *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique, que des Indes et terres neuves*. Lyon, 1564, in-folio. Vues de Mexico et Cuzco à la fin du volume.

Faute de pouvoir accéder à ces terres promises, dont l'entrée nous était défendue par les Espagnols, nous cherchions fortune ailleurs, au Brésil ou en Afrique, d'où ces autres fâcheux, les Portugais, prétendaient encore nous évincer. On connaît la fin lamentable du comptoir fondé près de Pernambouc par Duperret (1). Jean Duperret était tenace; les Lyonnais, intéressés à son entreprise, ne l'étaient pas moins; et Duperret se flattait, en 1540, d'avoir reçu du roi licence de retourner au Brésil (2). On pourrait multiplier ces exemples de la ténacité de nos marchands à revendiquer la liberté des mers. Pour avoir osé empiéter sur le monopole que les navigateurs portugais s'attribuaient aux côtes d'Afrique, Jean Pacquelon, bourgeois de Lyon, s'étant vu enlever son bâtiment, *la Marie-des-Bonnes-Nouvelles*, obtint, lui ou les siens, des lettres de marque contre les ravisseurs (3), que, vingt ans après, des corsaires poursuivaient encore (4).

On prêtait à Lyon un tel intérêt aux expéditions navales que le Levantin Chitraca, dit Badoer, venait y écouler les cartes marines et les papiers volés à un navigateur normand, familier d'Ango, Louis de Fretel, baron de Flaix (5), et que les banquiers de Lyon étaient les premiers avertis, « par lettres redoublées » d'un combat advenu en rade de Brest (6). Tel « citoïen » de la grande ville du Rhône, Guil-

(1) Cf. plus haut, p. 281.

(2) Lettre écrite de Lyon à Magdeleine Lartessuti (Archives de la ville d'Avignon, 4e liasse, n° 3453), pour laquelle Duperret achetait, au retour de son voyage du Brésil, douze pièces de tapisserie de Flandre. 2 décembre 1530 (*Ibidem*, n° 3369).

(3) 5 mai 1557 (B. N., Franç. 5809, fol. 153).

(4) En 1574 (Ch. et P. Bréard, *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles*, p. 24. — Arch. nat. Z1d, fol. 128).

(5) Dont les vaisseaux désarmaient, en 1547, à Saint-Malo et Harfleur (Coville, *Une aubaine à Lyon sous Henri II*, dans la *Revue historique*, t. LXXXV (1904), p. 71).

(6) En août 1558 (Du Villars, *Mémoires*, dans la collection Michaud et Poujoulat, t. IX, p. 296).

laume Palherme, était un des gros armateurs de Fécamp, ou du moins le commanditaire de nombre de maîtres et bourgeois de navires, auxquels son mandataire avait toute latitude de « bailler deniers à proffict sur telz voïages qu'il adviserait (1) ».

Les Lyonnais se préoccupaient surtout des voies d'accès aux Indes et en Chine, aux pays des épices et de la soie : de l'entrée des épices en France, ils partageaient le monopole avec les Rouennais et les Marseillais (2) Quant à la soie, c'était une des principales sources de leur fortune. On ne s'étonnera donc point, plus tard, de voir un Lyonnais, d'origine israélite, Louis de Castro, participer à l'expédition mystérieuse que le jeune Monluc conduisait vers l'Océan Indien (3) et d'autres Lyonnais commanditer une exploration qui, à soixante ans d'intervalle, cherchait à résoudre le problème posé par Verrazzano : l'existence d'une voie navigable de l'Atlantique au Pacifique (4).

(1) Contrat passé à Fécamp le 30 août 1566 (Ernest de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. II, p. 456).

(2) Depuis l'ordonnance de Henri II en date du 10 septembre 1549. Les Rochelais obtinrent une dérogation en faveur de leur ville le 4 novembre 1550 (Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 74).

(3) En 1566 (B. N., Nouv. acq. franç. 6638, p. 124).

(4) En 1585 (Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 550).

RIVALITÉ

DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

DEUXIÈME GUERRE

Au printemps de 1536, le tocsin répercuta de clocher en clocher l'annonce de cette chose sinistre : l'invasion. L'empereur lui-même pénétrait en Provence : son lieutenant, le comte de Nassau, essayait de forcer les lignes de la Somme défendues par le maréchal de Fleuranges. Malgré l'affolement causé par la triste nouvelle, la résistance s'organisait. Fleuranges arrêtait l'ennemi : les ports de la Manche menacés par l'escadre flamande se mettaient en état de défense; trois batteries étaient dressées sur les quais encore mal clos du Havre de Grâce, qu'on savait particulièrement menacé.

Et voici justement que les guetteurs de Sainte-Adresse transmettent le signal : « Flotte en vue, très grosse. » Le vice-amiral de La Meilleraye fait sonner le tocsin, qui jusqu'à Caudebec appelle la population aux armes. Le soir, quinze mille hommes sont massés au Havre. La flotte approche... O surprise! elle est sous pavillon fleurdelisé (1). Et elle est victorieuse. Elle vient de mettre en déroute quarante navires flamands (2).

(1) Guillaume DE MARCEILLES, *Mémoire sur la fondacion de la Ville Françoise de Grâce*, p. 18.

(2) Récit fait par François Ier à un ambassadeur, 8 octobre 1536 (Archi-

Dans l'Océan, la guerre se borna à de hardis coups de main de nos corsaires sur les galions des Indes (1). Il n'y eut point de plans de campagne navale, faute d'adversaire : la flotte ennemie de l'amiral Maximilien de Bourgogne était occupée à guerroyer contre Christian III de Danemark (2). Dans le Levant, au contraire, se jouait entre l'empereur et le roi une partie décisive.

I

LE SIÈGE DE MARSEILLE

Avisé à Naples que l'armée française de l'amiral Philippe de Brion-Chabot prenait l'offensive en Piémont, Charles-Quint remonta vers le nord. A vrai dire, notre adversaire était le duc de Savoie et non l'empereur. Mais en menaçant, par l'occupation de Turin, Fossano, Coni, les frontières du Milanais, François Ier espérait obtenir pour le duc d'Orléans l'investiture du duché de Milan (3). Cette politique agressive donnait à l'empereur le beau rôle, et il s'en prévalut pour se plaindre au pape et au collège cardinalice des continuels empêchements qu'apportait François Ier à la guerre sainte.

Corps expéditionnaire de Tunisie, reîtres mandés par le Piémont, fantassins italiens de San-Severino débarqués à Nice, vétérans espagnols, envahirent la Provence en une horde de soixante mille hommes, conduite par un empe-

vio di Stato di Modena, *Lettere dei ambasciatori in Francia*, fascicolo 13).

(1) Cf. plus haut, p. 293.

(2) L. de Bæcker, *Étude biographique sur Gérard Meckeren, vice-amiral de Flandre*, dans les *Annales de la société d'émulation de la Flandre*, t. VI, 2e série, p. 332 : armements faits en janvier 1536.

(3) Avril 1536 (Francis Decrue, *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France*, p. 257).

reur. Et nous n'avions plus cette fois, en face de cent bâtiments de guerre, la maîtrise de la mer (1). Quel vaisseau opposer, par exemple, à la carraque *Santa-Anna*, blindée de lamelles de plomb et de bronze, que Doria avait lancée à l'attaque de Tunis comme un bélier à l'épreuve des boulets (2), aucune force humaine ne semblait capable d'enrayer le fléau de l'invasion; le patriotisme en trouva pourtant une, mais à quel prix! Le paysan brûla ses récoltes; les villes et les villages furent évacués, les barques rentrées dans le port de Marseille (3). Et devant la troupe impériale, se dressa le spectre de la famine.

Le 17 juillet 1536, Antibes succombait à un assaut, non sans avoir maltraité les dix galères d'avant-garde d'Antonio Doria (4). De ses huit pièces (5), la tour du port à Toulon soutint le feu de la flotte entière d'André Doria; une galère sombra, une autre eut la poupe emportée. Mais l'ennemi passa outre, précipitant sa marche sur Marseille.

Depuis longtemps, les Marseillais étaient sur leurs gardes. Il suffit de l'apparition de galères suspectes pour que les Marseillais s'embarquassent en foule sur les vingt-trois galères en rade et se missent en chasse (6). Mais la terrible tâche que de faire face à la fois à l'empereur et à Doria! Le commandant en chef des troupes de mer et de terre était Barbesieux, l'adversaire malheureux d'André Doria : cette fois, il avait tout contre lui, tant l'infériorité numérique des forces navales que le désavantage de com-

(1) Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 197.

(2) Cette carraque avait été construite à Nice en 1530 (Emanuele Celesia, *Congiura del conte Gian Luigi Fieschi*, p. 67).

(3) Par ordre du gouverneur Claude de Tende (Compte de Crosnier, trésorier de la Marine du Levant, B. N., Franç. 17329, fol. 191).

(4) Antonio Doria, *Compendio*, p. 66.

(5) Inventaire de l'artillerie de la tour du port, à Toulon. Mai 1534 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 1260, fol. 112).

(6) 23 avril 1536 (Valbelle, fol. 190).

battre un ennemi averti. Doria n'avait-il pas jadis, lors du siège de 1524, coopéré à la défense et surpris le secret de nos points faibles?

Le 19 août 1536, Charles-Quint parut. Comme il examinait les approches, une compagnie de débarquement se glissa sur ses derrières à travers des taillis de lentisques. Chargée par les bataillons du comte de Horn et du duc d'Albe, elle les attira, en lâchant pied, vers la côte, où nos galères en embuscade foudroyèrent le comte de Horn et nombre de soldats (1). Le 25 août, la flotte d'André Doria prenait l'offensive et se formait en bataille pour forcer l'entrée du port; un obstacle inattendu surgit devant elle. Près de la chaîne, un galion, deux grands vaisseaux, plusieurs barques, coulés dans le chenal, constituaient un barrage infranchissable (2) et un front de mer, derrière lequel s'allongeaient, comme derrière un rempart, les canons des galères.

Doria ne put passer outre. Bien mieux, il fut tenu en échec par la petite division navale laissée à la garde du port, car Barbesieux avait pris la précaution, nous verrons de quelle manière, de ne point immobiliser pour la défense toute notre flotte. Le 8 septembre, les équipages de six voiliers qui déchargeaient à la Pinède vivres, munitions et butin, sautaient précipitamment par-dessus bord, à la vue de quatre galères et plusieurs lahuts marseillais qui franchissaient la chaîne. Seul, un des équipages fit bonne contenance. Les lahuts et une galère parvinrent à remorquer un des voiliers jusque dans le port, recouvrant ainsi, outre une cargaison de vivres et d'armes, la bibliothèque d'un juriste d'Aix. Si les autres galères avaient fait de même, au

(1) Valbelle, fol. 199 v°. — Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. I, p. 328.
(2) Compte de Crosnier, trésorier de la marine, B. N., Franç. 17329, fol. 191. — Paiement des gardes de la chaîne (Archives municipales de Marseille, *Bulletaire* du 1er novembre 1526-30 octobre 1539, à la date de 1536).

lieu de se replier dès l'approche de galères espagnoles, tout le convoi était capturé (1).

Que dis-je! la base d'opérations d'André Doria était, en ce moment même, tout près de tomber entre nos mains. Un parti français, conduit par Guido Rangone, Cesare Fregoso et Pietro Strozzi, marchait sur Gênes : et la ville eût succombé, si les huit galères d'Antonio Doria, détachées précipitamment à son secours avec le régiment d'Agostino Spinola, n'étaient arrivées juste à temps pour repousser l'assaut (2).

L'ennemi était à bout de forces. La magnifique résistance de Marseille avait, pour la seconde fois, brisé le torrent de l'invasion. Des soixante mille hommes qui avaient passé le Var, la famine, les maladies, les fatigues, les combats n'en laissaient debout que vingt-cinq mille. L'empereur, honteux, donna le signal de la retraite. Le 12 septembre, les assiégés virent disparaître à l'horizon les cinquante-sept bâtiments d'André Doria, chargés de rembarquer à Toulon l'artillerie de siège. Le lendemain, Charles-Quint levait le camp et se repliait sur Nice, non sans être harcelé par la cavalerie légère de Du Bellay-Langey. La Provence, quelques jours plus tard, fêtait sa complète délivrance. On fut surpris de ne pas voir descendre d'Avignon la belle armée de Montmorency, pour achever les troupes impériales aux abois (3).

Durant qu'une de nos divisions navales concourait à la défense de Marseille, les douze galères du baron de Saint-Blancard et de son frère Magdalon d'Ornesan (4), mettant

(1) Valbelle, fol. 203.

(2) Antonio Doria, *Compendio,* p. 66. — *Schede Neri*, apud Manfroni, *Storia della marina italiana dalla caduta di Constantinopoli,* p. 316.

(3) Francis Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 284.

(4) 4 galères du baron, 2 de Magdalon, 4 du grand maître et 2 du sénéchal de Provence (Valbelle, fol. 198 v°. — Archives nat., K 1484 B³, n° 67). A bord, étai un diplomate du nom de Montivilliers.

à profit nos bonnes relations avec les Turcs, étaient allées quérir à Alger les débris de la flotte de Barberousse, sauvés du désastre de Tunis; et avec six galiotes et une galère turques, elles reprirent la mer le 16 septembre 1536. Pour la première fois, Français et Turcs combattaient côte à côte. Quatre cents des nôtres et trois cents musulmans, formés en colonne de débarquement, attaquèrent de nuit la tour de Salé, dans l'île d'Iviça, la seule des Baleares que Barberousse n'eût pas ravagée dans sa rapide croisière de l'année précédente. Malgré l'appui des canons de la flotte, l'assaut échoua. Dans les campagnes d'alentour, le butin fut néanmoins considérable, et sur l'îlot voisin de l'Espalmador, le partage des prises eut lieu proportionnellement aux effectifs, à raison de cinq lots pour les Turcs et douze pour les Français. D'autres captures furent faites le long de la côte espagnole, de Tortosa à Cadaques. Les alliés étaient sous le cap Creus, à l'ancre, quand la brusque apparition de vingt et une galères les mit en fuite. Un seul bâtiment turc tomba entre les mains d'André Doria (1), et, le 15 octobre, Saint-Blancard ramenait à Marseille son escadre au complet, avec cinq bâtiments turcs de conserve. Doria, dont il avait esquivé la poursuite, n'avait quitté les eaux provençales que l'avant-veille, à la tête de trente-six galères (2).

Doria eut, cette année-là, tous les malheurs. Comme l'empereur gagnait ses États héréditaires pour enterrer en Espagne, selon un mot du temps, son honneur mort en France, une tempête éclata par le travers des îles d'Hyères. Le grand homme de mer génois gagna l'abri précaire du petit archipel où il passa des heures d'anxiété atroce, formé

(1) C'est par des esclaves génois repris à bord de cette galiote turque que Doria apprit les détails de la campagne navale. Gênes, 27 octobre 1536 (Archives nat., K 1484 B³, n° 67).

(2) Valbelle, fol. 208. — La galère et les quatre galiotes turques hivernèrent à Marseille aux frais du Trésor (Archives nat., J 962, fol. 15).

en ordre de bataille, la capitane au centre, sept galères en arrière-garde, s'attendant, à tout instant, à une attaque qui ne se produisit pas. Mais l'ouragan lui fit subir plus de pertes qu'un combat : six galères sombrèrent, ainsi que les deux gros vaisseaux qui portaient le buffet et l'écurie impériale (1).

Barberousse, de son côté, n'était pas resté inactif. Pressé par un de nos envoyés, Jean de Monluc, d'opérer une diversion (2), il jeta l'épouvante dans l'Italie du sud par une descente en Calabre. Mais ne disposant que de trente-six voiles, il cessa dès le mois de septembre sa campagne et convia notre ambassadeur à passer en revue les préparatifs navals qui se faisaient pour l'année suivante (3). Tout l'hiver, on travailla fébrilement à l'arsenal de Constantinople, où le sultan, allant en personne presser les ouvriers, amassait des vaisseaux et des pièces d'artillerie en nombre formidable. Bref, le 13 mai 1537, la première escadre, de 160 galères, appareillait sous les ordres de Lofty-Pacha, beau-frère du sultan. A quelques jours de là, Barberousse suivait avec soixante gros vaisseaux : Soliman lui-même s'ébranlait à la tête d'une immense armée, qui faisait sa jonction avec la flotte au camp d'Avlona, à l'entrée de l'Adriatique (4).

Sur quelle contrée maudite allait se précipiter le torrent? L'Italie du sud était dans la terreur. Et c'était bien en effet du côté du royaume de Naples qu'un de nos hommes d'État les plus réputés, à telle enseigne qu'on lui éleva

(1) Lettre d'un témoin oculaire, l'ambassadeur Rossetti. De galère, près des îles d'Hyères, 1er décembre (*Schede Neri*, apud Manfroni, p. 317).

(2) Monluc lui avait été dépêché, le 6 août 1536, de Rome (Charrière, t. I, p. 327).

(3) Bourrilly, p. 311.

(4) Bourrilly, p. 314. — La flotte turque, selon un marchand venu de Turquie, était de 250 galères et 24 grosses galères chargées d'artillerie, sans compter les vaisseaux; l'armée, de 250,000 chevaux (B. N., Franç. 17357, fol. 43).

de son vivant une statue, Passano de Vaulx, conseillait de diriger les attaques (1). La tâche, très lourde, de notre agent près de l'armée du sultan était de ne pas laisser dévier les coups contre les États du pape et de Venise. La Forest y avait réussi; le premier corps d'armée s'embarquait pour Brindisi (2), d'autres troupes s'étaient déjà emparées de Castro, au sud d'Otrante (3), quand se produisit un coup de théâtre. Des lettres compromettantes du capitaine général Girolamo Pesaro, que Doria eut l'habileté de faire tomber entre les mains du sultan, déchaînèrent la rage des Turcs contre les Vénitiens (4). Au lieu de conquérir l'Italie du sud, Soliman épuisa ses efforts contre Corfou.

Cependant, La Forest avait demandé l'envoi d'une division royale au-devant de la flotte turque (5). Mais sur le plan de campagne navale à adopter, il y avait deux partis à la Cour : le lieutenant-général Guido Rangone et nos partisans génois voulaient reprendre, conformément aux instructions primitives de La Forest, l'attaque combinée des deux flottes contre Gênes et la Corse : quarante-quatre bâtiments de guerre avaient été armés à cet effet (6). Les réfugiés napolitains, Caraccioli, prince de Melfi, et San-Severino, duc de Somma, insistaient au contraire sur une action dans le royaume de Naples.

C'est dans ces conditions que Saint-Blancard reçut

(1) Lettre d'Odet de Selve au roi. Venise, 5 juillet 1536 (B. N., Clairambault, vol. 335, fol. 175, 211). — Sur Jean-Joachim Passano de Vaulx, cf. BOURRILLY, p. 317, n. 1, et Fleury VINDRY, *Les ambassadeurs français permanents au XVIe siècle*. Paris, 1903, in-8°, p. 29.

(2) Lettre de La Forest. Camp d'Avlona, 13 juillet 1537 (BOURRILLY, p. 315-322).

(3) CHARRIÈRE, t. I, p. 337.

(4) Éd. PETIT, *André Doria*, p. 169.

(5) 17 juin 1537 (B. N., Clairambault, vol. 336, fol. 160).

(6) 30 juillet 1537 (Extrait des comptes du trésorier de la marine du Levant, B. N., Franç. 17329, fol. 191 v°).

l'ordre de partir avec l'escadre (1) emmenée précédemment à Alger et une forte compagnie de débarquement.

II

LE VOYAGE DE SAINT-BLANCARD DANS LE LEVANT

Le jour de l'Assomption, l'escadre mit à la voile au vent des îles de Marseille. Étonné d'une entrée en campagne dans une saison si tardive, on se perdait en conjectures sur sa destination, que l'on croyait être la Corse (2). Saint-Blancard avait soigneusement tenu secrètes les instructions reçues de la Cour, afin de ne pas donner prise à André Doria, qu'il savait embusqué avec des forces supérieures en Sardaigne. Il gouverna en droite ligne sur Tunis. Près de Carthage, des partisans du bey de Tunis, qui tenaient la campagne contre Barberousse, s'apprêtaient à nous saluer comme Espagnols, quand ils reconnurent notre « plumage » aux moustaches de nos gens (3). Or, le bey, jadis inféodé à la politique française, avait complètement changé de dispositions à notre égard depuis notre propre revirement vis-à-vis de Barberousse. Devant l'accueil très frais des Tunisiens, Saint-Blancard leur envoya une volée de canon, puis gagna l'abri de l'îlot sulfureux et puant de Sombra, à l'entrée du golfe.

(1) Ses quatre galères, les deux de son frère Magdalon d'Ornesan, quatre du connétable aux ordres de Christophe de Lubiano, deux du gouverneur de Provence commandées par le chevalier d'Aulps, la galère et la frégate de Jacques d'Ancienville, la fuste de Pierre d'Andreas et le brigantin d'Antoine Flament, enfin 530 aventuriers commandés par le capitaine Jean de Pacault. Certificat de Saint-Blancard (*Revue des autographes*, juillet 1900, Charavay, n° 274, original).

(2) Valbelle, Franç. 5072, fol. 213.

(3) « Extraict d'une lettre de maistre Jehan Gallery venant du voyage faict vers le Grant seigneur par le barron de Sainct-Blancart par le commandement du Roy. 1537 » (B. N., Franç. 3081, fol. 98).

Le Cap Bon doublé, on aperçut un signal de paix, l'étendard blanc piqué sur les murs d'une petite ville toute blanche elle-même. Hammamet était au pouvoir des soldats de Barberousse. « Germain! Germain ensemble! » criaient les corsaires turcs en baisant les mains de nos gens. Et de fait, Saint-Blancard put se ravitailler et se pourvoir de renseignements, sauf à laisser aux garnisons turques, à celle de Monastir par exemple, de la poudre et des munitions pour repousser l'escadre espagnole du marquis de Terranova (1).

Esquivant André Doria, qu'avait fort affaibli une victoire à la Pyrrhus contre douze galères d'Ali-Tschelebi (2), Saint-Blancard gagna les îles Ioniennes, « celles que Vergille nomme au tiers livre », ajoute l'historien de l'expédition, heureux de retrouver les terres classiques de « Chaonie Thespiote, Achaïe, contenant les provinces de Amphilotie, Élotie, Locres, au devant du syne de Corinthe ». Mais, dans la Grèce antique, les barbares promenaient le fer et le feu. C'étaient ces barbares dont nous venions quérir l'alliance. « Ung capitaine turc vestu de peau de loup, le poil dehors et le bonnet aussy, » Picocin, ainsi nommé de la hachette qui ne quittait pas son poing ou sa ceinture, reçut nos marins dans le port de Prevesa.

Nous arrivions trop tard. Abandonnant le projet de conquête du royaume napolitain, évacuant même Corfou par suite de je ne sais quelle idée superstitieuse, Soliman battait en retraite. Il était de retour sur le continent, du côté de Casope, vis-à-vis Corfou. Au-devant de notre escadre, se porta, le 10 septembre, Mourad Aga, lieutenant de Barberousse, avec la capitane du sultan, toute en bois de

(1) « Le voyage du baron de Sainct-Blancard en Turquie par Jehan de Vega » (B. N., Franç. 6091, publié par Charrière, t. I, p. 340).

(2) En Pouille, 22-23 juillet 1537 (Manfroni, p. 322). J'y reviendrai plus bas.

figuier, pour être plus légère, et une centaine de galères. Tandis que les boulets tombent comme grêle dans la mer, selon la mode turque de saluer, tandis que sonnent trompettes, haultbois et sambuques, le lieutenant général de l'armée de mer, l'ambassadeur Charles de Marillac, les capitaines, des gentilshommes et l'argousin royal débarquent avec la garde. Une escorte de soldats en caftans de soie, dolmans de velours à ramages et turbans rouge et or, les mène au pavillon du grand vizir Ajas-Pacha. Le lendemain, audience solennelle du capoudan-pacha Barberousse. On ne vit le sultan qu'après, « seul, assis sus ung siège large, faict de lames d'or battu, semé de pierres précieuses. » A la longue harangue de Marillac, Soliman II répondit en remettant, dans une bourse de drap d'or scellée, une lettre à l'adresse de François Ier.

Dans le lointain, à Corfou, flambait l'incendie allumé par l'arrière-garde de l'Islam. Sur l'alliance impie qui se consommait, le patriarche grec de la Panagia, près de Patras, sanglotait en offrant la collation à nos officiers, tout honteux des atrocités de la « canaille turquesque ». Nous n'avions même pas le bénéfice de nos avances.

Saint-Blancard prit congé de Barberousse, le 25 septembre, sans obtenir le concours de sa flotte. Comme il quittait Patras, des fustes, dépêchées derrière lui, mandèrent qu'on avait découvert deux galères et un brigantin français. C'étaient les réfugiés napolitains Carraccioli et San-Severino (1) qui venaient tenter de rendre à l'alliance franco-turque son orientation primitive et guider dans leur patrie l'invasion. Ils n'eurent d'autre parti à prendre que de rebrousser chemin avec le reste de notre escadre. Le temps était devenu épouvantable. Les matelots, à genoux,

(1) Carraccioli, prince de Melfi, et San-Severino, duc de Somma, avaient quitté Marseille le 7 septembre sur les galères de Villiers (VALBELLE, fol. 213).

couteaux au poing, conjuraient la tempête en trouant d'une croix les vagues en furie (1). *La Dauphine* et une autre galère, perdant de vue le fanal de la capitane, coururent jusqu'en Tripolitaine : repoussées de la ville tunisienne, c'est-à-dire hostile, d'El Mehdiah, elles se ravitaillèrent à Monastir et enfin regagnèrent Marseille (2).

Forcé d'hiverner dans le Levant, Saint-Blancard n'avait voulu ni rester le témoin, ni paraître le complice des atrocités commises par Barberousse contre les colonies vénitiennes de l'archipel. Son cœur eût saigné de voir dépeupler et ruiner Syra, Pathmos, l'île de Saint-Jean, Égine, la rivale d'Athènes et Paros aux beaux marbres (3). Fuyant « la province de Laconye, dicte auctentiquement Lacédémonie, Égine, d'où estoit natifve Hélène », et ces ruines à la cime d'un roc, « où, selon disoit le pilot turc, Aristote lysoit la philosophie, » Saint-Blancard alla désarmer le 20 novembre à Chio. Un Giustiniani lui bailla de tout à crédit, durant l'hivernage, tant la pénurie de nos marins était lamentable.

Le lieutenant général de notre escadre eut l'humiliation d'envoyer demander au sultan (4), puis d'aller quérir lui-même (5) à la Sublime Porte des vivres et de l'argent. On lui donna toute satisfaction : mais notre ambassadeur en pâtit et fut désormais tenu comme une manière d'otage (6). Barberousse, auquel Saint-Blancard rendit visite dans l'im-

(1) Jehan DE VEGA.

(2) Jehan GALLERY.

(3) DE HAMMER, t. II, p. 37.

(4) Le 10 janvier 1538, par une frégate (Compte certifié pour le trésorier de la marine du Levant par Saint-Blancard : *Revue des Autographes*, juillet 1900, Charavay, n° 274).

(5) Le 17 février. — Il emprunte 10,000 ducats (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 187).

(6) Lettre de Charles de Marillac au chancelier Dubourg. Constantinople, 4 mars (Publiée par BOURRILLY dans la *Revue historique*, t. LXXVI (1901), p. 326).

mense arsenal, surveillait la construction d'une centaine de galères; sur production d'un simple « tillette » du capoudan, agrès, bois, tout fut délivré pour la réparation de notre escadre; une de nos trois galères alla se fournir de rames dans un chantier de la mer Noire. Ainsi restauré, bien muni d'argent, le baron reprit le 11 avril la route de Chio.

A la traversée des Dardanelles, il apprit de Mourad Aga, qui vint le trouver au lit, le départ des dix galères laissées à Chio et la capture, par elles, d'un corsaire turc. « Le baron, soubdain oyes les nouvelles, tira sans riens arrester, » nonobstant les deux batteries qui gardaient les deux rives. Il parlementa à Ténédos, se ravitailla à Métellin, fit montrer carène à ses galères à Chio et, longeant les côtes d'Égypte, reprit à rebours son itinéraire de l'année précédente.

Voici ce qui s'était passé durant son absence : une lettre de rappel, en date du 15 décembre 1537, était arrivée à Chio (1); Magdalon d'Ornesan, qui commandait en l'absence de son frère, n'avait cru mieux faire que d'obéir immédiatement. Du Ponant, étaient mandées en même temps d'autres forces navales; une escadre de quatre vaisseaux normands venait écouler ses prises à Marseille (2), tandis que douze galères et autres bâtiments de Saint-Jean-de-Luz tenaient « en grande crainte et subjection » les convois espagnols, qu'ils poursuivaient jusqu'en Sicile : ils ramenèrent, entre autres, à Bordeaux, une grande nef que le roi retint à son service (3). Mais l'appréhension où l'on était d'un retour offensif de l'ennemi s'évanouit bientôt et fit place à des idées de conciliation, que le pape Paul III sut inspirer aux deux adversaires.

(1) Charrière, t. I, p. 370.

(2) Fin d'avril 1537 (Valbelle, B. N., Franç. 5072, fol. 212).

(3) Lettres-patentes de François Ier pour les habitants de Saint-Jean-de-Luz 1539 (Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne. Les corsaires sous l'ancien régime*, p. 23).

Le dimanche 5 mai 1538, Magdalon d'Ornesan arrivait dans les eaux de la Provence avec l'allégresse du retour après une longue absence, quand le guetteur de l'île Riou lui fit le signal : Flotte en vue. — De quelle nationalité? — Française, » répondit le guetteur, persuadé du fait, en voyant qu'elle relâchait depuis deux jours aux îles de Marseille, sans qu'il en résultât la moindre émotion (1). Il ignorait, de même que Magdalon, les pourparlers de paix et l'entrevue de Nice, à laquelle était convié l'empereur. Or, l'escadre en relâche était celle de Charles-Quint : vingt-huit galères, et pour chef André Doria!

Moitié d'entre elles étaient à l'aiguade à Marseille la veille, quand un brigantin dépêché par Doria leur donna avis de rallier l'avant-garde. Dix galères suspectes, flanquées de deux légers bâtiments, étaient en vue : une lune peinte en poupe donnait le change sur leur nationalité. Doria crut avoir affaire à des Turcs. Un refus de saluer le confirma dans son erreur. Magdalon, subitement désabusé, ordonnait le branle-bas. Un coup partit, de l'un ou de l'autre côté; le feu commençait sur toute la ligne. Mais hélas! que faire, un contre trois! Une de nos galères, après avoir envoyé sa bordée à la capitane montée par Charles-Quint, s'échoua sur l'île Riou, où l'équipage s'enfuit.

L'arrière-garde espagnole ralliait en ce moment l'empereur. Il en détacha sept galères pour envelopper l'îlot montueux où se cachaient, dans les anfractuosités des rochers, une cinquantaine de malheureux, demi-nus. Les assaillants, qui montaient à l'escalade, pertuisanes et hallebardes au poing, ne s'en emparèrent qu'après avoir été chargés et fortement houspillés par un troupeau de

(1) « Carta dando cuenta del combate que una escuadra española en que iba el Emperador Carlos V tuvo con otra francesa en las immediaciones de Marsella. En galera, en una de las Isladeras (Hyères), 7 de mayo 1538 » (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. II (1843), p. 392, 397).

chèvres. Les sept autres galères de l'arrière-garde espagnole, lancées à la poursuite de *la Catherinette* et de *la Cotellas*, qui tentaient de gagner la haute mer, jetèrent le grappin sur elles après un combat singulier entre les fugitives et la capitane et *la Vittoria* d'Espagne. *La Duchesse* de Magdalon d'Ornesan était investie par deux autres galères, *l'Aquila* de Granvelle et *la Comtessa* du comte de Bénavente. Elle fit face, présentant l'éperon à *l'Aquila*, qu'elle avait saluée de ses bordées; mais elle ne put résister à une attaque à l'abordage de la garde impériale qui montait *l'Aquila*. Magdalon était prisonnier.

Nos six dernières galères se défendaient vigoureusement contre Gianettino Doria et contre les ducs d'Albuquerque, d'Albe et de Najera : toujours tirant, elles parvinrent à gagner l'abri de la forteresse de La Ciotat, dont le feu violent tint toute la nuit l'empereur en respect.

Cependant le comte de Tende, sénéchal de Provence et amiral du Levant, accourait au bruit du canon. En parlementant avec Charles-Quint à la plage de Cassis, il obtint la restitution immédiate des prises, déjà dégréées par le vainqueur, qui remit en dédommagement mille écus par galère (1). Maigre compensation pour une blessure d'amour-propre. François Ier se montra très affecté. L'incident, désagréable, mais non pas honteux pour sa marine, lui causa une amertume dont son fils Henri II conservait nettement le souvenir (2).

Saint-Blancard, à son retour le 13 juin, faillit commettre une méprise encore plus forte et tirer sur son propre frère. A la hauteur de Briganson, ses trois galères en pourchassaient une autre, quand des deux côtés en même temps

(1) Valbelle, fol. 219. — Jean de Vandenesse, *Journal des voyages de Charles-Quint*, dans la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, par Gachard, t. II, p. 140. — Lettre de Charles-Quint à l'impératrice, dans F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 232.

(2) B. N., Franç. 3118, fol. 2.

on hissa les couleurs françaises. Le navire chassé était la galère *Saint-François*, sur laquelle l'évêque de Lombez, Bernard d'Ornesan, allait rejoindre à Nice les plénipotentiaires du traité de paix (1).

Pour les esprits superstitieux du temps, la paix s'annonçait sous de fâcheux auspices. Toutes nos galères (2) avaient été saluer la flotte impériale dans les eaux de Villefranche. Sous la pression de la foule, le débarcadère se rompit au moment où la reine de France mettait pied à terre. Et tout le monde, empereur venu à sa rencontre, reine, ducs et dames d'honneur tombèrent à l'eau (3). Personne ne fut blessé, le cérémonial en fut quitte pour une douche; et le 18 juin 1538, la trêve de Nice arrêta pour dix ans les hostilités.

Le pape Paul III en avait été le médiateur, tant dans l'intérêt de l'Italie que par convenances personnelles, avec l'espoir de liguer contre la Turquie toutes les forces chrétiennes. Un mois après, comme Charles-Quint passait devant Marseille, l'amiral de Tende lui apportait les clefs d'une ville qui l'avait si rudement repoussé. A Aigues-Mortes, où nos galères l'avaient escorté, l'empereur cimentait une amitié toute fraîche (4), dont François Ier disait naïvement : « Nos volontéz sont sy fort unyes que l'un a les affayres de l'autre en plus grande recommandation que les syens propres (5). » Et de sa part, c'était vrai, mais de sa part seulement.

Imagine-t-on chez un souverain pareille versatilité?

(1) Valbelle, fol. 220.
(2) Solde de 22 galères à Marseille (B. N., Latin 17059, n° 201).
(3) Lettre du connétable Anne de Montmorency à La Rochepot, 4 et 13 juin (B. N., Franç. 3068, fol. 34 et 41).
(4) Sur l'entrevue d'Aigues-Mortes, cf. Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 354.
(5) Lettre de François Ier à l'impératrice (Archives nat., K 1484 B 3, n° 10 : *Musée des Archives*, n° 612).

Alors que son ambassadeur Rincon se rendait à la Sublime Porte avec des propos d'alliance, au moment où les forces navales du sultan s'ébranlaient, en comptant sur un concours que trois bâtiments de Barberousse étaient venus quérir à Marseille, François Ier abandonnait soudain son allié et laissait s'accréditer la légende qu'il songeait à ceindre à Constantinople la couronne d'empereur d'Orient. Il se laissait adresser un projet de croisade rédigé par l'illustre historien Paul Jove à la demande du marquis del Vasto (1) : et, s'il n'y donnait suite, il permettait à Charles-Quint de se retourner avec toutes ses forces contre la Turquie. Le 27 septembre, dans le golfe d'Arta, non loin du promontoire d'Actium, les deux grands marins du temps se trouvèrent face à face. Doria avait toutes les forces navales de l'Espagne et de l'Italie, Barberousse avait trois fois moins de vaisseaux : et ce fut lui le vainqueur (2).

On ne saurait se figurer quelle situation équivoque créaient à nos marins les vicissitudes d'une politique aussi difficile à concilier avec elle-même qu'avec le sentiment populaire. Nettement hostile à l'alliance avec les Turcs, « ce sont méchantes gens et hors de la foy, écrivait Valbelle; mais puis qu'il plaict au roy, il est bien forsé qu'il plaise à nous (3). » A son retour de croisière en 1539, comme on demandait à Saint-Blancard pourquoi il n'avait pas poursuivi les corsaires barbaresques, il répondait avec embarras qu'il ne les avait pas rencontrés (4).

(1) Lettre du marquis del Vasto à Montmorency. 15 août 1538 (B. N., Franç. 2964, fol. 51).

(2) F. Duro, t. I, p. 234. — Manfroni, p. 336.

(3) Valbelle, fol. 220 v° : année 1538.

(4) La croisière, qui dura du 15 juin au 8 août 1539, comprenait douze galères. Elle se borna à la capture de barques chargées de blé le long de la Rivière de Gênes (Valbelle, fol. 227-228).

III

L'ALERTE ANGLAISE

Le rapprochement inattendu de François Ier et Charles-Quint, dont on disait que le partage de l'Angleterre était le gage, avait jeté l'inquiétude chez un autre de nos alliés, Henri VIII. Il se sentait entouré d'adversaires. Jacques V d'Écosse s'était uni au roi de France par les liens d'une parenté étroite : il était devenu son gendre en avril 1537, et le vice-amiral de La Meilleraye, reconduisant le royal couple en Calédonie, lui avait laissé deux beaux vaisseaux de guerre, *la Salamandre* et *le Maurice*, que le roi mettait comme cadeaux dans la corbeille de sa fille Magdeleine (1). L'année suivante, *la Salamandre* (2) revenait chercher une autre épousée ; Jacques V, prématurément veuf, demandait en mariage Marie de Guise, veuve du duc de Longueville. Et en mai 1538, l'escadre du lieutenant-général Jacques de Fontaines de Mormoulin, les galéasses *Réale*, *Saint-Jean*, *Saint-Pierre* et quatre vaisseaux escortaient en Écosse une nouvelle reine (3).

Or, l'étroite union des deux couronnes semblait le prélude de la guerre sainte prêchée par le pape contre un

(1) Lindsay de Piscottie, *The Cronicles of Scotland*, t. II, p. 370. — *The historical Works* of sir James Balfour. London, 1825, in-8°, t. I, p. 266. — Francisque Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 405, 407.

(2) Commandée par John Barton ou Bertoun ; à bord, était l'évêque David Beaton, envoyé de Jacques V (*Accounts of the lord High Treasurer of Scotland*, apud Pitcairn, *Criminal Trials*, t. I, part 1, p. 292, 322. — Fr. Michel, t. I, p. 422).

(3) Comptes d'armement des trois galéasses, commandées par Jean de Clamorgan, Jean d'Orgemont, Baptiste Auxilia. Mai 1538 (Archives nat., KK 103, fol. 91, 95, 111 v°. — A. Jal, *Documents inédits sur la marine du XVIe siècle*, extrait des *Annales maritimes* (1842). — B. N., Franç. 4574).

monarque hérétique (1). Déjà, notre ambassadeur, Castillon, indiquait comme l'endroit le plus vulnérable pour opérer une descente, le pays de Galles ou le Cornwall, pays « breton bretonnant » et, comme tel, naturellement hostile au reste du royaume (2). Le départ de notre ambassadeur, en février 1539, accrut l'anxiété du souverain britannique. De toutes parts furent poussés les préparatifs de défense dans l'éventualité d'une invasion : une flotte d'une centaine de voiles et plus fut massée à Southampton, les milices du littoral passées en revue, une forteresse projetée à l'embouchure de la Tamise, pour forcer les navires à désarmer avant de remonter le fleuve, cinq ou six vaisseaux envoyés en grande garde le long des côtes, pour signaler aux guetteurs placés près des bûchers-sémaphores l'approche de l'ennemi (3).

La rupture tant redoutée n'eut point lieu. En avril 1539, les relations diplomatiques étaient renouées : Charles de Marillac débarquait à Londres comme ambassadeur de France. Il arrivait avec des instructions invraisemblables, qui font beaucoup d'honneur au caractère chevaleresque de François Ier, mais fort peu à la perspicacité d'un chef d'État. Soutenir le parti catholique, encore puissant à la Cour anglaise, était d'un prince très chrétien ; mais il se trouvait que ce parti était inféodé à la politique impériale et que notre ambassadeur devait travailler au triomphe de Charles-Quint. En vain, Henri VIII cherchait-il à grouper, contre l'Empire, Français, Anglais et luthériens allemands : il se heurtait à notre politique de sentiment, dont Fran-

(1) Lettre du connétable de Montmorency à Charles de Marillac, ambassadeur en Angleterre, 7 juillet 1539 (Jean Kaulek, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre* (1537-1542). Paris, 1885, in-8°, p. 111).

(2) Lettre du 30 décembre 1538 (Guillaume Ribier, *Lettres et mémoires d'Estat*. Paris, 1566, t. I, p. 341).

(3) Kaulek, p. 89, 91.

çois Ier fut la première dupe. Deux ans après, lorsqu'un double changement de ministère eut porté au pouvoir en France la faction anglophile, en Angleterre le parti impérial, les rôles furent renversés ; ce fut à nous de faire appel à l'entente franco-anglaise et à celui qui avait inutilement quémandé notre alliance, de se montrer non pas indifférent, mais ennemi (1).

(1) Cf. les vicissitudes de notre politique anglaise dans le beau livre de Pierre de VAISSIÈRE, *Charles de Marillac, ambassadeur et homme politique sous les règnes de François Ier, Henri II et François II (1510-1560)*. Paris, 1896, in-8°, p. 23.

RIVALITÉ

DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

TROISIÈME GUERRE

I

UN TRIO D'AMBITIONS

La charge de général des galères était fructueuse. Est-ce pour cela que Saint-Blancard ne fut point de longtemps remplacé, et ce, au profit de l'amiral du Levant, mais au dam de notre marine. Faute de contrôle, les galères furent trouvées en piteux état, « ben piètre », un an après, lors d'une inspection de l'amiral-gouverneur ; faute de répression, la ville de Marseille regorgea de galériens et devint un coupe-gorge (1). Les barbaresques recommencèrent à courir la côte provençale, si bien qu'il fallut dépêcher sept galères et *la Jacqueline* à leurs trousses (2). Autour de la charge vacante, enfin, des convoitises s'allumèrent, des rivalités naquirent, qu'on ne peut taire ici, tant elles eurent de répercussion sur les vicissitudes de la guerre. Elles éclatè-

(1) Lettre de Thomas Bos à Magdeleine Lartessuti. Marseille, 31 janvier 1541 (Archives de la ville d'Avignon, n° 3430).

(2) Lettre de Magdeleine Lartessuti à Bernard de Saint-Blancard. Avignon, 25 juin 1541 (*Ibidem*, n° 3436).

rent entre des individualités fortement trempées, entre les héros d'une des plus sanglantes mêlées navales du temps.

C'était le 22 juillet 1537, à l'île Merlera, près de Corfou. Cernées par les escadres de l'empereur, du pape et des hospitaliers, les douze galères d'Ali-Tschelebi se défendaient avec acharnement, lorsque le capitaine des galères de Malte, Leone Strozzi, bondit à l'abordage de l'amirale turque. Son audace décida de la victoire, mais à quel prix ! Quinze cents chrétiens hors de combat. Il est vrai qu'à bord des navires turcs, tout fut pris ou tué (1).

Deux ans plus tard, Leone Strozzi, prieur de Capoue, passait au service de la France (2) et recevait presque aussitôt le commandement d'une forte division navale, avec le privilège de garder intégralement le produit de ses prises, sans payer aucun droit à l'amiral (3). Réputé pour l'un des hommes de mer les plus hardis de l'époque, le prieur eût été de tous points un chef accompli, si son indépendance de caractère et son ambition n'avaient été de nature à provoquer les plus pénibles conflits (4). Rien ne lui était plus sensible qu'une blessure d'amour-propre, laquelle ne lui fut point épargnée. Il se vit supplanter par un parent et un compagnon d'armes, le général de l'escadre du pape au combat de Merlera.

Si Leone Strozzi avait plus de feu, Gentil Virginio Orsini avait plus d'expérience. Virginio Orsini dell' Anguillara était à Prévésa, non loin du promontoire historique d'Ac-

(1) Guglielmotti, *Guerra dei pirati*, t. I, p. 440. — De Hammer, trad. Hellert, t. II, p. 33.

(2) Il reçoit le commandement des galères *Sainte-Marie* et *Sainte-Claire*. Marseille, 12 mars 1539 (Joseph Fournier, *L'entrée de Léon Strozzi, prieur de Capoue, au service de la France* (1539), extrait du *Bulletin de géographie historique* (1902). — Six galères lui furent plus tard affectées en propre. 28 décembre 1541 (Rouen, Registre criminel de la Cour (1539-1558), fol. 14).

(3) Archives de la ville d'Avignon, n° 3477.

(4) Thevet, *Vie des hommes illustres*, p. 443.

tium, où faillit se décider pour la seconde fois le sort du monde : il était à la Girolata en Corse, lors de la capture du terrible Dragut par Gianettino Doria (1) : et, la poupe de sa capitane arrachée par l'ouragan, son dieu-conduit à la mer, il assistait, près de Charles-Quint, au désastre sans nom de la flotte impériale sur la côte algérienne (2).

Amenant quatre galères à notre service, le comte dell' Anguillara se jugea en droit de poser des conditions : il reçut d'emblée la capitainerie générale de la flotte du Levant, sans avoir à reconnaître d'autre supérieur que le connétable, l'amiral ou un maréchal (3). L'esprit ouvert et délié, assez connaisseur pour se faire le mécène de Benvenuto Cellini (4), assez bon ingénieur pour dresser le devis d'une embarcation plus rapide que les galères (5), il était de ces rares marins qu'intéressaient les recherches d'un nouveau propulseur, poursuivies à Venise et Barcelone par Lascaris et Blasco de Garay (6).

De n'être que le lieutenant général de son beau-frère (7) Leone Strozzi était furieux. Il le laissa voir. Virginio s'étant plaint à qui de droit, la colère du prieur éclata : « Tout ce que tu as écrit au roi contre mon honneur est faux, criait-il le 13 décembre 1543 dans la rue de l'Hôpital à Lyon : tu en as menti par la gorge. » Et à l'instant, il met l'épée à la

(1) 2 juin 1540.

(2) 27 octobre 1541 (Guglielmotti, t. II, p. 42, 90, 97).

(3) Suivant l'accord passé à Rome avec notre ambassadeur, Georges d'Armagnac. Lettres patentes de François Ier, 1er octobre 1542 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2546, fol. 3 v°). — Dès le 4 septembre, le roi faisait rafraîchir les chiourmes du nouveau capitaine général (Archives nat., X^1a^ 94, à la date du 15 février 1543). — Adriani Giambattista, *Storia de' suoi tempi*. Firenze, 1583, in-fol., p. 106.

(4) *Vita di B. Cellini, scritta da lui medesimo* (éd. 1891), p. 322. — Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, dans le *Bulletin Italien* (1901), p. 116.

(5) Archives nat., K 1486, B^5^.

(6) En 1539 et 1543 (Cf. *suprà*, t. II, p. 487).

(7) Patentes du 31 mai 1543 (P. Anselme, t. VII, p. 931).

main, ses douze compagnons l'imitent ; de l'autre côté, quarante sabres de cavalerie sortent du fourreau. On ne dut qu'au sang-froid de Virginio Orsini d'éviter un massacre (1)... Moins de quatre mois après, le prieur de Capoue se serait fait écharper pour son beau-frère.

Ce prodigieux revirement coïncidait avec l'entrée en scène d'un soldat de fortune, qui mit les deux Italiens d'accord en jouant le rôle du troisième larron. Né on ne sait quand, lui-même ne savait où, de parents incertains, le nouveau venu était l'enfant du mystère. Les soldats d'un régiment l'avaient recueilli tout jeune en Dauphiné (2) : il avait fait avec eux les campagnes de Piémont, gagné le grade de capitaine et, ce qui valait mieux, l'affection de Du Bellay-Langey, qui avait parfait son éducation. On l'appelait le capitaine Polin ; il signait Le Polin, mais ce n'était qu'un sobriquet, significatif peut-être, un poulin étant un métis de Franc et d'Orientale : et son nom véritable, Antoine Escalin des Aymars ou Adhémar, baron de La Garde, la faveur persistante du gouverneur de Provence Adhémar de Grignan, sa rapide fortune laissent penser qu'il était bâtard de cette illustre famille des Adhémar, sinon du gouverneur lui-même (3).

Cette multiplicité de noms donna lieu à une boutade de l'auteur des *Essais* : « Qui croiroit que Anthoine Escalin se laisse voler à sa veüe tant de navigations et charges par

(1) Piero Strozzi et Arnaldo Pozzolini, *Memorie per la vita di fra Leone Strozzi, priore di Capua*. Firenze, 1890, grand in-8°, p. 14.

(2) Brantome, éd. Lalanne, t. IV, p. 141.

(3) Nous devons à l'obligeance de M. Jean Gaudin, communication de son excellent *Essai sur la vie du baron de La Garde, dit le capitaine Polin* (1578). Cette thèse d'École des chartes, encore manuscrite malheureusement, abonde en ingénieux aperçus sur la rivalité de Strozzi et La Garde. — Cf. aussi comte d'Allard, *Escalin, pâtre, ambassadeur et général des galères de France*, tirage à part des livraisons 115 à 119 (années 1895-1896), du *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*.

mer et par terre au capitaine Poulin et au baron de la Garde (1). »

II

L'ALLIANCE FRANCO-TURQUE

Ce fut à une circonstance tragique que le capitaine Polin dut d'être mis en vedette et de passer d'une compagnie de fantassins à une ambassade, qui lui servit de marchepied, chose invraisemblable, au généralat des galères.

Au moment où l'empereur apprêtait une gigantesque expédition navale contre les Turcs, François Ier affichait pour eux ses sympathies par l'envoi d'un ambassadeur et d'une galéasse, qui furent reçus à Constantinople en grande pompe, « faveur et crédict ». Pareille démonstration excita parmi les Impériaux autant de fureur que d'inquiétude. Tandis que Doria mandait à Gianettino, son neveu, d'intercepter notre bâtiment (2), le marquis del Vasto tendait sur le Pô un traquenard où tombèrent nos agents diplomatiques. Le meurtre de Fregoso et Rincon, au mépris de leur qualité, était un *casus belli*. Il advint en juillet 1541 (3).

La guerre n'éclata point tout de suite, à cause du mystère singulier qui enveloppa longtemps le sort des victimes. Et ce fut pour nous tout avantage. L'empereur perdait, avec son prestige, une partie de sa flotte dans la désastreuse expédition d'Alger, laissait une armée dans les

(1) *Essais de messire Michel, seigneur de* Montaigne. Bourdeaus, 1580, in-8°, 1er-2e livres, p. 427.

(2) Lettres de Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur à Venise. Venise, 17 mai et 4 juillet 1541 (Charrière, t. I, p. 494, 500).

(3) Cf. sur l'assassinat de Fregoso et Rincon, Bourrilly, *Guillaume Du Bellay*, p. 333.

plaines de Hongrie et se voyait menacé par une formidable ligue offensive entre la France, le Danemark (1), la Suède (2) et la Turquie. Les Impériaux n'avaient point eu le profit de leur crime; un nouvel agent diplomatique, désigné d'urgence, avait pris le chemin de la Sublime Porte, reçu de Soliman une audience solennelle (3); et vingt et un jours après son départ du Bosphore, il apportait à Fontainebleau la nouvelle que le sultan nous promettait pour le printemps de 1542 le concours d'une flotte de cent bâtiments. L'heureux diplomate, ce voyageur d'une célérité si incroyable, qui avait su déjouer en route les embûches de Doria, c'était le capitaine Polin. Dans le même temps, par un frappant contraste, le ministre impérial Granvelle manquait d'être enlevé par sept de nos galères durant la traversée de Gênes à Barcelone (4).

Le dauphin fut envoyé en Languedoc, le duc d'Orléans en Provence, le roi de Navarre en Guyenne, le duc de Vendôme en Picardie, et en Piémont le maréchal d'Annebault : le 12 juillet 1542, le roi de France lançait son cri de guerre (5). Pour nous faire face, l'empereur manda en Roussillon les vieilles bandes espagnoles de Piémont et un régiment de lansquenets, tandis que les galères de Naples amenaient à Savone l'infanterie d'Afrique. Une partie des lansquenets, au nombre de trois cents, furent interceptés

(1) Fontainebleau, 29 novembre 1541 (B. N., Franç. 15966, fol. 239 : Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, 2e partie, p. 216).

(2) Juillet 1542.

(3) Parti de Venise le 18 août 1541, à Bude en octobre au camp du sultan, Polin suivit le sultan à Constantinople et revint en France en février (A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise (1540-1542.)* Paris, 1899, in-8°, p. 396).

(4) Granvelle avait deux galères et une barque d'avis. Lettre de Paget, 26 février 1542 (*Calendar of State papers, Henry VIII,* p. 666. — Tausserat-Radel, *Corresp. de Guillaume Pellicier*, p. 538).

(5) « Cry de guerre ouverte entre le roy de France et l'empereur, » mandé par François Ier à ses amiraux et vice-amiraux (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* t. II, p. 628).

au passage par notre général des galères, Orsini dell' Anguillara (1). Mais nos forces navales n'étaient point en état de tenir tête aux flottes espagnoles, et nous comptions, pour le succès des opérations du dauphin dans le Roussillon, sur l'appoint de la flotte turque.

Malheureusement le capitaine Polin, s'attardant à Venise, dont il eût voulu obtenir l'adhésion à la ligue franco-turque, n'arriva point en temps utile à Constantinople : « trois mois de printemps et d'esté s'estoient desjà escouléz, tellement que Polin estoit grandement tourmenté de très grief souci et ennuy ». En présence des autres pachas et de l'amiral, l'eunuque Soliman lui dit sévèrement qu'il n'eût plus à compter sur les Turcs (2). Et en effet, de l'année, la flotte du sultan ne sortit point. En serait-il de même l'an d'après?

Polin « eut en cette négotiation de grandes peines, car il lui falut combatre contre les secrettes menées de l'empereur, contre les fermes résolutions des Vénitiens, contre les mauvaises volontéz des baschas et, qui plus est, contre l'arrogance et inconstance de Solyman. Mais il alla, il vira, il trota, il traita, il monopola et fit si bien, et gagna si bien le capitaine des janissaires de la Porte qu'il eut enfin ce qu'il voulut... Le Grand Seigneur, au départir, commanda à Barberousse d'obéyr du tout en tout au capitaine Polin », honneur suprême pour un homme qui s'était vu, il n'y avait pas si longtemps, simple soldat (3).

Honneur périlleux aussi. De l'immense flotte qu'il conduisait, Polin était l'otage. Il avait promis au nom du roi, — et « il tenoit les parolles de son maistre infaillibles », — que les Turcs trouveraient à leur arrivée à Antibes ou aux îles d'Hyères vivres et munitions en quantité, sans parler

(1) Paul Jove, traduction Sauvage (1570), t. II, p. 529, 531.
(2) Paul Jove, *ibidem*. — Charrière, t. I, p. 555.
(3) Brantome, t. IV, p. 141.

de quarante galères et vingt vaisseaux français. Partie de Constantinople à la mi-mars de 1543, ravitaillée à Lépante, signalée par des descentes quotidiennes en Pouille, en Calabre, dans le golfe de Naples, en Sardaigne et en Corse, nulle part la flotte turque ne put se fournir de vivres; le vide se faisait à son approche (1); et les Turcs, après trois mois de navigation, arrivèrent exténués et affamés sur nos côtes.

Charles-Quint avait eu le temps de passer indemne de Barcelone à Gênes, allant dans les Pays-Bas garder « sa vache de Flandres ». En vue de Marseille, le 20 mai, il avait jeté l'ancre comme par manière de défi : et nos galères n'avaient pu faire autre chose que de saluer de quelques boulets au passage son immense flotte de cent quarante voiles (2).

Depuis peu, notre armée de mer du Levant avait à sa tête un bouillant prince du sang (3), qu'avait grisé l'apothéose de sa réception à Marseille : l'artillerie tonnait dans le port et dans les rues, les habitants « pour la plupart guerriers, n'y épargnèrent pas la poudre : le tonnerre y estoit si grand que les femmes grosses et les nourrices furent contraintes de se retirer dedans les caves ». Donc, François de Bourbon, comte d'Enghien, brûlait de tirer vengeance de l'injurieuse bravade de l'empereur.

Trois déserteurs, à point nommé, offrirent de nous livrer le château de Nice. Sans plus s'enquérir, Enghien décida

(1) Interrogatoire du baron de La Garde (B. N., Moreau, vol. 778, fol. 152). — Le territoire de l'Église, grâce à Polin, fut seul à l'abri de « toute injure des impétueux ». Lettre de Polin au gouverneur de Terracine (*Calendar of letters, despatches and State papers relating to negotiations between England and Spain preserved in the Archives at Simancas*, éd. P. de Gayangos, t. VI, 2e partie, p. 557).

(2) Gachard, *Collection des voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. II, p. 254, et t. III, p. 441. — P. Jove, trad. Sauvage, p. 563.

(3) François de Bourbon nommé lieutenant-général de la flotte le 28 avril 1543 (B. N., Franç. 3115, fol. 15; Clairambault 825, fol. 114 v°).

d'y donner suite. Il partirait à minuit avec les capitaines de galères présents à l'entretien, Pierre Bon, Magdalon d'Ornesan, Bernard d'Ornesan-Saint-Blancard et Michelet. Onze autres galères suivraient à distance, chargées à fond de gens de guerre. Fort heureusement, Vieilleville, qui servait de mentor au jeune prince, flaira un piège monté par le quatuor Doria (1) et ne laissa pas « sonder le gué » à son pupille.

Le lendemain 17 juin, à six milles de Nice, Enghien mandait donc au capitaine Magdalon d'aller devant avec quatre galères. Et il prit le large, prêt à reparaître à un signal convenu. « Mais la chose réussit tout au rebours. »

Les pseudo-déserteurs étaient de connivence avec le capitaine du château de Nice, Antoine de Leschaulx. Sans qu'on pût se douter de sa présence, André Doria était en embuscade derrière le cap Saint-Hospice, avec quinze galères au ras de la côte. Il n'avait laissé en vedette comme appât qu'une autre division de six galères, arrivée ostensiblement du large (2).

Au moment où notre avant-garde approchait de Nice, les six galères de Gianettino, suivies de près par l'escadre de Doria, chargèrent impétueusement. Magdalon d'Ornesan eut la jambe emportée par un boulet (3). Michelet fut arquebusé en essayant de gagner Antibes; *la Perle* de Pierre Bon, malgré son artillerie renforcée (4), ne résista pas plus que ses compagnes; toute notre avant-garde était prisonnière.

Enghien attendait au Cauroux le signal convenu. Tout à coup, au clair de la lune, se profilèrent les silhouettes

(1) André, Antonio, Filippino et Gianettino.

(2) Carloix, *Mémoires de la vie du maréchal de Vieilleville,* dans la *Nouvelle collection de Mémoires* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IX, p. 35.

(3) Nicolay d'Arfeuille, B. N., Franç. 20008, p. 52.

(4) De six pièces empruntées à *la Salamandre* (Archives des Bouches-du-Rhône, B 38, fol. 72).

de vingt galères : elles n'étaient plus qu'à deux milles; c'était toute la flotte d'André Doria. Enghien, affolé, stimula la chiourme, stimula les mariniers, promit de fortes primes si on échappait; des soldats prirent la rame à la place de forçats pâmés, et l'on parvint à gagner sans nouvelles pertes Toulon. Deux compagnies d'infanterie, aussitôt mandées, se formèrent en bataille dans le port pour arrêter la poursuite de la flotte impériale (1).

Mais une nouvelle inattendue avait fait rebrousser chemin à l'ennemi. André Doria venait d'apprendre d'un prisonnier moribond, de Magdalon d'Ornesan, l'arrivée imminente de la flotte turque. Et de fait, dans la soirée du 5 juillet, les Niçards contemplaient avec épouvante le défilé sans fin des cent soixante-quatorze voiles latines, flanquées de quatre grands transports, que le capitaine Polin amenait en Provence. Il y avait là l'élite de la marine turque, Salah Raïs, capitaine des soixante galères de l'avant-garde, Deli Soliman, lieutenant ou chachaia du sultan, le capitaine Chanchelubin (2), les capitaines Giaffer Aga, Hassan Celebi, circana de Gallipoli, l'aga des Janissaires, les sandjaks de Cappadoce et de Cilicie, les spahis de Nègrepont (3).

Les nouveaux venus jetèrent l'ancre dans la rade d'Antibes. Là, point d'approvisionnements, point d'argent,

(1) Le comte d'Enghien fait entrer les bandes des sieurs Darcier et de Gombert à Toulon pour protéger et sauver les galères du roi qui sont dans le port. 23 juin 1543 (Archives de Toulon, BB 47, fol. 235). — GIOFFREDO, *Storia delle Alpi marittime*, t. V, p. 158.

(2) Léon DOREZ, *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople* (1544), texte italien publié pour la première fois, avec une introduction et une traduction. Paris, 1901, in-8°, p. 26. On trouvera dans cet ouvrage et dans les notes qui l'accompagnent les détails les plus circonstanciés sur nos rapports avec la Porte.

(3) Lettre de Corfou sur la composition de la flotte de Barberousse. 15 juin 1543 (Léon DOREZ, p. 302). — Cf. là-dessus la thèse, encore manuscrite, de M. Jean GAUDIN, *Essai sur la vie du baron de La Garde, dit le capitaine Polin*, 1re partie, chapitre III, Barberousse en Provence.

rien à attendre du trésor de guerre (1). C'était la faillite des promesses de Polin.

De rage, Barberousse faillit s'en retourner sur l'heure, en gardant à bord l'imprudent qui avait déclaré solennellement à Byzance : « Si j'avois cent vies, je les baillerois toutes en hostaiges » de la parole royale. Fort heureusement, un officier général, envoyé au-devant de l'amiral turc, parvint à l'apaiser.

Dès le 9 juillet, l'ennemi était avisé du point sur lequel fondrait l'orage. Un prisonnier turc l'avait renseigné sur les forces de Barberousse, cent quinze galères et une quinzaine de fustes de corsaires levantins, disait-il, avec une dizaine de mille hommes de troupes de débarquement; et il avait révélé que la flotte débuterait par l'attaque de Nice, continuerait par le pillage des côtes d'Espagne et d'Italie et, au retour, passerait à Tunis, pour y déposer trois régiments (2).

Un mois, jour pour jour, après leur arrivée dans les mers de Provence, les voiles ennemies réapparaissaient en plus grand nombre devant Nice (3) : la jonction des Turcs avec la flotte française de Virginio Orsini avait porté le chiffre des galères à deux cents et celui des grandes nefs à seize, non compris les deux grosses galéasses *Duchesse* et *Dauphine*. Le lendemain, un tambourin vint sommer le colonel Louis du Châtellar de rendre la place. Le 7 août,

(1) C'est ce que François Ier répondit à Polin qui était venu le trouver à Marolles. Il lui conseillait en outre de reprendre le siège de Nice. Le comte d'Enghien apaisa Barberousse en lui faisant délivrer, aux îles de Marseille, 11,834 quintaux de biscuit. 2 et 3 août 1543 (B. N., Moreau 778, fol. 153 v°. — Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*. Paris, 1753, in-4°, t. IV, p. 185).

(2) Lettre au duc de Savoie (Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 89).

(3) Lambert de la Croix, président des comptes de Savoie, *Discours sommayre du succès du siège mys au devant du chasteau et cité de Nice par Françoys, roy de France, et par le turch Barberosse de l'an 1543,* dans les *Monumenta historiæ patriæ*, Scriptores, t. I (1840), col. 912.

les compagnies turques commençaient à débarquer à Villefranche avec de l'artillerie. Quatre jours plus tard, l'armée du comte d'Enghien arrivait devant Nice, suivie le lendemain des bataillons du comte de Tende et de Glandèves, sieur d'Antibes. Une nouvelle sommation n'eut pas plus d'effet que la première : en guise de réponse, Paolo Simeone de Cavorreto, grand prieur de Lombardie, fit étrangler comme traître le parlementaire et le pendit par un pied sur l'éperon du donjon, à la vue des assiégeants.

Le bombardement aussitôt commença, par terre et par mer. Une batterie de vingt-cinq grosses pièces assise en avant de Cimiez lançait sur la ville des boulets de 109 livres (1). Le feu atteignit son maximum d'intensité le jour de l'Assomption. Cent vingt galères, sorties du port de Villefranche, s'étaient embossées en ligne de bataille depuis la pointe de Montboron jusqu'aux remparts; et sous le feu épouvantable des batteries de l'armée et de la flotte, Turcs et Français montaient à l'assaut. Trois fois, ils gagnèrent la brèche faite entre le bastion de la Peyrollière et la tour pentagonale; trois fois, ils furent repoussés avec de lourdes pertes. Avant de se retirer, les galères concentrèrent leur feu sur le donjon, mais leur tir à la volée causa surtout du mal aux assiégeants, car les boulets passaient par-dessus le but et tombaient au milieu du camp.

Le 22 août, la ville se rendait au comte d'Enghien, qui avait la politesse de soumettre les termes de la capitulation à Barberousse, alors à Villefranche. Dans le même instant, à Milan, un conseil de guerre tenu entre le duc de Savoie et le marquis del Vasto avisait aux moyens de sauver la place (2) : et le pauvre duc allait jusqu'à

(1) Cais de Pierlas, *Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567)*, publiée dans la *Romania*, t. XXV (1896), p. 65.

(2) Arturo Segre, *Carlo II di Savoia. Le sue relazioni con Francia e Spagna e le guerre piemontesi dal 1536 al 1545*, dans les *Memorie della*

mettre sa couronne en gage pour lever des soldats (1).

La garnison s'était réfugiée dans le château avec André de Montfort, gouverneur de la ville, le colonel Louis de Châtillon du Châtellar et le grand prieur de Lombardie. De part et d'autre, on s'apprêtait à une lutte désespérée. Femmes et enfants avaient reçu un sauf-conduit et une escorte pour quitter la forteresse; le comte d'Enghien dressait de nouvelles batteries, des tranchées s'ouvraient; jusqu'au 7 septembre, le canon et la fusillade ne cessèrent plus de retentir, à tel point que nos munitions s'épuisèrent. Et pour avoir dû en emprunter à nos alliés, nous encourûmes leur mépris et leur colère (2). Le 8 septembre, les Turcs rembarquaient à Villefranche leur artillerie; le lendemain, les Français levaient le siège du château et mettaient le feu à la ville, comme apparaissait l'avant-garde d'une armée de secours conduite par Charles II, duc de Savoie, et Alonso d'Avalos, marquis del Vasto. Toute la flotte franco-turque se repliait sur Antibes. La forteresse était sauvée.

Barberousse parlait de prendre congé, si on ne lui fournissait le moyen de se radouber et de se ravitailler (3).

A cette menace si compromettante pour notre suprématie navale, la réponse de la Cour ne se fit point attendre. Le vice-amiral Villiers d'Ancienville-Révillon (4) apportait aux Toulonnais l'ordre de « vuyder ladite ville, personnes et biens, tout incontinent pour loger l'armée du sieur Bar-

reale Accademia delle scienze di Torino, 2e série, t. LII (1903), p. 178. Cet ouvrage est rédigé d'après les documents conservés aux archives de Turin et de Mantoue.

(1) Lettre datée de Lyon, 21 janvier 1544 (L. Dorez, *L'itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 311).

(2) Nous dûmes lui restituer mille boulets et cinquante milliers de poudre (B. N., Franç. 17329, fol. 169. — Brantôme, t. III, p. 128).

(3) Lettre de Barberousse au roi. Villefranche, 6 septembre 1543 (Interrogatoire du baron de La Garde, B. N., Moreau, vol. 778, fol. 154 v°).

(4) *Ibidem*, fol. 155.

berousse (1) ». Seuls, les « chefs de maysons » étaient admis à rester et recevaient en guise de dédommagement exemption de tailles pour dix ans (2).

Comme la flotte franco-turque stationnait aux îles de Lérins, elle eut connaissance de l'arrivée d'André Doria en rade de Villefranche (3). Doria amenait à bord de ses vingt et une galères le duc de Savoie, le marquis del Vasto et quinze cents Espagnols. Les habitants se sentaient rassurés par la présence de leur duc, quand une panique soudaine lui fit prendre à nouveau le large : quarante galères de Barberousse, disait-on, arrivaient donner la chasse à la petite escadre de Doria. Repoussés par la tempête dans le port de Villefranche, le duc et le marquis battirent en retraite par voie de terre : Doria se sauva également, au prix de quatre galères que l'ouragan jeta à la côte (4).

Il avait lieu de craindre pis. Polin avait pressé Barberousse d'attaquer. Mais le vieux corsaire ne s'ébranla point; « le corbeau ne crève pas les yeux au corbeau », disait-on des deux adversaires (5). Et l'on devinait, aux sourires ironiques des sandjaks, que Barberousse jugeait équitable de ménager Doria, de le traiter en collègue, en frère. La tourmente apaisée, le 23 septembre, Salah Raïs et Leone Strozzi, avec vingt-cinq galères chacun, allèrent pourtant recueillir les débris du naufrage, des canons que les plongeurs retirèrent du fond de la mer, près du cap Saint-Hospice (6). Le surlendemain, un détachement mixte

(1) 16 septembre (Archives de Toulon BB 47, fol. 247 v°).

(2) 11 décembre (Champollion-Figeac, *Documents historiques inédits tirés des collections de la Bibliothèque royale*, t. III, p. 559).

(3) 13 septembre.

(4) Gioffredo, col. 1498. — Arturo Segre, p. 180.

(5) Lettre de Giammatteo Bembo. 1539 (*Lettere dei principi*, t. III (1581), fol. 66 v°). — Brantôme, t. II, p. 35.

(6) P. Jove, livre XLIV, trad. Sauvage (1570). — Lambert de la Croix.

s'emparait d'Èze et échouait contre la Turbie. Mais déjà Barberousse prenait à Toulon ses quartiers d'hiver.

Nous savons, par un ambassadeur de France, quel prestigieux spectacle offrait une flotte turque : l'amirale, facile à reconnaître à son pavillon d'argent doré, la poupe ornée de pavillons et banderoles de satin vert, ressemblait de loin à un bois de cyprès qui aurait pris racine au fond de la mer: chaque division navale portait une couleur différente, blanc, incarnat, jaune, ou ces couleurs mi-parties, selon la légion de spahis à laquelle elle appartenait.

« On n'entendait aucun bruit de tambours, de trompettes, ni de cris insolents, comme on en entend non seulement dans les armées chrétiennes, mais même dans les conventicules des plus révérends Pères : ce qui arrive non pour ce que les Turcs manquent de bravoure, mais pour le respect qu'ils portent à leurs capitaines et supérieurs (1). »

A la discipline de la flotte de Barberousse, les témoignages contemporains sont unanimes à rendre hommage. « A veoir Tollon, dit l'un, on diroit estre Constantinoble, chascun faisant son mestier et feict de marchandise turquesque avec grande police et justice (2). » « Jamais armée ne vesquist plus estroictement ny avec meilleur ordre que ceste là (3). » Et songez que les équipages des cent dix galères désarmées au port, joints à mille « espays, qui sont comme hommes d'armes, et six mil genissaires, qui sont comme gens de pied des ordonnances », ne montaient pas à moins de trente mille hommes. Le baron de La Garde, à qui incombait la lourde charge de les nourrir, en donne lui-même le décompte basé sur ce principe notoire :

(1) *Le voyage du Levant,* de Philippe du Fresne-Canaye (1572), publié et annoté par H. Hauser. Paris, 1898, in-8°, p. 139-141.

(2) Lettre de Lyon, 21 janvier 1544 (L. Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 311).

(3) Déposition du baron de La Garde (B. N., Moreau 778, fol. 224).

« En une gallère subtille, ayant seullement vingt-quatre bancs de chascun costé et trois hommes par banc, et soixante mariniers, comprins dix-huit officiers, y a en tout deux cent quatre hommes (1). »

Comme à Alger naguères, Turcs et Français fraternisaient. Barberousse offrit à son collègue Virginio Orsini un coffret d'ébène et d'ivoire, où des artistes barbares avaient peint sur papier les portraits de onze sultans ottomans (2). Il reçut lui-même de La Garde, au nom du roi, de la vaisselle d'argent doré et une horloge à mappemonde : tous les chefs, tout l'état-major, agas, sandjaks, drogman, maître d'hôtel, reçurent pareillement des cadeaux, sans parler des robes de soie qu'on leur offrit comme étrennes, lors du rhamadan, au moment de leurs « pâques (3) ». Et malgré ces protestations d'amitié, François Ier, mis en défiance par la conduite inexplicable de notre allié en face de Doria, mandait au capitaine Polin « ne bouger d'avec ledict Barberosse et mettre peyne de descouvrir les menées que les Impériaulx faisoient avec icelluy (4) ».

Sur l'avis envoyé à la Cour par le sieur de Montpezat que l'empereur préparait une descente en Languedoc, une division turque para l'attaque en prenant l'offensive (5). Salah Raïs et un neveu de Barberousse, Chanchelubin, à la tête de quarante galères (6), partirent pour les Baléares, et de Formentera comme base d'opérations, semèrent la

(1) Procès du baron de La Garde (B. N., Moreau 778, fol. 159 v°). — 30,000 livres avaient été remises au trésorier de la marine du Levant pour l'entretien de la flotte turque, 29 novembre 1543 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 38, fol. 19 v°).

(2) P. Jove : L. Dorez, p. 335.

(3) B. N., Moreau 770, fol. 107.

(4) Lettre de François Ier à La Garde, 12 novembre 1543 (B. N., Moreau 778, fol. 163 v°).

(5) Lettre de François Ier au baron de La Garde, 6 janvier 1544 (B. N., Moreau 778, fol. 164, analyse).

(6) Lettre du baron de La Garde au roi, Toulon, 24 mai (*Ibidem*, fol. 245).

terreur tout le long des côtes espagnoles. Cadaquès, Ampurias, Palamos, Rosas, Villajoyosa devinrent la proie des flammes; les habitants s'étaient enfuis éperdus. Alicante, au contraire, Guardamar et Iviça évitèrent ce triste sort par une vigoureuse résistance. Une nef espagnole, chargée de gens de guerre, fut coulée à fond; trois autres furent capturées (1). Après escale en Afrique, en Sardaigne, Salah Raïs touchait le 23 mai à Toulon, annonçant l'arrivée prochaine de vingt voiles algériennes et du contingent de Djerbah, sous les ordres d'Hassan Aga, lieutenant de Barberousse à Alger.

Pareils renforts permettaient de répartir la flotte franco-turque en deux escadres, dont la moindre serait encore plus forte que la flotte impériale (2).

La flotte française, assemblée en rade d'Antibes, ne comportait pas moins de cinquante-deux bâtiments (3). Après le départ du comte d'Enghien, Adhémar de Grignan, investi d'une autorité suprême sur les officiers de marine (4), avait destitué de son commandement Orsini dell' Anguillara et confisqué ses six galères, qu'il fit toutes timbrer des armes royales (5). Et en dépit des intrigues d'Orsini et de ses beaux-frères, les Strozzi, malgré l'intervention de la duchesse d'Étampes (6), le protégé de Grignan était devenu général des galères. Les patentes qui conférèrent au baron de La Garde cette haute charge, sont du 23 avril 1544 (7). Dès le 9 mars, François I[er] avait donné ordre à

(1) F. Duro, t. I, p. 266. — P. Jove.

(2) Lettre de La Garde citée (B. N., Moreau 778, fol. 245).

(3) Compte des trésoriers de la marine du Levant : 32 galères, 12 navires, 4 brigantins, 2 galions, 2 galéasses (B. N., Franç. 17329, fol. 192 v°).

(4) 19 janvier 1544 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 38, fol. 84 v°).

(5) 22 avril 1544 (*Ibidem*, B 2546, fol. 17).

(6) Jean Gaudin, *Essai sur la vie du baron de La Garde, dit le capitaine Polin*, 2[e] partie, chap. 1.

(7) I. Le Laboureur, *Les mémoires de Messire Michel de Castelnau* (1659), t. II, p. 11.

Grignan de lui fournir « bon nombre de pyonniers pour besoigner en toute dilligence à fortiffier certain lieu fort à propos, que nous ne voullons estre cy déclaré : le capitaine Polin congnoist l'affaire », ajoutait pour toutes explications le roi (1).

Des objectifs possibles d'une campagne navale, le plus important était, sans contredit, la soumission de Gênes. Aux termes des instructions royales (2), le baron de La Garde avait expédié dans la place le seigneur d'Antibes, afin d'y nouer des intelligences, et en Piémont deux gentilshommes italiens, afin de donner rendez-vous aux troupes de Pietro Strozzi et Orsini comte de Pitigliano. Corps d'armée et compagnies de débarquement franco-turques devaient coopérer à « l'entreprise », on ne la désignait pas plus explicitement. Barberousse avait été seulement prévenu que nos « forces seroient telles qu'il auroit occasion de s'en contenter (3) » ;et à titre de réciprocité pour son concours, nous promettions de l'aider à reconquérir son royaume de Tunis (4).

Les Génois, en fins diplomates, surent parer nos coups. A l'ultimatum royal de verser cent mille écus et de mettre leurs ports à notre merci, ils répondirent par l'envoi d'une ambassade chargée de traîner les choses en longueur et de détourner ainsi l'orage. François Ier donna dans le piège. Tandis que le plénipotentiaire français Luigi Alamanni se laissait berner, un mois durant, par le doge sans recevoir de réponse (5), le baron de La Garde avait ordre de sur-

(1) Vallet de Viriville, *Catalogue des archives de la maison de Grignan*. Paris, 1844, in-8°, p. 14.

(2) 1er décembre 1543 (B. N., Moreau 778, fol. 173, analyse).

(3) Lettre de François Ier au baron de La Garde. 6 janvier 1544 (*Ibidem*, fol. 164).

(4) *Ibidem*, fol. 156.

(5) Parti de Paris le 29 mars 1544, Alamanni n'avait pas dépassé Marseille le 1er mai et Antibes le 8, négociant pour que le doge lui fournît sauf-conduit et escorte (H. Hauvette, *Luigi Alamanni*, p. 123).

seoir à l'expédition (1). Puis, le corps d'armée de Strozzi et Orsini alla renforcer en Piémont les troupes du duc d'Enghien, vainqueur le 14 avril à Cérisoles : et la flotte turque reçut avis d'intercepter dans les eaux sardes un convoi de soldats espagnols à destination d'Italie (2). Gênes était sauve.

De part et d'autre, les alliés se quittèrent en termes plus que froids. Inquiet des sourdes menées qu'il croyait exister entre Barberousse et les Impériaux (3), ému de la réprobation universelle (4) que son alliance avec les Turcs faisait peser sur lui, excédé des plaintes des populations provençales, François I[er] avait hâte d'être débarrassé d'un voisinage aussi compromettant qu'onéreux. Déçu lui aussi et « grandement irrité » contre nous, Barberousse se saisit de la flotte royale comme d'une « proye (5) », se fit délivrer tous nos rameurs turcs ou barbaresques pour rafraîchir ses chiourmes, et, pour se ravitailler, mit à sac cinq bâtiments français au port de Toulon ; il ne consentit à laisser aller la plus grande partie de notre escadre, sous les ordres du vice-amiral Villiers d'Ancienville-Révillon, qu'après s'être assuré de la personne du général des galères et de son lieutenant (6).

Le baron de La Garde et Leone Strozzi furent emmenés en quelque sorte comme des coupables condamnés à confesser au sultan notre inertie et le résultat négatif de la campagne. Mais Barberousse ne porta point atteinte à leur dignité. La Garde montait *la Réale*, escortée du *Saint-Pierre*,

(1) 31 mars (B. N., Moreau 778, fol. 165).

(2) 8 mai (*Ibidem*, fol. 169).

(3) Lettre à La Garde, 12 novembre 1543 (B. N., Moreau 778, fol. 163 v°). — Léon Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. xxxviii.

(4) Archives des Affaires étrangères, *Suisse*, 3 suppl., p. 489.

(5) B. N., Moreau 778, fol. 162 v°.

(6) *Ibidem*, fol. 163. — Jean de Vandenesse, *Journal des voyages de Charles-Quint*, dans la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, par Gachard, t. II, p. 286.

et Strozzi *la Capitane*, qui était accompagnée de *la Colombe*, de *la Guidetta* et de la nef *Taboga* de Raguse pour le transport des vivres. Le prieur de Capoue emmenait nombre de fuorusciti florentins, entre autres les capitaines de ses galères, Baccio Martelli et Guidetto. La Garde avait près de lui Gaspard de Castellane, sieur d'Entrecasteaux, Gabriel d'Aramon, Beltramo d'Udine, Cesare Frangipani, les chevaliers de Beynes et d'Albisse, un drogman et le médecin anglais Alban Hill. Il avait pour aumônier un touriste imbu de réminiscences antiques, Jérôme Maurand, dont le pittoresque récit de voyage, agrémenté de nombreux croquis, est un bon spécimen de la science archéologique de la Renaissance (1).

Barberousse et ses compagnons d'occasion appareillèrent le 23 mai, à l'île Sainte-Marguerite. Le lendemain, un coup de canon des éclaireurs signala une découverte suspecte. Vingt galères, aux aguets dans le golfe de Roquebrune, venaient de détaler avec Gianettino Doria ; on ne put les rattraper. A Savone, Barberousse arrêta la poursuite; des présents envoyés fort opportunément par la République génoise le détournèrent de sa route. A l'île d'Elbe, une démarche semblable de Jacopo d'Appiano eut le même succès : le présent consistait dans un captif cher à Barberousse, le fils de son vieux compagnon d'armes Sinan le Juif, que le seigneur de l'île d'Elbe retenait prisonnier.

Pourtant, « Barberousse béait, — selon la pittoresque expression de Paul Jove, — après les ports du rivage de Toscane ».

Il porta son effort contre les places fortes qui avoisinent le massif de l'Argentario, cette tête jetée dans les flots, que

(1) Cf. l'édition avec notes et planches, qu'en a donnée M. Léon Dorez. — En dehors de Maurand, plusieurs sources sont à consulter pour l'historique de la compagne : un rapport du baron de La Garde, daté de Reggio, 17 juillet 1544 (Archives nationales, K 1485, n° 64). — P. Jove, livre XLV. — Adriani, *Storia*, p. 99.

deux minces ligaments retiennent au continent (1). Talamone, dans la partie du nord, Port'Ercole, au sud, furent pris d'assaut et occupés par une garnison française (2). Le baron de La Garde les offrit au pape dans l'espoir d'obtenir son alliance ; mais le capitaine Baccio Martelli, chargé des négociations, ainsi que Gabriel d'Aramon, rapporta de Rome une réponse évasive. Pour compléter notre système de fortifications autour de l'Argentario, il eût fallu enlever Orbetello, une ville que baignent de trois côtés les eaux d'un lac. Leone Strozzi l'avait compris; et des compagnies franco-turques, en bateaux et en barques, allaient accoster par le lac, les pièces de siège montées sur radeaux allaient tirer, les gens de Strozzi prenaient terre, quand la cavalerie de Giovanni de Luna arriva au galop dans l'isthme qui rattache Orbetello à la terre. Force fut aux alliés de battre en retraite. La prise de l'île fortifiée du Giglio, à quinze milles au large du massif montagneux (3), ne compensa point cet échec. Averti de Rome que la flotte espagnole menaçait les côtes de Provence, La Garde tenta de faire rebrousser chemin aux Turcs. Mais les sandjaks n'y voulurent point consentir.

Il avait été convenu avec Barberousse qu'il ne serait commis aucun attentat contre les terres de l'Église. Le cap fut donc mis sur le royaume de Naples; le lendemain du jour où Gianettino Doria venait d'arriver dans le golfe, les Turcs ravagèrent les îles d'Ischia et de Procida; une foule d'insulaires furent emmenés en captivité. Un coup de canon tiré sur la galère de Barberousse, comme elle passait devant Pouzzoles le 25 juin, déchaîna contre cette ville la colère des Turcs.

Barberousse tourna aussitôt contre elle la proue et

(1) P. Jove, livre XLV, trad. Sauvage, p. 632.
(2) 11 et 12 juin.
(3) 17 juin.

les canons de trente galères; le palais du vice-roi fut détruit; laissant quinze autres galères à la garde des transports derrière le cap Misène, Salah Raïs amena le reste de la flotte pour bombarder la ville. L'attaque durait depuis douze heures, lorsqu'une sonnerie de trompettes éclata dans le lointain, en même temps qu'apparaissait derrière l'îlot de Nisida une escadre de vingt-cinq galères. Le vice-roi de Naples, Pedro de Tolède et Gianettino Doria accouraient à la rescousse. Cette double diversion sauva Pouzzoles. Barberousse dut sonner la retraite et Salah Raïs donner la chasse à Gianettino, qui menaçait la division laissée au cap Misène. Salah Raïs, le baron de La Garde et le prieur de Capoue, avec soixante galères, serrèrent de si près le fuyard, qu'ils n'étaient plus qu'à une portée d'arquebuse, lorsque Doria trouva un refuge sous le château de l'Œuf.

« Rambarré à canonnades », Doria eut même la mortification de voir frapper sa capitane par l'éperon d'une de nos galères (1).

Lipari n'eut pas le même bonheur que Pouzzoles. Sur un rocher isolé de la côte orientale, dans l'île du même nom, Lipari passait pour imprenable. Pendant dix jours, elle résista au bombardement de seize grosses pièces, qui lancèrent trois mille cinq cents boulets, chiffre énorme pour l'époque. Malheureusement, la dissension était parmi les assiégés, et ce ne fut pas la première fois qu'elle fut pour une cité une cause de ruine. Le 11 juillet, Lipari capitulait : quelques heures plus tard, elle n'était plus; elle était détruite de fond en comble, et sa population — près de dix mille âmes — emmenée captive, telles ces cités asiatiques que d'autres Orientaux rayaient du monde. Des vieillards, dans la cathédrale, avaient été ouverts tout

(1) Rapport de La Garde, du 17 juillet, cité.

vivants, et de leur corps, on avait retiré un médicament d'une vertu souveraine, leur fiel. Le baron de La Garde sauva quelques victimes à beaux deniers comptants : le reste fut revendu en bloc à des citoyens de Messine, qu'apitoyait le sort de leurs voisins.

Durant le siège, l'aumônier de *la Réale* excursionnait dans l'archipel du Roi des Vents, évoquant au Stromboli Éole et à Volcano Vulcain et les Cyclopes. Ce fut non loin de là, à Reggio, que Barberousse rendit toute liberté d'allures à nos marins : il restait en-deçà du Phare, avec soixante-dix de ses galères, pour « donner une estroicte » à Gianettino Doria, embusqué à Messine, et pour accomplir certaine entreprise dont François I[er] était averti. Les transports, sous l'escorte de son lieutenant ou chachaia, allaient charger des provisions à Lépante ; l'escadre française continuait sur Constantinople (1).

Délivrés de contrainte, n'ayant plus le cauchemar de ces rafles d'esclaves qui provoquaient des scènes déchirantes, nos compatriotes goûtèrent en paix les beautés de l'art antique, éparses sur le littoral de Grèce et d'Asie : les lions marmoréens de Modon, à Cythère, le temple où Paris enleva Hélène, à Délos, l'île du Soleil, les colonnes du temple d'Apollon, renversées dans les flots. Chio éveilla dans les souvenirs l'églogue de Daphnis, Métélin l'élégie d'Ovide à Sapho. Les ruines de Troie furent honorées d'une visite de tout l'état-major de l'escadre ; et on dîna, au milieu d'un concert d'oiseaux, au pied du mont Ida.

Le 10 août, l'escadre française faisait dans la Corne d'Or une entrée triomphale, les galères pavoisées à chaque banc ; l'étendard de France battait à la poupe de *la Réale* et déployait, sur champ de damas bleu fleurdelisé, la couronne impériale, que supportaient deux anges aux ailes diaprées

(1) Rapport de La Garde, du 17 juillet, cité.

de soie et d'or, étincelantes comme les ailes d'un phénix, lorsque le soleil les touchait (1). L'accueil du sultan fut tout différent de ce que le baron de La Garde craignait au départ, au souvenir de cet ambassadeur impérial que les Turcs « firent morir pour avoir failly à une chose promise (2) ». A la suite d'une audience très cordiale de Soliman II, nos marins furent fêtés par les pachas, qu'ils festoyèrent à leur tour, soit à Constantinople, soit à Chalcédoine, sur la rive asiatique. Le 9 septembre, ils prirent congé et quittèrent avec le même appareil triomphal qu'auparavant la fastueuse cité byzantine.

Le 2 octobre, ils apprirent, à la hauteur de Calvi, que l'escadre de Gianettino Doria assiégeait Antibes. A la sommation de capituler, le châtelain avait bravement répondu : « Jamais (3). » Avançant dès lors avec précaution, notre petite division navale découvrit, le 4, les nombreuses galères de Doria embusquées dans le port de Villefranche. Elle échappa facilement à leur poursuite, en gardant le large et, le jour même, gagna Toulon. Ce fut pour apprendre que la paix était signée, depuis le 18 septembre, avec Charles-Quint.

III

L'ALLIANCE ANGLO-ESPAGNOLE

Il est imprudent, pour un débiteur, de narguer son créancier. François Ier en fit l'expérience à ses dépens. Ayant

(1) L. Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 183.

(2) B. N., Moreau 778, fol. 163 : cf. la note de M. L. Dorez, *Itinéraire...*, p. XLIII, note 1.

(3) 26 septembre. Le lendemain, une barque génoise vint avertir Doria que la paix était signée (Instructions de Charles-Quint à Saint-Mauris : B. N., Franç. 7122, p. 30).

négligé de continuer à servir pension au roi d'Angleterre, il l'exaspéra en mettant sourdement obstacle au mariage de Marie Stuart et du prince de Galles, et par suite à l'annexion de l'Écosse. Il détournait ainsi sur la France les colères et les convoitises de Henri VIII, dont l'alliance avec l'empereur (1) eut pour objet la conquête de la Normandie et de la Guyenne. Et la guerre prit plus d'extension que jamais.

François Ier fit appel à ses alliés, au Danemark, à l'Écosse. Avec trois galions et trois cents soldats, Jean de Clamorgan alla quérir à la côte danoise le secours promis par le traité de 1541 (2), six vaisseaux de guerre et mille hommes de troupes. Comme il n'apportait pas de fonds, Christiern III refusa de faire honneur à ses engagements (3). Clamorgan, qui plus est, eut à s'ouvrir un passage à travers une flotte de douze bâtiments, dont le vaisseau amiral, puissant vaisseau à triple hune, avait foncé sur lui. D'une volée à fleur d'eau, la plus petite de nos galères coula le colosse, et le reste du convoi, à part un bâtiment, fut enlevé : il portait, sous pavillon espagnol, une riche cargaison de draps et d'épices en provenance d'Anvers (4).

En dépit de cette brillante action, l'échec de la mission de Clamorgan entraînait la ruine de notre plan de campagne dans la mer du Nord. Au lieu de la jonction escomptée

(1) En date du 11 février 1543.

(2) Fontainebleau, 29 novembre 1541 (B. N., Franç. 15966, fol. 239; publié en tête des *Mémoires du sieur* Richer).

(3) *Mémoires du sieur* Richer, *ambassadeur pour les rois François Ier et Henry II en Suède et en Danemarch*. Troyes, 1625, in-8°, fol. 11 v°.

(4) De La Germonière, *La triomphante victoire faite par les Françàis sur la mer*. Rouen, 1899, in-8°. — Il semble bien, par le nombre des navires capturés, qu'il s'agit de la capture du *Petit Coq d'Anvers* et de neu bâtiments flamands par cinq navires d'Ango. La déclaration de bonne prise est du 14 juin 1543 (Gosselin, *Documents authentiques pour... l'histoire de la marine normande*. Rouen, 1874, in-8°, p. 25. — « Chanson faicte sur le triomphe que les Diépois ont fait sur la mer. » Asseline, *Les antiquitéz de Dieppe*, t. I, p. 241).

entre l'escadre franco-écossaise et une vingtaine de vaisseaux danois pour intercepter la flottille flamande des pêcheurs d'Islande (1) et les convois de blés de la Baltique (2), s'opérait la fusion des onze croiseurs du vice-amiral Van Meckeren (3) avec les bâtiments britanniques. Et c'étaient nos propres relations avec l'Écosse qui se trouvaient coupées.

Un de nos petits bâtiments essaya de forcer le passage. Cerné le 9 avril par deux vaisseaux de guerre britanniques, il se défendit avec une bravoure telle que ses adversaires avouèrent n'en avoir jamais vu de pareille. Pas un homme sur trente n'était sans blessure, quand le bateau baissa pavillon (4).

Une escadre dieppoise de seize voiles fut plus heureuse. Les faibles troupes qu'elle apportait avec des dépêches urgentes pour la reine douairière, le cardinal Beaton et Lennox, débarquèrent sans encombre à Aberdeen. Mais le retour fut terrible (5). Attaquée le 6 juillet à la hauteur d'Oxfordness par six vaisseaux de la marine royale, l'escadre fut coupée en deux : une partie continua sa route vers la France ; un bâtiment, monté de cent vingt hommes, fut la proie de la *Lesser Galley* ; huit navires seulement restèrent groupés autour du pavillon amiral arboré sur un navire

(1) Lettre de Sadler au Conseil d'Angleterre, 21 juin; déclaration de marins français à Leith, 1er juillet *(Letters and papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII,* dans la collection des *Calendars*, t. XVIII, 1re p., nos 747, 807).

(2) François Ier comptait affamer les Espagnols et les Anglais (Cf. ses instructions à Richer, 21 nov. 1542 : Richer, fol. 9-10).

(3) Van Meckeren recevait avis, le 2 avril 1543, de rallier la flotte anglaise : il avait les bâtiments suivants : *Ursule* (250 hommes), *Trinité, Salvator, Marie* de la Vere, *Marie* de Middelbourg, *Ange, Adolphe, Romain, Boot, Cœur-Volant, Cygne* (Van Bruyssel, *Histoire du commerce de Belgique,* t. III, p. 18).

(4) Lettre de l'ambassadeur impérial Chapuys. Londres, 17 avril (*Letters... of Henry VIII*, t. XVIII, 2e p., nos 576, 646).

(5) Lettres de Rice Mancell, de l'amiral Lisle, 11 juillet, etc. (*Ibidem*, t. XVIII, 1re p., nos 796, 807, 810, 827, 844; 2e p., nos 69, 70, 84, 85).

d'Ango, *le Sacre*. Investi par *le Primrose* et *le Minion*, deux fois attaqué à l'abordage, son capitaine blessé et soixante hommes hors de combat, *le Sacre* se dégagea néanmoins de l'étreinte de Rice Mancell et de Baldwin Willuoghby, non sans leur faire subir de grosses pertes ; et, se repliant sur l'Écosse, il amena une prise à Leith et Burntisland. Le 9 août, il appareillait de nouveau, mais pour tomber encore au milieu de la croisière anglaise. *Le François*, *le Jacques* et *le Martin*, de cent hommes chacun, tous de Dieppe, se sacrifièrent pour sauver le convoi qu'ils escortaient ; *le Faucon* se fit pourchasser jusqu'à Montrose, près d'Aberdeen. Le reste passa, fuyant devant *le Sweepstake*, capitaine Woodhouse.

Les fugitifs apportaient une grave nouvelle : l'un des chefs du parti français, Lennox, soupirant éconduit de la reine douairière, avait passé aux Anglais ; l'alliance s'en trouvait ébranlée. Il fallait à tout prix la consolider, mais comment ? La mer du Nord nous était interdite ; dans la mer d'Irlande, huit vaisseaux britanniques de fort tonnage (1) barraient les abords de Dumbarton. Ce fut de ce côté pourtant qu'une nouvelle division tenta le passage, sous la conduite de pilotes du Conquet, habiles à se guider dans les régions du nord avec de petits almanachs xylographiques, où étaient enchâssées boussole et cartes marines (2). Forte de sept bâtiments, dont le plus grand atteignait à peine la taille du plus petit des croiseurs anglais, elle avait à bord de hauts personnages, un légat, Marco

(1) Le moindre de deux cents tonneaux. Ils croisèrent depuis juillet jusqu'à la mi-septembre (« Discours des affaires d'Écosse depuys le jour que nous Jacques de La Brousse et Jacques Mesnaige, sieur de Caigny, sommes arrivéz à Domberton, Estrelin, » 24 novembre 1543 : B. N., Franç. 17330, fol. 5 v°).

(2) Cf. G. Marcel, *Sur un almanach xylographique à l'usage des marins bretons* (Paris, 1900, in-8 ; extrait de la *Revue de géographie*, octobre 1900).

Grimani, des ambassadeurs, Jacques Mesnage et Jacques de La Brosse, le capitaine de la garde écossaise, cinq cents hommes et tout un parc d'artillerie (1). Esquivant La croisière anglaise, l'escadre partie de Brest (2) aborda sans encombre à Dumbarton. « Marry, comme s'il avoit perdu une grosse bataille, » d'avoir laissé passer « les finances et monicions » françaises (3), Henri VIII mobilisa contre les forceurs de blocus une nouvelle division de dix vaisseaux bristolais (4).

C'est que tout danger n'avait pas disparu pour nos marins à leur arrivée en Écosse. Lennox tenait nos envoyés en échec et tentait de les intimider en les sommant d'exhiber leur commission. — Nous ne le ferons que devant l'assemblée des États, avaient répliqué Mesnage et La Brosse, bien résolus à ne point laisser tomber notre matériel de guerre entre les mains de l'agent britannique. Ils gardèrent jusque-là leurs bâtiments tout chargés à Dumbarton. Et ce fut le 7 janvier seulement, au port de Carrick, qu'ils remirent au comte d'Argus douze pièces de canon, cent quatre-vingt-une coulevrines et arquebuses, des piques par milliers et de nombreux barils de poudre (5). Ils avaient préalablement renouvelé, par un traité en bonne et due forme, l'alliance franco-écossaise (6).

(1) 3 canons, 2 doubles canons, 40 faucons, 80 quarts de faucon. Lettre de Chapuys à Charles-Quint. Londres, 18 octobre 1543 *(Letters and papers... of the reign of Henry VIII*, t. XVIII, 2e p., nos 286, 257 et 275).

(2) *La Marie*, de 200 tonnes et 90 marins, maître Pierre Persac, *le Jacques* de Saint-Valéry, 80 hommes, *la Catherine*, de 100 hommes, *la Magdeleine*, *le Jacques* du Polet, *la Françoise* et la barque *la Vollandière* (Sommes payées par Jean de Vymont, trésorier de la Marine, pour le passage d'Écosse. Brest, 27 sept 1543 : B. N., Franç. 17890, p. 18, 19).

(3) « Discours des affaires d'Écosse » (B. N., Franç. 17330, fol. 5 v°).

(4) 12 novembre *(Letters and papers... of the reign of Henry VIII*, t. XVIII, 2e p., n° 370).

(5) État de l'artillerie débarquée à Carrick de *la Marie*, *la Françoise* et *la Magdeleine* le 7 janvier 1544 (B. N., Franç. 17890, p. 41).

(6) Edimbourg, 15 décembre 1543 (Archives nat., J 679, n° 54).

Cependant, les Anglais attaquaient. Le 14 février 1543, les bourgeois de Cherbourg, marchant au canon avec les sires Du Maresq et Du Coudray, reprenaient, après quatre heures de combat, un bâtiment breton que deux croiseurs flamands amarinaient en face de Cosqueville, à la Roque-Blanche (1). Le 22 juillet, les Bretons s'acquittaient de leur dette de reconnaissance en chargeant résolument avec deux vaisseaux de guerre une escadre anglaise qui avait mission de raser la ville. L'ennemi reculait. Mais, un de leurs capitaines tués, les Bretons allaient faiblir, quand le sieur du Tourp (2) et les gentilshommes du Val de Saire accoururent à la rescousse avec deux navires barfleurais. Des premiers coups de canon, les Bas-Normands coulèrent *le Grand-Martin* de Londres; les Anglais battus prirent la fuite, laissant entre nos mains quatre-vingts prisonniers, un lord et le pilote de l'expédition, un Français, hélas! dont on fit bonne justice (3).

Défendue par quarante mortes-paies seulement, Cherbourg aurait pu être enlevée en moins de trois heures, sans l'intervention résolue des Bretons. La leçon profita. Quatre jours après, le vice-amiral Charles de La Meilleraye et le lieutenant-général Joachim de Matignon réclamaient l'envoi de cinq cents soldats et de cent cinquante-six pionniers et canonniers pour mettre la ville à l'abri d'un nouveau coup de main (4). Des bâtiments de guerre vinrent

(1) Estienne Dolet, *Les faits et gestes du roy François Ier*, 1544, in-fol., fol. 73 : appendice : « Deffaicte des Flamens devant... Cherebourg ».

(2) Voyez sur lui le *Journal du sire de Gouberville,* p. 24. — De Pontaumont, *Notices historiques sur Théville,* dans les *Mémoires des antiquaires de Normandie*, t. XXII, p. 192. — D'Estaintot, *La Ligue en Normandie,* p. 154, 266.

(3) *La prinse et deffaicte des Angloys par les Bretons devant la ville de Barfleu près La Hogue au pays de Costentin, duché de Normendie*. Nouvellement imprimé à Paris, 1543.

(4) Lettre du 26 juillet (B. N., Franç. 3020, fol. 93. — *Letters and papers..., Henry VIII,* t. IX, p. 285, 345).

également de Dieppe, Quillebeuf et Fécamp; et, le mois suivant, le port se trouvait en mesure d'expédier contre Guernesey un détachement de deux cents hommes, que seconderaient les Malouins (1). Les Bretons armaient en masse, ayant offert eux-mêmes de doubler leurs équipages pour courir sus à l'ennemi (2). Et il en était partout de même.

En novembre 1543, l'apparition de « deux flouques d'Angleterre, venant de la coste de su droict à la Hève du chef de Caux », jetait l'alarme au Havre. Un terreneuvier en partance, *la Catherine* de Rouen, fut prestement armé de cent dix combattants et cinq pièces de canon et envoyé, en compagnie d'une autre nef, à la poursuite des Anglais. Le capitaine Nicolas Lescollier d'Ambreville mena si vivement la chasse que les assaillants ne réussirent à lui échapper qu'en vue de Portland, au delà de l'île de Wight. En leur courte campagne de cinq jours, les Havrais « rengèrent la coste d'Angleterre » sans rencontrer le moindre navire ennemi. De part et d'autre, les rivages étaient à la merci d'une attaque; le Havre avait dû parer de ses deniers au « bien de la choze publique », car le roi n'avait consacré aucune somme à la défense de la côte de Caux, malgré les croisières fréquentes de l'ennemi (3).

L'ennemi, de toute évidence, cherchait notre point faible. Or, depuis que le roi levait des droits de gabelle pour l'entretien des armées, la guerre civile couvait parmi les populations des marais salants. A Marennes, Oléron, Saint-Jean d'Angély, Bourg, Libourne, Bordeaux, la rébellion avait éclaté contre les agents du fisc; une dizaine de mille

(1) Lettre de Cornysshe et Fysscher. Jersey et Guernesey, 9 août (*Letters and papers..., Henry VIII*, t. XVIII, 2e p., nos 23, 24).

(2) Lettre du vicomte René de Rohan, 20 août (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1049).

(3) Mandat de paiement au receveur des deniers communs de la Ville Françoise de Grâce. Le Havre, 10 janvier 1544, n. st. (Archives du Havre, EE 78).

insurgés tenaient la campagne, enseignes déployées (1). Une ville surtout avait « dressé les cornes » contre la royauté et la religion ensemble : et l'on se familiarisait ouvertement, à La Rochelle, avec le mot de République (2). Les armées étaient aux frontières, la répression impossible. François Ier espéra désarmer les mutins par sa mansuétude. Il vint parmi eux, des mots de pardon sur les lèvres... Que dis-je? A l'occasion du 1er janvier 1543, il offrit, comme étrennes aux dames, des coupes de Venise et de la vaisselle de Valence, que des corsaires normands venaient d'apporter, comme butin, à La Rochelle (3).

Cette situation anormale n'avait échappé ni aux Impériaux, ni aux Anglais. De France même, leur étaient venus de mystérieux avis sur les moyens de s'emparer de La Rochelle (4). Dès le 2 avril, vingt-huit voiles espagnoles voltigeaient en vue de la ville et faisaient une démonstration navale dont l'effet fut paralysé par l'apparition de six cents arquebusiers d'Yves du Lion (5). Trois mois après, le ban et l'arrière-ban de Saintonge se massaient à La Rochelle (6) ; Henri d'Albret, roi de Navarre, y rassemblait vingt galères, zabres et barques de guerre, dont il prenait le commandement comme amiral de Guyenne (7) ; cinq autres galères, aux équipages renforcés, lui apportaient de Bayonne de nombreuses munitions (8).

(1) « Arrest et jugement donné par le Roy à l'encontre des Rocheloys. Chisay, 17 décembre 1542 » : p. 13 de l'ouvrage ci-dessous.

(2) *Le voyage du Roy F. I en sa ville de La Rochelle, en l'an 1542, avec l'arrest et jugement...* Paris, 1543, petit in-8°, fol. 2 v°, 3 et 24.

(3) *Cronique du roy Françoys Ier*, éd. Guiffrey, p. 421.

(4) Avis adressé à Charles-Quint (Archives nat., K 1485, n° 44). — Nous allons voir par qui étaient renseignés les Anglais.

(5) Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 43.

(6) Par ordre du gouverneur Charles Chabot. 10 juin (Barbot, t. II, p. 45).

(7) A vrai dire, il avait résigné son office le 11 février 1532 et ne reçut de nouvelles lettres de provisions que le 9 novembre 1543, après la mort de Chabot (Cf. ci-dessus, t. II, p. 443, note 1).

(8) Liste de notre flotte du sud-ouest par un agent espagnol : 12 galères

C'est que La Rochelle courait un péril extrême. L'amiral et le vice-amiral de Flandre, Maximilien de Bourgogne et Van Meckeren, se dirigeaient vers les côtes d'Aquitaine, où les deux plus grands vaisseaux de la marine britannique, *Great Henry* et *Mary-Rose*, devaient leur amener, sous La Rochelle, dix-huit cents hommes et un parc de siège de dix-huit pièces, dont la mise en batterie serait dirigée par un traître (1) !

Et quel traître ! le neveu de Prégent de Bidoux, le vice-amiral Lartigue ! Écroué à Darmouth pour piraterie à son retour d'Écosse (2), cet homme scrupuleux, que révoltaient les abus commis dans la marine (3), achetait sa liberté au prix d'une trahison. Dans le temps même où le gouvernement français faisait table rase de son incarcération à la conciergerie (4) et tentait de le tirer des cachots anglais en lui décernant un brevet d'honnêteté (5), il divulguait les secrets de nos relations avec l'Écosse, où il avait été par sept fois ; il offrait de pourvoir la flotte anglaise de galères construites en cent jours, tel Noé pour l'arche ; et surtout Pierre de Bidoux mettait au service de l'ennemi l'expérience acquise comme vice-amiral de Bretagne, en traçant un plan d'attaque contre Brest et La Rochelle (6). Ce fut aux informations de notre agent à Londres (7) et du vice-

neuves s'achevaient à Bayonne, Capbreton et Saint-Jean-de-Luz (3-4 juin (Archives nat., K 1485, p. 58).

(1) Août (*Letters and papers... of Henry VIII*, t. XVIII, 1re partie, n° 973 ; 2e partie, n° 39).

(2) Où il avait conduit à bord de *la Ferronnière* le cardinal Beaton. Novembre 1542.

(3) « Mémoire, de Lartigue, pour informer sur les abus commis sur le fait de la marine en Guyenne, » Bretagne et Normandie (B. N., coll. Doat, t. 117, fol. 190).

(4) En 1529 (Archives nat., R², carton 46, n° 384).

(5) *State papers. King Henry the Eighth*, t. IX, p. 265, 309.

(6) Proposition de Lartigue ; délibération du conseil d'Angleterre, 5 juin, etc. (*Letters... of Henry VIII*, t. XVIII, 1re partie, nos 62, 125, 163, 648 ; 2e partie, Appendice, n° 15, p. 384).

(7) Lettre de d'Aspremont. Londres, 7 juin (*Calendar of State papers, Spanish*, t. VI, 2e partie, p. 150, 373).

amiral de Guyenne que nous dûmes le salut des villes menacées.

De Bayonne, le vice-amiral de Burye écrivait le 17 juin à Chabot de Jarnac (1) : « Monsieur, j'ay esté tout à ceste heure adverty que les ennemys, tant Espaignolz que Anglois, ont entreprinse sur La Rochelle, et la doivent excécuter le jour Sainct Jehan; je n'ay voullu faillir à vous advertir... Debvez retenir tous les gens qui sont dedans les galères du roy, qui sont plus de sept cents bons hommes... Pour cinq ou six jours seullement, l'entreprinse de M. de Viviers n'en sera point retardée (2). »

Et de fait, La Rochelle fut épargnée. L'amiral Maximilien de Bourgogne passa outre; ce fut dans la Gironde qu'il commit des ravages, détruisit des bâtiments, pilla les villages, enlevant des cloches en guise de trophées, et capturant quatre terre-neuviers (3), maigre butin quand on songe à l'objectif de la campagne, qui était de créer sur les côtes de l'Océan un nouveau Calais.

Mais qu'était donc cette mystérieuse expédition de M. de Viviers dont parlait le vice-amiral de Burye? Un épisode du duel acharné qui se livrait entre Basques français et Basques espagnols. Surpris, au début de la guerre, par le vice-roi de Navarre et le capitaine de Fontarabie, au point de voir capturer dans leur port même onze bâtiments (4), les marins de Saint-Jean-de-Luz avaient riposté par une attaque contre Laredo, enlevé un beau vaisseau (5), et coulé un bâtiment anglais de cent hommes d'équipage et

(1) Jarnac était gouverneur de La Rochelle.

(2) B. N., Clairambault, vol. 341, fol. 344.

(3) *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 2e série, t. VI, p. 321. — Van Bruyssel, *Histoire du commerce de Belgique*, t. III, p. 18.

(4) Novembre 1542 (Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II, p. 248).

(5) Que le vice-amiral de Burye vint voir à Saint-Jean-de Luz (Archives nat. K 1485, p. 59).

huit chaloupes du capitaine Ladron de Leyva, qui accourait à la rescousse. Mais la vengeance leur avait semblé insuffisante. Et de grands armements à Capbreton, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, sous la direction du vice-amiral de Burye, avaient permis de constituer une escadre de trente bâtiments (1), que montaient cinq cent cinquante arquebusiers de la légion de Bayonne.

Après avoir couvert La Rochelle, cette flotte s'ébranlait le 8 juillet 1543 vers l'ouest, enlevait deux nefs en vue de Fontarabie, saccageait Laja, Corcubion et doublait le cap Finisterre. On prêtait à son chef l'intention de rallier dans la Méditerranée la flotte de Barberousse. Il n'en eut pas le loisir. Il levait rançon à Muros, au sud du cap Finisterre, quand le capitaine général Alvaro de Bazan le Vieux, lancé à sa poursuite à la tête de seize grands vaisseaux et de cinq cents arquebusiers de la garnison de Fontarabie, fondit sur lui. C'était le jour de la fête nationale des Espagnols, la Saint-Jacques (25 juillet) : aussi les marins de Bazan attaquèrent-ils avec plus de fanatisme que jamais. Le commandant de la flotte française, « M. de Sana », comme on l'appelle dans les relations espagnoles, était un des meilleurs capitaines de la flotte royale, Jean de Clamorgan, sieur de Saane; il avait pour second le fameux corsaire Hallebarde, dont aucun texte ne nous a transmis les exploits, mais qu'on se glorifiait alors d'avoir eu pour chef (2). Tous les deux se battirent avec acharnement contre la capitane de Bazan, qui perdit cent hommes et subit de grosses avaries, avant de parvenir à couler l'amirale française. Après deux heures de combat, la victoire se dessina du côté des Espagnols : ils l'avaient chèrement achetée; si nous laissâmes seize navires

(1) 12 galères neuves s'achevaient à Bayonne, au Boucau, à Capbreton et à Saint-Jean-de-Luz. Avis en espagnol des 3 et 4 juin 1543 (*Ibidem*, p. 58).

(2) Cf. plus bas (p. 571), la relation d'un corsaire, Menjouyn de la Cavane, au dernier chapitre du livre : « les isles du Pérou ».

entre leurs mains, les vainqueurs avaient plus de cinq cents hommes hors de combat et trois cents cadavres (1). Mais les malheureux prisonniers, mis à la chaîne sur les galères de Laredo, ne purent supporter le régime de poissons salés du bord et succombèrent presque tous en captivité (2).

A la défaite de Muros, fit contre-partie la victoire des Bretons sur la flotte basque qui transportait en Flandre les troupes de Pedro de Guzman (3). Le 18 juillet, le capitaine de Brest transmettait la nouvelle que « nombre d'Espagnols » étaient tués ou pris (4). Le galion de Lope de Ugarte Calderon, entre autres, avait été enveloppé près de Pouldavy (5) par quatre de nos vaisseaux et une frégate. Malgré la belle défense du capitaine Carlos de Zuniga, il avait dû mettre pavillon bas, ayant dix-neuf tués et de nombreux blessés à bord sur les deux cent quarante hommes d'équipage.

Au milieu des difficultés de toutes sortes où nous nous débattions, nous ne perdions point de vue les obligations que nous imposait l'alliance des Écossais. Malheureusement, les troupes que nous envoyâmes en Calédonie, en janvier 1544, se mutinèrent en mer et durent être ramenées dans le plus grand désordre aux ports de Normandie (6). L'amiral John Dudley mit à profit cette circonstance pour pénétrer dans le Forth et s'emparer de Leith le 5 mai 1544. *La Salamandre* et *l'Unicorne*, les beaux vaisseaux que François Ier avait mis dans la corbeille de sa fille, le port,

(1) Academia de la Historia, coleccion Muñoz, t. XCII, fol. 245 v°, et autres sources dans F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 271.

(2) Il en mourut une centaine en neuf mois. Note du 28 avril 1544 en date de Laredo (Archives nat., K 1485, p. 63).

(3) Elle comptait quinze bâtiments. Juillet (F. Duro, t. I, p. 271).

(4) Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1047.

(5) Le texte porte Pont du Lys. Rapport du 19 janvier 1544 en vue des échanges qui précédèrent le traité de Crépy (Archives nat., K 1485, p. 65).

(6) *Letters and papers... of Henry VIII*, t. IX, p. 606.

la ville basse d'Édimbourg tombèrent aux mains du vainqueur. Seul, le château, par sa résistance, sauva la fortune de l'Écosse (1).

Et maintenant, c'était la France qui se trouvait exposée aux horreurs de l'invasion. Jeter en Normandie trois colonnes de dix mille hommes chacune et reprendre le berceau des conquérants de l'Angleterre, avait été la première idée de Henri VIII. Mais il ne s'y arrêta point. Et, le 14 juillet 1544, sous la protection de l'amiral Lisle, revenu d'Écosse, une armée de trente mille hommes, commandée par Henry VIII en personne, franchissait le pas de Calais. Nos forces navales étaient tellement dispersées que l'ennemi put achever, sans encombre, ses préparatifs d'invasion. Il ne perdit qu'un vaisseau à triple hune et deux autres bâtiments dans une rencontre contre les corsaires dieppois (2). Quatre de nos meilleurs vaisseaux de guerre croisaient de l'autre côté de la Manche et capturaient, après plusieurs heures de combat, onze bâtiments hispano-flamands réfugiés à Falmouth (3).

Henri VIII renouvela contre Boulogne le plan de campagne inauguré deux siècles avant contre Calais. Jacques de Coucy-Vervins, son adversaire, gouverneur de la place, n'avait pas l'étoffe de Jean de Vienne. L'armée du dauphin arrivait à la rescousse ; par mer, Saint-André tentait d'introduire dans la place une poignée de braves, que la tempête par deux et trois fois repoussa au large. Le 14 septembre 1544, sans attendre davantage, le lâche gouverneur capitulait (4).

(1) Leslie, *De rebus gestis Scotorum*, t. X, p. 472. — Clowes, *The royal Navy*, t. I, p. 460.

(2) Le dimanche 23 juin 1544 (De La Germonière, *La triomphante victoire faite par les Français sur la mer*. Rouen, 1899, in-8°).

(3) Lettre adressée d'Angleterre à l'ambassadeur Vénitien à Rome, 7 juillet (*Calendar of State papers, Venetian* (1534-1554), n° 312).

(4) Rymer, *Fœdera*, t. VI, 3e partie, p. 119. — Martin Du Bellay, dans la *Collection* Michaud, p. 550.

Le 30, Henri VIII rebroussait brusquement chemin vers Calais et retournait mettre en état de défense la Tamise et les côtes (1).

Voici ce qui s'était passé dans l'intervalle. Nous avions engagé des négociations simultanément avec Henri VIII et Charles-Quint. Le roi d'Angleterre n'avait voulu lâcher ni sa pension ni Boulogne, François I[er] avait refusé de sacrifier ses alliés d'Écosse (2). Mais tandis que les négociations anglo-françaises échouaient, l'empereur trouvait un terrain d'entente avec le roi de France, et le 18 septembre était signée la paix de Crépy. « Sa Majesté pensoit avoir beaucoup fait de sauver son royaume, et l'Empereur son armée ruinée. La paix se fait : l'un se contente de paroles, l'autre d'en donner. L'Empereur continue ses artifices, promet Milan, sa fille ou sa niepce à M. d'Orléans... Incontinent Sa Majesté donne sept villes, partie de Luxembourg. Le Roy, esant saoul de la guerre, se contentet d'estre trompé (3). »

(1) *Letters and papers... Henry VIII,* t. IX, p. 606.
(2) Ribier, *Lettres et mémoires d'Estat,* t. I, p. 574.
(3) *Mémoires de* Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, dans la *Collection de mémoires* Michaud et Poujoulat, t. VIII, p. 125.

L'INVASION DE L'ANGLETERRE

Les Espagnols hors de cause, la guerre changeait de face. C'était désormais, entre les adversaires en présence, le corps à corps classique de la guerre de Cent ans, et, comme riposte au débarquement de Henri VIII, la descente en Angleterre à la faveur d'une diversion en Écosse.

A peine Henri VIII eut-il regagné son royaume que le vice-amiral Thomas Seymour, laissé en croisière (1), rapportait à Douvres des nouvelles alarmantes (2). La flotte française, jusque-là éparse, se concentrait dans la Manche. Dix-sept navires de guerre avaient interdit aux chaloupes et autres légers bâtiments de Seymour l'accès d'Étaples. Pareil nombre de vaisseaux étaient embossés dans le port de Dieppe, autant à l'embouchure de la Seine; Seymour s'en rendit compte dans une seconde campagne qu'il voulait pousser jusqu'en Bretagne. Mais un violent coup de vent le saisit, tandis qu'il faisait ses préparatifs d'attaque contre notre escadre de la Seine, et il fut rejeté vers Wight (3) et Dartmouth; un vaisseau se fracassa sur la côte; un autre sombra avec trois cents hommes. De ces

(1) Avec ordre d'aller de l'avant, selon les instructions du 29 octobre 1544.

(2) 6 novembre.

(3) 9 novembre. Lettres de Seymour au Conseil privé, datées du *Peter*. Douvres, 6 novembre; Wight, 9 novembre; Portsmouth, 13 novembre (*State papers. King Henry the Eighth*. London, 1830, in-4°, t. I, p. 772-780).

échecs, Henri VIII eut un mécontentement extrême (1), et il y avait de quoi. Une invasion s'annonçait prochaine ; à l'estime du maréchal de Tavannes, il ne fallait pas plus de vingt mille hommes d'élite pour conquérir l'Angleterre.

Pour se figurer l'épouvante que provoquait outre-mer, après un siècle de sécurité, la menace d'un débarquement, qu'on se rappelle l'émoi causé naguère, au lendemain de la guerre de 1870, par la simple hypothèse d'une invasion allemande. Il avait suffi qu'un écrivain ébranlât l'aveugle confiance du peuple dans son invincible Armada pour que l'opinion crût le pays à la merci de l'envahisseur. Lisez la *Bataille de Dorking* (2). Si l'ingénieuse fiction n'a point le dénouement de la campagne de 1545, elle contient toutes les péripéties du début : troubles en Irlande, revue de la flotte par le roi, anxiété sur l'endroit de la descente, attaque de Brighton, fléchissement des lignes de défense.

Ces lignes se bornaient, en 1545, à des batteries de côtes, servies par cinq canonniers et deux soldats, à des tours féodales un peu mieux garnies, enfin, à des milices si peu aguerries que le contingent du Kent n'osa jamais pousser jusqu'au lieu de la descente (3). Un agent, chargé d'inspecter les défenses de Wight, exprimait même la crainte de voir pactiser avec nos marins la population insulaire (4). Le duc de Suffolk renchérissait par cette déclaration alarmante : « Je n'ai jamais rien vu de si mal organisé ; ici, nous n'avons rien de prêt, ni armes, ni instruments, ni outils (5). » La capitale pouvait être enlevée

(1) *Calendar of State papers, Domestic*, t. I, p. 772, 774, 778. — Clowes, *The royal Navy*, t. I, p. 461.

(2) *Bataille de Dorking. Invasion des Prussiens en Angleterre*, trad. Ch. Yriarte. Paris, 1871, in-8°.

(3) Londres, Record Office, BB 387, n° 166.

(4) *Ibidem*, n°s 152-153.

(5) La guerre de 1544-1546 a fait l'objet d'une thèse très fouillée, que la mort de l'auteur a laissée manuscrite : Georges Salles, *Guerre et négociations entre François Ier et Henri VIII, du traité de Crépy au traité*

d'un coup de main; précisément, les rapports des espions signalaient, en France, la formation d'une armée qui devait débarquer à l'embouchure de la Tamise, à Margate et Sheppey (1).

Et, pour comble d'infortune, la flotte, suprême espoir des sujets britanniques, n'était plus que l'ombre de la puissante marine que Portzmoguer et Bidoux avaient eu à combattre au début du règne. Complètement négligée depuis lors, elle n'avait été renouvelée en partie qu'au moment de la guerre de 1522, et l'on voyait battre le pavillon amiral sur un vénérable débris, l'*Henry-Grâce-à-Dieu*, qui datait de l'année 1514! Henri VIII tentait, avec une hâte fébrile, de réparer sa faute : au cours de la nouvelle guerre, il renforça sa flotte de trente-deux vaisseaux et treize rowbarges légères (2). Mais était-ce suffisant pour faire face sur trois points à la fois? Ravitailler Boulogne que le maréchal Du Biez avait tenté d'enlever dès le mois de janvier 1545; empêcher le lieutenant-général de Montgommery de Lorges de gagner l'Écosse avec un corps expéditionnaire; entraver enfin toute tentative de débarquement en Angleterre, telle était la tâche très rude de la marine anglaise.

Elle débuta par un échec. Montgommery apprêtait à Brest une petite armée de trois mille hommes et cinq cents chevaux. En dépit d'une croisière britannique de quatre-vingts voiles (3), qui enleva dans les parages de Belle-Isle une quinzaine de bâtiments, en dépit d'autres croiseurs

d'Amiens (septembre 1544-juin 1546). On en trouvera le résumé dans les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de l'École des Chartes de 1893*, p. 65-76.

(1) Février 1545 (*Letters and papers, Henry VIII*, t. X, p. 303, 368).

(2) Liste de la flotte de Henri VIII (Oppenheim, *History of the administration of the Royal Navy*, t. I (1509-1660). London, 1896, in-8°, p. 50).

(3) En croisière dans les parages de La Rochelle dès le 17 mars 1545 (Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 49).

qui le guettaient au cap Lands End (1), son convoi, piloté par des marins du Croisic, passa (2) : il arriva à Dumbarton, le 3 juillet, sous la conduite de René de Chateau-Chalon La Chattière, capitaine de Brest (3). Aux termes du traité d'alliance conclu peu auparavant (4), les highlanders prenaient aussitôt les armes et entamaient les hostilités avec une armée de vingt-huit mille hommes (5).

C'était une armée d'égale force, vingt-cinq mille hommes, que François Ier s'apprêtait à jeter dans le sud de l'Angleterre (6). Une enquête lui avait révélé la faiblesse de la flotte du Ponant en bâtiments de haut bord : dans toute la Bretagne, on n'aurait pu trouver un seul vaisseau de trois cents tonnes, à l'estime de Jacques Cartier, ni même un de deux cents, ajoutait un autre capitaine malouin (7). Or, d'un coup, le roi supprimait cette infériorité et gagnait l'empire de la mer, en appelant du Levant (8) vingt-quatre vaisseaux ronds et vingt galères, flanquées de quatre galiotes d'avis (9).

(1) Lettres de Bernardo de Medici. Romorantin, 8-22 avril (A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 153).

(2) En récompense des services rendus durant l'expédition, les marins du Croisic furent exemptés de l'aide. 2 avril 1546 (Archives de la Loire-Inférieure, B, mandements royaux, t. III, fol. 167).

(3) B. N., Franç. 5503, fol. 215 v°.

(4) Le 15 décembre 1543 (Teulet, *Papiers d'État*, t. I, p. 137).

(5) De Thou, liv. III, chap. xiv. — *Epistolae Jacobi Quarti*, t. II, append. IX, p. 313. — Francisque Michel, *Les Français en Écosse et les Écossais en France*, t. I, p. 448. — Relation de Marino Cavalli (Tommaseo, *Rel. des ambassadeurs vénit.*, t. I, p. 337.)

(6) Quittance de Jean de Milleville, qui a assis la taille pour les vivres de 25,000 hommes, que le roi a fait embarquer au Havre de Grace. 20 septembre 1545 (B. N., Nouv. acq. franç. 3644, pièce 1043).

(7) Dépositions faites à la suite de l'envoi de lettres royales « pour faire rolles de navyres de troys cents tonneaux. » Saint-Malo, 17 décembre 1544 (Joüon des Longrais, *Jacques Cartier*, p. 59).

(8) Et non toute la flotte, car une vingtaine de bâtiments restèrent comme garde-côtes en Provence. La liste entière des navires armés, cette année-là, dans la Méditerranée comprenait : 32 galères et quelques frégates, 2 galéasses, 1 galion, 6 carracons, 22 autres navires (Compte de Michel Veyny ; B. N., Franç. 17329, fol. 193).

(9) Déposition du baron de La Garde (B. N., Moreau 778, fol. 175-176).

Le baron de La Garde, investi de la surintendance de ces forces navales (1), avait son pavillon sur *la Réale*, magnifique quinquérème, capable de transporter 490 soldats, outre sa chiourme, et toute tendue « de drap d'or doublé de satin cramoysi, avec cinq parasolz de mesmes drap » : et ce ruissellement d'or qui rutilait partout, au fanal de commandement, au gaillard d'arrière, aux courtines, s'harmonisait avec les tons bronzés des canons, tous aux emblèmes royaux, salamandre, fleur de lis et F couronné (2).

Dès le mois de décembre 1544, le baron avait eu l'ordre de « haster l'équippaige de l'armée de mer » provençale (3), y compris trois mille hommes de troupes de débarquement (4). Et il allait appareiller avec la première division, celle des galères (5), quand le président d'Oppède le requit de prêter main-forte à la justice dans la répression de l'hérésie vaudoise. La réquisition, soumise au roi, fut transformée en un ordre formel de marcher en personne et « d'extirper entièrement ceste secte jusques aux racynes (6) ». Porteur de cet ordre insolite (7), Leone Strozzi en était le bénéficiaire, le commandement de la flotte lui

(1) Des lettres de provisions spéciales lui conféraient tous pouvoirs tant sur les vaisseaux ronds que sur les officiers d'artillerie. 22 janvier et 20 mars 1545 (*Ibidem*, fol. 176, 207). — L' « Estat de la provision qu'il fault pour l'armée de mer que le Roy veult dresser » énumère tous les bâtiments, les galéasses *Réale*, *Dauphine*, *Duchesse*, les galions de Vento, Sermanne, Renteria, six nefs, etc. (B. N., Moreau 737, fol. 169).

(2) Inventaire de *la Réale*. Marseille, 24 avril 1545 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 1260, fol. 440. — B. N., Moreau 737, fol. 169).

(3) Lettre de François Ier à Grignan. 7 décembre 1544 (*Ibidem*, fol. 426).

(4) Compte pour le passage de ces trois mille hommes levés en Provence (Archives des Bouches-du-Rhône, B 1534).

(5) Selon des ordres royaux en date des 22 mars et 24 avril 1545 (B. N., Moreau 778, fol. 179, et Moreau 737, fol. 167).

(6) B. N., Moreau 778, fol. 209 v°, 210.

(7) « Instruction du sr Pierre Strozzy et prieur de Cappoua contenant l'exécution des Lutériens. » Amboise, 22 mars 1545 (B. N., Moreau 737, fol. 167, et Moreau 774, fol. 147).

revenant de droit, en cas d'absence du général des galères.

Mais plutôt que de céder ses prérogatives à un rival, avec lequel il venait d'avoir la plus violente des altercations (1), le baron de La Garde différa le départ jusqu'à l'achèvement de sa mission de justicier. Et le massacre des Vaudois eut pour conséquence immédiate de compromettre l'invasion de l'Angleterre par un retard que le roi et l'amiral déploraient à l'envi (2). La haine du baron pour Strozzi eut un autre fâcheux effet : au lieu de confier à son lieutenant le commandement des vaisseaux ronds, La Garde réunit capitaines et patrons pour leur présenter un chef de son choix, une créature du comte de Tende, le capitaine Claude (3). C'est ainsi qu'on nommait par abréviation Claude de Manville, comme on l'appelait lui-même le capitaine Polin. Or, rien ne justifiait et rien ne justifia par la suite, hélas! pareil passe-droit.

Au début de juin, douze galères, quatre galéasses et trois nefs de l'avant-garde étaient signalées au large de Malaga; l'arrière-garde ne passa le détroit que deux mois plus tard (4).

Le rendez-vous de la flotte et de l'armée d'invasion était au Havre. Une division de six galères neuves, sorties des chantiers du Havre, de Rouen et de Damps, près de Pont-de-l'Arche, s'y trouvait déjà, sous le commandement d'un chevalier de Malte, Pierre de Blacas d'Aulps, nommé capitaine général des galères du Ponant (5). Par le style sobre de ses lambris et des bas-reliefs de ses cabines, la Capi-

(1) Lettre de Saint-Mauris au commandeur de Léon, 31 mars 1545 (Archives nat., K 1485 B 4, n° 69).

(2) Lettres de François Ier à La Garde, 5 mai et 18 juin; lettres de l'amiral d'Annebault, 18 juin, 1er et 2 juillet (*Ibidem*, fol. 180).

(3) *Ibidem*, fol. 178 : les vaisseaux ronds étaient au nombre de dix-neuf.

(4) F. Duro, t. I, p. 432-433.

(5) Dès le 10 décembre 1544, il avait ce titre (Archives nat., X2a 97, à la date du 10 mars 1545).

tane, dite *la Couronne*, contrastait avec le luxe insolent de *la Réale* (1). Les galères de Pierre d'Aulps et de ses lieutenants, Pierre de Saint-Martin et Alexandre de Manille (2), partageaient, avec deux brigantins armés aux frais de la ville du Havre, le soin d'aller observer les mouvements de l'ennemi le long des côtes britanniques (3).

Le gros de la flotte des voiliers était formé par le contingent de Dieppe, qui ne comprenait pas moins de quarante-six bâtiments, les meilleurs et les plus grands du port (4); et nous avons vu quel nom, quelle abnégation de patriote s'attachait à ce gigantesque armement (5). D'autres escadrilles arrivaient de l'Océan. La Garde avait pour instructions de rallier en route le contingent d'Aquitaine et les transports chargés de sel à Brouage (6). En vain, les croisières anglaises parties de Plymouth et Portsmouth, — l'escadre de l'ouest commandée par Georges Carew et Hawkins, et dix vaisseaux de John Wynter (7), — avaient-elles essayé d'entraver notre rassemblement. Wynter avait dû plier et battre en retraite devant la division de La Garde renforcée de trente hourques flamandes qui passaient de La Rochelle au Havre (8). Hussye et Baldwyn Willoughby,

(1) Gosselin, *Documents relatifs à la marine normande*, p. 49. C'était le Savonais trop connu Battista Auxilia qui en avait eu l'entreprise.

(2) L'un capitaine de trois galères, en place du baron de Saint-Blancard, l'autre de deux : leurs galères étaient prêtes à appareiller, soit à Rouen, soit au Havre, dès le mois de mars 1545 (Gosselin, p. 46-49, 88). — Deux de nos galères, chassées par la tempête, se réfugient en mai à Dunkerque (B. N., Franç. 7122, p. 236).

(3) En retour de l'armement de ces deux bâtiments-éclaireurs, François Ier déchargea Le Havre de sa quote-part à l'impôt levé pour l'entretien de 50,000 hommes de pied. Avril 1545 (Borély, *Histoire du Havre*, t. I, p. 509).

(4) Qui rallièrent Le Havre en juin (Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, t. I, p. 117).

(5) Cf. le chapitre Ango.

(6) B. N., Moreau 737, fol. 167.

(7) Qui tenaient la mer en juin (*Calendar of State papers. Acts of the Privy Council*, p. 173, 177, 179).

(8) Rapport du 29 juillet 1545 (Archives nat., K 1485, n° 95a.(Le

envoyés en reconnaissance du côté de Dieppe (1), n'avaient point réussi davantage à surprendre les capitaines d'Ango.

Il y avait plus de deux siècles que les Normands n'avaient assisté à une pareille manifestation navale, à « l'ordre triomphant (2) » de vingt-cinq galères, cent cinquante voiliers réunis à l'embouchure de la Seine (3) et pavoisés des pavillons les plus variés : fleurs de lis, au milieu des salamandres et des faucons; dauphin, entre la croix et le croissant symbolique de Diane; lambel d'Orléans, entre le porc-épic et la guivre milanaise; ou frette d'or, sur champ de gueules timbré aux coins d'une ancre et ceinturé d'une cordelière. Car on avait trouvé ce moyen ingénieux de distinguer entre elles, par les armes et les emblèmes du roi, du dauphin, de Charles d'Orléans et du vice-amiral de La Meilleraye, les différentes divisions de la flotte (4).

Pour chef suprême de l'armée navale, on avait songé au vainqueur de Cérisoles, François, comte d'Enghien, dont les vieilles bandes, amenées du Piémont par ses vaillants compagnons d'armes, le colonel Jean de Taix (5) et le lieu-

18 juin, au moment où François Ier lui écrivait, le baron de La Garde était arrivé à La Rochelle (B. N., Moreau 778, fol. 180).

(1) Avec *la New Bark*, *la Jennett* et deux bateaux de Rye, en juin. Lettre de Lisle au Conseil privé (*State papers. King Henry the Eighth*, t. I, p. 792).

(2) Cf. dans le P. Lelong, n° 17600, l'indication d'un opuscule ainsi intitulé : « *L'Ordre triomphant et grand nombre des navires équipés pour le fait de la guerre par mer à l'encontre du roi d'Angleterre*. Rouen, 1545, in-8° ».

(3) Marino Cavalli parle même de 250 voiliers (Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 337).

(4) De 78 enseignes commandées le 5 juin, 30 étaient aux armes du roi, 18 aux armes du Dauphin, autant au blason de son frère Charles, 12 aux couleurs de La Meilleraye (Gosselin, p. 51). — Cf. ci-joint un dessin du temps représentant la flotte ou du moins ses plus gros vaisseaux sur les côtes normandes : Jollivet, « La carte généralle du pays de Normandie. 1545 » (B. N., Géographie A 79). Le nom du comte d'Harcourt a été ajouté, par erreur, au crayon sur l'un des vaisseaux.

(5) Nommé colonel général de l'infanterie française le 1er mai 1543 (Pinard, *Chronologie historique militaire*, t. III, p. 480. — Pièces orig., vol. 2786, Tais, p. 12).



DÉPART POUR LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE (1545)

(B. N., Ge. A 79 : « La carte generalle du pays de Normandie. 1545, » par Jollivet.)

tenant-général Guigues de Guiffrey-Boutières (1), constituaient le noyau de l'armée d'invasion.

Au dernier moment, le 27 juin, parut une nomination qui déroutait toutes les prévisions : et pourtant, le lieutenant-général choisi par le roi n'était autre que l'amiral de France, Claude d'Annebault (2). L'homme sur lequel tombait cette lourde responsabilité avait été maréchal de France et gouverneur de Normandie, avant de succéder à Brion-Chabot. Mais aucun de ses métiers successifs, pas plus que celui de capitaine des toiles de chasse du roi (3), ne l'avaient familiarisé avec la mer. Et son premier soin, lors de sa nomination à l'amirauté, avait été de faire régler, par un édit, ses fonctions et ses droits (4).

Son adversaire, John Dudley, lord Lisle, profita de cette inexpérience pour nous porter un coup droit. Dûment renseigné par des éclaireurs sur la position de nos vaisseaux à la Fosse de Leure, près du Havre, il transforma en brûlots les huit meilleures hourques d'un train qui allait charger du sel à Brouage. Quelques légers bâtiments leur donneraient la chasse et, par cette poursuite simulée, leur permettraient de gagner l'embouchure de la Seine sans éveiller les soupçons. Là, elles s'attacheraient, deux par deux, au carracon et à trois de nos plus grands bâtiments, et leur feraient une tunique de Nessus (5). Or, le hasard servit si bien les projets de l'ennemi, que rien ne décela et que rien ne prouve encore aux historiens son intervention.

D'un beau pavillon de feuillages qu'il avait fait édifier sur la falaise du Chef de Caux pour s'abriter des ardeurs

(1) *Bulletin du Comité des travaux historiques* (1891), p. 33.

(2) PISARD, t. II, p. 235.

(3) Qu'il exerçait encore en juin 1545 (B. N., Franç. 26129, p. 2431).

(4) Fontainebleau, février 1544 (A. FONTANON, *Édits et ordonnances*. Paris, 1611, in-fol., t. III, p. 18).

(5) Lettre de Lisle à Henri VIII (*State papers. King Henry the Eighth*, t. I, p. 788).

du soleil. François Ier contemplait *la Grande armée de la mer*, dont le nom était comme une réminiscence de cette autre Grande Armée formée deux siècles auparavant pour la conquête de l'Angleterre. Tout à coup, le 3 juillet, des boulets sifflèrent au-dessus du pavillon royal. Soixante-quatre voiles anglaises, en reconnaissance, envoyaient l'une après l'autre leurs volées. Elles furent promptement assaillies par les galères de Pietro Strozzi, qui les chargea deux ou trois fois, et perdit même dans l'action « le chevalier Ferrarais, » l'un de ses capitaines. L'ouragan ayant chassé les vaisseaux anglais, Strozzi, avec deux galères, les suivit et garda le contact (1).

Mais alors advint le malheur prémédité par les Anglais, où la bonne humeur de François Ier ne vit qu'une façon de conjurer la mauvaise fortune. Le 12 juillet 1545, au moment d'appareiller, le vaisseau amiral *le Philippe*, magnifique carracon de douze cents tonnes que Philippe Chabot avait légué au roi, prit feu. Imprudence d'un cuisinier, disaient certains; manœuvre plus coupable, suivant d'autres gens; on ne sut jamais en France la cause de l'incendie. Comme les flammes avaient gagné les artifices de feu grégeois dans la sainte-barbe, l'amiral d'Annebault, son capitaine de pavillon Jacques de Fontaines, sieur de Mormoulins, les gentilshommes de leur suite, les matelots n'eurent que le temps de l'évacuer et de gagner au plus vite la terre. Accroché par les galères, le volcan fut remorqué en hâte jusqu'à la Fosse de Leure, tandis que les pièces de ses trois batteries, encore chargées, faisaient rage. De ce magnifique vaisseau, il ne resta bientôt que la quille.

On avait sauvé à grand'peine le trésor de guerre. Les chevaux, les uniformes, deux cents armures dorées de grande valeur disparurent dans les flots.

(1) Lettre de Bernardo de Medici, Montivilliers, 14 juillet (A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 166).

Par une fatalité nouvelle, *la Grande Maistresse*, sur laquelle d'Annebault transporta son pavillon, toucha le lendemain en quittant la rade; et un ouragan, le 15 juillet, acheva d'ébranler les vaigres d'une carène déjà vieille (1). Pis encore! La division des vaisseaux mandés de Provence avait fondu presque entièrement en route, par l'impéritie du capitaine Claude de Manville. Certains bâtiments avaient péri sur les côtes d'Espagne; six carracons magnifiques, qu'Albisse d'Elbène amenait de Gênes chargés de munitions, restèrent en panne à La Rochelle (2) : la nef *Impériale* et d'autres bâtiments s'échouèrent à l'embouchure de la Seine, si bien que deux navires seulement, sur dix-neuf, purent être incorporés dans la flotte (3). La révocation, trop méritée, de l'incapable capitaine Claude (4) ne pouvait réparer l'énorme dommage que causait à la France la perte de plusieurs vaisseaux de premier rang et que ne compensa point l'entrée en ligne des bâtiments bretons, mandés d'urgence (5) à leur retour d'Écosse.

Toute la flotte enfin était en mer. Le 18 juillet, on eut connaissance de la côte anglaise, dont l'amiral et ses capitaines, penchés sur leurs cartes marines, étudiaient depuis longtemps les sinuosités (6).

Comme une division de quelques galères, épaulée par de grandes nefs (7), jetait quelques troupes à Brighton pour

(1) Guillaume de Marceilles, *Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce*, éd. Morlent, p. 19-20.

(2) Où ils furent déchargés par ordre du lieutenant-général du Poitou, comte du Lude. Quittance datée de La Rochelle, 20 novembre 1545 (B. N., Franç. 26130, pièce 2461. — Moreau 737, fol. 167 v°).

(3) B. N., Moreau 778, fol. 147, 180.

(4) François Ier enleva même à Claude de Manville le commandement des galères *Dauphine*, *Saint-Pierre* et *Comtesse*, qu'il lui avait confié deux ans auparavant. 7 avril 1546 (Archives des Bouches-du-Rhône, B 1260, fol. 454 et 407).

(5) 4 juillet (B. N., Franç. 20510, p. 11).

(6) *Calendar of State papers, Spanish*, éd. M. Hume, t. VIII, p. 222.

(7) Dessin du British Museum, *Representation of the attack made by the*

brûler la ville, de toutes parts les signaux d'alarme s'allumèrent dans leurs brûloirs. De Lewes et de Hove accoururent en colonnes serrées les milices anglaises, qui contribuèrent beaucoup plus que l'antique baliste à feu grégeois disposée sur le rivage, à repousser nos troupes de débarquement.

La flotte ennemie était un peu plus à l'ouest. Quatre de nos galères, détachées en éclaireurs, la découvraient à l'ouvert du canal qui sépare Wight de Portsmouth. Le roi Henri VIII, qui dînait à la table de son amiral, débarqua précipitamment, alors que nous n'étions qu'à cinq lieues. Le baron de La Garde avait compté une soixantaine de vaisseaux de guerre. Au moment d'être cerné par quatorze d'entre eux, il fut dégagé par l'amiral d'Annebault, qui accourait à la rescousse avec le reste des galères, de même que la flotte anglaise débouchait en masse de la rade de Chichester pour appuyer son avant-garde. Devant notre supériorité numérique, l'ennemi se replia en serrant la terre, afin de s'abriter sous les forts de Portsmouth, dans une rade protégée par des bas-fonds, qui ne laissaient pénétrer qu'un à un les navires, par un chenal étroit et sinueux. Cette retraite, à la tombée de la nuit, mit fin à l'escarmouche. A son retour dans les eaux de Wight, Claude d'Annebault apprit que *la Maistresse* faisait eau de toutes parts, sans que les pompes parvinssent à franchir. Le vice-amiral avait eu la présence d'esprit de la décharger immédiatement pour l'envoyer se radouber au Havre.

Son pavillon hissé sur un autre bâtiment, Claude d'Annebault arrêta pour le lendemain son ordre de bataille : il serait au front avec trente vaisseaux de choix, flanqués, à

French Fleet upon Brighthelmstone, A. D. 1545, reproduit en estampe dans l'*Archaeologia or Miscellaneous... Society of antiquaries of London*, t. XXIV (1832), p. 298.

l'aile droite, du héros de Pavie et de Cérisoles, Guigues de Guiffrey-Boutières (1), et à l'aile gauche de Joachim de Chabannes, baron de Curton, qui avaient chacun trente-six voiles sous leurs ordres. Quant aux galères, elles iraient agacer l'ennemi dès l'aurore et chercheraient, par une vive canonnade, à l'attirer sous le feu des trois escadres.

Le 19 juillet au matin, la mer était calme, le flot plat : point de vent (2). Les navires anglais, masses inertes, offraient une belle cible au tir des galères qui attaquèrent hardiment sous les yeux du roi Henri VIII, venu encourager ses hommes. Au bout d'une heure, un des plus grands vaisseaux, la *Mary-Rose*, coulait bas en essayant de virer bord sur bord, pour tirer de l'autre flanc ; l'eau avait pénétré à flots par les sabords mal fermés de la batterie basse et l'avait fait chavirer : Georges Carew, qu'on distinguait de loin à son uniforme étincelant d'or, périt avec ses hommes ; il n'échappa que trente-cinq matelots sur cinq à six cents (3). Quant à l'*Henry-Grâce-à-Dieu* ou *Great-Henry*, vaisseau amiral de Lisle, malgré ses 122 pièces de canon et sept cents hommes (4), ce magnifique bâtiment était

(1) Lettres de Boutières, 1545 (*Bulletin du comité des travaux historiques* (1891), p. 33).

(2) *The encampment of the english forces near Portsmouth, together with a wiew of the english and french fleets at the commencement of the action between them on the XIXth of july MDXLV,* engraved by James Basire, sumptibus Societatis antiquariorum Londini. Grande estampe d'après un tableau du temps, à Cowdry, dans le Sussex, chez lord Montague. — On pourra lire, sur la série des engagements qui eurent lieu du 19 au 24 juillet, la relation qu'un neutre, Van der Delft, adressait à l'empereur. Portsmouth, 23 et 24 juillet (*Calendar of State papers, Spanish,* éd. M. Hume, t. VIII, p. 190), et Guaras, *Spanish chronicle of Henry VIII*).

(3) Godwin, *Rerum Anglicarum Henrico VIII, Edwardo VI et Maria regnantibus annales*. Londini, 1628, 4°, p. 147. — Quelques jours après, la *Mary-Rose* ne continuait pas moins à figurer sur les contrôles de la flotte anglaise, parce qu'on essayait de la renflouer.

(4) On peut en admirer les formes sveltes et puissantes à la fois dans une gravure exécutée d'après un tableau contemporain (Clowes, *The Royal Navy,* t. I, p. 406). — Un autre dessin contemporain représente l'un des vaisseaux vice-amiraux des Anglais, la galéasse *Anne Gallaunt,* que nous

« tellement affligé » par notre tir, selon la pittoresque expression de Du Bellay, que, sans l'intervention opportune des navires voisins, il succombait. Un tableau du temps, où les deux flottes se déploient tout entières, nous montre combien était critique la position des Anglais.

Mais voilà que le vent de terre, se levant subitement, donne dans les voiles de la flotte anglaise qui fonce, à son tour, sur les galères. Engagées fort avant, tant l'action était chaude, les galères voltent prestement et regagnent à toute vitesse la haute mer, puis ralentissent leur allure, afin d'attirer l'ennemi hors de son repaire. Une meute, en effet, s'élançait derrière elles.

Moins longues qu'elles, mais plus étroites, plus maniables encore, les roberges anglaises les accablent de boulets avec une rapidité incroyable, les pièces de chasse étant accouplées de telle sorte que le recul de l'une après le feu mettait l'autre en batterie (1). A cette artillerie à tir rapide, les galères ne pouvaient riposter, faute de canons en poupe. Virer de bord et faire face, c'était s'exposer à recevoir un coup d'éperon dans le flanc. Leone Strozzi tenta néanmoins cette périlleuse manœuvre et se jeta sur la roberge de tête, au moment où elle allait frapper l'une de nos galères. Courte de taille, la roberge esquiva le coup et s'arrêta net. L'amiral d'Annebault faisait le signal aux voiliers d'avancer en bataille, quand l'ennemi se retrancha précipitamment derrière les écueils.

Dans l'espoir que les marins anglais s'ébranleraient au spectacle des incendies, Claude d'Annebault donna l'ordre aux galères d'exécuter trois débarquements simultanés à quelques portées de canon de l'ennemi. Strozzi brûla un

mises à mal un peu plus tard (Cf. la gravure dans CORBETT, *Drake and the Tudor Navy*, t. I, p. 55).

(1) Manuel d'artillerie présenté à M. de Nevers, en 1567, par LA TREILLE (B. N., Franç. 16691, fol. 102).

fortin qui battait en flanc nos galères ; le baron de La Garde et le colonel général d'infanterie (1) Jean de Taix, après avoir perdu quelques hommes dans une embuscade, s'emparaient d'un autre point de la côte, tandis que les capitaines de galères Pierre Bon et de Marsay se faisaient blesser dans une troisième attaque, dirigée probablement contre le havre de Chichester (2).

La diversion la plus importante se fit en face de Portsmouth, de l'autre côté du canal. Le 21 juillet, un débarquement en forces eut lieu dans l'île de Wight ; l'arête des collines insulaires avait été occupée et plus d'un cottage livré aux flammes, lorsque la cavalerie anglaise, soutenue par l'infanterie, chargea. Refoulées vers la mer, nos troupes reprirent le dessus avec l'appoint des matelots du chevalier de Blacas d'Aulps, capitaine de la division des galères du Ponant, qui périt dans l'engagement, assommé d'un coup de voulge (3). Elles ne se retirèrent que sur l'ordre du colonel de Taix.

Henri VIII s'était ému de ces ravages. Il avait prié l'amiral Lisle de détacher quatre roberges en observation vers Wight, afin d'incommoder nos galères, voire de les brûler (4). Et il mandait d'envoyer en hâte à Portsmouth les renforts disponibles, l'artillerie de la Tour de Londres (5), des troupes, les bâtiments à rames de l'amirauté occidentale, en vue d'opposer à nos galères une escadre légère (6). Comme

(1) Nommé le 1er mai 1543 (Pinard, *Chronologie historique militaire*, t. III, p. 480 : Pièces orig., vol. 2786, doss. Tais, p. 12).

(2) Où deux bateaux français étaient signalés le 21 juillet (*Acts of Privy Council*, dans les *Calendar of State papers*, p. 213).

(3) Enseveli dans un coffre de plomb, le chevalier d'Aulps fut ramené en France et son corps inhumé dans l'église Saint-Martin de Harfleur (Guillaume de Marceilles, *Mémoires de la fondation de la ville Françoise de Grâce*, p. 20. — Nostradamus, *Histoire de Provence*).

(4) Portsmouth, 21 juillet (*Acts of Privy Council*, p. 213).

(5) *Acts of Privy Council*, p. 214.

(6) Lisle à Paget (*State papers*, t. I, p. 805).

le vent avait fraîchi dans la nuit du 20 au 21, soufflant de l'ouest, et que nos voiliers se trouvaient exposés à faire naufrage sur les hauts-fonds de Selsea et des Owers, Lisle demanda à ses pilotes si les Français attendraient le choc à l'ancre ou sous voiles. Sous faible voilure, fut leur réponse (1).

Et de fait, deux jours plus tard, capitaines et pilotes, assemblés en conseil de guerre par d'Annebault, déconseillaient le combat à l'ancre, — c'eût été s'exposer à échouer sur la côte, si les câbles venaient à se rompre. Mais attaquer, c'était courir le risque d'être broyés par l'artillerie de la flotte ennemie : la passe était inaccessible à plus de quatre navires de front, sinueuse et semée de dangers; trois pilotes et autant de capitaines s'en convainquirent dans une reconnaissance nocturne. Occuper Wight et bloquer de là Portsmouth? il n'y fallait pas songer : trois châteaux à construire pour fermer la baie de Sainte-Hélène, trois mille pionniers et une garnison de six mille hommes, voilà ce que pareille opération exigerait, déclara le colonel de Taix, et nous n'avons pas les moyens de la faire (2).

Restait la retraite. L'amiral s'y résigna. Un calcul, chez Cromwell, bouleversa plus tard les destinées de l'Angleterre : un abcès à l'oreille de l'amiral de France lui épargna peut-être une invasion (3). Petites causes, grands effets!

Tandis que son adversaire, croyant à une feinte, restait couvrir Portsmouth, d'Annebault se repliait réellement sur la côte boulonnaise, sous le prétexte de coopérer au siège de Boulogne. Il débarqua dans ce but 4,000 soldats et 3,000 pionniers au Portel, et s'embossa devant le port,

(1) Lisle à Henri VIII, 21 juillet (*Burghley State papers*, éd. Haynes, p. 51).

(2) Martin du Bellay, p. 522-424.

(3) *Calendar of State papers, Spanish*, éd. M. Hume, t. VIII, p. 223.

jusqu'à ce que le vent, soufflant grand frais du sud, le chassât de son mouillage. Sa flotte fut poussée en vue de Rye, où elle était signalée le 9 août : on lui prêtait un total de deux cents voiles.

Durant ces trois semaines, la flotte britannique, considérablement renforcée, avait porté ses effectifs à 104 voiles et 12,000 hommes (1). Aussi l'amiral Lisle reçut-il l'ordre formel de ne pas laisser échapper l'occasion d'une attaque (2), et d'engager la bataille le lendemain, 10 août. Des renforts étaient expédiés à Rye en vue de le seconder ou de combler ses vides après le premier choc. Sans se laisser retenir par la considération que tous les vaisseaux n'avaient pas encore rallié et qu'il n'avait que douze cents soldats de troupes de débarquement, Lisle arrêta son ordre de bataille, sur trois lignes : au front, six grandes hourques hanséatiques et *la Mary-Rose* (3), pavillon de Saint-Georges au trinquet d'avant ; au centre, dix vaisseaux et *l'Henry-Grâce-à-Dieu*, battant pavillon au grand mât ; en arrière, seize autres bâtiments, ayant leurs couleurs à l'artimon ; à chaque aile, onze navires légers, leurs bannières arborées dans la hune, servaient de flanqueurs. Les navires en ligne, à demi-encablure les uns des autres, la flotte foncerait toutes voiles dehors sur le front de bataille des Français, où elle pénétrerait comme un formidable coin : la première ligne le traverserait, puis, serrant le vent, prendrait nos bâtiments à revers, mais sans déranger les manœuvres de la seconde et de la troisième ligne, qui aborderaient nos plus grands vaisseaux, chaque bâtiment se maintenant à petite distance de son matelot. Les navires de charge sui-

(1) OPPENHEIM, *The administration of the Royal Navy*, t. I, p. 77.

(2) Au conseil royal de Henri VIII le 11 août, quelqu'un dit que Lisle avait déjà pris la mer, au moment où on rédigeait à son adresse l'ordre de se porter immédiatement contre la flotte française à Rye (*Calendar of State papers : Acts of Privy Council*, p. 227).

(3) Ou plutôt *la Mary* de Hambourg, l'autre n'ayant pu être renflouée.

vraient dans les eaux de la troisième ligne : aux ailes, les croiseurs, sans prendre part au choc, seraient toujours prêts à porter secours aux bâtiments qui viendraient à fléchir. Il va sans dire que Lisle se réservait l'honneur d'attaquer l'amiral français (1).

Claude d'Annebault, apprenant que l'ennemi s'ébranlait, s'était hâté de regagner les parages de Boulogne, dans la crainte de se voir couper la retraite. Le 13 août au soir, quelques voiles parurent à l'horizon ; les galères, envoyées en reconnaissance, rapportèrent qu'elles étaient flamandes, mais que l'ennemi suivait de près. Claude d'Annebault se forma en bataille, les nefs acculées au rivage, comme s'il se fût douté que le plan de Lisle était de le doubler d'une division pour le prendre entre deux feux : les galères de La Garde s'abritèrent du vent derrière une petite langue de terre (2). Bien décidé, malgré tout, à désarmer au plus tôt, l'amiral avait envoyé messager sur messager au roi de France pour demander l'autorisation de regagner Le Havre. « Combattez d'abord ! » fut la réponse que Pietro Strozzi rapporta de la Cour le 14 août.

Les galères eurent donc ordre, dans la soirée, de chercher les Anglais (3), et, après avoir pris contact, de les amuser jusqu'à l'arrivée des voiliers. Elles découvrirent l'ennemi le 15 août à la hauteur de Shoreham : vers trois heures de l'après-midi, en faisant force de rames, elles parvenaient à portée de canon. Et l'on put entendre résonner au loin le cri de ralliement de l'ennemi :

(1) Manuscrit de la collection Fleming, publié en partie dans Oppenheim, *The administration of the Royal Navy*, t. I, p. 64, dans Vecchi, *Storia generale della marina militare*, t. I, p. 306 ; et analysé dans Julian-S. Corbett, *Drake and the Tudor Navy*. London, 1898, 8°, t. I, p. 51.

(2) Martin Du Bellay, p. 423.

(3) « Nous partismes le 14 aoust sus le tard, les galères devant et les naulx venantz. » Lettre d'Escalin de La Garde au Dauphin. Harfleur, 23 août (*Bulletin du comité des travaux historiques* (1891), p. 325).

« God save the king Henrye.
— And long to reign over us (1). »

La tête de colonne à l'est, la queue au nord, les roberges et autres croiseurs sur les ailes, la flotte anglaise, en route pour Douvres, était dans l'ordre de marche suivant : vingt-quatre hourques du vice-amiral Thomas Clère à l'avant-garde, quarante vaisseaux de ligne au corps de bataille avec l'amiral Lisle, une escadre légère de quarante galéasses, roberges et chaloupes en flanc-garde, manœuvrant de façon à rester toujours au vent (2).

Ce fut à l'escadre légère de soutenir notre choc, dès que se dessina le plan de bataille arrêté par notre général des galères avec ses chefs de division : La Garde gagnait de vitesse la tête de colonne ennemie pour l'avoir sous le vent et la foudroyer. Les galéasses de flanc-garde, *Graund Mistress*, battant pavillon amiral de William Tyrrel, *Anne Gallaunt*, vice-amiral Legge, *Greyhound*, capitaine William Broke, et *Galley subtil*, capitaine Edward Joones, s'opposèrent à notre marche par un feu violent. Un de leurs boulets, emportant un trompette de *la Réale*, aux côtés du baron de La Garde, passait entre le comte François de La Rochefoucauld et le vidame de Chartres (3). Mais la riposte avait été prompte et heureuse : *la Graund Mistress* et *la Galley subtil*, les deux plus forts bâtiments de l'escadre, équipées de 250 hommes chacune, étaient hors de service, ainsi qu'une roberge (4).

(1) *State Papers*, t. I, p. 814.

(2) Clère, qui avait son pavillon sur l'*Aragosia*, de 450 hommes, disposait de 34 vaisseaux et 3,800 hommes, Lisle de 40 vaisseaux et 6,846 hommes, dont un dixième des effectifs sur l'*Henry-Grâce-à-Dieu*, Tyrrell et Legge de 40 galéasses et chaloupes et 2,092 hommes. 10 août 1545 (*State papers*, t. I, p. 810).

(3) D'après une relation, aujourd'hui perdue, de Jean Moret, capitaine de la galère *Saint-Pierre* appartenant au baron de La Garde, et acteur au combat du 15 août (Cf. J. Le Laboureur, *Les Mémoires de messire Michel de Castelnau*. Paris, 1659, in-fol., t. II, p. 12).

(4) Lettres de Lisle. Beauchef, 17 et 18 août (*State papers*, t. I, p. 816, 819, 826; et t. X, p. 585).

Ses bordées lâchées, La Garde volta, comme à Wight, afin d'attirer l'ennemi. Pietro Strozzi, dans ce mouvement, n'avait pas suivi son chef : il y avait eu une saute de brise; jugeant que ce fait modifiait forcément le plan d'attaque et qu'il importait de garder l'avantage du vent, Strozzi, gouvernant au nord, se porta, avec sa division de quatre galères, contre l'arrière-garde anglaise, par conséquent contre le gros de la flotte, contre l'amiral Lisle. Il espérait être suivi des autres capitaines : mais son frère Leone, prieur de Capoue, avait été seul à s'apercevoir de ce brusque changement de front; il accourait, à la tête de cinq ou six galères, seconder l'attaque à fond de l'arrière-garde. Furieux de n'être pas soutenu davantage, Strozzi allait quitter le champ de bataille, quand il vit que La Garde retournait au combat pour la troisième fois (1). Ce n'était encore qu'une feinte, afin d'attirer Lisle et de donner aux voiliers de l'amiral d'Annebault le temps d'entrer en ligne. Mais les Anglais continuèrent, sans arrêt, leur retraite vers Beachy Head (2). Le combat avait duré une couple d'heures, et s'il n'avait eu d'autre résultat que de désemparer quelques bâtiments, du moins nous gardions le champ de bataille.

Claude d'Annebault, se tenant pour satisfait de ce maigre résultat, revint aussitôt désarmer au Havre. L'accueil qu'il reçut de la population fut des plus froids : aucune salve ne fut tirée en son honneur : François Ier ne lui fit pas meilleur visage et songea même à rendre au connétable de Montmorency la direction des affaires. Les officiers de la flotte étaient divisés en deux partis qui discutaient passionnément la conduite de La Garde et de Strozzi à la bataille

(1) [P. Strozzi], *Relation du combat naval entre les François et les Anglois en l'année 1545, le jour de Notre-Dame d'aoust.* Sénarpont, 27 août : publiée dans le *Bulletin du comité des travaux historiques* (1891), p. 325-329.

(2) Ou Beauchef, d'où Lisle expédia une dépêche à Henri VIII le 17 août (*State papers*, p. 816).

du 15 août. Strozzi accusait publiquement son chef de lâcheté (1) : le baron de La Garde, au moment de repartir en croisière le 26 août, jetait son gant à tous ceux qui parlaient contre son honneur (2). Et Coligny, le futur amiral, présent à l'action sur l'une des galères, crachait son mépris au capitaine florentin : « J'aimerais mieux être mort, disait-il, et à cent pieds sous terre que d'en avoir fait autant que vous! » (3). Il fallut, pour mettre fin à ces violences de langage, que le roi intervînt : il couvrit tout le monde en déclarant que ses officiers avaient agi sur ses ordres exprès.

Une dernière fois, l'amiral Lisle revint à la charge, après s'être ravitaillé à Rye. Il avait ordre de balayer de nos derniers bâtiments le pas de Calais (4). Pour leur ôter tout asile, il débarqua près du Tréport, le 2 septembre, la moitié de ses effectifs : ses troupes culbutèrent trois enseignes garde-côtes et se déployèrent en bataille en prévision de la contre-attaque des ducs de Nevers et d'Aumale, tandis qu'une des ailes brûlait le Tréport (5). Et pourtant, son retour à Portsmouth fut tragique, avec treize vaisseaux marqués de la sinistre croix noire des épidémies; la dysenterie et le scorbut y faisaient rage, couchant bas, en quelques jours, trois mille cinq cents hommes (6). Il abandonnait au vice-amiral Thomas Clère la garde du pas de Calais (7).

Les flottes adverses ne s'étaient plus rencontrées. L'une

(1) 20 août 1545 (Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 2003).

(2) Lettres de La Garde au dauphin. Harfleur, 23 août, et Le Havre, 26 août (*Bulletin du comité des travaux historiques* (1891), p. 327).

(3) Comte J. Delaborde, *Vie de l'amiral de Coligny*. Paris, 1878-1882, 3 in-8°, appendice XVI, p. 577.

(4) 18 août (*Acts of Privy Council*, p. 232).

(5) Lettre de Lisle à Henri VIII. *Henry-Grace-à-Dieu*, par le travers d'Arundell, en allant vers Portsmouth, 3 septembre (*State papers*, t. I, p. 829. — *Calendar of State papers, Spanish*, t. VIII, p. 255).

(6) Lettre au Conseil privé (Oppenheim, t. I, p. 77).

(7) Avec cinq vaisseaux et huit chaloupes (*Acts of Privy Council*, p. 242, 246, 258).

croisait dans le passage de l'est; l'autre, notre escadre, courait des bordées à l'ouest de la Manche où elle signalait sa présence sur la côte de Galles, par la capture de deux vaisseaux vénitiens en route pour Londres, *la Foscarina* et *la Contarina* (1).

Dès la fin de l'hiver, les galères de La Garde rentrèrent en scène. Vingt d'entre elles, après avoir secouru le fort d'Outreau, enlevèrent dans le pas de Calais tout un convoi à destination de Boulogne, sept navires chargés d'armes et de munitions (2). François I[er] ne cachait point son programme naval : partie de ses galères, affectées à l'Océan, séjourneraient à Nantes, où un nommé Escofre prétendait, par certain procédé, conserver indéfiniment leur carène; les autres stationneraient dans le port d'Étaples, approfondi en conséquence, et, par un blocus sévère, réduiraient Boulogne à la famine. Elles devaient être ralliées, vers la mi-mai, par vingt vaisseaux de guerre (3).

Mais avant que la jonction fût accomplie, le 18 mai, huit de nos galères, en croisière devant Ambleteuse, se trouvèrent aux prises avec quatre vaisseaux et quatre pinasses britanniques. Après un sanglant combat, l'une d'elles, la galère du baron de Saint-Blancard, fut capturée, avec ce qui restait de ses deux cent trente soldats et de ses quarante rameurs, et incorporée à la flotte anglaise sous le nom de *Galley Blanchard* (4).

Ce fut le dernier acte de la guerre. Le 17 juin 1546, la

(1) Relation de Marino Cavalli. 1546 (TOMMASEO, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 318).

(2) Lettre de Paris, 17 mars 1546 (*Calendar of State papers, Venetian* (1534-1554), n° 375).

(3) Lettre de l'ambassadeur de Saint-Mauris à Charles-Quint. Melun, 11 avril 1546 (Archives nat., K 1486, B[5], p. 18, 33).

(4) STOWE, *Chronic.*, p. 591. — R. HOLINSHED, *Chronicles of Englande, Scotlande and Irelande*. London, 1577, in-fol., t. II, p. 1608. — Dès le mois d'avril, *la Salamandre*, de Rouen, avait été enlevée par *le White Hind*, de Londres (*Acts of Privy Council*, p. 376).

paix était signée entre la France et l'Angleterre. Et c'est avec le caducée de paix, au milieu de manifestations de sympathie, que l'amiral d'Annebault débarqua près de la Tour de Londres : il était escorté du *Sacre* et de douze galères (1).

Nous avions déjà rappelé d'Écosse notre corps de troupes. Le commandant de l'escadre de transport, René de Château-Chalon, accusé de forfaiture par Montgommery, avait été réintégré après enquête dans sa capitainerie de Brest (2). Montgommery, pour rapatrier ses soldats, eut recours aux bons offices du vice-amiral écossais John Abreton (3). Il n'y eut d'autre accroc au voyage de retour que la mésaventure advenue à une compagnie du régiment du colonel de Saint-Germain : l'enseigne Jean Deschères Du Feuillon dériva avec son vaisseau jusqu'en Norvège, où ses soldats furent contraints de prendre des cantonnements d'hiver (4).

(1) Thevet, *Cosmographie*, livre 16. — Asseline, *Les antiquités de Dieppe*, t. I, p. 245.

(2) 5 avril 1536 (B. N., Franç. 5503, fol. 215 v°).

(3) Quittance de John Abreton pour vivres reçus du contrôleur de Montgommery de Lorges, afin d'avitailler les navires qui doivent ramener Montgommery en France. 1er janvier 1546 (B. N., Franç. 26130, p. 2503).

(4) Lettre de Richer à François Ier. De Norvège, 6 mars 1546 (B. N., Brienne 340, fol. 33).

INTERVENTION EN ÉCOSSE

I

CAMPAGNES D'ÉCOSSE

Les Écossais, demeurés seuls aux prises avec l'Angleterre, continuèrent la lutte. Mais tandis que leurs vaisseaux guettaient au raz de Saint-Mahé les convois anglais chargés de vins de Bordeaux, une sédition, soudoyée par leurs adversaires et bientôt appuyée par l'amiral Andrew Dudley, éclatait à Saint-Andrew : les rebelles pendaient aux créneaux le cardinal Beaton (1). La régente, Marie de Guise, fit appel à ses frères, tout-puissants à la cour de France. Mais son escadre se heurta, le 7 mars 1547, près d'Yarmouth, à la division Dudley. Mal garnis d'artillerie dans leurs hauts, *le Lion d'Écosse, la Lionesse* et *la Marie-Galante* succombèrent sous le feu en rafales de *la Pensée,* de *la Mignonne* et des autres navires britaniques (2).

Un de nos agents, qui s'était insinué en qualité de cos mographe dans l'intimité de Dudley, « le paintre françois » des dépêches de notre ambassadeur, Nicolay d'Arfeuille de

(1) Octobre 1546.

(2) *La Jeannette, le Lion, le Dragon* et *le Hart (State papers,* t. V, p. 563-565. — *Correspondance politique d'Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre* (1546-1549), publiée par Germain Lefèvre-Pontalis. Paris, grand in-8°, 1889, p. 41, 118, 191, 211).

son vrai nom, avait été témoin du combat : il se hâta d'en mander en France les désastreux effets. Il expédiait en même temps un portulan des côtes calédoniennes, traduit d'un manuscrit écossais, que l'amiral John Dudley lui avait innocemment remis, sans se douter que c'était nous fournir des armes (1).

Nous ne pouvions laisser écraser ainsi nos fidèles alliés. Mais à quel titre intervenir, sans rouvrir les hostilités contre l'Angleterre? Comme policiers? Châtier les meurtriers du cardinal Beaton était, après tout, prétexte assez plausible pour motiver une expédition. De cette mission délicate, Leone Strozzi, prieur de Capoue, s'acquitta avec une admirable dextérité. Avec seize galères françaises, il investit le château de Saint-Andrew et, après quatorze jours de bombardement, le 30 juillet 1547, l'enleva d'assaut. Sans laisser aux Anglais le temps de le bloquer, avant que fussent postés à Holyland les douze vaisseaux du vice-amiral Clinton (2), et, au débouché de la mer d'Irlande, les dix-sept bâtiments du corsaire Thomassin le Calaisien (3), le prieur de Capoue reprenait la route de France et déconcertait les larrons par la rapidité foudroyante de sa campagne. Les assassins du cardinal, les rebelles John Knox, Lessetey et autres, qu'il ramenait prisonniers, furent

(1) *La navigation du roy d'Escosse, Jacques cinquiesme du nom, autour de son royaume et isles Hébrides et Orchades, soubz la conduite d'Alexandre Lyndsay, excellent pilote escossois, par* [Nicolas] DE NICOLAY, sieur d'Arfeuille, recueillie et rédigée en forme de description hydrographique et représentée en carte marine, et routier ou pilotage. Paris, 1583, in-4°, préface. — Nicolay nous aurait également fourni des vues de tous les ports d'Angleterre. Lettre de Wotton, Paris, 7 mars 1548 (*Calendar of State papers, Foreign series, of the reign of Edward VI (1547-1553)*, éd. William B. Turnbull. London, 1861, in-8°, p. 15).

(2) Instructions du vice-amiral Clinton. 1er août 1547 (*Calendar of the State papers relating to Scotland* (1547-1603), ed. by Joseph Bain. London, 1898, in-8°, t. I, p. 13).

(3) *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 170, 173, 188, 207, 234.

écroués au château de Cherbourg et au Mont-Saint-Michel (1).

Loin d'enrayer les progrès britanniques en Écosse, la reprise de Saint-Andrew les précipita. Le 10 septembre, l'armée anglaise remportait, aux portes d'Édimbourg, la sanglante victoire de Pinkie. Deux enfants régnaient alors sur les deux royaumes insulaires : Édouard VI, fils de Henri VIII, avait dix ans : Marie Stuart, fille de Jacques V, en avait six. Leur mariage eût rendu les royaumes plus qu'amis. C'était le rêve du protecteur, Seymour de Somerset, et l'on voit qu'il mettait au service de son rêve l'action. Vaincue, réduite à la dernière extrémité, mais décidée malgré tout à empêcher cette union, Marie de Guise, la bonne Lorraine, veuve et mère à la fois, adressait à la France un appel éperdu. Les traditions séculaires qui nous liaient aux highlanders, la défense de la foi catholique contre le schisme, tout nous faisait une loi d'intervenir, en dépit des relations pacifiques que nous venions de resserrer avec l'Angleterre par une convention qui stipulait la restitution mutuelle des prises (2).

En décembre 1547, un petit corps expéditionnaire, rapidement formé sous le commandement du lieutenant-général André de Montalembert d'Essé et du colonel de La Chapelle-Biron, appareillait à bord de cinq vaisseaux de Brest et de quatre galères d'escorte (3). Comme nous passâmes par la mer d'Irlande, le vice-amiral Wyndham, malgré qu'il disposât de huit grands croiseurs, ne put nous barrer la route. D'un ton protecteur, Seymour raillait notre ambassadeur à

(1) Trois d'entre eux furent écroués à Cherbourg le 6 octobre, suivant un acte de constat du 7 décembre (Cherbourg, registre de Le Valloys, tabellion à Cherbourg, pour l'année 1547 : Communication de M. Amyot).

(2) Octobre 1547.

(3) [Jean Du Tillet], *la Chronique des Roys de France et des cas mémorables advenuz depuis Pharamond jusques au Roy Henry Second*, Rouen, 1551, in-4°, fol. 121 v°.

Londres sur le mauvais placement de nos capitaux : l'Écosse, disait-il? C'est une éponge à tirer de l'argent (1). Mais en vain voulait-il cacher son inquiétude. Un de nos émissaires comptait sur la côte, de Portsmouth à Rye, plus de deux cents pièces en batterie : près de chaque poste, dans une guérite, veillait une sentinelle prête à embraser les bûchers d'alarme (2).

L'anxiété britannique s'accrut au printemps de 1548. Les vice-amiraux de Normandie et de Bretagne avaient reçu un ordre de mobilisation générale (3). Et les rapports d'un espion britannique n'étaient pas faits pour rassurer nos voisins : vingt-quatre vaisseaux à deux, trois et même quatre hunes s'apprêtaient au Havre, où quatre bâtiments Écossais étaient venus les renforcer. Caudebec en armait cinq autres et Dieppe trente, dont une dizaine de navires de guerre. Tous les légionnaires bretons et normands avaient ordre, sous peine de mort, d'être prêts à marcher. Les fourriers préparaient des logis pour cinq mille hommes d'infanterie dans les paroisses voisines du Havre, et un régiment allemand défilait vers la côte dans un ordre imposant, compagnie par compagnie, vingt-cinq rangs d'arquebusiers suivis de vingt-cinq rangs de piquiers. A une question insidieuse de l'espion, un pilote avait répondu : « Nous n'allons pas plus loin que Boulogne », et un capitaine avait repris avec brusquerie : « Il n'est pas question de l'Écosse. Nous allons à Calais (4) ».

La vérité était qu'une armée de cinq mille quatre cent

(1) *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 249.

(2) *Ibidem*.

(3) Commission donnée par Méry de Sépoys, vice-amiral de Bretagne, de mettre arrêt sur tous les navires propres au service du roi. 29 mars 1548 (P. Fournier, *Hydrographie*, 2e édition, p. 248).

(4) Rapports envoyés au Protecteur par un espion. Boulogne, 14 et 15 mai (*Calendar of State papers, Foreign series, of the reign of Edward VI (1547-1553)*, éd. William B. Turnbull, p. 342, 345).

quarante fantassins (1), sans compter les autres troupes, s'apprêtait pour l'Écosse : elle comprenait le régiment de lansquenets du Rhingrave Philippe (2), les aventuriers de François de Coligny d'Andelot et les compagnies italiennes de Pietro Strozzi. La concentration de la flotte se fit à Brest, où le vice-amiral de La Meilleraye amena les vaisseaux du Havre (3). Baccio Martelli, lieutenant du prieur de Capoue, y conduisit également les galères stationnées à Nantes et les transports équipés à La Rochelle (4). Aucune flotte anglaise n'était capable de se mesurer avec notre convoi, encadré comme il l'était par les dix-huit galères de Pietro Strozzi et Baccio Martelli et par les vingt-six vaisseaux de guerre de La Meilleraye, ce qui faisait en tout cent quarante voiles (5).

Aussi le vice-amiral Clinton, qui appuyait les opérations de Lord Grey, se déroba et se tint prudemment à l'abri d'Holy-Island, lorsque notre avant-garde fut signalée au large de Berwick. Le 17 juin, après une traversée sans

(1) Ordre de Henri II de payer 2 441 554 livres à 5.440 hommes de guerre à pied, faisant partie de l'armée de Montalembert d'Essé (B. N., Franç. 5085, fol. 184).

(2) Quinze cents hommes qui s'embarquèrent au Havre sur neuf vaisseaux (Jean Du Tillet, *La Chronique des Roys de France* (1551), fol. 122. — B. N., Franç. 4552, fol. 8).

(3) Lettre de La Meilleraye disant que les vaisseaux du roi sont en rade et qu'il va s'embarquer. Le Havre, 24 mars 1548 (B. N., Clairambault 341, fol. 209).

(4) Affrètement par Baccio Martelli des navires : *la Marie* de Pouldavid, *le Petit-Nicolas* de Saint-Valéry, *le Jésus* de Morbihan, *la Bonnadventure* de Penmarc'h, *l'Yvon, le Jésus* de Saint-Pol. La Rochelle, 25 avril-3 mai (G. Musset, *Historiens de La Rochelle,* 1892, in-8°, p. 20).

(5) Lettre de Saint-Mauris au prince d'Espagne. 1548 (Archives nat., K 1488, n° 47 : A. Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse,* t. IV, p. 186). — Lettres de Grey et Palmer à Somerset. Berwick, 12 juin et 1er juillet (*Calendar of the State papers relating to Scotland,* t. I, p. 119, 134). Suivant Palmer, la flotte française se décomposait ainsi : 18 galères et 1 brigantin, 26 vaisseaux de guerre dont 8 de deux cents tonnes et au-dessus, 80 transports d'une cinquantaine de tonnes.

encombre, toute la flotte de La Meilleraye jetait l'ancre en rade de Leith, le port d'Édimbourg (1). Une semaine plus tard, *la Réale* des galères, avec trois compagnes et cent quarante soldats de renfort, partait sans bruit, dans les ténèbres, sous couleur d'inspecter les rivières du Nord, mais en réalité avec la mission secrète de contourner l'Écosse et d'embarquer à Dumbarton la petite reine Marie Stuart (2). Ce départ mystérieux demeura d'abord inaperçu des Anglais, bien qu'ils fussent sur leurs gardes : interrogé, l'année précédente, « sy lesdictes gallayres pourroient pas faire le tour d'Écosse et s'en retourner par le ouest, » Jean Ribaut, l'un de nos marins dieppois les plus capables, « avoit répondu que ouy (3). » Lorsque Grey donna enfin l'éveil (4), la proie convoitée par le protecteur lui échappait. Accompagnée de quatre jeunes filles de son âge, des plus nobles familles écossaises, Fleming, Seaton, Beaton et Livingstone, de quatre Marie dont la poésie a consacré le gracieux souvenir (5), la petite reine avait pris passage à bord de l'escadrille du chevalier de Villegagnon. Le 13 août, elle mettait le pied sur la terre de France, à Roscoff. On y voit encore la chapelle votive élevée en mémoire de son heureuse traversée (6). « Dieu continue à être bon François », écrivait Montmorency (7).

Tandis que Montalembert d'Essé marchait sur la ville

(1) Lettre de La Meilleraye. Lislebourg, 25 juin (B. N., Franç. 20457, p. 69). — *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum libri decem*, authore Joanne Leslaeo [Lesley], Scoto, episcopo Rossensi. Romæ, 1578, in-4°, p. 491.

(2) Lettre de Clutin. Lislebourg [Édimbourg], 24 juin (B. N., Franç. 20457, p. 61).

(3) *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 170.

(4) Berwick, 7 août (*Calendar... relating to Scotland*, t. I, p. 157).

(5) Francisque Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 459.

(6) Prince Labanoff, *Recueil des lettres de Marie Stuart*, t. I, p. 37. — Lettre de Brezé. Roscoff, 18 août (B. N., Franç. 20457, p. 121). — Arthur Heulhard, *Villegagnon, roi d'Amérique (1510-1572)*. Paris, 1897, in-8°.

(7) Decrue, p. 76.

d'Haddington, Pietro Strozzi harcelait le vice-amiral Clinton, bombardait Broughty Craig, et, le 27 juillet, prenait contact avec la flotte anglaise, qui se repliait sous l'abri des canons de Berwick. Nos galères, dont un calme favorisait les évolutions, coulèrent *la Pensée* et infligèrent de graves avaries à *la Galère d'Angleterre*. Le 3 août, ce même bâtiment et *la Maîtresse*, entraînés à la poursuite de deux de nos galères qui opéraient une reconnaissance du côté de Scater, tombaient dans une embuscade de cinq autres navires : ils n'échappèrent qu'à grand'peine, criblés de boulets (1).

Mais l'arrivée de renforts amenés de Londres par l'amiral Thomas Seymour permit à Clinton de prendre l'offensive avec quarante-deux voiles. Cernés par lui le 10 août, une douzaine de transports, un grand terreneuvier de La Rochelle entre autres (2), furent brûlés en rade de Leith, et une de nos galères fortement avariée (3). Mais les boulets anglais allèrent mourir dans les levées de terre qui protégeaient le port et deux débarquements à Saint-Ninians et Montrose coûtèrent à Seymour treize cents hommes (4).

Nos marins ne jugèrent plus le golfe du Forth assez sûr pour hiverner. Du reste, la maladie faisait rage à bord, les vivres manquaient, et contrairement au bon renom de l'hospitalité écossaise, nos hôtes ne donnaient pas le moindre morceau de pain. Sur les instances de ses capitaines, sur leur réquisition signée, le vice-amiral de La Meilleraye appareilla, après avoir attendu vainement durant dix-huit jours Pietro Strozzi et ses galères. Il laissait égale-

(1) *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 429, 431.

(2) C'était un terre-neuvier de 250 tonneaux, appartenant à Mathurin Denebaud et Louis Gargouilleau (B. N., Franç. 20537, fol. 8).

(3) Lettre du vice-amiral Clinton à Grey. Rade de Leith, à bord de *la Great Barke*, 10 août (*Calendar of the State papers relating to Scotland*, t. I, p. 158).

(4) Clowes, *Royal Navy*, t. I, p. 468.

ment derrière lui le galion *Saint-Jacques* du capitaine Auvray, noyau d'une division de galions que la régente réclamait d'urgence. La traversée de retour fut épouvantable : tous les jours, on jetait des cadavres par-dessus bord. Dans le pas de Calais, on ne put naviguer que de nuit (1).

Les traînards se trouvèrent aux prises avec l'amiral anglais du sud-ouest, William Howard, en croisière dans le pas de Calais à la tête de dix-huit vaisseaux. Douze de nos voiliers furent capturés à Douvres, sans que le vaisseau d'escorte, monté de cent combattants en sus de l'équipage, pût faire autre chose que de fuir vers le Crotoy (2).

Pietro Strozzi, peu après, le 12 septembre, eut à se faire jour à travers les lignes anglaises : de ses huit galères, l'une, *la Serine*, restait aux mains de l'ennemi (3).

A peine de retour de l'expédition d'Écosse, le vice-amiral de La Meilleraye recevait l'ordre de se diriger en toute hâte sur la Gironde, dont les marins du Croisic occupaient déjà l'embouchure. Il s'agissait de barrer la route à deux ou trois mille hommes de troupes qu'une flotte anglaise devait jeter en Guyenne (4). Averti des événements qui se déroulaient dans le sud, La Meilleraye refusa de donner congé aux équipages gascons du sieur de Rambures qui montaient trois des galions royaux (5).

Une émeute avait éclaté en mai dans la Saintonge : de proche en proche, gagnant l'Angoumois, le Poitou, la

(1) Lettre de La Meilleraye au duc d'Aumale. Brest, 16 septembre (B. N., Clairambault 344, fol. 226).

(2) J. Lesley, p. 496.

(3) *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 447, 461.

(4) Lettres de Henri II au gouverneur de Bretagne. 6 septembre (B. N., Franç. 20510, p. 18). Le roi avait déjà donné ordre d'armer en course contre les Anglais tous les navires bretons. 10 août (B. N., Clairambault 825, fol. 103).

(5) Lettre de La Meilleraye. Brest, 16 septembre (B. N., Clairambault 344, fol. 226). Les lettres royales qui lui mandaient d'aller bloquer les ports de Guyenne étaient en date du 7 septembre (B. N., Clairambault 342, fol. 439).

Guyenne, elle dégénérait en révolution. Une fois de plus, la gabelle en était cause. Sous la pression d'une jacquerie formidable, Saintes, Angoulême capitulent ; à la sommation « du coronal de toute la commune de Guyenne, Pierre Bonamy, » les paysans prenaient partout les armes au son du tocsin (1). La citadelle de Blaye est cernée par eux : le lieutenant du roi, Tristan de Moneins, est massacré dans Bordeaux le 21 août 1548. Le cri national de « Vive France » est étouffé par le cri révolutionnaire de « Vive Guyenne. » C'est le signal de la terreur : seize mille rebelles campent aux alentours de la ville (2). Et l'on devine, par le précédent de Saint-Andrew, sur quelles sympathies étrangères ils peuvent compter.

Mais le vice-amiral de La Meilleraye amène toute sa flotte à La Rochelle et à l'embouchure de la Gironde « pour prendre tout ce qui en vouldroit sortir et entrer » (3). Le corps d'armée du duc d'Aumale arrive par le Poitou ; le connétable de Montmorency descend la Garonne depuis Toulouse : la révolution est prise dans une souricière. Les Bordelais épouvantés cherchent à désarmer le connétable en lui envoyant, « sur un bateau pavoisé à ses armes, les clefs de leur ville ». Le terrible justicier rejette dédaigneusement leurs offres et, le 19 octobre, entre en ordre de bataille, dans Bordeaux (4). On sait à quelle sanglante série d'exécutions fut attaché dès lors le nom de *patenôtres*

(1) B. N., Dupuy 775, fol. 20.

(2) Bordenave, *Histoire de Béarn et de Navarre* (éd. 1873), p. 46. — *Archives historiques de la Gironde*, t. X, p. 24-28. — Belleforest, *Chroniques et annales de France* (éd. 1585), p. 445. — F. Decrue, *Anne, duc de Montmorency*, p. 57.

(3) Lettre du vice-amiral de La Meilleraye. Thorigny, 24 septembre (B. N., Clairambault 342, fol. 53). — Entre autres croiseurs, était *la Bonnadventure* d'Écosse, commandée par le Pérugin Giovanni Jaconne, familier de Baccio Martelli. La Rochelle, 14 novembre (G. Musset, *Historiens de La Rochelle*, p. 23).

(4) F. Decrue, p. 63.



NAVIRE FRANÇAIS BATTANT PAVILLON AMIRAL (1548)

(B. N., Franç. 25.374, fol. 28 v° : Almanach breton de Brouscon. 1548.)

de Monsieur le Connétable : « le grand rabroueur » égrena les têtes humaines comme les grains d'un chapelet (1). La paix régnait en Guyenne. Bordeaux, en guise de pénitence, était condamnée à payer 200.000 livres d'amende, à fournir de quoi fondre cinq cents canons, de quoi faire deux bateaux de guerre (2).

Dès qu'il avait appris par La Meilleraye la requête de Marie de Guise, Henri II avait donné ordre à Villegagnon de reprendre la route de l'Écosse (3). Douze cents Gascons, aux ordres de Raymond de Pavie-Fourquevaulx et de Fieschi, s'embarquaient en même temps à Brest à destination de Dumbarton (4). D'autres renforts suivirent, en mai 1549, amenés par le nouveau lieutenant-général Paul de Termes et par les capitaines Cerf et Gilbert Quentin, Beaumont-Brizay et Nègre-Pelisse; ce millier d'hommes escortait la solde énorme que le roi de France envoyait au corps d'occupation (5).

Les deux régiments du Rhingrave et de La Chapelle-Biron avaient pour quartier-général Leith, pour postes avancés l'île de Colm au fond du golfe du Forth et la ville de Dundee sur la Tay (6). Par une brusque attaque, la flotte anglaise tenta de nous déloger de notre quartier-

(1) Brantôme, t. III, p. 299.

(2) 26 octobre (B. N., Fontanieu 259, fol. 193.) — Archives nat., K 91, n° 10[1]).

(3) Lettre de Henri II à Montmorency, 19 septembre (Heulhard, *Villegagnon,* p. 46). — Lettre de Villegagnon se plaignant de n'être pas payé. Lislebourg, 2 février 1549 (B. N., Franç. 20457, p. 229).

(4) *La vie de plusieurs grands capitaines françois,* recueillis par M. F. de Pavie, baron de Forquevaulx. Paris, 1643, in-4°, p. 334.

(5) 267,500 livres. Ce second convoi comprenait 100 chevau-légers, 600 hommes de pied et 300 pionniers (B. N., Franç. 20510, fol. 23; Franç. 18153, fol. 68). — Vie du maréchal Paul de La Barthe, sieur de Termes : B. N., Moreau 770, fol. 50. — Paul de Termes avait été nommé lieutenant-général en Écosse le 15 mai 1549 (B. N., Franç. 3115, fol. 68).

(6) Le régiment du Rhingrave était de 1,500 Allemands et le régiment de La Chapelle de 3,000 aventuriers français (B. N., Franç. 18153, fol. 68).

général, qui couvrait Édimbourg. Mais les six flouins d'avant-garde, chargés d'ouvrir le bombardement, avaient leurs canons trop au ras de l'eau et leur mire trop basse pour atteindre la ville. Une batterie de trois pièces, qu'auraient soutenue au besoin quatre galères et une soixantaine de bateaux-pêcheurs armés en guerre, eut tôt fait de repousser l'agression. Les Anglais se résignèrent à un blocus.

En face de Leith, se trouvait un îlot escarpé, Inch-Keith, que nos gens appelaient l'Ile-aux-Chevaux à cause de ses gras pâturages. En moins de quinze jours, l'ennemi assit sur la cime de l'île un fort, que des précipices environnaient de trois côtés et qui commandait les rares descentes possibles. Une forte garnison y fut laissée, et la flotte anglaise se retira près de Berwick.

Avant de passer le commandement à Paul de Termes, Montalembert voulut se couvrir de gloire. Le colonel de La Chapelle de Biron, chargé de reconnaître l'île, partit sur la galère de Villegagnon et s'approcha à portée d'arquebuse : comme le tirant d'eau de la galère l'empêchait de serrer la côte de plus près, il descendit sur la frégate qui servait de vedette, et nota non seulement les abords du fort, mais encore la force de la garnison.

Tandis que les galères, commandées par Villegagnon et par le chevalier Michel de Seure, successeur du capitaine Baccio Martelli (1) dans le commandement de l'escadrille, décrivaient un grand circuit pour se porter sur les derrières de l'ennemi, des bateaux chargés de troupes sortaient de Leith et gouvernaient droit sur l'île. Les compagnies françaises, énergiquement enlevées par Montalembert d'Essé, s'emparèrent du rivage que balayait le feu des galères et refoulèrent pied à pied la garnison vers la cime du mont. Le capitaine anglais, nommé Cotton, fut tué; ses

(1) Martelli avait quitté l'Écosse en avril. Lettre de Marie de Lorraine, 30 mars (B. N., Franç. 20457, p. 167).

gens, pris de panique, lâchèrent pied et se réfugièrent sur une pointe, où ils se laissèrent prendre comme des moutons. Ils étaient cependant huit cents, dont sept enseignes, avec dix-huit grosses pièces, et nos gens sept cents à peine. Outre l'artillerie et les munitions, Montalembert d'Essé conquérait une grande hourque chargée de malvoisie, de matelas et de draps de toutes sortes, qui venait ravitailler le fort. Aussitôt après cet exploit, en juillet, Montalembert s'embarquait pour la France, laissant le commandement des troupes françaises à Paul de Termes (1).

II

LA RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE

Les Anglais devenaient de plus en plus agressifs. Dans l'hiver de 1549, leur flotte avait croisé aux abords du golfe du Morbihan, pour couper l'une de l'autre les deux divisions royales, les grosses nefs, à Brest, les galères de Pietro Strozzi, à Nantes, qui s'apprêtaient pour l'Écosse (2) : elle avait brûlé Locmariaker, saccagé les îlots de Houat et Haedic, enlevé, après un combat de deux jours, un vaisseau de Pouldavid et poursuivi une flottille, qui avait pu se ranger sous l'abri des canons de Belle-Isle (3). En mai, elle revenait dans la Manche, où dix-huit de ses vaisseaux (4) opéraient une concentration menaçante du côté

(1) Jean de Beaugué, *Histoire de la guerre d'Écosse*, publiée avec un avant-propos par le comte de Montalembert. Bordeaux, 1864, in-12, p. 111, 125, 127, 142, 178, 185, 236, 245, 269, 274.

(2) Lettre de Pietro Strozzi. Nantes, 28 mars 1549 (B. N., Franç. 20537, fol. 78). — Gosselin, *Documents pour servir à l'histoire de la marine normande*, p. 55.

(3) Lettre d'André de Sourdeval au duc d'Étampes. 21 février (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III, col. 1061).

(4) Liste de la flotte anglaise au 22 mai 1549 : onze autres bâtiments de

du Cotentin (1). Des fortifications, jetées dans l'île d'Aurigny, lui constituèrent une base d'opérations excellente pour « guetter le pas ».

Tout faisait présager une rupture, quand une vague ambassade britannique, en juin, vint nous proposer d'aplanir, par une « amyable composition, tous différends. » Quel « venin caché » y a-t-il là, se disait avec inquiétude Henri II. Et de fait, il l'avait deviné, la proposition anglaise n'était qu'un bluff. Sachant combien l'empereur « s'ébattait » à cette guerre d'Écosse et qu'il était résolu à entraver de tout son pouvoir un accord entre les deux rivaux, le secrétaire d'État William Paget était allé lui poser comme un ultimatum de nous déclarer la guerre ; sinon, l'accord redouté par lui serait chose faite. Si jamais diplomate eut à mettre en jeu toutes les ressources de son art, ce fut notre ambassadeur à Bruxelles, Marillac. Henri II vivait de mortelles heures d'angoisse, dans la crainte d'une intervention impériale, lorsqu'une dépêche de Marillac, en date du 2 août, vint enfin le rassurer : Charles-Quint restait neutre. Le bluff britannique avait échoué ; et, le 8 août, nous prenions les devants sur notre ennemi en lui déclarant la guerre (2).

Toutes les mesures étaient arrêtées dans cette éventualité. Le Cotentin, où l'on redoutait que se prononçât l'attaque, était en état de défense, les postes de la côte avaient reçu des renforts. On construisait en toute hâte à la Fosse d'Omonville, vis-à-vis d'Aurigny, un fort d'arrêt. Les

guerre croisaient dans la mer du Nord (*Archaeologia*, t. VI, p. 218. — Oppenheim, *History of the administration of the Royal Navy (1509-1660)*. London, 1896, in-8°, t. I, p. 100).

(1) Lettre du lieutenant de Granville, 27 juin (Dom Morice, *Ibidem*, t. III, col. 1075).

(2) Cf. la correspondance de Marillac avec le roi et le connétable, de février à septembre 1549 (B. N., Franç. 3098 et 3099 : Pierre de Vaissière, *Charles de Marillac*, p. 121).

quatre galères de Pierre Bon avaient été envoyées en reconnaissance du côté de l'île suspecte, que le roi croyait « voisine de La Hogue (1) » et que ses courtisans pensaient proche de Caen (2). L'amiral d'Annebault se tenait en permanence à La Hougue, prêt à repousser une agression soudaine venue de l'île « attendu qu'il y a si peu de destroit à passer (3). » Et le capitaine de marine François Le Clerc élevait une tour de défense dans l'île Tatihou (4).

Dans une lettre touchante, Henri II avait supplié Villegagnon de lui ramener intacte son escadre de quatre galères, dont la France avait un impérieux besoin (5). Villegagnon et Montalembert d'Essé, sans perdre un moment, quittèrent Leith : enveloppés par la flotte anglaise de beaucoup supérieure en nombre, ils couraient le plus grand danger, lorsque le feu prit aux poudres d'une des roberges ennemies, qui sauta. Ils profitèrent du désarroi pour s'esquiver (6) et, après neuf jours de traversée, ils gagnaient Dieppe (7). Le 21 juillet 1549, Villegagnon ralliait au Havre une flotte en formation sous le commandement de Leone Strozzi, général des galères. Aux dix galères et aux huit navires légers de la flotte, l'annexion d'un transport chargé d'outils, de hottes, de briques et de munitions laissait assez deviner le but de la croisière (8).

(1) Instructions de Henri II au sieur Contay. 7-9 juillet (B. N., Clairambault 342, fol. 151, 153).

(2) Lettre de Villars à Du Bouchage. 22 juin (B. N., Clairambault 340, fol. 205).

(3) Instructions de Henri II citées.

(4) François Desrues, apud *Société des antiq. de Normandie*, t. XXXII (1895), p. 24.

(5) Lettre de Henri II à Villegagnon. 23 juin (Collection Belcarres à Édimbourg : lettre publiée par Francisque Michel, *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, t. I, p. 459, note 3).

(6) Jean Du Tillet, *Chronique des Roys de France* (1551), fol. 127.

(7) Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, année 1549 : A. Heulhard, *Villegagnon, roi d'Amérique*, p. 46.

(8) Dix galères de Montagu, Villegagnon, Pierre Bon, Seure, Carcès,

L'expédition se dirigeait, à travers l'archipel anglo-normand, vers une roche « terriblement haulte et d'horrible regard » (1), « l'île des forbans, des larrons, des brigands, des meurtriers et assassineurs, tous extraits du propre original des basses fosses de la Conciergerie (2) ». C'est de cette étrange façon que Rabelais stigmatise l'île de Sercq. Les abords en étaient si difficiles qu'un de nos galions, *la Fécampoise*, chargé de munitions et d'artillerie pour fortifier la place, y avait fait naufrage (3). Fâcheuse aventure, que le capitaine de *la Fécampoise*, François le Clerc (4), dit Jambe de Bois, mit à profit, puisqu'il devint le guide du général des galères.

Le 27 juillet, quatre cents hommes débarquaient à Sercq, sous le commandement du capitaine breton François Du Breil (5); ils transformèrent l'île en une véritable forteresse, en hérissant de fortins les rares échancrures de la côte : la rade de l'Éperquerie, l'entrée de la Coupée et le promontoire qui domine la baie de Dixcart. Dans une anse qui doit son nom à des sécheries de poissons, le blockhaus de l'Éperquerie servait de réduit central : entouré de fossés profonds, il communiquait avec le havre par un

Marsay, La Gripière, Baccio Martelli, navires de François Le Clerc, Gillet Anger, Simon Guillou, Roger Cuquemelle, Robert Le Conte, Guillaume Hérault, Thomas Martin, flouins dieppois des sieurs de Raffauville et Barnaville. Le Havre, 21 juillet 1549 (B. N., Franç. 3118, fol. 11, 15, 26). — La galère du prieur de Capoue dans le Ponant était une quadrirème. Quittance de Leone Strozzi, 15 février 1549 (B. N., Pièce orig. 2730, doss. Strozzi, p. 6).

(1) Lettre de Cornil Scepperus. 1553 (*Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. XL, p. 853, note).

(2) Rabelais, *Pantagruel*, l. III, 24 : cf. Abel Lefranc, *Les navigations de Pantagruel*. Paris, 1905, in-8°, p. 163.

(3) Jean du Tillet, *La chronique des Roys de France* (éd. 1551), fol. 125 v°.

(4) B. N., Franç. 18153, fol. 34.

(5) « Estat des vivres et artilleries livrés en l'isle de Sercq. » Sercq, 27 juillet (B. N., Franç. 3118, fol. 11, 26). — Le comte de Palys, *Le capitaine Breil de Bretagne (1503-1583)*. Rennes, 1887, in-8°.

large chemin couvert (1). Dix canons de galères formaient l'artillerie de la place (2).

L'escadre du capitaine Wynter, inférieure à la nôtre, puisqu'elle n'était montée que de deux mille hommes, ne fit aucune tentative pour nous entraver (3). Bien mieux, elle se laissa surprendre, le 31 juillet, à l'aube, par le prieur de Capoue. Elle était alors dans le port Saint-Pierre à Guernesey : les officiers pour la plupart dormaient à terre et les vaisseaux en rade, quand le canon commença à tonner. Sous nos bordées répétées, les bâtiments éventrés sombraient ; le vaisseau amiral, *la Mignonne*, allait succomber à son tour ; et des Anglais, il ne fût pas échappé un seul homme, si le château ne les avait protégés de son feu. Nos gens, décimés à leur tour, durent se replier ; une galère coulant bas, mais soutenue par deux compagnes, parvint à se traîner jusqu'à Sercq (4). Une autre emporta en toute hâte les blessés à Rouen (5).

Leone Strozzi pénétra ensuite dans la baie de Boulay, à Jersey : une compagnie de débarquement marcha sur le village de Trinité, où elle brûla la maison du justicier juré. Après une relâche de quelques jours à Saint-Malo, le prieur de Capoue passait, le 8 août, à Sercq, y laissait une frégate et deux cents hommes de renfort aux ordres du frère cadet de Breil (6), et se dirigeait vers le pas de Calais.

(1) Dupont, *Histoire du Cotentin et de ses îles*, t. III, p. 302.

(2) Chaque galère avait débarqué un canon, une bâtarde ou une coulevrine (B. N., Franç. 3118, fol. 11, 26).

(3) Ledyard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 343.

(4) Lettres de Scepperus, 27 septembre 1553 ; à Strozzi, cette lettre joint à tort l'amiral d'Annebault et le baron de La Garde (*Bulletin de l'Académie de Belgique*, t. XL (1875), p. 854, note).

(5) Jean Du Tillet, *La chronique des Roys de France*, fol. 128. — *Chronique des îles*, p. 68. — Dupont, *Histoire du Cotentin*, t. III, p. 300. — Thomae Cormerii, Alenconii, *Rerum gestarum Henrici II, regis Galliae, libri quinque*. Parisiis, 1584, in-fol., fol. 42 v°.

(6) 8 août 1549 (B. N., Franç. 20510, fol. 31).

III

LE SIÈGE DE BOULOGNE

Henri II avait entrepris d'arracher Boulogne à l'Angleterre. Le 17 août 1549, lors de son arrivée au camp, à Montreuil, un héraut impérial vint lui interdire de toucher à Calais — possession anglaise d'ancienne date, — sous peine d'être traité comme un « jeune homme » : et moi, j'accommoderai votre maitre « en vieux resveur », riposta Henri II (1). On conçoit, dans ces conditions, quelle fut l'anxiété de la population de Middelbourg, en Zélande, quand apparurent onze galères de Leone Strozzi : l'escadre y avait été poussée par un coup de vent ; mais ce qui n'était qu'un accident, parut une réponse à l'insolent procédé de l'empereur (2). Au retour, et comme par bravade, Strozzi enleva, en vue même de Calais, plusieurs bâtiments britanniques chargés de soldats flamands, de vivres et de munitions (3).

Du côté de terre, pour isoler Boulogne de Calais, l'armée du roi, du connétable Anne de Montmorency et du duc François de Guise attaquait et enlevait du 22 au 26 août les lignes de la Slack, Marquise, le fort Slack à l'embouchure de la rivière et le port d'Ambleteuse. En dépit de ses quatre bastions et d'une garnison de six compagnies,

(1) Vieilleville, p. 98. — F. Decrue, *Anne, duc de Montmorency*, p. 83.

(2) Dépêche de Marillac au connétable. Bruxelles, 5 septembre (B. N., Cinq-Cents Colbert 288, fol. 262).

(3) Jean Du Tillet, *La Chronique des Roys de France* (1551), fol. 124 v°. — Dès le mois de juin, des corsaires commandés par Compiègne étaient sortis en croisière. Lettre de Compiègne à Montmorency de La Rochepot. Dieppe, 17 juin (*Catalogue de livres et autographes*, n° 107, librairie Dumont. Paris, juin 1900, n° 2788).

Ambleteuse s'était rendue dès les premières volées de canon; le fort Blackness, moins près du cap Blanc-Nez, malgré son nom, que du cap Gris-Nez, capitulait de même; il fut occupé par Jean de Sénarpont, tandis que le commandement d'Ambleteuse était remis à Gaspard de Coligny-Châtillon (1).

Ces précautions prises dans le nord, l'armée du connétable entama le siège de Boulogne, en ouvrant des tranchées au sud, sur la rive gauche de la Liane. Ses lignes s'étendaient depuis le fort d'Outreau, en face de la ville, jusqu'au fort de Châtillon, que Vieilleville et Coligny-Châtillon construisirent pour battre l'entrée du port et tirer sur la tour d'Ordre. On peut s'en rendre compte par « il vero ritratto di Bologna, al presente assediato dal Christianissimo re di Francia », belle gravure d'Henricus Van Scholl (2).

Mais les assiégés n'étaient point pris au dépourvu. Sous l'active impulsion du vice-amiral Clinton, ils avaient complété la défense par deux ouvrages nouveaux : un fortin de briques, appelé le Paradis ou le Jeune Homme, par opposition au Vieil Homme de la tour d'Ordre qu'il reliait à la citadelle, couvrait au nord-ouest le port et la ville basse. Une muraille de cent pieds de long, haute de vingt-six, garnie de casemates et de batteries avec une garnison de cent hommes, s'avançait en pointe à l'entrée du chenal, afin d'abriter les vaisseaux anglais contre les feux de notre fort de Châtillon (3). Cette dunette, en blocs massifs arra-

(1) Lettre du duc de Guise. Du camp près d'Ambleteuse, 28 août (*Bulletin du comité des travaux historiques* (1891), p. 35). — Decrue, p. 84. — Lettre du 30 août (B. N., Clairambault 343). — Ribier, t. II, p. 241.

(2) Reproduite dans le magnifique *Album historique du Boulonnais*, de M. A. de Rosny. Paris, 1893, in-fol. long. — Cf. également *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 237, note.

(3) Ainsi Henri II lui-même avait fait braquer le canon sur trois vaisseaux anglais, chargés de vivres et de munitions, qui tentaient de ravitailler

chés à la colline que surplombait la tour d'Ordre, semblait à l'épreuve du canon. Le plan d'attaque comportait pourtant sa destruction au moyen d'une batterie de six pièces, tandis qu'on essaierait de couler dans le chenal, pour « l'estoupper », de vieux vaisseaux remplis de pierres (1). Simultanément, on donnerait l'assaut aux deux positions qui dominaient le port et servaient de « bouclier à la Haulte-Boulloigne », à la tour d'Ordre et au Paradis (2).

Mais le Vieil Homme était un redoutable adversaire, qui usa les efforts du jeune roi. Au bout de trois semaines, Henri II leva le camp; et le siège se transforma en un blocus (3), que dirigèrent le lieutenant général Gaspard de Coligny et le capitaine Nicolas de Villegagnon, nommé surintendant des galères et autres vaisseaux en la côte de Boulonnais. Les galions des capitaines Saint-Sauveur et La Roche, pourvus d'artificiers pour incendier au besoin les transports anglais, se tinrent en observation à Ambleteuse (4); deux galères remplirent le même office dans le sud, à Étaples (5).

Au lieu de bloquer à distance le port de Boulogne, une mesure radicale eût été de l'obstruer, comme on y avait

la tour d'Ordre (Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, éd. 1644, p. 590).

(1) Lettre du duc de Guise du 28 août citée. — Jean Du Tillet, fol. 124 v°.

(2) « L'advis de la qualité de ceux qui sont dedans Boullongne » (B. N., Franç. 3127, fol. 42).

(3) « Double d'une lettre missive envoyée par le seigneur Nicolas Nicolaï, géographe du roy, à Mgr du Buys, vice-baillif de Vienne, contenant le *Discours de la guerre faicte par le Roy nostre Sire, Henry deuxiesme de ce nom, pour le recouvrement du pays de Boulongnoys, en l'an mil cinq cens quarante neuf.* Lyon, 1550, in-4° ».

(4) Selon marché passé en octobre par Villegagnon, chaque galion devait avoir 30 « tant mariniers que officiers et gens d'artiffice, pour la conduicte et deffense d'iceulx, oultre le nombre de gens de guerre qu'il plaira y mettre de renfort. » Mandat de paiement de Coligny et certificat de Villegagnon. Ambleteuse, 8 novembre et 22 décembre 1549 (B. N., Franç. 27297, Pièces orig. 813, doss. Coligny, pièce 42 : Collection A. de Rosny, à Boulogne). — Ces galions firent des prises (B. N., Franç. 18153, fol. 148).

(5) Lettre de Coligny. 22 janvier 1550 (B. N., Franç. 6616, fol. 144).

songé dès le début et comme Villegagnon y songeait toujours, à telle enseigne qu'il apprêtait de vieilles galères remplies de maçonnerie. De Dieppe, le lieutenant d'Ango lui envoya trois bateaux; François de Montmorency de La Rochepot prêta son aide; à l'estime du surintendant, il suffisait, pour aboutir, d'être maître de la mer l'espace d'une marée (1). Mais décembre, janvier s'écoulèrent, sans que Villegagnon pût mener à bien une entreprise que son collègue, Coligny, jugeait impraticable (2).

Gaspard de Coligny avait de son côté pour objectif de ruiner la Dunette. Cet îlot fortifié était encore intact à la date du 26 janvier 1550, ainsi qu'en témoigne un curieux dessin achevé ce jour-là (3). Mais sous le feu violent de l'artillerie du fort Châtillon, la Dunette ne tarda point à tomber en ruines (4).

L'investissement complet de Boulogne était imminent, les marchés pour le ravitaillement de l'armée de siège étaient déjà passés (5), quand des pourparlers s'engagèrent avec les Anglais. Pour ravoir Boulogne, on ne se battit pas, on traita en février, on paya en mars (6) : le rachat de la ville fut de 400.000 livres, moitié de ce qu'il aurait coûté aux termes des conventions de 1546. L'Écosse, comprise dans le traité, respirait enfin; six galères, aux ordres du prieur de Capoue, allèrent quérir notre vaillante alliée; la régente, accompagnée du lieutenant-général Paul de Termes, débarquait à Dieppe le 19 septembre 1550. Sous couleur d'un voyage d'agrément pour revoir sa fille, Marie

(1) Mémoire de Villegagnon au duc d'Aumale envoyé en Boulonnais. Saint-Germain-en-Laye, 2 décembre 1549 (B. N., Franç. 20577, fol. 33).

(2) Lettre de Coligny citée, du 22 janvier.

(3) Et publié dans le magnifique *Album historique du Boulonnais*, de M. A. de Rosny, pl. XVII.

(4) D'Hautefeuille et Bénard, *Histoire de Boulogne*, t. I, p. 266.

(5) 27 janvier 1550 (B. N., Franç. 18153, fol. 142).

(6) 24 mars (Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 592. — Heulhard, *Villegagnon*, p. 50).

de Guise venait demander à Henri II les moyens de maintenir en Écosse la suprématie de la politique française (1).

(1) Francisque Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 471. — Dix compagnies françaises et gasconnes, aux ordres du colonel de La Chapelle-Biron, restèrent tenir garnison en Écosse. Octobre-décembre 1550 (B. N., Franç. 4552, fol. 50).

HENRI II

PRÉCURSEUR DE COLBERT

La marine de guerre dont avait hérité Henri II était dans un état lamentable. Le matériel valait peu, le moral moins encore. Tristes fruits des scandaleux exemples donnés par trois officiers à la solde du Portugal et de l'Angleterre, par l'amiral Chabot, le vice-amiral Lartigue et le capitaine Auxilia, la concussion était partout, les dissensions incessantes; à l'anarchie, aucun frein; au désordre, aucun contrôle. Il y avait des contrôleurs de la marine : et « les voleries des ministres » parvenaient à réduire de moitié l'armée levée pour l'invasion de l'Angleterre (1). Les commandants de l'expédition d'Écosse, Montgommery et Château-Chalon, se querellaient en présence de nos alliés; et, en face de l'ennemi, le général des galères jetait son gant à la figure d'un de ses officiers. La paix venue, une soixantaine de nos meilleurs marins, le capitaine Jean Ribaut, l'hydrographe Rose, les cosmographes Sécalart et Nicolay prirent du service en Angleterre. Il fallut user de subterfuge pour les rapatrier (2).

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens* (Coll. des doc. inédits), t. I, p. 337.

(2) Sécalart, stylé par Odet de Selve, notre ambassadeur, ramassa à Southampton tous ses compatriotes pour les rapatrier. Et Ribaut s'évada

De déplorables aventures avaient dissipé la belle escadre des vaisseaux du capitaine Claude dans le simple passage de Marseille au Havre, parce que le commandement avait été donné à la faveur et non au talent. Quant aux galères, François Ier, avec sa prodigalité habituelle, avait fait cadeau de deux des plus neuves au duc de Savoie, oubliant qu'elles n'étaient point à lui, mais à un de ses capitaines (1); et il avait cassé aux gages les galères du Ponant (2).

Au lendemain des formidables armements dirigés contre l'Angleterre, nos côtes du Ponant étaient à la merci de l'ennemi. Chargé en 1546 d'inspecter la défense du littoral breton, le grand architecte Philibert de Lorme constata partout, à Saint-Malo, à Concarneau, à Nantes, la négligence et le « maulvais ménaige » des capitaines. A Brest, Château-Chalon La Chatière avait enlevé l'artillerie du château dont il avait la garde, pour en garnir ses propres navires, armés en course. Par une prise, l'ennemi apprit le déplorable état de la place, devant laquelle parurent bientôt soixante bâtiments anglais. Sans les précautions du vaillant ingénieur, l'artillerie traînée aux remparts, la fausse artillerie exposée en montre, la population de Brest assemblée au tocsin, notre grand port de guerre était emporté (3).

de Londres avec sept ou huit marins, sous prétexte d'aller enlever à Dieppe un de ses fils séquestré par Ango. 1547 (*Correspondance d'Odet de Selve*, éd. Germain Lefèvre-Pontalis (1889), p. 42, 84, 117, 243).

(1) Henri II dut rembourser de ce chef 71,700 livres au capitaine Cabassoles (B. N., Franç. 11969, fol. 369).

(2) En conséquence, l'architecte Philibert de Lorme et le président du parlement de Rouen mirent en liberté 540 forçats (cf. la note suivante).

(3) Instruction de M. d'Ivry, dit de Lorme, publiée par Berty, *Les grands architectes français de la Renaissance*. Paris, 1860, in-8°, p. 51.

I

UNE FLOTTE MODÈLE

Henri II n'eut rien de l'insouciance et de l'inconstance paternelles. Et, pour la marine, ce fut le précurseur de Colbert. Dès le début de son règne, il avait arrêté un vaste plan de constructions navales, dont il poursuivit l'exécution, à travers les vicissitudes de la guerre, avec un esprit de suite admirable et une compréhension de notre rôle maritime que n'avait eue aucun Valois. « Considéré que l'une des principalles choses dignes de nostre grandeur, disait-il, c'est d'estre fort et grossement équippé par la mer, nous avons advisé de faire fère ung bon nombre de vaisseaulx ronds en la mer de Ponant et quarante gallères en celle de Levant, oultre ce que nous avoit laissé feu nostre seigneur et père (1). » On mit donc d'un seul coup en chantier, à Marseille et Toulon, vingt-six galères (2), escadre homogène et d'une mobilité d'effectifs telle qu'elle pût porter indifféremment tout son effort dans la Manche ou dans la Méditerranée. Les instructions royales contenaient en effet ceci :

« Le Roy ayant dellibéré et résollu d'entretenir armée de gallaires, non seulement pour deffendre ses lieux et places maritimes, mais aussi pour offendre où et ainsi que l'occasion se pourroit offrir et présenter, aura tant en Ponant que en Levant, ès portz de Nantes et Marseille, jusques au nombre de quarante gallères... Et auront tousjours les cap-

(1) Lettres patentes datées de Fontainebleau, 13 septembre 1547 (B. N., Franç. 25724, pièce 11).

(2) 2 juin 1547 (Bibliothèque du dépôt des cartes et plans de la marine, 87ª, t. I, p. 27). — Compte des trésoriers de la marine (B. N., Franç. 17329, fol. 194).

pitaines les corps et équippaiges de leurs gallaires désarmées, prestz et fourniz toutes et quantes foiz que ledit seigneur s'en vouldra servir, soit en Levant ou en Ponant, sans user d'autre délay que le temps pour conduire la cheurme d'une mer en l'autre, quarente jours au plus (1). »

Si le budget ordinaire de la marine, réglé par ordonnance royale, ne comportait pas un nombre plus grand de galères, soit trente en Levant et dix en Ponant (2), l'une et l'autre escadres disposaient d'une division de réserve. Dans un cas d'urgence, quarante-deux galères ou galiotes s'alignèrent en rade de Marseille (3), cependant que vingt autres croisaient dans le Ponant; la revue passée par l'argousin royal en fait foi (4). Disséminées partout, à Bayonne (5), Rouen, Édimbourg, celles-ci avaient comme arsenal un simple hangar, construit dans la cour du Vieux-Palais à Rouen. Leone Strozzi, en les ramenant au chiffre reglementaire de dix galères, eût bien voulu renforcer du surplus la flotte méditerranéenne, qu'un projet audacieux portait à soixante galères, dont cinquante eussent été entretenues à effectifs réduits (6) ; mais le roi refusa de donner autre chose que les chiourmes des batiments désarmés (7).

(1) Début d'une ordonnance de Henri II « sur le faict des gallères » (B. N., Franç. 19065, fol. 137).

(2) « Ordonnance faite par le roi sur le fait des gallères, tant de la mer de Levant que de Ponant. » Dijon, 12 juillet 1548. Elle affectait 30 galères, 1 galiote, 1 fuste et 2 frégates au Levant, 10 galères et 1 frégate au Ponant (B. N., Franç. 18153, fol. 38 v°).

(3) Suivant les instructions de Henri II à Strozzi, 28 juillet 1548 (B. N., Franç. 3050, fol. 108).

(4) Certificat de l'argousin Jean de La Motte dénombrant les galères étant pour le service du roi en Ponant, en Bretagne, Normandie et Écosse, 27 octobre 1548 (B. N., Franç. 26132, pièce 211).

(5) 1548 (B. N., Franç. 26132, p. 265).

(6) *Stolonomie* (B. N., Franç. 2133, fol. 38 v°).

(7) Réponse de Henri II au mémoire de Strozzi. Saint-Germain-en-Laye, 6 janvier 1549 (B. N., Franç. 18153, fol. 52).

C'est que Henri II, imbu de l'idée de « se mettre sur mer aussi fort pour le moins que ses ennemys (1) », voulait être en mesure de faire face aux cinquante bâtiments de guerre de la marine britannique (2). En quoi il réussit pleinement. Aux grosses nefs *Maîtresse*, *Cardinale*, *Chériffe*, *Fécampoise*, aux galions *Saint-Jean*, *Saint-Jacques* et *Saint-André* que lui laissait son père (3), il ajouta cinq grands vaisseaux neufs, sortis en mars 1549 des chantiers normands de Beaurepos et de Tancarville. Leur constructeur, Jean de Clamorgan, conduisit à Brest *l'Hermine*, *le Henry-le-Grand*, *le Normand* et *la Négresse* pour former, avec *la Maîtresse* et *la Cardinale*, une division homogène de grands vaisseaux (4). Aux galions restés en Normandie (5), s'adjoignit une escadre de croiseurs, dont le roi annonçait en ces termes la création : « J'espère pourveoir à la construction et équipaige d'une vingtaine de roberges, oultre les aultres vaisseaux de guerre que j'ay desjà (6). »

Ces bâtiments, mis dans leurs bers à l'automne de 1549, devaient être livrés au printemps de l'année suivante. Des marchands de Dieppe, Gabriel de Bures, gendre d'Ango,

(1) Lettre de Henri II au roi de Navarre, 25 octobre 1549 (Champollion-Figeac, *Mélanges historiques*, dans la Collection des documents inédits, t. III, p. 600).

(2) Liste de la flotte royale d'Angleterre au 5 janvier 1548 : 32 vaisseaux jaugeant ensemble 10,600 tonnes, 1 galère, 13 row-barges, 4 barques (*Archæologia*, t. VI, p. 218. — Oppenheim, *History of the Administration of the Royal Navy*. London, 1896, t. I, p. 100).

(3) Liste de cette escadre au 6 mars 1547 (B. N., Franç. 18153, fol. 34).

(4) Gosselin, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la marine normande*, p. 55. — Jean Du Tillet, *La Chronique des Roys de France*, appendice.

(5) Henri II entretint douze garde-côtes en Normandie, dont *le Saint-Jean*, capitaine Jean de Clamorgan, premier capitaine en la marine de Ponant, *l'Aventureux*, capitaine Guyon d'Estimauville, *le Claude*, capitaine François Le Clerc, *l'Espérance*, capitaine La Chapelle, *le Sacre*, capitaine Bassefontaine, *le Sacret*, capitaine L'aisné La Roche, *le Chériffe*, capitaine Charles Jauldin de Caumont (Guillaume de Marceilles, *Mémoires de la fondation de la Ville Françoise*, p. 27).

(6) Lettre au roi de Navarre, *citée*, 25 octobre 1549.

Jean Rose, l'hydrographe, et Jean de Montpeley, avaient passé marché pour quatre roberges; Blaise Fructier du Croissant, pour autant; Marin de Marcille et le capitaine François Le Clerc (1) en avaient soumissionné deux autres. Brest, Saint-Malo (2), Rouen, Bordeaux eurent chacune leur roberge, qui de gré, qui de force; en guise d'amende pour leur rébellion, les Bordelais eurent à couvrir le prix de revient du *Croissant* (3). Le général des galères (4), l'amiral de Guyenne (5), de grands seigneurs, comme Albert de Gondi (6), tinrent à honneur d'avoir leur roberge. Bref, au terme fixé d'avance, le programme royal se trouva réalisé.

Quel que fût leur tonnage, variant entre 80 et 300 tonneaux en morte-charge, quel que fût l'adjudicataire, les nouveaux bâtiments étaient sur un modèle unique et tel que les constructeurs déroutés ne savaient à quel type de navire le comparer. Si les roberges de Fructier nageaient « en forme de galère », si Arnaud de Casemajor n'avait qu'à rehausser les bordages d'une galère pour en faire une fort belle roberge (7), à Dieppe, on qualifiait les roberges de galions (8), et, à Bordeaux, de frégates (9).

(1) Les roberges de 80 tonneaux et 25 avirons revenaient à 3,500 livres pièce; celles de 120 tonneaux à 4,000 livres; la galéasse promise par Jean Rose, de 200 tonneaux et 70 pieds de long, coûtait au roi 9,000 livres; les roberges de Fructier, de 100, 150, 200 et 300 tonneaux, étaient livrables à la fin de février 1550 pour 18,000 livres. Marchés passés au nom du roi par Jean de La Chesnaye et ratifiés les 16 octobre, 20 et 26 décembre 1549, 8 janvier 1550 (B. N., Franç. 18153, fol. 106, 136).

(2) 1551 (THEVET, *Cosmographie* (1575), p. 598 v°, 665).

(3) Arch. nat., K 91, n° 10[1].

(4) B. N., Franç. 3118, fol. 11, 26.

(5) Lettre d'Antoine de Bourbon au duc de Guise, 11 juillet 1553 (*Mémoires-Journaux du duc de Guise*, dans la *Collection* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VI, p. 200).

(6) Lettre d'Albert de Gondi au roi (B. N., Cinq-cents Colbert 7, fol. 353).

(7) Au Havre (Guillaume DE MARCEILLES, *Mémoires de la fondation de la Ville Françoise*, p. 28).

(8) B. N., Franç. 18153, fol. 136 v°.

(9) Arch. nat., K 91, n° 10[1].

Qu'était donc ce navire-protée, et pourquoi sa réputation? Ce bâtiment exotique, qui avait montré à la bataille de Wight l'éclatante supériorité de son tir, était la row-barge anglaise. Un de nos commissaires d'artillerie en appréciait ainsi les qualités : « La pluspart des robergies d'Angleterre ont deux bastardes à la proe, par bas, sur des roulleaux, accommodées de telle industrie que, tirant, le recul de l'une pousse l'autre dans la canonnière, sans que personne y soit empesché (1). »

Le devis des roberges de Henri II n'indique pas si les pièces de chasse avaient une mise en batterie automatique comme leurs modèles. Mais l'accouplement des coulevrines à l'avant et à l'arrière, sur une plate-forme d'un pied et demi de ravalement, le laisse supposer. Pont volant entre les deux gaillards ou pont de corde lors d'un branlebas, des bordages à l'épreuve des tarets, parce qu'ils avaient subi sur un pouce d'épaisseur l'action du feu, une taille plus courte, et par suite un virage plus facile, avec une vélocité aussi grande, grâce à ses vingt-six avirons, tels étaient les avantages que la roberge avait sur la galère.

Tant de soin avait été apporté au choix des types de nos vaisseaux qu'un voyageur, familier avec la plupart des marines de l'Europe, disait d'un galion royal construit par le capitaine La Salle : c'est le navire « le plus beau, le mieux faict et le mieux équippé de tous ceux que je veis jamais, et le plus furieux à veoir (2) ».

La réfection de la flotte, échelonnée sur trois exercices, coûta un million, somme relativement faible, quand l'on songe que notre marine fut dotée de cinquante bâtiments neufs, capables de porter une dizaine de mille hommes.

(1) Discours baillé à M. de Nevers par La Treille, commissaire de l'artillerie, 1567 (B. N., Franç. 16691, fol. 103).

(2) Nicolas de Nicolay (B. N., Franç. 20008, fol. 12).

On en couvrit les frais, moitié sur le budget ordinaire (1), moitié par la levée d'une aide (2). Les abus, les coulages habituels au règne précédent s'atténuèrent; on en dut l'heureux résultat à une institution nouvelle : le secrétariat d'État. Clausse eut pour attributions l'administration des affaires maritimes et militaires (3).

Il ne fut rien changé au régime des vaisseaux ronds; entretenus à forfait par leurs capitaines, moyennant une allocation proportionnelle au tonnage, ils devaient être prêts à appareiller à la première réquisition et subissaient chaque trimestre l'inspection d'un délégué de l'amiral (4). Quant aux galères du Ponant, Henri II eut l'intelligente initiative d'employer leurs chiourmes aux fortifications du littoral. Dirigées, deux par deux, sur les principaux ports de la Manche, Boulogne, Dieppe, le Havre, elles fournirent en chaque endroit un effectif de trois cents pionniers, encadrés de soldats, qui réparèrent les bastions sous la direction des capitaines de marine (5). L'île de Sercq avait été,

(1) Voici quel fut le budget de la marine durant les trois premières années du règne :

Marine du Ponant.	Budget ordinaire	(1548)	: 302,150 l. 4 s. 10 d.
—	—	(1549)	: 283,543 l. 13 s. 4 d.
Marine du Levant.	Budget ordinaire	(1548-1550)	: 168, 835 l. 1 s.
—	Budget extraordinaire	(1547-1548)	: 245,842 l. 18 s. 4 d.
—	—	(1549)	; 57,877 l. 13 s. 4 d.

(B. N., Franç. 17329, fol. 97).

(2) Henri II mande de lever 400,000 livres pour renforcer l'armée de mer et la défense des côtes, 31 décembre 1549 (B. N., Collection Dupuy, vol. 590, fol. 19).

(3) 1er avril 1547 (B. N., Franç. 23937, fol. 207).

(4) Suivant marché passé par l'amiral et ratifié le 6 mars 1547, Adam de Bréaulté, cap. de *la Maîtresse,* devait entretenir son vaisseau pour . 8,000 l.
Jean de Boislambert, sieur de Précarre, cap. de *la Cardinale* . 4,600 l.
Charles Jauldin, sieur de Caumont, cap. du *Sériffe* . . . . 4,500 l.
François Le Clerc, cap. de *la Fécampoise* . . . . 1,600 l.
Jean de Clamorgan, sieur de Saanne, cap. du *Saint-Jean* . . 2,000 l.
Tristand Auvray, sieur de Bonnechose, cap. du *Saint-Jacques.* 2,000 l.
Florent Monnet, sieur de la Vallée, cap. du *Saint-André* . . 1,660 l.
(B. N., Franç. 18153, fol. 34).

(5) Par ordre de Henri II, 21 décembre 1550 (*Ibidem,* fol. 200, 211).

de la même façon, transformée en une forteresse que soutenait tout un réseau de défenses côtières en Cotentin : une garnison de vingt-quatre mortes-payes à Tombelaine, de cinquante hommes aux îles Chausey, de vingt à la fosse d'Omonville (1), et les capitaineries gardes-côtes de Granville, Nielles, Grandcamp, Neufville, Cherbourg (2). Ce fut un capitaine de galère, Villegagnon, qui mit Brest en état de défense, et ce fut peut-être faute de galériens que la tour de Cordouan, l'imposant ouvrage de Louis de Foix dont les devis étaient soumis dès 1552 au roi (3), fut plus d'un demi-siècle inachevée (4).

Utilisant les forçats aux travaux publics, Henri II les protégea contre les sévices arbitraires par une ordonnance où il faisait preuve à leur égard d'une véritable sollicitude (5). Pourvu d'un uniforme, rasé tous les quinze jours, suffisamment nourri, le galérien ne fut plus la victime de la brutalité des matelots; le battre pouvait entraîner pour son bourreau trois mois de chaîne. Mettre les armes à la main était puni d'un an de la même peine sans préjudice de deux estrapades. L'ordonnance royale, loin de s'en tenir aux forçats, fixait les règles de la discipline à bord. Tout capitaine, au moment d'entrer en campagne, fut obligé d'embarquer, en sus de l'équipage du pied de paix, un pilote, deux conseillers, un bombardier et son aide, huit nochers et dix soldats. Les officiers, au nombre de qua-

(1) Compte spécial à ces garnisons pour 1551 (B. N., Franç. 4552, fol. 34).

(2) Lettre de l'amiral à ces capitaines, 31 mars 1552 (B. N., Pièces orig., vol. 475, doss. de Bousquet, pièce 3).

(3) Ainsi que le projet de réparation du Château-Trompette (Arch. nat., K 91, n° 10[1]). Cf. dans la *Bibl. de l'École des Chartes* (1905, p. 401), l'article de M. Clouzot : *Un voyage à l'île de Cordouan au XVI[e] siècle.*

(4) Cf. ci-dessus, t. II, p. 539.

(5) « Ordonnances que le Roy veult estre doresnavant observées par les capitaines de ses gallaires. » Saint-Germain-en-Laye, 15 mars 1549 (B. N., Franç. 18153, fol. 62).

torze, et les gens de cap, qui étaient vingt, se partageaient le quart. Chaque soir avait lieu l'appel, chaque matin la visite du barbier.

De l'ordonnance royale, nous avons le commentaire dans un ouvrage anonyme dédié à Henri II, la *Stolonomie* (1). Œuvre étrange où, pour la première fois, nous trouvons l'idée et presque le nom de deux institutions dont on fait honneur à Colbert : l'inscription maritime et les gardes-marines (2). La « description » des matelots par toute la côte méditerranéenne, de Narbonne à Antibes, devait fournir, moyennant « certaine paye par manière d'entretenement » en temps de paix, des hommes prêts à marcher au moindre signal. La « description de six vingtz jeunes gentilzhommes, de l'eage de douze à quinze ans », mis en apprentissage jusqu'à vingt ans sur les galères, sauf à les remplacer au fur et à mesure des vacances, eût initié aux choses de la mer la noblesse française, à l'exemple de l'aristocratie vénitienne. Et l'on vit, dès 1552, deux cents gentilshommes faire une croisière d'un an « pour leur plaisir, sans aulcune solde (3) ». C'est qu'il y avait à la tête de la flotte des galères, un nouveau général, homme d'initiative, qui eût pu réaliser, sans certain accroc advenu à sa carrière, le programme de la *Stolonomie*, si même ce programme n'était pas son œuvre.

(1) B. N., Franç. 2133, anal. par A. Jal, *Documents inédits sur l'histoire de la marine au XVIe siècle*. Paris, 1842, in-8°, p. 21 (extrait des *Annales maritimes et coloniales*).

(2) B. N., Franç. 2133, fol. 45, 78.

(3) B. N., Moreau, vol. 770, fol. 63.

II

VICTOIRE SANS COMBAT

Réorganiser la flotte était bien; remonter le moral des marins en réformant le commandement indigne ou coupable fut mieux. Le revirement des faveurs et des disgrâces à l'avènement de Henri II eut quelque chose de foudroyant. « Ce sont choses ordinaires à la cour des princes, écrivait philosophiquement Monluc; le reculllement d'un sert d'avancement à l'autre... Chacun son tour (1). »

Élargi et pourvu, comme dédommagement, de la seigneurie de Pontoise, l'ex-général des galères Orsini dell' Anguillara eut la satisfaction de voir frapper le trio de ses accusateurs, Tournon, Grignan et La Garde, qui de disgrâce, qui de destitution. A grand'peine, l'amiral du Levant évita la Bastille; mais le général des galères remplaça son prédécesseur en prison. « Tout estonné » de son infortune, et « non plus tant insolent comme il souloit, La Garde fut desgoutté plattement » de se voir charger (2), durant son procès, par le capitaine Claude, sa créature (3).

Et ce fut aggraver l'amertume de sa déchéance que de lui donner pour successeur un rival exécré. Cousin de la reine, Leone Strozzi reçut la capitainerie générale des galères, tant en Levant qu'en Ponant (4), dans l'instant où

(1) *Commentaires,* à l'année 1555.

(2) Dépêches de Giustiniano au doge. Poissy, 16-18 avril 1547 (B. N., Italien 1716, p. 108). — Nouvelles de France, 1547 (Arch. nat., K 1486, B4, n° 59). — Dans sa thèse sur le baron de La Garde (*Position des thèses de l'École des chartes,* 1902), M. Gaudin a fort bien étudié ce revirement de la politique.

(3) Cf. le procès du baron (B. N., Moreau, vol. 778, fol. 18).

(4) 1er juin 1547 (lettres de provision publiées par Joseph Fournier, *les Galères de France sous Henri II,* extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive,* n° 2 (1904), p. 13).

Claude de Savoie, comte de Tende, remplaçait le baron de Grignan, protecteur de La Garde, à la tête de l'amirauté provençale (1). Dans notre marine, il n'y eut point de changé que les personnes, il y eut l'esprit. Strozzi n'avait rien des personnalités effacées du règne précédent. En enlevant d'assaut Saint-Andrew, en Écosse, après quatorze jours de bombardement naval (2), il avait débuté avec éclat comme général des galères; un incident fortuit lui permit de donner toute la mesure de son mâle courage.

En pleine paix, deux de nos galères, que la tempête avait forcées de chercher abri en Sardaigne, furent pourchassées par douze galères impériales. Au lieu d'accueillir en amis l'escouade de marins français descendue à terre, les Impériaux l'accablèrent de mauvais traitements. Leone Strozzi réclama aussitôt satisfaction en termes très énergiques : que si le prince André Doria entendait, en dépit de la paix, se conduire en adversaire, il trouverait toujours à qui parler, car Sa Majesté Très Chrétienne était résolue à ne plus tolérer d'outrage à son pavillon (3). Ce n'étaient point de vaines paroles. Doria allait s'en convaincre sur l'heure.

Dépêché à Marseille pour dresser l'inventaire de la flotte, l'archivaire Borilly apprit qu'elle était au large (4). Une galère de Malte, montée par le prieur de Saint-Gilles, avait

(1) 18 mai 1547. Claude de Tende était nommé simultanément gouverneur de Provence, comme il était d'usage.

(2) Le 30 juillet 1547.

(3) Lettre de Leone Strozzi, 31 mai 1548 (Piero Strozzi et Arnaldo Pozzolini, *Memorie per la vita di fra Leone Strozzi, priore di Capua.* Firenze, 1890, gr. in-8°, p. 21). Je dois la connaissance de ce *per nozze,* aussi curieux que rare, à l'obligeance de M. Léon Dorez.

(4) 30 juillet 1548 (Arch. des Bouches-du-Rhône, B 232, fol. 3-47; publ. par M. Joseph Fournier, *les Galères de France sous Henri II,* extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive,* n° 2 (1904). Nous devons à M. Joseph Fournier une autre bonne étude sur l'*Entrée de Leone Strozzi au service de la France* (1539) (extrait du *Bulletin de géographie historique...,* n° 2, 1902).



LEONE STROZZI, PRIEUR DE CAPOUE

(Galerie Strozzi.)

apporté, le 24 juillet 1548, une nouvelle sensationnelle : l'armée navale d'André Doria avait quitté Gênes avec l'archiduc d'Autriche ; l'avant-garde était déjà aux îles d'Hyères. Bien décidé à faire respecter nos eaux territoriales, le prieur de Capoue, Strozzi, sort sans balancer, dans la matinée du surlendemain, avec toutes les galères en état de combattre. A la tête de vingt-deux bâtiments, il se tient à l'ombre du château d'If, afin d'observer la contenance de son adversaire éventuel, lorsque la flotte impériale paraît. Elle est double de la sienne : quarante-deux galères relâchent à la Croisette pour faire aiguade. Comme Doria veut avancer davantage et mouiller près du château, Strozzi lui barre résolument la route.

Le combat va s'engager. Les deux flottes sont si proches que, d'un bord à l'autre, les matelots s'invectivent. Le prieur de Capoue a donné l'ordre d'ouvrir le feu, quand le chevalier de Malte s'entremet pour empêcher le carnage. Décontenancé par notre fière attitude, Doria recule, et, rebroussant chemin en désordre, malgré la supériorité écrasante de ses forces, il reprend la route de l'Espagne (1).

De ce beau fait d'armes, qui fut une victoire sans effusion de sang, l'histoire a conservé le souvenir précis, et l'inventaire, dressé au retour par l'archivaire, nous apprend quels furent les valeureux compagnons du prieur de Capoue : les chevaliers de Grandval et d'Albisse, le commandeur de Beynes, le grand prieur Claude d'Ancienville, lieutenant-général de l'escadre du Levant (2), les capitaines de Sainte-Marie, lieutenant de l'amiral, La Bastide, André de Marsay, Jean de Lévis, Jean de Pontevès de Carcès, Pierre de Saint-Martin, Pierre Bon, Jean Vestiarity, Andrea de

(1) Lettre de Leone Strozzi au roi. Marseille, 28 juillet 1548, et relation du capitaine Pierre Bon (B. N., Franç. 3118, fol, 2, 7). — Thevet, *Vie des hommes illustres,* p. 443.

(2) Suivant lettres de provision du 5 novembre 1545 (Arch. des Bouches-du-Rhône, B 38, fol. 188).

Sasso et Scipione Fieschi (1). Le dernier était l'ennemi mortel, l'ennemi héréditaire des Doria. Il était venu en France dans des circonstances tragiques, qui se rattachent à un épisode légendaire... Dans la nuit du 2 janvier 1547, Gênes était éveillée par des bruits d'émeute. La fameuse *conjuration de Fiesque* éclatait. La domination des Doria sombrait; Gianettino frappé à mort, le vieil André en fuite, l'émeute était triomphante, quand le chef de la conjuration, Gian-Luigi Fieschi, glissa en traversant le pont-levis de son bâtiment et disparut sous les eaux. Son frère Girolamo, qui commandait une escadre de quatre galères, engagée au service de la France (2), périt à son tour en cherchant à rallier ses hommes. Seul le dernier frère, Scipione, parvint à s'échapper et gagna sur *la Caterinetta*, le port de Marseille (3).

Par l'humiliation infligée à Doria, Fieschi vengeait le massacre de sa famille (4), et Strozzi l'outrage de notre pavillon. Non content de ce succès d'amour-propre, le prieur de Capoue songea à récidiver pour un plus palpable profit. La proie convoitée n'était rien moins que l'héritier de Charles-Quint, que le vieux condottiere allait quérir pour le rame-

(1) Voici quelle était la composition de l'escadre, qui comprenait 22 galères : Leone Strozzi, *Diane*, quadrirème réale, et *Bonnadventure*; — chevalier de Grandval, *Saint-Jean*; — commandeur de Beynes, *Fortune*; — de Sainte-Marie, *Bâtardelle* et *Sainte-Marie*; — chevalier d'Albisse, *Catherinette*; — André de Marsay, *Magdalène* et *Sainte-Barbe*; — Claude d'Ancienville, *Margarite*, *Paragone* et *Clémence*; — La Bastide, *Françoise et Levrière*; — Jean de Lévis, *Harpie* et *Sybile*; — Carcès, *Saint-Jérôme*; — Pierre de Saint-Martin, *Lionne*; — Jean Vestiarity, *Comtesse*; — Pierre Bon, *Saint-Pierre* et *Salamandre*; — Andrea de Sasso, *Vipère*; — Scipione Fieschi, *Argus*. Août 1548 (Joseph Fournier, *art. cit.*).

(2) Moyennant 12,000 écus d'appointements et la solde d'une garnison au rocher de Montobbio (Agostino Mascardi, *Congiura del conte Gio. Luigi de Fieschi*. Anvers, 1629, in-4°, p. 45. — *Atti della Società ligure di storia patria*, t. VIII, p. 170).

(3) Petit, *Doria*, p. 233.

(4) Sur Scipione Fieschi, cf. l'article de M. É. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, dans le *Bulletin italien* (1901), p. 135.

ner en Italie. Et voici le plan que Strozzi soumit confidentiellement au roi : une frégate expédiée en Espagne, sous couleur d'y transporter certains chevaliers, reviendrait avec des notions précises sur la date du départ de l'infant Philippe et sur la force de son escorte. Pendant ce temps, ajoutait le prieur, je rallierai sous ma bannière les quatre galères de la Religion et l'escadre musulmane de Dragut; la jonction faite à Tripoli de Barbarie, avec vingt-neuf galères et six galiotes, je me jetterai sur André Doria (1).

A la réception de la missive, Henri II éprouva un certain désappointement. Il croyait, selon les engagements antérieurs de Strozzi, que sa flotte, grossie de galères neuves, atteignait quarante-deux bâtiments à rames (2) et se trouvait en état de se mesurer avec l'escorte du prince. Dans une critique très fine, il fit observer les défauts du plan de campagne. Dès qu'il serait averti du départ des galères françaises pour Tripoli, Doria se mettrait à leur poursuite, sachant que, notre flotte défaite, l'Italie serait hors de danger.

Dragut, en paix avec l'empereur, n'irait pas s'exposer à perdre pour autrui le fruit de ses peines. Donc, au lieu d'aller quérir les galères des Hospitaliers ou des Musulmans, le prieur de Capoue tâcherait de les faire venir à Marseille; mais il devait compter surtout sur lui-même en pressant l'armement des galères neuves. Le roi accordait, pour les équiper, tel contingent qui serait nécessaire sur 2,958 hommes levés en Provence, ajoutant, comme troupes d'embarquement, quatre bandes de soldats du Dauphiné. Le général avait, du reste, carte blanche pour agir et se poster en embuscade. Qu'André Doria attaquât, persuadé que nos forces navales étaient les mêmes que précédemment, et que cette erreur d'appréciation lui valût un échec,

(1) B. N., Franç. 3118, fol. 7.
(2) 39 galères, 2 galiotes et 1 fuste (B. N., Franç. 3050, fol. 108).

ou même qu'il désertât, furieux de l'avancement donné par l'empereur à Centurione, c'étaient des rêves que le roi n'osait trop caresser. Et, dans l'hypothèse où ses équipages ne fussent pas en état de combattre, Henri II dictait au prieur de Capoue une tout autre ligne de conduite : envoyez saluer le prince d'Espagne, disait-il, et offrez-lui des rafraîchissements. Les Impériaux ne pourront se plaindre de notre déploiement de forces, qu'on croira destiné à la protection des côtes. Mais, en Italie, on saura notre puissance navale, et les potentats rechercheront notre alliance (1).

Dragut, dont le roi faisait bon marché, donna tort à ce scepticisme, tout en montrant, par la capture d'une galère des Hospitaliers, combien il était machiavélique d'unir sous le même drapeau la croix de Malte et le croissant. Par une frégate bien armée, il envoya prévenir Strozzi que les corsaires barbaresques étaient prêts à rallier le pavillon français, tant leurs convoitises étaient allumées à l'idée d'enlever cette proie fabuleuse, l'héritier du trône de toutes les Espagnes. Mais le roi Henri II, que le prieur de Capoue était venu trouver en toute hâte, ne voulut point en laisser courir la chance; et, de ce refus, le prieur ne sut point cacher son dépit. « Dieu nous a tenu la main sur la tête », écrivait un partisan de l'empereur (2). Au lieu de l'escadre accoutumée, toutes les divisions navales de la Méditerranée défilèrent en ordre de bataille et comme par manière de défi devant les plages provençales. Garcia de Tolède était à l'avant-garde, à la tête de la flotte des Deux-Siciles, Doria

(1) Instructions de Henri II au comte de Tende et au prieur de Capoue, en réponse à leur mémoire, 15 août 1548 (B. N., Franç. 3118, fol. 1; Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. II, p. 75).

(2) Strozzi s'était ouvert de son dessein le 5 septembre à Calvacanti. Lettre de Montemerlo de Montemerli. Pignerol, 6 septembre 1548 (*Lettere di Bartolomeo Calvacanti*. Bologna, 1869, in-12°, p. 36, dans la *Scelta di curiosita letterarii inedite o rare dal secolo XIII al XVII*, dispensa CI).

au corps de bataille avec les contingents génois et Mendoza à l'arrière-garde avec l'escadre espagnole (1).

Pareille bravade n'incita que davantage nos marins à tenter la capture du prince d'Espagne. Notre ambassadeur à Rome envisageait ouvertement cette éventualité en demandant au pape Jules III le concours de l'escadre pontificale, au besoin même son incorporation dans notre flotte. Il s'agissait des quatre galères du comte Orsini dell' Anguillara, dont le chevalier de Villegagnon avait passé l'inspection préalable à Civita-Vecchia (2). Ce ne fut point notre ancien général des galères, Virginio Orsini, mais le prieur de Lombardie, Carlo Sforza, qui accepta de les amener au service de la France. Il signa un engagement de six ans aux conditions suivantes : haute solde, insignes de capitaine général, sauf à masquer les feux du fanal, et commandement effectif en l'absence du général des galères (3).

Instruit, comme le prieur de Capoue, à la rude école d'André Doria, le prieur de Lombardie revenait d'une longue croisière contre El Mehediah, la cité d'Aphrodite, qui avait résisté des mois entiers aux assauts des troupes hispano-pontificales et aux feux convergents des batteries de siège et d'une batterie flottante établie sur une couple de vaisseaux (4). Sforza amenait avec lui, en mai 1551, Orazio Farnèse, frère du général de notre cavalerie, le

(1) En novembre (Manfroni, *Storia della marina Italiana dalla caduta di Costantinopoli*, p. 368).

(2) Lettre de François de Rohan, ambassadeur à Rome, 24 février 1549 (v. st.) (B. N., Franç. 20441, fol. 19).

(3) Conseil du roi, 27 septembre 1550 (B. N., Franç. 18153, fol. 285 v°). Plus tard, il demanda encore quelques avantages, outre la ratification de la convention passée à Rome avec d'Urfé. Henri II les lui accorda. Blois, 15 mars 1551 (B. N., Franç. 20441, fol. 71).

(4) El Mehediah ne succomba le 11 septembre 1550 qu'après la mort du gouverneur Hassan Raïs (Joannes Christophorus Calvetus Stella, *De expugnato Aphrodisio*. Basilea, 1556, in-fol., et Pedro de Salazar, *Historia de la guerra y presa de Africa*. Napoli, 1552, in-4°. — P. Guglielmotti, *Guerra dei pirati*, t. II, p. 189).

colonel Aurelio Fregoso et le capitaine Antonio da Gubbio, qui firent naufrage à Viareggio (1) ; les naufragés purent, du reste, continuer leur route vers Marseille, et Farnèse signer un traité d'alliance qui nous ménageait une diversion en Italie.

A ce moment, la politique temporisatrice de Henri II prit une tournure nettement offensive contre le vieil empereur, dont la toute-puissance, à son apogée, allait jusqu'à s'imposer dans le domaine spirituel aux hérétiques et au pape. Assuré de la neutralité bienveillante, sinon du concours de la marine anglaise, le roi de France fit passer dans le Levant les chiourmes des galères de la Manche et porta sa flotte provençale à une quarantaine de galères. Il ne craignit point de faire appel à la coopération des forces musulmanes, et son ambassadeur à Constantinople, après l'avoir obtenue, revint hâtivement en France concerter l'action commune des deux flottes.

Selon les instructions reçues de la cour le 17 mai 1551, Gabriel d'Aramont devait insister auprès de la Porte pour la reprise d'El Mehediah. Une partie de la flotte turque serait ensuite détachée à Alger et, jointe au contingent du dey Hassan, viendrait rallier l'escadre française à un point déterminé. Notre ambassadeur aurait en conséquence le soin, à l'escale d'Alger, de s'entendre avec le dey, qui avait des intérêts communs avec les nôtres, étant serré de près par l'empereur et par le chérif marocain (2).

(1) Lettres des Lucquois des 15 et 19 mars 1551 (P. Guglielmotti, t. II, p. 249).

(2) Ribier, t. II, p. 297. — Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. II, p. 154, n. 1.

III

LES CONSÉQUENCES D'UN ACTE D'INDISCIPLINE

Cependant, une lutte suprême se livrait entre les deux partis opposés de la cour : le parti de la paix, dont le connétable de Montmorency était le chef, et le parti de la guerre, qui englobait les Guise, les Strozzi et la jeune cour. Le conflit prit un caractère d'acuité terrible entre le connétable et le prieur de Capoue par suite d'une singulière aventure. Malade d'une fluxion dans le Dauphiné, le prieur se crut à l'article de la mort, et, en guise de testament, il chargea Vendôme de dire au roi de sa part : « Ne laissez point tant d'autorité au connétable, sire; j'ai connu plus d'une fois par expérience combien c'était dangereux. » A peine Vendôme se fut-il acquitté de la commission que Strozzi eut à se repentir de sa franchise : il guérit (1). Et Montmorency lui garda une mortelle rancune.

Sous prétexte de refréner les dépenses exagérées de la marine du Levant, le connétable proposa la suppression de douze galères, à un moment où l'imminence de la guerre rendait invraisemblable une pareille mesure (2). Soutenu par la faction des Guise qui traitait Montmorency de *larron* (3), Strozzi parvint pourtant à maintenir sa flotte au complet et à faire adopter un plan de campagne, qu'il vint lui-même développer à la cour en mai 1551. Il tint ses pro-

(1) Piero Strozzi, *Memorie per la vita di Fra Leone Strozzi*, p. 33.

(2) Cf. la lettre de Capponi à Cosme Ier de Médicis, datée de Blois, février 1551. Capponi considère cette suppression comme un stratagème (Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 249).

(3) *Ibidem*. — F. Decrue, *Anne, duc de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX*. Paris, 1889, in-8°, p. 40.

jets si secrets, tout en donnant le change à l'opinion, qu'on en était réduit aux conjectures les plus variées: on lui supposait des vues sur l'île d'Elbe (1). A une question de l'un de ses capitaines les plus fidèles, Baccio Martelli, il ne répondait que par cette phrase évasive : « J'ai idée que Monseigneur de Guise médite quelque chose contre Parme (2). »

Mais, hélas, le général des galères n'avait point à compter qu'avec les ennemis de la France. Quand il revint à Marseille, l'inimitié du connétable avait porté ses fruits. L'amiral comte de Tende, épousant la querelle de son beau-frère, cherchait beaucoup plus des griefs contre Strozzi que des moyens de l'aider. Et, tandis que le malheureux général se débattait contre les fournisseurs, s'exténuait à trouver des soldats et à quérir jusque chez eux ses marins, quasi de force, il était épié et bafoué par ses officiers. L'armée navale, divisée en deux factions, s'apprêtait beaucoup plus à la guerre civile qu'à la lutte contre l'ennemi (3).

Pontevès de Carcès, le lieutenant du général des galères, donna le scandaleux exemple de l'indiscipline. Au lieu d'attendre son chef à Marseille, paré à tout événement, comme il en avait l'ordre formel, il était parti pour Porquerolles. Mandé d'urgence, il se dit malade; plusieurs jours après, quand il daigna obéir, ce fut à la tête d'une nombreuse suite tout armée qu'il se présenta à la poupe de *la Capitane*.

A l'invitation amicale de son chef de venir s'entretenir seul à seul, il eut l'impertinence de dire à haute voix au commandeur de Charlus de rester comme témoin des

(1) Lettre de Giusti. Avril (DESJARDINS, t. III, p. 265).

(2) B. N., Franc. 3129, fol. 16.

(3) Lettre de Leone Strozzi à son frère l'évêque. « Dalle Sanguinare, » 18 di settembre 1551 (Piero STROZZI, *Memorie per la vita di Fra Leone Strozzi*, p. 27).

paroles qu'il avait à faire entendre. La scène se passait au port, c'est-à-dire dans la juridiction de l'amiral de Tende.

Strozzi, plutôt que de se plaindre à un adversaire, dévora l'affront. Mais, trois jours après, lorsque la flotte fut en pleine mer, en route pour Toulon, le général jugea le moment venu de faire acte d'autorité et de montrer par un châtiment exemplaire qu'il entendait se faire respecter de ses inférieurs. Il convoqua à son bord tous les capitaines; en leur présence, il convainquit Carcès d'avoir trois fois désobéi, et, comme de pareils manquements s'aggravaient du fait de l'importance de ses fonctions, il le suspendit séance tenante. « Je vous parle où je dois, devant qui de droit et comme votre supérieur, ajouta-t-il; hors du service, si vous croyez que je vous fais quelque tort, je serai prêt à vous rendre raison, je vous en donne ma parole devant tous ces gentilshommes. En attendant, retournez à terre sur la frégate. » De retour à son bord, Pontevès de Carcès envoya dire qu'il comptait suivre l'étendard et obéir. — « Pensez-vous donc suivre l'étendard contre ma volonté? riposta le général. — Non. — Eh bien! regagnez Marseille (1). »

Cependant, les retards apportés par une pareille indiscipline compromettaient le plan de campagne élaboré par Strozzi et le duc de Guise. « Si les galères de Sa Majesté ne sont pas à la voile ce mois-ci, écrivait le premier au second, l'occasion de servir le roi échappera. Mes galères seront prêtes le 25 juillet; pour embarquer l'infanterie, il n'y a pas de lieu plus propice que les bouches du Rhone; vos troupes pourront arriver par eau à Arles (Guise était lieutenant-général en Dauphiné). Fixez-moi le jour où vous pensez être ici (2). » Mais, déjà, escomptant un échec,

(1) « Informazione delle parole di Monsignore di Carses col sig. Priore » (Piero Strozzi, *Memorie per la vita di Fra Leone Strozzi*, p. 22).

(2) Lettre de Leone Strozzi en italien. Marseille, 2 juillet 1551 (B. N., Franç. 3129, fol. 16).

Montmorency tournait en ridicule l'expédition, une entreprise que vous avez trop « peu de moyen » d'exécuter, écrivait-il à Guise (1).

Elle était pourtant bien tentante. C'était d'attaquer au passage la flotte qui allait conduire à Barcelone le roi de Bohême, les princes d'Espagne et de Savoie et quérir en même temps des troupes espagnoles pour l'armée de Piémont. Le vieil André Doria revenait, fatigué et déçu, d'une campagne contre Dragut. Au moment où il croyait tenir le redoutable corsaire, cerné dans son repaire de l'île de Gerbah et enfermé comme dans une cage dans le cul-de-sac de la Cantara, le rusé renard creusait un étroit chenal à l'extrémité sud-ouest de l'île, et, de nuit, tirant à bras ses galiotes, il s'évadait (2).

Avant que l'embuscade du prieur de Capoue et de Guise fût prête, la brusque apparition des quarante galères de Doria à Porquerolles, le 9 juillet 1551, déconcerta les deux conjurés. Ne sachant quelle contenance tenir, l'amiral comte de Tende envoya offrir des rafraîchissements aux princes lors de leur relâche à Fréjus; il se proposait d'en faire autant à l'escale de Marseille, il prenait soin d'en aviser le duc de Guise : « A ceste heure, le temps n'est propre pour exécuter l'entreprise, il la fault tenir couverte pour une autre fois, » concluait le cardinal de Lorraine dans une lettre à son frère (3).

L'occasion ne se fit point trop attendre. Le mois suivant, Leone Strozzi quittait Marseille avec une douzaine de galères bien armées, après de bruyantes manifestations d'adieu; les espions aux aguets rapportèrent à l'empereur que l'escadre se rendait pour plusieurs mois dans le Levant.

(1) 27 juillet (*Mémoires-Journaux du duc de Guise*, dans la *Collection* Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 66).

(2) Avril 1551 (Manfroni, p. 373. — F. Duro, p. 285).

(3) 17 juillet (*Mémoires-Journaux du duc de Guise,* t. VI, p. 66).

Leur défiance ainsi endormie, hors de vue des côtes, le prieur de Capoue met brusquement le cap à l'ouest et, dans la soirée du 24 août, paraît devant Barcelone (1). Tant au drapeau espagnol qu'ils voient flotter qu'aux sérénades joyeuses dont le bruit leur parvient, les habitants ne doutent pas que c'est André Doria. Du rivage se détachent pour le complimenter une galère et une frégate, chargées de gentilshommes; la seconde était un léger aviso envoyé de l'avant par Doria lui-même; l'autre, *la Porfiada,* appartenait à dom Antonio Doms.

Enveloppés silencieusement par notre flotte, les gentilshommes catalans, avant même d'avoir le temps de se reconnaître, deviennent les prisonniers de Moretto de Villefranche, capitaine de la galère de Pietro Strozzi. Par malheur, aux dernières lueurs du soleil couchant, un Espagnol, longtemps prisonnier à bord de *la Capitane* française, a reconnu les nôtres et donné l'alarme. Les salves répétées de notre artillerie ne laissent plus le moindre doute sur notre identité. Dames et cavaliers, venus respirer au bord de l'eau la fraîcheur nocturne, s'enfuient dans une panique folle, poursuivis par les bandes de soldats que débarquent nos esquifs. Si toutes les vieilles troupes que le duc de Guise avait envoyées à bord avaient donné, Barcelone était enlevée d'un coup de main. Mais Strozzi ne poussa pas plus loin son avantage : relâchant galamment les dames, il emmena les hidalgos, les deux bâtiments de guerre et sept navires marchands richement chargés.

Au lieu d'un accueil triomphal, le vainqueur trouva à Marseille un guet-apens dressé contre lui par des soldats de Carcès. Le chef des bandits, Gian-Batista Casella, dit

(1) Adriani, *Storia de suoi tempi.* Firenze, 1583, lib. VIII, p. 559. — Varillas, *Henry Second* (B. N., Franç. 6197, fol. 84). — Brantôme, *Vie des hommes illustres,* p. 131. — Thevet, *Histoire des plus illustres et sçavants hommes* (1671), p. 178. — F. Duro, t. II, p. 387.

Corso, délivré par lui des fers de Dragut, avait été longtemps son confident. Exaspéré d'une pareille trahison, le prieur de Capoue le fit arrêter à terre et jeter tout garrotté sur *la Bâtardelle*. En vain des complices essayèrent-ils de tendre la chaîne pour empêcher *la Bâtardelle* de quitter le port, en vain l'amiral de Tende réclama-t-il le coupable qu'on enlevait à sa juridiction. Strozzi se fit justice. Convaincu de tentative d'assassinat, Corso prétendait, dans les affres de la torture, qu'il avait agi de l'aveu du comte de Tende et qu'à terre la vie du prieur de Capoue n'était plus en sûreté (1). Assommé d'un coup de maillet, achevé d'un coup de poignard, il fut jeté par-dessus bord, lesté de deux mascles d'artillerie, près d'If, en vue de Marseille (2).

Les événements se précipitaient; le désarroi sans nom qui régnait dans le commandement supérieur tournait à la débâcle. L'amiral de Tende jurait qu'on verrait bientôt de grands changements dans l'armée de mer : Carcès ne cachait point son contentement. Il avait été sauvé d'une révocation, grâce à l'intervention du connétable de Montmorency, qui avait averti secrètement Strozzi de ne plus molester les capitaines, dans le moment même où un exprès de la Cour remettait publiquement à la discrétion du général des galères le sort de l'officier rebelle. Or, le fils du connétable, François de Montmorency, et le frère cadet du comte de Tende, Honorat de Savoie, comte de Villars, arrivaient de compagnie à Marseille.

La nouvelle fut le signal de l'insubordination, car on considérait Honorat de Savoie comme le nouveau général des galères. Carcès courut au-devant du soleil levant, après s'être fait porter malade pour ne point suivre Strozzi à Toulon. Le prieur de Lombardie, Sforza, jusque-là fidèle à

(1) Lettre de Leone Strozzi à Catherine de Médicis. Marseille, 4 septembre 1551 (B. N., Franç. 3129, fol. 25).

(2) Réquisitoire du procureur du roi (B. N., Franç. 3129, fol.49).

son compatriote, le quittait au large et regagnait Marseille (1). Victime des criminelles intrigues d'une coterie, se croyant ignominieusement dégradé d'une charge qu'il avait remplie avec tant d'éclat, Leone Strozzi s'enferma seul pendant trois quarts d'heure pour délibérer sur la résolution à prendre. Plus d'un projet s'offrait à l'esprit : se venger, entraînant dans la révolte l'armée navale, se saisir de Marseille ou de tel autre port, ravager les côtes de Provence et former entre l'Italie et l'Espagne un repaire de pirates. Trahir, comme Doria, en passant au service de l'empereur avec ses galères et celles du roi, qu'il eût pu débaucher, se loger dans Villefranche et couper toute communication par mer entre la France et l'Italie. La trahison, la vengeance étaient sentiments trop bas pour un cœur généreux. Le prieur de Capoue sacrifia son ressentiment à la reconnaissance; il ne voulut point frapper une nation qui, dans les jours d'épreuve, avait offert un asile à sa famille traquée et chassée de Florence : il préféra s'exiler.

Dédaignant de se servir de ses pouvoirs expirants pour faire ouvrir la chaîne du port de Marseille, il la franchit à force de rames (2) et, dans la nuit du 16 septembre 1551, il partit avec la galère de son frère aîné, *la Levantine*, commandée par son neveu Scipione, et *la Porfiada* ou *Catalane*, dont les chiourmes avaient été renforcées avec des forçats de *la Réale* et de *la Bâtardelle* (3). A ses frères, il adressait un mémoire justificatif, afin qu'on ne pût le soupçonner d'avoir terni le blason familial (4) en devenant ce

(1) Lettre de Leone Strozzi à l'évêque son frère. « In galera, nel porto di Marsilia, al 15 di gennaio 1551 » (P. STROZZI, *Memorie per la Vita di Fra Leone Strozzi*, p. 39. — THEVET, *Histoire des plus illustres et sçavans hommes* (1671), p. 179).

(2) B. N., Franç. 6197, fol. 85.

(3) Réquisitoire du procureur (B. N., Franç. 3129, fol. 49).

(4) « Dalle Sanguinare, » 18 septembre 1551 et 2 janvier 1552 *(Lettere*

que le procureur du roi l'accusa d'être, « déserteur militaire » en face de l'ennemi. Au roi, il renvoyait son drapeau de général soigneusement plié, que son envoyé Jean Capiny avait ordre de remettre en mains propres. Quand on déplia le drapeau, longtemps après, il en tomba une lettre mouillée de larmes (1) ; Strozzi excusait son départ par la nécessité où l'avaient réduit la calomnie et la haine de ses ennemis. Il ne se plaignait de rien, rejetant sur la fortune, qui lui avait permis de servir la France avec gloire, le malheur de se retirer avec honte. Il allait à Malte retrouver ses frères en religion que les Turcs menaçaient. « Plux à Dyeu l'avoyr fayst neyer », fut le souhait de voyage que formula Catherine de Médicis, sa cousine (2). Doria profita du désarroi ou, comme disait Henri II, du « grabuge » provoqué par ce départ (3) pour gagner l'Espagne et repartir de Barcelone avec ses hôtes princiers, le roi et la reine de Bohême. Pontevès de Carcès s'était jeté à sa poursuite avec quatorze galères : il atteignait à Villefranche autant de grands vaisseaux. Après un violent combat, il enleva, sous le feu du bastion et des défenses du port, une galère et six vaisseaux de charge, les bagages royaux, des meubles de prix, des chevaux arabes; et il faillit prendre, on jugea le détail assez curieux pour le noter, un éléphant qu'on venait seulement de débarquer (4). Qu'il y avait loin de cet engagement d'arrière-garde à la victoire décisive que le roi

dei Principi, t. III, p. 192; P. Strozzi, *Memorie per la vita di Fra Leone Strozzi,* p. 47).

(1) B. N., Franç. 3129, fol. 22; cette lettre est datée « di galera, alli XVI di settembre 1551 ».

(2) *Lettres de Catherine de Médicis,* t. I, p. 47.

(3) Lettre de Henri II à d'Aramont, 5 novembre (Ribier, t. II, p. 310).

(4) Lettre du connétable de Montmorency au duc de Guise *(Mémoires-Journaux du duc de Guise*, dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 69). — Lettre de Trotti au duc de Modène, 31 octobre (Manfroni, p. 378, n. 2. — Thomae Cormerii, *Rerum gestarum Henrici II libri quinque*, fol. 63 v°. — Cais de Pierlas, *Chronique niçoise de Jean Badat,* dans la *Romania*, t. XXV (1896), p. 69).

attendait, « la plus belle chose et la plus notable qui eût esté faite de nostre siècle (1) ! »

De ce léger succès, au contraire, Montmorency exultait autant que de la désertion de Strozzi. Inconsciemment, — car ce n'était pas un malhonnête homme, — le connétable, dont l'étroitesse des vues égalait la toute-puissance, venait de commettre un méfait de plus. Il avait été le fléau de notre marine depuis le jour où on l'avait chargé d'enlever au large François I[er], qui passait en Espagne après Pavie. Au lieu d'attaquer les Espagnols, il avait remis sa flotte en otage, sur l'injonction royale, il est vrai ; mais que vaut le libre arbitre d'un prisonnier? Dans le cas présent, il sacrifiait Strozzi à sa rancune, comme il avait sacrifié Doria à ses intérêts (2). Dans cette reprise de la rivalité entre la France et l'Empire, il nous enlevait la suprématie navale, comme il nous en avait dépossédés un quart de siècle auparavant. Car Strozzi ne put être remplacé. Pontevès n'avait pas l'envergure d'un amiral. Il fallut relaxer le baron de La Garde et lui rendre, — avec quelle autorité au sortir d'une prison ! — le généralat des galères. L'épreuve de sa valeur fut bientôt faite. Avec des forces moindres de moitié, le prieur de Capoue avait obligé Doria à battre en retraite. Avec des forces égales, La Garde n'osa livrer bataille. Ainsi fut compromise, faute d'un chef, l'œuvre admirable du précurseur de Colbert.

(1) Lettre de Henri II du 5 novembre, citée.

(2) André Doria, redoutant pour sa patrie la concurrence de Savone, demandait la remise de cette ville à Gênes. Montmorency, intéressé dans la gabelle de Savone, refusa. Quelques jours plus tard, Doria passait au service de l'empereur. Il est inutile de dire que je ne partage pas l'enthousiasme de M. Francis Decrue pour son héros (*Anne, duc de Montmorency*, p. 104).

DERNIÈRE GUERRE

CONTRE CHARLES-QUINT

I

CROISIÈRES DANS LE PONANT

Le rival malheureux de Strozzi, Paulin de La Garde, expiait, par une longue détention et un interminable procès, tant le massacre des Vaudois que les malversations commises (1). Il s'étiolait dans une prison « fort contraire pour sa santé », quand l'amiral d'Annebault, ému de compassion, supplia le duc de Guise de « faire gecter dehors le posvre baron (2) ». Il fut assez heureux pour obtenir gain de cause. L'ancien général des galères trouva aussitôt l'occasion de s'occuper.

C'était au printemps de 1551. Depuis quelques mois, nos relations avec les Pays-Bas étaient très tendues; sous prétexte de protéger les Flamands contre les pirates écossais, le stathouder de la flotte, Gérard Van Meckeren, avait fait une démonstration navale en vue du Conquet et capturé

(1) Procès de La Garde (B. N., Moreau 778. — Jean Gaudin, *Essai sur la vie du baron de La Garde*, dans les *Positions des thèses de l'École des chartes* (1902).

(2) Lettre au duc de Guise. Paris, 13 février 1551 (B. N., Clairambault 344, fol. 32).

de nos bâtiments non loin de Brest (1). Et nous apprenions que l'amiral Maximilien de Bourgogne préparait sourdement une expédition nouvelle : à la Vère en Zélande, les compagnies d'embarquement arrivaient sans bruit, à la file, la gouvernante des Pays-Bas ayant défendu de sonner le tambourin de ralliement (2). A une demande d'explications, elle répondit que l'amiral de France en faisait autant en Normandie. D'Annebault s'en défendit (3) ; et pourtant à ce moment, il chargeait Paulin de La Garde d'aller soumettre au roi un plan de campagne, où il comptait donner de sa personne, avec quinze vaisseaux, contre son collègue flamand. Il redoutait une attaque soit contre le Havre, dont la garnison fut renforcée de deux cents hommes (4), soit contre l'escadrille qui portait en Angleterre le maréchal de Saint-André (5). Le maréchal allait cimenter le traité de Boulogne par ces menus présents que se font les souverains, un échange des colliers de leurs ordres. Le malheur voulut que, pour empêcher l'escadre flamande aux aguets d'être avisée de son départ, nous retînmes à Dieppe, le temps de traverser la Manche, trois navires des Pays-Bas. Aussitôt la régente d'entrer dans une feinte colère et, en représailles, de saisir tous nos bâtiments de commerce (6).

La riposte eut quelque chose de foudroyant. Le baron de

(1) Mai 1550 (L. DE BAECKER, *Étude biographique sur Gérard Van Meckeren, vice-amiral de Flandre,* dans les *Annales de la Société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre.* Bruges, in-8°, t. VI, 2e série, p. 347).

(2) Lettre de Bassefontaine au roi. Bruxelles, 21 juin 1551 (*Mémoires-Journaux du duc de Guise,* dans la *Nouvelle collection de Mémoires* Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 54).

(3) 26 juillet. Lettre du connétable au duc de Guise, 27 juillet (*Ibidem,* p. 66).

(4) « Mémoire et instruction de ce que M. de La Garde aura à dire au Roy de la part de Monseigneur l'amiral » (B. N., Moreau 778, fol. 259).

(5) Juin 1551 (GOSSELIN, *Documents pour l'histoire de la marine normande,* p. 58).

(6) BRANTÔME, t. V, p. 34.

La Garde sortit du Havre; et le 20 août 1551, à une lieue de Falmouth, un convoi de vingt-deux hourques flamandes, qui se dirigeaient vers Lisbonne et Cadix, tombait en son pouvoir : deux voiles seulement s'étaient dérobées. Le baron s'était avisé d'un stratagème. Il avait demandé aux Flamands de saluer la reine d'Écosse embarquée à son bord : et la fumée de leurs salves dissipée, voiles basses comme il était d'usage pour un salut, les hourques, se trouvèrent, masses inertes et sans défense, la proie de nos onze galères. Elles durent se rendre, pour n'être point coulées (1).

Une grosse flotte de hourques et de navires hispano-portugais, qui revenait de la péninsule, pensa venger l'honneur du drapeau, en chargeant résolument notre petite escadre (2). Mais le sort lui fut encore fatal. Cornil Floris se battit jusqu'à la dernière extrémité pour sauver sa riche cargaison, où des lingots d'or et d'argent se dissimulaient sous des sacs et des monceaux de sel; son équipage hors de combat, sa hourque en feu, il dut se rendre. Et cette fois encore, le retour du baron de La Garde, le 12 septembre, fut triomphal : il ramenait au Havre un butin de six à sept cent mille écus, et une douzaine de hourques (3), des « croisades » d'or, des marchandises « exquises » et des armures splendidement ouvragées, dont l'une alla orner le château que l'amiral d'Annebault se faisait construire à Aubecour (4).

(1) Ch. Piot, *La diplomatie concernant les affaires maritimes des Pays-Bas vers le milieu du XVI[e] siècle*, dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*. Bruxelles, 1875, in-8°, t. XL, p. 847.

(2) Vaisseaux portugais et autres « tous ensemble chargèrent indifféremment sur... icelluy baron de La Garde. » Réponse de Henri II aux plaintes du Portugal. 12 janvier 1552 (B. N., Franç. 18153, fol. 294).

(3) Lettre de Martin Du Bellay. 18 novembre 1551 (*Bulletin du comité des travaux historiques* (1895), p. 29).

(4) Guillaume de Marceilles, *Mémoire de la fondation de la Ville Françoise*, p. 28.

Henri II eût voulu circonscrire le conflit en mettant hors de cause les Espagnols, qu'il renvoya sans rançon (1). Mais ce n'était plus possible. Tandis que la régente des Pays-Bas organisait, avec le concours d'Anvers (2), une escadre de couverture pour les convois, Charles-Quint prenait fait et cause pour elle en donnant ordre à ses marins de nous courir sus (3). Et la guerre navale se déchaîna partout à la fois.

Contre quatre-vingt-quatre de nos bâtiments de guerre disséminés sur leur route, les capitaines flamands Adolphe de Hamstede, Gillot, Binchorst, Vranck et le vice-amiral Jean de Croesere avaient la plus grande peine à protéger les convois qui passaient d'Anvers en Biscaye (4).

Le 21 mars 1552, au retour du printemps, le guetteur du sémaphore de Dunkerque, posté sur le clocher, épiait anxieusement l'horizon. On s'attendait à tout instant à lui voir hisser le signal d'alarme, le petit foc qui indiquait l'apparition des navires ennemis et, dans l'espèce, de vingt-cinq de nos vaisseaux signalés du côté de Douvres (5). C'était la flotte du baron de La Garde qui reprenait sa croisière, les vingt-cinq galions et roberges dont un prisonnier espagnol admirait de son cachot du Havre les formes sveltes, l'agilité de la palemente et l'armement uniforme de six pièces par flanc (6). Tout un convoi d'Anvers

(1) Commission à l'amiral pour vendre 16 prises flamandes et renvoyer sans rançon les matelots espagnols. 18 septembre 1551 (P. Fournier, *Hydrographie,* 2e édition, p. 249).

(2) Septembre (Bibl. de Bruxelles, ms. 17260).

(3) 24 novembre (F. Duro, t. I, p. 417).

(4) En 1552 (Van Bruyssel, *Histoire du commerce et de la marine de Belgique,* t. III, p. 37).

(5) Extraits des Archives de Dunkerque, par V. Derode, *La marine dunkerquoise avant le XVIIe siècle,* dans les *Mémoires de la société dunkerquoise,* t. XI, p. 208.

(6) Le Havre, 13 septembre 1551 (*Bulletin de la société historique de Normandie* (1879), p. 327). — Sur les garde-côtes de Normandie, cf. ci-dessus, p. 457.

fut encore sa proie. Nous ne perdîmes, par contre, que deux légers bâtiments, *le Petit-Henri* et *le Yacht* de Fécamp, dont les marins des Pays-Bas eurent la maigre satisfaction d'afficher les noms dans leurs ports (1).

Pour les marchands ennemis, la Manche devenait un coupe-gorge : là, c'étaient les malouins Julien Frotet, Guillaume Pépin de La Broussardière et François Cormier, capitaines de *la Jehanette*, du *Jacques* et du *Daulphin*, qui enlevaient trois bâtiments basques (2) ; ailleurs, les boulonnais Jean Rémon, Jacques Loysel, Pierre Bourdel, Pierre Lenfant et Adam du Four amenaient dans leur port d'attache une flottille de Lübeck (3) ; et le gascon Arnaud de Casemajor, à bord de la roberge de Rouen, inspirant une telle terreur qu'on le fuyait du plus loin qu'on l'apercevait, faisait en une campagne pour cent mille livres de prises (4).

Entre Basques français et Basques espagnols, la lutte revêtit un caractère d'acharnement inouï. C'était, entre frères ennemis, un duel à mort. Seize pataches espagnoles dévastaient le Boucau en juillet 1552, lorsque les Bayonnais, se jetant sur elles avec leurs coraux bien armés, les forcèrent à fuir (5). A la même date, un grand vaisseau, de cinquante pièces de canon, se battait un jour entier contre

(1) Derode, ouv. cité.

(2) *Le Faucon blanc, l'Assomption* et *le Griffon* déclarés de bonne prise par jugement du sénéchal de Saint-Malo, 23 décembre 1551 (Dionne, *Jacques Cartier*, p. 10, note).

(3) *Le Lion rouge, le Petit-Lion, la Licorne, la Vache,* déclarés de bonne prise par le lieutenant de Boulogne, le 4 juillet 1552 (B. N., Franç. 18153, fol. 329 v°), furent restitués par ordre du Conseil royal le 2 novembre *(Ibidem)*; et défense fut faite de molester les Hanséates, le 20 janvier 1553 (P. Fournier, p. 249).

(4) Guillaume de Marceilles, *Mémoire de la fondation de la Ville Françoise*, p. 28. — « Estat des pièces concernant la prise faite sur les Espagnols par la roberge de Rouen, dont étoit bourgeois Arnault de Cazemajor. » 1553 (B. N., Franç. 32614, p. 280).

(5) Archives de Bayonne, CC 164, p. 508.

l'alcade de Deva, Domingo de Gorocica, qui ne s'en rendait maître qu'après la mise hors de combat de tout l'équipage. Curieuse figure d'alcade que ce Gorocica! comme plus tard le tapissier de Notre-Dame, il pavoisait des pavillons capturés son église, et des tambours, des fifres et des clairons de ses prises, il se constituait un musée. Ces Basques semblaient avoir juré de ruiner nos ports. En mars 1552, on signalait une douzaine de leurs chaloupes dans le Morbihan (1); ils pénétraient dans la Loire, à Saint-Nazaire, insultaient La Rochelle, Marennes, que sais-je. Sept de leurs galions jetaient une colonne infernale de trois cents arquebusiers sur les rives de la Gironde et se retiraient avec sept prises, au travers de trois vaisseaux de guerre de Saint-Jean-de-Luz. D'autres fois, c'était une dizaine de zabres de Pasajes, qui tentaient de ruiner Capbreton; c'était Miguel de Iturain, qui enlevait dans la nuit de la Pentecôte la grande galère de Saint-Jean-de-Luz; c'étaient six bâtiments de Saint-Sébastien, qui livraient un long combat à un nombre égal de vaisseaux de Saint-Jean-de-Luz pour reprendre un magnifique carracon. Le seul galion de Juanot de Villaviciosa nous enleva, au cours de la guerre, soixante bâtiments et cinq cents pièces d'artillerie; mille navires, quinze mille marins, au dire des Basques espagnols, seraient tombés, de 1551 à 1555, entre leurs mains. « A peine voit-on un homme sur la côte de France, qui n'ait été notre prisonnier (2). »

Voici comment étaient organisées les croisières d'escadres qui servaient de soutien aux corsaires ennemis :

(1) Lettre du duc d'Étampes. Nantes, mars 1552 (Dom MORICE, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1083).

(2) « Informacion hecha en la villa de San Sebastian, para acreditar las acciones marineras de los capitanes armadores de Guipuzcoa durante la guerra con Francia. » 15 octobre 1555 (publiée par F. DURO, *Arca de Noé*, libro sexto de las disquisiciones nauticas. Madrid, 1881, in-8°, p. 355. — DUCÉRÉ, *Les corsaires sous l'ancien régime*, p. 333).

Alvaro de Bazan couvrait les côtes d'Espagne, depuis Gibraltar jusqu'aux côtes basques; Luis de Carvajal, à la tête de douze vaisseaux de Biscaye, assurait les communications avec la Flandre (1); l'amiral de Flandre, Adolphe de Bourgogne, et ses vice-amiraux, Gérard de Meckeren et Antoine de Leu, convoyaient les marchands des Pays-Bas jusqu'en Espagne, avec des croiseurs dont le nom disait la légèreté, *l'Aigle, l'Hirondelle, le Faucon, le Levrier, le Renard, l'Esprit-Volant, le Bateau-Mouche, le Cerf-Volant* (2).

Ils eurent bientôt à mi-route un poste de vigie d'où l'on pouvait « veoir passer toutes les navires de France et les endommaiger. » Avec des yachts d'un faible tirant d'eau, le célèbre marin néerlandais, Adrien Crol, d'Enkhuysen, réussit une opération qu'avaient manquée les capitaines Robert Schotsman et Schoonen Dieric : l'occupation (3) par surprise de l'île de Sercq. Mais avant qu'il eût reçu comme renforts « trois navires aventuriers » de Flessingue, il fut contraint de brûler les fortifications, de jeter à la mer les grosses pièces et d'emporter les autres, avec les munitions, qu'il vendit à la garnison anglaise d'Aurigny (4). Il n'eût pu résister à un millier de Normands qui arrivaient à la rescousse ; et dans les premiers jours de novembre 1553, l'île de Sercq était réoccupée par le lieutenant-amiral Martin du Bellay (5).

(1) F. Duro, *Armada española,* t. I, p. 417.

(2) Partis le 23 mars 1553 de Walcheren, avec un convoi de vingt-quatre bâtiments marchands, ils revinrent d'Espagne en octobre (Van Bruyssel, *Histoire du commerce en Belgique,* t. III, p. 38). Le 22 mars, un de nos corsaires, *le Mercure*, de Dieppe, avait été capturé par un navire-éclaireur *le Levrier*.

(3) Lettres de Cornil Scepperus. Flessingue, 27 septembre, et La Vère 2 octobre 1553 (*Bulletin de l'Académie de Bruxelles,* t. XL (1875), p. 853 note).

(4) Lettres de Simon Renard. Londres, 1er et 8 novembre (Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas,* t. IV, p. 179, 197).

(5) *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* t. IV, p. 137.

Mais les Anglais des îles anglo-normandes avaient un intérêt capital à supprimer notre gênant voisinage. Quelques mois plus tard (1), le capitaine de La Bretonnière, que le roi envoyait à Sercq, était enlevé par trois navires flamands, montés en bonne partie de Jersiais. Il fut écroué au château de Jersey, qui fêta par des salves répétées la victoire des Flamands. Au chancelier d'Angleterre qui répondait à nos plaintes en revendiquant la propriété de l'îlot, notre ambassadeur répliqua : « Je pourrois dire le semblable pour le roy des isles de Gersay et Guernesay, qui dépendent de sa duchié de Normandie, estant icelles du diocèse de Coustance. Par les derniers traietéz, ladicte isle de Sarck est demourée au roy, » n'en demandez donc pas davantage (2). La question de la propriété des îles anglo-normandes, longtemps assoupie, se posait à nouveau, en même temps que celle de la neutralité anglaise. La sympathie des marins britanniques pour nos adversaires était tellement patente que le gouverneur de Bretagne donna ordre de leur courir sus (3).

II

COMMENT NOUS FAILLIMES ENLEVER L'INFANT D'ESPAGNE

Dans ces conjonctures difficiles, l'homme qui présidait aux destinées de notre marine, depuis la mort de l'amiral d'Annebault, depuis que La Garde avait repris dans le

(1) Le 18 avril 1554 (*Ambassades de* MM. DE NOAILLES *en Angleterre*, éd. Vertot. Paris, 1763, in-12, t. III, p. 195).

(2) Lettre d'Antoine de Noailles au connétable sur la conférence qu'il a eue avec le roi d'Angleterre. 24 mai 1554 (*Ibidem*, t. III, p. 242).

(3) Mandement du duc d'Étampes. 12 août 1553 (B. N., V^c Colbert 292, fol. 20 v°).

Levant le généralat des galères (1), était l'ancien colonel de l'infanterie (2).

Gaspard de Coligny n'avait servi sur mer que durant la campagne de 1545 ; mais la force des choses, la valeur de ses capitaines, la direction qu'il sut imprimer aux idées d'expansion coloniale, allaient donner à sa charge un grand éclat (3).

Villegagnon fut de ceux qui y contribuèrent le plus. Il sortait des prisons espagnoles, quand on le chargea de parer à une attaque éventuelle contre Brest, en aidant de ses lumières le vice-amiral breton, Marc de Carné (4). Ceindre la place de batteries couvertes et le donjon d'une courtine, armer en galères les grands bateaux du roi qu'il garnit d'une pavesade de gros câbles, ne lui suffirent point. Villegagnon parlait d'aller combattre la flotte de l'infant d'Espagne, où qu'elle fût. Reprendre une place perdue coûte beaucoup plus cher que de dresser une armée navale, surtout que « par là, écrivait-il, nous garderons non seulement Brest, mais toute la Bretagne, Guiene et Normandie (5). »

Sur ces entrefaites, la vice-amirauté de Bretagne vint à vaquer : et Villegagnon, qui en fut pourvu, se trouva à même d'exécuter ses plans. Il se fit dépêcher de nouveau à Brest avec l'ordre de radouber les gros vaisseaux du roi (6).

(1) Lettres patentes du 10 juin 1552 (B. N., Moreau 778, fol. 231).

(2) Coligny fut nommé amiral de France par lettres en date du 11 novembre 1552 (B. N., Franç. 18153).

(3) J. Delaborde, *Gaspard de Coligny, amiral de France*. Paris, 1879-1883, 3 in-8°.

(4) Marc de Carné était encore vice-amiral et capitaine de Brest à la date du 10 mai 1558 (B. N., Franç. 5128, p. 181).

(5) Lettre de Villegagnon au duc d'Étampes. Brest, 9 décembre 1552 (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1088. — Heulhard, *Villegagnon roi d'Amérique* (1510-1572). Paris, 1897, 4°, p. 68). — Cf. l'inventaire de l'artillerie de la place de Brest. 16-19 août 1553 (B. N., Franç. 22326, fol. 787).

(6) Lettre de Montmorency au duc d'Étampes. 16 juillet 1553 (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1095).

tandis que l'amiral de Coligny chargeait un autre lieutenant d'inspecter le reste de la flotte du Ponant (1). Deux souricières furent établies aux deux extrémités de la Manche, huit vaisseaux dieppois à la hauteur de Plymouth (2), treize ou quatorze navires de guerre dans le pas de Calais (3). Mais à l'une comme à l'autre, un bâtiment agile échappa : *le Levrier* portait en Angleterre le comte d'Egmont, chargé de négocier le mariage de l'Infant d'Espagne avec la reine (4).

Et bientôt nous arriva d'Angleterre la nouvelle très grave que la négociation avait réussi. La reine Marie signait, le 12 janvier 1554, son contrat de mariage avec le fils de Charles-Quint. Cette union matrimoniale n'était point populaire. On le vit de suite par le soulèvement de Thomas Wyatt, qui entraîna dans son parti le vice-amiral John Wynter et les marins de cinq grands vaisseaux armés pour aller au-devant de Philippe d'Espagne (5). A portée des rebelles, à l'embouchure de la Tamise, croisait une escadrille française (6), où l'on distinguait la frégate de Villegagnon (7), l'apôtre de l'offensive.

Lorsque Wyatt fut arrêté à Westminster par l'amiral Howard, ses lieutenants Piet Caro, Courtnay, Ellegrey et

(1) Aux termes d'une commission royale en date du 31 juillet (B. N., Franç. 3115, fol. 81).

(2) Londres, 17 novembre (*Calendar of State papers, Venetian* (1534-1554), éd. Rawdon-Brown, p. 831).

(3) Lettre de Simon Renard à Charles-Quint. Londres, 21 octobre (Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 160).

(4) Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, t. I, p. 55.

(5) *Ambassades de* MM. de Noailles, *en Angleterre*, éd. de Vertot (1763), t. III, p. 46 : lettre d'Antoine de Noailles. Londres, 28 janvier 1554.

(6) Le dimanche 14 janvier, deux navires de Dieppe, un de Fécamp et un de Boulogne enlevaient à l'embouchure de la Tamise sept bâtiments néerlandais. Lettre de l'ambassadeur impérial Simon Renard. Londres, 18 janvier (Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 300, 217).

(7) Qui fut détruite à Margate par les Flamands (Lettre de Noailles. 11 février : *Ambassades*, t. III, p. 61).

nombre de gentilshommes coururent la mer à bord du *Sacre* et autres bâtiments dieppois (1), cherchant à nouer des intelligences à Wight et dans les districts de l'ouest (2). Et de fait, une nouvelle mutinerie éclatait à Plymouth parmi les matelots que la reine envoyait au-devant de son fiancé : l'amiral Howard d'Effingham se vit sommer par eux de n'y point aller, sous peine de mort ; et ce qui compliquait sa tâche, c'est qu'il avait reçu de la reine l'ordre de ne molester aucun de nos vaisseaux (3), au moment où l'arrivée d'auxiliaires semblait l'entraîner à des hostilités ouvertes. Sous couleur de le renforcer, mais en réalité pour contenir les mutins anglais, quatorze navires de guerre flamands rallièrent son pavillon. Bien que l'amiral Adolphe de Bourgogne-Wacken consentît à n'être que le vice-amiral d'Howard (4), les Anglais n'épargnèrent point à ces singuliers alliés les quolibets et à leurs *coquilles de moules* un hautain mépris (5).

Une dernière sédition enfin paralysa l'escadre britannique. « Les saulvaiges » Irlandais s'étaient soulevés, avec le concours de Jean Le Fer et autres corsaires malouins, qui s'intitulaient plus tard les *Guerriers d'Irlande* (6). En vain, un vice-amiral anglais avait-il essayé d'enrayer le mal par l'arrestation de quelques-uns de nos marins, qu'il traita indignement (7). Il fallut dépêcher dans l'île le comte d'Ormond pour réprimer l'agitation.

(1) Février-mars (*Ambassades...*, t. III, p. 109, 136).

(2) Lettre de Charles-Quint à Renard. Bruxelles, 2 avril (*Papiers de Granvelle*, t. IV, p. 230).

(3) Lettre de Noailles. 18 mai (*Ambassades...*, t. III, p. 220).

(4) Lettre de Charles-Quint du 2 avril, citée. Wacken, sur *le Faucon*, partit de Hollande le 16 avril pour rallier l'escadre anglaise (Van Bruyssel, *Histoire du commerce en Belgique*, t. III, p. 40).

(5) *Papiers de Granvelle*, t. IV, p. 274.

(6) « Jehan Le Fer et aultres de la guerre d'Hirlande. » Audience du 8 janvier 1555 à Saint-Malo (Joüon des Longrais, *Jacques Cartier*, p. 169).

(7) Lettre de Henri II à Noailles. 12 mai 1554 (*Ambassades...*, t. III, p. 207).

Cependant, toutes les escadres de la Vieille et de la Nouvelle Espagne, depuis les galions des Indes et les garde-côtes des Antilles, jusqu'aux divisions métropolitaines de Bazan et Carvajal, s'assemblaient à La Corogne pour passer en Angleterre. Sur la nef de Bertendona, parée de soie et de damas cramoisi, et peinte, le long des bordages, de tableaux historiques qui formaient la galerie généalogique du futur époux (1), Philippe d'Espagne avait l'air d'un triomphateur romain (1). Tel, Charles-Quint s'était fait représenter à la proue d'une galère, en *imperator* vêtu à l'antique et couronné par la victoire (2); tel, son fils partait pour la conquête de l'Angleterre, conquête pacifique, il est vrai, mais qu'évoquaient les scènes qui se déroulaient sur les voiles des cent cinquante bâtiments de son escorte, toutes empruntées à la vie de Jules César et autres *imperator*. Cette attitude théâtrale ne dura guère. Durant la traversée, du 15 au 19 juillet, une des pinasses-avisos ayant rapporté qu'elle avait découvert une escadre française, le prince manda expressément à toute la flotte de ne tirer aucun coup de canon pour le saluer et de ne faire aucun signe qui décelât où il était (3).

Pour entraver l'union de l'Espagne et de l'Angleterre, Villegagnon avait en effet préconisé un moyen énergique : enlever le fiancé. Et depuis longtemps, à l'entrée de la Manche, aux Sorlingues, se massaient nos forces navales, les gros vaisseaux de Bretagne radoubés par Villegagnon (4),

(1) Andres Munoz, *Viaje de Felipe II a Inglaterra*. Zaragoza, 1554 : réimprimée pour la Sociedad de bibliófilos españoles. Madrid, 1887. — Ochoa de La Salde, *la Carolea*. Lisboa, 1585, fol. 430. — *Correspondances diplomatiques et actes officiels concernant le mariage entre Philippe, prince d'Espagne, et Marie, reine d'Angleterre*. Bruxelles, 1882, in-8°. — F. Duro, t. I, p. 311, 446.

(2) Cf. la description de ce trophée qui se trouve à l'Armeria, dans F. Duro, t. I, p. 320, note 1.

(3) *Ambassades de MM. de Noailles,* t. III, p. 297.

(4) Il avait été dépêché à Brest dans ce but, dès le 16 juillet 1553. Lettre

la flotte écossaise que le sieur Clutin d'Oysel et onze de nos capitaines avaient été mobiliser (1), et une vingtaine ou une trentaine de vaisseaux dieppois commandés par Jean de Clères, colonel du ban et de l'arrière-ban de Normandie (2).

Le 6 juin 1554, un navire vénitien, en route pour Londres, tombait au milieu d'une immense flottille qui courait des bordées entre la Bretagne et le cap Lizard. L'écrivain du bord compta avec stupéfaction trois cent vingt voiles, des chasse-marées en majeure partie. Comme *la Bemba* tentait de s'éclipser à la faveur du crépuscule, l'amiral français, par un coup de canon à blanc, lui intima l'ordre d'arriver et d'exhiber son sauf-conduit. Après conciliabule avec le capitaine écossais de son plus grand vaisseau, l'amiral vicomte « d'Albanova (3) » demanda aux Vénitiens s'ils avaient connaissance de la flotte espagnole. Contarini et l'écrivain du bord arguèrent d'ignorance; mais en revanche, ils apprirent de l'amiral qu'il y avait dans la flotte en croisière quatre-vingts vaisseaux de guerre, partie dans la Manche, partie au cap Land's End. Ils n'en comptèrent pourtant qu'une douzaine du port moyen de trois cents tonnes, durant le défilé de la flottille. Moyennant cinq bottes de vin et quelques compas de route, qu'un de nos détachements prit de force, *la Bemba* obtint licence de poursuivre son chemin (4). Six semaines plus tard, Phi-

d'Anne de Montmorency au duc d'Étampes (Dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne,* t. III, col. 1095).

(1) Lettre de l'ambassade Renard. Londres, 18 janvier 1554 (GACHARD, t. IV, p. 300 et 217).

(2) Lettre de lord Grey à la reine Marie. 6 mars (*Calendar of State papers : Foreign,* éd. Turnbull, p. 64). — Lettre de Marc-Antonio Damula au doge de Venise. Bruxelles, 20 juillet (*Calendar of State papers : Venetian,* t. V, p. 523, n° 920).

(3) Faut-il lire Villegagnon sous ce nom déformé?

(4) Récit de l'ambassadeur vénitien Giovanni Michiel. Londres, 11 juin (*Calendar of State papers : Venetian,* t. V, p. 508, n°s 894, 895).

lippe d'Espagne passait indemne : lasse de l'attendre, notre immense flotte s'était disloquée.

En dépit du mariage de leur reine, les Anglais restèrent d'abord neutres, sauf à faire respecter la liberté des mers par les deux belligérants : leur amiral signifia à notre ambassadeur que toute violation de neutralité du pas de Calais serait tenue pour une rupture de la paix (1). A tout événement, nous prenions des mesures de défense : transport de quinze cents hommes de renfort en Écosse (2); mise à la disposition de l'amiral de tous les gentilshommes normands qui demeuraient à une demi-lieue du rivage (3); assemblée des petits États de Bretagne ou, comme l'on disait, « des plus apparens » des États en vue d'organiser l'escorte des convois (4); car les Bretons, jaloux de leurs privilèges, avaient maintenu leur autonomie en matière navale (5). Et l'apparition de cinq flouins ennemis, chargés de monde, qui « voltigèrent » toute la journée du 24 août 1555 autour du Bé (6), montra combien il était urgent d'aviser à la garde des côtes. L'alerte eut pour effet d'obtenir des Malouins l'armement de six croiseurs (7).

(1) Lettre de Renard à Charles-Quint. Londres, 13 octobre 1554 (*Papiers de Granvelle,* t. IV, p. 321).

(2) *Papiers de Granvelle,* t. IV, p. 400.

(3) Patentes royales du 5 juillet 1555 (P. Fournier, *Hydrographie,* 2e éd., p. 249).

(4) Ordre au gouverneur de Bretagne de « congreger les plus apparens » des États. 21 mars 1555 (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne,* t. III, col. 1127).

(5) Ils avaient refusé de payer le droit de convoi de 20 sols par tonneau : et Henri II, par lettres du 17 janvier 1555, avait dû enregistrer sa défaite (B. N., coll. Brienne, vol. 321, fol. 70).

(6) Lettre du vice-amiral Bouillé au duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne. Saint-Malo, 24 août 1555 (Dom Morice, t. III, col. 1145).

(7) B. N., Franç. 22310, fol. 79.

III

MÉMORABLE COMBAT NAVAL LIVRÉ PAR LES DIEPPOIS AUX FLAMANDS

A l'autre extrémité de la Manche, les magistrats boulonnais réclamaient avec instance les navires de guerre affectés à la protection des pêcheurs de harengs. Ils députèrent deux bourgeois aux capitaines de ces bâtiments, alors à Dieppe, Fécamp et Saint-Valéry, pour les inviter à venir croiser dans le pas de Calais (1). A défaut de la flotte royale, trop longue à équiper, une escadre de six vaisseaux « des plus commodes et deffensables » s'apprêtait à Dieppe. Le lieutenant général de l'amirauté, Charles de Ponsard de Fors, patriotiquement en avança les frais; et le capitaine Beaumont allait appareiller en juillet 1555, quand Henri II congédia équipages et bâtiments. Navré de transmettre cette décision, l'amiral de Coligny fit savoir qu'il se substituait au roi; il participerait de ses deniers à l'armement (2).

La nouvelle provoqua parmi les hardis corsaires une

(1) A. d'Hautefeuille et Bénard, *Histoire de Boulogne-sur-Mer* (1860), t. I, p. 297.

(2) *Histoire de la bataille navalle, faicte par les Dieppois et Flamens,* qui est l'une des plus furieuses et soudaines expéditions de mer, qui ayt esté entreprise de nostre temps sur les ennemis du Roy Henry II. Paris, 1557, in-8° : réimprimée par Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'Histoire de France,* 1re série, t. III, p. 141-168. — L'ouvrage publié par P. J. Feret sous ce titre, *Histoire navale. Antiquités de Dieppe, mémorable combat livré par les Dieppois aux Flamands l'an 1555, restitution du récit fait par* Martin le Mesgissier (Dieppe, 1834, in-fol.), n'est qu'un résumé de l'ouvrage précédent, tiré de David Asseline, *Antiquités et chroniques de la ville de Dieppe* (1682). En tête, Feret a placé une gravure représentant un vaisseau dieppois du seizième siècle, d'après un vitrail de l'église de Neuville-les-Pollet.

explosion d'enthousiasme. Dix-huit navires, au lieu de six, se trouvèrent parés à sortir à « la prochaine vive eau ». Le bâtiment amiral ne dépassait pas 160 tonneaux, les dernières unités de combat 25 et même 15 tonnes.

Sur *le Nicolas,* battant pavillon amiral, Louis de Bures, sieur d'Espineville et parent d'Ango, allait soutenir dignement un grand renom. Le commandement en second était dévolu à Denis Guillas, capitaine du galion royal *l'Emérillon.* Tous les bâtiments amatelotés deux à deux, un petit avec un grand (1), capitaines, quartiers-maîtres, marins jurèrent de se prêter un mutuel appui, arrêtèrent leurs signaux de reconnaissance et appareillèrent le 5 août 1555. La population dieppoise avait travaillé nuit et jour à les remorquer en rade, tant le port était « de difficile ouverture, spécialement pour les grands vaisseaux, ainsi que véritablement sont tous les autres havres le long de la coste de Normandie ».

Dans la soirée, Louis de Bures apprit d'un navire anglais qu'il y avait dans la partie du nord une douzaine de hourques flamandes, en route vers l'Espagne. Il en avisa tous les capitaines venus le saluer « avec trompettes, tabours et coups d'artillerie » et, le cap à l'ouest-sud-ouest, alla se mettre en embuscade. Le lendemain, des hourques apparurent par le travers de Wight : à l'examen de leurs connaissements, on acquit la certitude qu'elles étaient

(1) *L'Ange* (100 tonneaux), capitaine Jean Le Roux, et *le Faucon,* galion du roi (60), des Bigas;

La Barbe (140), Vincent Bocquet, et *la Comtesse* (60), Bertrand Caillot;

Le Soleil (100), Adrien Le Vilain, et *la Gentille* (50), Nicolas Ruault;

Le Saint-Jean (90), Jean de La Place, et *l'Once* (45), Jean Lubias;

La Levrière (120), Adrien Leconte, et *la Belette* (60), Anthoine Varin;

La Palme (100), Louis Beaucousin, et *le Petit-Coq* (40), Mathieu Cauvin;

Le Redouté (30), Simon Saquespée, et *le Dragon* (35), Michel Clémence;

Le Ryays (25), Vincent Colas, et *la Fergate* (15), Denis du Jardin.

allemandes, c'est-à-dire neutres. Comme l'escadre « courait au lis du vent, le cap au su-su-est », le galion du baron de Clères la croisa, pavillon de commandement arboré. A l'amicale observation de Louis de Bures, que lui seul avait commission de l'amiral, le capitaine Mase ne voulut point se rendre et préféra chercher aventure pour son propre compte plutôt que de se ranger sous pavillon d'autrui.

L'occasion le servit à souhait. Une hourque, au crépuscule, profila à l'horizon ses formes gigantesques. Elle était, soit-disant, de Dantzick; Mase la garda à vue, afin de la mieux reconnaître et, au jour, fit sonner le clairon. « Mesurant sottement les courages à la grandeur ou à la petitesse des navires, » son adversaire attendit avec mépris l'attaque d'un minuscule galion. Fort heureusement pour Mase, *le Soleil, la Palme, le Saint-Jean* et *le Petit-Coq* étaient restés en arrière, tandis que Louis de Bures, revirant à l'autre bord, s'éloignait dans la nuit. Ils joignirent leur feu à celui du galion de Clères, dont le maître d'équipage, Christophe Simon, venait d'être tué; après un sanglant combat, qui fit surtout des victimes parmi les canonniers du *Saint-Jean* et du *Soleil,* la hourque succomba.

Cinq autres hourques, sur lesquelles Louis de Bures était tombé, s'étaient formées en bataille, serrées les unes contre les autres; cette velléité de résistance dura peu : elles envoyèrent leurs connaissements. Elles étaient de Hambourg. Des papiers, dont elles s'étaient débarrassées en les jetant à la mer, furent repêchés, mais n'apprirent rien d'autre.

Le 9 août, comme l'escadre s'abritait en rade de Douvres contre les vents du nord, quelques hommes du *Petit-Dragon*, descendus à terre, furent mis aux arrêts; les Anglais espéraient « leur tirer des dentz quelque secret de l'entreprise ». Louis de Bures, par deux coups de canon sur un

petit navire anglais, le fit arriver et le garda comme otage jusqu'au retour de ses hommes.

« Tost après, le bateau passager de Douvres se mit en mer pour aller à Calais. Ce que voyant, nostre amiral envoya *la Frégate* et *le Ryays* après, pour sçavoir s'il n'y avoit aucun des ennemis, qui allât donner advertissement de nostre armée en Flandres ». Rattrapé par les deux flouins, en dépit des coups de canon tirés contre eux du château de Douvres, le paquebot fut amené à l'amiral. Mais on n'y saisit rien de suspect, et pour cause : plusieurs paquets avaient été jetés par-dessus bord.

Le 11 août, à l'aube, la vigie signala vingt-quatre grandes voiles, « lesquelles avec flot louyoient au vent pour passer le détroit de Calais. » C'était l'ennemi cherché. Vingt hourques flamandes revenaient d'Espagne avec une cargaison de 350,000 couronnes pour le compte de l'empereur : elles avaient comme conserves trois bâtiments de Civita-Vecchia chargés d'alun (1). Le dernier navire, battant pavillon britannique, « amena toutes ses velles et jetta l'ancre hors, pour voir à son aise l'exécution de cette bataille ». Sa manœuvre laissa penser aux nôtres que ses compagnes étaient encore des hourques allemandes, « joinct qu'elles ne mettoient leurs vergues en bataille, ny faisoient aucun préparatif de combat. Mais si les nostres furent déceuz de leur penser, les Flamens ne le furent pas moins. » Confiants dans la force de leurs vaisseaux, ils ne pouvaient imaginer que des bâtiments aussi petits, fussent-ils au nombre de cinquante, oseraient les charger. Force leur fut de se rendre à l'évidence, en voyant que les nôtres avançaient toujours, leurs ponts-volants dressés, et que

(1) Lettre de Giovanni Michiel, ambassadeur en Angleterre, au doge. Richmond, 19 août (*Calendar of State Papers and manuscripts, relating to english affairs, existing in the archives of Venice*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, p. 167, n° 190). — Lettre de Badoer. Bruxelles, 16 août (*Ibidem*, p. 162, n° 186).

« c'estoit à bon jeu bon argent » : ils préparèrent en toute diligence les grappins d'abordage et la grosse artillerie tirée de l'overlooper (1). Il était huit heures du matin. De Douvres comme de Calais, on apercevait les flottes en présence, à six lieues en mer.

Une hourque, qui marchait à l'écart, fut emportée par *la Levrière*. Sans se soucier des bâtiments relativement petits qu'il avait sous le vent, l'amiral de Bures, gouvernant sur le vice-amiral Melis Claesson, riposta à son feu par une bordée qui emporta la tête de Claesson : mais il manqua l'abordage, « parce qu'en l'accostant de son épaule de tyebort, l'erre que portoit le navire, le repoussa ». A peine avait-il accroché une autre hourque, « qu'il en eust deux ou trois sur les bras ». Impressionnés par un duel aussi disproportionné, nos capitaines commençaient à « resserrer au vent », quand le second de l'amiral, le capitaine Guillas, les rappela au sentiment du devoir et de l'honneur : « Qu'allons-nous faire à la guerre, dit-il? Est-ce pas pour mourir aussi bien que pour faire mourir! Qui a crainte maintenant, il est trop tard... Aussi ay je délibéré de me perdre, ou il se perdra. » Et le petit *Emérillon,* suivi de *la Barbe* et de *l'Ange*, se jeta résolument « au milieu de la troupe des hourques, lesquelles chargeoient désespérément ». Deux autres bâtiments, *la Comtesse* et *le Petit-Dragon,* vinrent à la rescousse de leurs camarades, presque écrasés sous un monceau de quatorze vaisseaux de haut bord. Puis, à la voix du capitaine Adrien Lecomte, qui se lamentait d'avoir dégarni *la Levrière* pour amariner sa prise et suppliait ses voisins de lui donner des hommes, les autres commandants entrèrent à leur tour dans la fournaise. Seuls, *le Soleil, le Saint-Jean* et *l'Once*

(1) « Tesmoings examinéz par le bailly de Middelbourg en Zeellande, 17 août 1555, » sur la bataille livrée près de Beverley et Douvres *(Bulletin de l'Académie de Belgique*, t. XL (1875), p. 861, note).

« tindrent toujours au vent pour voir le passetemps de loing ».

L'épouvantable passe-temps! De leurs piques de dix-neuf pieds, de quatre ou cinq pieds plus longues que celles de leurs adversaires (1), nos gens assaillaient, sous un violent feu de mousqueterie, les hourques bien munies et bien closes, qui les dominaient de leur haute stature. Le plus grand de nos bâtiments paraissait près d'elles tel qu'un âne près d'un coursier. Au milieu de nombreux morts et blessés, un vaillant corsaire, dont nous verrons ailleurs les exploits, Vincent Bocquet, capitaine de *la Barbe*, tombait la poitrine trouée d'une balle; le maître du *Nicolas*, Nicolas Lebon, s'affaissait, les deux cuisses transpercées. Mais nos gens forçaient peu à peu les quatorze hourques, qui, une fois accrochées, ne pouvaient résister à l'abordage : l'amiral Herman Hens, d'Enkhuysen, tombait entre leurs mains (2).

Afin d'amuser les vainqueurs et de donner aux autres hourques le loisir d'entrer en scène, les prisonniers avaient répandu sur les tillacs des sacs de réales et de perles. Le stratagème réussit : nombre de matelots s'attardaient à butiner sur les prises, au moment où la réserve ennemie donna. Ce fut encore aux quatre premiers vaisseaux engagés de soutenir le choc, parce qu'ils avaient le plus dérivé avec le jusant. *L'Émérillon* reçut à moins de quatre-vingts pas les bordées de six hourques fraîches, qui revirèrent au vent, après avoir tiré en ligne de file, et s'accrochèrent, deux aux hanches de *l'Émérillon*, quatre aux flancs du *Nicolas*, de *la Barbe* et de *l'Ange*.

Atteint d'une balle sous l'aisselle, « à l'endroit de l'ouverture du gousset de son âme », l'amiral de Bures est tué. Le sieur de Domménil s'abat à ses côtés, la jambe emportée par un boulet : sur le dos, ce brave entre les

(1) *Ibidem.*
(2) *Ibidem.*

braves continue à tirer des coups de pistolet sur les gabiers ennemis, tout en parant avec sa rondache les pierres qu'ils font pleuvoir des hunes sur lui. Aussi pressé que l'amiral, le capitaine Guillas n'a plus qu'une dizaine d'hommes sur le pont, quelques canonniers dans les batteries. Bientôt, il reste presque seul : frappé d'une balle au bras droit, d'un boulet à l'épaule, la pertuisane coupée par un projectile, il tient tête encore aux Flamands qui montent à l'abordage par la poupe : avec une lance à feu qui lui tombe sous la main, il les arrête et les refoule. A bord de *l'Ange*, le capitaine Jean Leroux reçoit une balle dans la tête, l'enseigne Claude Doublet a les bras et la poitrine labourés par un boulet; *la Barbe* a failli sauter; le lieutenant Jacques Dubois, qui a succédé au capitaine Bocquet, est blessé à la jambe. La situation devient critique. Les matelots qui fourrageaient sur les prises s'en aperçoivent, et, sautant de navire en navire, ils assaillent à revers les six hourques qui, sur l'heure, sont prises.

La victoire est décisive! un incident vulgaire, un acte de rapacité sordide, va tout remettre en question. Les plus lâches au feu, les marins du *Soleil*, de *l'Once* et du *Saint-Jean* furent les plus âpres au gain. Une rixe survenue entre ces pillards dans la chambre d'arrière d'une des prises, laisse croire au capitaine de *la Palme* que des Flamands s'y sont barricadés. Il jette par les fenêtres quelques lances à feu, qui embrasent soudain tant la hourque que son propre bâtiment. Et comme les navires sont accrochés les uns aux autres, il y en a bientôt une douzaine en flammes. Affolés, les vainqueurs cherchent à sortir du cercle de feu; ils se jettent au nombre de trois cents dans *le Redouté*, petit flouin de trente tonnes, qui chavire sous ce poids énorme et coule à fond. Les pillards, alourdis par leur butin, sont entraînés dans l'abîme, et avec eux périssent le lâche capitaine du *Soleil*, Adrien Le Villain, et le capitaine de *la*

Palme, Beaucousin. Deux autres flouins, *le Ryays*, *le Petit-Dragon*, et le galion *le Faucon* succombent, moitié broyés, moitié brûlés au milieu des hourques. Enclos de même entre ses quatre prises, *l'Émérillon* s'ensevelit au milieu de ses trophées et périt avec eux, sans qu'il soit possible de la dégager (1). Resté le dernier à bord, le capitaine Guillas gagne le navire amiral et descend dans la chambre-hôpital pour y faire « acoustrer ses playes ». Nombre de blessés s'y étaient traînés sur leurs moignons. *Le Nicolas* n'était plus qu'une épave, sans un officier à bord, sans une voile entière, sans un bordage ; Guillas le tira comme il put du foyer de l'incendie.

« Je vous laisse à penser quel espouvantable et piteux spectacle c'estoit de voir tant de navires en feu, si grand nombre d'hommes à l'entour, tant des nostres que des ennemys, emmy la mer, les uns sur un bout de mast, les autres sur une escoutille » ; le sang coulait à flots par leurs blessures. La petite *Frégate* de Denis Dujardin en recueillit un bon nombre. Nos autres bâtiments avaient quitté, tout délabrés, le champ de bataille ; quatre d'entre eux se réfugièrent à Douvres, les autres s'acheminèrent vers Dieppe.

Il était quatre heures du soir. Cinq des hourques, abandonnées dans un mouvement de panique durant l'incendie, parvinrent à s'échapper avec les trois bâtiments flamands demeurés intacts : les prisonniers enfermés dans la cale, n'entendant plus personne sur le pont, avaient repris leur liberté. Ni *le Soleil*, ni ses deux lâches compagnons, seuls en état de combattre, ne poursuivirent les bâtiments désemparés.

Le lendemain, 12 août, l'escadre victorieuse jetait l'ancre

(1) Henri II donne décharge à l'amiral de Coligny pour la perte du *Faucon*, submergé dans le combat contre les Flamands, et de l'*Émérillon*, péri par tourmente. 1555 et 27 novembre 1556 (Inventaire des archives de Chastillon : B. N., Franç. 32614, fol. 279).

à Dieppe. Cinq grandes hourques chargées de sel et d'alun, quatre cents prisonniers, étaient tout ce que le feu avait laissé. Le débarquement des blessés dura tout le jour, au milieu des sanglots de la population, que consternait l'apparition de ces corps défigurés et « si brouis » par le feu, qu'on eût dit « gens masquéz ». Le 13, on eut la joyeuse surprise de voir arriver une dernière prise, avec quatre cents hommes dont le sort était resté un problème (1).

Informé de la victoire, Henri II écrivit aux Dieppois de chaudes félicitations, en les priant de reprendre la mer pour ruiner les pêcheries des Pays-Bas (2). En sujets obéissants, les vainqueurs armèrent vingt-huit vaisseaux qu'ils placèrent sous le commandement d'un des hommes les plus familiers avec les côtes d'Angleterre, et réputé outre-Manche pour « ung des meilleurs hommes de mer de la Chrestienté » (3), Jean Ribaut. C'était, en effet, au large d'Yarmouth que se trouvaient les lieux de pêche du hareng. Mais une violente tempête, le jour de la Saint-Michel, déjoua nos projets en dispersant la flotte sur les côtes britanniques (4) et en l'empêchant de prendre contact avec les dix-huit vaisseaux de guerre qui couvraient six cents barques de pêche (5).

(1) Giovanni Michiel, ambassadeur de Venise à Londres, évalue les pertes, de chaque côté, à six bâtiments brûlés et deux coulés; en plus de ces huit bâtiments, les Flamands perdirent encore cinq bâtiments capturés. Richmond, 19 août (*Calendar of State papers, Venetian,* t. VI, p. 167, n° 190). — Soranzo, ambassadeur à Paris, chiffre à 3 bâtiments brûlés nos pertes et à 15 navires celles des Flamands (B. N., Italien 1717, fol. 114).

(2) Lettres de Henri II. Vigny, 13 août 1555.

(3) *Ambassades de MM. de Noailles,* t. V, p. 142.

(4) *Histoire de la bataille navalle...* (1557), dernier feuillet.

(5) Lettre de Giacomo Soranzo, ambassadeur de Venise en France. Poissy, 14 août 1555 (B. N., Italien 1717, fol. 115).

IV

ATTENTAT DÉMASQUÉ

Luis de Carvajal eût voulu prendre sa revanche par une croisière sur nos côtes. L'autorisation sollicitée de l'empereur fut refusée (1). Charles-Quint lui réservait une mission de confiance, dont nous n'aurions pas eu le moindre soupçon, sans certaine visite que reçut, un matin de janvier 1556, notre ambassadeur à Londres. Le visiteur matinal de notre diplomate, Hollinshed, était un gentilhomme anglais passé de la suite de l'amiral Howard à notre service, et voici quelle grave révélation il venait faire.

Suivant entente avec Ruy Gomez et l'amiral de Flandre, Hollinshed devait obtenir de Coligny une licence de corsaire. Un vaisseau anglais de cent vingt hommes de guerre lui serait tenu prêt par les soins de Figueroa. Par diverses prises, Hollinshed endormirait la défiance des Havrais : il amènerait même au Havre un heu flamand avec une dizaine de vieux soldats d'Espagne, qu'il ferait enfermer dans la tour de la jetée; traités largement, en faisant miroiter l'espérance d'une forte rançon, les prisonniers trouveraient le moyen d'enivrer les gardiens et, à un signal donné, ils encloueraient l'artillerie.

Cependant, la flotte de Luis de Carvajal serait apostée à Wight, avec deux grandes hourques, chargées en apparence de marchandises et en réalité de douze à quinze cents soldats cachés sous les tillacs. Hollinshed simulerait un retour victorieux en rade du Havre avec les deux hourques comme prises. La nuit venue, les soldats espagnols gagneraient

(1) Lettre de l'ambassadeur de Venise à Londres, 6 décembre 1555 (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, p. 271, n° 301).

silencieusement une maison louée d'avance non loin de la chaîne du port; l'alarme serait donnée au point du jour, la ville forcée et occupée par les marins de Carvajal, qui arriveraient avec la marée pour prêter main-forte. Trois mille ennemis seraient alors dans la place. Hollinshed ne connaissait que trop bien son rôle : à l'appui de son palpitant récit, il exhiba un plan détaillé du Havre et révéla que l'événement devait se produire en février (1).

En février, le 5, eut lieu un autre événement qui y mit obstacle : un traité de paix.

V

LA FLOTTE TURQUE ENTRE EN SCÈNE

Cependant, en 1551, dès l'ouverture des hostilités, Gabriel d'Aramont s'était acheminé vers les puissances musulmanes dont il avait mission de coordonner les armements navals avec les nôtres. Et à toutes les étapes, il éprouvait déception sur déception. Au lieu de l'accueil cordial attendu du dey d'Alger, il faillit rencontrer un guet-apens : un jour de juillet 1551, toutes les batteries de la ville et de la flotte algérienne se trouvèrent braquées sur ses deux galères et sa galiote, parce qu'on le soupçonnait d'avoir donné asile à des esclaves fugitifs (2). D'Aramont apprit à Malte un fait plus grave : la flotte turque avait paru; mais au lieu de saccager les provinces impériales, Sicile, Pouille ou Calabre, comme il en avait l'ordre formel

(1) *Ambassades de* MM. DE NOAILLES *en Angleterre,* rédigées [éditées] par feu M. l'abbé DE VERTOT. Leyde, 1763, in-12, t. V, p. 291.

(2) *Les négociations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie* par Nicolas DE NICOLAY, Daulphinoys. Anvers, 1576, in-4°, p. 7.

du sultan (1), Sinan Pacha attaquait les possessions des chevaliers de Malte, leur île d'abord, puis celle de Gozo et enfin Tripoli de Barbarie, qu'il tenait assiégée depuis les derniers jours de juillet. D'Aramont promit d'intervenir en faveur d'un Ordre dont le roi se disait le protecteur : et il partit incontinent pour Tripoli (2).

Dupé par l'ambassadeur impérial à Constantinople, qui lui avait fait espérer la remise à l'amiable d'El-Mehediah, Sinan s'était écarté du plan convenu et avait tourné ses armes contre un Ordre, qu'il reprochait véhémentement à la France d'avoir soutenu en lui prêtant l'appui d'une galère de Leone Strozzi. Loin de divertir les Turcs du siège de Tripoli, d'Aramont se trouva contraint d'assister, comme ingénieur, au bombardement dirigé par Dragut et Salah Raïs, et comme médiateur, à la capitulation du maréchal Gaspar de Vallières, commandeur de Chambéry, que suivit, le 15 août, l'illumination *a giorno* des cent quarante bâtiments turcs (3). Ses bons offices, qui ne se bornèrent pas à sauver de la captivité la garnison, puisqu'il rapatria lui-même à Malte deux cents des défenseurs, furent récompensés par la plus noire ingratitude. Le Grand Maître lui imputa la chute d'une place qu'il estimait imprenable, et il fallut que le roi intervînt pour obtenir de l'Ordre le démenti public de cette accusation calomnieuse (4).

Mais tous les mécomptes s'oublient quand le but final est atteint ; et la mission de Gabriel d'Aramont eut près de la Sublime Porte un plein succès. Si le sultan ne se décida

(1) Lettre du secrétaire d'ambassade intérimaire à Constantinople (Ribier, t. II, p. 300).

(2) Voici son itinéraire depuis son départ de Marseille le 4 juillet, Alger, 12-19 juillet, Pantellaria, Malte, Tripoli.

(3) Nicolas de Nicolay, p. 15-40. — Lettre de Gabriel d'Aramont à Henri II. Malte, 26 août 1551 (Charrière, t. II, p. 154. — Villegagnon, *De bello Melitensi*. Bâle, 1553. — Ribier, t. II, p. 486).

(4) Lettres de Henri II au Grand Maître, 30 septembre, et du Grand-Maître au roi, 16 novembre 1551 (Ribier, t. II, p. 309).

point à prêter cinquante galères, il promit d'en mobiliser trois fois davantage afin de nous appuyer. Faites « exploit sur l'empereur et attaichez avec luy une guerre qui n'aura pas si tost fin », telles étaient ses instructions à Sinan et aux autres capitaines de son armée navale, Dragut, sandjak de Lépante, et Salah Raïs, le nouveau dey d'Alger, hardi corsaire né à l'ombre du mont Ida (1), que les démarches de notre ambassadeur pour lui faire attribuer une escadre avaient entièrement conquis à notre cause (2).

La fatalité voulut que l'empereur fût prévenu avant nous par les dépêches de notre propre ambassadeur, qui furent saisies près de Trieste sur le capitaine Coste (3). Faute de connaître à temps les intentions du sultan et pour n'avoir appris qu'en mai par le chevalier de Seure l'entrée en campagne des Turcs, Henri II ne put combiner dans tous ses détails le plan de conquête du royaume de Naples.

La flotte de Sinan, entrée le 4 juillet dans le phare de Messine, mettait à sac la côte italienne ; Reggio, Policastro avaient été la proie des flammes, et si le vent n'avait été contraire, tout le littoral subissait le même sort. Témoin de ces « beaux feux (4), » Gabriel d'Aramont, dont les deux galères voguaient avec Dragut à l'avant-garde, s'apitoyait sur les « infinies pauvres ames », emmenées en captivité (5). Au risque de déconcerter l'ardeur de nos alliés en leur interdisant le pillage, notre ambassadeur obtint qu'on respectât les terres du prince de Salerne.

(1) De Hamer, t. VI, p. 172.

(2) Lettre de Gabriel d'Aramon. Andrinople, 20 janvier 1552 (Charrière, t. II, p. 178, note).

(3) Lettre de Charles-Quint à Ferdinand d'Autriche, son frère. 22 mars (Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. III, p. 137).

(4) Lettres de Gabriel d'Aramont à Henri II. Terracine, 22 juillet. Cap Circello, 30 juillet (Charrière, t. II, p. 206 et 216).

(5) Nicolas de Nicolay, B. N., Franç. 20008. — Amiral Jurien de la Gravière. *Les corsaires barbaresques et la marine de Soliman le Grand*. Paris, 1887, in-8°, p. 219.

C'était au prince de Salerne, réfugié en France, que le roi avait confié la lieutenance générale de l'expédition napolitaine (1). San-Severino promettait de nous ouvrir les portes de la capitale, où il ne comptait pas de plus chaud agent, étrange paradoxe, que le spoliateur de ses biens, Ascanio Colonna. L'escadre du baron de La Garde, dont il disposait, avait ordre de rallier dans le golfe de Naples la flotte de Sinan, tandis que les corsaires algériens, par une pointe sur les côtes d'Espagne, forceraient Doria à diviser ses forces (2). Mais le baron, replacé tardivement à la tête des galères (3), ne fut point en état de prendre la mer le 6 juillet, comme il l'espérait; et le prince de Salerne se laissa attarder à Venise par les fallacieuses promesses de concours de la République.

Sinan attendait impatiemment aux îles Ponza l'arrivée de notre escadre. Ce fut Doria qui parut dans la soirée du 5 août. Incertain sur la direction prise par ses adversaires, il avançait vers Naples, avec l'espoir de se glisser à travers la croisière et de jeter dans la place les troupes du colonel Madruccio. Ses éclaireurs n'ayant rien signalé d'anormal, il était descendu pour la nuit dans sa cabine, quand soudain l'escadre de Dragut, puis toute la flotte de Sinan, masquée derrière les îles Ponza, fondit sur ses trente-neuf galères. En quelques instants, six d'entre elles furent capturées; une septième, *la Santa-Barbara*, opposait une vigoureuse résistance qui tomba devant l'entrée en scène des deux galères de Gabriel d'Aramont. Lutter contre cent cinquante bâtiments eût été folie : le reste de la flotte espagnole prit la fuite vers la Sardaigne, laissant entre les mains des Turcs, outre les équipages des prises, le colonel

(1) B. N., Franç. 3115, fol. 59.

(2) Instructions de Henri II à Paulin de La Garde, 27 juin (CHARRIÈRE, t. II, p. 202).

(3) Provisions de général des galères pour le baron de La Garde, 10 juin (B. N., Moreau 778, fol. 231).

Madruccio et sept cents hommes de troupes allemandes (1).

Si le baron de la Garde avait rejoint les Turcs à ce moment, aucune force humaine n'eût été capable d'entraver la conquête de Naples. Mais Sinan refusa de prêter plus longtemps l'oreille aux supplications de notre ambassadeur, que soutenait Dragut, et il reprit la route de Constantinople.

Par suite d'un malentendu, le baron de La Garde attendait de son côté depuis le 18 août en Corse, persuadé que c'était là le rendez-vous et qu'il verrait apparaître la flotte turque avant le 25. Il avait vingt-quatre galères et trois frégates (2). L'inquiétude bientôt le prit; partant en quête de ses alliés, à Terracine, Ischia, Lipari, il ne rencontra près de Reggio que l'escadre espagnole de Cicala, qui lui échappa en gagnant un abri sous le canon de la ville. Les Turcs n'avaient que quelques jours, quelques heures d'avance : ils étaient non loin de Cotrone, comme notre escadre entrait dans le phare de Messine. La Garde ne parvint pourtant à rejoindre leur arrière-garde qu'à Sainte-Marie, dans les îles Ioniennes. Mais ni lui, ni l'ambassadeur de Beaudisné, ni le prince de Salerne ne purent obtenir de Sinan un retour en arrière ou seulement le prêt de trente galères. Il fallut accepter la proposition d'un hivernage dans le Levant, sauf à revenir au printemps avec une flotte turque de deux cents voiles (3). Beaudisné et le

(1) Guerrazzi, *Vita di Andrea D'Oria*, t. II, p. 295. — Lettre de l'ambassadeur de France à Venise (Charrière, t. II, p. 225). — F. Duro, t. II, p. 289. — Manfroni, p. 381-382 : excellente critique des exagérations de Duro sur la prétendue cruauté des Français, qui auraient livré leurs prisonniers aux Turcs pour les voir empaler!

(2) Il emmenait les galères de Fieschi, Charlus, Beynes, Carcès, Martelli, Albisse, Pierre Bon, Saint-Martin, La Bastide, La Chambre, etc., ne laissant à Marseille que les six galères de Roussy, Fregoso, Cabassoles et Saint-Blancard (Archives des Bouches-du-Rhône, B 236, fol. 174).

(3) Rapport du baron de La Garde à Henri II. Golfe de Lépante, 15 septembre 1552 (B. N., Moreau 774, fol. 260).

capitaine Velleron, chargés d'aviser le roi de cet accroc imprévu, devaient rapporter des instructions nouvelles.

Il en était besoin. Dans le temps que le prince de Salerne affirmait aux Turcs que Naples se soulèverait à son approche, son agent était brûlé, la conspiration éventée, Ascanio Colonna trahi par Marc-Antonio Colonna, son fils (1). Le baron de La Garde n'en savait rien; et durant l'hivernage à Chio, il rêva de l'expédition de Naples. Il rêva d'une attaque combinée par terre et par mer, où feraient merveille ses soldats « extraordinaires », embarqués au nombre de six cent sept en sus des hommes de cap, et les deux cents nobles volontaires venus à la guerre navale « pour leur plaisir (2) ». A Marseille, le capitaine Henri d'Albisse songeait à tout autre chose : avec les galères restées sur nos côtes, il projetait d'aller rejoindre l'escadre algérienne et de courir sus aux Espagnols au delà du détroit de Gibraltar (3). Mais de l'un comme de l'autre, de La Garde comme d'Albisse, les instructions royales déroutèrent les prévisions.

Dès Chio, le prince de Salerne fit des difficultés. Il voulait les prérogatives du commandement en chef, le fanal, l'étendard et toute liberté d'allures. Sur le refus de Baccio Martelli de le mener sans autorisation près de Dragut, le prince nous faussa compagnie à bord d'une galère musulmane. Il fallut lui donner la chasse comme à un déserteur.

Pour lui offrir quelque satisfaction, on relâcha à Cotrone, presque à l'extrémité de la botte italienne, où plusieurs de ses partisans vinrent nous saluer comme des libérateurs. Quant à arborer notre drapeau et encourir ainsi la colère

(1) Varillas, *Henry second* : cf. B. N., Franç. 6197, fol. 186.

(2) « Mémoire de ce qu'est besoing faire dépescher pour l'armée qui est à Siou » [Chio] (B. N., Moreau 770, fol. 64).

(3) Lettre de Henri d'Albisse au connétable. Marseille, 11 mars 1553 (B. N., Franç. 20460, fol. 39).

des Espagnols, les habitants n'osaient s'y décider : les Turcs voulaient les punir, se promettant un fructueux pillage d'une petite ville appelée La Roccella. Pour s'y être opposé, La Garde faillit provoquer le départ de ses alliés.

Il ne trouva d'autre dérivatif à leurs âpres convoitises que de les éloigner, par le circuit de la Sicile, de ce royaume napolitain que le roi considérait comme un patrimoine. Épié, depuis Syracuse, par des troupes prêtes à repousser la moindre tentative de descente, il s'impatienta. Tolérer pareille bravade, c'était compromettre l'honneur national et la réputation des deux armées. Attaquez les premiers, nous suivrons de bien près, répondit Dragut à son envoyé. Velleron, à la tête de onze cents hommes, prit pied près du cap Passero, sous les charges furieuses de trois escadrons, soutenus par quatre enseignes d'infanterie. Un instant, la compagnie de débarquement turque fut en danger; son chef, un lieutenant de Sinan, fut tué; mais rien ne put arrêter l'élan de nos troupes, qui infligèrent de lourdes pertes aux insulaires. Plus loin à l'ouest, Licata, le grand « réservoir » de blé de la Sicile, fut saccagée et livrée aux flammes.

Le lendemain, quatre transports chargés de grains pour Gênes, et le surlendemain, l'île de Pantellaria, que défendaient vingt grosses pièces, tombaient au pouvoir des alliés. A mi-chemin de Tunis, les raïs faillirent ne point résister à la tentation de s'en rendre maîtres et d'abandonner notre escadre. A force de diplomatie et d'adresse, le baron de La Garde parvint à les entraîner encore; mais on comprend comment toutes ces péripéties et ces tiraillements retardèrent jusqu'au 9 août son arrivée à Port'Ercole (1).

(1) Les lettres au roi, dans lesquelles il rend compte de son voyage, marquent les dernières étapes de son itinéraire : 31 juillet, île de Tavolara sur la côte nord-ouest de la Sardaigne; 7 août, Montecristo; 9 août, Port'

Là, le général des galères trouva l'ordre d'acheminer toutes les forces navales sur la Corse, en persuadant au prince de Salerne que l'expédition de Naples n'était que partie remise et que les entreprises projetées étaient « autant d'arrhes gagnés sur le royaume » des Deux-Siciles (1).

VI

CONQUÊTE DE LA CORSE

En cas de tempête, les flottes françaises qui se rendaient en Italie n'avaient sur leur route aucun lieu de refuge, les ports de la Rivière de Gênes leur étant interdits. Cette considération stratégique nous porta à faire revivre nos droits sur la Corse, qui nous avait été cédée jadis, en 1402, par Gênes. Le promoteur de la conquête de l'île fut un Corse, réputé pour le meilleur officier d'infanterie de l'armée française, tant il avait montré de bravoure aux sièges de Marseille, de Perpignan et de Landrecies, là en arrêtant avec trois cents arquebusiers toute la cavalerie légère de Charles-Quint, ici en sauvant les bagages du Dauphin qui levait le siège de Perpignan, à Landrecies enfin en ravitaillant la ville.

En réunissant sa patrie à la France, le colonel Sampiero ou Sampietro della Bastilica, si célèbre sous le nom de colonel d'Ornano, trouvait aussi le moyen d'assouvir sa vengeance contre l'aristocratie génoise qui l'avait fait chasser de l'île (2). N'avait-il pas, l'humble soldat de fortune,

Ercole ; 14, île d'Elbe (Ribier, t. II, p. 442 et suiv. ; B. N., Franç. 20463, fol. 45).

(1) Lettres de Henri II au baron de La Garde et au sieur d'Aramont, 2 et 8 juillet (Ribier, t. II, p. 4; Charrière, t. II, p. 263).

(2) Arrighi, *Histoire de Sampiero Corso*. Bastia, 1842, in-8°. Henri II

eu l'audace de prétendre au plus riche parti de la Corse et d'évincer ses rivaux, les nobles sénateurs de la République, en épousant la fille du gouverneur d'Ornano ! Ce fut lui qui proposa au Conseil la conquête de la Corse, la représentant comme une opération d'une facilité extrême (1), qui mettait aux mains de la France le *frein de l'Italie* (2), la *clef de la Méditerranée* (3).

Plus d'un conseiller royal était acquis d'avance à sa cause. Au château de Saint-Maur, le cardinal Du Bellay en avait longuement devisé avec le chevalier de Villegagnon, qui connaissait les points faibles de l'île « aussi bien qu'homme de France et d'Italie ». Trois ou quatre mille soldats suffiraient à enlever les forteresses du littoral : en haine des Génois « qu'ils estiment marcadants et canailles au prix d'eux qui se disent nobles », ajoutait le cardinal, les Corses s'enrôleraient en foule sous le drapeau français et constitueraient une réserve importante, dix mille hommes au moins, pour nos guerres d'Italie (4). André Doria l'avouait, par la Corse on tenait Gênes et la Toscane la corde au cou, et on s'ouvrait sur Sienne, Rome et Naples un chemin sûr qu'on fermait à l'ennemi.

Or, nous avions pied en Italie. Une révolution avait éclaté à Sienne; la ville s'était donnée à la France (5); le 11 août 1552, le maréchal de Termes y faisait son entrée (6).

était intervenu en faveur de Sampiero en menaçant les Génois, ses persécuteurs, de représailles sur leurs marchands.

(1) Varillas, *Henry second* (B. N., Franç. 6197, fol. 148).

(2) Lettre de Sampiero à Cosme Ier (Livi, *Cosimo de Medici*).

(3) Lettre de Rivarola (Tommaseo, *Lettere di Pasquale Paoli*, p. 159).

(4) Ribier, *Mémoires d'État*, t. II, p. 467. — A. Heulhard, *Villegagnon*, p. 77 : le cardinal Du Bellay expédie au connétable un plan de descente et renvoie au chevalier de Villegagnon pour plus ample informé (7 juin 1553).

(5) Cf. le traité passé entre Henri II et la république de Sienne, 20 janvier 1552 (B. N., Franç. 3112, fol. 1).

(6) Sozzini, *Rivoluzioni di Siena*, éd. Gaetano Milanesi dans l'*Archivio storico* de Vieusseux, t. II. — Blaise de Monluc, *Commentaires*, éd. A. de

Abusant de la confiance que nous lui témoignions, le duc Cosme Ier de Médicis tenta de soulever la population siennoise contre la garnison française (1). Il méritait d'être châtié : et le châtiment était d'autant plus opportun que les ports de Toscane constituaient une excellente base d'opérations navales. La Maremma était peuplée de Corses, qui se seraient soulevés au moindre signe du colonel Sampietro (2).

Ce fut un motif pour Dragut et le baron de La Garde de préluder au débarquement en Corse par l'attaque de l'île d'Elbe. Un seul port résista. Porto-Ferraio donnait asile aux quatre galères du jeune prince d'Appiano, que vint rejoindre, avec trois cents nouveaux défenseurs, la galère de Simeone Rossermini : Rossermini avait traversé intrépidement, dans la nuit du 10 août, l'escadre française et quatre bâtiments turcs en reconnaissance. Malgré l'appât d'une prime de trente mille écus, Dragut ne parvint pas à enlever la place. Et, donnant comme défaite que le port n'en valait pas la peine, il recula devant l'attaque de Piombino, que défendaient les douze cents hommes de Chiappino Vitelli, épaulés par l'armée du marquis de Marignan. Non sans peine, La Garde le décida à passer en Corse (3).

Laissant au cardinal de Ferrare le gouvernement du Siennois, le maréchal de Termes embarqua sur la flotte franco-turque son petit corps d'armée : les douze compagnies italiennes de Gian-Bernardino San-Severino, duc de

Ruble, t. I, p. 438. — Duc DE DINO, *Chroniques siennoises.* Paris, 1846, in-8°.

(1) Lettre de Cosme Ier à Pandolfini. 17 août 1552 (A. DESJARDINS, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* t. III, p. 321).

(2) Mémoires de Cesare Vajari sur les moyens que le roi peut employer pour secourir Sienne (Duc DE DINO, p. 232).

(3) Lettres du baron de La Garde au roi et au connétable. 12-14 août 1553 (B. N., Franç. 20463, fol. 39 et 51; RIBIER, t. II, p. 450). — Lettre envoyée de Florence au duc de Modène. 22 septembre (MANFRONI, *Marina da guerra del granducato Mediceo.* Roma, 1895-1896, 2 in-8°, t. I, p. 39, et *Storia della marina italiana,* p. 387). — DE THOU, livre XII, t. II, p. 377

Somma, et de Giordano Orsini, les six compagnies gasconnes de Velleron, aux effectifs de trois cents hommes chacune, et les irréguliers corses de Sampiero. Le 21 août 1553, la flotte française quittait l'île d'Elbe : Dragut la ralliait en route. Le lendemain matin, Somma et Sampiero, détachés de l'avant avec une dizaine de galères, débarquaient à l'Aranella, près de Bastia. La garnison de Bastia parlemente; les Corses désertent à la voix de leur compatriote Sampiero; et l'arrivée du reste de la flotte française dans la nuit décide Gentile da Erbalunga à capituler.

De cette base d'opérations, colonnes et escadres rayonnent, le colonel Velleron, les Gascons et les Corses de Sampiero sur Corté, Paul de Termes sur Saint-Florent, la flotte turque le long de la côte orientale et l'escadre française sur la côte ouest (1). Contournant le cap Corso, le baron de La Garde invite à son bord le seigneur du pays, Giacomo Santo da Mare et le force à se déclarer pour la France. Il débarque une douzaine de canons à Saint-Florent pour l'armement des bastions que le maréchal y élève, reconnaît Calvi, de trop forte assiette pour être enlevée, et jette deux compagnies dans Ajaccio.

Il n'a plus à compter sur les Turcs. Furieux de savoir que les galères françaises regorgent de musulmans fugitifs qui ont cru y trouver le salut et sont retombés dans l'esclavage (2). Dragut a pris congé : il a consenti toutefois à réduire, en s'en allant, les ports du sud-est, Porto-Vecchio et Bonifacio. Mais seize jours de bombardement, trois assauts qui coûtent aux Turcs quinze cents hommes, n'ont

(1) Du Villars, *Mémoires*, dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, p. 129. — Lettre de Paul de Termes. Saint-Florent, 30 août (Ribier, t. II, p. 452). — Cibo Recchi, *Historiae Genuenses* (B. N., Nouv. acq. latines 1764, p. 219). — Cambiagi, *Istoria di Corsica*, t. II, lib. vii. — Filippini, *Istoria di Corsica*, t. III, lib. vii.

(2) Lettre de Dragut à Henri II, en italien. De l'île de Corse, 23 août 1553 (B. N., Franç. 20648, fol. 15).

pas raison du vaillant défenseur de Bonifacio; Antoine da Canneto ne capitule qu'entre les mains des Français, introduits par un stratagème dans la place, mais spectateurs impuissants du massacre de la garnison. Encore Dragut menaçait-il, si on ne lui donnait trente mille écus, de brûler la ville et d'emmener en captivité les habitants!

Il nous laissait, en partant, un ambassadeur que le baron de La Garde emmena incontinent à Marseille (1), afin de s'en prévaloir comme d'une caution à la Cour; il laissait aussi un plénipotentiaire près du dey d'Alger, dont La Garde escomptait le concours pour remplacer la flotte turque (2); en attendant, l'envoi des cinq galères gardecôtes de Provence (3), conduites par Scipione Fieschi, ne causa pas un médiocre plaisir aux troupes de Corse.

C'est qu'un redoutable adversaire entrait en scène. Un demi-siècle plus tôt, en 1503, lorsque l'aristocratie insulaire avait essayé de secouer le joug des Génois, elle avait trouvé, à Gênes, le même ennemi et, en France, le même accueil. Tandis que Louis XII, alors souverain de la ville ligurienne, offrait au brave Ranuccio della Rocca, chef du parti de l'indépendance, un asile et le collier de Saint-Michel, André Doria traquait Ranuccio de maquis en maquis et le cernait au sommet d'une colline : le prisonnier aurait péri sans l'intervention du roi (4). Cinquante ans plus tard, la République remettait l'étendard de la guerre au capitaine qui avait jadis maintenu la Corse dans sa dépendance.

Cette tâche difficile entre toutes, protéger un État faible

(1) Où il arriva le 10 septembre. L'ambassadeur repartit le 30 avril 1554, en compagnie du capitaine de La Salle, pour presser le départ de la flotte algérienne (B. N., Coll. Moreau, vol. 738, fol. 55).

(2) Lettre de Termes. 30 août (Ribier, t. II, p. 453).

(3) Elles appareillèrent à Marseille le 20 août. Lettre de Scipione Fieschi, 19 août (B. N., Franç. 20460, fol. 31).

(4) Sigonius, *De vita et rebus gestis Andreæ Doriæ*, cap. v.

et mal armé contre les convoitises de deux puissants voisins, du roi comme de l'empereur, un vieillard de quatre-vingt-sept ans l'assumait. Et que de subtilité diplomatique il sut déployer pour intéresser Charles-Quint à sa cause, sans lui donner de gages! Si la Corse venait à succomber, disait-il, les Génois entravés dans leurs navigations et ruinés seront contraints de subir les volontés du roi et de payer de leur indépendance leur fidélité à l'empereur. — Ma flotte est à votre disposition, répondit Charles-Quint (1). Et tout de suite, la situation changea.

Dès le mois d'octobre, Calvi était débloqué par l'avant-garde génoise : trois mille hommes, amenés par Agostino Spinola, forçaient les troupes du colonel Velleron à gagner la montagne. Le mois suivant, Doria, avec huit mille hommes et un parc de siège, investissait Saint-Florent. « Si Dieu ne faict ung grand miracle, écrivait un homme de guerre, il ne demeurera de la Corse au roy que Boniface ; » la place, il est vrai, « vault plus que tout le demeurant ensemble ».

Le maréchal de Termes, irrésolu et comme perdu dans un labyrinthe, la guerre conduite à la guise des Corses, c'est-à-dire subordonnée aux vendettas, un millier d'insulaires à peine sous les armes, alors que la population entière se montrait fort affectionnée à la France, le pays presque désert et inhabité, telle était l'impression pénible d'un capitaine qui venait de parcourir toute l'île (2).

Le baron de La Garde, chargé de porter à la Cour ces sinistres nouvelles, avait passé non loin de trente-deux galères et de quinze vaisseaux en croisière de blocus devant Saint-Florent. Doria espérait prendre la ville par la famine ; des transports envoyés de Marseille, avec une cargaison de

(1) Capelloni, p. 174.

(2) La lettre est vraisemblablement de Pietro Strozzi. Elle est datée de Bonifacio, 8 décembre 1553 (B. N., Franç. 3007, fol. 86).

vivres, n'y purent pénétrer (1). Mais « Giordano Orsini, enfermé dans la ville avec quinze cents hommes, mettait autant d'énergie à la défendre que Doria à l'attaquer (2) ». Enthousiasmé de cette magnifique résistance, le roi donna ordre au général des galères de risquer toute sa flotte pour le dégager. Avec quatre mille hommes de renfort, pensait-il, général des galères et maréchal couronneraient leur victoire en Corse par l'attaque et la prise de Gênes.

La Garde disposait de forces sensiblement égales à celles de Doria, trente-cinq ou trente-six galères, six vaisseaux et quatorze enseignes de trois cents hommes à bord (3). Elles furent réparties en six divisions pareilles, aux ordres du général lui-même, des commandeurs de Charlus et de Beynes, du comte de Roussy, de Baccio Martelli et de Pierre Saint-Martin; les éléments de chaque division, en cas de danger, se devaient un mutuel appui. Dans le groupe du général, formé d'une élite de bâtiments, trois des galères sur les cinq préposées au soutien de *la Réale* étaient des capitanes, celles du comte de Tende, du prieur de Lombardie et de Cabassolles, que flanquait une galiote d'avis. Dans la conversion de la colonne de marche en ordre de bataille, Roussy et Charlus se rangeaient à la droite de l'étendard avec treize galères, les divisions du général et de Beynes formaient la gauche; Charlus et Beynes étaient aux deux cornes du croissant. Martelli et Saint-Martin, à la tête de quatre bâtiments chacun, formaient la réserve sur les flancs (4).

Faute de signaux convenus, une de nos escadrilles qui

(1) Filippini, t. III, liv. vii, p. 391. — Charrière, t. II, p. 291.

(2) Jean Gaudin, *Essai sur la vie du baron de La Garde* (ms.), 2e partie, chap. iv.

(3) B. N., Collection Duchesne 61, fol. 262.

(4) « C'est l'ordre que Mgr le baron de La Garde, général des gallaires du roy, veult et entend estre observé au présent voiaige tant à la navigation que pour le combat » (*Ibidem*, fol. 260).

arrivait de Corse, avait failli livrer bataille au grand prieur de Lorraine en partance à Porquerolles (1). La Garde, pour y parer, munit ses bâtiments de « contresignes » ou signaux de reconnaissance (2), qui leur permettaient également d'apprendre des guetteurs, à l'arrivée en Corse, si la côte était « nette ou brutte de vaisseaux » ennemis. Le signal fut qu'elle était « brutte ».

Et le baron de La Garde arrivait devant Saint-Florent avec trois bâtiments de moins qu'au départ, la galère de Martelli fracassée sur les rochers d'Antibes et les galères de Carcès et de Beynes, que la bourrasque avait mises hors d'état de continuer leur route (3). Prévenu par ses guetteurs, André Doria s'apprêtait à soutenir le choc avec trente-deux galères et quinze vaisseaux rangés en ligne de bataille. La Garde, intimidé par cet appareil, passa outre et sema le long de la côte, à Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio, les renforts qu'il amenait. Dans la dernière de ces villes, il apprit la chute imminente de Saint-Florent. Le bouillant colonel d'Ornano lui offrit de s'embarquer avec ses bandes, afin de livrer bataille à Doria : « les hommes combattent, disait-il, et non le bois (4). »

Mais un nouvel ouragan éclata, comme la flotte passait par le travers de l'île Pianosa, et dispersa les bâtiments dans toutes les directions. Dix galères seulement et un brigantin suivirent le fanal du général, qui s'acheminait

(1) Le 10 décembre 1553, selon une lettre du grand prieur (*Mémoires-Journaux du duc de Guise*, dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VI, p. 219).

(2) « Ce sont les contresignes que Mgr le baron de La Garde, général des gallaires du roy, veult et entend estre observéz à la présente navigation. Thollon, 28 janvier 1553, » n. st. 1554 (B. N., Duchesne 61, fol. 259).

(3) Ils regagnèrent Marseille (Procès-verbal du naufrage aux Archives des Bouches-du-Rhône, B 239, fol. 126).

(4) Lettre de La Garde au connétable. 14 février 1554 (B. N., Moreau 778, fol. 257. — Jean Gaudin, *Essai sur la vie du baron de La Garde*, 2e partie, chap. IV).

de nuit vers Porto-Longone. Dans les ténèbres, un vaisseau espagnol, chargé de cinq cents fantassins, tomba au milieu de notre division, qui promptement l'amarina. Tout un convoi de troupes suivait pour le camp du duc de Ferrare; La Garde l'apprit par les prisonniers, et de se mettre aussitôt en embuscade. A l'aube, trois vaisseaux parurent, faisant route sur Piombino. L'un d'eux ne put échapper à nos galères, qu'une embellie favorisait et qui rafraîchirent leurs chiourmes « des plus belles gens et mieulx armèz que vistes onques; » des quatre compagnies espagnoles qui venaient de Naples, on ne laissa aller que les blessés, préalablement « dévarizés » selon les cruelles habitudes de l'époque (1). Les autres bâtiments avaient fui vers Livourne. Le lendemain, la prise d'une grosse nef de Raguse, chargée de blé et de sucres, ravitaillait la flotte.

Mais à l'île Pianosa, un triste spectacle s'offrit au baron de La Garde. Une partie de sa flotte, cinq galères dont il n'avait plus de nouvelles, y gisaient fracassées. Les forçats, Espagnols et Italiens, délivrés par l'ouragan, avaient pris les armes et refusèrent de quitter la terre. On eut peine à sauver les naufragés français. Désormais trop faible pour tenir la mer, le général des galères n'eut d'autre ressource que de gagner Marseille à la fin de février, après avoir expédié à Codignac (2) un avis instant de presser le départ de la flotte turque : de concert avec les Algériens, on travaillerait la Sicile et Naples, on empêcherait en tout cas la jonction des flottes impériales.

Il n'était plus question de la Corse. Après une défense héroïque qui avait coûté à Doria les deux tiers de son

(1) Lettre de La Garde du 14 février citée. — Du Villars, dans la *Nouvelle coll.* Michaud..., p. 139.

(2) *Mémoires-Journaux du duc de Guise,* dans la *Nouvelle coll.* Michaud..., p. 201, note.

armée et avait failli lui faire lâcher prise, Giordano Orsini, mourant de faim, son dernier caméléon mangé, avait capitulé le 27 février 1554 (1). Il avait si bien forcé l'estime publique, qu'un auteur lui dédiait, comme à un maître dans l'art, un traité sur la castramétation romaine (2). Les troupes du siège étaient trop affaiblies pour continuer la guerre : une partie fut laissée en garnison à Saint-Florent, Adamo Centurione emmena quelques compagnies contre Calvi et Doria retourna vers le continent, pour nous donner le coup de grâce sur les côtes du Siennois (3). Un adversaire inopiné se dressa devant lui.

VII

LES DERNIERS JOURS DU PRIEUR DE CAPOUE

Leone Strozzi fugitif avait goûté le pain amer de l'exil. *In propria venit, et sui eum non receperunt*, lit-on sur un parement d'autel qu'il offrit à la Madone de Filermo (4). A Malte, ses frères en religion, hôtes de l'empereur, ne l'avaient accueilli, en octobre 1551, qu'avec l'assentiment du vice-roi de Sicile : et sa nomination de général des galères de l'Ordre fut encore soumise, pour approbation, au même lieutenant impérial. Strozzi l'avait pourtant payée de son sang.

(1) Quatre mille hommes étaient morts sous les murs de Saint-Florent (Lettre de Trotti au duc de Modène, 28 février : Manfroni, p. 389, note 4). — Lettre de Selve à Henri II, Venise, 8 mars : Charrière, t. II, p. 307. — Filippini, t. III, p. 394.

(2) 1er août 1555 (Gabriel Simeoni, *Discorso sopra la castrametatione et disciplina militare de' Romani*, trad. de Guillaume Du Choul : Cf. É. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, dans le *Bulletin italien* (1901), p. 116).

(3) Manfroni, p. 389.

(4) Baudoin et de Naberat, *Histoire des chevaliers de l'ordre de S. Jean de Hiérusalem* (1629), t. I, p. 413.

Chargés de compléter les chiourmes de l'Ordre par des razzias en pays barbaresques, ses douze cents hommes de troupe, débarquant de nuit en Tripolitaine, marchaient en trois colonnes sur la ville de Zoara, quand ils tombèrent soudain au milieu d'un camp turc dont on apercevait confusément les tentes dans un ravin. C'étaient quatre mille vieux soldats commandés par le bey de Tripoli, Mourad-Aga. Dans le furieux corps à corps qui s'engagea, Leone Strozzi fut blessé à la cuisse; son neveu Scipione, capitaine de galère, fut tué : mais les Turcs subirent des pertes terribles, un millier d'hommes, sans parvenir à empêcher le rembarquement (1).

Les trois galères de Strozzi, aux ordres de Martines de Casseda, vengèrent cet échec par des courses fructueuses et ramenèrent du Levant des prises par dizaine, après avoir coulé le galion de Roustan-Pacha, gendre du sultan, et capturé l'aga du sérail de la sultane. Mais le prieur avait l'âme trop haute pour se contenter d'un gain aussi vulgaire. Jaloux de son indépendance, n'ayant d'autre maître que Dieu, disait-il, il eût voulu disposer pour son propre compte d'une place forte. Il fit des ouvertures en ce sens à la garnison espagnole d'Africa, rebelles que le gouverneur de la place, réfugié dans l'île de Pantellaria, bloquait à distance (2). Il essuya un refus; et la garnison profita de la médiation de l'Ordre de Malte pour obtenir le pardon de l'empereur.

La mort du Grand Maître Omedès ouvrit au prieur de Capoue un nouvel horizon. Il avait toutes les chances de lui succéder. Mais dans le conclave de l'Ordre, une voix s'éleva, la voix de la peur, pour montrer combien il était

(1) L'expédition dura du 6 au 21 août 1552 (Piero Strozzi, *Memorie per la vita di Fra Leone Strozzi,* p. 62-73. — Baudoin, p. 416).

(2) Instructions données à Salvago, qu'il envoyait à Africa. Malte, 24 mai 1553 (Piero Strozzi, p. 76. — Baudoin, p. 421).

compromettant d'appeler à la suprême magistrature le frère d'un général français qui guerroyait contre l'empereur en Italie. Et ce ne fut pas le nom de Leone Strozzi qui sortit de l'urne le 11 septembre 1553 (1). Le prieur eut même la mortification d'aller quérir lui-même à Terracine (2), à la tête de l'escadre, son heureux rival, Claude de La Sengle.

Profitant de son passage dans les États pontificaux pour s'aboucher avec son frère Pietro et négocier son retour en grâce, il promit de reprendre du service en mars 1554, à l'expiration du contrat qui le liait à l'Ordre. Le titre de général des galères d'Italie et le pavillon de commandant en chef, avec la faculté de se faire suppléer par un lieutenant lorsque ses galères rallieraient les galères de France, lui semblaient des sauvegardes suffisantes pour son indépendance (3). Toute satisfaction fut donnée à ses demandes, tant ses offres venaient à point : on lui adjoignit pour lieutenant-général des galères Flaminio Orsini dell' Anguillara, gouverneur de Port' Ercole (4).

La réponse royale lui parvint à Palerme, en même temps que des lettres nombreuses de ses frères et parents l'engageaient à venger son père, en attaquant le duc Cosme de Médicis. Or, le vice-roi de Sicile, Juan de Vega, avait reçu l'ordre de s'assurer de la personne du prieur (5), plus que suspect depuis qu'il avait décliné les offres magnifiques de l'empereur, le gouvernement d'Africa avec trente mille écus de pension ou le généralat des galères des Deux-Siciles.

(1) Piero Strozzi, p. 86.

(2) 7 décembre 1553.

(3) Lettre de Pietro Strozzi au connétable. Rome, 25 décembre 1553 (B. N., Franç. 3129, fol. 19; copie dans B. N., Clairambault 347, fol. 153). — Réponse du connétable. Paris, 26 janvier 1554 (B. N., Franç. 3129, fol. 46 : Clairambault 347, fol. 136 : Decrue, *Anne, duc de Montmorency,* p. 149).

(4) 11 mars 1554 (B. N., Clairambault 825, fol. 115).

(5) Piero Strozzi, p. 92.

Strozzi, flairant le piège, s'en tira par un stratagème. Aux questions du vice-roi, il répondit que le roi et ses frères le mandaient, leurs lettres — et il les sortit de sa poche — en faisaient foi, mais qu'il n'avait point la moindre envie de retourner sous la griffe d'un ennemi comme le connétable de Montmorency. Sur ces entrefaites, son lieutenant, Frère Bernardino Scaglia, accourut essoufflé au palais, disant qu'on avait eu connaissance de galiotes turques et que les galères de l'Ordre s'apprêtaient à leur donner la chasse. Strozzi prit aussitôt congé, gagna Malte, car les galiotes turques étaient une pure fiction inventée pour se ménager une sortie. Et le 16 avril 1554, il repartait pour Port' Ercole à la tête de sa propre escadrille, *la Leona, la Santa-Barbara* et *la Porfiada,* que montaient en grand nombre des chevaliers des plus illustres familles toscanes, Soderini, Rucellaï, del Bene, Guicciardini, Ridolfi, Asdrubale de' Medici, résolus comme lui à s'employer désormais au salut de leur patrie (1).

De Port' Ercole, le prieur de Capoue se rendit, en compagnie de son frère Roberto et du duc de Somma, à Grosseto et à Sienne, afin d'embrasser d'un coup d'œil notre situation militaire dans le Siennois. Puis, renforçant sa base d'opérations par l'érection du fort Saint-Elme sur la colline qui domine Port' Ercole, il combina un plan d'attaque contre les places ennemies. Aux faibles moyens dont il disposait, trois galères et trois compagnies d'infanterie, il joignit plusieurs barques fabriquées spécialement pour l'attaque d'Orbetello. Mais l'agent chargé de rapporter des renseignements sur cette ville, sur Livourne, Pise et Piombino, au lieu d'accomplir sa mission, au lieu de s'aboucher avec le seigneur de Piombino et de lui faire des ouvertures, alla tout dévoiler au duc Cosme de Médicis. André Doria

(1) Piero Strozzi, p. 95 : lettre de Leone Strozzi au vice-roi de Naples lui notifiant sa résolution. Malte, 16 avril.

n'avait pas détaché moins de dix galères avec des munitions et des troupes pour secourir Orbetello (1) ; il jugea bientôt nécessaire d'intervenir en personne. Comme il arrivait dans les parages de Piombino, il apprit la mort de son redoutable adversaire (2).

Le prieur de Capoue n'avait pas eu la patience d'attendre l'arrivée des renforts de France. Le 24 juin, il débarquait près du petit château-fort de Scarlino ; ses forçats, auxquels il avait donné des armes et quatre cents fantassins, amenés de Grosseto par le duc de Somma, lui prêtaient leur concours pour enlever la place. Soudain, une arquebusade partit soit d'un buisson où s'était embusqué un paysan (3), soit d'un moulin où s'était retranchée une patrouille espagnole. Strozzi, frappé au ventre, s'affaissa. Transporté mourant à bord de sa capitane, il eut la force d'écrire au maréchal, son frère, une longue lettre d'adieux. Il mourait comme les héros de Plutarque, laissant, en guise de testament, un plan de campagne (4) : tel, son père Filippo Strozzi, victime des Médicis, traçait avec son sang sur les murs de sa prison cet appel suprême à un vengeur :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor! (5).

Ce déplorable événement plongea dans les plus graves

(1) Avis « escript à Don Bernard de Mandoce, cappitaine général des gallaires d'Espaigne. » 30 juin (B. N., Franç. 20537, fol. 36).

(2) Adriani, X, 753. — Manfroni, p. 390. — En avril, treize galères impériales, commandées par Agostino Spinola, donnaient la chasse à dix de nos galères qui avaient enlevé un convoi de blé près du Monte-Argentario (Cibo Recchi, B. N., Nouv. acq. lat. 1764, p. 260).

(3) *Archivio storico italiano*, t. II, p. 560. — Le meurtrier aurait eu nom Mario d'Antonio da Montieri (Lettre dudit Mario, 27 mai 1556 : Archivio de Florence, *Carteggio universale di G. duchi di Toscana, Letta casa de' Medici*, filza 446).

(4) Settimanni, *Diario*, fol. 649-650. — Piero Strozzi, p. 97, 112. — *Récits des principaux faits de la guerre de Sienne*, par Girolamo Roffia, 1554 (éd. duc de Dino, *Chroniques siennoises*, p. 292).

(5) Brantôme, éd. Lalanne, t. IV, p. 137.

embarras le maréchal Strozzi. Les deux frères avaient toujours eu même volonté, mêmes projets : et déjà, une division de l'armée du maréchal marchait sur Piombino, que l'escadre du prieur devait prendre à revers. Tous ces plans se trouvèrent bouleversés : Pietro Strozzi dut détourner sa marche vers Port' Ercole, où il espérait à tout instant voir apparaître l'escadre et les renforts de France (1).

VIII

LA PERTE DE LA MAREMMA

Les retards de notre flotte étaient imputables au sultan et à Dragut. Le sultan, engagé dans une guerre meurtrière contre le sophi de Perse, ne prêtait guère d'attention à une campagne navale que les Vénitiens lui représentaient comme désastreuse pour ses intérêts : elle interrompait tout trafic. Codignac, notre ambassadeur près de la Porte, pensait y parer et supplanter en même temps les armateurs vénitiens, en organisant des caravanes de deux navires chacun vers Alexandrie, Tripoli de Syrie et Constantinople : assurés de la protection du roi et du sultan, les négociants de Lyon, Paris et Rouen, n'auraient point manqué de faire les frais de l'armement (2). Quand Soliman II se décida à mobiliser sa flotte, ce fut Dragut qui nous opposa une force d'inertie incompréhensible, soit intrigues impériales (3), soit rancune contre les alliés qui l'avaient frustré de la conquête de Bonifacio.

Faute de Turcs, le baron de La Garde alla quérir les

(1) Girolamo Roffia, dans l'éd. du duc de Dino, p. 293.
(2) Lettre de Codignac au roi. 16 avril 1554 (Ribier, t. II, p. 93).
(3) Lettres d'Hippolyte d'Este et de Codignac au roi (Ribier, t. II, p. 527; Charrière, t. II, p. 331).

Algériens (1), « non point comme général des gallères, mais comme amy, pour ne laysser perdre la sayson de fère dommaige au commun ennemy. » Le beglerbey Salah Raïs mit à sa disposition, sous promesse de réciprocité, toute sa flotte : une vingtaine de bâtiments pour la fin de mai, le double à la mi-juin (2). Rendez-vous pris à Bonifacio. La Garde comptait courir les côtes d'Espagne et se mesurer au besoin avec Doria (3). Il ignorait qu'une frégate marseillaise était à sa recherche (4), avec l'ordre urgent de rallier la Provence. Les dix compagnies françaises de Blaise de Monluc et le régiment allemand de Georg Rockrod, expédiés au secours du maréchal Strozzi, attendaient le passage. Dès que La Garde eut atterri à Toulon, les renforts s'embarquèrent; et, sans autre incident de route que la capture de huit ou neuf transports de blé de Sicile (5), les vingt-six galères de France, doublées de quatorze galères et seize bâtiments légers de Salah Raïs, arrivèrent le 6 juillet devant Port'Ercole (6). La proximité des troupes du marquis de Marignan les força à rebrousser chemin vers Scarlino et à opérer la descente tout près de l'endroit où le prieur de Capoue venait de trouver la mort (7). Avec

(1) Le capitaine de La Salle était parti de l'avant, le 30 avril, avec l'ambassadeur de Dragut pour « haster de tant plus le partement de l'armée dudit Argier » (B. N., Moreau 738, fol. 55).

(2) En tout, 25 vaisseaux, 16 galères et 4 galiotes d'Alger entrèrent, cette année-là, à notre service : la flotte française comprit 40 galères, 16 navires, 4 galions, 3 fustes et 6 frégates (Comptes des trésoriers de la marine du Levant : B. N., Franç. 17329, fol. 195).

(3) Lettre du baron de La Garde au roi. Alger, 24 mai 1554 (B. N., Moreau 774, fol. 263).

(4) Elle était partie le 16 mai (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2549, fol. 31).

(5) Blaise de Monluc, *Commentaires*, éd. A. de Ruble, t. I, p. 441.

(6) Piero Strozzi, p. 97. — « Du XXX[me] juing. Escript à Don Bernard de Mandoce, cappitaine général des gallaires d'Espaigne » (B. N., Franç. 20537, fol. 36). — Lettre datée de Bruxelles, 19 juin (*Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 261).

(7) Monluc, *ibidem*.

le renfort des troupes de Monluc, le maréchal Strozzi se crut en mesure de dégager Sienne. Le 2 août, à Scannagallo, près de Lucignano, il se heurtait au corps d'armée du marquis de Marignan, qui lui infligea une sanglante défaite : les colonels Velleron, Chiaramonte, Fourquevaulx restaient sur le champ de bataille, tués ou pris (1). Blaise de Monluc était malade. Louis de Saint-Gelais-Lansac avait été pris en cherchant à pénétrer à Sienne ; la situation était des plus compromises (2).

Dragut pouvait la rétablir : mais il ne fit que paraître au large des côtes napolitaines. Et sans nous prêter le moindre appui ni en Corse, ni dans la Maremma, ni contre Naples, il reprit la route du Levant (3). Ce fut l'effondrement de toutes nos espérances. Le prince de Salerne particulièrement escomptait la venue de la flotte turque pour reprendre l'expédition de Naples tant ajournée : il ne demandait que trois mille hommes au roi : que dis-je? il se serait contenté de trois cents soldats et six canons ; et cantonné dans l'île de Tremiti, qui surveille le massif du Gargan, il eût préparé l'insurrection en Pouille (4). André Doria s'attendait si bien à une attaque devers Naples, qu'il y avait expédié deux mille deux cents soldats de renfort, détachés de l'armée de Corse (5).

Il faillit être complètement dérouté. Notre général des galères eût voulu opérer une diversion contre Gênes et soulager ainsi le maréchal Strozzi. Jointe à l'escadre algérienne, notre flotte eût enlevé Albenga, que fortifiaient les Génois : c'était affamer Gênes et Savone (6). Approuvé par

(1) Cf. le récit de la bataille par Girolamo Roffia, éd. duc de Dino, p. 314.

(2) Lettre d'Odet de Selve au roi, 21 août (Ribier, t. II, p. 506).

(3) Charrière, t. II, p. 322.

(4) Lettre du cardinal Farnèse au roi. Août (Ribier, t. II, p. 530).

(5) Avis du 30 juin (B. N., Franç. 20537, fol. 36).

(6) Du Villars, dans la *Nouvelle coll.* Michaud et Poujoulat, p. 159, 176.

le maréchal, secondé par la belle Diane de Poitiers, le baron de La Garde se vit désavouer par le roi et refuser toute audience. On lui imputait l'inexplicable retraite de Dragut, dont il fut le bouc émissaire (1).

De part et d'autre, on se préparait à une action décisive en Toscane et en Corse. André Doria passa l'hiver à renforcer les troupes d'Agostino Spinola, qui tenait tête au maréchal de Termes à Calvi, Corté et ailleurs, tandis que Gian-Andrea Doria et Bernardino de Mendoza prêtaient le concours de leurs vingt-cinq galères au marquis de Marignan (2). Le baron de La Garde, à la tête de vingt-huit galères, remplissait ce même rôle de ravitailleur. Parti de Toulon en mars, ayant débarqué à Ajaccio les sept compagnies de Giordano Orsini, il comptait aller sur les côtes du Siennois faire une démonstration navale (3).

La famine sévissait dans toutes les places de la Maremma. Sur l'ordre du maréchal Strozzi (4), les gouverneurs des ports, les capitaines des trois galères de garde à Port' Ercole arrêteraient toutes les barques chargées de vivres, sauf à rembourser le prix de la cargaison. Dans chaque place de guerre, on avait fait le décompte des bouches à nourrir, qui s'élevaient, Sienne non compris, à 4,620 (5). Et c'était une joie quand un transport parvenait à franchir le blocus de Port'Ercole, comme ce bâtiment chargé de grains qui échappa, après neuf heures de combat, à une galère florentine venue à sa rencontre en se parant fausse-

(1) Lettre de Simon Renard à l'empereur. 23 novembre (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* t. IV, p. 342).

(2) Manfroni, p. 391.

(3) Lettre du baron de La Garde au maréchal Strozzi. Ajaccio, 23 mars 1555 (B. N., Franç. 20463, fol. 61).

(4) Port' Ercole, 20 décembre 1554 (Archivio Estense à Modène, Correspondance du maréchal Strozzi : Copie dans le ms. de la B. N., Italien 1134, fol. 206 v°).

(5) A Port' Ercole, il y avait 2,000 marins et soldats, à Grosseto, 2,000, etc. 8 janvier 1555 (B. N., Italien 1134, fol. 206 v°).

ment des couleurs de Baccio Martelli (1). Mais aussi quelle désillusion amère, lorsqu'on apprit que le baron de La Garde, parvenu en Corse, refusait de pousser plus loin et de se faire jour à travers la croisière impériale. En vain, Strozzi essaya-t-il par ses émissaires de le faire revenir sur sa résolution (2). La Garde entreprit le siège de Calvi.

Le 21 avril 1555, lorsque tous les ânes, chevaux, chats et rats eurent été mangés dans Sienne, lorsque les soldats n'eurent plus à se mettre sous la dent l'herbe des remparts, la ville se rendit au marquis de Marignan : la ville, mais non le brave Monluc. Il sortit de Sienne, « enseignes desployées, armes sur le col et tabourin sonnant, » ayant juré que jamais son nom ne figurerait au bas d'une capitulation (3).

Après une promenade sensationnelle et quasi triomphale à Rome, l'héroïque Gascon s'embarqua le 4 mai sur une galère du maréchal Strozzi. A la nuit, il était aux Bouches de Bonifacio. Il avait appris à Civita-Vecchia que Doria avait quitté Piombino avec cinquante-deux galères et quatre mille fantassins, afin de prendre à revers l'armée qui battait Calvi. Un exprès, dépêché de Bonifacio, arriva juste à point pour mettre en garde l'armée de siège. Le maréchal de Termes n'eut que le temps de gagner la montagne, en jetant ses canons à la mer, et le baron de La Garde de prendre la fuite. Quelques heures plus tard, paraissait la flotte impériale. La fuite de nos quinze galères fut le salut du camp : Doria crut les rattraper à la course...

Le lundi 6 mai, la galère de Monluc faisait route vers Marseille par un brouillard épais, quand tomba de la hune le cri *Velle! Velle!* et tôt après, *Gallere! Gallere!* C'était

(1) Lettre de Strozzi au connétable. Montalcino, 17 mars 1555 (*Ibidem*, fol. 197 v°). — Le 12 mars, Strozzi demandait au roi l'envoi de 300 hommes pour renforcer la garnison de Port'Ercole (*Ibidem*, fol. 197).

(2) Lettre de Strozzi au roi. Montalcino, 17 avril (*Ibidem*, fol. 201 v°).

(3) Monluc, éd. de Ruble, t. II, p. 139.

toute la flotte de Doria qui revenait de chasse, la proie manquée et hors d'atteinte. Le brouillard se dissipa... quatorze galères enveloppaient la nôtre. Saisis d'une terreur indicible, nos pilotes parlaient de fuir vers les côtes barbaresques; Monluc et ses compagnons Bertrand d'Esparbès de Lussan, Jacques de Forest de Blacons, Gaspard de Saint-Auban, les intrépides défenseurs de Sienne eussent « bien voulu estre à planter des choux... Tout à coup, — raconte Monluc, — quatre des quatorze commencèrent à tourner les voyles à nous pour nous donner dessus; les autres amenèrent jusques à la moitié de l'arbre pour attendre. » Les navires de pointe n'étaient plus qu'à une portée d'arquebuse, leur proue à la hauteur du fougon; tout le monde hurlait de peur dans notre galère; seul, le capitaine, un chevalier de Malte, ne disait mot.

« Vous nous perdez, lui criait Monluc. — *No, per Dio,* riposta le capitaine, *mas io gardo la mie.* » Je sauve ma galère. — Les rameurs, excités par lui, se courbent sur leurs avirons; les marins mettent toutes voiles dehors, et « avec la peur qui nous donnoit des aisles, il nous sembloit que nostre gallère volloit. » En un instant, elle avait distancé de cinquante brasses les plus agiles de ses adversaires, qu'elle narguait par des arquebusades. Les ennemis, vite découragés, levèrent leurs rames. — Le lendemain, l'amiral de Tende, la comtesse sa femme et le baron de La Garde, qui soupaient dans le jardin de Saint-Blancard, furent saisis en voyant apparaître le défenseur de Sienne, tué, pensait-on, dans une sortie suprême « à la désespérade ».

Et La Garde fut plus ébahi encore d'apprendre que Doria lui avait donné la chasse (1).

Les nouvelles étaient d'une telle gravité que le général

(1) Monluc, éd. de Ruble, t. II, p. 125.

des galères, mandé d'urgence par le maréchal de Termes, résolut de réappareiller le surlendemain 9 mai : il ne laissait à Marseille, pour parer à tout événement, que les divisions Baccio Martelli et Albisse (1). Chaque général tirait à soi dans la détresse commune ; et Giordano Orsini, défenseur de l'île, se voyait traiter de « parole convenable à varlet (2) » par le défenseur du continent, Pietro Strozzi.

Si mauvaise qu'elle fût en Corse, notre situation était plus critique encore dans la Maremma. Presque au moment où Sienne succombait, nous perdions le port de Talamone, livré aux flammes par les marins de Gian-Andrea Doria et Bernardino de Mendoza (3). Port'Ercole, le dernier refuge des débris de notre armée, était investi le 31 mai par le marquis de Marignan et par la flotte d'André Doria. Une petite île fortifiée, l'Ercoletto, qui commandait l'entrée du port (4), fut enlevée par Chiappino Vitelli, lieutenant de Marignan (5).

Pour ne point laisser prendre dans une souricière un maréchal de France, Pietro Strozzi sortit audacieusement de la place avec sa seule galère et gagna Civita-Vecchia, en territoire pontifical. De là, il écrivit une lettre désespérée, demandant des renforts (6). Amiral et général des galères lui expédièrent Jean de Saint-Estève avec cinq galères et la compagnie Carrière (7).

(1) Lettre du baron de La Garde au connétable de Montmorency. Marseille, 8 mai 1555 (B. N., Franç. 20463, fol. 63).

(2) Lettre de Giordano Orsini au connétable. Grosseto, 30 avril (B. N., Franç. 3129, fol. 93).

(3) Manfroni, p. 391 : lettres de Venise, 15 et 22 avril 1555.

(4) Bianchi, *I porti della Maremma*, dans l'*Archivio storico italiano*, série II, t. XII, fasc. 2.

(5) Lettre de d'Avanson. Rome, 8 juin (B. N., Franç. 20442, fol. 109 v°).

(6) Lettres de Soubise. Civita-Vecchia, 14 juin (*Ibidem*, fol. 111), et de d'Avanson. Rome, 14 juin (*Ibidem*, fol. 112).

(7) Marseille, 20 juin (*Mémoires-Journaux du duc de Guise*, dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VI, p. 240).

Nous comptions, à la vérité, sur une diversion autrement puissante, qui devait se produire dans les premiers jours de juin ; mais avant l'arrivée de la flotte turque, Port'Ercole succomba. A la suite d'une rixe avec des Italiens, les Allemands de la garnison ouvrirent à l'ennemi les portes d'un des bastions (1).

La division Saint-Blancard, — quatre galères, une frégate et un brigantin, — avait été dépêchée au-devant de nos alliés, qu'elle devait attendre à Prevesa pour les guider au rendez-vous. Chassée par des galères et des vaisseaux ennemis aux aguets, contrariée par le mauvais temps (2), elle dut contourner la Sicile, au lieu de passer par le phare de Messine. Et par une vraie fatalité, sans qu'elle en eût le moindre soupçon, la flotte de Piali-Pacha franchissait au même moment le détroit sicilien (3).

Ainsi, selon la pittoresque expression du roi, les escadres étaient « travaillées d'une mesme maladie, qui estoit de sçavoir des nouvelles l'une de l'autre », quand, le 19 juillet, un raïs arriva mander à Toulon que Piali-Pacha était à l'île d'Elbe. Surpris de voir flotter sur Port'Ercole le drapeau impérial, Piali s'était rabattu le 12 juillet sur Piombino, où Chiappino Vitelli l'avait tenu en échec (4).

Le baron de La Garde expédia incontinent vers les Turcs la galère du commandeur de Charlus et le baron Cochard (5), afin de leur donner rendez-vous devant Calvi. Lui-même suivait de près avec toute la flotte : chargeant à Ajaccio un parc de siège que Giordano Orsini, prévenu d'avance par le capitaine Baccio Martelli, avait fait apprêter, il le

(1) Charrière, t. II, p. 351.

(2) Lettre de Henri II à Soliman. 22 octobre 1555 (Ribier, t. II, p. 592.)

(3) Lettre du baron de La Garde. Devant Calvi, 29 juillet (B. N., Franç. 20463, fol. 67).

(4) Lettre de Henri II citée : Cibo Recchi, B. N., Nouv. acq. latines 1764, p. 298.

(5) Lettre du capitaine Cabassolles du Réal au connétable. Toulon, 19 juillet (B. N., Franç. 20460, fol. 96).

débarquait à Calvi, laissait devant la place une division navale pour seconder les travaux d'approche, envoyait Martelli quérir munitions et troupes à Bonifacio et se portait, avec les vingt dernières galères, au-devant de Piali-Pacha. La jonction de son escadre avec les soixante-dix galères et les vingt-quatre galiotes turques se fit à Saint-Florent, avec de telles démonstrations d'amitié que les acclamations des matelots couvraient presque la voix du canon (1).

Piali était une créature de la sultane, de la fameuse Roxelane. Il sentait si bien son insuffisance, qu'il ne voulut rien décider sans l'assentiment de Dragut, quand le baron de La Garde lui demanda de rester hiverner. Dragut, au lieu de répondre aux avances amicales du baron, « entra en une collère turquesque la plus furieuze du monde » ; le roi de France, criait-il, a payé mes services par des calomnies. Le corsaire s'apaisa pourtant : et des présents habilement distribués le retinrent et permirent de pousser le siège de Calvi : les Turcs jetèrent dans les vignes des faubourgs trois mille hommes pour soutenir notre attaque. Mais nos galères, mal approvisionnées, n'avaient de munitions que pour deux mille coups; la place, ravitaillée depuis peu par Gian-Andrea Doria (2) et fortifiée de nouveaux ouvrages, était des plus difficiles à prendre; de plus, notre base d'opérations, Ajaccio, était menacée : des lettres saisies sur trois frégates ennemies ne laissaient là-dessus aucun doute. La Garde détacha donc vers Marseille six galères pour chercher des munitions, et pour amener au besoin dans le Siennois les renforts de Paul de Termes (3).

Après plusieurs jours de bombardement, quand la ville de Calvi eut été foudroyée par le feu de vingt grosses pièces,

(1) Cibo Recchi, B. N., Nouv. acq. latines 1764, p. 298-299.
(2) *Ibid.*, p. 297.
(3) Lettre du baron de La Garde citée, 29 juillet.

non sans avoir riposté si heureusement que l'un des capitaines de nos galères, d'Albisse, avait été tué et le baron de La Garde blessé (1), les alliés songèrent à donner l'assaut le 10 août. Mais les défenseurs Guilico Spinola et Martino Doria étaient prévenus par des transfuges corses de l'endroit où porterait l'attaque. La tête de colonne de nos troupes était déjà sur les remparts, quand une mine formidable éclata sous ses pas : sur les ruines fumantes, semées de cadavres, Spinola planta un crucifix, le labarum de la garnison. Sur le signal d'un Gascon, la colonne un moment ébranlée remontait à l'assaut, suivie à l'arrière-garde par les Turcs; maîtresse des premiers retranchements, trois fois en trois heures, elle renouvela ses efforts contre les remparts; mais l'explosion d'une nouvelle mine la fit reculer, et Giordano Orsini sonna la retraite. Trois cents cadavres et trois enseignes restaient sur le champ de bataille (2).

Les troupes rembarquées, on tint conseil sur la conduite à suivre : allons dans la rivière de Gênes, disaient les principaux officiers français, et enlevons quelque forte position pour intercepter les renforts envoyés par les Génois et l'empereur. Mais Giordano Orsini insista pour une nouvelle démonstration en Corse, afin de rendre courage à nos partisans. Le 18 août, les flottes alliées étaient devant Bastia, défendu par Pallavicini. La plage, de toutes parts exposée aux vents, n'eût pas permis de rembarquer rapidement l'armée en cas de surprise : aussi les Turcs, refusant de mettre du monde à terre, se bornèrent à courir des bordées en vue de la place. Ils avaient promis pourtant de la bombarder par mer au premier jour de bonasse et, le 23 août, de participer à l'escalade : mais ils trouvèrent que les tra-

(1) Lettre du comte de Tende qui vient de recevoir une lettre du baron de La Garde. Marseille, 6 août (B. N., Franç. 20460, fol. 99).

(2) Cibo Recchi, B. N., Nouv. acq. lat. 1764, p. 301-302.

vaux d'approche, conduits par Giordano Orsini, n'étaient pas assez avancés pour tenter l'assaut, et, faute de vivres pour rester davantage, ils signifièrent leur départ. Après quelques jours de croisière qui permirent aux nôtres de se rembarquer et d'aller à Ajaccio, Piali-Pacha reprit le chemin de Constantinople (1).

Une désertion vint encore nous affaiblir. Alessandro Sforza, avec la complicité du cardinal Guido Ascanio Sforza, fougueux impérialiste, nous déroba deux des galères qu'avait commandées leur frère Carlo, prieur de Lombardie, et il les emmena à Naples au service de l'empereur (2). Fait plus grave, le secrétaire du cardinal révéla dans les tortures qu'une conspiration était ourdie à Rome pour infliger aux Français de nouvelles vêpres siciliennes le jour de la Saint-Louis (3).

Au lendemain de cette sinistre conspiration, les cardinaux de Lorraine et de Tournon débarquaient à Civita-Vecchia, en route pour Rome. Après les avoir déposés à terre, La Garde reprit la mer par un temps affreux, qui l'obligea à s'abriter en Corse, près de Saint-Florent. Tandis qu'il y était, onze grands vaisseaux furent signalés au large, faisant route sur Gênes. C'étaient des bâtiments espagnols chargés de troupes (4). Malgré son infériorité numérique (5), malgré la grosse mer qui donnait l'avantage aux navires ronds sur les galères, La Garde attaqua, dirigeant

(1) Lettre de Codignac. Bastia, 23 août (Ribier, t. II, p. 590).

(2) *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. II, (1843).

(3) Lettre de Rabelais, qui était de la suite du connétable Du Bellay. Rome, 3 septembre 1555 (B. N., Clairambault 348, fol. 313).

(4) Trois vaisseaux espagnols chargés de blé à destination de Calvi, allaient être attaqués au large de la Corse par la galère de Saint-Blancard et une autre, quand les deux galères tombèrent au milieu de huit fustes algériennes qui capturèrent la première. Lettre de Soranzo au doge. La Ferté-Milon, 27 octobre 1555 (B. N., Italien 1717, fol. 154).

(5) Dix galères, selon de Thou, liv. XVI. — Six galères, selon Brantôme, t. IV, p. 143.

ses coups sur le plus fort et « le plus brave » des vaisseaux espagnols : il ne tarda pas à le couler à fond ; un second voilier subit le même sort, si bien que le reste de l'escadre prit la fuite, protégée contre la poursuite acharnée des galères par la violence de l'ouragan. Dans ce rapide corps à corps, les Espagnols n'avaient point perdu moins de mille hommes, noyés ou prisonniers (1). Une de leurs barques d'avis, expédiée en avant durant le combat, avait été quérir du secours à Gênes : et quinze galères, montées de six mille hommes, étaient parties en toute hâte pour le théâtre de l'engagement (2). Mais il n'était plus temps. Ce fut le dernier acte de la guerre navale (3).

Pourtant, dès que les négociations de paix avec l'empereur parurent en voie d'aboutir, La Garde manda par deux avisos dépêchés coup sur coup, à Giordano Orsini, de se nantir « du plus de pays qu'il pourroit, et surtout du cap Corse et Saint-Florent (4) ». Le vieux Doria avait eu la même idée : et douze de ses galères voguaient vers la Corse sous le commandement de son jeune neveu Gian-Andrea. Soit erreur de pilotage, soit effet de la tempête, neuf d'entre elles vinrent s'éventrer sur les écueils de Porto-Vecchio ; Giordano Orsini recueillit, en fait d'épaves, de nombreux Espagnols, qu'il retint prisonniers, sept cents esclaves chrétiens, qui furent aussitôt libérés, six cents Turcs et Maures qu'il comptait renvoyer au sultan, et soixante-dix bouches à feu. De nombreuses echelles trouvées à bord ne laissaient aucun doute sur la nature de l'expédition. Quant à son but, que nous pensions être

(1) Brantôme parle de 1,500 Espagnols, De Thou de 1,000.

(2) Du Villars, éd. Michaud et Poujoulat, p. 248.

(3) Durant cette guerre, notre flotte du Levant fit trente-trois prises (Archives des Bouches-du-Rhône, B 2548).

(4) « Estat au vray de la despence extraordinaire que le seigneur de La Garde a faicte. » 1556-26 janvier 1557 (B. N., Moreau 778, fol. 237).

Porto-Vecchio (1), c'était en réalité Bonifacio, où Doria avait des intelligences (2). Comme le naufrage avait eu lieu le 6 février, lendemain de la signature de la trêve de Vaucelles, André Doria réclama la restitution des épaves (3).

Henri II ne cachait point qu'en signant la trêve, il avait voulu donner à l'empereur, que sa longue expérience rendait redoutable, tout « impotent et décrépit » qu'il fût, l'occasion de se retirer et de céder la place à un prince tout « adonné à ses plaisirs, voluptéz et délices (4) ». De fait, le 17 septembre 1556, Charles-Quint voyait fuir pour toujours à l'horizon les côtes des Pays-Bas. *El Spiritu Santo,* luxueusement aménagé en cabines et en étuves, le portait; *le Venusberg, les Quatre-fils-Aymon, le Chevalier de la mer*, aux dieu-conduits symboliques des légendes du Rhin et des Flandres, lui faisaient la conduite; et sous l'égide des reines douairières de France et de Hongrie, sous la protection du capitaine général Luis de Carvajal et de l'amiral Adolphe de Bourgogne-Wacken (5), le vieil empereur atteignit l'Espagne : il y allait mourir sous la bure monastique.

(1) Lettre de Soranzo au doge. Amboise, 9 mars 1556 (B. N., Italien 1717, fol. 199).

(2) Adriani, lib. XIII, p. 936. — Lettre de Claudio Ariosti au duc de Modène. 35 février 1556 (*Schede Neri* : Manfroni, p. 394).

(3) *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 547.

(4) Lettre de Henri II à de La Vigne, ambassadeur à Constantinople, 13 novembre 1556 (Ribier, t. II, p. 659).

(5) Van Bruyssel, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, t. III, p. 43. — F. Duro, t. I, p. 316. — Nous possédons pour la traversée, du 17 au 28 septembre, le journal de bord du vice-amiral Gérard van Meckeren, qui montait *l'Éléphant (Annales de la Société d'émulation de la Flandre,* t. VI, 2e série, p. 384).

GUERRE CONTRE L'ESPAGNE

ET L'ANGLETERRE

I

L'EXPÉDITION DU DUC DE GUISE A NAPLES

La trêve de Vaucelles fit deux mécontents : le pape et le sultan. Le sultan n'avait point été consulté; l'armistice lui paraissait d'autant moins opportun que les Espagnols en profitèrent pour se retourner contre l'Algérie. Requis de « faire épaule aux siens » avec notre armée navale (1), nous éludâmes tout engagement; et, comme il y a parfois en politique une justice immanente, nous fûmes immédiatement payés de retour. A une demande semblable de Henri II (2), Soliman II répondit par le dédain d'un homme « superbe et opiniastre comme le diable, fantastique comme un mulet (3) ». De Roustan-Pacha, notre ambassadeur, n'eut pas meilleur accueil. « Que me parles-

(1) Lettre de Codignac à Henri II. 31 mai 1556 (Ribier, t. II, p. 637).

(2) Lettre de Henri II à Jean de La Vigne, ambassadeur de France à Constantinople. 13 novembre 1556 (Ribier, t. II, p. 659).

(3) Lettre de Jean de La Vigne à l'évêque de Lodève. Constantinople, 8 juin 1557 (Charrière, t. II, p. 397). — Autre lettre de Jean de La Vigne. Andrinople, 20 avril 1557 (*Mémoires-Journaux du duc de Guise,* dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VI, p. 345).

tu de vos rois chrétiens! répliqua vertement le ministre, qu'impressionnait pourtant la rudesse véhémente de notre diplomate. D'eux tous, mon maître ne fait pas plus d'estime que d'un flocon de neige (1). » Et il nous fallut renoncer à l'intervention navale des Turcs en Italie. Il y eut plus dépité que nous. Le véritable évincé, le solliciteur réel, qui avait emprunté notre intermédiaire, était le pape (2).

Paul IV voulait la liberté de l'Italie : il ne voulait point de Philippe II d'Espagne. Il avait dépêché un légat en France, afin de relever nos étendards : il irait de l'avant (3), pourvu que douze de nos galères lui aidassent à tenir tête à la flotte napolitaine du duc d'Albe (4).

Des deux côtés des monts, il y avait un parti de la guerre. A la paix, l'ambition des trois neveux du pape, des Caraffa, ne trouvait point son compte, et la faction des Guise encore moins. Cette puissante famille lorraine, qui disposait déjà de la couronne d'Écosse, aspirait à la tiare et rêvait, pour un troisième de ses membres, de faire valoir sur la couronne de Naples les droits de la Maison de Lorraine-Anjou.

(1) *Ambassades et voyages en Turquie et Amasie de M.* BUSBEQUIUS, trad. Gaudon. Paris, 1646, in-8°, p. 551.

(2) Le maréchal Strozzi projetait d'employer la flotte turque à l'attaque qu'il méditait contre Savone. Novembre 1556 (DU VILLARS, dans la *Nouvelle collection de Mémoires* Michaud et Poujoulat, t. X, p. 253).

(3) Lettre de Bernardo Navagero. Rome, 20 octobre 1556 (*Calendar of State papers... in the coleccions of Venise*, éd. Rawdon-Brown, vol. VI, part. II, p. 721). — MARTINETTI, *Paolo IV e la lega per la libertà d'Italia*, dans la *Rivista Europea* (1877), doc. II. — Georges DURUY, *le cardinal Carlo Carafa (1519-1561), étude sur le pontificat de Paul IV*. Paris, 1883, in-8°.

(4) Instructions du pape à Annibale Rucellai, légat en France (BORALEVI, *I primi mesi del pontificato di Paolo IV*. Livorno, 1888, in-8°, p. 24. — Abbé GARNIER, *Mémoire sur la ligue entre la France et le Pape Paul IV, de la maison Caraffa*, dans les *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions*, t. XLIII (1786), t. X, p. 598).

(5) Lettre du cardinal Caraffa à Montmorency. Rome, 6 février 1556 (Scipione VOLPICELLA, *Note alla storia della guerra di Paolo IV contro gli Spagnoli di Pietro* NORES, dans l'*Archivio storico italiano*, sér. I, t. XII, p. 384).

Entre toutes ces convoitises, l'union se fit. Le cardinal de Lorraine agitait déjà à Rome son esprit brouillon; le cardinal Caraffa vint à Paris prêcher la guerre. En juin 1556, Henri II accréditait près du pape François de Lorraine, duc de Guise, pour diriger en son lieu et place l'expédition de Naples (1). Le maréchal Strozzi mettait en état de défense les États pontificaux, et le cardinal Caraffa, sur *la Réale* de France parée aux armes papales, ramenait quinze cents Gascons (2), qui prenaient logis partie à Rome, partie à Civita-Vecchia.

Ainsi encouragé et malgré la déclaration de neutralité des Vénitiens, malgré les offres de médiation du duc de Toscane (3), Paul IV ouvrit les hostilités : ce fut pour son malheur. Le 1er septembre 1556, le duc d'Albe quittait Naples à la tête d'une armée de treize mille cinq cents hommes : le mois suivant, Rome était investie à distance par l'occupation de Grotta-Ferrata, de Tivoli, et, le 18 novembre, par l'enlèvement d'assaut d'Ostie (4). En vain, le baron de La Garde avait-il songé à une diversion contre Port'Ercole (5), appelant même à la rescousse le dey d'Alger (6) pour contrebalancer les forces navales de Gian-Andrea Doria; en vain avait-il bombardé Nettuno, près des ruines d'Antium, et attiré de ce côté tout un corps

(1) Lettres de créance de Henri II adressées au pape. Fontainebleau, juin 1556 *(Archivio storico italiano*, série I, t. XII, p. 390). — Pouvoirs donnés par Henri II pour commander l'armée d'Italie (B. N., Dupuy 160, fol. 354).

(2) Pietro Nores, *Ibidem*, p. 67, 121. — « Estat de la despence du sieur de La Garde, » 1556-26 janvier 1557 (B. N., Moreau 778, fol. 238).

(3) Babbi, *Summarii delle cose notabili successe dal principio d'aprile 1556 a tutto giugno 1557 (Archivio storico italiano*, série I, t. XII, p. 351).

(4) Pietro Nores, p. 122, 151.

(5) Cette attaque était réclamée par Pietro Strozzi dans une lettre à Henri II en date du 12 août (*Archivio storico italiano*, *Ibid.*, p. 400).

(6) « Estat de la despence du sieur de La Garde » (B. N., Moreau 778, fol. 238).

d'armée du duc d'Albe (1). Il ne pouvait, à lui seul, dégager Rome, non plus que les Gascons de Monluc et Lansac n'auraient pu la sauver, si, le 24 novembre, un armistice n'avait interrompu les hostilités.

L'armistice ne dura guère. Il prit fin, le 6 janvier 1557, en même temps que la trêve de Vaucelles. Quel que fût l'auteur responsable de la rupture (2), Philippe II et Henri II donnèrent aussitôt à la guerre toute son ampleur par des attaques multipliées en Flandre, en Italie, sur terre et sur mer. Au déchaînement des corsaires espagnols (3), Henri II répondit par la mobilisation en masse de ses marins pour « la revenge d'une entreprise faite par le roy d'Espaigne (4) ».

A l'entrée en ligne de l'Angleterre, que la passion amoureuse de la reine Marie pour son époux avait entraînée dans l'orbite de l'Espagne, la ligue franco-pontificale eût servi de contrepoids, si nous n'avions eu à en supporter tout le faix. Nos quarante galères furent mises à la disposition du pape, à la condition qu'on leur assurât un point d'appui à Civita-Vecchia (5). Et au mois de janvier 1557, le duc de Guise, ses frères d'Elbeuf et d'Aumale, les ducs de Nemours, de Clèves, de Vendôme descendirent avec quatorze mille hommes vers les États pontificaux (6).

(1) Les troupes de Marc-Antonio, du comte de Popoli et d'Ascanio della Cornia. Octobre (Pietro Nores, p. 143).

(2) Cf. les motifs de rupture allégués par les deux partis (Pietro Nores, p. 160).

(3) Lettre de L'Aubespine au roi. 29 janvier 1557 (B. N., Franç. 20991, fol. 247).

(4) Lettre de Henri II à Coligny. 8 février (B. N., Franç. 32614, fol. 279 v°).

(5) Instructions à l'archevêque de Vienne, allant comme ambassadeur à Rome. Janvier (B. N., Moreau 738, fol. 103).

(6) Pietro Nores, p. 161. — Cf. le dénombrement de l'armée du duc de Guise dans le « Mémoire du voyage de M. le duc de Guise en Italie » (Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection de Mémoires*, t. VI, p. 323).

Dès son arrivée à Rome, le 2 mars (1), le duc de Guise discuta en conseil de guerre le plan de campagne à suivre par les alliés. Monluc souhaitait une revanche en Toscane; le duc de Paliano, capitaine général des troupes du Saint-Siège, insistait pour une revanche contre le duc d'Albe; et comme l'expédition de Naples cadrait avec les projets ambitieux du duc de Guise, il obtint gain de cause. Mais de nos alliés, nous n'eûmes à attendre ni le « ner de la guerre », ni un concours effectif (2). Tandis que François de Guise s'enfonçait dans le royaume de Naples, l'attention des Romains se trouva divertie d'un autre côté; Cosme Ier de Médicis sortait de la neutralité, et, en retour du don de Sienne en fief, il se vouait corps et âme, avec troupes de terre et de mer, à la défense des domaines de l'Espagne (3). Il donna incontinent la preuve de sa vassalité.

Gian-Andrea Doria chargeait à Gênes quatre mille Allemands du comte Lodrone, qui allaient au secours du duc d'Albe. Le baron de La Garde, avisé du fait, appareilla le 18 mars, afin de lui couper la route. Il le manqua de quelques heures : Doria avait levé l'ancre dans la nuit. Gagné de vitesse et attendu dans le canal de l'Elbe, il esquiva encore notre poursuite, parce que la violence du courant nous avait forcés à relâcher en Corse, où nous enlevâmes, le dimanche des Rameaux, la petite bicoque d'Erbalunga, près de Bastia. Les adversaires se trouvèrent enfin en présence à Port'Ercole, les trente galères et les deux galiotes de La Garde, formées en bataille au large, les vingt-sept galères et les deux galiotes de Doria serrées en ligne à l'entrée du port, entre deux tours qui les épaulaient. Forcer la passe sous le feu des forts était impossible; d'autre part,

(1) Pietro Nores, p. 174.

(2) « De l'entreprise de Naples par Mgr de Guise » (B. N., Moreau 738, fol. 117 v°).

(3) Manfroni, *La marina da guerra del granducato Mediceo*. Roma, 1895-1896, 2 in-8°.

les Impériaux, deux jours de suite, refusèrent le combat.

Le baron de La Garde, pour ne point retarder les opérations de l'armée de terre, se hâta d'aller débarquer à Civita-Vecchia un millier d'hommes que Charles de La Rochefoucault-Randan et Gianfrancisco d'Acquaviva, duc d'Atria (1), amenaient au duc de Guise. Puis il alla se poster une dernière fois sur la route de Doria : avec sa flotte et les galères de garde de Civita-Vecchia, il prit position aux îles Ponza, « aux bouches de Naples. » Il arrivait à temps. Le lendemain, les vigies signalèrent du haut de la montagne qu'une flotte arrivait du nord. La Garde se mit aussitôt en chasse. Malheureusement, une bourrasque, qui éclata aux approches de la nuit, l'empêcha de garder l'ennemi en vue. Avec une habileté consommée, Doria, dépassant le golfe de Naples, alla jusqu'en vue de Salerne; puis, l'ennemi dépisté, il revint sur sa route en serrant la côte.

Le lendemain, comme La Garde louvoyait du côté d'Ischia et de Procida, il apprit par des barques napolitaines qu'il avait été joué, que le régiment allemand était débarqué à Naples et que la flotte de Doria (2) stationnait dans le port pour contenir la populace en cas de révolte : car on soupçonnait le duc de Guise d'entretenir des intelligences dans la place. Le baron espérait prendre une revanche contre une escadre venue d'Espagne : au bout d'une semaine de croisière aux îles Ponza, ne voyant rien venir, il regagna Civita-Vecchia (3).

Compromise par l'arrivée de ces renforts ennemis, l'ex-

(1) Cf. sur lui, É. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle,* dans le *Bulletin italien,* t. I (1901), p. 109.

(2) 28 galères, 2 brigantins et 3 frégates.

(3) Lettre du baron de La Garde au roi. Civita-Vecchia, 23 avril 1557 (B. N., Franç. 20463, fol. 75). — « Touchant l'armée de mer de M. le baron de La Garde, pour empescher le secours de Naples en l'année 1557 » (B. N., Moreau 738, fol. 129 v°).

pédition de Naples le fut davantage par l'inertie des troupes pontificales. Depuis le 24 avril, le duc de Guise était arrêté par la place-forte de Civitella, sise au sommet d'une colline que baigne le Salinello (1). Le duc d'Albe accourait au secours de la forteresse : et loin de nous appuyer, les troupes romaines faisaient défection. Le marquis de Montebello désertait avec ses chevau-légers. La ligue était si ébranlée que nous songions à nous nantir sur nos alliés d'un gage (2). Nous avions besoin d'un port. Et la prise de Port'Ercole que Monluc déclarait aisée et pour laquelle le baron de La Garde avait recruté l'appui de dix galiotes turques et de huit galères de Giordano Orsini (3), était impossible depuis qu'un détachement de quatre mille impériaux était entré dans la place.

La Garde pensait « se saisir doulcement » de Civita-Vecchia avec la connivence du cardinal Caraffa. Mais le cardinal refusa de se prêter à une complicité déshonorante ; son oncle, le pape, refusait de couvrir les frais des dix galères supplémentaires dont la ligue nous imposait l'entretien ; et il ne voulut point davantage donner au duc d'Orléans l'investiture de Naples avant d'avoir Sienne en son pouvoir. Son ambassadeur enfin, le marquis de La Cava, qu'on attendait en France, ne parut pas.

En désespoir de cause, le général des galères et le maréchal Strozzi fortifiaient les îles Ponza, afin d'assurer à nos flottes un point d'appui, quand notre ambassadeur leur révéla le revirement de la politique royale, le rappel du duc de Guise, l'abandon de l'expédition de Naples. Le pape, bouleversé à cette nouvelle, vint à résipis-

(1) Cf. la description et l'histoire du siège de Civitella par Pietro Nobes, p. 183.

(2) Lettre de Charles de Marillac au connétable. Marseille, 17 mai (B. N., Franç. 20460, fol. 131).

(3) Lettre du baron de La Garde au duc de Guise. Marseille, 2 juin 1557 (B. N., Franç. 20463, fol. 81).

cence et manda en toute hâte Strozzi, mais trop tard (1).

Dès qu'il avait appris le désastre de Saint-Quentin, la déroute de l'armée française et la capture du connétable de Montmorency (2), le roi Henri II avait expédié au duc de Guise l'ordre de gagner en toute diligence le port de Civita-Vecchia : La Garde l'y attendrait pour le ramener en France (3). Il y avait neuf mois que nos capitaines de galères n'avaient reçu le moindre denier; et pourtant, dès que leur général leur manda ce qu'on attendait d'eux dans le péril national, ils se déclarèrent prêts à tout pour le service du roi. Vu l'urgence, La Garde partit de l'avant avec une dizaine de galères, les seules en état d'appareiller à Marseille (4).

Mais comment retourner en France? « Si les ennemys font ce qu'ilz doibvent, écrivait-il au duc de Guise, il est impossible que puissiez passer sans avoir chasse (5). » Il fut donc convenu que nos galères, pour rester lestes et promptes à la fuite, n'embarqueraient à Civita-Vecchia que le duc de Guise, son état-major de grands seigneurs et sept compagnies d'arquebusiers (6). Un second convoi reviendrait charger le gros de l'armée, les enseignes du colonel Chiaramonte, les lansquenets de Rockrod, etc. (7).

Il était temps pour François de Guise de regagner la

(1) « Lettre escripte au Roy par ledit sieur de Vienne venant de Rome et estant arrivé à Marseille » (B. N., Moreau 738, fol. 134).

(2) 10 août 1557.

(3) Lettre de Henri II au baron de La Garde, en date du 14 août, citée dans la lettre ci-dessous.

(4) Lettre du baron de La Garde au duc de Guise. Marseille, 22 août (B. N., Franç. 20463, fol. 93).

(5) Lettre du même. Civita-Vecchia, 8-9 septembre (B. N., Franç. 20463, fol. 89, 97).

(6) *Calendar of State papers*, *Venetian*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, 2e partie, p. 1304, 1309.

(7) Rôles des compagnies à rembarquer (B. N., Clairambault 351, fol. 151, 152, 155).

France (1). A peine avait-il quitté Rome le 9 septembre, que le duc d'Albe y faisait son entrée ; le 14, le pape se détachait de la Ligue ; plusieurs nefs françaises, après le départ de notre escadre, furent mises sous séquestre à Civita-Vecchia. Furieux de ce procédé, le baron de La Garde, qui revenait chercher, avec vingt-deux galères et treize transports, le gros de nos troupes (2), parlait d'arrêter par mesure de représailles les galères pontificales. Le duc de Guise trouva « plus honeste » une protestation « par voie diplomatique ». Frappé, lors de son débarquement à Marseille, du mauvais équipement des galères, le duc proposait d'en réformer dix sur quarante-quatre, afin de renforcer d'autant l'armement des autres : une dizaine des meilleures iraient exécuter, sous Baccio Martelli, certaine entreprise rêvée par le baron de La Garde, — nous verrons où, — tandis que Charlus ferait sentinelle avec six autres à Antibes (3).

Il y avait quelque chose de plus pressant : c'était le ravitaillement de nos places de la Corse. Sans la moindre conscience du discrédit qu'on jetait ainsi sur elle, n'avait-on pas eu la fâcheuse idée de transformer l'île en un lieu de déportation pour les malfaiteurs (4). Les convois succédèrent dès lors aux convois. En octobre 1557, trois transports, escortés par un pareil nombre de galères, s'acheminaient vers Bonifacio (5). En décembre 1557, le grand

(1) « Discours touchant l'armée de Monseigneur de Guise estant à l'entrée du royaume de Naples, en délibération de retourner en France » (B. N., Franç. 17826, fol. 30). — Le duc de Guise arriva le 20 septembre à Marseille (*Mémoires-Journaux*, p. 391).

(2) Il passait en octobre dans le golfe de Saint-Florent, en route pour Civita-Vecchia (Cibo Recchi, *Historiæ Januenses* : B. N., Nouv. acq. lat. 1764, p. 334-335).

(3) Avis du duc de Guise sur les projets du baron de La Garde (B. N., Franç. 3124, fol. 14. — Clairambault 340, fol. 1).

(4) Ordonnance enregistrée au Parlement le 14 janvier 1557.

(5) Cibo Recchi, *Hitoriæ Januenses* : B. N., Nouv. acq. lat. 1764, p. 335.

prieur de France amenait à Giordano Orsini une dizaine de galères (1), et Baccio Martelli et Cabassolles du Réal un train de munitions (2), sans que Lodrono osât leur barrer la route, dans la crainte d'une défaite; quittant même Bastia (3), Lodrono regagnait Gênes.

II

LA TRAHISON DE PIALI-PACHA

A la suite du rapport du duc de Guise sur l'état fâcheux des galères, le baron de La Garde fut supplanté par le propre frère et filleul du duc de Guise, François de Lorraine, grand prieur de France. En voyant arriver de la Cour cet adolescent, La Garde avait eu l'intuition, dès 1553, que la maison de Guise lui préparait un successeur. En dépit des paroles rassurantes du cardinal de Lorraine, en dépit des protestations du connétable qu'il ne laisserait jamais « oppresser et rejeter en arrière les bons serviteurs du Roy (4), » le baron se méfiait. Et pourtant, quand le grand prieur revint de Malte, ses caravanes faites, La Garde lui céda libéralement « son admiraulté et généralité des gallères (5) », au lieu de reconnaître la « prééminence » nominale du prince, tout en conservant sa charge (6). Il

(1) Lettre de l'ambassadeur vénitien Michiel. Poissy, 10 décembre 1557 (*Calendar of State papers, Venetian*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, 3e partie, p. 1399).

(2) Quittances des deux capitaines. 15 et 20 février 1558 (Bibliothèque du ministère de la marine, G 182, pièces 4 et 5).

(3) Le 21 décembre 1557 (Cibo Recchi, passage cité).

(4) Lettre de Pietro Strozzi au connétable. 19 novembre 1553 (Brantôme, t. IV, p. 140).

(5) Lettres-patentes du 8 mars 1558 (B. N., Clairambault 825, fol. 115).

(6) Lettre de Fourquevaulx. Narbonne, 8 mai 1558 (B. N., Latin 8589, fol. 56.)

poussa l'abnégation jusqu'à lui abandonner sa fameuse quadrirème, *la Réale* ou *la Diane* (1).

Voici quels étaient les titres du grand prieur de Lorraine au commandement en chef. Nommé général des galères de Malte dès son arrivée dans l'île (2), parce que ses deux bâtiments suppléaient à point la flotte de l'Ordre engloutie par un typhon, il lui avait pris fantaisie de donner une aubade à la garnison turque de Rhodes. Le gouverneur Deli-Djafer, renégat corse, lui épargnant moitié de la route, vint à sa rencontre avec quatre galères, chargées à couler de janissaires. François de Lorraine en avait cinq, presque dégarnies de soldats à la suite de nombreux amarinages. L'action s'engagea près de Candie : c'était en juin 1557.

Djafer, que tenaient en échec le tir à mitraille de maître Langlois et les arquebusades de *la Saint-Philippe*, amatelotée avec la capitane, fut reconnu à son bâton de commandement et abattu d'une balle dans le ventre : la patronne turque était maltraitée par *la Saint-Foy*, dont l'artillerie était pourtant hors d'usage, et la galère de Mustapha Colaxis allait succomber sous la violente attaque à l'abordage du chevalier de Tenance, quand une action héroïque compromit le succès des chrétiens. *La Saint-Jacques* avait balayé de son feu le pont de la galère de Memmi Raïs : maître de la proue et de la rambade, mais arrêté vers la poupe par un gros de janissaires, le chevalier provençal de Châteausac, plutôt que de reculer, un tison à la main, fit sauter la Sainte-Barbe. Il comptait ainsi venger le chevalier de Caylus, son parent, tombé mort à ses pieds, et donner aux

(1) Suivant prisée en date du 30 avril (B. N., Pièces orig., vol. 400, doss. Bompar en Provence, pièce 10).

(2) Le 21 décembre 1555 (Lettre de François de Lorraine au duc de Guise. Malte, 23 décembre 1555 : *Mémoires-Journaux du duc de Guise,* dans la *Collection de mémoires* Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VI, p. 254).

siens la victoire. Il en advint tout autrement. Les Turcs épargnés par l'explosion refluèrent vers *la Saint-Jacques*, dont ils se rendirent maîtres à leur tour; et ils prirent le large. Les autres équipages musulmans profitèrent de notre désarroi momentané pour se dégager et s'enfuir. Ils avaient six cents hommes hors de combat, les chrétiens cent quarante, en dehors de la chiourme. Nombre de chevaliers français, Aguerre, Glandèves, Montesquiou, Caylus, Syméan, La Coste, Nogaret, Girèmes, Du Puy-Montbrun, étaient parmi les morts; les galères de Malte, à moitié fracassées, n'avaient plus forme de navire. François de Lorraine avait une balle dans les bras, une flèche au genou; mais il était sacré héros (1).

Or, en vertu de ses fonctions nouvelles de général de nos galères, ce fut à lui qu'échut le devoir d'aller au-devant de ses adversaires de la veille, devenus nos alliés. Le 20 juin 1558, il quittait Marseille pour la Corse, fixée comme rendez-vous à l'énorme flotte de Piali-Pacha. Cent onze galères avaient appareillé à Constantinople le 14 avril, elles en avaient rallié d'autres en route (2); et l'attaché militaire français, le capitaine Dupeyrat, avait pour instructions de les amener le plus promptement possible à notre service (3). Malheureusement, Piali, « perdant le temps à s'amuzer, » s'oublia au sac de Reggio, de Sorrente, de Torre del Greco, d'Ischia, de Gaète, de Santa-Severa (4), mais, parvenu aux bouches de Bonifacio, le 25 juin, il n'eut pas la patience d'attendre notre escadre et poussa de l'avant (5).

(1) I. Baudoin et F.-A. de Naberat, *Histoire des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Hiérusalem*. Paris, 1629, in-fol., t. I, p. 431, 438. — Brantôme, t. IV, p. 151.

(2) Lettre de J. de La Vigne. 15 avril (Charrière, t. II, p. 464, note).

(3) 27 avril (*Ibidem*, p. 462, note).

(4) Lettre de J. de La Vigne. Juin (*Ibidem*, p. 476, note). — Manfroni, p. 400.

(5) Lettre de J. de La Vigne (Charrière, t. II, p. 493, note).

Le grand prieur, dans l'idée que l'amiral turc venait nous rallier en Provence, avait rebroussé chemin jusqu'aux îles d'Hyères (1). Il scrutait vainement l'horizon, quand un courrier dépêché par Giordano Orsini arriva mander quelle direction avait prise l'immense flotte.

Elle s'était abattue comme un fléau sur Minorque. A l'extrémité occidentale de l'île, le 1er juillet, les Turcs débarquèrent par milliers avec vingt pièces de siège qui furent mises en batterie contre Ciudadela. Les défenseurs, au nombre de six cent vingt, repoussèrent assaut sur assaut : le lieutenant-gouverneur Arquimbau et le capitaine Negrete ne voulurent point entendre parler de capitulation. Mais, incapables de résister davantage, ils évacuaient silencieusement la place pour se retirer à Mahon, quand leur fuite fut éventée; en vain, engagèrent-ils une lutte désespérée. Le 12 juillet, Ciudadela n'était plus qu'une ruine fumante et sa population un monceau de cadavres (2).

Le surlendemain, la flotte turque était aux îles de Marseille. Un message du grand prieur, dont Carcès était porteur, l'avait enfin touchée. De Toulon, François de Lorraine vint à sa rencontre pour l'amener dans notre grand port de guerre, où tout était préparé pour la recevoir. Un conseil fut tenu entre Piali et nos officiers généraux, le général des galères, le baron de La Garde, commandant les troupes de terre, le colonel Sampietro et le diplomate Hurault de Boistaillé : nous pensions dresser immédiatement un plan de campagne.

A notre grande surprise, Piali-Pacha ne voulut rien

(1) Lettre du baron de La Garde, Marseille, 1er juillet (B. N., Franç. 20463, fol. 107).

(2) Arquimbau, Negrete et quelques-uns de leurs compagnons, emmenés captifs à Constantinople, y rédigèrent en forme authentique un récit du siège (Victor Balaguer, *El Degolladero,* dans les œuvres de la Academia de la Historia. Madrid, 1885, t. VII. — F. Duro, t. II, p. 10 et 12, notes).

entendre; dix jours de pourparlers ne purent ébranler sa force d'inertie. « Attaquer les forts de Villefranche? disait-il : impossible; Caram Mustapha en a inspecté les abords; qu'arriverait-il si les bourrasques m'obligeaient à abandonner mes batteries de siège et mes gens? — Mais le Grand Seigneur vous a donné ordre de nous seconder; les lettres que voici en font foi, objecta Boistaillé. — Si je le juge bon, répliqua Piali. — Au moins, restez en croisière jusqu'au 15 août, dit en désespoir de cause François de Lorraine, qui avait été, lui aussi, examiner les abords de la place : nous enlèverons Villefranche avec nos seules forces. — Impossible de demeurer jusque-là. » La discussion fut tranchée par l'arrivée subite de huit cents hommes de renfort amenés par vingt-quatre galères ennemies le 20 juillet; la ville était hors de danger. « Allons assaillir Bastia en Corse, reprîmes-nous. — Même refus. — Alors Port' Ercole en Toscane. — Figure-t-il sur la liste des points d'attaque que vous avez dû soumettre au sultan? répliqua Piali. Non? Eh bien, je n'y risquerai point ma flotte (1). »

Ce jour même, le 24 juillet, le grand prieur avait à peine regagné son bord après un colloque aussi vain, qu'une frégate génoise battant pavillon espagnol vint se ranger sous la poupe de Piali et offrit aux Turcs force fruits. Surpris d'un fait aussi étrange, qu'un bâtiment ennemi osât pénétrer, bannière déployée, dans un port français, le grand prieur envoya demander des explications à l'amiral turc. — Pendez donc les Génois, si bon vous semble, fut toute la réponse du pacha, qui ne les fit pas moins escorter jusqu'à Nice par toute son avant-garde. Trois autres frégates génoises apparurent le lendemain, chargées de draps d'or

(1) BOISTAILLÉ (?). « Discours et rapport du voyage de l'armée de mer turquesque despuis qu'elle est comparue ès mers de deçà, jusques au jour qu'elle est partie d'avec les gallaires du roy pour s'en retourner sans rien faire pour le service de S. M. » (B. N., Franç. 3915, fol. 43 : CHARRIÈRE, t. II, p. 509, note).

et de soie et de présents considérables, que la République de Gênes envoyait à Piali, sans parler d'une invitation à un festin solennel qu'elle comptait lui offrir. L'armée navale de Doria était au large pour lui faire la conduite.

Cette découverte inattendue fut un coup de foudre pour nos marins, qui se hâtèrent de vider les lieux pour se réfugier sous le fort d'Antibes, laissant la flotte turque reprendre la route du Levant (1). C'était le dernier acte d'une comédie qui se jouait à notre insu et dont le premier acte avait eu lieu à Constantinople. Un soi-disant négociant en grains, le Génois Tortorino, envoyé à Byzance, avait corrompu les pachas pour détourner des côtes ligures et de la Corse l'orage menaçant. Piali venait de toucher le prix de sa vénalité (2).

III

LA PRISE DE CALAIS

Par son mariage avec la reine d'Angleterre, Philippe II, roi d'Espagne, des Deux-Siciles, des Indes et des Pays-Bas, disposait de la plus formidable puissance navale qui eût existé. Les éléments épars s'en rassemblèrent en 1557 pour nous porter un coup décisif; l'escadre andalouse d'Alvaro de Bazan passait en Guipuscoa, capturant en route quatre de nos vaisseaux (3), tandis que l'escadre basque de Car-

(1) « Discours et rapport du voyage turquesque » (Charrière, t. II, p. 522, note).

(2) Lettre de la Seigneurie génoise au capitaine général de la flotte turque (20 juin 1558); « Instructio domini Francisci Costæ, missi ad classem » à l'Archivio di Stato de Gênes; lettres de Piali au prince Doria, etc. (Manfroni, p. 398-401).

(3) Lettre d'Alvaro de Bazan à la reine. Laredo, 11 juin 1557 (F. Duro, *Armada española*, t. II, p. 449).

vajal venait au-devant du British Squadron, et que vingt-deux croiseurs de Londres et Lee ralliaient le pavillon flamand de l'amiral de Wacken (1). L'ennemi était maître de la mer, notre marine hors d'état de livrer bataille (2), malgré une mobilisation générale, terre-neuviers compris (3), la France à la veille d'une invasion. Un émissaire anglais, Lawrence Hollinshed, avait déjà exploré, en vue d'une descente, les abords de La Hougue et du Havre (4).

Un incident de voyage dérangea l'harmonie de ces plans. Carvajal s'attarda dans une attaque contre Belle-Isle (5), puis contre Guérande et Le Croisic, une ville de corsaires. Mais ses troupes n'avaient pas plus tôt débarqué à Chémoulin, le 4 mai, que le sénéchal de Guérande, Chauvigné, se jetait sur elles avec trois cents arquebusiers, mille brais longs, et, en guise de canons, des arquebuses à croc montées sur charrettes. Force fut aux pillards, le soir même, de regagner leurs campements de Belle-Isle (6), où les marins du Croisic brûlaient de leur donner la chasse et d'anéantir leurs quarante galions et chaloupes (7).

De fait, on apprit avec stupéfaction à Londres que Carvajal battait en retraite vers l'Espagne, à la suite d'un violent combat contre un convoi de pêcheurs bretons, escorté par quelques vaisseaux de guerre. Les six maigres prises

(1) 6 juin 1557 (Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous... Philippe II*. Bruxelles, 1882, in-4°, t. I, p. 81).

(2) Lettre de l'ambassadeur vénitien Surian. Londres, 1er juin (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 2e partie, p. 1131, n° 912).

(3) Lettre du gouverneur de Bretagne au vice-amiral de Bouillé. 18 avril (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, t. III, col. 1184).

(4) Avril (*Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth* (1558-1577), éd. Stevenson et Crosby. London, 1863, t. I, n° 579).

(5) Le 18 avril (*Calendar of State papers, Venetian*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, 2e partie, p. 1827, n° 872).

(6) Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1194.

(7) Dès le 30 avril (*Ibidem*, col. 1187).

qu'il avait faites ne compensaient point l'échec de la campagne navale (1).

Las d'attendre son collègue espagnol, l'amiral anglais avait paru le 15 juin 1557 devant Cherbourg et brûlé le vaisseau royal du capitaine Coq, impuissant à lutter contre seize gros navires de guerre; mais il s'était fait repousser par les batteries de la Hague (2). La croisière anglo-espagnole reprit dès lors pour champ d'action nos côtes de l'Atlantique; elle signalait sa présence, le 10 décembre, par l'attaque de Sucinio et de Saint-Gildas de Rhuys (3), le 30, par la capture du plus beau vaisseau de guerre du Croisic, *le Grand-Jésus* (4), et de son convoi.

Pour parer aux incursions ennemies dans le sud, le Bordelais La Salle, constructeur et capitaine du meilleur galion de la flotte (5), proposa à l'amiral de Guyenne tout un système de défense mobile : un fort démontable en bois, facile à transporter sur les points menacés; à l'embouchure de la Gironde, une batterie flottante de cent cinquante pièces disposées en trois étages de feux et servies par cinq cents hommes; enfin, le long du littoral, huit garde-côtes, fournis, deux par les ports du sud, de Saint-Jean-de-Luz à Capbreton, trois par les ports du nord, de Bordeaux jusqu'en Bretagne, et les derniers par les villes de la Garonne intéressées au commerce maritime, Toulouse, Agen et Marmande. Du garde-côtes idéal, à l'épreuve du canon et léger à la course, notre capitaine traçait un devis, inspiré de la forme des « barques passaigères » (6), qui fut réalisé par les

(1) Lettre de l'ambassadeur vénitien Surian. Londres, 8 juin (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 2e partie, p. 1147, n° 925).

(2) *Journal de Gouberville*, p. 497.

(3) Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1206.

(4) *Ibidem*, col. 1208.

(5) B. N., Franç. 20008, fol. 13.

(6) Mémoire de La Salle au roi de Navarre. 1557 (*Archives historiques de la Gironde*, t. I, p. 120).

Bayonnais. Leur *Corau barbotat*, en croisière à l'embouchure de l'Adour, était un navire blindé, portant sous couverte un corps de garde (1). L'escadre garde-côtes de Guyenne, ajoutait le capitaine, aura pour équipages mille à douze cents marins d'élite des côtes normandes, pour artillerie l'airain des cloches enlevées des églises du Bordelais et conservées au château de Nantes, pour vivres le butin fait sur l'ennemi.

En faisant appel aux marins normands, rompus à la guerre de croisière, on évitait les rivalités locales. Cette même année 1557, deux galions montés par les échevins bayonnais et les soldats du gouverneur, ne donnèrent-ils point la chasse à trois bâtiments de Capbreton, sous prétexte qu'ils avaient pris port dans l'Adour ailleurs qu'à Bayonne! Ils furent poursuivis eux-mêmes par deux vaisseaux de guerre de Capbreton, aux cris de : « Rendez-vous, larrons! » et plusieurs bordées ne les arrêtèrent point (2).

Comme riposte aux attaques anglaises, nous avions provoqué outre-mer une sédition. Un outlaw, Thomas Stafford, petit-fils du duc de Buckingham et neveu du cardinal Pole, avait débarqué une centaine de soldats anglo-français dans le nord-est, et, la forteresse de Scarborough enlevée, s'était proclamé roi. Éphémère monarchie, qui sombrait dès la fin du mois d'avril sous l'attaque des milices provinciales (3).

Henri II attendait un tout autre résultat de la diversion classique des Écossais. Les Anglais avaient tenté de leur

(1) DUCÉRÉ, *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime*, p. 49. — Dès la fin du quinzième siècle, Léonard de Vinci proposait au duc de Milan la construction de bateaux blindés, où les bombardes étaient protégées par des mantelets de palplanches (Cf. RAVAISSON-MOLLIEN, *Les manuscrits de Léonard de Vinci*, ms. 2037 de la Bibl. Nat., fol. 7).

(2) 26 août 1557 (Archives de Bayonne, FF 2, p. 14).

(3) Lettre de l'ambassadeur vénitien Surian. Londres, 29 avril et 6 mai (*Calendar of State papers, Venetian*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, 2e partie, p. 1026, nos 870 et 873).

enlever les îles Orcades; mais l'attaque de l'amiral britannique avait été repoussée; une expédition danoise qui devait la soutenir avait été contremandée à la suite des démarches de notre ambassadeur (1); et nous envoyâmes à nos alliés un corps auxiliaire de quatre mille fantassins français; partie des troupes eurent ordre d'embarquer sur l'escadre de Clamorgan de Saanne (2), partie sur les transports apprêtés à Brest par le capitaine de Carné (3).

Avant que la diversion pût se produire, la France fut envahie par l'armée anglo-espagnole d'Emmanuel-Philibert de Savoie. Coligny se jeta dans Saint-Quentin pour enrayer l'invasion : Montmorency se fit battre le 10 août 1557 en essayant de dégager la place, qui succomba elle-même le 27 : amiral et connétable de France étaient prisonniers, l'armée et la flotte privées de chef.

Du fond de l'Italie, un sauveur accourut; le duc de Guise, nous l'avons vu, avait embarqué sur les galères du baron de La Garde la fleur de son infanterie, laissé sa cavalerie au duc d'Aumale, son frère, les autres troupes au duc de Ferrare, son beau-père, et il revenait précipitamment enrayer l'invasion. Il existait, dans les coffres de l'amiral de Coligny, un rapport très circonstancié qu'un agent secret, François de Briquemault, avait fait sur les fortifications de Calais, en profitant des trêves pour s'introduire dans la ville. Sur ce rapport, l'amiral avait dressé un plan d'attaque, que sa fâcheuse captivité, qui allait durer jusqu'à la fin de la guerre, semblait rendre illusoire.

(1) Octobre 1557 (*Ibidem*, n° 1347. — Louis Paris, *La Chronique de Nestor*. Paris, 1834, in-8°, t. I, p. 337).

(2) Lettre de l'ambassadeur vénitien Soranzo. Reims, 18 juin (*Ibidem*, p. 1174).

(3) Lettres de Henri II au duc d'Étampes. 4 octobre (Dom Morice, t. III, col. 1204). — L'expédition par Brest était de cinq enseignes de fantassins, selon un mandement du duc d'Étampes. Lamballe, 6 novembre (B. N., Franç. 22310, fol. 114).

François de Guise en connaissait heureusement l'existence : il en obtint communication de la femme du captif. Attaquez en hiver, disait le mémoire de Coligny : l'été, les eaux sont si basses autour de la place que les Anglais, craignant pour sa sécurité, y mettent une grosse garnison : en hiver, ils y laissent peu de gens, tant la ville, par la hauteur des eaux, est de difficile accès (1).

Moins que jamais, les Anglais songeaient à l'éventualité d'une attaque : les derniers jours de 1557 avaient été si rigoureux que les rivières charriaient de grands blocs de glace (2). Le gouverneur de Calais, lord Wentworth, avisé du rassemblement dans la Somme de quarante transports, qu'une escorte de cinq grands vaisseaux de guerre attendait près de Boulogne, ne soupçonna pas un instant que Calais fût menacée (3). Son aveuglement eut quelque chose d'inconcevable. Le 30 décembre, les transports étaient à Ambleteuse, convoyés par deux navires de guerre; une armée de douze mille hommes était massée à Boulogne; la cavalerie campait dans la vallée de Licques, et Wentworth était encore à se demander sur quel point porterait l'attaque : Guines ou Ardres? (4)

Tandis que Jean de Monchi de Sénarpont organisait le ravitaillement par mer de l'armée en campagne, le lieutenant d'amirauté à Dieppe ne restait point inactif. Ponsard de Fors, avec une escadre volante de huit vaisseaux, montés de huit cent cinquante hommes d'équipage, — *le Nicolas* et *le Pantagruel* entre autres, — devait appareiller lors de la grande marée du 22 décembre. A la pleine mer du 8 janvier, l'escadre recevrait comme renforts deux vaisseaux de

(1) Brantôme, t. IV, p. 213.

(2) Lettre de René de Sanzay. Nantes, 31 décembre 1557 (Dom Morice, *Mémoires de Bretagne,* t. III, col. 1208).

(3) Lettre datée de Calais, 26 décembre (*Calendar of State Papers Foreign,* p. 351).

(4) Lettre à la reine, 30 décembre (*Calendar..., Foreign,* p. 353).

fort tonnage et le contingent de Fécamp pour le « voyage de Monseigneur de Guyse (1) ».

Jusqu'au dernier moment, nous donnâmes le change à l'ennemi. L'âpreté des compagnies suisses à réclamer leur solde faillit cependant tout compromettre, en retardant le duc de Guise à Amiens. Il dépêcha de l'avant le corps d'armée du maréchal Strozzi pour isoler Calais de Gravelines (2), arrêta, le 31 décembre, les mouvements combinés de la flotte avec ses troupes (3), et le 1er janvier 1558, il investissait inopinément Calais (4).

Une vingtaine de transports, détachés vers l'armée de siège avec le capitaine Jean Ribaut, capitaine de *la Fleur de Lis* (5), assuraient le service des subsistances, pendant que l'escadre de Ponsard de Fors, pourchassant les bâtiments britanniques, faisait le vide dans le détroit et isolait la place. Après avoir « rembarré » l'ennemi le long du littoral d'Angleterre, Fors vint, selon qu'il l'avait dit, chercher des renforts à Dieppe. Sans attendre la grande marée du 8, il reprit la mer le 6 janvier (6), sur les instances pressantes de la Cour de ne plus laisser à découvert les côtes boulonnaises (7).

(1) « Double de l'estat des navires que le sieur de Fors fera tenir prestz pour le voyage de Monseigneur de Guyse : » *le Nicolas* (200 tonneaux), *la Catherine* (120), *le Pantagruel* (110), *le Lion* (100), *le Bon temps* (60), *la Lézarde* (60), *l'Esprit* (50), *le Courrier* (50) (B. N., Franç. 3085, fol. 72; Franç. 3397, fol. 14).

(2) Lettre de l'ambassadeur vénitien Michiel. Paris, 1er janvier (*Calendar of State papers, Venetian*, éd. Rawdon-Brown, t. VI, 3e part., p. 1407, n° 1121).

(3) « Vostre lettre du dernier du mois passé au sieur de Fors, » écrit Henri II au duc de Guise le 7 janvier 1558 (B. N., Franç. 20645, fol. 14).

(4) Sur le siège de Calais, on lira avec fruit l'excellent ouvrage de M. Georges Daumet, *Calais sous la domination anglaise*. Arras, 1902, in-8°, p. 37. Le seul reproche que je ferai à l'auteur, c'est d'avoir omis le rôle de la flotte française.

(5) Lettre de Wotton à Marie d'Angleterre. 27 avril 1557 (*Calendar of State papers, Foreign series, of the reign of Mary*, p. 299).

(6) Lettre de Fors au duc de Guise. Dieppe, 6 janvier (B. N., Franç. 20645, fol. 10).

(7) Lettre de Henri II du 7 janvier, citée.

C'est que, du côté de Calais, les événements se précipitaient. Le 3 janvier, le risban et les positions qui commandaient l'entrée du port et l'accès de la ville, tombaient au pouvoir du duc de Guise. Le 8, les vice-amiraux Ralf Chamberlain et William Woodhouse arrivaient à toutes voiles pour sauver la ville (1). Les batteries de siège tiraient encore : mais deux capitaines de vaisseaux anglais, envoyés en reconnaissance, à voir deux bâtiments sous pavillon à croix blanche garder la gorge du havre, tandis que le drapeau britannique à croix rouge avait disparu du risban, flairèrent un piège (2). Calais venait de capituler; et si les dix-huit vaisseaux de guerre de Chamberlain avaient eu le malheur de pénétrer dans le port, toutes les dispositions étaient prises pour les foudroyer.

Au royaume dont elle était détachée depuis plus de deux siècles, la place fut solidement rivée par des forces imposantes : une garnison de quatre mille hommes et une escadre de garde de quatre vaisseaux (3). Il n'y eut point de retour offensif de la flotte anglaise; un ouragan l'avait si gravement endommagée que Marie d'Angleterre dut faire appel à l'amiral espagnol Luis de Carvajal pour embarquer les troupes du comte de Rutland (4). Mais à la ruine de la domination anglaise en France, il n'était plus de remède. L'escadre espagnole de Dunkerque, assaillie à son tour par une violente tempête, en cours de route pour

(1) *Calendar of State papers, acts of the Privy Council* (30 décembre 1557, 2-8 janvier 1558), p. 222, 227, 235.

(2) Interrogatoire des marins d'un vaisseau armé à Rye et amené à Calais par trois navires de Dieppe qui l'avaient capturé. Calais, 27 janvier 1558 (B. N., Franç. 23191, fol. 201).

(3) Daumet, p. 42, d'après *les gestes d'Anne de Montmorency* (B. N., Cinq-Cents Colbert 26, fol. 128, 141).

(4) Cinq mille hommes. Lettre de Marie Tudor au duc de Savoie, 18 janvier (Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre,* t. I, p. 118).

l'Angleterre, perdit deux vaisseaux sur les bancs et dut chercher un refuge en Zélande.

La chute de Calais causa dans les Pays-Bas non moins qu'en Angleterre un émoi indescriptible, que trahit l'armement de vingt-cinq croiseurs, tandis qu'un capitaine espagnol, du nom de Guiliano, demandait une escadre et des troupes pour recouvrer la place : avant un mois, disait-il, ce sera chose faite (1). Il avait échappé à un diplomate de Philippe II cette confidence imprudente que, Calais reconquis, son maître le garderait pour lui (2). Aussi les Anglais jugèrent-ils bon de ne point laisser leurs alliés opérer seuls. L'amiral Clinton alla s'entendre avec son collègue flamand Wacken pour une attaque combinée contre Calais, Rue et Saint-Valéry, et contre l'expédition que préparait Vendôme à destination de l'Écosse (3).

Mais nos marins n'étaient plus d'humeur à se renfermer dans un rôle passif. Ils marcheraient en masse à la rencontre de l'ennemi : tel était le mot d'ordre donné en Normandie et Bretagne par d'Andelot, frère et lieutenant de l'amiral (4). Par Calais, nous étions maîtres de l'entrée de la Manche, dont notre poste d'Aurigny gardait l'autre issue. De la conquête de l'île normande, effectuée le 21 juin, le gouverneur de Dieppe (5) et le capitaine Malésart, fils d'un aubergiste de Cherbourg, avaient été les héros. Ils donnaient à nos corsaires, tels que Jean Ravalet de Sideville (6), une base d'opérations navales, que l'ingénieur

(1) Lettres de l'ambassadeur vénitien à Bruxelles. 15, 20 et 23 janvier (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 3e p., p. 1426).

(2) Mémoire de M. de Rubbay, 6 février (Alexandre Teulet, *Relations de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au XVIe siècle*, t. I, p. 298).

(3) Rapport de l'amiral Clinton à la suite de sa mission à Bruxelles, fin de mai (Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 205, 226).

(4) Lettre de l'ambassadeur de Venise Michiel. 1er avril (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, p. 1483, n° 1210).

(5) *Journal de Gouberville*, p. 437.

(6) *Ibidem*, p. 504.

Antoine de Maioricy, auteur des fortifications des îles Chausey et de la Hougue, mit aussitôt en état de défense (1).

A défaut de l'amiral prisonnier, le colonel du ban et de l'arrière-ban de Normandie se fit chef d'escadre. Depuis longtemps familier avec la guerre de course (2), Jean V, baron de Clères, obtint commission royale pour équiper dix grands vaisseaux et courir sus à l'ennemi, ainsi qu'un bon et vaillant homme de guerre (3). Le bruit de ses armements à Dieppe jeta si loin l'effroi, que dans la crainte d'être attaqué par lui, le commandant du convoi des Açores, Alvaro de Bazan, revint en Espagne quérir des renforts (4); une escadre anglaise parut le 13 mai devant Dieppe, dans l'espoir de le paralyser. Vains efforts! le 29 mai, cinq de nos vaisseaux enlevaient, entre Nieuport et Flessingue, deux batiments britanniques venant d'Espagne; outre trois cent mille francs de prises, ils rapportaient, par certaines lettres trouvées à bord de cutters, des renseignements précieux sur la révolte de l'Irlande (5).

Une seconde croisière du baron de Clères fut plus fructueuse encore. En juillet, il tombait sur une division anglaise qu'une bourrasque avait séparée de la flotte de Clinton et s'en rendait maître après un vif combat. A bord des neuf prises, cent cinquante grosses pièces d'artillerie, dont

(1) B. N., Nouv. acq. franç. 20030, p. 10.

(2) Dès 1551, le vaisseau de guerre du baron se ravitaillait à Boulogne, les 17 août et 10 novembre, au cours de sa croisière fructueuse contre l'ennemi (Archives de Boulogne-sur-Mer, liasse 706).

(3) Commission en date du 20 janvier 1558 *(Oraison funèbre sur le trespas de Jacques de Clère :* B. N., Franç. 20230, fol. 97).

(4) Lettre du chevalier de Seure. Juin 1558 (Falgairolle, *Le chevalier de Seure* (1896), p. 21, 34).

(5) Lettre de l'ambassadeur de Venise, Michiel. 23 juin *(Calendar of State papers, Venetian,* t. VI, 3e p., p. 1508, nº 1242. — *Calendar of State papers, Foreign*, p. 383).

moitié sur affût, appartenant à un parc de siège, ne laissaient aucun doute sur les desseins de l'ennemi. Le roi, le cardinal de Lorraine, auxquels le baron était venu faire son rapport, attachèrent un grand prix à cette victoire navale, où ils voyaient l'effondrement d'un projet d'invasion (1).

Dans le temps même que les flottes de Clinton et Wacken effectuaient leur jonction, l'offensive du maréchal de Termes, gouverneur de Calais, non moins que la croisière de Clères, jeta le désarroi dans leur plan de campagne. Au lieu d'attaquer nos ports, elles furent réduites à défendre les leurs. — Dunkerque est bloquée par les Français, écrivait Clinton à la reine d'Angleterre : envoyez-moi des instructions par la voie d'Ostende (2). La ville de Dunkerque était déjà enlevée depuis le 6 juillet. Mais le maréchal de Termes eut le tort de s'attarder à embarquer le butin ; il avait laissé derrière lui la place forte de Gravelines, dont la garnison venait d'être renforcée par sept cents hommes de l'escadre de Carvajal (3). Envoyés en reconnaissance devant cette ville le 10 juillet, Sénarpont et son collègue d'Estouteville s'étaient promptement rendu compte que leur chef allait être pris entre deux feux et l'avaient supplié de battre en retraite : on avait dégarni, pour marcher, Calais, Ardres, Boulogne, Abbeville ; la frontière était ouverte. Le maréchal répliqua qu'il s'ébranlerait le lendemain, après avoir fait partir à la marée de la nuit les navires chargés de butin (4), entre autres les prises dunkerquoises *l'Aigle* et

(1) Lettre de l'ambassadeur de Venise, Michiel. La Ferté-Milon, 16 juillet (B. N., Italien 1719, fol. 66 : *Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 3e p., p. 1519, n° 1252).

(2) A bord du *Lion*, 8 juillet (Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre*, t. I, p. 229).

(3) Lettre de Surian. Bruxelles, 26 juin (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 3e p., p. 1511, n° 1245).

(4) Lettre de d'Estouteville à Henri II. Juillet (B. N., Moreau 774, fol. 123).

le Chien, commandées par La Place, un de ses hommes d'armes (1).

Il était trop tard. Quinze mille hommes du comte d'Egmont étaient à ses trousses. Goutteux, en litière, le vieux maréchal fut prévenu par son jeune et fougueux adversaire, et, l'Aa franchie à son embouchure, près de Gravelines, le 13 juillet, il se vit barrer la route par Egmont, qui avait passé la rivière en amont. Sautant à cheval et, le bras tourné vers Calais : « Voilà votre pays, cria-t-il à ses troupes; battons l'ennemi pour y arriver. » Les Gascons, couverts à gauche par les bagages, à droite par la mer, chargeaient avec furie, quand le canon tonna soudain sur leur flanc droit. Dix vaisseaux de Carvajal les accablaient de boulets, et cinq cents marins du Guipuscoa venaient renforcer le centre espagnol. La bataille était dès lors perdue. Quinze cents des nôtres tombèrent, le double demeura prisonnier, le maréchal entre autres. Comme trophées de la victoire de Gravelines, les marins emmenèrent deux cents de nos soldats (2).

La concentration des flottes anglaise et hollandaise avait chassé nos croiseurs vers l'ouest. Bernardo de Fresneda, archevêque de Tolède, et le régent Figueroa faillirent l'expérimenter à leurs dépens. Passant de Zélande en Espagne, ils avaient relâché à Falmouth et ils reprenaient leur route le 21 juillet, quand, à quelques lieues du port, quatre vaisseaux français aux aguets leur tombèrent dessus. C'est avec la plus grande peine que les Espagnols échappèrent à l'abordage et regagnèrent le port. Mais notre petite division, en courant des bordées du cap Lizard à Dungeness, les perdait si peu de vue, que les Grands d'Es-

(1) Auquel Henri II confirme l'autorisation d'armer en guerre les deux vaisseaux. 9 août (B. N., Franç. 4588, fol. 18).

(2) De Thou, *Histoire universelle,* t. III, p. 240. — Campana, *vita del Filippo II.* — *Coleccion de documentos historicos del archivo municipal de la ciuddad de San Sebastian.* San Sebastian, 1895, p. 23.

pagne demandèrent à l'amiral d'Angleterre une escorte (1). L'amiral avait de tout autres soucis.

IV

ATTENTAT CONTRE BREST

D'avoir perdu Calais, la reine Marie Tudor mourait de désolation : une nouvelle l'eût sauvée, la prise de Brest. L'amiral Clinton avait l'ordre de s'en emparer, à peine d'être pendu. Aux cent vingt bâtiments anglais, Adolphe de Bourgogne, sieur de Wacken, avait joint ses trente vaisseaux, dont l'allure martiale n'avait rien de cet aspect de *Coquilles de noix* qui faisait jadis la joie de leurs compagnons de route.

L'amiral de Wacken, le vice-amiral Gérard Van Meckeren, qui battaient pavillon au grand mât de *la Compagne* et au mât de misaine de *l'Éléphant,* et le capitaine Cornelius de Coninck, signalé par un simple guidon, avaient trois divisions homogènes parfaitement organisées, les bâtiments amatelotés en prévision d'une bataille, des tonnes d'eau parées en proue, au grand mât et en poupe en cas d'incendie, des signaux arrêtés en cas de brume (2). Et ce fut l'escadre flamande, en définitive, qui subit tout le faix de la campagne.

La flotte des alliés, relâchant à Saint-Pierre-Port en Guernesey, détacha deux escadrilles contre Aurigny et

(1) Lettres de Figueroa et de l'archevêque. Falmouth, 26 juillet *(Calendar of State papers, Foreign,* p. 389, 390). — A la fin de septembre, Ponsard de Fors mena une division dieppoise au secours de l'Écosse. Lettre de Robert de La Marck. Abbeville, 10 octobre (B. N., Franc. 20646, fol. 127).

(2) Ordre de marche adopté le 2 juillet par l'amiral de Wacken (L. de Baecker, *Étude biographique sur Gérard Van Mecheren, vice-amiral de Flandre,* dans les *Annales de la Société d'émulation de la Flandre,* t. VI (2e série), p. 365).

Sercq. Aurigny fut vite reprise par le gouverneur de l'archipel, Léonard Chamberlain : malgré une prompte retraite, les corsaires normands perdirent plusieurs bateaux et une centaine de prisonniers, dont le capitaine Malésart. Le capitaine Malherbe s'était fait tuer en tenant tête à l'ennemi (1). Contre Sercq avait été envoyé un vaisseau hollandais avec des guides et un pilote. Notre garnison, réduite à trente hommes, fut surprise dans son sommeil ; de nuit, les assaillants avaient traversé la Coupée et pénétré dans le fort de l'Éperquerie. Tactique bien simple, à laquelle Walter Raleigh a prêté une allure dramatique en racontant que les marins hollandais avaient demandé à enterrer un mort en terre sainte. Le cercueil contenait des armes. On devine le reste (2).

Le 29 juillet, à neuf heures du matin, apparaissait tout à coup devant Le Conquet, sans qu'elle eût été signalée par les vigies, la flotte anglo-flamande. Une centaine d'hommes tentèrent de disputer la descente, mais en vain. Les ennemis débarquaient par milliers sur les chevau-légers de leur flotte, qui balayait la côte de son feu. Tous les navires en rade, au nombre de trente-sept, trois cents bouches à feu furent capturés, la ville pillée et brûlée : il ne resta debout que 8 maisons sur 450 et, à Lochrist-Plougonvelin, 12 sur un total identique ; à Plougonvelin, 220 furent la proie des flammes. A l'abbaye de Saint-Mathieu, chaires du chœur, livres, ornements, sacristie, dortoir furent détruits, deux buffets d'orgue enlevés (3).

Tandis que les ennemis s'attardaient à piller, les Bretons, nobles, bourgeois, paysans, aux lueurs des incendies,

(1) Lettre de l'ambassadeur de Venise, Michiel, 25 juillet (*Calendar of State papers, Venetian*, t. VI, 3e partie, p. 1522, n° 1255).

(2) Sir Walter RALEIGH, *History of the World*, l. IV, chap. II. — DUPONT, *Histoire du Cotentin et de ses îles*, t. III, p. 338.

(3) Une enquête fut faite sur les ravages de l'ennemi (Dom MORICE, *Mémoires pour l'histoire de Bretagne*, t. III, col. 1226).

accouraient et se rangeaient en foule sous les ordres du capitaine de l'arrière-ban, Guillaume Du Chastel, sieur de Kersimon. En une demi-journée, il rallia 9,000 hommes; alors, Guillaume Du Chastel, à l'instar de ses ancêtres, tombe rudement sur les envahisseurs, les pousse l'épée dans les reins vers la mer, leur tue 500 hommes et oblige les Anglais à se rembarquer en hâte, non sans boire « plus que leur saoul d'eau sallée » (1). Le vice-amiral Gérard Van Meckeren, avec quatre compagnies flamandes, essaie de couvrir la retraite en se battant en désespéré. Il n'y parvient qu'au prix de nouvelles pertes : 340 prisonniers, dont le capitaine de vaisseau de Bosschuysen, restent aux mains des paysans bretons, qui les dirigent sur Saint-Renan (2). Quatre hourques anglaises ont été coulées dans la baie (3). Bref, la victoire était éclatante. Cette brillante rescousse sauvait Brest. On apprit, en effet, par l'un des prisonniers, que l'amiral Clinton avait mission de s'emparer de Brest, sous peine d'être pendu (4).

La flotte ennemie se retira du côté de Roscoff, sans doute en vue de quelque coup de main sur Morlaix ou Saint-Pol-de-Léon. Mais les communes de Cornouailles et de Léon, levées en masse, bordaient la côte, et toute velléité de descente eût été accueillie par une armée de vingt mille hommes aux ordres du duc d'Étampes. Tenace comme un Anglais, l'amiral Clinton avait de plus de bonnes raisons pour s'obstiner à prendre Brest. Le 25 août, sa flotte était de nouveau signalée par le travers de l'Aber-Vrac'h; peu après, elle jetait des troupes sur la plage des Blancsablons. Faute d'artillerie de marine, le vaillant Guillaume Du Chastel ne savait comment armer les galères et les navires

(1) François de Rabutin, *Commentaires,* dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, t. VII, p. 601. — De Thou, t. III, p. 242.

(2) Rapport du duc d'Étampes (B. N., Franç. 22310, fol. 350).

(3) Du Villars, dans la *Nouvelle collection* Michaud et Poujoulat, p. 296.

(4) François de Rabutin cité.

du port de Brest pour barrer la route aux deux cents voiles ennemies (1).

La situation était critique : par le sort de Saint-Jean-de-Luz, que le vice-roi de Navarre Bertran de La Cueva, duc d'Albuquerque, venait de surprendre le 31 juillet et de brûler avec tous les navires en rade (2), on pouvait prévoir quelle serait la destinée de Brest. Du Chastel, heureusement, veillait : il avait inspiré aux assaillants une crainte si salutaire qu'ils n'osèrent se mesurer une seconde fois avec lui. Mais ils infestèrent la mer de leurs croiseurs et brûlèrent le port du Blavet (3) : du continent, l'on n'osait passer à Belle-Isle : arrivé à Quiberon, le porteur de la solde de la garnison faisait trois signaux lumineux pour aviser le capitaine de Sourdeval de l'envoyer hâtivement quérir (4).

Dans les îles anglo-normandes, nous avions au contraire repris pied : le capitaine d'une compagnie de quatre cents hommes, Léon de La Haie, avait réoccupé Aurigny comme lieutenant du roi (5). De Guernesey, le capitaine Malésart offrait à Coligny de s'emparer, grace aux intelligences qu'il y avait nouées durant sa captivité ; et le sieur de Glatigny se chargeait de faire de Jersey une colonie française (6). Plût à Dieu que le gain net de cette guerre eût été le rétablissement de notre domination dans l'archipel ! Mais, avant qu'il eût été donné suite à ces projets, les hostilités prirent fin.

(1) Lettre de Guillaume Du Chastel au gouverneur de Bretagne, 25 août (B. N., Franç. 20510, fol. 76, 79).

(2) Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime*, p. 24.

(3) Septembre (*Mémorial de* Jehan de Gennes, continué par René Le Cocq, sieur des Croix).

(4) Lettre du greffier Mallet. Vannes, 31 août (Dom Morice, *Mémoires... de Bretagne*, t. III, col. 1228).

(5) Quittance, comme tel, du 7 décembre 1558 (Archives nat., K 92, nº 15).

(6) 1560 (*Calendar of State papers. Élisabeth*, t. I, nº 716 : Dupont, *Histoire du Cotentin*, t. III, p. 363).

Accablée de toutes parts, trahie par la désertion de la flotte turque, la France ne pouvait lutter davantage. Le 12 octobre 1558 s'ouvrirent, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Navarre et la Savoie, des négociations de paix qui durèrent tout l'hiver. Deux de nos plénipotentiaires, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, encore prisonniers de l'ennemi, manquaient de leur libre arbitre. Peut-être est-ce là une des causes occasionnelles du honteux traité qui fut signé les 2 et 3 avril 1559 à Cateau-Cambrésis, et que les contemporains, Monluc, d'Aubigné, déplorèrent unanimement. « Glorieuse aux Espagnolz, désavantageuse aux François, redoutable aux réformés » (1), elle rendait « par un trait de plume toutes nos conquestes de trente ans » (2). Si, dans le nord, nous conservions pour huit ans un droit de garde sur Calais, nous rendions au duc de Savoie toute la frontière du sud-est, annexée en 1536, depuis la Bresse jusqu'au Piemont. Nous rendions le Montferrat au duc de Mantoue, Montalcino et le Siennois au duc de Toscane, et à Gênes l'île de Corse (3).

Tandis qu'une partie de notre flotte était occupée à évacuer nos garnisons de Toscane et de Corse, à effectuer la remise aux Génois de Saint-Florent, de Bastia, de Calvi, d'Ajaccio (4), comme si ce n'était point assez de perdre pied en Italie, nous mettions une coquetterie ridicule à envoyer saluer chez eux nos ennemis de la veille. Si un prince de Lorraine entra dans Naples, ce fut pour jeter de

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, éd. de Ruble, Paris, 1886, in-8°, t. I, p. 50.

(2) Pasquier, *Les Recherches de la France*, dans ses *OEuvres*, Trévoux, 1723, in-fol., t. I, p. 76.

(3) Sur l'historique du traité de Cateau-Cambrésis, voyez Francis Decrue, *Anne, duc de Montmorency*, p. 213.

(4) Lettre de Carcès. De Corse, 5 septembre 1559 (B. N., Franç. 15871, fol. 286) : lettre du chevalier de Seure. Marseille, 8 août 1559 (B. N., Franç. 15872, fol. 144).

l'eau bénite sur les tombeaux de la maison d'Anjou, dont la maison de Lorraine revendiquait l'héritage. Cette sorte de service funèbre, cet ensevelissement de nos prétentions sur le royaume des Deux-Siciles, n'eut rien de triste.

Le grand prieur François de Lorraine, qui venait de mener à Rome son frère, le cardinal de Lorraine, pour l'élection d'un nouveau pape (1), salua Naples de tous les canons de ses seize galères et accosta le môle sous grand pavois, les forçats de *la Réale* vêtus de velours cramoisi et les soldats de sa garde couverts de mantilles aux passementeries d'argent. L'artillerie des châteaux et des forts tonnait de toutes parts : et ce fut dans un cortège triomphal, sur des coursiers caparaçonnés d'or et d'argent, que le général des galères de France et ses deux cents gentilshommes se rendirent au palais du vice-roi duc d'Alcala. Les grands seigneurs napolitains se disputaient l'honneur d'héberger leurs visiteurs; et depuis six semaines, la vie s'écoulait dans les délices de Capoue, quand un courrier royal apporta au général des galères l'ordre de passer dans le Ponant. La guerre avait éclaté en Écosse (2).

(1) Paul IV était mort le 18 août 1559.

(2) Brantome, t. IX, p. 365. Brantôme ajoute que les galères ne se rendirent en Ponant que huit mois après.

« LES ISLES DU PÉROU »

Le roman, la légende, l'histoire ont rendu populaires les flibustiers du temps de Louis XIV, Montbars l'exterminateur, l'Olonnais et autres compagnons des rudes boucaniers de l'île de la Tortue. Des intrépides aventuriers qui avaient, au siècle précédent, tenté de déloger des Antilles les conquistadors espagnols, personne ne sait le nom. Et pourtant, ils méritaient bien de passer à l'histoire, ces Normands avisés qui cherchaient, comme jadis les vikings leurs ancêtres, les sites les plus riants du Nouveau-Monde ; ou ces cadets de Gascogne insouciants, qui partaient à l'aventure sans argent, sans vivres, confiant dans la bonne foi d'un pilote étranger pour se guider et dans leur étoile pour se ravitailler en route, toujours prêts, quand la lâcheté gouvernementale laissait insulter nos couleurs, à venger l'honneur du drapeau outragé.

I

UN CADET DE GASCOGNE

Un de ces cadets, avant de devenir « capitaine marin », avait fait son apprentissage sous les ordres du corsaire

Hallebarde, un nom qui était une vraie enseigne. Menjouyn de La Cabanne, c'était son nom, se reposait à Capbreton d'une captivité de dix-huit mois sur les galères d'Espagne, quand des bruits de guerre, en 1549, vinrent réveiller son ardeur guerrière. On se battait autour de Boulogne contre les Anglais. Équiper de ses deniers un navire de guerre fut vite fait; et Menjouyn s'acheminait avec quatre-vingts marins vers le théâtre de la guerre, quand il apprit, à Bordeaux (1), la signature de la paix. La paix, c'était pour lui la ruine : toute sa fortune avait passé dans l'armement. Il n'était qu'un moyen de la refaire : aller aux « isles du Peyrou », ainsi nommait-on communément les Antilles. Mais comment s'y rendre?

Il n'avait point de vivres, point de fret, plus d'argent. Qu'importe! Menjouyn a remède à tout. A un navire breton qui passe, il emprunte des barriques de vin : voici une cédule, dit-il, nous vous paierons au retour. Un autre bâtiment fournit le maigre, des merlues; un troisième navire, aux Canaries, donna le gras, trois cents lapins salés : comme celui-ci était sous pavillon espagnol, Menjouyn se dispensa de bailler quittance, mais les lapins sont de si peu de valeur aux Canaries! on en tue en un jour des centaines à coups de bâton. D'autres vaisseaux espagnols donnèrent, qui du millet, qui du fromage, le dernier quatre-vingts pots d'huile. « Sans mesfaire, ni mesdire », nos corsaires avaient une façon si éloquente de faire comprendre leur détresse, qu'on les entendait à demi-mot.

Ainsi allant, on gagna les îles du Pérou.

Mais là, la réception des Espagnols manqua totalement de cordialité. Dix navires saluèrent le nôtre par des volées de balles et de boulets : Menjouyn, tout en fuyant, mit le

(1) Il y achetait, le 6 février 1550 (n. st.), un harnais d'homme et une pièce d'artillerie (Minutes de Douzeau, notaire bordelais; cf. Francisque Michel, *Histoire du commerce de Bordeaux*, t. I, p. 446, note 1).

grappin sur une caravelle qu'il emmena à la Dominique. Excellente aubaine pour l'église de Capbreton, se dit-il; certaine robe de satin cramoisi trouvée à bord fera une belle chappe pour les jours de fête.

Un homme si pieux pouvait-il songer à mal? Il s'approchait tranquillement de neuf navires espagnols ancrés près de Saint-Domingue sans intention de leur nuire, quand, de la flotte et de la ville, on lui tira dessus. C'en était trop. Le pauvre homme ne songeait qu'à se rafraîchir à terre : on l'attaquait; il « rua » : et il rua si bien que la flotte, après un jour de combat, dut capituler et payer comme rançon des deniers d'abord, puis deux cents caisses de sucre, du vin et des cuirs de bœufs. C'était du fret à bon compte, que l'on compléta, dans une autre île, de semblable façon, du reste le plus galamment du monde, « sans meffaire » à l'équipage rançonné. Et le plus curieux fut qu'en effet aucune plainte ne fut déposée contre l'heureux corsaire.

Mais comme bien mal acquis ne profite guère, Menjouyn ne fit pas fortune. Le tiers des prises distribué à l'équipage, il lui restait un peu plus de deux mille écus sur lesquels le lieutenant d'amirauté à Bayonne mit l'embargo. Mais le Gascon expliqua si bien l'affaire que le roi lui fit grâce (1).

Car le roi avait à pardonner : la guerre n'était pas ouverte contre l'Espagne. Mais cela ne tarda point, et alors quel émoi! Au mot magique de Pérou, qui désignait l'Amérique centrale et ses abords (2), la fièvre de l'or s'emparait des plus calmes. Au corsaire assez hardi pour entreprendre le voyage, les armateurs prêtaient leurs vaisseaux, les négociants ouvraient leur escarcelle à 50 pour 100 d'inté-

(1) Lettres de rémission de Henri II. Septembre 1552 (Archives nat., JJ 261^2, n° 386, fol. 304).

(2) « Costoyâmes la terre du Pérou et les isles estans sur ceste coste de mer océane appelées isles du Pérou jusques à la hauteur de l'isle espagnole » (Hispaniola) (André Thevet, *Les Singularitéz de la France antarctique*, Paris, 1558, in-4°, p. 130, 137, 143).

rêt (1) ; et à bord, affluaient des serviteurs qui avaient furtivement quitté leurs maîtres, ou des pères de famille qui avaient, de nuit, déserté le toit conjugal... Lisez, pour vous édifier, le journal d'un gentilhomme campagnard du temps, le sire de Gouberville (2).

De tous nos ports, des vols de corsaires s'abattirent sur les eaux espagnoles. Tel, le Bordelais La Salle, constructeur et capitaine du galion royal *la Diane,* amenait à Marseille un vaisseau enlevé à son retour des Indes (3). Tels, les matelots de la roberge de Saint-Malo, des braves qui ne craignaient pas de donner la chasse à cinq vaisseaux réunis (4), engageaient une lutte terrible contre le corsaire basque Martin de Mendaro, au cours d'une expédition en Amérique. La hache d'abordage au poing, les Bretons abattirent le capitaine, son fils et une trentaine d'hommes ; ayant eux-mêmes soixante et un tués et blessés, ils durent lâcher prise : leur proie s'enfuit toute désemparée, mais avec le pavillon malouin, qu'on exhiba comme un trophée à Saint-Sébastien (5). Comme bravoure, les Normands ne le cédaient point aux Bretons, aux Bordelais et aux Basques.

(1) Cf. de nombreux contrats d'armement pour « les Indes et isles du Pérou », à partir de 1574 (Charles et Paul Bréard, *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes*. Rouen, 1889, in-8°, p. 148).

(2) *Le journal du sire de Gouberville,* éd. de Beaurepaire, p. 433.

(3) Février 1552 (B. N., Franç. 18153, fol. 356 v°. — Franç. 20008, p. 12).

(4) Thevet, *Cosmographie* (1575), p. 598 v°, 665.

(5) « Informacion hecha en la villa de San Sebastian, para acreditar las acciones marineras de los capitanes armadores de Guipuzcoa. » 15 octobre 1555 (F. Duro, *Arca de Noé,* libro sexto de las disquisiciones nauticas. Madrid, 1881, in-8°, p. 355. — Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne. Les corsaires sous l'ancien régime,* p. 341).

II

JAMBE DE BOIS

« Les deux premiers vaillans et hardis capitaines normans que l'on sceut trouver et qui ont fait les plus beaux, valeureux exploits et prinses, le tems des guerres avenües entre les François et Espaignols », furent Clamorgan de Saane et François Le Clerc, dit Jambe de Bois (1); l'un était un savant, l'autre un héros. Clamorgan rendit aux capitaines de vaisseau, ses collègues, un immense service en mettant au point un atlas de cartes hydrographiques (2). Le Clerc leur donna l'exemple d'une « hardiesse et vaillance » sans égale, dont je ne veux d'autre preuve que ses lettres d'anoblissement, en septembre 1551. On y verra en même temps l'origine de son glorieux sobriquet : « Toujours des premiers — à l'abordage, écrit Henri II, — il a esté grandement mutilé de ses membres, y ayant perdu une jambe et un de ses bras fortement endommagé, ne laissant toutefois pour cela son dict service (3). » Nous ne savons à quel combat naval font allusion les lettres du roi, peut-être à l'affaire de Guernesey, où Le Clerc servait sous les ordres du général des galères (4).

Mais les documents espagnols se chargeront désormais de nous apprendre quelle indicible épouvante jetait parmi

(1) Thevet, *le Grand Insulaire,* B. N., Franç. 15452, fol. 272.

(2) « Cosmographie ou cartes géographiques et hydrographiques, faites par Jean de Clamorgan, sieur de Saane, capitaine d'un des gallions du roy dans la mer de Ponant, et présentées au roy François Ier avec les figures des instruments » (B. N., ancien fonds français 6815, en déficit).

(3) Bibl. de Grenoble, ms. 1397, fol. 299 v°. — *Mémoires de Pierre Mangon, vicomte de Valognes,* publiés par M. L. Delisle : extrait de *l'Annuaire de la Manche* (1891), p. 17.

(4) En 1549 (B. N., Franç. 3118, fol. 11, 15, 26 : cf. plus haut, p. 446.)

les ennemis l'apparition de *Pié de Palo* (Jambe de Bois), et les textes français quelle déférence avaient pour l'infirme les plus hauts personnages. A sa table hospitalière de Réville, près de Saint-Vaast-la-Hougue, l'amiral de France ne dédaignait pas de s'asseoir avec le lieutenant général Martin Du Bellay ou le héros du combat naval de Barfleur, Le Tourp (1).

Le premier coup porté à nos adversaires fut le sac de Porto Santo, île portugaise à la vérité, mais dont la neutralité avait été violée par les insulaires eux-mêmes : ils prêtaient aux Espagnols un concours armé. Le 7 juillet 1552, avant l'aube, cent cinquante de nos arquebusiers débarquaient sur l'îlot et couchaient en joue tout habitant qui mettait le nez à la fenêtre. Les notables, mains liées et la corde au cou, furent traînés sur la place publique, tandis qu'on pillait leurs maisons (2).

En 1553, Jambe de Bois emmena aux îles du Pérou toute une division royale, *le Claude* qu'il commandait (3), *l'Espérance* et *l'Adventureux* des capitaines Jacques de Sores et Robert Blondel (4), sans compter les corsaires. Contre sa flotte, les escadrilles de couverture, dont les Espagnols jalonnaient la route de leurs galions, demeurèrent impuissantes. Cinq de nos bâtiments barrèrent la route à Alonso de Maldonado par le travers de la Grande Canarie et ne lui laissèrent d'autre ressource que de fuir, en abandonnant deux vaisseaux (5). Aux Antilles, Jambe de Bois ne rencontra pas la moindre résistance. Qui eût osé tenir tête à six gros vaisseaux et quatre pataches,

(1) *Journal du sire de Gouberville,* p. 63, 170.

(2) Vicomte DE SANTAREM, *Quadro elementar.*

(3) Jambe de Bois était en même temps armateur. Le 3 septembre 1550, il vendait *la Marie,* de retour du Brésil, à un pilote de Honfleur (Cherbourg, registre du tabellion Guiffart (1550).

(4) B. N., Franç. 18153, fol. 408 v°.

(5) F. DURO, t. I, p. 444.

montés de huit cents hommes! Après escale à San-German de Porto-Rico et aux îlots de Mona et Saona, renommés pour leurs aiguades, leurs pêcheries et leurs « beaux et plantureux jardinages (1) », il fouilla méthodiquement les ports de Saint-Domingue, en contournant l'île par le sud. Au port d'Azua, à l'ouest de la capitale de l'île, à la Yaguana, notre moderne Port-au-Prince, et, le 29 avril, à Monte-Christi, dans la partie du nord-ouest, il enleva des cargaisons de cuirs et de salsepareille, sans parler des armes et des munitions (2).

Le 21 juillet, Jambe de Bois, de retour aux Canaries, envoyait une corvée à l'aiguade dans l'île de Palma. Elle fut accueillie par une vive fusillade. C'en fut assez pour que sept cents hommes missent aussitôt pied à terre et, onze jours durant, se livrassent à un pillage effréné (3). Entre autres prises, Jambe de Bois ramenait en France une magnifique carraque génoise, *le Francon,* dont l'artillerie garnit les remparts de Brest (4). Avant qu'il fût de retour, une nouvelle escadrille avait repris la route des îles du Pérou.

Ainsi que des oiseaux de proie en quête, les corsaires s'associaient deux à deux pour chasser de conserve : l'un servait de rabatteur ou de sentinelle pendant que l'autre amarinait la prise. Et l'on partageait au prorata des équipages toute capture faite par l'un à la vue de sa conserve, pourvu que les deux associés ne se fussent pas séparés

(1) Cf. la description de l'île de Mona dans Thevet, *Le Grand Insulaire*, B. N., Franç. 15452, fol. 172 v°.

(2) Rapports datés de Saint-Domingue, 11 et 14 mai 1553 (F. Duro, t. I, p. 444).

(3) L'escadre de Jambe de Bois était alors de six galions et huit caravelles ou pataches (Rapport espagnol daté de Palma, 2 août : F. Duro, t. I, p. 445. — Thevet, *Le Grand Insulaire,* B. N., Franç. 15452, fol. 127, et *Cosmographie universelle,* livre III, chap. x).

(4) Dès le 14 août 1553, quatre canons de la carraque « naguères prinse par François Le Clerc » y étaient en batterie (B. N., Franç. 22326, fol. 787).

depuis plus de quarante-huit heures. Cette restriction était la loi de la mer, loi fertile en ces sortes de contestations qui sont d'heureuses aubaines pour l'historien, parce qu'elles nous permettent de revivre les chasses mouvementées données aux galions des Indes.

La Barbe et *la Marguerite*, commandées par Vincent Bocquet, étaient parties de Dieppe en mai 1553. Elles avaient amariné de nombreuses prises, envoyées sous escorte au port d'armement, quand elles aperçurent, à la hauteur de Porto-Rico, le convoi des Indes. Sans la moindre hésitation, Bocquet s'attachait à la poursuite des quatorze vaisseaux de Farfan. Chaque soir, après une rude journée où ils avaient harcelé sans trêve leurs formidables adversaires, Bocquet et son camarade de *la Marguerite* se rejoignaient et se concertaient pour la tactique du lendemain. Le bouillant capitaine de *la Marguerite* eût voulu brusquer l'attaque, offrant à maintes reprises d'aller « impugner et assubjectir » avec sa coque de noix l'amirale espagnole. Mais le Fabius Cunctator de *la Barbe* répliquait qu'il n'était point opportun de hâter la bataille : le convoi se disloquerait peu à peu et on ferait alors main basse sur les traînards. C'est ce qui arriva durant cette poursuite acharnée de quarante jours : deux navires chargés d'or, de cochenille et de perles, succombèrent les premiers, en octobre; puis ce fut le tour du grand vaisseau de Diego Marin, jeté par la tempête hors du convoi : sommé de se rendre, il arbora aussitôt au grand mât le pavillon blanc (1). Bref, de quatorze bâtiments partis de Saint-Domingue, huit seulement parvinrent à Cadix le 7 décembre. Bocquet avait joué gros jeu : il aurait pu se trouver pris entre deux

(1) Le récit de cette brillante campagne nous est conservé dans un procès, devant l'amirauté de Dieppe, entre Olivier Tardieu et Étienne Chauvin, bourgeois de *la Marguerite*, et Jean de Montpeley, bourgeois de *la Barbe* (Archives de la Seine-Inférieure, Registres du Parlement, février-avril 1557 avant Pâques).

feux, mais l'escadre de onze bâtiments envoyée à la rencontre du convoi fut dispersée par la tempête, et son commandant, Tello de Guzman, dut soutenir avec deux vaisseaux un combat sanglant contre trois nefs françaises (1).

Depuis octobre, sept de nos bâtiments étaient en croisière dans les parages de Madère (2); le commandant de l'escadre des Açores, Pejon, leur avait vainement donné la chasse (3); et Jambe de Bois, en février 1554, rentrait en scène à la tête de huit gros vaisseaux (4). Il ne fut plus de mois où l'on ne vît passer au large de Porto-Rico des détachements de nos corsaires. Leurs efforts se portèrent cette fois contre Cuba. Une nuit de juillet, trois cents arquebusiers débarquèrent à Santiago de Cuba, où pendant un mois ils pillèrent à loisir. Dès que les galions, au nombre de quinze, s'ébranlèrent pour l'Espagne, quatre de nos vaisseaux s'attachèrent à leur poursuite et ne quittèrent plus le contact de Porto-Rico jusqu'aux Açores (5).

Tremblant pour les trésors dont il avait la garde, le capitaine général de la flotte des galions ne prenait presque plus de repos. Au premier quart, on voyait sortir de leur cabine, revêtus d'une grande capote, Francisco de Mendoza, fils du vice-roi des Indes, ou le terrible adelantado Menendez de Avilés, le futur bourreau de nos colons flori

(1) F. Duro, t. I, p. 449.

(2) Lettre de Diogo Cabral au roi de Portugal, 20 octobre 1553 (Lisbonne, Archivo de la torre do tombo, *Corpo Chronolog.*, P. I, leg. 81, doc. 31. — Santarem, *Quadro elementar*, p. 336).

(3) En octobre (F. Duro, t. I, p. 445).

(4) *Ibidem*, p. 446.

(5) Lettres du gouverneur de Porto-Rico, octobre 1554, et de Panama, 24 novembre (*Coleccion de documentos ineditos... de las antiguas posesiones españoles de Ultramar, Cuba*, t. III, 319, 427. — Gabriel Marcel, *Les corsaires français au XVIe siècle dans les Antilles*. Paris, 1902, in-8°, p. 19 : extrait du *Compte rendu du Congrès international des Américanistes* (1902).

diens; et de la nuit, ils ne quittaient plus le banc de quart au pied du grand mât (1).

Embusqué aux Açores avec sept vaisseaux, Jambe de Bois attendait les galions que poursuivait, telle une meute, notre autre escadrille (2). Cosme Rodriguez Farfan ne lui échappa que pour se perdre par un ouragan. Pour comble d'infortune, les Espagnols apprenaient en mars 1555, que *Pié de Palo* apprêtait douze vaisseaux pour ravager les Canaries (3). Un incident fortuit, une scission entre deux de nos capitaines, fit dévier nos coups.

III

LA PRISE DE LA HAVANE

Ah! les courtoises passes d'armes que ces combats aux îles du Pérou, où les Français n'encouraient ni la peine de mort, ni l'esclavage (4), s'ils succombaient; où les Espagnols, s'ils avaient le dessous, se voyaient restituer un de leurs navires, avec munitions et vivres, pour retourner chez eux : « la furye passée, le vainqueur souventesfois gratifiait son ennemy, le laissant aller libre sans le rançonner, ny molester (5). »

A ces procédés chevaleresques, qui contrastaient avec les cruautés portugaises, une guerre de religion mit fin. De voir tourner leur culte en dérision, les Espagnols s'offensèrent et nous vouèrent une haine à mort. A Santa-Marta

(1) « Itinerario de navegacion de los mares y tierras occidentales, por el capitan Jhoan de Escalante de Mendoza (1575), » publié par F. Duro, *Disquisiciones nauticas,* t. V, p. 487.

(2) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 448.

(3) *Ibidem,* p. 449.

(4) Décision du Conseil d'Espagne, 4 juillet 1552 (Madrid, coll. Muñoz, t. LXXXVI, fol. 117 v°).

(5) Thevet, *Cosmographie* (éd. 1575), p. 484.

sur la côte colombienne, nos corsaires, en 1555, revêtirent de cottes de maille les images saintes; et, à La Havane, la même année, ils les poignardèrent après une parade en habits sacerdotaux.

L'auteur responsable de cette manifestation calviniste était un ancien compagnon de Jambe de Bois, Jacques de Sores, qui ne pouvait plus s'entendre avec son chef. Après avoir parcouru la côte colombienne, la Marguerite, rio de la Hacha, Santa-Marta, il avait gouverné sur Hispaniola, puis sur Cuba. Un pilote des Açores, Pero Braz, le guidait.

Le mercredi 10 juillet 1555, à l'aube, le sémaphore de La Havane hissait le signal : navire en vue, que la forteresse appuyait d'un coup de canon (1). Le navire était de petite taille : quelque caravelle de Nombre de Dios, se dit-on. Cependant à demi-lieue de là, elle débarquait du monde, arquebusiers et soldats en corselets et salades au nombre de deux cents. Tambours battant, enseignes de France au vent, la colonne fonçait sur la ville par une sente étroite et encaissée, à couvert du feu de la forteresse. « Tout cela s'était passé si vite qu'on aurait cru rêver. » Un bastion sur la côte était enlevé en un moment, la ville envahie, une maison transformée en prison-arsenal, l'alcade de la forteresse sommé de se rendre sous peine d'être « raccourci ». — « Je tiens cette forteresse de Sa Majesté Catholique : je ne la rendrai pas, riposta bravement l'alcade Juan de Lovera; j'ai plus de cent hommes et des munitions à profusion. » Et il agit comme s'il les avait eus en effet.

Les arquebusiers de Juan del Plano, lieutenant de Sores, avaient planté leur drapeau sur un ermitage proche du

(1) « Relacion de lo ocurrido en la Habana, acerca de los franceses en ella » : *Coleccion de documentos ineditos... de Ultramar*, 2e série, t. VI (*Cuba*), p. 364, 386; 1re série, t. XII, p. 49. — F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 211, 490.

môle. Trois fois, Lovera les obligea à reculer. En même temps, il pointait quatre pièces de marine sur une grande nef à trois hunes, dont la caravelle n'était que l'aviso et qui cherchait, pavillon fleurdelisé au mât, canons tonnant, à franchir la passe. Toute la journée, il la tint en échec.

La forteresse comprenait trois ouvrages, une barbacane, une tour centrale et, sur le port, une terrasse. Nous étions informés de cette disposition par le pilote Braz, venu l'année précédente à La Havane. A la tombée de la nuit, les arquebusiers, soutenus par le feu de deux pièces, donnèrent un assaut furieux à la barbacane. Vingt-trois des leurs tombèrent tant sous un feu très vif que sous une grêle de pierres. Maîtres, à ce prix, du poste avancé, ils firent sauter la porte de la tour; les flammes gagnèrent tout l'édifice, en dépit des sacs de terre et des barriques d'eau que les assiégés lançaient dessus; et l'alcade dut chercher un dernier refuge sur le terre-plein du front de mer. La terrasse était dépourvue de parapet; les barils de poudre étaient en plein vent, au milieu d'une cohue de vieillards, de femmes et d'enfants. Lovera refusait néanmoins de se rendre : dans les ténèbres, une petite frégate, montée par ses nègres, s'éloigna silencieusement. Et pour presser l'arrivée des renforts qu'elle allait quérir, les assiégés battirent la générale et tirèrent le canon.

Ils n'avaient ni arquebuses, ni arbalètes, ni vivres : l'un d'eux le confia en allemand à une de nos sentinelles. Lovera, réduit à ses canons de marine, les avait fait charger jusqu'à la gueule, afin de les faire éclater et d'ôter tout trophée aux vainqueurs : et pressé par les siens de demander quartier, il allait s'évader par la rade avec ses hommes, quand Sores, avisé de l'état de la place, bondit à l'escalade et, en un clin d'œil, la garnison fut garrottée.

« Où est le trésor impérial? » clamait le vainqueur, persuadé qu'on recélait à La Havane une grosse somme pro-

venant des vaisseaux naufragés en Floride. — « Sa Majesté n'a point d'argent ici », répliqua Lovera. Et de fait, Sores trouva, seulement, dans le secrétaire de l'alcade, une bague d'émeraude qu'il se passa au doigt et, dans un coin, une petite caisse remplie de marcs d'argent. Relâchant les femmes et leurs enfants, Sores envoya demander au gouverneur trente mille douros, cent charges de pain et deux cents arrobes de vin pour la rançon de la garnison. Un armistice fut signé en conséquence.

Au mépris de la trêve, le gouverneur Angulo, qui avait détalé dès les premiers coups, nous surprit traîtreusement dans la nuit du 17 juillet. Ses trente-cinq Espagnols guidaient trois cents nègres et indiens armés de pierres et de poignards emmanchés. Nos gens dormaient partie sur la flotte, partie dans la ville. Logés çà et là sur la foi de l'armistice, les blessés furent massacrés, ainsi que le barbier qui les soignait et un parent du capitaine. Trois mousses eurent le même sort dans l'ermitage du môle, où ils gardaient les voiles. Déjà les deux sentinelles qui veillaient à la porte de la prison étaient tombées sous le poignard des nègres, les deux pièces braquées sur la place étaient prises, quand nègres et indiens crièrent trop tôt victoire.

Leurs hurlements éveillèrent en sursaut nos gens. Sores bondit vers la pièce où étaient enfermés ses trente-trois prisonniers, et, à coups de poignards et d'estocades, on en fit une horrible boucherie. L'alcade ne dut son salut qu'à son geôlier, devenu son ami, le Navarrais Juan del Plano, qui lui fit un rempart de son corps. Le gouverneur, sommé de battre en retraite pour éviter le massacre des prisonniers, avait répondu : « Qu'ils meurent! » Et il mit le feu à la porte de la prison. Cette attaque le perdit. A la lueur des flammes, nos arquebusiers tirèrent à coup sûr par les fenêtres et reconnurent que la majorité de leurs adversaires étaient des sauvages. Une sortie de vingt hommes, dirigée

par Sores, suffit à disperser les assaillants, dont quarante-cinq restèrent sur le terrain.

Sores offrit aux notables d'épargner les cases des pauvres. Mais ennuyé de n'avoir que des réponses dilatoires, le 28 juillet, il incendia toute la ville, l'église, l'hôpital, les hôtels, les canots des pêcheurs, faisant du grand port de relâche espagnol un monceau de cendres. Il eût voulu châtier aussi le perfide Angulo. A minuit, sur l'avis que le gouverneur dormait à Cojimar, il partit avec des guides et quarante soldats. Mais il ne trouva qu'un Espagnol blessé et cinq nègres de ses agresseurs. Ceux-ci furent alignés, au retour, le long de la prison et fusillés.

Durant quatre jours, Sores procéda lui-même à des sondages dans la baie, dont un dessinateur leva le plan, ainsi que du port et de la forteresse. Questionné sur la force de Saint-Domingue, l'alcade répondit : « La ville, très forte, est garnie d'une artillerie puissante; deux mille cavaliers et piétons défendent son enceinte, qu'il ne vous sera pas aussi facile de forcer que La Havane. — Allons donc! interrompit le pilote portugais Braz. Je vous mettrai, capitaine, dans la forteresse de Saint-Domingue avant que personne s'en doute. De nuit, les pataches vous déposeront à une poterne qui borde la mer, et vous aurez facilement raison des cinq ou six hommes qui veillent la nuit dans le fort. » Sores se promit d'y donner suite l'année suivante, et le 5 août, par la pleine lune, il appareilla.

Il avait si bien ruiné La Havane, qu'une escadre française de seize voiles, au mois d'octobre suivant, n'y trouva rien à piller (1).

Philippe II, comme jadis Charles-Quint, tenta de mettre un terme aux coups de main de nos corsaires. Par une addition à la trêve de Vaucelles, le 5 février 1556, il obtint

(1) F. Duro, *Armada española*, t. I, p. 213.

que nos sujets ne pussent naviguer, ni négocier, sans un congé exprès signé de lui, aux Indes espagnoles (1). Peu de temps auparavant, Henri II avait eu la faiblesse de faire pareil accueil aux prétentions des Portugais (2). Mais nos corsaires n'en tinrent aucun compte. Ils se bornèrent, comme le baile de Saint-Jean-de-Luz, Jean d'Ansogarlo, et ses compatriotes Haristague et Somian, à se faire absoudre par lettres royales, « pour avoir, sans congé préalable, enlevé plusieurs vaisseaux du côté des Indes (3) ».

IV

UN NAUFRAGE AUX BERMUDES

Au lendemain même de la trêve de Vaucelles, en mars 1556, le capitaine Mesmin partit de La Rochelle avec un navire de guerre, une patache et cent cinquante hommes. Un bâtiment espagnol, plus fort de tonnage à lui seul que l'escadrille, avait été amariné par elle, quand, une nuit, à trois lieues de l'une des Bermudes, il donna à pleines voiles sur une roche et s'éventra. Averti du péril par un coup de canon, Mesmin prit aussitôt le large en attendant l'aube. Le jour se leva sur une scène sinistre : accrochées aux cordages et aux manœuvres courantes, des grappes de naufragés pendaient aux flancs de l'épave dans une position affreuse. Mesmin ne s'émut pas : ses officiers, mandés en chambre du conseil, déclarèrent froidement qu'il restait trop peu de vivres pour le retour de tous en France ; et, la voile haute, l'escadrille s'éloigna.

(1) DUMONT, *Corps diplomatique*, Suppl., p. 84.
(2) Traité du 13 décembre 1554 (B. N., Dupuy 223, fol. 133).
(3) 1556 (DUCÉRÉ, *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime*, p. 23 note 2, 24 note 2).

« Les pauvres malautruts » ne perdirent pas courage, raconte l'auteur d'une *Histoire véritable de plusieurs voyages adventureux* (1). Sur deux rats — ainsi appelait-on les radeaux, — ils gagnèrent la Bermude. Les radeaux abordèrent à sept lieues l'un de l'autre, de part et d'autre d'une rivière qu'il fallut franchir pour se réunir. L'île était inhabitée. De leurs chapeaux, les matelots se firent des semelles, car les épines traversaient leurs chaussures. Sur les feux de bivouac qu'ils allumaient la nuit sous les arbres, des oiseaux, gros comme des courlis, venaient se jeter et se rôtir; et la rosée qui restait sur les feuilles de palmier au matin désaltérait les naufragés.

Ils fabriquèrent une barque de dix tonneaux, sur laquelle ils s'embarquèrent quarante-deux : le maître d'équipage, le pilote et un autre marin poitevin avaient été condamnés par un jugement en règle, après procès, délibéré et verdict à la pluralité des voix, à la relégation dans l'île; on leur infligeait la peine du talion, car on avait découvert à temps le complot qu'ils avaient formé de partir seuls.

Voilà donc nos aventuriers « dans leur arche », avec de la chair de tortue séchée, des oiseaux rôtis et une barrique d'eau pour tous vivres, deux épées rouillées pour armes. Gagner la France avec cette nacelle parut téméraire : on gouverna sur les Antilles, à trois cents lieues de là.

Au bout de trois semaines, on eut en vue l'île de Mona, près de là une petite caravelle d'une douzaine de tonneaux, dont l'équipage se sauvait à terre. Nos aventuriers changent de logis et repartent pour Saint-Domingue. En rade de Monte-Christi, les matelots d'un navire portugais chargé de sel ne font pas meilleure contenance que les autres :

(1) Par I. P. T., capitaine de mer, 1601, in-8°, p. 17 et suiv. — Cette œuvre est une réédition de l'*Histoire véritable de certains voiages périlleux et hazardeux sur la mer*, dédiée à Philippe Du Plessis-Mornay par Lois de La Blachière, qui tenait ses récits du capitaine Bruneau de Rivedoux. Niort, 1599, in-12.

et voilà nos naufragés, d'étape en étape, parvenus à posséder un bâtiment en état d'affronter la traversée de l'Océan. Il ne leur manquait plus qu'un pilote.

La fortune les servit à souhait. Le pilote portugais vint offrir de racheter son bâtiment. Retenu à bord, « de dépit, en print un tel mal au cœur qu'il en pensa mourir. Comme le cerf poursuivi des chiens a ceste industrie de se jetter sur quelque autre et à coups de corne le faire lever pour se mettre en sa place, » le Portugais chercha le moyen de se libérer aux dépens d'autrui. En vue de l'île Léogane, il montre à ses geôliers un vaisseau de cent soixante tonneaux, bien équipé il est vrai et armé en guerre. Mais nos quarante-deux n'étaient point gens à reculer; leurs deux vieilles flamberges au vent, sous une pluie de boulets, ils montent à l'abordage, et quand ils sont sur le tillac, étrange phénomène! l'ennemi s'est évanoui. Sans attendre un corps à corps, les Espagnols s'étaient tous jetés à la mer. Deux ans après leur départ, alors qu'on les avait rayés du nombre des vivants, les naufragés revenaient à La Rochelle et riches. Riches! au moment même où leur capitaine était presque ruiné, comme si la fortune parfois se plaisait à réparer l'injustice.

Le capitaine Mesmin venait de perdre, dans une rencontre avec les garde-côtes portugais, son navire de guerre et une magnifique prise espagnole venant de Saint-Domingue. Fatigué de réclamer raison à la cour de Lisbonne, où il s'était rendu (1), Mesmyn résolut de se faire justice lui-même. Un léger bâtiment qu'il fréta revint à Bordeaux chargé de butin. Les rôles se trouvant par là intervertis, ce fut à l'ambassadeur de Portugal de réclamer satisfaction et, en plus, un châtiment exemplaire. Mais dans une

(1) L'affaire se passe en 1558 (Correspondance du chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal. Lisbonne, 12 février 1559 : B. N., Nouv. acq. franç. 6638, p. 46-47 : cf. ci-dessous, p. 588, n. 1).

lettre énergique, où il donnait au roi une leçon de dignité, le vice-amiral Blaise de Monluc couvrit son subordonné, un « vaillant et expérimenté capitaine de navire; il ne fault perdre telles gens, écrivait-il à Charles IX : car vous en pourrez bien avoir affaire : et puisque vous voyez que les autres princes favorisent et soutiennent leurs subjets, la raison veult que vous faictes de semblable à l'endroit des vostres (1). »

V

UN COUP DE MAIN RÊVÉ PAR HENRI II

Du temps de Henri II, pareille leçon eût été superflue. Tandis que les marins de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, avec quatre bâtiments, mettaient à sac Puerto-Cavallos et Fonduras dans la Nouvelle-Espagne (2), deux simples navires de Dieppe et La Rochelle, après avoir pillé Santiago de Cuba, ne craignaient point de livrer combat dans le canal de la Floride à toute la flotte des galions, mandée par le gouverneur de l'île. Et malgré ses vingt-deux vaisseaux, le capitaine général Pedro de Las Roelas ne parvint qu'au prix de grandes pertes à couler l'un de ses adversaires et à capturer l'autre.

Mais voici que le roi de France entrait en scène, bien décidé de « faire entreprinse sur l'argent que noz voisins

(1) Lettre de Monluc au roi Charles IX. 5 mai 1566 (Monluc, éd. de Ruble, t. V, p. 49).

(2) Lettre de Luis de Velasco, vice-roi de Nouvelle-Espagne. 30 septembre 1558 (Archives du centre hydrographique de Madrid : coll. Vargas-Ponce, dans Ducéré, *Les Corsaires sous l'ancien régime*, p. 348). — Le 12 septembre 1559, « les guallères de Saint-Jean-de-Luz, revenues, quelques jours devant, des Indes » sombraient par une effroyable bourrasque dans leur port d'attache (B. N., Franç. 15872, fol. 159).

(3) F. Duro, t. II, p. 462.

attendoient du Péru ». Un courrier spécial, qu'il dépêchait le 15 septembre 1558 à son ambassadeur en Portugal, le lapidaire parisien Thierry Badouère rapporta les renseignements suivants : « La contratacion des marchandises, qui se faict au Nombre de Dios en contreschange de l'or et argent qui vient chascun an du Péru par la mer du Sur à Panama, se faict ordinairement durant le mois de may. » Si donc l'on envoyait à cette date une douzaine de vaisseaux de guerre aux Antilles, ils pourraient ruiner d'un seul coup les navigations espagnoles.

Ils saccageraient, en passant, Saint-Domingue, faiblement défendue par des levées de terre, et Porto-Rico, dont le port est trop éloigné de la ville pour être couvert par elle. A Nombre de Dios, ils rafleraient l'or apporté pour les échanges : une colonne de douze cents « bons hommes » traverserait l'isthme et surprendrait à Panama la flotte de la mer du Sud, alors à sec dans le port. Puis, longeant la côte du Honduras, l'escadre tomberait sur la flotte de la Nouvelle-Espagne, en partance de la Vera-Cruz vers la fin de juin; et au retour, elle démolirait les fortifications de La Havane. Pareille campagne mettrait « en tel effroy toutes les Indes et tous les contractans, qu'il n'en viendroit de deux ans ung seul solz (1) ».

La colère de voir traiter en esclaves les cent dix prisonniers de Pedro de Las Roelas, inspirait à l'ambassadeur français un procédé plus radical, qu'il lui déplaisait pourtant d'envisager. Faites bannir, disait-il au roi, et ordonnez aux corsaires de faire « mourir tous ceulx qu'ilz prendront, allans ou venans de traicter ès Indes... Et je suis asseuré que le jeu cessera bien tost; car, pour ung des nostres que

(1) Correspondance du chevalier Michel de Seure, ambassadeur de France en Portugal. Lisbonne, 30 janvier 1559 (Bibliothèque de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, ms. n° 110 : copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 6638, p. 4 et suiv. : publiée par Edmond Falgairolle, *Le chevalier de Seure*. Paris, 1896, in-8°, p. 20).

les Espagnols prendront, il en sera prins cinquante des leur (1). »

VI

SUR LES BANCS DE TERRE-NEUVE

Car, du rôle d'assaillants aux îles du Pérou, nous passions à celui d'assaillis sur les bancs de Terre-Neuve. Jaloux de l'importance sans cesse croissante de nos pêcheries de Terre-Neuve, où tel port de la Seine expédiait jusqu'à soixante navires (2), Anglais ou Espagnols, selon que les vicissitudes de la politique faisaient des uns ou des autres nos ennemis, cherchaient de toutes façons à les troubler. En 1548, sur l'ordre secret du protecteur d'Angleterre, les corsaires anglais armaient en masse pour guetter au retour nos terreneuviers (3). Ceux-ci ne se rendaient point sans combat : vingt pièces d'artillerie pour une quarantaine de matelots, armés par surcroît d'arquebuses et de demi-piques (4), leur donnaient parfois l'allure d'un vaisseau de guerre, sans compter que le profil de leurs superstructures d'avant et d'arrière aidait à l'illusion (5).

(1) Lettre du chevalier de Seure. Lisbonne, 12 février 1559 (B. N., Nouv. acq. franç. 6638, p. 46).

(2) En 1542 (Henry Harrisse, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins (1497-1769.)* Paris, 1900, gr. in-8°, p. xxxi).

(3) *Correspondance d'Odet de Selve,* éd. G. Lefèvre-Pontalis (1889).

(4) *Le Saint-Esprit* de Saint-Jean-de-Luz, maître Augerot Damisquet, de 140 tonneaux et 40 hommes d'équipage, armé pour la pêche de la morue à Terre-Neuve, avait 20 pièces d'artillerie, une arquebuse ou arbalète par homme, 24 piques et 30 demi-piques. 22 avril 1552 (Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime,* p. 25).

(5) Cf. le profil d'un terreneuvier rouennais en 1545 (B. N., Franç. 24269, fol. 55 : cf. *supra,* t. II, p. 466).

Cet armement devint bientôt insuffisant. L'ordonnance espagnole du 3 juin 1553, spécifiant que la flotte des terre-neuviers basques ne naviguerait plus sans escorte, imposa à nos armateurs de nouveaux sacrifices, d'autant que les corsaires de Biscaie avaient fait le serment de ruiner nos pêcheries, la source la plus importante de notre commerce maritime (1).

A Saint-Malo par exemple, chaque citoyen y était intéressé, gentilshommes, bourgeois et gens du peuple. Les matelots louaient leurs services contre un pot de vin et un lot de poissons, s'ils ne parvenaient à fréter en commun un navire où chacun pêchait pour son compte. Les capitalistes partageaient les risques en prenant des parts sur plusieurs vaisseaux. Le clergé prélevait la dîme, et les châtelains du voisinage participaient aux profits en louant pour la durée de la campagne les coulevrines qui dormaient sur les remparts de Châteauneuf, du Plessis-Bertrand et de Coëtquen. C'était la vie de Saint-Malo et c'était son supplice. Aux mois d'août et de septembre, une odeur infecte se répandait dans la ville : on séchait la morue. Elle s'étalait sur les rochers d'alentour, au Sillon, au Talard, au Bé, sur les remparts et les tours, au faîte des maisons... il fallut des ordonnances de police répétées en 1565, en 1571, pour soustraire le cimetière à l'invasion. La morue trempait au seuil des maisons, la saumure rance engluait la rue. Bref, les Malouins prirent le parti de sécher leurs poissons sur les grèves mêmes de Terre-Neuve (2). Et c'est ici le lieu de dire comment ils avaient, dès avant 1555, exercé leur mainmise sur l'île, au point d'y élever des fortifications.

Pour tenir tête aux corsaires basques, il avait fallu entre-

(1) Joüon des Longrais, *Jacques Cartier*, passim. — Ch. de La Roncière, *La question de Terre-Neuve : les droits indiscutables de la France, d'après des documents inédits*. Paris, 1904, in-8°, p. 9, extrait du *Correspondant* du 10 avril 1904.

tenir des croiseurs sur les bancs de Terre-Neuve : mais au lieu de les grouper en escadre, nos armateurs eurent la fâcheuse idée de les affecter à l'escorte des pêcheurs de chaque port, fournissant ainsi aux Espagnols le moyen de nous battre en détail.

En 1554, une division de neuf bateaux de pêche, qui revenait sous l'escorte de *la Brave* de Saint-Pol-de-Léon et de *la Brave* de l'île de Ré, fut attaquée par le corsaire Domingo de Albistur (1). Le combat, commencé dans la nuit, durait encore la nuit suivante. Nombre de pêcheurs se firent tuer avant que les Basques de Saint-Sébastien parvinssent à s'emparer du convoi.

La croisière organisée par l'Espagne sur les bancs de Terre-Neuve avait été confiée à un autre corsaire de Saint-Sébastien, Juan de Eraso. Elle gênait d'autant plus nos pêcheurs que certains d'entre eux avaient l'habitude de laisser leurs doris dans les havres de l'île : tel, ce Rouennais (2) qui avait immergé au havre de Jean Denys, dit Rognouse, douze barques et bateaux, dont la marque distinctive de propriété était un gros clou fiché à tribord arrière.

La troisième campagne d'Eraso, en 1555, fut désastreuse pour nos pêcheries. Sa grande nef de trois cents hommes d'équipage, formant escadre avec les vaisseaux de Juan de Lizarza et Miguel de Iturain, surprit dans un port de Terre-Neuve douze bâtiments chargés de morue. Malgré la protection de *la Grande-Fantaisie* de Saint-Brieuc, navire

(1) Les détails qui suivent sont empruntés à une enquête espagnole, forcément partiale : « Informacion hecha en la villa de San Sebastian, para acreditar les acciones marineras de los capitanes armadores de Guipuzcoa durante la guerra con Francia. » 15 octobre 1555 (Publiée dans F. Duro, *Arca de Noé,* libro sexto de las disquisiciones nauticas. Madrid, 1881, in-8°, p. 355 : et dans Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne; Les Corsaires sous l'ancien régime,* p. 333.)

(2) Memento de cet armateur rouennais (B. N., Franç. 24269, fol. 55).

portugais jadis capturé par les Malouins (1), nos pêcheurs durent capituler après un violent combat. Iturain continua sa fructueuse croisière sur le Grand Banc. Eraso, avec *la Grande-Fantaisie* et ses autres prises, remonta les côtes de l'île.

Le 15 août 1555, il tombait sur huit terreneuviers en ligne à l'entrée d'un havre, que défendaient deux fortins et une nef de guerre, *la Grande-Françoise* de Saint-Malo. Or, on sait que le chenal d'accès à Saint-Jean, la capitale actuelle de l'île, est battu par un fort, le fort Amherst, et que la passe, large de six cents pieds (2), est d'une entrée si difficile dans un creux entre deux montagnes, qu'elle défierait des forces navales redoutables. C'est là que les Malouins étaient embossés, là que Jacques Cartier avait jadis donné rendez-vous à Roberval ; et peut-être, parmi les défenseurs du port Saint-Jean, y avait-il d'anciens compagnons de Cartier, Boulain (3) et Jalobert (4). Sous le feu des batteries de terre, il fut impossible à Eraso de franchir la passe.

Le Basque feignit de s'éloigner : de nuit, débarquant assez près de là la majeure partie de ses gens, il attaqua, drapeau au vent, les fortins, qui furent enlevés d'assaut. Foudroyés par l'artillerie de terre et par les vaisseaux qui les bloquaient, les Malouins subirent des pertes énormes, soixante-douze tués et une centaine de blessés, contre neuf hommes tués à l'ennemi. Les survivants, au nombre de

(1) En 1544, *la Fantaisie* du Portugais Albarès est capturée par les Malouins Lhostellier et Clavegris (Joüon des Longrais, *Jacques Cartier*, p. 57).

(2) Joseph Hatton et M. Harvey, *Newfoundland*. London, 1883, in-8° : vues du port et de la passe.

(3) Le 31 août, il est dit « de présent au voiaige des Terres Neufves ». (Archives du Parlement de Bretagne, publié par A. de La Borderie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (1880), t. II, p. 377).

(4) En avril 1555, il passait à Bordeaux avec *la Marguerite-Bonnaventure*, en route pour Terre-Neuve *(Ibidem)*.

cinq cents, furent rapatriés sur quelques-uns de leurs bâtiments désarmés, qu'Eraso, selon l'usage chevaleresque des Espagnols, leur rendit. A bord de ses différentes prises, Eraso n'avait pas trouvé moins de cent trente bouches à feu.

Au moment où le vainqueur regagnait triomphalement son port d'armement, six vaisseaux de Saint-Jean-de-Luz, expédiés par le capitaine de Bayonne avec ordre de recouvrer à tout prix nos bâtiments, lui barrèrent la route. Mais on vit accourir d'autres corsaires de Saint-Sébastien, Domingo de Albistur, Pablo de Aramburu et Francis de Illareta, qui venaient d'enlever à l'abordage un beau galion bayonnais monté de deux cents hommes, *la Cuba* ou *la Bretonne*. On se battit un jour entier. Sous le feu écrasant des Basques, deux de nos bâtiments finirent par être désemparés, ce qui obligea les autres à reculer en remorquant à l'aviron les deux infirmes.

En voyant capturer quarante-huit de leurs navires, nos terreneuviers, saisis de panique, quittèrent en déroute les bancs, sans se douter que les corsaires basques, au nombre d'une trentaine, s'armaient de Deva à Pasajes, pour les cueillir au retour.

Les Malouins, furieux, rêvaient de revanche. Comme Henri II refusait, en 1557, de laisser partir leurs terreneuviers, ils déclarèrent qu'ils passeraient outre, un sauf-conduit royal leur permettant d'aller où bon leur semblait (1). En mars 1557, un corsaire en chausses rouges, casaque et cape noires, Guillaume Pépin de La Broussardière, semait l'épouvante parmi les marins espagnols (2), que pourchassaient son vaisseau *le Croissant, la Lancette,*

(1) Lettre du duc d'Étampes au vice-amiral de Bouillé. 18 avril 1557 (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne,* t. III, col. 1184).

(2) Au point que Philippe II mit embargo sur les flottilles de pêcheurs en partance. 21 avril (F. Duro, *Arca de Noé,* p. 406).

le Malheur et *le Petit-Cerf* de Saint-Malo (1). Les Normands, à leur tour, entraient en scène; et le lieutenant-général Martin Du Bellay, l'année suivante, organisait une véritable expédition à Terre-Neuve (2).

La crise, qui avait un moment compromis l'avenir de nos pêcheries, était conjurée. La paix de Cateau-Cambrésis leur donna même un tel essor que des havres aussi modestes que Jumièges, Vatteville et la Bouille armèrent jusqu'à trente-huit navires (3), et Le Croisic vingt-cinq à lui seul (4), faisant bonne figure à côté des grands ports d'armement comme Saint-Malo, Granville (5), Fécamp (6), Bordeaux (7), et tant d'autres. Terre-Neuve restait si bien notre domaine, que les pêcheurs anglais demandaient humblement aux Malouins la permission de s'y rendre (8); la nomenclature actuelle de l'île affirme encore, nous le verrons plus tard, la prise de possession effectuée par nos marins normands, bretons et basques, de même qu'un nom, celui de Villegagnon, restera le dernier vestige de la colonisation tentée par Henri II au Brésil.

Dans la conception de notre rôle maritime à travers le monde, une évolution s'était lentement accomplie. Alors

(1) Joüon des Longrais, *Jacques Cartier*, p. 101-103.

(2) Lettre de Martin Du Bellay au duc de Guise. Glatigny, 26 mars 1558 (*Americana. Autographes, manuscrits, pièces et documents historiques.* Librairie Dufossé, Paris. Catalogue 6e série, n° 1, p. 5).

(3) Janvier-février 1560 (E. Gosselin, *Documents authentiques... pour servir à l'histoire de la marine normande*, p. 13; et *Nouvelles glanes historiques normandes*, p. 7).

(4) En 1565 (Archives de Nantes, EE 223).

(5) Cf. pour 1564, les archives de Granville, et Jal, *Glossaire nautique*, art. Hable.

(6) « Il existe des documents faisant remonter cette pêche une trentaine d'années plus haut que 1590 » (Amédée Hellot, *Fécamp au temps de la Ligue*. Yvetot, 1897, in-8°, p. 54).

(7) Les armements bordelais commencent en 1561 (Francisque Michel, *Histoire du commerce de Bordeaux*. Bordeaux, 1866, in-8°, t. II, p. 337, 339).

(8) En 1591 (H. Harrisse, p. vi).

que les énergies de nos voisins se dépensaient à soumettre les Indes, nous n'avions vu dans les conquêtes lointaines, au Canada et même en Corse, qu'un exutoire pour la lie de la population, pour « les humeurs peccantes » de la France, selon l'expression d'un colonisateur du temps, Filippo Strozzi. Cette notion fâcheuse s'effaça avec un des événements les plus douloureux de notre histoire, les guerres de religion. De tous temps, la liberté proscrite a cherché, par delà les frontières d'une patrie marâtre, un asile où se fixer. Les disciples de Calvin crurent trouver un refuge au Nouveau-Monde, dans la France antarctique ou sur les rives enchanteresses des fleuves de Floride, plus tard, sous la zone torride de la France équinoxiale.

Puis, l'idée d'une plus grande France à fonder outre-mer, sans distinction de croyances, se fit jour dans les cerveaux les plus puissants du règne de Henri IV. Et il se fallut de peu qu'un courant d'émigration, sans cesse renouvelé, jetât sur le Nouveau-Monde des milliers de colons, levés par la voie de la conscription à travers toutes les paroisses de la métropole. Mais notre inconstance nous perdit : et ballottés de l'Amérique aux Indes orientales, de l'Afrique australe à la France arctique, en proie à des rêves presque aussitôt évanouis que conçus, nous fûmes pendant près d'un siècle en quête de l'empire colonial à fonder, sans jamais aboutir.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CHARLES VIII

L'EXPÉDITION DE NAPLES

LOUIS XII

LA FRANCE EN ORIENT

EXPÉDITIONS D'ITALIE

LA SAINTE-LIGUE

LE NOUVEAU MONDE

FRANÇOIS Ier

LA FRANCE CONTRE L'ISLAM

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

PREMIÈRE GUERRE

ANGO

LA LIBERTÉ DES MERS

JACQUES CARTIER

LA DÉCOUVERTE DU CANADA

CROISADE OU ALLIANCE TURQUE?

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

DEUXIÈME GUERRE

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT

TROISIÈME GUERRE

L'INVASION DE L'ANGLETERRE

INTERVENTION EN ÉCOSSE

HENRI II PRÉCURSEUR DE COLBERT

DERNIÈRE GUERRE CONTRE CHARLES-QUINT

GUERRE CONTRE L'ESPAGNE ET L'ANGLETERRE

« LES ISLES DU PÉROU »

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8

